Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/bulletinsoci64soci

BULLETIN

DE LA

Société des Études indochinoises

DE SAIGON

BULLETIN N° 64 1er SEMESTRE 1913

BULLETIN

DE LA

Société des Études Indochinoises

DE SAIGON

no 64-67

SAIGON
IMPRIMERIE COMMERCIALE C. ARDIN

1913

LIBRARY
DEC - 4 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

AS
492
S3
no. 64-67

657843
2.5.57

3

MONOGRAPHIE

DE LA

PROVINCE DE STUNG-TRENG

(CAMBODGE)

MONOGRAPHIE

DE LA

PROVINCE DE STUNG-TRENG

CHAPITRE PREMIER

Géographie Physique

Nom de la province. — Etymologie

La province de Stung-Treng doit son nom au village de Stung-Treng (*rivière des roseaux* en cambodgien), anciennement appelé Sa-Tung-Teng, à l'époque de la domination khmère, puis Xieng-Teng lors de son occupation par les Siamois, au commencement du XIXe siècle.

Situation géographique. — Limites naturelles et artificielles. — Superficie. — Distance du chef-lieu aux chefs-lieux des provinces voisines.

Elle est située entre le 13° 15' et le 14° 25' de latitude nord ; entre le 105° 30' et le 106° 52' de longitude est du méridien de Greenwich.

Elle a pour limites :

Au nord, les provinces laotiennes de Bassac et d'Attopeu, suivant une ligne qui part des rapides de Keng-Phao, sur la Sékong, atteint la montagne Phou-Ating et la rivière Sésane dont elle remonte le cours jusqu'à hauteur de l'embouchure de l'houeï Kop en aval de Bokham ;

Au sud, les provinces de Kratié et du Darlac, cette dernière appartenant à l'Annam, depuis Th'-Boun-Kha, à l'embouchure du prek Kadol, dont elle longe la rive droite, puis suit une ligne jusqu'au Houeï-Chaba dans la direction sud-est ;

A l'est, les deux provinces moïs de l'Annam, Koung-Toum et Darlac, desquelles elle est séparée par le Houeï-Kop, une ligne franchissant le contrefort qui partage les bassins de la Sésane et de la Srépok, le Houeï-Chip, une partie de la Srépok et le Houeï-Chaba jusque près de sa source ;

A l'ouest, le Mékong le sépare de la province de Tonlé-Repou depuis Th'Boun-Kla, presque en face de Siemboc, jusqu'à Khone-Sud ; à partir de ce point, sa limite contourne le sud de l'île Kas-Dam et se poursuit entre le Mékong et la Sékong dans la direction nord-est jusqu'à hauteur des rapides de Keng-Phao, bornant ainsi les provinces laotiennes de Không et de Bassac.

Sa superficie peut être évaluée approximativement à 19.600 kilomètres carrés.

Elle a pour chef-lieu Stung-Treng, siège de la résidence, sur la rive gauche et près de l'embouchure de la Sékong, affluent du Mékong.

Le village de Stung-Treng est à 135 kilomètres environ de Kratié ; à 60 kilomètres de distance, se trouve le chef-lieu de la résidence de Tonlé-Repou, Thala-Borivat, sur la rive droite du Mékong.

Description physique, canaux et routes

La province a l'aspect général d'un pentagone dont les sommets sont : le prek Kadol près Th'Boun-Kla, Khong, Keng-Phao, l'embouchure de l'Houeï-Kap et l'Houeï-Chaba vers sa source. Elle renferme plusieurs ramifications de montagnes qui prennent naissance dans le massif annamitique d'où elles se détachent en pentes douces, en séparant les bassins des rivières Sékong, Sésane et Srépok. Ces divers chaînons, dont l'altitude moyenne est d'une centaine de mètres, suivent une direction générale nord-est-ouest et descendent jusqu'au Mékong en étages successifs, formant d'abord des plateaux et des plis de terrain recouverts de forêts épaisses où existe la forêt-clairière, et enfin, notamment dans le territoire de Siempang, cette vaste plaine qui s'étend de la Sékong au Mékong.

La forêt-clairière, qui couvre la plus grande superficie de la province, se présente, suivant les saisons, sous deux aspects différents.

En saison de pluies, on y circule à l'ombre, souvent sur tapis de verdure ; la végétation est alors des plus luxuriantes, les arbres, les lianes et les innombrables plantes qui s'entremêlent témoignent d'une surprenante vigueur ; par contre, pendant la saison sèche, les arbres dépouillés, le sol nu, couvert seulement de feuilles mortes et renvoyant les rayons du soleil, donnent l'apparence d'un pays désolé et abandonné.

Les villages sont très clairsemés, généralement situés sur le bord d'un cours d'eau ou à proximité d'une mare ; de nombreuses pistes les mettent en communication. Les rizières s'étendent auprès des villages, en bordure de la forêt. Les habitations sont surtout des maisons en paillotes et bambous de forme rectangulaire, construites sur pilotis à 1 m. 50 ou 2 mètres au-dessus du sol et surmontées d'une toiture élevée, aux pentes raides ; quelques-unes sont en partie construites en planches. Les moyens d'accès, la disposition des entrées, des ouvertures, les aménagements intérieurs varient suivant la race et la fortune des habitants. Chez les Khas, l'habitation se réduit pour une famille à une seule pièce de quelques mètres carrés construite à une hauteur variable qui atteint 5, 6 et 7 mètres au-dessus du sol, au moyen de quatre troncs d'arbres, de bambous tressés et de feuilles. Les Laotiens, comme les Cambodgiens, logent généralement les animaux domestiques sous la maison, où ils mettent aussi leurs métiers à tisser, leurs charrettes, charrues, pilons à riz, etc...

Disposées le plus souvent sans ordre apparent, entourées d'un jardin où des arbres et des plantes variés s'entremêlent, ces maisons ont un air assez gai.

Cours d'eau

A l'ouest, depuis Khône-Sud jusqu'à Th'Boun-kea, le Mékong arrose la province ; cette partie du fleuve est praticable toute l'année pour la navigation à vapeur. Les principaux affluents dans la province sont le Sékong, la Sésane et la Krépok. Ces trois rivières forment un réseau très complet de voies fluviales. Elles sont navigables en toute saison pour les pirogues et pendant les hautes eaux seulement

pour les chaloupes d'un faible tirant d'eau. Malheureusement, les vallées sont peu peuplées et le trafic y est très restreint.

La Sékong est une rivière importante qui relie Stung-Treng à Attopeu. Les pirogues peuvent la remonter toute l'année jusqu'à ce dernier centre, malgré les nombreux rapides qui en rendent la navigation assez difficile. Elle est navigable aux hautes eaux pour les chaloupes à vapeur jusqu'en amont de Siempang. Elle reçoit, à peu de distance de son embouchure, les eaux des deux autres rivières de la province, la Srépok et la Sésane. La Srépok, navigable pour les pirogues, toute l'année, jusqu'au-dessus de Lompat, conduit chez les Khas de la région du Darlac ; la Sésane, au cours encombré de rapides et de chutes dont la principale est celle de Keng-Téda en aval de Moulapoumok (Bau-Weune-Saï), peut être remontée en pirogue en toute saison, jusqu'au delà de Bokham.

De Stung-Treng à Siempang, les pirogues mettent habituellement trois jours aux basses eaux ; une journée suffit à la descente pendant les fortes crues et près de deux jours durant l'autre période.

Canaux

Il n'existe pas dans la circonscription de canaux artificiels.

Routes

Les routes de la province sont plutôt des sentiers praticables seulement pendant la saison sèche ; durant les pluies, l'eau ou la brousse, et souvent les deux, envahissent la plupart d'entre-elles. Les principales sont les suivantes :

1° Celle qui suit la ligne télégraphique de Stung-Treng à Khong ;

2° Celle qui longe le fleuve de Stung-Treng à Th'Boun-Kla ;

3° Celle de Ban-Laya par Siempang et Moulapoumok ;

4° Celle de Stung-Treng à Ban-Laya par Lomphat ;

5° Celle de Stung-Treng à Ban-Vako, qui est continuée jusqu'à Moulapoumok (Ban-Weune-Saï), afin de relier plus facilement ce poste au chef-lieu.

Enfin, une série de pistes mettent en communication les villages entre eux. Ces routes, d'ailleurs assez peu fréquentées par les indigènes qui préfèrent utiliser les cours d'eau, suffisent au mouvement commercial actuel du pays. Mais il n'est pas à dire qu'il faille s'en

contenter. Il y aurait, au contraire, le plus grand intérêt, économique surtout, à relier rapidement la province à la Cochinchine par une grande route déjà projetée et dont la construction, étant donnée la nature du sol, ne présenterait pas de bien grosses difficultés et n'exigerait pas de dépenses excessives, si on pouvait y employer la main-d'œuvre pénale. Elle aurait pour résultats immédiats d'augmenter le trafic de Stung-Treng, d'y amener de la main-d'œuvre annamite et chinoise et enfin de rendre plus rapides les communications postales avec le Laos.

Climat. — Température

Il existe dans la province deux saisons bien tranchées : une saison sèche, pendant laquelle on ne compte que quelques orages très rares, et, certaines années, pas une goutte de pluie et qui dure du mois de novembre au mois d'avril ; une saison de pluies, pendant laquelle les averses sont presque journalières et plus ou moins abondantes suivant les années, saison qui commence généralement en mai pour finir en octobre.

Ces deux saisons correspondent aux moussons du nord-est et du sud-ouest.

Les mois de novembre, décembre et janvier sont relativement agréables comme température ; la terre, non encore desséchée, ne s'échauffe pas, ainsi qu'elle le fait plus tard, et les vents venant du nord-est conservent encore leur fraîcheur ; certains jours de décembre, le thermomètre descend à 18° ; la moyenne de ces trois mois est d'environ 25°.

A partir du mois de février, la terre est complètement desséchée et dénudée, la plupart des arbres perdent leurs feuilles et la température augmente progressivement jusqu'au mois d'avril ou la moyenne atteint 35°. Le thermomètre dépasse souvent 40°, les nuits sont presque aussi chaudes que les journées ; c'est la mauvaise saison aussi bien pour les Européens que pour les indigènes.

Dès que les pluies ont commencé, la température se rafraîchit ; il y a bien encore quelques journées très chaudes, lorsque les pluies cessent de tomber, mais les nuits sont assez bonnes et permettent de se reposer. Les fortes pluies commencent rarement avant le mois de juin.

Les maladies auxquelles sont sujets les Européens sont surtout les fièvres. La période où ces fièvres sévissent avec le plus d'intensité est celle des premières pluies, alors que les Européens et les indigènes sont fatigués par les trois ou quatre mois de chaleurs torrides qu'ils viennent de supporter. On constate peu de dysenteries.

La variole, jadis fréquente, est maintenant assez rare grâce à la vaccine qui a été largement répandue dans le pays et fort bien acceptée par les indigènes.

Il y a lieu de signaler les épidémies cholériques qui visitent périodiquement la vallée du Mékong et qui viennent généralement de Kratié.

Ici comme dans toute l'Indochine, les orages affectent une violence extrême ; cependant, les cyclones sont rares.

L'Européen ne peut sans danger se livrer aux travaux de plein air qui exigent un certain déploiement de force et un stationnement habituel ou prolongé au soleil et à la pluie.

Cantons et villages qui composent la province

La province de Stung-Treng comprend deux centres desquels relèvent les différents villages, celui de Stung-Treng, chef-lieu de la province, et celui de Siempang Moulapoumok, poste administratif.

Les villages laotiens, au nombre de 64, comptent plus de 2.000 inscrits ; les villages khas, de beaucoup plus nombreux, 163 et 4.300 inscrits.

Il n'existe pas de canton.

CHAPITRE II

Géographie Économique

Divisions agricoles. — Exploitations. — Travaux d'amélioration. — Défrichements. — Dessèchements

La plus grande partie de la province de Stung-Treng étant couverte de forêts, de montagnes ou de collines, les exploitations agricoles ne sont entreprises que sur une étendue très limitée ; d'autre part, le principal obstacle à leur extension réside dans le peu de densité de la population.

Les réquisitions des habitants pour divers services publics, les travaux de navigation, les courriers, les nombreux convois par pirogues assurés par les Messageries fluviales avec l'aide de l'Administration, nuisent également au développement des cultures. En outre, les inondations assez fréquentes dans les régions basses, notamment à Stung-Treng même, et les plus fertiles du pays, inspirent de légitimes appréhensions aux Laotiens, qui sont d'un caractère peu entreprenant, ennemi de tout effort prolongé et naturellement enclin à la paresse ; aussi ne travaillent-ils généralement que pour satisfaire leurs besoins stricts et pour payer l'impôt. Les produits forestiers, la chasse, la pêche suffisent, en dehors du riz et du maïs, à leur fournir les aliments nécessaires à leur entretien et leur assurent même un élément de trafic relativement important. Il en résulte que l'état des cultures, faute de bras, reste stationnaire. L'immigration annamite et chinoise serait seule capable d'imprimer au pays l'impulsion, l'activité, l'essor dont il a besoin et d'assurer ainsi son développement économique ; malheureusement, cette immigration, encore très faible, n'a pas donné de résultats au point de vue agricole.

Les terres cultivables se trouvent principalement dans les vallées et les plaines, à proximité des villages ; elles sont généralement entourées par la forêt. Les Khas, qui habitent l'intérieur des terres et en région montagneuse, font des raïs. On appelle raï les étendues de terres prises sur le domaine de la forêt et destinées à la culture après déboisement. Le moyen le plus simple employé au défrichement est l'incendie ; c'est le système pratiqué surtout par les Khas ; et comme ces populations sont de mœurs nomades, résident rarement plusieurs années de suite au même endroit, les déboisements par le feu, indices de leur voisinage ou de leur passage, sont de plus en plus fréquents dans les forêts.

Dans les raïs, les Khas cultivent principalement les produits suivants : riz, maïs, coton, tabac, bétel, aubergines, haricots, orties de Chine, piments et citrouilles.

Il n'existe pas d'entreprise agricole proprement dite ; les Européens n'ont pas encore fait de tentatives de ce genre dans la région et les indigènes ont conservé leurs habitudes séculaires de ne cultiver que l'étendue de terre suffisante aux besoins de leur famille : les nouvelles méthodes pour le développement et les progrès de l'agriculture ne s'introduiront que peu à peu par l'exemple et la persuasion.

La province possède un modeste jardin d'essai sis dans l'enclos de la résidence et d'une superficie d'environ 50 mètres carrés. Ce jardin comprend un certain nombre de pieds d'arbres fruitiers du Cambodge et d'ouatier d'assez belle venue. Des ouatiers ont été distribués aux habitants, et une grande quantité de graines d'eucalyptus ont été semées, mais elles n'ont pas germé.

Cultures diverses, leur superficie

La superficie cultivable est approximativement de 6.000 kilomètres carrés ; celle cultivée, d'environ 3.000 kilomètres carrés, jardins compris.

Sur les flancs des montagnes, des collines, dans les vallées aussi bien que sur les dépôts d'alluvion se cultivent le riz et le maïs, base de la nourriture de l'indigène, et dont la production est à peine suffisante pour la consommation locale. La superficie des rizières cultivées peut être évaluée à 1.250 kilomètres carrés, donnant

en moyenne 120 piculs par kilomètre. Pour les maïs, il est difficile d'obtenir la superficie cultivée, mais son rendement très faible ne dépasse pas 5000 piculs. Il est cultivé surtout par les Khas et sur raïs.

Les berges des cours d'eau et les îles du Mékong, recouvertes chaque année par les inondations et fertilisées sans cesse par les apports de limon, sont utilisées pour la culture du coton, du mûrier, du tabac, bétel, indigo, patates, ainsi que des légumes, tels que oignons, aulx, citrouilles, concombres, moutarde, etc....

Dans les jardins cultivés près des rives se trouvent, en outre, la canne à sucre, le cocotier, le palmier à sucre, l'aréquier, le poivrier, le bétel, le mûrier arborescent, le piment, la menthe, la citronnelle, etc...

Les Khas cultivent également une variété de cardamome bâtard qui croît dans les forêts humides et le récoltent en août et septembre ; c'est à peine si on peut l'évaluer à 70 piculs; l'ortie de Chine, dont les fibres servent à la fabrication des filets de pêche, et une sorte de ramie que les femmes tissent et utilisent pour la confection des cordes.

Les instruments agricoles en usage sont simples et peu nombreux. La charrue, formée d'un seul morceau de bois coudé avec un soc emmanché à son extrémité inférieure. Parfois même le bois taillé en biseau et durci au feu tient lieu de soc. Cette charrue, traînée par un buffle, ne peut défoncer le sol bien profondément et n'est employée que lorsque la terre a été suffisamment détrempée par l'inondation annuelle.

La herse, sorte de râteau en bois dont les dents sont en bois dur. Ce râteau forme l'un des côtés d'un triangle au sommet duquel est attaché un buffle.

Enfin, la serpe, la bêche, la binette, qui présentent beaucoup d'analogie avec les outils employés en Europe.

Bois soumis au régime forestier
Essences forestières

Le territoire de la province peut se diviser au point de vue forestier en deux parties distinctes, la plaine assez ondulée et la région élevée. La plaine est recouverte de forêts-clairières où l'on trouve peu d'arbres utilisables pour la menuiserie ; le sol est

rocailleux et sablonneux, pauvre en humus. En région élevée, de même que sur les bords des cours d'eau, on trouve des essences qui représentent une assez grande richesse ; là le sol est argileux, très végétal, frais et riche en humus ; mais les forêts sont difficilement exploitables, faute de main-d œuvre, de moyens de transport et à cause de la difficulté des communications.

Les principales essences forestières que l'on trouve en assez grande abondance dans la province sont les suivantes :

Le *maï niang* (en annamite *cây dau nuoc)*, qui donne une oléo résine employée à faire des torches et un mastic pour le calfatage des pirogues ;

Le *maï sat* dont l'huile sert à fabriquer des torches ;

Le *maï-chik* (*cay chaï* en annamite) donne une résine employée pour le calfatage des pirogues ;

Le *maï-tabeng* (*cay dau* en annamite et *dom trac* en cambodgien) donne également une résine employée à la fabrication des torches.

Ces bois sont aussi employés pour la menuiserie et donnent des colonnes et des planches de médiocre qualité.

Dans cette catégorie l'on comprend les bois employés à la fabrication des meubles ; ceux qui sont les plus recherchés sont :

Le *maï-peuï* (*cay bang lang* en annamite), qui donne de belles planches ;

Le *maï-thone* (*cay lim* en annamite), bois superbe ayant beaucoup de ressemblance avec le noyer, très recherché pour l'ébénisterie ;

Le *maï-deng* (*cay dau huong* en annamite), bois très bien varié, très recherché des Laotiens qui en tirent des colonnes et des poteaux pour les pagodes ; en raison de sa dureté, ce bois, très difficile à travailler, est peu employé pour la fabrication des meubles ;

Le *maï-tè (cay go* en annamite) ;

Le *maï-don* (*cay hoi moi* en annamite), bois très dur employé surtout dans la fabrication des essieux de voitures ;

Le *maï-kheng* (*cay-sao-da*), qui donne de très belles colonnes.

Le *maï-mi* (*dom khuor preyen* en cambodgien), employé pour la construction des maisons et dont l'écorce sert à teindre en jaune les vêtements des bonzes ;

Le *maï-kha niong (cay-trac* en annamite, *dom cranhung* en cambodgien), qui sert à faire les essieux des voitures et le charronnage.

En outre de ces diverses essences, on en trouve d'autres moins recherchées, telles que le *maï hang* et le *maï koun*.

Les forêts, couvertes d'arbres superbes, seraient une source de richesses si elles étaient facilement exploitables; malheureusement, comme il a été dit, la main-d'œuvre fait défaut et les moyens de transport également.

En dehors de ces essences, il faut signaler encore les bambous, rotins et bananiers, dont on trouve plusieurs espèces.

Les indigènes n'emploient pour l'abatage et le débit du bois que la hache et le coupe-coupe ; il serait à souhaiter que le sciage fut employé : l'usage de la scie rendrait service aux habitants et permettrait une exploitation plus utile des produits forestiers.

Animaux domestiques. — Espèces

Les animaux domestiques qu'on trouve dans la province sont : l'éléphant, le cheval, le buffle, le bœuf, le porc, les gallinacés (poules et paons), quelques canards, les chiens et les chats dont les uns à queue droite ou tordue, les autres à queue courte et terminée en boule.

D'après les derniers renseignements, on y compte environ 30 chevaux, 800 buffles, 200 bœufs, 2.000 porcs, 50 canards, 2.500 poulets. Les races ne se distinguent pas de celles des autres pays de l'Indochine.

On ne se livre dans la province à aucun élevage. Le buffle sert au Laotien pour cultiver ses rizières et est un produit d'échange avec les Khas qui en mangent la chair, dans les grandes occasions. Les quelques bœufs qu'on y trouve sont également échangés par des Laotiens chez les Khas, qui sont à peu près les seuls à consommer de la viande de ces animaux.

Si les animaux domestiques dont il vient d'être parlé sont peu nombreux, par contre, la faune sauvage est riche et variée.

Faune sauvage. — Mammifères et rongeurs

Cette faune comprend l'éléphant sauvage, le rhinocéros, assez rare, le buffle, le bœuf, le cerf, le daim, le sanglier, une très grande variété de singes, la civette, l'écureuil, le rat musqué, le rat palmiste, la souris, la chauve-souris, etc....

On retrouve aussi dans les forêts des animaux domestiques qui retournent à l'état sauvage.

Carnassiers

Ils sont représentés par le tigre, la panthère, le chat tigre, le chat sauvage, l'ours, etc...

Oiseaux

En dehors de nombreuses variétés non encore déterminées, il convient de signaler :

1° Comme oiseaux de grand vol : d'abord les rapaces, tels que l'aigle, une espèce de vautour, etc.; puis le paon, le coq et la poule sauvage, le corbeau, l'hirondelle, le moineau, la perdrix, la caille, la bécassine, le pigeon (plusieurs variétés dont la plus commune est celle du pigeon vert), le merle et un grand nombre d'autres oiseaux grands et petits difficile à déterminer ici ;

2° Comme oiseaux aquatiques et échassiers : l'aigle pêcheur, le pélican, la poule d'eau, le pluvier, le cormoran, le flamant, le marabout, le héron, le martin-pêcheur, l'aigrette, le goéland, la bergeronnette, etc., etc.

Insectes

Par leur grand nombre et par leur variété infinie, les insectes tiennent une place considérable dans la faune de la province. Lépidoptères, coléoptères, diptères, arachnides, tous les genres y sont représentés sous forme de papillons multicolores, de lampyres, de punaises des bois, de scarabées, de scorpions, de scolopendres, d'araignées, de moustiques, mouches, moucherons, de fourmis rouges, noires, blanches, grandes et petites, etc..

Seules deux espèces de ces insectes sont utiles : le coccus, qui produit la laque carminée ou stick-lak, et plusieurs genres d'abeilles fournissant le miel et la cire.

Cette faune est utilisée en grande partie pour les besoins et la nourriture des habitants. Elle fournit, en outre, certains produits énumérés ci-après, qui, sous forme de dépouilles, sont les éléments, soit d'un commerce local, soit d'un commerce d'exportation : Ivoire, dents, ongles, os, peau d'éléphant; peau, griffes, crocs, os de tigre; peau et fiel d'ours; peau et cornes de buffles, bœufs, cerfs, daims; plumes d'oiseaux ; laque carminée du coccus, miel et cire des abeilles, etc.

Flore

La flore de la province est, elle aussi, riche et variée ; mais il n'est possible de donner ici qu'une simple nomenclature des plantes ou essences les plus connues et les plus utilisées.

Les forêts, outre les essences déjà citées, contiennent une grande variété de plantes et de fleurs dont la plupart sont encore inconnues et qui sont remarquables par la diversité de leurs teintes, par leurs formes et par leurs parfums. On y trouve aussi des mousses et des fougères diversement nuancées.

Les arbres supportent des orchidées sauvages, des plantes grimpantes de toutes sortes qui s'entrelacent et forment avec les lianes un inextricable fourré.

Dans la forêt encore croissent sans culture des plantes alimentaires, médicinales et tinctoriales, telles que ignames, gingembre, cardamome, curcuma, indigo sauvage, etc., ainsi que des arbres et des lianes produisant des résines, de la laque, de l'huile, de la cire et des gommes.

Il faut ajouter à cette flore les cultures diverses énumérées plus haut et les arbres à fruits : bananiers aux variétés multiples, orangers, pamplemoussiers, citronniers, ananas, manguiers, papayers, jacquiers, corossoliers, pommiers-canneliers, ouatiers, tamariniers, caramboliers, etc...

En outre, la plupart des légumes d'Europe poussent, mais assez faiblement, dans les jardins des Européens. Les semis ont lieu à la fin de la saison des pluies, et, dès avril, les jardins n'existent plus.

Poissons

Le Mékong et ses affluents qui arrosent la province renferment de nombreuses variétés de poissons qui servent à l'alimentation des indigènes. Les uns sont très recherchés en raison de leur chair, et sont fumés, tels le *pa-phone*, le *pa-soï* et le *pa-môk*. A certains moments de l'année, on trouve des poissons de mer qui ont remonté le fleuve jusqu'ici, notamment la sole et la raie.

On rencontre un grand nombre de poissons armés, comme le *pa-pung*, le *pa-nhon*, d'arêtes sur le dos en forme de dents de scie et dont les piqûres causent des blessures assez douloureuses.

Il existe aussi une quantité considérable de petits poissons.

Outre ceux innombrables de rivières, il y a encore les poissons de rizières dont le plus recherché, en raison de la finesse de sa chair, est le *pa-douk*.

Crustacés

Citons parmi les crustacés : l'écrevisse, la crevette et le crabe.

Mollusques

Les mollusques sont très nombreux. A citer notamment le gros escargot blanc et le petit noir, tous deux comestibles.

Reptiles

Les reptiles forment un groupe très important :

a) Ophidiens.—Les espèces de cette classe sont assez nombreuses ; les unes sont inoffensives, comme le boa, le serpent noir à ventre blanc, celui à raies bleues et jaunes, le serpent vert, la couleuvre d'eau ; les autres, venimeuses, comme les serpents genre naya-cobra, à anneaux blancs, noirs, rouges et jaunes, le trigonocéphale, le fouet, le serpent de cocotier, la vipère ordinaire, la vipère verte et enfin le serpent noir dont le venin est, dit-on, foudroyant.

b) Sauriens. — Cette classe comprend le caïman en assez grand nombre dans les divers cours d'eau, l'iguane dont les indigènes mangent la chair, le caméléon, le lézard (plusieurs variétés), le margouillat, le gecko, etc.

c) Chéloniens. — Ils sont représentés par plusieurs variétés de tortues de terre et de tortues d'eau.

d) Batraciens. — Ils comprennent le crapaud et plusieurs espèces de grenouilles, toutes comestibles.

Chasse

La chasse est pour les indigènes une forme de cueillette, sans grand travail, sans grandes dépenses ; elle leur procure soit les animaux vivants, soit leurs dépouilles, os, peaux, cornes, dents, qui leur servent d'objets d'échange.

La forêt renferme, comme il a été dit plus haut, une grande variété d'animaux, les uns féroces, les autres inoffensifs.

L'indigène est généralement bon chasseur. Dès son plus jeune âge, armé d'arbalètes et de flèches en bambous, il se livre à la chasse des petits oiseaux. Devenu adulte, il recherche un gibier plus digne de lui ; armé de lances, d'arbalètes et de mauvais fusils de pacotille, il ne craint pas de forcer jusque dans leurs repaires, les animaux les plus féroces, le tigre, la panthère, l'ours.

Il fabrique lui-même sa poudre et ses balles qui ne sont en général que des lingots grossiers de fer ou de plomb.

Patient, adroit, doué d'une vue perçante et d'une ouïe très fine, le chasseur reste des heures entières à l'affût, guettant le gibier qui lui procurera la chair nécessaire pour son alimentation et les produits qu'il ira vendre ou échanger aux Chinois ou aux Malais.

Pendant la saison des pluies, il confectionne nombre d'instruments fort ingénieux, pièges, trébuchets, collets, filets destinés à capturer les animaux les plus divers et complétant son outillage de chasse.

Pêches

Les habitants se livrent, surtout pendant la saison sèche, à la pêche en pirogues montées par deux ou trois hommes. Ils emploient un filet rappelant l'épervier. Ils disposent également des nasses près des petits cours d'eau et à proximité des villages. Pour la pêche des poissons de rizières et sur les bords des cours d'eau, ils se servent de cloches en rotin.

Filets et engins sont confectionnés par eux-mêmes. Ils se servent, à cet effet, des fibres d'ortie de Chine, du rotin et des bambous.

Le Laotien se livre à la pêche à seule fin d'assurer son existence. Il fume une partie du produit de sa pêche en vue de constituer une réserve pour la saison où il lui sera matériellement impossible de se livrer à la pêche ; il en sale une autre partie.

Les poissons conservés dans le sel donnent une saumure appelée *pa-dek*, qui sert à relever les aliments.

Aucun cours d'eau n'est l'objet d'une exploitation régulière ; la pêche n'est pas réglementée et ne donne lieu à aucune exportation.

Mines et carrières

Aucun gisement minier n'a encore été reconnu et il n'existe pas de carrière en exploitation.

Le village de Bokham, sur la Sésane, près de la frontière nord-est, qui était compris auparavant dans la province de Stung-Treng et dépend aujourd'hui de l'Annam, renfermerait un gisement aurifère prospecté en 1894 par la mission Pelletier. Plusieurs habitants de la province de Siempang lavent le sable d'une petite rivière appelée Prek-Ampil, à une journée de Ban-Sramo, et recueillent des pellicules d'or au fond d'un baquet en forme d'entonnoir très évasé qu'ils agitent dans l'eau. On en ramasse également en quantité très faible par le même procédé dans la montagne Khla-Pou, à l'est de Ban-Kan-Chau.

Industrie

La principale industrie est la fabrication des pirogues et des rames, notamment dans les villages de Moulapoumok, Chentru, Sramo et Baké. Les Khas se livrent également à cette industrie, mais la fabrication annuelle ne dépasse guère quatre cents pirogues pour toute la circonscription. Les principaux acheteurs sont les Malais ; d'après les habitants, ce sont d'excellents clients qui ne cherchent jamais à déprécier la marchandise.

Avec le riz gluant ou le riz ordinaire les indigènes font, suivant un procédé très primitif, un alcool de qualité inférieure qui est entièrement consommé sur place.

Dans les villages de Senam-noï, Ban-khê et Ban-Houeï, ces deux derniers de la province de Siempang, se trouve de l'excellente terre à poterie qui sert à la fabrication de jarres et de marmites ; cette industrie, encore rudimentaire, pourrait être appelée à prendre un certain développement.

Les femmes indigènes tissent la soie et le coton pour confectionner les effets d'habillement de la famille, le sampot et la veste pour les hommes, le sin et l'écharpe pour les femmes ; elles fabriquent aussi dans plusieurs villages de l'intérieur de petites bougies en cire qui sont surtout données en offrande aux pagodes.

Indépendamment des pirogues et des rames, les Khas fabriquent des câbles en rotin très recherchés pour leur résistance, des corbeilles et des nattes d'une grande solidité, enfin divers objets de boisselleri e qui ont un certain cachet d'élégance.

Commerce général

Le centre commercial le plus important de la province est le chef-lieu, Stung-Treng, qui, par sa situation, marque sur le territoire du Cambodge la première étape où viennent naturellement aboutir les produits des territoires du Haut Mékong, d'Attopeu et des régions habitées par la population khas de l'est.

Un seul Français exploite les produits du pays, bois, rotins, pirogues et rames pour le compte de la Société Commerciale du Laos dont le siège est à Saigon.

Les Chinois échangent les marchandises suivantes: étoffes coloriées, cotonnades, paletots, tricots, ceintures, couronnes de fil de cuivre, assiettes et bols de toutes dimensions de fabrication chinoise, verroterie, étain, barres de fer, allumettes, sel et autres objets de peu de valeur, contre les produits du pays énumérés ci-après : cardamome venant d'Attopeu et de la région des Khas, ortie de Chine, rotins, peaux et cornes de cerfs, de bœufs et de buffles, coton, gomme laque, quelque peu de cire et autres produits sans grande importance.

Deux Chinois débitent du bois, mais n'en font qu'un tout petit commerce.

En général, tous ces Célestes ont leur domicile au chef-lieu ; deux d'entre eux sont allés récemment s'établir à Siempang.

Les Laotiens et les Cambodgiens emploient également vis-à-vis des Khas le système des échanges.

Des Birmans, des Siamois et des Laotiens venus des provinces du Nord se rendent chaque année dans la région de Moulapoumok et du Darlac pour y acheter des éléphants, principalement ceux qui viennent d'être capturés et qu'ils ont à bas prix. La chasse des animaux a lieu pendant la saison sèche ; un droit fixe de 250 piastres frappe, au Cambodge tout éléphant destiné à l'exportation.

Enfin, une soixantaine de Malais montent tous les ans, à la saison des hautes eaux, pour acheter aux Laotiens des amarres en rotin. Ils consentent des avances en argent aux indigènes et reviennent prendre livraison à la saison suivante. Aucun d'eux n'est domicilié dans la province.

Une assez faible quantité de riz et de paddy est importée chaque année à Stung-Treng, provenant principalement d'Attopeu. Les chiffres

d'exportation pour 1904 sont les suivants : cardamome 3.548 k. 400 et ortie de Chine 22.191 k. 600.

Les moyens de transport à l'intérieur sont : la pirogue, la charrette à bœufs et l'éléphant, ces deux derniers relativement peu employés.

La Compagnie des Messageries Fluviales dessert Stung-Treng, où elle a une agence, par chaloupe à vapeur ou par pirogue, suivant la saison ; elle assure le transport des dépêches postales sur la ligne du grand fleuve.

CHAPITRE III

Géographie historique et politique

Histoire locale

La province de Stung-Treng, détachée du Laos pour être incorporée au Cambodge par arrêté du 6 décembre 1904, avait déjà fait partie anciennement du royaume khmer. D'après la tradition et les écrits des pagodes, un chef de bonzerie de Vientiane, nommé Khòng-Samek, aurait quitté son pays au commencement du dix-huitième siècle avec l'intention d'aller créer des provinces dans les régions du bas. Il était accompagné de plusieurs personnes dont les deux plus connues sont Xieng-Penh, ancien élève bonze, et Saï-Sisamont.

Arrivé à Bassac, il y installa Saï-Sisamont, qui fut le premier chau-muong (gouverneur) de ce pays. Continuant sa route, il s'arrêta au village de Sa-Tung-Teng (Stung-Treng), où il se mit en relations avec les habitants, puis il descendit le fleuve jusqu'à l'emplacement actuel de Phnom-Penh. Ce fut là le terme de son voyage. Avant de regagner son pays, il demanda au Roi du Cambodge l'autorisation de bâtir une tour. Ce monument, qui existe encore aujourd'hui, donna son nom à la ville : on l'appela Phnom-penh (des mots cambodgiens *Phnôm,* montagne, et *Penh*, nom de la femme qui, d'après la légende, offrit le sommet de la tour).

Durant son voyage de retour, Khòng-Samek éleva à Sambor une grande statue en terre du Bouddha ; il fabriqua, en outre, la partie inférieure d'une autre statue, plus petite et en bronze, qu'il emporta à Sa-Tung-Teng. Il la laissa inachevée dans ce village sous la garde de Xieng-Penh. Il se rendit ensuite à Vientiane, y termina la partie qui manquait à la statue et revint compléter son œuvre. Ce Bouddha

reçut le nom de Pha-Ong-Sène ; les habitants l'avaient en grande vénération ; plus tard, les Siamois devaient le transporter à Bangkok.

Xieng-Penh alla demander au roi du Cambodge la reconnaissance officielle de la province de Sa-Tung-Teng par ses états ; il reçut le titre de Somdet-Pha-Oudone, chau-muong de Sa-Tung-Teng, et paya tribut au Cambodge pendant trois ans. Puis, désirant son indépendance, il alla se fixer à Ban-Houeï Tabok, sur la Sésane, et en dernier lieu, à Ban-Lom, au confluent de la Sésane et de la Srépok. Après six ans d'absence, il revint à Sa-Tung-Teng, où son frère Pha-Si-Soï le rejoignit et lui succéda. A la mort de ce dernier, Boune-nha-Sane, fils de Xieng-Penh et troisième chau-muong du pays, fit sa soumission au Siam. C'est à partir de cette époque que Sa-Tung-Teng fut appelé Xieng-Teng, du prénom Xieng de son premier chau-muong et de la terminaison Teng du nom primitif de la province. Boune-nha-Sane reçut du roi de Siam le titre de Pha-Sisoulat, chau-muong de Xieng-Teng.

Depuis Xieng-Penh jusqu'à nos jours dix chau-muong se sont succédé dans un intervalle de 182 ans.

Les Siamois étendirent de plus en plus leur influence sur le Bas-Laos et furent bientôt les maîtres du pays. La cour de Bangkok percevait tous les trois ans un tribut de fleurs d'or et d'argent ; et, dans la province, deux commissaires siamois étaient installés, l'un à Stung-Treng, l'autre à Siempang.

Le traité de 1889 avec le Siam semblait devoir mettre un terme aux empiètements incessants de ce pays sur des territoires relevant de nos protégés et reconnaître enfin notre influence définitive sur le Mékong. Mais le Siam respecta peu cet acte.

En 1892, pour rendre plus effective notre action sur le Bas-Laos, une agence commerciale fut installée à Stung-Treng ; ce poste fut géré par M. de Coulgeans, commis principal des Postes et Télégraphes (1).

Et, à la suite des agissements des Siamois sur la rive gauche du Mékong, le Gouvernement de l'Indochine se décida à agir vigoureusement. Une série d'opérations se poursuivit alors au Nord du Cambodge, sous la direction de M. Bastard, vice-résident de la région.

---

(1) M. de Coulgeans est décédé vice-consul de France à Battambang.

Dans une marche rapide, une compagnie de tirailleurs annamites, commandée par le capitaine d'infanterie coloniale Thoreux, occupa Stung-Treng, en avril 1893, que le commissaire siamois et sa faible escorte abandonnèrent en toute hâte. C'est avec M. Bastard que commence la série des administrateurs français de cette province, dépendant d'abord de la Cochinchine, puis érigée en commissariat du Laos, et enfin en résidence du Cambodge, par arrêté du 6 décembre 1904, à compter de sa réincorporation à ce dernier pays le 1er janvier 1905.

A la même date, le territoire de Siempang, qui relevait du commissariat de Khong, fut rattaché à la province de Stung-Treng. Quelques villages cambodgiens s'y trouvent disséminés, mais la plus grande partie des habitants de cette région est composée de Laotiens et de Khas. Un poste administratif a été récemment installé à Siempang; il doit être prochainement transféré à Moulapoumok, sur la Sésane.

Ce dernier village, connu dans le pays sous le nom de Ban-Venne-Saï, est situé à proximité de diverses tribus khas très peuplées et composées de gens robustes et travailleurs qu'il s'agit de gagner de plus en plus à notre influence. Elles reconnaissent toutes notre autorité. A la frontière de l'Est se trouvent quelques Djarais, également soumis, mais dont l'humeur plus indépendante et plus belliqueuse nécessite de la part de l'administration beaucoup de prudence et de douceur.

Voici comment s'explique l'origine du nom de Moulapoumok, ou, d'après la dernière orthographe, Moulpamok, donné au village de Ban-Venne-Saï.

Un ancien chau-muong laotien de Moulapoumok, village situé au-dessus de Khong, sur la rive droite du grand fleuve, était venu, il y a quelques années, s'installer avec de nombreux clients à Tha-Kalane, sur la rivière Sésane. Il s'appelait Pha-Vongsa-Soradet et il mourut à Tha-Kalane, après cinq ans de séjour.

Vers 1898, un autre mandarin laotien ayant le titre de Pa-phak-Di créa un peu au-dessus de Tha-Kalane, de concert avec un parent du roi de Bassac, le Chau-Tham, un village qui fut appelé Ban-Venne-Saï par les indigènes et Moulapoumok par les Français, du nom du pays d'origine de Pha-Vongsa-Soradet.

Ce nouveau village s'est rapidement développé ; il s'étendra dans quelques années jusqu'à Tha-Kalane.

Le Chau-Tham et le Pha-phak-Di exercent une grande autorité sur les tribus khas du Nord et de l'Est ; ce sont des auxiliaires précieux pour l'extension de l'influence française dans le pays, des intermédiaires sérieux et dévoués entre l'administration du Protectorat et les populations de ces régions particulièrement délicates à surveiller.

Lieux détruits. — Monuments

Les lieux détruits qui se trouvent dans la province sont sans importance. Quelques vestiges d'anciennes pagodes avec de rares inscriptions en caractères laotiens presque totalement effacées, existent dans les lieux dits d'Houeï-Toung, Houeï-Lico et Houeï-Chaba ; enfin, dans les environs de Stung-Treng, on rencontre des vestiges de trois espèces de pagodes dont presque tous les matériaux ont été employés par les bonzes eux-mêmes à construire les deux nouvelles pagodes du chef-lieu. Ces divers vestiges ne présentaient, paraît-il, aucun caractère intéressant : ils formaient simplement un éboulis de briques entièrement recouvert par la végétation et où s'étaient créés des nids d'animaux nuisibles et dangereux. En fait de monument, aucune construction digne de ce nom n'existe dans la province.

CHAPITRE IV

Statistique administrative

La province comprend les territoires de Stung-Treng et de Siempang.

A sa tête est placée un administrateur-résident ; il est assisté d'un chancelier, d'un percepteur et d'un garde principal qui commande le détachement de 40 gardes indigènes chargés d'assurer la police de la circonscription.

Un poste administratif est installé à Siempang. Le chef de poste a sous sa surveillance tous les villages du territoire de ce nom et ceux relevant de l'autorité du Phak-Di de Moulapoumok (Ban-Venne-Saï), mandarin laotien, qui a été récemment nommé balat par le roi de Cambodge.

L'Administration indigène, placée sous le contrôle du résident, comprend, au chef-lieu de la province, un gouverneur, un balat, un sophéa, un yokebat ; à Siempang, un balat et enfin un balat également à Moulapoumok (Ban-Venne-Saï), ce dernier chargé plus spécialement de l'administration dans la région des Khas.

Les mandarins ont les mêmes attributions que ceux des autres provinces du Cambodge.

Un bureau des Postes et des Télégraphes, relié avec le Laos et la Cochinchine et ouvert à toutes les opérations postales et télégraphiques, est installé au chef-lieu. Il comprend un commis-receveur et un surveillant européens, un télégraphiste annamite et un planton indigène.

Une recette des Douanes et Régies y fonctionne depuis le 1er avril 1905. Elle est gérée par un commis-receveur, assisté d'un préposé européen, d'un secrétaire interprète annamite et de quatre gardes indigènes.

Enfin, l'administration des Travaux Publics y est représentée par quatre agents européens, un conducteur et trois surveillants, qui sont spécialement affectés au service de la navigation (subdivision du bief inférieur du Mékong).

Industriels et colons

Aucun industriel ni aucun colon ne réside dans la province.

Population française et indigène

La population française, presque toute domiciliée au chef-lieu, est de dix-sept personnes.

La population indigène est très clairsemée. Sur une superficie de 19.600 kilomètres carrés on ne compte que 38.000 habitants environ, soit une moyenne de 2 habitants par kilomètre carré.

Elle se compose de Cambodgiens et de Laotiens au nombre de 15.000 et de 23.000 Khas dont les principales tribus sont celles de Phaos et des Tam-pouen, auxquelles il faut ajouter des Khas-Lamam, des Khas-Kavet et quelques Khas-Tialaï soumis.

Enfin, la population étrangère, peu nombreuse et résidant presque toute au chef-lieu, se compose de 100 Chinois et de 100 Annamites.

Cambodgiens et Laotiens. — Les Cambodgiens et les Laotiens sont généralement installés sur les grands cours d'eau ; ils s'adonnent à la culture des rizières; dans les jardins situés le long des berges, ils cultivent quelques pieds de tabac, de bétel, de coton, etc., mais pour leurs besoins seulement. Ils s'adonnent encore au trafic, à la pêche et à la chasse, un certain nombre d'entre eux à la conduite des pirogues et des radeaux.

Ayant peu de besoins, habitant un pays à végétation luxuriante, abondamment pourvu de produits de cueillette, le Laotien est forcément paresseux ; il l'est plutôt par indifférence que de parti-pris. Il ne comprend pas l'intérêt ni l'utilité d'un effort régulier et prolongé au delà de ce qui est nécessaire pour lui assurer l'existence quotidienne.

Paresseux, doux, aimable, gai, tel est résumé le caractère du Laotien.

Les Khas — Les Khas, eux, au contraire, habitent les régions élevées vers les sources des petites rivières. Leurs principales occupations sont la culture des rizières, la chasse, la pêche, la construction de pirogues qu'ils vendent aux Malais et aux Chinois.

Ils occupent leurs loisirs à confectionner de nombreux objets de vannerie ou de boissellerie qui ont un certain cachet d'élégance et assez de finesse. Ces objets servent de produits d'échange.

Plus viril et plus courageux que le Laotien, le Khas ne travaille cependant, que pour se procurer ce qui lui est strictement indispensable. Habitué à vivre en pays élevé, il ne peut se résoudre à rester longtemps dans les vallées inférieures qui, dit-il, sont malsaines pour lui.

Les Annamites, peu nombreux, comme il a été dit, sont employés par les européens et les différentes administrations et entreprises comme domestiques ou ouvriers charpentiers, maçons, forgerons, scieurs de long, etc.

Les Chinois trafiquent avec les indigènes ; ils leur vendent des tissus, des cotonnades et autres objets de fabrication européenne. Ils achètent les produits locaux tels que le cardamome, le coton, les peaux,cornes, etc., qu'ils exportent à destination de Phnom-Penh ou de la Cochinchine.

Pendant la saison des hautes eaux, des Malais viennent en assez grand nombre acheter aux Khas pirogues et rames, en échange desquelles ils leur donnent des objets en cuivre ou en fer, des cotonnades et de la verroterie.

En général, les indigènes habitant la province sont très hospitaliers vis-à-vis de l'étranger et surtout de l'européen qui reçoit partout bon accueil.

Organisation scolaire

Une école franco-laotienne, où les éléments de la langue française sont enseignés, fonctionne au chef-lieu. Elle est fréquentée par une vingtaine d'indigènes que dégrossit de son mieux un interprète annamite de la résidence ; ce qui est insuffisant comme enseignement. Les élèves les plus intelligents devraient, dès qu'ils savent lire et écrire couramment, être envoyés à Phnom-Penh ou à Saigon où ils continueraient à étudier pendant deux ou trois ans, pour se

perfectionner dans la connaissance de notre langue et y acquérir quelques rudiments scientifiques.

L'enseignement indigène est entre les mains des bonzes. Les fils de bonne famille vont s'instruire à la pagode. Mais la pagode instruit peu. A peine y compte-t-on une centaine d'élèves auxquels on apprend à lire, écrire et réciter des prières rituelles en laotien.

Chrétienté

Il n'y a pas de chrétienté dans la province de Stung-Treng.

La situation économique actuelle de la province et son avenir peuvent se résumer en quelques mots.

Son territoire, dont un tiers environ est cultivable, n'est plus ou moins régulièrement cultivé que sur un sixième au plus de sa superficie totale. La population y est très clairsemée. Les voies de communication, cours d'eau exceptés, y sont pour ainsi dire à l'état de projet, et l'outillage économique y est à peu près nul. L'industrie ne s'y est pas développée ou presque pas, depuis notre occupation. Les richesses forestières y sont grandes assurément mais, leur exploitation en est difficile faute de main-d'œuvre, de voies de communication dans l'intérieur et de moyens de transport. La tranquilité y est absolue.

Malgré les faibles moyens dont dispose la province, on travaille, tous les ans, à l'amélioration des routes ou plutôt des sentiers existants. L'augmentation de la population indigène a été et est toujours l'objet de toute l'attention de l'Administration qui a réussi, grâce à des efforts constants, à produire un relèvement des chiffres constatés au début, soit par l'immigration, soit par la lutte victorieuse contre la mortalité infantile, soit par d'autres mesures d'hygiène, de prévoyance, d'assistance médicale, mesures encore insuffisamment appliquées. L'enseignement n'y est pas assez diffusé et cependant la population ne demande qu'à s'instruire. Une seule école, tenue par un interprète de la résidence, fonctionne au chef-lieu, mais il faudra l'agrandir, et un bon instituteur indigène d'abord, en attendant mieux, devra y enseigner, avec notre langue, notre histoire, quelques rudiments scientifiques et des notions de choses pratiques ; enfin, le possible devra être fait pour le relèvement moral et intellectuel de l'indigène.

La mise en valeur du sol, des produits naturels et le développement commercial, sont subordonnés, à n'en pas douter, à l'immigration chinoise-annamite, et celle-ci ne se produira que si la province est reliée avec la Cochinchine au moyen d'une route directe permettant d'effectuer un transport rapide et facile. Aussi y aurait-il nécessité urgente à construire une bonne route carrossable de Thudaumot à Stung-Treng, route depuis longtemps projetée et dont l'itinéraire a été levé, au commencement de 1894, de Thudaumot à Kratié, par MM. les Administrateurs Outrey et Fourestier, et de Kratié à Stung-Treng, par M. l'Administrateur O. de Calan. Là est l'instrument qui contribuera puissamment à sortir cette province de son isolement et de sa torpeur en lui apportant une part de cette vie intense qui fait la fortune de la Cochinchine et dont Stung-Treng a tant besoin.

Divisions administratives

PROVINCE DE STUNG-TRENG. — TERRITOIRE DE SIEMPANG

1° Province de Stung-Treng

Population :

Européens	16
Laotiens	9.000
Cambodgiens	400
Khas	29.864
Annamites	100
Chinois	100

Villages

Laotiens : 47. Inscrits : 1229.
Khas soumis : 167. Inscrits : 4691.

2° Poste administratif de Siempang

Population :

Européen	1
Laotiens	5.000
Khas	1.236
Cambodgiens	600

Villages

Laotiens : 20. Inscrits : 924.
Khas soumis : 24. Inscrits : 390.

Gabriel Noll

DE SAIGON AU TONKIN

Par la Rivière de Canton

(Suite)

DE SAIGON AU TONKIN

Par la Rivière de Canton

(Suite)

CHAPITRE IV

CANTON

Le bateau qui va de Hongkong à Canton quitte l'embarcadère vers dix heures. Mes amis m'ont accompagné jusqu'au quai, et maintenant je rêve sur le pont, tandis que l'hélice bat l'eau de son mouvement monotone. Les passagers chinois sont entassés dans l'entrepont, cherchant quelque coin pour dormir ; une vague rumeur parvient par moments jusqu'à mes oreilles, comme d'un bétail qui, par à-coups, s'agiterait dans l'étable. Sont-ce des plaintes ? Sont-ce des disputes ?

Bah ! peu m'importe ! Par cette belle nuit d'hiver, je regarde de mes deux yeux Hongkong la belle, qui s'enfuit au loin. Des milliers de lumières piquent le flanc de la montagne de leurs taches dorées qui marquent, chacune, un cottage, un foyer, une famille réunie sous la lampe, passant gaiement la veillée, en devisant avec humour. A cette heure accalmée, la paix du home me fait envie !

Acagnardé dans mon fauteuil d'osier, j'ai le loisir de me bercer l'âme et de songer à tous ceux que je laisse à Hongkong. Ces dix jours ont passé comme en un rêve. Dans ce pays qui m'était étranger, j'ai retrouvé pourtant des amis, rencontrés déjà sous d'autres latitudes, qui m'ont accueilli avec tant d'affection que, maintenant, à nouveau, je ressens l'abominable impression d'isolement et de tristesse que nous connaissons si bien, nous autres, aux jours des

grands départs. Quand donc mon cœur usé, épuisé, ne voudra-t-il plus vibrer au gré des circonstances, et faudra-t-il payer rançon au prix de l'ultime voyage, pour être définitivement guéri ?

Sur la mer limpide nous glissons sans heurt. L'île disparaît au loin ; avec le grand fanal qui se dresse au sommet du pic, on dirait un vaisseau gigantesque s'évanouissant dans la nuit. Nous croisons des barques de pêche, qui nous hèlent gaiement au passage ; nous laissons les lumières de Kaulon à notre droite, puis nous entrons dans le chenal, où nous avons quatre-vingts milles à faire avant d'arriver à Canton.

Ce voyage n'est pas sans présenter quelque danger, paraît-il, et j'ose à peine en croire mes yeux, quand le capitaine me fait voir les plaques de blindage dont il a revêtu sa passerelle de commandement. Dans sa cabine, à côté même de ses cartes, s'étalent trois revolvers Mauser, et il me dit qu'un jour, c'est à ces armes qu'il dut son salut.

Quelques mois auparavant, une bande de pirates avait accosté son navire, et déjà grimpaient sur le pont les plus audacieux, quand, heureusement, il en put abattre deux d'un coup de pistolet. Les autres ne demandèrent pas leur reste et descendirent plus vite qu'ils n'étaient montés.

La guerre civile, avec son cortège de crimes et de misère, porte ses fruits. Les paysans, ruinés, exaspérés, désespérés, cherchent à sauver leur vie comme ils le peuvent. Sur tout le fleuve, sévissent les jonques pleines de pirates. Malheur aux pauvres voyageurs qui s'aventurent dans ces parages ! S'ils sont sans défense, c'est le pillage toujours et souvent la mort. Allons ! mon voyage offrira plus d'intérêt que je n'osais l'espérer (1).

Ces confidences ne m'empêchent point de dormir, et vraiment les cabines du *Charles Hardoum* sont confortables, car je ne fais qu'un somme jusqu'à l'heure du réveil ; le servant frappe à ma porte : « Monsieur, c'est Canton ».

Dans l'aube rougissante, je monte en frissonnant sur le pont. Shamin — le banc de sable — la banlieue européenne de Canton

---

(1) En mai 1913, le *Tai-On*, bateau portant pavillon anglais et faisant le service de Canton, fut piraté à vingt milles de Hongkong. Cinq passagers chinois qui voulurent se défendre, furent tués.

est devant moi, étalant ses quais uniformément gris et le squelette de ses arbres dénudés. Les canonnières des puissances reposent paisiblement, ancrées devant leurs consulats, et justement le clairon japonais qui éveille son monde, égrène avec une lenteur désespérante les notes si gaies et si alertes de notre réveil français.

Le flot des sampanières s'est rué à l'assaut de nos bagages ; mais il faut attendre le bon plaisir de ces messieurs de la douane, qui, par une singulière ironie, ont reçu du gouvernement chinois consigne de vérifier si nous ne débarquons pas un ou deux revolvers : la précaution est d'une utilité douteuse, car chaque jour des chaloupes débarquent plus ou moins clandestinement des chargements entiers réservés à l'armement des pirates.

J'aborde et je vais tout droit au petit hôtel français. Mais quoi ! tandis que notre concession se pare du sourire des fleurs et de la fraîcheur des plantes vertes, la concession internationale apparaît, à gauche, hérissée de barricades coupées par la gueule menaçante des meurtrières.

Pour accentuer encore le contraste, j'aperçois une section des *gunboats* anglais qui s'exerce à la manœuvre des mitrailleuses au pied d'une barricade, et de l'autre côté, les matelots de l'*Argus* et de la *Vigilante*, qui étudient placidement l'art difficile de transformer les essais au foot-ball. Ce sont là les mystères de la politique ; demain m'apportera la clef de l'énigme.

J'ai tôt fait de connaître Shamin, triste séjour où tout être normalement constitué périrait infailliblement de neurasthénie, si les lois charitables du transformisme n'appropriaient au plus vite les organes à la fonction.

L'île minuscule, entourée d'un canal de dix mètres qui la sépare de la ville chinoise, et d'un bras plus important de la rivière, où dorment les canonnières, est traversée de bout en bout par deux rues parallèles. Dans l'une de ces rues s'alignent les maisons de commerce, et toute firme se croirait déshonorée, qui n'étalerait, écrits en lettres d'or sur des plaques de marbre, les noms de quelques grandes maisons d'Extrême-Orient : Hall et Holtz, Jardin's Mathison, Arnold Carlbert, Carlowitz, Pacific-Mail, Messageries Maritimes, et tant d'autres noms fameux qui brillent à la quatrième page des quotidiens du Far-East et qui sont synonymes d'audace et de sagesse.

Sur l'autre rue, s'échelonnent les consulats, les courts de tennis et

les jardins publics ; plus loin encore, c'est le *bund* où, tous les soirs, les couples sans entrain viennent faire les cent pas ; et cette métaphore dépasse à peine la vérité, car il n'y a guère plus de deux ou trois cents pas à faire sur cette promenade exiguë où l'on tourne en rond comme des écureuils dans une cage.

Au delà du canal, s'aperçoit la masse grouillante des Chinois qui courent à leurs occupations. Là, c'est la vie, c'est l'espace, c'est le pittoresque de l'imprévu et de l'aventure. Ici, c'est l'horrible désespérance des jours qui coulent toujours pareils aux autres. Et pour séparer la ville exubérante de la ville dormante, deux ponts barricadés dressent leur apparent obstacle. De jour, une police sino-européenne laisse passer sans difficultés jaunes et blancs, pourvu que les jaunes ne soient pas armés d'une façon apparente ; mais la nuit, quand la trompette chinoise a sonné son lugubre couvre-feu, la porte ne s'entr'ouvre qu'au signe de ralliement.

Ridicule défense d'une ville où cinq cents Européens se serrent les uns contre les autres sous la menace d'une population grondante et terrible, qu'un mot, qu'un geste lanceraient dans un moment sans que rien ne puisse l'arrêter.

Mais plus efficaces que ces semblants de barrière, plus efficaces que le canon des petits bâtiments qu'on aperçoit à travers les arbres, apparaissent, au sommet des consulats, les pavillons internationaux tout grand déployés. Ils flottent crânement dans l'azur, et dans leurs plis, c'est la force, c'est la puissance, c'est la menace de la vieille et redoutable mère Europe, qui veille sur ses enfants. Quand le vent des injures et des colères asiatiques passe en soufflant sur Shamin, les drapeaux claquent au vent, et déjà, au froissement de l'étoffe, les oreilles ont perçu le cliquetis des baïonnettes accourues des quatre points cardinaux, le bruit des canons terribles qui réduiraient la ville en cendres ; et le vent s'apaise, la tempête se calme, la tranquillité renaît. Voilà où est la force de Shamin, et non point en ses barricades enfantines et quasi-ridicules !

Ne pensez pas que les habitants de Shamin se sentent à l'étroit dans leur petit cercle : combien peu d'entre eux connaissent vraiment la ville de Canton, ses environs et ses promenades pittoresques ! Il n'est pour les gens de Shamin qu'une promenade qui vaille

la peine d'être faite : c'est celle qui conduit de l'office aux courts de tennis et de là au club international.

Les étrangers nous reprochent nos cafés, avec leurs lumières, leurs terrasses, leurs joueurs de manille, leur bruit et leur laisser-aller. Mais combien je préfère ces cafés, bourgeois ou populaciers, à ces clubs sélects et confortables, — si confortables qu'on ne veut plus en sortir,— où tout tranquillement les intelligences se perdent.

De onze heures et demie à une heure le matin, et le soir de six heures jusqu'à huit heures, se presse autour du gigantesque bar tout ce que la ville contient de commerçants habiles, de banquiers avisés, d'hommes d'affaires entreprenants ; et les gin-cocktails succèdent aux whisky-soda, puis les sherry-brandy aux gin-cocktail, sans qu'on semble s'apercevoir de la formidable dose d'alcool qu'on ingurgite.

Mais les figures deviennent cramoisies, les conversations s'animent ; le bruit grandit peu à peu, et tel honorable représentant de la communauté britannique donne enfin, tous les soirs, des signes d'une ébriété non équivoque.

C'est en vain que tous ces gentlemen, prenant pour excuse la fatigue d'une longue journée passée à l'office, allèguent qu'ils se réunissent ici pour continuer plus gaiement leur travail, et qu'à trinquer jovialement à la ronde, on brasse plus rondement les affaires. Le résultat n'en apparaît pas moins déplorable pour tous ceux qui veulent bien le voir.

Et quand on oppose la froide dignité des mœurs anglo-saxonnes à la pétulance indisciplinée de nos habitudes françaises, on en tire argument pour nous jeter la pierre et crier haro sur les Français, je proteste et je me demande si cette bonne gaieté gauloise, qui s'en va par les chemins lutinant sur son passage, égratignant au hasard des bons mots, de ses pointes et de ses médisances, perdant parfois son décorum et jetant son bonnet par dessus les moulins, ne vaut pas mieux que toute la pudibonderie saxonne, qui s'enivre à domicile et qui s'effondre entre les mains des laquais payés pour remporter, *at home*, les gentlemen ivres-morts ?

Foin des manies et des engouements ridicules ! Que les autres s'amourrachent de l'étrangère ; moi je reste fidèle : j'aime mieux ma mie, au gué ! j'aime mieux ma mie !

Dans une grande chambre toute pleine de livres et que le gai soleil d'hiver emplissait de ses rayons, M. le consul Beauvais compulsait ses dossiers quand je fus introduit près de lui. Sur le balcon, dans une immense volière, une centaine de petits oiseaux gazouillaient en se démenant, et des roses épanouies exhalaient leur odeur à travers les fenêtres ouvertes.

Entre ses livres, ses oiseaux et ses fleurs, le visage encadré de sa grande barbe blanche, M. Beauvais m'est apparu comme une vieille connaissance, et soudain tout émerveillé, je me suis disposé à écouter par sa bouche les conseils de prudence et de modération que le professeur Bergeret donnait à ses disciples, au bon temps d'Anatole France.

Je n'ai pas été déçu. Dans nos longues conversations, M. Beauvais m'a parlé avec une douce bonté de tous les événements qui excitaient ma curiosité pétulante. Il a mis à mon service les profondes connaissances qu'une vie passée toute entière en Extrême-Orient lui a values. Il m'a entretenu avec une douce indulgence des petites intrigues et des petites comédies qui se jouent dans la coulisse et j'ai compris tout ce qu'il y avait de sage et d'habile dans sa modération, dans son calme et dans sa prudence. J'ai compris, à son exemple, cette vieille définition de la diplomatie, que j'ai lue je ne sais où : « La diplomatie, c'est l'art de ne pas s'emballer ».

En voici une démonstration.

Aux premiers jours de la Révolution chinoise, quand les insurgés enthousiastes faisaient la chasse aux Mandchous apeurés, grande fut l'agitation dans la colonie européenne. Les uns parlaient d'abandonner Shamin et de se retirer à Hongkong ; les autres demandaient qu'on appelât au plus tôt des renforts et qu'on se mît en mesure de résister aux attaques.

Les consuls tinrent donc conseil, et ces messieurs décidèrent d'élever des barricades, de faire débarquer l'équipage des vaisseaux de guerre et de se tenir prêts à toute éventualité.

C'est pourquoi l'on construisit les remparts qui m'avaient intrigué.

Mais notre consul, qui, renseigné par ses agents, savait que les insurgés ne craignaient rien tant qu'une intervention étrangère, qui, d'autre part, avait reçu l'assurance qu'un fort détachement révolutionnaire veillerait constamment sur la concession française, défendit formellement qu'on élevât sur son territoire de ces forte-

resses ridicules, beaucoup plus aptes à provoquer les entreprises des rebelles qu'à retenir leur élan.

Les événements lui donnèrent complètement raison.

La révolution fut victorieuse, mais prit bien garde de tenter la moindre agression contre les étrangers. Les consuls en furent donc pour leur belliqueuse initiative et ne surent longtemps comment réparer l'effet déplorable qu'avaient produit leur défiance et leur hostilité.

Je demandai ensuite à M. Beauvais ce qu'il pensait de la révolution et s'il estimait que les leaders cantonnais auraient assez de vigueur pour mener leur barque jusqu'au port. Je lui dis l'enthousiasme de mes amis de Cholon pour le grand Sun-Yat-Sen, pour le gouverneur Fon-han-min, pour le généralissime Chang-kouan-Min et tous les glorieux députés, quittant leurs familles pour légiférer et sauver la patrie.

Le consul me regarda, sourit d'un doux sourire, puis, compulsant quelques notes, il m'instruisit en ces termes :

— Il ne faudrait pas croire que Sun-Yat-Sen est dans la vie privée le surhomme que nous dépeignent ses admirateurs. Voici quelques coupures de journaux qui racontent une bien réjouissante aventure dont il fut le héros :

« Madame Sun-Yat-Sen étant déjà d'un certain âge et d'un charme médiocre, le grand homme sentit diminuer le violent amour qui, jadis, avait fait battre son cœur ; mais comme la nature ardente échauffait encore son sang, il s'émut, par contre, au sourire d'une belle petite, dactylographe de profession, dont il fit d'abord son secrétaire, puis sa maîtresse.

« Voilà donc le délicieux bijou passé du bureau jusqu'au lit du seigneur, et par contre l'épouse légitime reléguée dans l'ombre des communs. Qui ne fut pas contente ? Ce fut l'épouse, qui fit du tapage, bouscula quelque peu le tribun et s'en fut trouver son frère Sun-Mi.

« Or, le nommé Sun-Mi n'était pas content non plus, car sur une demande qu'il avait adressée à son frère, Sun-Yat-Sen lui avait aimablement répondu qu'il n'avait pas fait la révolution pour donner des places aux imbéciles.

« L'accord fut donc facile entre l'épouse outragée et le frère humilié, et bientôt un violent factum, signé de la femme, paraphé du

frère, instruisit des querelles intestines de la famille la population cantonnaise qui rit sous cape,mais fit semblant de s'indigner. Aussi, quand Sun-Yat-Sen, toujours accompagné de sa dactylographe, vint en grande pompe assister au *Te Deum* chanté en son honneur à la cathédrale de Canton, il recueillit plus de quolibets que d'acclamations.et c'est ainsi que s'écroule la réputation des grands hommes».

Mais ne croyez pas, continua mon bon maître, que les députés aient davantage donné l'exemple de la vertu et du désintéressement. Un jour, l'un d'entre eux, montant à la tribune, s'élève avec la dernière violence contre l'horreur de la polygamie. Il tempête, il fulmine.

« C'est une infamie, s'écrie-t-il ; l'honneur de la Chine est engagé ; il faut à tout prix abolir cette coutume barbare ». Puis, s'épongeant la face, il descend. Ses collègues l'arrêtent au passage et le félicitent ironiquement.

« Mais qu'avez-vous donc, mon cher ! N'auriez-vous pu, par hasard, trouver une épouse seconde ? — Quelle erreur, Messieurs ! j'ai déjà six femmes et je songe à en prendre une septième. Mais ne faut-il pas prononcer à la tribune de pareils discours pour l'éducation de la multitude ? »

Enfin, les journaux de cette semaine sont remplis du dernier scandale de la Chambre. C'est l'aventure d'une jeune députée au Parlement de Canton, qui faisait résonner les échos du bruit de ses motions vertueuses et pudibondes. Les gardes du palais l'ont surprise au moment délicat où, revêtue de sa seule chemise, elle s'échappait furtivement de la chambre d'un de ses collègues masculins.

Voyez-vous, termina le consul. ne vous en laissez pas accroire, et réservez votre opinion jusqu'à plus ample informé. Vous êtes à bonne place maintenant ; voyez, écoutez, et alors même que vous aurez bien observé, réservez encore votre opinion, car la vérité n'a rien d'absolu, et il est si facile de se tromper.

*
* *

Le jour suivant, je pris un palanquin et je m'en fus à la « maison de pierre », comme disent les Chinois, à la cathédrale de Canton, disons-nous. Je n'avais pas oublié, en partant de Saigon, de

me munir des lettres qui m'accréditaient près des Pères Missionnaires, et je fus reçu à bras ouverts.

A l'abri de la cathédrale, qui dresse victorieusement dans les airs sa flèche élégante, les œuvres de toutes espèces fleurissent.

C'est l'Orphelinat des bonnes sœurs, c'est l'Asile pour les aveugles, c'est le Collège du Sacré-Cœur, et, dans toutes les cours, circulent des bambins, des femmes, des jeunes gens à la physionomie bien ouverte, qui vous saluent joyeusement parce que vous êtes Français, comme les Pères, leurs protecteurs et leurs amis.

Car les Missionnaires de Canton veulent sans doute avant tout le triomphe de leur Dieu et la prospérité de leur ordre; mais encore ils sont Français et bons Français. Toujours, dans leurs paroles, revient la patrie, et les combats que, pour elle, il faut soutenir ici. Les Missionnaires ont conscience qu'ils tiennnent haut et ferme le drapeau du pays, et c'est vrai. Aussi bien, dans ces pays, il n'y a pas de catholiques, point de protestants : il y a des Français, ou des Anglo-saxons, et nous le savons tous. On se bat autour du Christ, comme on se bat autour du drapeau. Mais la lutte est difficile pour nous, car pour exercer leur influence, les pères du Sacré-Cœur sont obligés d'apprendre l'anglais à leurs élèves : ils ne veulent pas apprendre la langue française, qui n'ouvre pas de débouchés.

C'est au Père Fourquet que l'on m'adresse quand je demande des renseignements sur la Révolution. « C'est l'homme, me dit-on, qui, certainement, connaît le mieux les dessous de la Révolution, car il en a surveillé le travail ».

Le Père est un partisan convaincu de la République, ou plutôt, comme son instinct de pilote l'avertissant que la dynastie Mandchoue s'écroulait, l'avait porté du côté de la révolution, il a pris une influence considérable sur les révolutionnaires. La République est un peu sa chose ; tout naturellement donc, il voudrait voir son triomphe.

Quelle belle place, dit-il, en caressant sa longue barbe, quelle place pourrions-nous prendre, si nous voulions franchement aider ces républicains désorientés, qui cherchent leur voie et sont prêts à se donner à ceux qui, les premiers, les prendront sous leur protection. Ah ! s'il n'avait tenu qu'à nous ! Mais c'est en vain que nous crions dans le désert ; toutes les nations prennent les devants.

L'Amérique, l'Allemagne ont déjà obtenu des gages, et notre diplomatie reste prudemment sur la réserve.

Le Ministre de France à Pékin avait pris l'initiative de fonder un comité franco-chinois, pour resserrer les liens qui doivent unir les deux républiques et pour faciliter les relations économiques des deux pays. Déjà, Tientsin et Shanghai avaient imité le mouvement. L'heure paraissait venue pour Canton. Déjà nous avions réuni nos partisans et, par l'intermédiaire du consul, nous avions fait pressentir le Ministre. Voilà trois mois que nous attendons une réponse. Vraisemblablement, nous l'attendrons longtemps !

Et pourtant, nous catholiques, nous sommes une force qui compte ; nous sommes une force sur laquelle on doit s'appuyer. Pour obtenir les voix de nos chrétiens, des candidats à la députation se déclarent nos partisans et ils s'engagent à nous soutenir.

C'est ainsi que nous avons obtenu d'être officiellement chargés des soins à donner aux lépreux du Kouangtung. Triste tâche, direz-vous ! Mais nous sommes heureux de l'accomplir pour l'amour de Dieu, et au surplus, elle nous vaudra de nouveaux prosélytes que notre dévouement convertira à la foi du seigneur.

Malgré notre bonne amitié avec les révolutionnaires, nous ne sommes pas moins, dès le début, déclarés les protecteurs des Mandchous et de ceux qui leur étaient indéfectiblement dévoués. Nous les avons recueillis dans nos asiles ; nous avons, pour eux, ouvert nos portes toutes grandes, comme la loi divine nous ordonnait de le faire. Mais nous y avons notre récompense, car plus de trente mille individus se sont enrôlés sous nos bannières, parmi lesquels, n'en doutez pas, nous trouverons beaucoup de catéchumènes.

Et c'est autant d'influence que nous gagnons à notre pays.

Que deviendra la république chinoise ? Je la crois viable et capable de résister aux germes de ruine qui déjà la travaillent. Nous l'appuierons de tous nos conseils, si ses dirigeants veulent les écouter. Quant au reste, la divine Providence y pourvoira. Nous n'avons pas le pouvoir de deviner ses desseins ».

*
* *

Après de telles paroles, j'avais hâte de lier connaissance avec le personnel du gouvernement républicain de Canton. Mes amis de Cholon m'avaient d'ailleurs amplement recommandé aux autorités

du pays, me dépeignant comme un ami dévoué de la nouvelle République, sans oublier toutefois de mentionner mes titres et qualités, pour renseigner les officiels et les avertir de taire ce qui devait m'être caché.

Je fis donc tenir une lettre à son excellence Fou-han-min, gouverneur du Kouang-tung, qui me répondit fort poliment, en protestant de son admiration pour mon noble pays, « berceau de toutes les révolutions », et en me donnant rendez-vous pour le jour suivant.

Le palais du gouverneur s'étale loin, bien loin, tout au nord, juste à l'opposé des concessions européennes. Pour y parvenir, il faut traverser en palanquin toutes les rues étroites, puantes, abominables, qui rendent le voyage si pénible. Tout à coup au coin d'une ruelle, c'est le yamen immense, demeure immuable des gouverneurs de Canton. Bâti suivant le modèle traditionnel, avec son triple portique et ses trois cours successives, il n'a rien de luxueux ni de grandiose.

Depuis quelques années, les insurgés l'ont pris comme but de leurs efforts. Par la bombe, par le fer et par le feu, comme des Russes, ils l'ont maltraité de cent façons diverses, et à côté du bâtiment qu'on vient de reconstruire en toute hâte, on aperçoit encore des pans de ruines calcinées.

A l'intérieur du yamen, c'est l'ordinaire train-train d'une caserne et d'une conciergerie. Les estafettes bottées s'y croisent avec les portiers, les plantons, les commis et si la ruche bourdonne, ce n'est pas parce qu'elle est pleine d'abeilles, mais bien plutôt de frelons empressés à se donner l'illusion du travail.

Je donne ma lettre de convocation, et, de suite, on m'introduit au parloir où le chef du bureau des affaires étrangères me fait prier de l'attendre. Le parloir ressemble beaucoup plus à un taudis qu'à un salon. Est-ce un effet de la simplicité des mœurs républicaines, ou plus simplement faut-il mettre son apparence sordide sur le compte de la baisse des fonds ? Toujours est-il que les cloisons, frêles planches de sapin recouvertes de papier peint à treize sous le rouleau, laissent filtrer tous les bruits. Ce n'est point là qu'on discute des secrets d'Etat... ni qu'on règle les pots de vin.

Je m'assieds et pour charmer les loisirs de l'attente, un valet m'offre une tasse de thé et un abominable cigare. Autour de moi circulent quelques extraordinaires plumitifs habillés à l'Européenne, bardés de lunettes, grands, maigres, efflanqués, les dents longues et

prêtes à mordre. Ce sont là les représentants des jeunes couches, qui n'ont pas encore eu leur part de prébende, et qui attendent aux écritures avant de passer dans la salle du festin.

Le Chef du bureau des affaires étrangères fait enfin son apparition. C'est un petit homme rondouillard et tout jeune, sortant de l'Université de Philadelphie. Il parle du nez comme un véritable américain ; il serre les mains avec une énergie incomparable ; il crie haut et m'accable de protestations pour me dire finalement que S. E. le Gouverneur vient d'être appelé chez S. E. le généralissime, qu'à son grand regret, elle ne pourra me recevoir aujourd'hui, qu'elle en est au désespoir et qu'elle me prie de revenir le jour suivant, si toutefois mes occupations me le permettent.

Le lendemain, je refais à nouveau la route abominable et je me présente au bureau des affaires étrangères. Prière d'attendre quelques instants : Son Excellence le Gouverneur achève de déjeuner avec un envoyé spécial de Monsieur Taft, professeur à l'Université de Philadelphie. J'attends et j'attends plus d'une heure. Ma patience ne saurait se lasser et j'aï enfin ma récompense : le cortège défile devant moi. L'Américain, flegmatique, immense, glabre et osseux, traverse le yamen à grandes enjambées, tandis qu'autour de lui trottine en jacassant toute une bande de jeunes Chinois, qui l'accablent de prévenances et de marques d'amitié.

Enfin, c'est le moment : Son Excellence le Gouverneur me fait dire qu'elle m'attend. Deux soldats, le pistolet au poing, me cueillent à la porte ; un huissier me précède et je suis conduit à travers les couloirs jusqu'au salon du Gouverneur. A chaque tournant, la voix gutturale d'une sentinelle armée réclame le mot de passe. Enfin, nous arrivons et je suis introduit.

Piètre salon ! Les fauteuils en reps vert alternent avec les canapés laqués blanc à dix-neuf francs quatre-vingt-quinze : c'est l'ordinaire mobilier d'une sous-préfecture de troisième classe qui ne se respecte guère. Aux quatre coins, des colonnes en faux porphyre supportent des bustes en terre cuite : Sun-yat-Sen, Le-Yuan-Hung, Hoang-Sing et Fou-han-Min lui-même. Enfin, j'entends un commandement et voici Son Excellence.

Oh ! la vilaine figure ! j'ai devant moi un petit homme maigriot, chaffouin, l'air fourbe et rusé ; ses dents sont gâtées ; au-dessus de sa lèvre, quelques poils se hérissent ; des lunettes à monture

d'or chevauchent son nez, et sa redingote noire, d'une coupe mal réussie, lui donne les allures d'un Nippon en grande tenue.

Mais quelle adresse dans ses discours ! Quelle habileté à conduire une conversation ! Il parle entre ses dents, d'une façon à peine distincte, en détournant les yeux, et souvent un sourire sardonique vient jouer sur ses lèvres et préciser sa finesse.

D'abord, nous échangeons les compliments nécessaires ; la France et la Chine sont deux sœurs, et c'est notre plus vif désir à tous que de voir des relations intimes s'établir entre les deux républiques !

Je dis que notre Ministre de Pékin entre résolument dans cette voie et que déjà sa politique et ses avis ont porté de bons fruits à Pékin, à Tientsin, à Shanghai, à Canton même, et qu'à Cholon mes amis et moi, nous rêvons d'établir une entente semblable s'appuyant sur les écoles et les établissements de commerce, pour faire de l'union franco-chinoise une œuvre vraiment utile et profitable.

Son Excellence acquiesce pleinement. Elle se félicite de nos bonnes dispositions, et je crois qu'enfin le moment est venu de dévoiler mes batteries : « Excellence, lui dis-je, une nation qui se respecte et qui veut se faire respecter doit avoir une armée forte et solide. Je sais que l'armée cantonnaise est un rempart qui met la république à l'abri des coups. Elle est un sûr garant de votre prospérité et de votre future grandeur. Mais j'aimerais à entrer dans le détail de vos institutions militaires, à voir quels furent vos progrès, pour qu'à mon retour je puisse rendre compte à mes chefs et augmenter votre réputation, en y ajoutant le prestige que confère une armée toujours sur ses gardes ».

— Mon cher monsieur, me répondit Son Excellence, qui me voyait venir depuis longtemps, vos bonnes paroles sont un précieux réconfort qui me récompense de mes peines ! Mais, hélas ! ne croyez pas que, malgré nos efforts, notre armée soit forte et puissante. A vrai dire, elle ne vaut pas la peine d'être vue et je serais honteux qu'un officier européen se donnât du mal pour l'examiner en détail. Ne croyez pas que nous mettions notre point d'honneur à avoir une armée forte et toujours prête. Nous sommes des pacifistes et nous n'envions pas l'auréole des nations qui tirent leur gloire du nombre de leurs canons et de la portée de leurs fusils ! »

Ainsi, nous avons pris position : autant je désire me rendre compte, autant mon interlocuteur tient peu à ce que je le fasse. Maintenant, nous mettons les politesses de côté ; la discussion s'échauffe et je réclame avec âpreté, car je ne suis pas venu à Canton pour le plaisir de changer d'air.

Je fais donc remarquer, non sans aigreur, qu'il est alors superflu de revendiquer pour la Chine une place dans le concert des puissances civilisées, si elle continue à se méfier de nous et à se conduire en barbare. Il faut choisir : ou rester dans la barbarie, ou se prêter aux usages et sacrifier à la courtoisie internationale.

— En Europe, dis-je, quand un officier se présente, muni de lettres de recommandation, pour visiter quelque garnison, non seulement les autorités militaires lui laissent toutes facilités, mais encore lui donnent un guide, elles se font une gloire de lui montrer les derniers perfectionnements, trop contentes si, de retour au pays, le visiteur rend compte à ses chefs que l'armée adverse est forte et puissante.

— Et si un officier chinois se présentait au Tonkin, lui feriez-vous donc voir vos casernes et vos forts ?

Pouvez-vous supposer, Excellence, que nous ferions une exception ? Essayez, rendez-vous compte, nous n'avons qu'à gagner à de pareilles visites.

Alors, Son Excellence change de tactique.

— J'admets vos raisons, me dit-elle, et à un tout autre moment je me rendrais à vos désirs. Mais nous sommes en pleins préparatifs de guerre. A l'heure actuelle, nous songeons à une expédition contre la Mongolie ; nos arsenaux sont en pleine activité, et vraiment, malgré toute ma confiance, je craindrais trop qu'une indiscrétion involontaire vienne révéler nos possibilités et nuire à nos projets.

Enfin, nous transigeons ; il est entendu que je ne verrai ni les forts ni les arsenaux, mais qu'on me donnera, par contre, l'autorisation d'entrer dans les casernes et d'assister aux manœuvres.

*
* *

Les casernes de Canton ont été construites par les soins d'une prévoyante administration, tout au nord de la ville, dans la banlieue, ou même plus loin, en pleine campagne, à Cha-ho. On a pu trouver ainsi les champs de manœuvre propices aux évolutions des troupes,

en même temps qu'on s'assurait d'emplacements hygiéniques. Mais, surtout, on a soustrait les soldats aux influences néfastes qu'exerce immanquablement sur la troupe l'esprit d'une population turbulente et inquiète, dans les temps troublés d'une révolution.

Et la sagesse de cette précaution fut démontrée, quand, au début de la révolution, la ville fut envahie par les cent mille pirates de l'extérieur, qui, d'office, vinrent imposer leurs services et réclamèrent des armes pour marcher contre les ennemis de la République.

Où loger ces bandes ? Il ne fallut pas s'en inquiéter longtemps, car d'elles-mêmes elles trouvèrent abri dans les maisons hospitalières. Les pirates vécurent donc avec les ribaudes, dans une paix trop souvent troublée par les luttes horribles qui précipitaient les bandes les unes contre les autres.

Leurs excès furent tels, qu'à la fin il fallut s'en débarrasser à toute force. On fit marcher les troupes régulières contre les volontaires. Après un combat acharné qui remplit toute la ville du bruit des canonnades et du sifflement des balles, les insurgés furent rejetés hors de la ville, pour le plus grand dommage des campagnes et de leurs habitants.

La discipline est fidèlement observée dans Canton. Les soldats saluent fièrement leurs chefs, qui répondent sans faute, et tous semblent se réjouir de ces formalités qui, pour eux, ont l'attrait de la nouveauté. Il faut voir les officiers supérieurs bottés jusqu'au-dessus du genou, gantés de blanc, sanglés dans leur capote à l'allemande, se présenter à cheval à la porte des casernes ; la garde se précipite aux armes ; le lieutenant tire son sabre ; tout le poste reste pétrifié dans l'immobilité, et le chef entre fièrement comme un héros qui a conscience de son prestige.

Dans la rue, les soldats en tenue de sortie, dans un uniforme couleur vert tapis de billard, promènent leurs habits neufs avec un orgueil naïf. Parfois, des patrouilleurs, revolver au poing, sillonnent le boulevard avec impétuosité. Rien ne doit arrêter ces messieurs et leur allure impatiente et fougueuse surprend ceux qui ont vu les soldats d'autrefois.

Hier, c'étaient les bons satellites du prétoire, le parapluie en bandoulière et le chapeau de paille sur la tête ; aujourd'hui, ce sont des soudards qui se donnent des allures de reîtres teutons, qui mar-

chent sur les pieds des passants et qui s'indignent violemment si les civils ne leur laissent pas le passage libre.

La première fois que je voulus pénétrer dans une caserne, je n'avais pas encore d'autorisation écrite ; malgré cela, ne pouvant prendre au sérieux ces soldats de couleur, j'écartai tranquillement la sentinelle et pénétrai dans la chambrée. La sentinelle ébahie se laissa faire : c'était un bleu ! Mais les anciens ne furent pas longs à me montrer poliment la porte, en murmurant entre leurs dents qu'ils n'aimaient pas les espions.

Par la suite, quand je fus en règle et que ma silhouette leur fut devenue familière, je reçus le meilleur accueil aussi bien des troupiers que de leurs officiers. Mon permis portait mes titres et qualités, et entre militaires, qu'on appartienne à l'armée chinoise ou à toute autre, il y a de secrètes affinités qui font vite tomber les barrières : c'est l'amour du métier qui vous arrache un geste d'approbation, un avis judicieux, mille détails insignifiants, mais qui veulent tout dire, qui montrent qu'on est de la partie et qu'on n'est pas un philistin indigne d'assister aux évolutions d'une troupe respectable.

Je me plaisais à regarder manœuvrer tous ces gens, sans doute encore inhabiles, mais qui possèdent d'excellents règlements et qui se mettent résolument en mesure de les apprendre et de les appliquer. Les officiers ne sont pas très instruits. Jadis, au temps des Mandchous, quand l'école de Whampou, sous la direction de professeurs japonais, formait tous les ans de nombreux officiers, les cadres de l'armée cantonnaise étaient meilleurs. Mais les républicains, susceptibles, ne pouvant admettre le concours de l'étranger, les Japonais ont été remerciés. D'autre part, de nombreux officiers mandchous ou partisans des Mandchous ont démissionné. Pour remplacer les vides qu'ils laissaient, il a fallu nommer au petit bonheur de nouveaux lieutenants, de nouveaux capitaines, de nouveaux commandants.

C'est dans le parti de Sun-yat-Sen, dans les rangs du Toung-mang-houi, qu'on est allé les chercher. Tous les étudiants en mal de militarisme, tous les bons commerçants désireux de troquer la balance contre le sabre, ont afflué dans la nouvelle armée. Si la bonne volonté ne leur manque pas, la science militaire leur fait un peu défaut et, naturellement, leur enseignement s'en ressent.

Ils se tirent d'affaire en passant ordinairement la main aux sous-officiers, formés par leurs prédécesseurs, ou si la nécessité l'exige absolument, ils se fient à leur faconde toute méridionale, et parlent abondamment, pour ne rien dire.

Les soldats apportent à la manœuvre un goût réel. Je m'amusais souvent à regarder les recrues se débrouiller et exécuter avec intelligence les ordres qu'on leur donnait. Un rire perpétuel découvrait leurs gencives et ils paraissaient extraordinairement jeunes et contents.

Ces petits soldats sont lestes et adroits : il faut les voir soit à l'escrime à la baïonnette, soit à la gymnastique, pour apprécier leur souplesse. A la barre fixe, au trapèze aussi bien qu'au cheval de bois — car les casernes chinoises ne manquent pas du matériel le plus perfectionné — ils bondissent, ils tournent, ils virevoltent dans un mouvement perpétuel.

Le fusil à la main, ils mettent encore plus de plaisir à faire le simulacre du combat. En quarte, en sixte, en prime ou en seconde, ils avancent, ils reculent, ils sautent de côté, et pour comprendre leur ardeur, il faut se souvenir que l'escrime fut de tout temps en grand honneur dans l'empire du milieu et que les luttes constituent, au théâtre, la plus goûtée des attractions.

A voir ces petits diables bondir, je me suis souvenu des Japonais que j'avais aperçus à Tching-wan-tas, en débarquant sur la terre de Chine, au soir de la prise de Port-Arthur, manifestant leur joie patriotique par de furieux assauts d'escrime à la baïonnette qu'ils ponctuaient de grands cris sauvages : c'est la même fougue et la même frénésie et cette constatation vaut qu'on réfléchisse.

Par contre, quelle manœuvre lourde, compassée, quand ces jeunes gens si agiles exécutent l'école de compagnie à la prussienne. Ils lèvent la jambe aussi haut qu'ils le peuvent et laissent pesamment retomber la semelle : c'est en vain qu'ils s'efforcent, ils n'arrivent qu'à donner la caricature des évolutions allemandes. A ces gens alertes, décidés, notre règlement conviendrait beaucoup mieux, avec ses mouvements plus simples et plus rapides.

Les petits Chinois reprennent l'avantage au service en campagne, quand ils sont laissés à leur initiative et que, déployés en tirailleurs, ils doivent progresser d'obstacles en obstacles. Ils se cachent, ils se défilent, ils bondissent soudain et s'applatissent à nouveau : c'est

du bon travail, et qui donne à penser, encore que les officiers commandent mal et commettent des maladresses.

En somme, mon impression est loin d'être mauvaise. En exceptant, toutefois, les officiers de basard, qu'un jour de révolution a mis à la tête des troupes, l'armée cantonnaise contient d'excellents éléments, bien armés, bien équipés et déjà c'est une force qui compte.

C'est sur cette armée que le Gouvernement concentre tous ses efforts. Rien n'est trop cher pour elle : les canons, les fusils perfectionnés, la poudre sans fumée, les équipements invisibles, les uniformes confortables, tout est en abondance. Et quand on voit le délabrement des autres services, il apparaît avec certitude que l'Administration, ne pouvant suffire à tout, s'est dit que la partie serait gagnée tout de même, si l'armée était solide.

Car cette armée n'est pas, en effet, un instrument de conquête, ou de guerres offensives ; c'est, pour l'instant, une armée de garantie, qui maintient les gens au pouvoir et les préserve des ambitions rivales. Cette armée jeune et vivace, qu'on entoure de mille prévenances, ce n'est pas l'armée de la nation, c'est l'armée de l'assiette au beurre.

C'est avec elle que Fou-han-min a déjà repoussé les entreprises des pirates et de leur chef, Hoang-no-chen ; c'est avec elle qu'il s'oppose aux visées ambitieuses du général Lung. C'est en s'appuyant sur elle qu'on marcherait enfin contre Yuan-tchi-Kai, si, d'aventure, il devenait trop gênant, et il convient qu'une telle armée soit toujours prête.

*
* *

J'avais déjà vu de nombreuses villes chinoises avant de visiter Canton, et certes, j'avais profondément senti l'impression de malaise qu'inspirent à tous les voyageurs les replis tortueux des rues étroites, qui enroulent leurs spires les unes sur les autres pour former un labyrinthe inextricable, si confus et si embrouillé qu'on ne pourrait en sortir sans le secours d'un guide. Mais je n'avais jamais éprouvé cette sensation avec autant d'acuité que pendant mes promenades à travers Canton. C'est à l'étroitesse des rues, toutes bâties sur le même modèle, au flot grouillant d'une population malodorante qui s'écrase dans ces étroits boyaux, à l'hostilité

déguisée à peine de ces poussah insolents que j'attribue la cause de ce malaise tout physique.

Je ne me risquerai pas à faire une nouvelle description de la ville de Canton, après tous les voyageurs qui l'ont faite dans des dizaines de volumes.

Je voudrais cependant donner une idée de la rue cantonnaise, car, parodiant un mot célèbre, je dirais presque : « La rue, c'est l'homme qui l'habite ».

Vraiment, on comprend déjà ce que sont les Cantonnais, quand on les a vus dans leur forteresse, hostiles à l'étranger, insolents, fiers de leurs richesses, âpres au gain et au travail.

Car, ceinte de ses doubles murailles aux portes épaisses qu'on ferme tous les soirs, Canton est bien une forteresse : la forteresse de la vanité jaune et de la suffisance jeune chinoise. Il n'y a pas si longtemps qu'il eût été dangereux pour un blanc de traverser tout seul les rues de la ville,et moi-même, alors que, dans la poche, j'avais un papier autographe du Gouverneur m'appelant à son palais, j'ai reçu en plein visage un ignoble crachat, des œuvres d'un marmot qui se perdit dans la foule.

Oh ! ces rues qui ont un mètre de large, ces rues qui happent votre palanquin comme un étau d'où l'on ne peut s'échapper, ces rues qui laissent à peine passer le jour, tant les auvents des boutiques opposées se touchent et s'entrecroisent, ces rues où, pendant des mètres et des mètres,les magasins identiques se succèdent, elles imposent le cauchemar et donnent la névralgie.

Ici, ce sont les marchands de poissons, avec leurs carpes et leurs tanches qui achèvent de crever dans un baquet presque vide d'eau. Partout les mêmes bêtes découpées et encore frétillantes ; partout les mêmes écailles, les mêmes vessies qui claquent sous les pieds ; les mêmes boyaux écœurants, les mêmes quartiers rouges du sang qui dégoutte, le même jet d'eau qui s'élève en chantant et qui cherche à donner aux clients plus qu'aux poissons l'illusion de la fraîcheur.

Plus loin,ce sont les marchands de pétards et de papiers funéraires dont les devantures rouges s'alignent à perte de vue à la suite les unes des autres, sans que rien ne vienne interrompre la monotonie des rouleaux de papier aux couleurs criardes. Tout à coup, ce sont

les boutiques de jade avec leurs milliers de bracelets de tous prix, de toutes provenances, de toutes formes et de toutes grandeurs.

Au tournant de la rue, subitement, ce sont les librairies, qui étalent leurs multiples brochures où tous les héros du paradis républicain resplendissent dans leur gloire toute neuve. Puis les hôtelleries aux volets artistiquement ajourés ; les officines des droguistes où les badauds se montrent le fiel d'ours, la corne de cerf et l'incomparable genseng ; et les ferreries, les graineries, les épiceries et tant d'autres maisons où la richesse déborde et dont l'énumération éblouit.

Mais à travers les quartiers empuantis par la marée, comme au milieu des rues somptueuses et relevées du luxe des pierreries et de l'or, circulent interminablement ces hommes qui font ma terreur : les porteurs de ballots. Avec eux, l'espérance disparaît ; il faut renoncer à reculer, à avancer, à s'en tirer sans heurts, sans contusions, sans catastrophe.

Par deux, par quatre ou par six, au bruit d'une mélopée horripilante qui rythme leur marche saccadée, pliant sous le fardeau de la masse énorme, ces coolies, bâtis comme des Cyclopes, transportent à toute allure les marchandises les plus diverses qui constituent le commerce de cet emporium gigantesque. C'est du bois, de la soie, des cercueils, de la farine, du pétrole ou des grains, et mille autres choses encore, car tout ce que la terre produit afflue dans ces rues qui débordaient déjà, au milieu des cris, des chansons, des pétards qui déflagrent.

Une seule voie échappe à cet écrasement. C'est le quai. Commencé déjà, sous la dynastie mandchoue, par les éminents gouverneurs de l'époque qui voulaient doter la ville d'un joyau digne d'elle, conquis sur la vase du fleuve et sur les ignobles masures, le quai s'étend pendant des kilomètres, depuis Shamin jusqu'à la gare du chemin de fer de Kaulon, au gré de la rivière qui s'infléchit dans une courbe voluptueuse.

Sur cette immense avenue large de plus de vingt mètres, plantée d'arbres que relie entre eux la multitude des câbles et des fils électriques, la foule se presse dans un flot ininterrompu, mais pourtant à son aise. Les pousses apparaissent enfin, et aussi des calèches, et les officiers qui cavalcadent à cœur joie, au galop de leurs petits chevaux mal dressés.

Les militaires font les cent pas, inlassables, le torse tendu sous le drap vert de l'uniforme, s'essayant joyeusement au charme irrésistible de Pitou et de Dumanet. La foule est étrangement bariolée : au milieu des uniformes modernes, c'est la pègre ordinaire de Chine qui promène ses haillons, ses robes et ses chausses, et la seule différence vraiment frappante, sur les temps d'autrefois, c'est qu'on n'aperçoit plus une natte.

Plus encore que le quai, la rivière réjouit le cœur et les yeux. Sur cette route qui marche, les bateaux et les jonques, par milliers et milliers, se touchent, tellement serrés qu'on peut passer de l'un à l'autre sans crainte de tomber.

Steamboats regorgeant de voyageurs qui passent à toute allure dans le fracas de leurs cloches ; monoroues ruisselants d'écume que des écureuils humains font avancer dans une course éternelle ; canonnières du Kouang-toung où les aciers reluisent et qui dorment au repos, tandis que sur le fleuve les pirates égorgent ; vedettes de police, promptes, alertes, toujours en mouvement. Jonques énormes et ventrues, qui engloutissent les richesses dans leurs flancs, comme autrefois l'Ogre terrible engloutissait les petits enfants à la douzaine, sans en paraître gêné ; jonques luxueuses, aux portiques ornés d'or ; bateaux de fleurs qui servent d'asile aux petites merveilles de la ville ; sampans plus modestes, au roof hospitalier, où toute une famille travaille, vit et meurt ; elles remuent toutes, ces embarcations, elles se débattent gaiement, elles vivent vraiment dans la joie.

C'était pour moi plaisir toujours nouveau que de remonter le cours du fleuve, au milieu de toutes les sampanières accortes, gaillardes luronnes, audacieuses, avenantes, qui regardent en face et n'ont pas froid aux yeux.

Les nymphes du Sikiang ne sont pas farouches, et je me suis laissé dire qu'à l'heure crépusculaire, en plus des bateaux de fleurs, tous les sampans allumaient volontiers la lampe de Vénus.

C'est vraiment un spectacle à voir, que celui que donnent les joyeuses commères de Canton. La mama, déjà sur le retour, manœuvre placidement la godille et se faufile avec une adresse merveilleuse à travers les méandres. Les demoiselles rament en cadence, et encore en cadence, jouent de la prunelle et de la langue.

Leurs joues sont fraîches, leurs dents sont blanches, leurs muscles se tendent et leurs jeunes poitrines se bombent sous l'effort. « Et ferme sur nos rames ! Qui veut nous acheter ? Nous sommes à vendre et n'en avons point de honte ».

Cependant, les marmots piaillent, les marmots que la vieille prévoyante a ramenés sur sa route au hasard des achats et des ventes, et qu'elle élève à la becquée, comme des oiseaux précieux qui lui rapporteront plus tard ; et sur le fourneau qui fume, le riz mijote et l'oignon frit ; sur l'autel des ancêtres, les baguettes odoriférantes se consument ; l'encens propitiatoire mêle ses senteurs entêtantes aux parfums culinaires ; la fumée douçâtre répand ses fleurs violettes et couvre toute la scène d'une patine propice, qui adoucit la crudité du spectacle. Bah ! pourquoi s'étonner ? C'est la vie !

Fidèle à mon programme, je m'inquiète et j'interroge. On m'avait dit que de nouvelles fabriques s'étaient ouvertes au souffle du progrès. Ce n'est pas vrai !

A peine quelques grands magasins généraux, qui se fournissent à l'étranger, se sont-ils fondés, à l'instar de ceux de Hongkong, et cette innovation me permet justement de toucher plus facilement du doigt la détresse du pouvoir et l'état d'anarchie où la ville est plongée. Malgré l'armée, malgré la police et ses patrouilles incessantes, sur le grand boulevard même, au moment de la fermeture des magasins, une bande de pirates s'est introduite dans un « Universal Provider », et, revolver au poing, elle s'est fait remettre la recette journalière par les caissiers affolés. C'est la troisième fois que pareil incident se produit et les esprits les mieux intentionnés se demandent si la police n'est pas d'accord avec les pirates.

Trois mois auparavant, un incendie épouvantable a ravagé tout un quartier de la ville *extra-muros*. Au bruit des flammes irritées et des cris des victimes qui s'agitaient désespérément pour disputer leur maigre avoir à l'océan de feu, le gouverneur a cru que des émeutiers envahissaient la ville. Immédiatement, donnant l'ordre de fermer les portes, il a placé des détachements de police à chaque issue, avec la consigne de tirer sur quiconque voudrait forcer le passage : et c'est ainsi que les pompes n'ont pu sortir.

Plus je vais, plus j'entends le concert des récriminations. Ce sont les Travaux Publics qui, loin de continuer la démolition des remparts annoncée à grand bruit, n'arrivent même pas à suffire à la besogne d'entretien journalier.

La direction de l'enseignement, après avoir fait table rase de toute l'organisation mandchoue, n'arrive pas à reconstituer le moindre édifice qui soit viable et solide. Seule, l'armée se dresse au-dessus des ruines, et pourtant les mécontents ne se gênent pas pour dire que sur tous les marchés passés avec la maison Carlowitz, Fou-han-min et ses amis prélèvent la part du lion.

La ville est au pillage et les richards, apeurés, réfugiés à Hongkong, se refusent à revenir, malgré les menaces ou les prières, tant que les jeunes républicains seront à la tête du gouvernement de Canton. Comme dans les grands cataclysmes, avant la minute fatale, il court une sinistre rumeur qui prédit la faillite. Le bâtiment va faire naufrage, car déjà les rats se sont enfuis !

Est-il donc vrai ? Se peut-il que je ne rêve pas ?

Oh ! le prestige magique des mots ! comme il abuse et comme il se joue des réalités. Il a suffi que des journaux chantassent l'intégrité des nouveaux républicains, pour que, plein d'enthousiasme et croyant au miracle, je me sois plu à évoquer l'apparition d'une ère nouvelle !

Patriotisme, dévouement, horreur du vice et de l'immoralité, des mots, tout cela ! autant de mots vides de réalités, façade resplendissante, derrière laquelle s'apaisent tous les appétits et combattent toutes les rivalités ! Non, hélas ! la Chine n'a pas changé, et j'assiste à l'abominable faillite de ma crédulité et de mes espérances. Je n'aurais pas voulu croire si je n'avais pas vu, et maintenant, pour compléter mon dégout, j'apprends de la bouche de M. Beauvais cette dernière information : « La société fermière des maisons publiques, qu'un élan vertueux avait dissoute aux premiers temps de la république, va bientôt rouvrir ses établissements. Pour que l'accord se fasse entre la compagnie et le gouvernement, il s'en faut d'une somme de deux cent mille taëls, que Fou-han-min et consorts exigent en pourboire et que les fermiers dépouillés se refusent à payer ».

*
* *

De tout temps, je me suis plu à m'égarer dans les théâtres chinois. J'aime à écouter ces pièces auxquelles je ne comprenais presque rien, si pénibles, au début, pour mon intelligence inavertie,

attrayantes maintenant parce que j'ai fini par en trouver la clef, par en saisir le charme, en un mot, par m'y accoutumer.

Aussi ne me suis-je pas fait prier quand mes amis m'ont averti qu'il fallait visiter le nouveau théâtre, l'édifice fameux où la tradition se renouvelle et cherche de nouveaux procédés.

Le nouveau théâtre de Canton est presque semblable à nos théâtres européens. Qu'on se figure une immense salle tenant du haut en bas les quatre étages d'un immeuble considérable. En bas, le parterre, encombré de tables et de chaises ; en haut, s'étageant les unes au-dessus des autres, trois galeries disposées en hémicycle. Le contraste est pourtant encore considérable entre cette salle chinoise, malpropre, malodorante et peu éclairée, où l'on mange, l'on dort et l'on fume, et nos salles coquettes, relevées d'or et de velours, illuminées de la clarté des lustres électriques et parées plus encore de la fraîcheur des toilettes féminines !

Le nouveau théâtre peut contenir plus de trois mille personnes et il n'est pas rare qu'il soit plein de haut en bas. Aux premiers temps de la révolution, dans un élan d'irrésistible égalité, les autorités avaient décidé la suppression des barrières qui reléguaient les femmes dans les bas-côtés de la salle. Les mille petites fleurs sortirent donc de leurs bateaux pour venir exercer la puissance de leurs charmes parmi les hommes, leurs frères. Hélas ! pour l'amour d'une belle, les revolvers partirent dans la salle avec une facilité déplorable, et d'office, les deux sexes durent reprendre leurs places accoutumées. Sans doute, le coup d'œil y perd, mais la tranquillité y gagne : c'est une compensation qui a sa valeur.

Si les femmes ont soin de revêtir leurs vêtements les plus neufs pour se rendre au théâtre, le smoking n'est pas encore de rigueur pour les hommes aux fauteuils d'orchestre. Et comme, par un heureux effet de la simplicité républicaine, les coolies, s'estimant à l'égal des plus gros richards, se font un point d'honneur d'aller aux places les plus chères, les portefaix étalent au beau milieu de la salle leurs souquenilles crasseuses et déchirées, et vraiment on est satisfait qu'une lumière trop vive ne vienne pas en détailler les horreurs.

La scène occupe tout le fond de la salle. C'est-à-dire qu'elle est assez large pour permettre les évolutions ; mais elle manque de profondeur. Un rideau de cretonne verte la sépare du public,

permettant les entr'actes et les changements de décors. Trois lampes gigantesques suspendues dans les frises éclairent la scène de haut en bas, tandis qu'une rampe puissante fait ressortir les premiers plans et donne aux acteurs le relief nécessaire.

Dans la salle, d'immenses banderolles bleues, chargées de gros caractères blancs, chantent la gloire de la réforme. « Honneur, disent-elles, à ces femmes audacieuses qui ont su sonner la cloche du progrès ! » — « Gloire et louanges au premier théâtre féminin ! » etc.., etc...

C'est qu'en effet, sur cette scène novatrice, pas un homme n'apparaît. Depuis le vieillard et le jeune premier jusqu'à la grande coquette et la mendiante, tous les rôles sont tenus, et admirablement tenus, par de jeunes femmes. Que font-elles, ces jeunes étudiantes ? Leurs gains, paraît-il, servent à subvenir à des œuvres de propagande. Les uns disent que la pureté de leur vie est remarquable ; les autres, qu'aux feux de la rampe, elles brûlent rapidement leur vertu. Et c'est à cette opinion que je me rangerais de préférence, à voir les actrices non occupées se prélasser en grande toilette dans leur loge réservée, située exactement en haut du rideau, face à la salle, point de mire de tous les yeux.

Cependant, ces femmes ne manquent pas d'un certain talent. Leurs œuvres marquent des idées originales et audacieuses, de même que leur jeune talent dénote des facultés d'observation peu communes. Aussi bien, je m'expliquerai mieux en donnant l'analyse de deux pièces à la représentation desquelles j'ai pu assister.

Les Unions mal assorties : tel était le titre de la première, pièce à thèse naturellement, qu'on s'attendrait à voir signée du nom de Brieux.

A vrai dire, le sujet n'en avait rien de palpitant, ni de très nouveau. L'auteur, voulant démontrer l'immoralité profonde des mariages conclus par les soins des parents, en dépit des inclinations de la jeune fille, avait bâti un mélodrame assez quelconque, dont les péripéties auraient été insipides, n'eussent été les incidents hautement savoureux qui venaient se greffer sur le tronc principal, au hasard des événements.

Un vieux Chinois, plein de son autorité paternelle, veut marier sa fille au fils d'un de ses amis. Le jeune homme est un petit noceur, coureur de tripots et de maisons publiques. La jeune fille n'aime que l'étude, la science, le dévouement à son prochain.

Elle recule avec horreur devant le fiancé qu'on lui destine et s'enfuit de la maison paternelle pour fonder une école de filles.

Au cours d'un meeting public tenu dans son école pour obtenir la suppression des petits pieds chez les Chinoises, la jeune fille fait connaissance d'un jeune étudiant, travailleur, intelligent, épris des idées nouvelles, et l'étincelle jaillit, qui allume l'amour dans leurs cœurs.

Mais le père retrouve sa fille, exerce son autorité et le mariage qu'il a projeté est consommé, malgré la répugnance de la jeune fille. Alors, la pauvre enfant, qui a perdu tout son courage en même temps que ses illusions, fait un dernier effort et va se jeter à la rivière, au grand désespoir de son père enfin convaincu.

Voilà toute la pièce et j'avoue que son intérêt n'eût pas arrêté mon sommeil si, par contre, je n'avais pris un vif plaisir à contempler les décors et le jeu des actrices et si je n'avais fait mon profit de la documentation de premier ordre dont le hasard me gratifiait.

Rien n'est aussi amusant que de voir ces jeunes Chinois, revêtant la jaquette ou l'habit noir, s'aborder avec des « shake-hands » vraiment américains et s'incliner avec une raideur toute britannique devant les ladies à la peau jaune : pour un peu, ils leur briseraient la main. Ces scènes étranges se passent au milieu des guéridons en pitchpin et des sophas en simili-velours. La maîtresse de maison appuie sur une sonnette électrique pour mander la bonne à tout faire, au grand ahurissement du Jocrisse chargé de représenter le vieux Chinois. Si, d'aventure, un « sauvage » se hasarde à tirer de sa manche une de ces pipes au fourneau de cuivre et au long tuyau qui, jadis, faisaient la joie des Chinois, ces messieurs et ces dames ne cachent pas leur gaieté. C'est la cigarette de marque américaine dont on use ici, et avant que de l'allumer, il faut avoir bien soin, d'un geste élégant et négligé, de taper l'un des bouts sur la table pour tasser le tabac dans l'enveloppe.

Ce n'est pas seulement aux mœurs de l'ancien temps que s'en prennent les audacieuses novatrices : leur théâtre est une tribune publique d'où elles excitent la foule à la révolte contre les abus, à la haine de l'étranger, à la conquête des libertés. Le meeting donné dans l'école de filles pour obtenir la suppression des petits pieds est une excellente occasion pour faire un peu de politique et personne ne s'en prive.

Qu'on me permette de narrer ce meeting, il en vaut la peine.

La scène représente un parloir d'honnête pension pour jeunes filles de la bourgeoisie. Des gravures anglaises, une estrade, une table avec de l'eau sucrée, des chaises à droite pour ces dames, des chaises à gauche pour ces messieurs, et, dans le fond, un harmonium.

Entrée des invités. Salutations dignes et compassées. On se croirait à une représentation du Maître de Forge. Puis, quand les invités sont tous là, la présidente esquisse un signe, et l'harmonium fait entendre son chant : « Ah ! vous dirai-je maman, ce qui cause mon tourment ? ». La compagnie écoute avec recueillement ce chef-d'œuvre de Mozart. Puis, quelques jeunes filles se lèvent : Invocation à la nature, sur un air anglais, dont je ne me souviens plus. Inutile de dire que c'est épouvantable.

Les chants finis, toute la salle éclate en applaudissements et témoigne hautement de son goût pour cette performance jeune Chinoise.— La présidente monte alors à la tribune et prend la parole pour commencer sa croisade contre les petits pieds. Une longue jupe de soie noire et une matinée de satin clair lui composent un costume assez sayant. Elle débite sa petite histoire avec méthode et conviction. Son poing s'abat pour scander ses arguments et dévoiler les horreurs que subissent les Chinoises martyrisées. Personne ne rit ; on se croirait à l'office, tant l'assistance est recueillie, et quand l'éloquente et convaincue suffragette se tait, toutes les petites poupées, qui sont en scène, applaudissent à l'européenne, en tapant les mains l'une contre l'autre.

Aussitôt, un petit bonhomme, haut de quelques pouces et qui disparaît dans une redingote noire, demande la parole. On la lui accorde, et malgré sa petite taille, il sait tenir son auditoire sous le joug. D'après ce que me dit un ami, il parle en faveur du socialisme. En effet, il a assez bien la manière qui est chère à notre extrême-gauche. Il tempête, il vocifère, il tonitrue, il scande ses phrases d'énormes coups de poing et finit ainsi par obtenir un grand succès.

Alors, un petit pince-sans-rire, l'étudiant modèle, le lauréat de tous les concours, se lève et va froidement occuper la chaire. Son thème est qu'il faut mourir pour la patrie et la débarrasser des étrangers qui la rongent. Et le voilà qui part dans une charge à fond contre la Russie, ce monstre dévorant qui attente à l'intégrité du territoire chinois et qui veut s'emparer de la Mongolie.

C'est, évidemment, le clou de la pièce. Toute la salle éclate en bravos et en cris belliqueux. L'orateur a touché la corde sensible, et l'auteur a su trouver le succès, c'est-à-dire l'assurance de recettes fructueuses et sans fin.

La deuxième représentation qu'il me fut donné de voir avait moins de prétentions. Laissant toute politique de côté, elle se proposait simplement de railler le vice, la superstition, les anciennes coutumes et les innombrables ridicules qui foisonnent en Chine.

Les dangers de la luxure. — Voilà qui promettait. J'ajouterai que la pièce était d'une moralité parfaite et qu'elle ne ressemblait en rien aux spectacles de haut dévergondage qu'un pareil titre nous eût fait pressentir dans l'ancien théâtre.

M. Tcheu-Kouan, diseur de bonne aventure, est un homme très habile en même temps que très avare.

Chaque jour, les clients qui sortent de la pagode viennent le consulter sans discontinuer, et le brave maître voit déjà son pécule s'arrondir honnêtement. Mais il n'échappe pas aux pièges d'aigrefins qui convoitent sa fortune. C'est par les femmes que ces coquins se proposent d'agir. Un jour, une délicieuse petite chinoise, toute modeste, accompagnée d'une servante fidèle vient le consulter sur son futur mariage.

Elle avoue qu'elle est riche, et le charme de ses écus s'ajoutant à sa beauté, voilà notre barbon qui devient éperdument amoureux et qui propose le mariage.

C'était précisément ce que cherchaient les escrocs, qui profitent de l'amour désordonné du devin pour l'entraîner dans des combinaisons financières et le dévaliser complètement.

C'est, dans ce cadre simple et commode, que les malignes étudiantes ont accumulé à plaisir toutes leurs irrévérences contre la religion et les vieilles croyances. Le principal personnage, qui remplit toute la pièce de son attitude grotesque, est un devin chargé de prévoir l'avenir de ces clientes et qui n'est pas même capable de voir clair dans son propre jeu.

L'acte capital de la comédie, qui est vraiment admirable de réalisme, de fine observation et d'entrain, se passe devant une pagode. Le devin est installé devant sa table, en face de ses cartes, ses livres, tout son attirail de magicien. Les premières places de la

scène se peuplent peu à peu de toute une Cour des Miracles : aveugles, culs-de-jatte, manchots, qui viennent solliciter la générosité des dévots. Au fond, une pagode laisse apercevoir son portique. Sur les murs, deux affiches verticales étalent leurs caractères bien dorés à l'attention du public. Sur l'une d'elles, on lit : « Ceux qui entrent ici sont tous des imbéciles », et sur l'autre : « Seuls les voleurs profitent de la religion ».

Cependant, le défilé des dévots commence : paysannes au rire idiot, vieilles chinoises aux petits pieds effroyables qui trébuchent à chaque pas, femmes acariâtres et méchantes qui se font insulter par tous les mendigots, vieillards gâteux et infirmes qui vont chercher près des dieux l'espoir qui allègera leurs misères.....

La critique et la moquerie sont évidentes : mais les lazzis des mendiants les font encore mieux ressortir. J'ai rarement vu spectacle plus réaliste, plus ignoble et plus conforme à la vérité que cette résurrection de la Cour des Miracles. Une aveugle et un cul-de-jatte en étaient les deux premiers rôles, et vraiment les jeunes femmes qui les interprétaient y déployaient un talent consommé. Les figures, les costumes, tout était frappant de réalité, et pour ajouter encore à la vraisemblance, ces misérables se livraient à une chasse désordonnée, se grattant avec furie, attrapant leurs poux au vol, les gobant avec délices, se livrant à mille facéties répugnantes qui me soulevaient le cœur et faisaient la joie de l'assemblée.

Je signalerai encore l'impression bizarre que produisait, à un des actes suivants, une toile de fond, peinte à la manière européenne ; elle voulait représenter une perspective de champs d'orge et de blé que bordait à l'horizon une chaîne de collines verdoyantes.

Bien entendu, les fautes étaient monstrueuses; mais cependant le dessin était suffisamment exact pour qu'on put comprendre sans peine ce que l'artiste avait voulu représenter. Cette tentative audacieuse mérite d'être relevée.

En somme, unité d'action et de lieu, respect de la vraisemblance et de la réalité, adoption des procédés modernes de décor, d'affabulation, tels sont les principaux gains du théâtre moderne chinois. C'est évidemment un gros progrès, et il faut envisager le temps où la Chine possèdera un art dramatique véritable, puissant et se rapprochant sensiblement de nos procédés.

Mais pour l'instant, le théâtre des Célestes est encore trop impressionné par le souci de la propagande et de la prédication ; il reste trop scholastique, trop dogmatique. La fantaisie en est trop absente ; le souffle de la passion ne vient pas encore le vivifier.

Attendons qu'un auteur au cœur généreux, se servant des méthodes qui viennent d'être créées, apporte sur la scène les seuls sujets qui doivent y être représentés ; je veux dire les passions humaines, nos souffrances, nos peines et nos joies, nos douleurs et nos désespoirs ; ce jour-là, le théâtre chinois resplendira d'un éclat merveilleux, et le monde, étonné, apprendra l'éclosion de nouveaux chefs-d'œuvre.

Aussi bien, cet auteur n'aura-t-il qu'à choisir pour prendre à pleines poignées, dans le vieux répertoire, les situations tragiques et puissantes qui font frémir et pleurer. Il est, dans les annales du théâtre antique, une pièce fameuse, aussi émouvante, aussi terrible qu'un chef-d'œuvre d'Eschyle. La passion dévorante y souffle en tempête et l'horreur en est merveilleuse. C'est la pièce intitulée : *Elle coupe son fils en huit morceaux.* — Une veuve enterre son mari ; tandis qu'on rend au cadavre les honneurs rituels, le chef des bonzes sait si bien manœuvrer que la veuve inconsolable s'émeut devant ses beaux yeux, sa démarche imposante, son allure solennelle. Bientôt, le bonze entre en vainqueur dans la couche de la veuve, à l'indignation des deux orphelins : un garçonnet de treize ans et une gente petite fille, qui accablent le larron d'honneur de leurs sarcasmes et de leurs persécutions. Mais le bonze se plaint à la mère, et l'amante, emportée par la passion, oublie qu'elle est mère pour ne plus songer qu'à son amour. Elle menace, elle rugit, elle écume, et d'un geste horrifiant, saisissant un coutelas, elle découpe en morceaux ses deux enfants et en jette les tronçons pantelants devant son amant, aux pieds duquel elle se prosterne.

J'ai vu représenter cette pièce sur la première scène de Tientsin. L'actrice qui jouait le rôle de la veuve — elle gagnait, disait-on, près de mille taëls par mois — était admirable de vie et de vérité. Sa voix profonde de contralto, son regard sombre et violent, son attitude sobre et naturelle, n'auraient pas été déplacés sur nos scènes les plus fameuses.

C'était Antigone, c'était Phèdre, c'était Vénus tout entière à sa proie attachée ; c'était la femme emportée par la passion souveraine

et irrésistible, et la salle, encore bien qu'elle fût remplie de Chinois ventrus qui mangeaient des graines de pastèques, était secouée par le frisson de l'horreur.

Quand le théâtre chinois, oubliant ses vains discours et ses tendances civilisatrices, se laissera reprendre par de telles traditions, quant à la passion qui gronde, il ajoutera les ressources nouvelles des décors, de la simplicité, de l'imitation et de l'observation, à ce moment, très certainement, il sera grand et beau.

*
* *

Je n'ai pas trouvé qu'à Canton notre drapeau fut entouré de tout l'éclat qui lui revenait de droit dans ce pays limitrophe de notre merveilleuse Indochine, où l'action de la France devrait se faire sentir plus fort que celle de tout autre pays.

Sans doute, notre consul, à cause de son talent, brille par une politique ferme et personnelle au milieu des hésitations et des maladresses communes. Nos missionnaires ont obtenu ici une influence profonde tant par leur enseignement que par leur charitable apostolat ; nos médecins de l'hôpital Doumer se multiplient pour soigner les malades qui y affluent et pour répandre au loin le renom de la science française.

Mais malgré tous les soins de notre consul, malgré les efforts de nos missionnaires et de nos médecins, notre influence n'augmente pas, à Canton ; elle décroît tous les jours, en raison du terrain gagné par les rivaux.

La lutte que se livrent entre elles les puissances pour gagner leur plus grande part du gâteau chinois est formidable.

J'en entends quelques échos.

Le consul anglais qui, par sa politique de provocations, a semblé se donner pour but d'irriter le gouvernement révolutionnaire, que fait-il quand la révolution triomphe ? Il n'hésite pas à se rendre le premier, avant tous les autres représentants du corps consulaire, au palais du Gouverneur, donnant presque à sa démarche une allure officielle, alors que la république chinoise n'est pas encore reconnue. Bien plus, le Gouverneur de Hongkong vient en personne à Canton, pour discuter des questions en litige, et c'est la politique éternelle de la perfide Albion, avec ses intimidations suivies de douces câlineries, que je viens de peindre en raccourci.

En reconnaissance des bons procédés de notre consul et de nos missionnaires, le gouvernement cantonnais nous fait pressentir au sujet d'une commande d'armes très importante. Notre consul télégraphie immédiatement au département et demande des instructions. On lui répond : « La république chinoise n'est pas reconnue ; dans de telles conditions, accepter une commande d'armes, serait faire de la contrebande de guerre. Nous ne pouvons autoriser ».

C'est d'une correction parfaite. Mais l'Allemagne y met moins de formes, et la maison Carlowitz, c'est-à-dire Krupp lui-même, emporte la commande.

Il y a gros à parier que cette première commande en entraînera d'autres. Voilà les deux manières : comparez et jugez !

Nos médecins et nos missionnaires s'efforcent, disions-nous ; mais que peuvent-ils faire, alors que les Chinois ne parlent pas français et qu'ils se refusent obstinément à apprendre notre langue ? Aussi n'ai-je pas été étonné de voir que les collèges américains étaient infiniment plus florissants que nos établissements.

« Sachez que ce n'est encore rien, me dit le directeur de l'American Christian College. Mais l'année prochaine, le Gouvernement cantonnais, d'accord avec nous, se propose de fonder une faculté de médecine, où viendront étudier tous les futurs médecins du Kouangtung et dont nous aurons la direction ».

C'est la main mise sur l'enseignement universitaire et la ruine de notre école médicale. Hélas !

Si nous n'en exceptons les quelques maisons françaises qui se livrent au commerce de la soie, la poste française, les Messageries cantonnaises, la banque d'Indochine et notre consulat, tout le reste à Shamin est étranger. Nous qui exportons de Canton des quantités considérables de soie, qu'importons-nous en échange pour rétablir l'équilibre ? Rien ou presque rien.

Toute maison qui voudrait entrer en concurrence avec les redoutables rivales serait morte avant que de naître.

Pourquoi donc s'y essayer en vain, puisque l'essai est inutile ! c'est ainsi que l'on a raisonné autour de moi.

Parce que la France ne fait pas de commerce, les Chinois ne veulent pas apprendre le français ; et parce que personne ne cause le français, nos commerçants prétendent qu'ils ne peuvent réussir. Comment sortir du cercle vicieux ?

Mais en plus de la médiocrité dans laquelle nous vivons à Canton, il m'a semblé qu'une atmosphère hostile pesait sur le nom et l'œuvre française.

Alors que partout ailleurs les Anglais manifestent leur bonne entente avec nous ; il est patent qu'à Shamin, Anglais et Allemands sympathisent à notre détriment. Les officiers des canonnières allemandes se permirent de quitter l'attache, un 13 juillet au soir, pour éviter de prendre part à la fête nationale française ; et les journaux chinois se répandent en de violentes invectives contre nos procédés en Indochine.

En vain le gouvernement cantonnais proteste de la pureté de ses intentions ; il appert d'une façon manifeste qu'il favorise en sous-main les Annamites réfugiés en Chine ; et Canton est un lieu de rendez-vous pour Cuong-dê, Pham-boi-Chau et consorts.

Y a-t-il donc quelque chose de pourri dans le royaume ? Et nos défauts sont-ils suffisants pour nous mener à la banqueroute ? Ou plutôt notre manque de prestige est-il la conséquence de l'ancienne défaite et faudra-t-il qu'enfin nous arrachions la victoire pour retrouver la gloire et les succès des anciens jours ?

Oh ! comme ces questions torturent douloureusement nos cerveaux ! On dit que les Français de France sortent de leur torpeur et qu'ils commencent aussi à s'inquiéter. Mais quelle que soit leur inquiétude, elle n'égale pas la nôtre ; car nous voyons, nous comparons et nous pouvons nous désoler davantage. A rouler le monde, notre patriotisme s'affine et s'épure. Loin du foyer, nous en gardons le souvenir ému. La patrie nous semble si belle au loin, que, faisant fi des mesquines querelles, nous nous serrons tous autour du drapeau et que nous souffrons amèrement de ce qu'il flotte avec moins de fierté qu'autrefois.

Oh ! non, l'internationalisme n'est pas un article d'exportation.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour sentir cette vérité, une fois qu'on a dépassé les tropiques, et voilà qu'en écrivant ces lignes, je revis une des émotions les plus vives que j'ai ressenties dans ma vie.

C'était alors la tourmente, l'époque où l'on désorganisait notre armée, où les drapeaux faisant la haie dans les rues de Brest, pour honorer un ministre néfaste, étaient souillés par les crachats d'une foule ignoble qui l'accompagnait en hurlant.

Pendant deux ans — mes deux années de sous-lieutenant — j'avais monté la garde pour séparer les ouvriers des bourgeois, et je partais en Chine, écœuré. Et pourtant, je ne sus à quel degré nous étions descendus qu'au moment de lever l'ancre, quand nos soldats, nos soldats de marine — plus d'un millier — vexés de je ne sais quelle mesure de discipline, saluèrent la côte de France du Chant de l'Internationale !

Furent-ils punis ? Je ne sais plus ! J'ai oublié cette honte !

Mais, tandis que nous voguions vers d'autres cieux, l'apaisement se fit dans leurs cœurs. Ils oublièrent les luttes fratricides ; ces gamins de vingt ans, ces soldats sans moustache, souffrirent du départ, et la patrie leur sembla douce. Ils cristallisèrent, comme dit Stendhal, autour de cette idée et gagnèrent une âme de patriote, sans s'en douter, à regarder les flots héroïques qui bouillonnaient autour d'eux. Nous arrivâmes à Colombo. Dans la rade immense les bateaux s'affairaient poursuivant allègrement leur œuvre. Mais c'est en vain que nous cherchâmes les couleurs françaises ; nous n'avions pas le droit de nous réjouir.

Puis ce fut la promenade à terre, le premier contact avec la vie coloniale, l'émerveillement de la connaissance de l'Est, le rêve qu'on a vécu pendant toute une vie et qui se réalise enfin, et nous revînmes, remplis d'émotions, épuisés de sensations, pleins d'admiration pour tout ce que nous avions vu, et tristes un peu que tout cela fût frappé aux couleurs britanniques, et que dans ce cadre gigantesque la France ne comptât pas plus que si elle n'existait pas.

Nos soldats étaient mornes ; on eut dit qu'eux aussi, ils comprenaient. Pensifs, accoudés au bastingage, ils regardaient l'inoubliable spectacle de Colombo, qui s'estampait dans la brume et des grands phares qui s'allumaient sur la côte. Un immense bateau rempli de soldats allemands vint à nous frôler et la lourde gaieté des soldats teutons retournant au pays, fit un contraste frappant avec notre attitude sombre et fermée.

J'étais étendu sur le pont et j'aspirais les dernières senteurs embaumées que la brise des bois nous apportait encore. Je songeais et mon cœur jeune et sans expérience, apprenait la douleur, mais non pas celle qui affaiblit, celle au contraire qui trempe les hommes et qui fait les caractères.

Et tout à coup, qu'avons nous entendu ? Pourquoi tout le bateau a-t-il vibré d'un seul mouvement ?

Du silence ! Ecoutez !

Plus de doute, c'est la Marseillaise ! C'est un bateau français, survenu par hasard, qui nous a vu passer dans la nuit et qui nous envoie le salut de la France à travers les espaces.

Ah ! la belle minute, et comme je l'ai savourée délicieusement. Nos clairons ont bondi jusqu'à leurs instruments, et groupés sur le château d'arrière, d'instinct, sans commandement, ils sonnent à pleins poumons la sonnerie sublime qui fait courber les têtes « Au drapeau ! »

Alors, j'ai vu tous ces gamins, tous ces crâneurs, tous ces fanfarons, qui vingt jours plus tôt faisaient les bravaches et blasphèmaient la patrie, je les ai vus qui pleuraient et qui déliraient dans leur joie. Leurs corps bandés à se rompre n'étaient plus qu'un hurrah d'allégresse, d'espérance et d'amour, et sur toutes les têtes le souffle de l'héroïsme passait.

Ah ! mon pays, mon pays, pourrons-nous donc un jour, à la tête de nos hommes, te prouver notre amour ?

Je songe à tout cela et je me demande enfin si nous n'arriverons pas à vaincre !

CHAPITRE V

LA MONTÉE DU SI'KIANG

Les voyageurs qui veulent remonter le Sikiang ne sont plus obligés, comme autrefois, de prendre place sur une de ces immenses jonques à fond plat, les ho-tao, ou têtes de rivières, comme on les appelle, qui mettaient quarante jours et plus pour faire le voyage. Les moyens de transport se sont modernisés avec une rapidité surprenante, et sur cette rivière, où jadis ne se voyaient que des sampans et des jonques, les bateaux à vapeur,les chaloupes, les motor-boats se croisent sans interruption.

De Canton à Outcheoufou, quatre compagnies se font concurrence : une anglaise, une française et deux chinoises. Ce sont les Messageries Cantonnaises qui font flotter notre pavillon avec le *Robert-Lebaudy*, sur cette partie du fleuve, comme elles le font flotter de Hongkong à Canton avec le *Charles-Hardouin* et le *Paul-Beau*.

Faut-il dire que la concurrence est terrible dans ces pays qui s'ouvrent à la vie moderne. La lutte économique y prend toutes les allures de la bataille véritable. J'écoute, non sans admirer, narrer les exploits de la Compagnie des Tabacs Anglo-Américains.

Comme elle voulait tuer la concurrence japonaise, elle envoya, par bandes, ses agents explorer jusqu'aux moindres bourgades du Quang-si. Pas une boutique n'échappa à leurs recherches, et tous les soirs, ce fut, sur la place des villages, l'autodafé des tabacs japonais, rachetés à n'importe quel prix.

Puis d'amples distributions de cigarettes à la marque américaine furent faites, de telle sorte que deux années durant, leurs heureux dépositaires purent les vendre à des prix défiant toute concurrence. Cela coûta cher ; mais la cigarette japonaise et la pipe chinoise succombèrent dans la bataille. N'est-ce pas là une leçon que gagneraient à méditer nos maisons de commerce, timides et routinières ?

La lutte pour le transport de la marchandise humaine n'a peut-être pas le même éclat ; mais elle est aussi acharnée. C'est à qui rivalisera de bon marché, de vitesse, de confort et de prévenances. Un capitaine fait-il installer des nattes dans son navire et distribuer quelques couvertures aux passagers de pont, qu'aussitôt un autre leur fait distribuer de la soupe ou du riz. Mais le meilleur moyen de capter la clientèle, c'est d'avoir un bateau plus vite que les bateaux concurrents : les deux steamboats partent en même temps, voyagent de conserve, et le plus rapide dépassant l'autre de quelques mille pour arriver le premier aux escales, rafle ainsi tous les voyageurs qui attendent au ponton.

Quelques capitaines donnent encore une prime aux sampanières qui leur amènent les voyageurs, et j'ai vu donner jusqu'à dix-huit écus, pour des voyageurs transbordés qui paieront à peine plus d'une piastre pour leur traversée. Il faut lutter sans trêve : c'est la mort pour la compagnie qui faiblit.

Les prix sont extraordinaires de bon marché. Sur le Lebaudy les voyageurs de troisième classe payent une piastre vingt pour aller de Canton à Ou-Tchéou, soit un cent du kilomètre.

Et malgré tout, les compagnies vivent et distribuent des dividendes à leurs actionnaires, car la population est si dense et les Chinois se déplacent avec tant de facilité, que les bateaux sont toujours pleins, mais pleins à couler. L'esprit reste confondu à contempler ces fourmilières humaines, qui se déplacent au gré des flots ! Que peuvent donc bien faire tous ces gens-là, misérables plus gueux que Job, portant toute leur fortune sur eux, ou riches marchands, aux nombreuses femmes, habitués au plaisir et aux commodités ? Quels intérêts les appellent ou quelles menaces fuient-ils ?

Naturellement, je prends le bateau français et je n'ai pas à m'en repentir, car le capitaine du *Robert-Lebaudy* ne sait qu'imaginer pour faire plaisir à ses hôtes, et l'équipage, parfaitement stylé, manœuvre à la perfection.

Nous partons au milieu des innombrables méandres qui sillonnent tout le Kouangtoung en un dédale de canaux. C'est par des tours et des détours que de la rivière des Perles ou rivière de Canton, nous passons à la rivière de l'Ouest ou Sikiang. A travers toutes ces passes, ces rapides, ces coulées, l'eau roule boueuse et lourde, à l'aise, au milieu de son lit immense, car nous sommes à la saison sèche.

Nous avons l'air de naviguer dans un ruisseau, tant l'étendue des galets qui nous entourent diminue les proportions du fleuve. Quelles masses d'eau doivent se précipiter dans cette vallée, quand tous les torrents du Quang-Si y déferlent à pleins bords !

Le paysage n'a rien que de très ordinaire. Nous passons, la plupart du temps, entre deux rives très élevées, et nous serpentons dans les bas-fonds, sans que mes yeux, fatigués par la monotonie du spectacle, puissent rien deviner de ce qui se passe à terre.

Pourtant, de temps en temps, la berge s'abaisse, et il nous semble que nous allons voir enfin la campagne. Mais, hélas ! nous ne verrons rien, car les hommes y ont pourvu. Là où la rive est basse, d'énormes digues en terre, en briques ou en pierres, s'opposent à l'envahissement des flots.

Viennent les pluies de juillet, et le fleuve montera de dix, quinze mètres peut-être ! Il faut avoir vu ces travaux immenses, et le soin avec lequel les riverains réparent les moindres fissures, à la saison des eaux mortes, pour comprendre la terreur des paysans et se figurer les cataclysmes que peuvent causer les inondations.

Si la digue cède, la monstrueuse montagne d'eau va se précipiter du haut de la brèche, qui s'agrandira sans cesse. Le flot se jettera avec la vitesse du cheval au galop, par ce trou béant qui surplombe les habitations. Il emportera les maisons, les cabanes, les pagodes : il enlèvera les habitants et les animaux qu'il balayera comme des fétus, jusqu'à la mer lointaine ; il submergera les superbes rizières, les immenses champs de canne à sucre ; il fracassera les sampans et les jonques, qui reposaient dans leurs abris, et quand le terrible fléau sera passé, quand la colère du ciel se sera apaisée, les morts se compteront par milliers et milliers.

Hélas ! les survivants bientôt consolés de la perte de ceux qui furent et qui ne pleureront plus, se débattront à leur tour contre la mort la plus terrible qui soit : la mort par la faim. Des troupes d'affamés, gens misérables, sans un haillon pour se vêtir, sans une miette pour se sustenter, parcoureront la plaine désolée, et du sol vers le ciel, une morne plainte montera, indéfiniment....

Notre bateau s'arrête quelquefois, et les stations, aux noms barbares, n'attirent pas l'œil par leur aspect plaisant. Juchés sur le haut des rives, en quelque coude de la rivière, les gros villages s'étalent dans toute leur malpropreté chinoise. Les maisons les plus

rapprochées de la rivière sont montées sur d'immenses pilotis en bambou, et par derrière, les immeubles délabrés étalent leurs ruines souillées d'immondices.

Notre bateau vient à peine de stopper, que déjà le canot de la douane, au pavillon à cinq couleurs, nous aborde pour visiter notre cale. Vraiment, peut-on appeler ça une visite, et n'en est-ce pas plutôt le simulacre ? Tandis que les matelots indigènes sont plus pressés d'attraper quelques bons morceaux dans les cuisines, où le compradore du bateau les gave, que de vérifier si la cargaison ne comprend rien en plus des marchandises portées sur le connaissement, l'agent Européen vient aux nouvelles, s'inquiète si quelque révolution inopinée n'a pas bouleversé l'ordre des choses à Canton et prend quelques minutes de réconfort parmi ses frères, les blancs.

Pauvre visage pâle, perdu au milieu de l'océan des peaux jaunes ! Quelle existence est la sienne ! L'isolement, l'ennui et même la peur, voilà son lot ! Les pirates abondent à tel point, en ces parages, que pas une semaine ne se passe sans apporter son drame et ses brigandages.

Un de ces pauvres gens, un Canadien français, qui parle la langue savoureuse du XVIIIe siècle, nous raconte les sinistres exploits d'une de ces bandes et la répression plus sinistre encore qui s'ensuivit. Autour de son habitation, pirates et soldats se battirent au risque de le tuer cent fois lui-même. Le lendemain, les maisons du village voisin furent brûlées, les habitants du pays furent tués en masse, sans trop grandes preuves de complicité, et sur les cadavres abandonnés aux bêtes, des mères, des épouses et des filles se lamentèrent à la clarté froide de la lune, qui sans pitié éclairait ce spectacle abominable.

Nous passons nous-même à côté d'un steam-boat aussi grand que le nôtre, peuplé d'une foule de voyageurs et qui vient d'être piraté il y a quelque trois heures. Qui se douterait de la chose, à voir ces passagers si calmes, auxquels on vient pourtant de ravir leurs bijoux, leurs économies, toute leur petite fortune ?

Bah ! ces gens savaient bien qu'ils pouvaient être pillés, et les pirates aussi savent bien que plusieurs d'entre eux seront pris et fusillés. Il faut vivre pourtant, et la vie impitoyable réclame sa pâture, même au prix de la mort !

Demain, quelque jonque de guerre remontera le fil de l'eau ; les soldats de la République arriveront au son des trompettes et au bruit des tambours, brandissant des étendards et superbes dans la vengeance. Ils pilleront quelques maisons, ils brûleront quelques villages, ils fusilleront quelques miséreux, et tout recommencera plus loin, à la prochaine occasion.

Nous aussi, nous ne sommes pas exempts de tels dangers. Le capitaine me montre son arsenal : à côté des brownings tout chargés, les haches d'abordage étalent leurs tranchants aiguisés. C'est la guerre, et si l'ennemi nous attaque, nous lutterons.

« A la garde de Dieu ! » dit le capitaine, et comme lui, fataliste puisqu'il le faut, je répète tranquillement : « A la garde de Dieu ! »(1).

*
* *

Nous sommes arrivés sans encombre à Ou-Tchéou-fou. Juchés sur deux collines qui commandent le fleuve, les postes militaires nous sont apparus de loin. Ils surveillent les environs, car la ville est au point de vue militaire d'une importance capitale. A cheval, sur les deux provinces du Kouangtoung et du Kouang-Si, c'est à Ou-Tchéou-fou qu'incombe le soin d'empêcher la fuite des pirates d'une province à l'autre, et pour ce faire, une importante garnison, commandée par un colonel énergique, se tient prête à toute éventualité.

Le capitaine du *Robert-Lebaudy* me sert de cicérone et nous partons de suite à la conquête de la ville.

A vrai dire je ne m'aperçois point de la xénophobie des habitants, encore qu'elle soit réelle, à ce qu'il paraît. Je rôde au travers des rues, m'essayant à baragouiner la langue mandarine avec les marchands qui déjà ne parlent plus cantonnais, au grand amusement des célestes qui m'entourent. Il me faut satisfaire aux mille demandes d'une curiosité qui paraît sympathique malgré tout.

---

(1) Le *Robert-Lebaudy* fut entièrement dévalisé par les pirates du Sikiang, dans le courant de juillet 1913. Quatre Chinois qui esquissèrent un semblant de résistance furent tués immédiatement.

« Qui êtes-vous ? D'où venez-vous ? Où allez-vous ? Que venez-vous faire ? Quand partirez-vous ? » Autant de questions auxquelles je m'applique à mentir de mon mieux, car, ici, la vérité n'est point bonne à dire. Dans une heure, toute la ville se répétera l'interview qui vient de m'être si lestement enlevée, et je ne me soucie pas que, profitant des renseignements, une bande de pirates s'embusque et me détrousse au passage. Le charme du pays opère : je deviens prudent.

Nous rencontrons dans les rues des soldats du bon vieux temps. Leurs souquenilles sont brodées des caractères qui indiquent le corps auquel ils appartiennent.

Par une vieille habitude, j'inspecte leur armement : les fusils sont détraqués, et les cartouches, qui paradent à la ceinture, déjà vides de leur poudre. Les pirates n'ont pas grand chose à craindre.

Je reviens vite de mon erreur ; ces soldats là ne comptent pas, ce ne sont que des valets de prétoire : J'aperçois une compagnie de vrais soldats qui stationne à la porte du colonel, et cette compagnie a belle allure.

Nous montons sur les remparts et nous en faisons le tour. L'enceinte murée domine la plaine de cinq ou six mètres. Elle offrirait vraiment quelque obstacle à l'assaut des pirates. Des portes solides s'abattent tous les soirs pour fermer les issues et la ville s'endort sous la protection des postes qui tous les deux cents mètres sont disposés sur les murs.

De place en place, au milieu des cochons qui se frottent avec délices contre leurs gueules patinées par le temps, s'étalent des coulevrines, des mortiers, des bombardes moyenâgeuses, inutilisables depuis longtemps, rongés par la rouille et le vert-de-gris, et qui restent pour la montre, parce qu'il est bon que sur un rempart figurent de tels ornements.

Tout est effroyablement sale dans cette ville importante. Il n'y a pas plu depuis longtemps, et pourtant nous enfonçons jusqu'à la cheville dans la boue, parmi les détritus accumulés dans les rues, et que les chiens et les cochons chargés du service de la voirie n'arrivent pas à nettoyer tout à fait.

Par les rues qui s'en vont de guingois, nous montons jusqu'à la demeure du missionnaire catholique. Toute simple, toute modeste comme celui qui l'habite, la cure se cache au milieu des maisons

chrétiennes, tout à côté du prétoire. Le père est tout content de nous recevoir, et nous lui donnons des nouvelles.

Le pauvre homme, isolé au milieu de ses chrétiens qui tous les jours gémissent autour de lui et qui l'effrayent de leur propre frayeur, est fortement frappé par tout ce qu'il a vu.

Il a entendu tant de menaces, il a assisté à tant de scènes abominables, qu'il prévoit le martyre et qu'il attend la mort d'un moment à l'autre. J'essaye en vain de le rassurer et de lui montrer la situation sous un jour un peu moins sombre. « Vos gens de Ou-tchéou-fou, lui dis-je, m'ont tout juste l'air de braves bourgeois, et les militaires sont tellement paisibles que j'ai pu m'amuser à leur passer une inspection en règle ! » — « Oh ! Monsieur, ne faites pas cela, s'écrie le père terrifié ! Il suffirait d'une étincelle pour mettre le feu aux poudres ! Si l'on pouvait supposer que vous êtes officier et si le bruit courait que vous êtes venus pour espionner la ville, notre vie à tous serait en danger ! » La situation ne m'avait pas semblé si grave. Le père doit exagérer malgré lui.

Il faut enfin s'inquiéter de la route qu'il me reste à faire. Je choisis le bateau qui doit m'emporter tout à l'heure ; je retiens ma cabine et je m'enquiers des difficultés qu'il faudra encore surmonter.

Tout d'abord, pendant six jours, je devrai rester à bord d'un tout petit bateau, faire ma cuisine moi-même, et surtout me tenir sur mes gardes, car le danger peut venir à l'improviste.

Mes amis renouvellent mes provisions : je vivrai de conserves et de riz. Je coucherai sur un tas de paille que des coolies transportent sur mon bateau, et j'aurai pour me distraire le seul charme du paysage.

En attendant le départ, mes deux mentors renouvellent leurs derniers conseils.

En somme, me disent-ils, rien à craindre, si ce n'est des pirates. En route, ils ne peuvent pas grand chose contre vous : il est rare qu'ils se risquent à une attaque de vive force. Le grand danger, c'est qu'ils s'introduisent sur votre bateau au départ ou pendant les escales et qu'ils embarquent au milieu des voyageurs. — Mais ne peut-on les reconnaître ? — Hélas ! non ; rien ne ressemble plus à un honnête homme que le plus abominable pirate. Les femmes et les vieillards d'apparences les plus inoffen-

sives ont souvent dissimulé de dangereux bandits. Il peut se faire que des enfants eux-mêmes apportent les armes .

Et ce sont toutes les histoires de brigands qu'on se raconte dans le pays, que mes amis dévident, ainsi qu'un chapelet. Cette paisible vieille avait caché les revolvers de la bande au fond de son panier rempli de légumes, et ce vieillard vénérable avait l'estomac garni de couteaux longs comme le bras.

Et surtout, si on vous attaque, point de résistance. Résister, c'est vouloir la mort. Si dans la pénombre un coup de sifflet retentit, levez les mains sans vergogne et ne bougez plus. Vous perdrez tout ce qui vous appartient, mais vous aurez la vie sauve, et il vaut encore mieux s'en tirer ainsi. Ecoutez ce qu'il advint de Monsieur X...

Et mes hôtes me disent l'aventure d'un voyageur français, dont le nom m'est bien connu. Cet homme ne dut son salut qu'à sa parfaite connaissance de la langue chinoise. Les bandits voulaient à toute force lui ouvrir le ventre, sous prétexte que les Européens en voyage cachent leur or dans leur estomac. Notre compatriote eut beaucoup de peine à leur démontrer l'imbécilité de cette légende déplorable et à s'en tirer la vie sauve, mais il y perdit tout son bagage, et même ses notes, que par un raffinement de barbarie les bandits déchirèrent en mille pièces devant lui.

Et nous continuons à deviser ainsi jusqu'au moment du départ ; mais je songe *in petto,* que ce sont là de bien vilaines histoires à raconter quand on embarque un ami.

*
* *

On compte soixante-huit rapides de Ou-Tchéou-fou à Nan-ning-fou : c'est assez dire si le trajet est difficile. Et pourtant, n'étaient les pirates, il ne présenterait pas plus de périls et de fatigues pour le voyageur que la traversée de Paris en bateau-mouche. C'est qu'ici, comme partout ailleurs, les Chinois, avec leur splendide sens pratique, ont su adapter les moyens que leur fournissait la science occidentale, aux difficultés de leur pays.

Ici, plus de bateaux à vapeur, plus de chaloupes, seulement des motor-boats à fonds extra-plats, donnant le maximum de force motrice avec le minimum de poids.

Il y en a douze, qui tous appartiennent à des compagnies chinoises et font les trois cent mille du parcours en moins de six jours. Les moteurs, qui donnent jusqu'à cent vingt chevaux de puissance, n'ont pas une défaillance et sont parfaitement conduits.

Mais toute l'industrie humaine ne servirait de rien, si le bateau n'était dirigé par les enfants de la vallée. Pas un rocher qui ne leur soit connu ; pas un point de repère qui leur échappe. Au passage, et presque en fermant les yeux, les pilotes reconnaissent les villages, les tours, les chaumières, les rapides et les endroits dangereux. Plus que toutes les machines, ils excitent mon admiration.

Notre bateau est arrivé la veille au soir, revenant de Nan-ning ; et nous le voyons faire son plein de pétrole pendant la nuit. Le lendemain déjà, à mi li, tout est paré. C'est le Kouang-ping — la vaste paix, nom de bon présage, mais légèrement ironique pour les temps troublés qui règnent sur ces régions.

Il n'est pas besoin d'ajouter que les passagers chinois l'ont déjà envahi quand je m'y présente, et que je suis le seul Européen à bord. On me conduit à la cabine dite « de l'Européen ». Située à l'avant, juste derrière le pilote, elle a une fenêtre, fermée de barreaux de fer, qui permet de voir la route ; elle est close d'une porte qui ferme à clef, mais qu'un coup de poing abattrait.

Telle qu'elle est, je serai quand même un peu à l'écart des Célestes, de leurs suaves odeurs et de leur indiscrétion. Et c'est d'une bonne précaution.

Mon logis d'occasion n'est pas luxueux : un lit à deux étages, que j'ai fait garnir de paille — je coucherai en haut, mon Annamite habitera le rez-de-chaussée — une table boiteuse et graisseuse qui garnit presque toute la cabine, un quinquet fumeux pour m'éclairer quand la nuit viendra, deux bancs mal d'aplomb, et c'est tout.

Mes compagnons de voyage sont déjà installés. J'en compte plus de quarante qui ne s'inquiètent pas plus de moi que si je n'étais pas là. Ils ont déjà défait leur épais baluchon, déplié leur couverture ouatée, disposé leurs provisions. On voit que ces gens ont l'habitude de voyager.

Bénis soient les raconteurs d'histoires suggestives qui sous prétexte de vous mettre en garde, vous farcissent la mémoire de contes terrifiants et d'aventures palpitantes au moment du départ !

La pensée des pirates m'obsède désagréablement, et plus encore que la crainte des bandits, me hante le problème qu'il faudrait résoudre à l'instant du danger.

Résister à leur attaque ou ne pas résister : telle est la question !

Ne pas résister, c'est la sagesse ! Si j'étais missionnaire, dans la main du Seigneur ; si j'étais commerçant paisible, ennemi des aventures ; si j'étais globe-trotter, à la chasse de la notation rare, sans doute je me déciderais au calme. Mais je suis en service, j'ai des instructions à exécuter, des notes précieuses à défendre....

Allons, qu'on m'attaque ; il y aura bataille ! Je sors mon revolver et mes cartouches, et j'attends.

Si l'incident doit se produire, c'est à la nuit tombante ! A cette heure, les conjurés seront avantagés par l'obscurité tout en voyant assez clair pour ne point s'écharper mutuellement. J'attends donc ce moment sur le qui-vive. Des cris sinistres s'élèvent tout à coup. Qu'est-ce donc ? Rien, sinon l'accompagnement obligatoire d'une manœuvre que les matelots exécutent en cadence. Mon Annamite, que mes préparatifs de guerre affolent, prétend que des Chinois de mauvaise mine se rapprochent de la porte de ma cabine. Bagatelle ! c'est pour avaler un verre d'alcool, en devisant joyeusement.

Et la nuit se passe tranquillement. La paix la plus profonde n'a cessé de règner sur le bateau, qui s'est amarré au milieu de la rivière, à un endroit propice.

Bon ! l'expérience me suffit. Je désarme ma méfiance et la belle insouciance qui fait les beaux voyages revient au galop habiter dans mon cœur. Me voici tout au spectacle.

Le spectacle, c'est la lutte de tous ces braves gens contre la nature. Qu'on se figure une vallée immense, de trois à quatre cents mètres de large, dans laquelle roule une eau claire et limpide, qui semble sommeiller. Mais d'espace en espace, le courant s'accentue, le flot bouillonne, l'eau se couvre d'écume et les remous entraînent le bateau. C'est un rapide.

A la sortie d'Ou-tchéou, les roches n'apparaissent pas encore et le voyageur novice a peine à se figurer que sous l'eau se cache le danger. Mais le pilote surveille la route ; une sonnerie retentit ; l'hélice s'arrête et, tout à coup, quelques diables surgissent sur les plats bords qui courent des deux côtés le long du bateau et qui

sont munis de traverses en bois clouées à même la cursive, pour offrir de la résistance.

A la main, ces gens tiennent de fortes perches en bambou, armées d'une pointe de fer et terminées par une crosse. Boutés de toute leur force sur la crosse, ils font franchir au bateau le passage difficile, en appuyant leurs perches contre les rochers du fond. Ces braves bateliers y vont de tout leur cœur, mais quelle musique ils font et quelles litanies ils débitent !

Les chats qui miaulent au printemps pour attendrir la cruelle, n'émettent pas d'autres sons !

Ce garçon, qui se tient par les pieds au relief d'une traverse, presque horizontalement penché contre sa crosse, pour mieux donner sa force, semble blessé à mort, tant le râle qui sort de ses poumons est déchirant ; et cet autre qui, plongé dans l'eau jusqu'aux aisselles, appuie de sa large épaule contre le flanc du navire, hurle les pires horreurs.

Tout à coup, un ordre retentit ; le moteur ronfle, tous les diables rentrent dans leur boîte, et le voyage continue, calme et monotone.

Cependant, nous montons toujours. Les rochers apparaissent de plus en plus nombreux. La vallée se resserre, et, dans son lit coule avec plus de violence l'eau transparente qui, maintenant, roule des perles de cristal. Le bateau talonne douloureusement. Le sondeur, à l'avant, éprouve la profondeur de l'eau de sa perche en bambou cerclée de fer blanc, et sa morne antienne qui compte et qui recompte les pieds, s'égrène dans l'espace.

Les rapides se montrent plus fréquents et, tout à coup, nous voici dans le grand rapide : le Tai-tan. Il faut que le bateau se glisse à travers un chenal bordé de rochers aiguisés. Mais je ne saurais mieux faire que de laisser la parole au grand voyageur chinois Tsai-tsing-lau, qui à célébré le Sikiang d'un pinceau distingué.

« L'eau, dit-il, se précipite avec la rapidité d'une flèche, bouillonne, tourbillonne, et il est impossible de maintenir le bateau en ligne droite. De l'eau, sortent des rochers aigus comme la dent du tigre ; le bateau, jeté tantôt à droite, tantôt à gauche dispute, sa route à l'onde courroucée et heurte souvent les rochers. Les sifflements, les bruits des eaux, les cahots, tout assourdit l'oreille ».

O grand Tsai-tsing-lau, comme votre pinceau savait bien enjoliver les choses! Nos matelots ne se sont pas laissés émouvoir par tant de bruits divers. D'une énorme godille ajoutée à l'avant comme un deuxième gouvernail, et maniée par douze bras puissants, ils ont su maintenir la bonne direction et nous lancer sans hésitation dans le bon chemin.

Autrefois, s'il faut en croire les voyageurs, les matelots allaient se prosterner devant la pagode du général Ma-pou, le grand patron du rapide, qui élève au tournant du fleuve ses portiques relevés d'or et ses toits garnis de tuiles vernissées. Là, le pilote, coupant le cou d'un poulet noir, faisait lentement couler son sang pour remercier l'esprit du tourbillon et lui rendre grâce d'avoir épargné les voyageurs.

Nous avons bien vu la pagode du vénérable Ma-pou, mais elle n'a pas semblé impressionner nos marins, qui l'ont à peine regardée. Les dieux s'en vont allègrement, ici comme ailleurs, et l'essence de pétrole semble avoir plus de valeur pour les Chinois modernes que la protection de l'esprit des eaux.

*
* *

Qu'aurais-je fait pendant ces longues journées, si je n'avais regardé la campagne, qui par delà les rives s'étendait jusqu'à l'infini. Parfois, une piste mal entretenue courait le long de la rivière et je voyais quelques pauvres voyageurs, le ballot sur le dos, se rendre au village voisin. Le long des berges couvertes d'une herbe rare, des chevaux cherchaient leur pâture et le sourd meuglement des vaches répondait au sifflet du bateau.

Le soleil au couchant se jouait au milieu des collines qui bordaient l'horizon, et souvent ses rayons obliques, traversant les meurtrières opposées d'une tour des dragons, me donnaient l'illusion d'une pagode qui flambait dans le calme du soir.

C'est qu'aussi bien il faut s'attendre à tout dans ces contrées sauvages. La campagne que remplit la paix immense de la nature ne donne pourtant pas l'impression reposante de nos plaines et de nos vallons.

C'est le désert, un désert déjà hostile à l'homme, où s'étalent quelques pauvres cultures, où les animaux domestiques apparais-

sent aussi, mais où l'on ne s'étonnerait pas d'entendre le miaulement énervé des félins en maraude.

De loin en loin, on aperçoit un village, avec ses pauvres murailles en pisé, hermétiquement closes, percées de meurtrières, derrière lesquelles de misérables paysans se réunissent tous les soirs pour échapper aux attaques des pirates. Car il ne faut plus compter sur la protection des lois et des soldats ; ici, chacun pour soi !

Le bourg, plus important, mais aussi plus menacé à cause de sa richesse, dispose quelquefois d'une antique bombarde, épouvantail à pirates, dangereuse surtout pour les servants ; le village, moins heureux, se fie à la protection de quelques vieilles pétoires, armes préhistoriques, que le hasard des migrations apporta dans ces coins éloignés ; le hameau, plus craintif, n'a plus pour se défendre que ses bambous aiguisés et passés au feu, le fer de ses pioches la force de ses palissades et les épines de ses ronces.

Et c'est l'âge primitif qui recommence ; l'âge des périodes bibliques quand les hommes n'avaient pas rédigé leurs codes et promulgué leurs lois ; quand les tribus ennemies se heurtaient en sauvages, les unes aux autres ; quand la loi du plus fort terrorisait le genre humain.

L'anarchie, gouge hideuse, spectre terrifiant, s'est abattue sur tout le pays ! C'est horrible, et je contemple avec toute l'avidité de mes yeux, ces spectacles inoubliables que peut-être je ne reverrai jamais plus.

CHAPITRE VI

NAN-NING-FOU

J'en ai fini avec les rapides du Sikiang, et nous n'avons pas rencontré de pirates sur notre route. Mes compagnons étaient de braves gens dont j'ai fait peu à peu la connaissance. Celui-ci allait à l'école provinciale de Nan-ning continuer ses études de droit, celui-là, libéré de l'armée, regagnait son village, cet autre se rendait à Tai-ping-fou pour surveiller son commerce.

Ainsi, à les entendre parler tranquillement, on ne soupçonnerait guère le désarroi immense et l'anarchie du pays. Mais surtout une chose m'étonne. Pas une seule minute je n'ai vu ces Chinois s'inquiéter des pirates. J'en fais la réflexion. « Eh ! cher monsieur, me répond-on, c'est maintenant la fin de l'année. Voici le nouvel an, et les pirates comme les honnêtes gens ont regagné leurs foyers pour s'acquitter des devoirs qu'ils doivent aux ancêtres. Pendant toute la semaine des fêtes, nous ne risquerons rien: ne pensez-vous pas que cette compensation nous était due ? »

C'est, en effet, la fin de l'année et je m'en aperçois. A l'heure où le soleil se couche dans la pureté d'une soirée d'hiver, les pétards font résonner le bateau de leurs détonations qui n'en veulent plus finir. Puis les flacons d'eau-de-vie circulent à la ronde, les conversations s'animent, on échange les compliments d'usage et cependant les domestiques s'affairent, pleins d'importance, pour distribuer avec ostentation les morceaux de la maigre poule que le patron du bateau vient de sacrifier aux mânes. Verre en main, je sympathise avec mes compagnons, m'essayant de mon mieux dans un langage qui n'a rien d'académique, pour me faire comprendre et comprenant moi-même, heureux de vivre, et désireux surtout d'occuper cette nuit qui s'annonce bruyante et peu favorable au sommeil.

Mais mon Annamite n'a pas voulu quitter sa niche. Prostré dans son coin, il songe tristement au Tet, que les siens fêtent sans lui,

quelque part, dans un village de la Basse Cochinchine. « Je pense à ma famille ». C'est tout ce que j'en peux tirer, quand je veux l'arracher à sa tristesse. Il n'y a rien à faire, je le sais. Combien de fois n'ai-je pas vu nos conscrits annamites, enlevés à leur brousse et plongés dans le tourbillon de la vie militaire, s'enfoncer peu à peu dans le mal du pays, penser à leur père, à leur mère, à tout ce qui composait leur pauvre vie, si misérable pourtant, sans que rien ne puisse les en détourner. C'est le privilège des êtres primitifs, aux sensations peu développées, qui n'ont rien vu, rien entendu, qui s'effarent de la nouveauté au lieu de s'en réjouir, qui se replient sur eux-mêmes et font tenir tout leur bonheur dans quelques chères idées, qu'ils cachent au fond de leurs cœurs.

Le lendemain, dès l'aube, les voyageurs ont fait leurs paquets. Ils ont ramassé les livres, les habits et les couvertures; les théières et les pots ont disparu dans les paniers; ils ont secoué leurs robes, ajusté leurs pantalons et maintenant ils attendent.

Pendant ce temps, les gens du bord ont nettoyé le bateau ; les peaux d'oranges, les pelures de saucisses, les détritus de toutes provenances et les crachats qui depuis cinq jours souillent le sol, tout est vivement jeté à la rivière. Déjà les guirlandes de papier, qu'on avait mises en réserve, déploient leur arabesques fantaisistes au travers du bateau, qu'elles enlaçent joyeusement. L'avant du motor-boat disparaît sous l'ornement des branches de sapin, que les gamins sont allés couper pendant la nuit, sur la rive, au hasard de l'escale, et les drapeaux du pays déploient leur symphonie polychrome pour ajouter à la gaieté des couleurs.

Dans cette parure des jours de fête, nous arrivons à Nan-ning. Des centaines de sampans sont abrités contre la berge. Mais nous n'avons pas à craindre la ruée habituelle des dévaliseurs de bagages. La nouvelle année commence, et dans ce pays laborieux, où trois jours de repos sont la rançon unique de toute une année de travail, il n'est pas un coolie, si misérable qu'il soit, qui voudrait perdre la face en travaillant aujourd'hui.

*
* *

J'ai eu la chance d'échapper à tous les embarras, grâce à la complaisance du commissaire des douanes qui m'a fait prendre dans son canot. Puis mon guide m'a conduit jusqu'à la Mission,

et là je suis tombé enfin chez des Français qui m'ont accueilli comme leur fils. Combien je suis content, maintenant, de payer très modestement mon écot, en disant ma reconnaissance pour l'hospitalité donnée de si bon cœur.

Sans doute, la maison n'était pas luxueuse, la chère n'était pas exquise : les pauvres Pères, en me recevant ainsi, me faisaient pourtant fête, et d'ailleurs, plus que tous les raffinements, la cordialité de l'accueil me réchauffait l'âme.

A l'occasion de la nouvelle année, cinq ou six missionnaires des environs étaient venus à la Procure régler quelques affaires et se retremper par quelques jours de réconfort pour les luttes à venir. Tous les Européens de la ville, le commissaire des douanes, un Autrichien, son assistant, un Polonais, l'intendant des postes, un Irlandais, et moi-même, nous nous retrouvions le soir, autour de la table commune.

La chambre apparaissait grande, vide et presque sale. Les murs blanchis à la chaux étaient mal cachés par quelques pauvres gravures saintes ; des meubles rares et boîteux se devinaient vaguement à la clarté d'une faible lampe, et sur la table, au milieu du clair-obscur, restaient encore les reliefs du frugal repas : quelques noix que nous grignotions, du fromage de chèvre au parfum un peu âcre, un café trop clair qui mêlait sa fumée à celle plus savoureuse de nos cigares, notre seul luxe dans la brousse.

Les missionnaires parlaient sans pompe et sans apprêts ; leurs figures énergiques et rudes, tout embroussaillées d'une barbe formidable, semblaient franches et bonnes. Leurs soutanes élimées et jaunies par le temps, racontaient leurs misères plus éloquemment qu'ils n'auraient su le faire, et j'admirais le courage de ces hommes qui souffraient si durement pour le triomphe de leur foi.

Ils racontaient comment ils devaient lutter pour protéger leurs catholiques et administrer leur petite communauté. C'était pitié que de les entendre : l'un s'était endetté dans sa rage à construire, avec ses seules ressources, une cathédrale à Tai-ping-fou, et il s'en allait en France quêter l'argent nécessaire pour se libérer ; l'autre, solide méridional, plein de gaieté et d'entrain, avait failli être écharpé à coups de pioches, parce qu'il voulait protéger un de ses fidèles.

Le procureur, le Père Renaud, un splendide vieillard, qui depuis plus de trente ans n'avait pas quitté le Quang-si, et qui le connaît

sait dans tous ses coins et recoins, me détailla la situation avec un entrain merveilleux. De sa belle voix sonore, faite pour résonner dans l'immensité des cathédrales, il me dit toutes ses misères, toutes ses luttes contre les mandarins du vieux temps, malins parmi les malins et qu'il fallait vaincre avec les mêmes armes. Et pourtant, ces mandarins retors, il les regrette maintenant.

« Hélas! me dit-il, la révolution n'a pas amélioré notre triste position, qui est toujours aussi difficile. Je vous le dirai sans détours : je préférais de beaucoup les mandarins des dynasties mandchoues, à ces courtauds républicains qui n'ont même pas l'avantage que donne l'étude et l'éducation. Autrefois, l'hostilité était déguisée sous des manières courtoises et polies ; tous ces usurpateurs, qui ont conquis le pouvoir de leur propre autorité, savent à peine lire ou écrire, et leurs manières brutales sont insupportables.

Nous sommes administrés par une bande de soudards et le gouverneur actuel du Quang-si, Luç-a-Soung, est un ex-pirate qui pendant plus de vingt ans fit échec à l'influence française dans la province de Caobang. Un jour, traqué par nos soldats, ne pouvant plus tenir la campagne, il s'est réfugié à Long-tcheou, demandant une place d'officier dans les troupes régulières. La révolution l'a trouvé colonel de la garnison et jouissant sur les troupes d'une autorité telle, que sans coup férir, il a pu se proclamer gouverneur.

Sans doute, le tour parut d'un goût médiocre à Sun-yat-Sen qui rêvait de donner le gouvernement du Quang-si à une de ses créatures. Il fit donc dire à l'ex-bandit qu'il avait bien mérité de la République et qu'il pouvait maintenant regagner son poste à Long-tchéou. Inutile d'ajouter que Luc-a-Soung rit beaucoup de la plaisanterie et qu'il fit répondre à son chef que se trouvant bien à sa place, il attendait qu'on vint l'en déloger.

L'Administration, avec un tel homme à sa tête, a reculé toutes les bornes de l'arbitraire et de l'horreur. Les bateaux de fleurs et les maisons de jeu, qui avaient été fermés, par ordre des autorités centrales, au début de la révolution, se sont à nouveau ouverts et constituent la ressource la plus importante du trésor. Le brigandage sévit sur toute la province ; la contrebande est monopolisée par le gouverneur et ses agents, qui trouvent dans ce facile négoce

l'argent nécessaire pour subvenir à leurs fêtes crapuleuses et pour échauffer le zèle de leurs soldats.

Luc-a-Soung, qui n'aime pas Nan-Ning, a fait de Long-tchéou sa résidence habituelle. C'est là qu'il a réuni ses partisans les plus fidèles, et là, toutes les nuits, continuent de folles orgies où l'alcool coule à flots, où les piastres résonnent, dans le brouhaha enfiévré des joueurs. C'est dans ces orgies nocturnes, qu'on discute des plans de résistance à l'autorité et d'attaque contre la France. C'est dans un de ces sabbats que fut décidé l'abominable massacre des lépreux du Quang-si. Et le père me raconte l'horrible chose.

J'avais déjà vu, durant mon voyage, de ces pauvres misérables lépreux dont la foule s'écarte avec horreur. A l'escale, bien souvent, ils venaient rôder autour de notre bateau, se répétant de bouche en bouche le chiffre de mes modestes aumônes, qui pour eux, constituaient la pitance d'un jour. Ils venaient deux par deux dans un petit bachot, qu'ils tenaient suffisamment à distance pour que leur haleine maudite ne vînt pas jusqu'à nous, et par leurs gloussements d'idiots, par leurs mines, par leurs contorsions, ils essayaient d'attirer mon attention.

Leurs pauvres mains, bleues et noires, montraient encore deux ou trois doigts : les autres étaient déjà tombés. Sur leurs visages effrayants, le mal promenait sa marche capricieuse, rongeant,de-ci, de-là, comme un chancre dévorant, qui toujours poursuit sa tâche, et ce spectacle abominable attirait à peine l'attention de mes compagnons de voyage.

Un jour, Luc-A-Sung et ses compagnons résolurent d'exterminer en masse tous les lépreux de la province. « C'est un danger public, disent-ils ; il convient qu'un gouvernement républicain en débarasse la population ».

Les missionnaires, qui furent avertis de la résolution prise, firent des propositions au Gouverneur.

« Laissez-nous , disent-ils, réunir tous les lépreux du Quang-Si, dans un hospice que nous établirons en tel point que vous nous désignerez. C'est pour l'amour de Dieu que nous voulons entreprendre cette besogne de dévouement, et dès maintenant nous pouvons disposer de dix mille francs pour parer aux premières dépenses ». Luc-A-Soung refusa brutalement toute proposition, disant que si les missionnaires avaient dix mille francs de trop,

ils feraient beaucoup mieux de les lui donner, pour payer la solde de ses soldats, que de les consacrer à de pareilles entreprises, et il donna ses ordres.

On creusa dans un endroit désert, des tranchées profondes, qu'on remplit de bois et qu'on arrosa de pétrole. Puis les soldats s'en furent aux villages des lépreux et chassèrent les malheureux devant eux. Petit à petit, ils firent refluer les misérables malades jusqu'à l'endroit fatal, et quand, enfin, les pauvres gens furent tous entrés dans les tranchées, le pétrole fut inflammé, et les lépreux flambèrent comme des torches, en poussant des cris horribles et des lamentations déchirantes. Pour compléter l'œuvre, les soldats tuèrent sans pitié tous les malheureux qui osaient s'échapper, et maintenant, par toute la province, les paysans chassent les lépreux pour toucher la prime qu'on a promise pour chaque corps livré.

Et voilà comment, à l'aube du vingtième siècle, le gouverneur de Quang-Si comprend sa tâche de gouverneur républicain.

*
* *

Sans doute, si l'armée du Quang-Si ne suit pas les voies brillantes où s'est engagée l'armée du Quang-Toung, il faut chercher la cause de ce retard dans la pénurie du trésor. Mais il faut reconnaître que le gouverneur de la province ne tient pas à ce que la transformation se fasse trop vite. Il aime mieux ses vieilles bandes, dont il a la confiance, et craint chez ces nouvelles troupes l'influence plus directe du pouvoir central, ou encore le retour d'émeutes pareilles à celle qui souleva l'école militaire de Nan-ning-fou, vers la fin de 1911, et au cours de laquelle il faillit perdre la vie.

Sur l'instigation de quelques mutins, toutes les troupes modernisées — soit plus de deux mille soldats, qui habitaient les nouvelles casernes à quinze cents mètres de la ville — se révoltèrent et parcoururent la ville en poussant des cris de mort. Tandis qu'une des bandes s'en allait devant la Mission réclamer la tête des Pères et que les chrétiens se préparaient déjà au martyre, les autres soldats pénétraient jusqu'au yamen du gouverneur et entouraient de leur masse hostile le général Luc-a-Soung. Mais cet homme, qui tant de fois déjà, avait affronté la mort, ne démentit pas son passé : sous la menace des revolvers, il sut conserver son calme, et domptant la

meute par son sang-froid, il put maîtriser la révolte et disperser la multitude. Mais, le lendemain, les mutins étaient envoyés, sac au dos, sous les murs de Nankin assiégé, et l'école moderne fermait ses portes pendant toute une année.

Maintenant, les soldats reviennent petit à petit occuper les baraquements, et y pénétrant par surprise, j'ai pu constater que huit compagnies étaient régulièrement formées.

Tout de noir vêtus, coiffés d'une casquette noire ornée d'une étoile de cuivre à cinq branches, ces soldats ne donnent pas mauvaise impression, à les voir de loin : leur équipement est en bon état, leurs armes paraissent bien entretenues.

Mais mes amis me donnent des renseignements qui modifient singulièrement mon opinion. A Nan-Ning, les troupes ne sont pas bousculées par leurs chefs : un doux farniente est la règle. Quelques promenades sur les murs de la ville, quelques exercices de parade, et c'est tout. Point de service en campagne, point de manœuvres combinées, point de tirs : les soldats ne tirent qu'à volonté, sur les arbres, sur des feuilles de papier, qu'ils accrochent en manière de cibles, aux murs des maisons. Et ces coutumes sont tolérées, au mépris des dangers que courent les habitants et sans que jamais sanctions soient prises contre les coupables.

Mais si les chefs s'abstiennent de pousser l'instruction de leurs soldats, ils n'oublient point d'entretenir chez eux une xénophobie ardente, qui, dans l'espèce, s'exerce surtout contre les Français. Chaque soir, paraît-il, les sous-officiers font des théories à leurs soldats, leur représentant le Français comme l'ennemi héréditaire, l'envahisseur perpétuel qui déjà s'est emparé de l'empire d'Annam et qui veut encore mettre la main sur les richesses du Quang-Si.

Les journaux secondent activement la campagne pour entretenir le zèle des populations, publiant des informations sensationnelles, affirmant que, cette fois, c'en est fait : « les Français ont atteint Yunnan-fou, et dix mille hommes cantonnent dans la ville de Nan-ning ». Et ce qui montre la badauderie effroyable de ces bons Chinois, c'est qu'ils viennent jusque chez les missionnaires demander où ces dix mille Français ont bien pu se cacher, et s'assurer par eux-mêmes qu'ils n'ont pas profité de la nuit pour se réfugier dans l'enceinte de la mission.

Les paysans, dans l'amour immodéré qu'ils ont de s'emparer du bien d'autrui, convoitent déjà le Tonkin comme une prise superbe, d'une incalculable richesse, et n'attendent qu'un signal pour se précipiter à la curée.

Mais, symptôme autrement plus grave, il semble que le gouvernement lui-même donne le mot d'ordre et coordonne toute cette agitation anti-française, car je vois des Annamites enrôlés parmi les soldats chinois, et j'apprends, avec tous les détails nécessaires, qu'à Nan-ning il y en a constamment, une dizaine à la fois qui s'initient aux mystères de la science militaire moderne. Ces gens ne cachent point leurs intentions.

Ils disent qu'ils sont envoyés par les soins du comité révolutionnaire annamite : quand ils seront suffisamment instruits, ils reviendront former les cadres de la nouvelle armée annamite et prendre la direction d'une révolte qu'ils déclarent imminente.

Le long de ma route, je trouverai confirmation du rôle non équivoque que jouent les Chinois du Quang-Si. A Konei-lin, l'ancienne capitale de la province, on se livre à pareille besogne.

A Long-tchéou, sous les yeux de notre consul, les Annamites viennent apprendre la manœuvre d'artillerie. Bref, à notre frontière même, et malgré des protestations véhémentes, les républicains chinois du Quang-Si organisent la rébellion et prêchent la guerre contre la France (1).

S'il a fallu que j'aille jusqu'au cœur du Quang-Si pour me convaincre de la duplicité chinoise, du moins je commence à y croire.

Mes amis de Cholon ! j'ai bien peur de ne pas vous revenir avec les mêmes dispositions qu'au départ.

---

(1) Quelque temps après mon retour, les Annamites révolutionnaires faisaient jeter, à Hanoi, la bombe qui, destinée au Gouverneur général, déchiquetait abominablement les corps des commandants Maugrand et Chapuis.

L'enquête de la commission criminelle a démontré d'une façon irréfutable que les assassins avaient été armés par les soins du bandit Luc-a-Soung et de ses acolytes.

CHAPITRE VII

DE NAN-NING A TAI-PING-FOU

Les trois jours solennels du nouvel an se sont enfuis déjà. Me voilà réconforté et prêt à finir mon voyage ; encore sept jours avant d'atteindre le Tonkin.

Les Pères m'ont acheté un cheval, un joli cheval du Quang-Si, tout petit et tout vif, et qui rue quand je passe trop près de lui.

Je boucle mon sac, et à l'aube du grand jour, je forme mon cortège.

D'abord, mes quatres porteurs, aux figures émaciées et ravagés par l'opium, mais aux jarrets infatigables, habillés de haillons et de trous. Puis les sept soldats et le caporal que le tong-ling m'a donnés pour m'escorter — et, au besoin, me dévaliser, m'ont dit les missionnaires. — Les soldats s'en vont, cheminant avec les bagages, sous la surveillance de mon Annamite. Un à un, ils s'engagent au long des rues étroites. Je serre la main de tous mes amis. « Au revoir ! Au revoir ! »

Nous passons à travers les rues sévères, où toutes les boutiques dorment, car pendant huit jours encore le négoce reposera. Les habitants oisifs me regardent, avec une curiosité paisible, descendre les degrés humides des rues qui dégringolent en tire-bouchonnant.

Ma bête est d'une adresse surprenante ; je la laisse aller, et tranquillement, le sourire et la chanson aux lèvres, je passe au milieu de ces ogres, de ces mangeurs de Français, qu'on m'avait dépeints si terribles et qui me paraissent si bonasses.

Puis, nous voilà dans la campagne. La plaine s'étend au loin, à peine ondulée, sans aucune pittoresque. Quelques maigres champs de canne à sucre, des arbres rares et misérables, uue ligne de collines qu'on aperçoit à l'horizon et qui doit jalonner le cours de la rivière, c'est tout ce qui rompt la monotonie de cette steppe desséchée et stérile. De loin en loin, nous traversons un pauvre village, dont les habitants interrompent à peine leur besogne pour me regarder passer.

Mes porteurs marchent terriblement vite, d'une allure que rien ne ralentit. Ils vont, ils vont, en cadence et sans paraître souffrir. Tant mieux ! car mon carnet d'étapes prévoit une tâche de cinquante kilomètres pour la journée. Mais les soldats goûtent moins cette diligence. Ils traînent la jambe, ils geignent et quand je leur indique l'endroit à atteindre, ils se regardent avec consternation. Il est évident que jamais ils ne pourront faire leur cinquante kilomètres.

Nous arrivons enfin à la rivière et mes hommes me demandent à passer la nuit sur la rive. Mais c'est en vain qu'ils cherchent quelque endroit où trouver leur pitance. Tout est désert aux alentours. Les maisons d'un village, qui jadis se dressaient au passage, sont vides de tous leurs habitants. Les murs sont éventrés, les portes baillent sur leurs charnières; c'est la ruine, c'est la désolation: les pirates de rivière sont passés par là.

Pourtant, nous trouvons un bateau et nous passons. Maintenant, ce sont des vallons, ce sont des ravines. Le pays s'allonge, tout en ondulations dans lesquelles on disparaît petit à petit. La caravane s'égrène sur la route. Au loin, brûlant la poste, les porteurs courent toujours ; mais les soldats traînent la jambe, et dans la nuit qui tombe, le caporal pousse des cris lugubres en ralliant son monde. Il faut s'arrêter. Une pagode s'aperçoit au loin, et plus loin encore, un pauvre hameau. Mais la pagode est éventrée sur toutes ses faces, il faut nous rabattre sur le village.

Du plus loin que les habitants m'ont aperçu, dans notre marche à l'abri, la terreur les a pris, et comme si elles obéissaient à un signal d'alarme, toutes ces fourmis humaines s'agitent et se pressent vers le bercail. « Qu'est-ce donc que ces gens armés qui s'en viennent vers nous ? Vont-ils voler, violer, brûler ?... Oh ! génies protecteurs, âmes de nos ancêtres, protégez-nous contre le péril qui va fondre sur nous ! ».

Et les petits moustiques, comme dit délicieusement le langage populaire, en parlant des bambinots chinois, hurlent leur frayeur ; les femmes se pressent d'une allure maladroite et grotesque ; les hommes, inquiets, ferment les portes de l'enceinte et se concertent.

« Holà ! qu'on appelle le maire et qu'on me donne accueil. Voici le passeport marqué du cachet tout puissant qui requiert toutes les autorités du pays de m'assister dans le besoin. Qu'attendez-vous

pour ouvrir la porte et faudra-t-il que je crie pour obtenir satisfaction ? Faudra-t-il que je menace et que je fasse agir la force ? ».

Le maire, pauvre vieillard, répond désespérément : « Seigneur, où vous loger, et croyez-vous qu'il soit prudent d'accueillir dans nos pauvres demeures votre précieuse personne et sa vaillante escorte ? Si les pirates vous attaquent pendant la nuit, ils nous tueront par la même occasion ! Et nos murs sont trop sales, nos cours sont trop immondes pour loger votre Excellence ! A cinq minutes d'ici, voyez, derière ce bouquet d'arbres, nous avons construit pour les voyageurs une pagode toute neuve, toute propre, solide et résistante. Nous vous donnerons la paille, nous vous donnerons le riz, nous vous donnerons tout ce que vous réclamerez, mais, de grâce, n'attirez pas sur nous la malédiction du destin ! ».

J'examine les lieux et j'accepte. Au fait, nous y gagnons. Les murs sont à l'épreuve de l'assaut ; un verrou solide permet de barricader la porte. Nous allons passer une bonne nuit.

Je fais entrer tout mon monde. Bientôt, un grand feu égaye la cour enténébrée, sur lequel mes soldats ont déjà mis leur marmite à riz. Dans un coin, mijote une potée de choux, ainsi qu'un quartier de cochon qu'ils doivent à ma munificence. Aussi, pleins d'entrain, ils entassent la paille pour me faire une couche chaude ; ils s'empressent autour de mon cheval qui hennit joyeusement.

Et à la clarté des flammes, en écoutant les gais lazzis de mes troupiers rassasiés, je songe aux délices de cette nuit de voyage que je vais passer dans la paille comme au temps des manœuvres.

Hier, c'était la ferme bretonne, et dans le clair-obscur de la lampe, la coiffe appétissante d'une alerte luronne ; aujourd'hui, à la lueur des tisons qui font rougeoyer les murs, j'aperçois le sourire grimaçant des deux gardiens de la pagode, qui sur la porte étalent leur anatomie convulsive et leur grotesque coloris.

Mais au fond de mon cœur, je sens toujours la joie profonde de ma jeunesse qui chante et qui s'exalte ; les canons des fusils brillent par intervalles, mon cheval piaffe allègrement, et mon Annamite, étendu à mes pieds, veille sur mon sommeil comme un bon chien fidèle.

Et pendant que je ferme les yeux, pendant que toutes mes pensées s'harmonisent, se confondent et disparaissent peu à peu dans la nuit du sommeil, j'entends, très loin, très loin, le tam-tam du dra-

gon, qui gronde ses trois notes, en accompagnant la bête tout autour du village.

*
* *

Au petit jour, mes porteurs ont sonné la diane. Il bruinait et dans la boue glissante nous avons fait maussadement les premiers kilomètres. D'abord, dans la campagne attristée, les rochers ont profilé leurs formes tourmentées, nues et cruelles, se succèdant sans fin les unes après les autres. Les dolomites s'élèvent sans transition, comme de gigantesques champignons qu'une pluie nocturne a fait surgir. Puis la nature s'est adoucie. Nous avons descendu des pentes et tout à coup nous avons touché la rivière. Elle est là qui serpente à côté de nous, et de la savoir si près, nous nous sentons plus gais. Nous traversons des villages, et vers midi, nous arrivons devant la sous-préfecture de Sing-ning, où je décide de passer la nuit.

Malgré mon passeport, je n'ai pas été reçu avec un empressement exagéré. Je me suis présenté au sous-préfet, qui m'a renvoyé au Commandant d'armes, qui m'aurait bien envoyé ailleurs, si je n'avais commencé à protester et réclamé énergiquement un asile. De guère lasse, on m'a désigné un coin dans la caserne. Je coucherai au milieu des soldats, séparé d'eux à peine par une cloison de paille. Bah ! qu'importe !

La ville est pauvre et paraît plus misérable parce que personne n'a encore repris le travail. Je me promène avec mon Annamite, je fais quelques largesses aux bons petits soldats qui retournent à Nan-ning-fou et qui n'en finissent pas de me souhaiter bon voyage ; et j'admire le paysage.

La caserne où j'habite est située sur la rivière, à l'aplomb de la berge, haute de vingt mètres. C'est une ancienne école et le dieu Mars a détrôné l'étude.

Les drapeaux du bataillon, alignés contre la façade, claquent au vent. A la porte, brûlent de grands feux de sarments et les sentinelles frileuses viennent y réchauffer leurs doigts engourdis par le froid.

Le fleuve s'étale dans une courbe majestueuse, entre les rochers qu'il lèche en bouillonnant. Au loin, les montagnes se devinent dans les vibrations de l'azur. L'endroit est merveilleusement choisi

pour tenir les bandits et je me plais à évoquer les gorges toutes pleines du fracas des mousquets et de la fureur des combats.

La journée a passé ainsi, froide, monotone et longue. Les soldats, qui vaquent à leurs occupations me, font une impression lamentable. Ils jouent, ils boivent, ils fument, ils se querellent et se prélassent à ne rien faire. Quand j'ouvre mes conserves et que je m'apprête à manger mon frugal repas, quelques-uns s'approchent de moi et me regardent avec assez d'insolence. Bref, c'est au milieu d'une population peu sympathique que je dormirai cette nuit.

Déjà, voici l'obscurité. Alors, dans le silence, au milieu des rochers qui répercutent cent fois les sons et cent fois s'en renvoient les échos, éclate le couvre-feu chinois. Le souffle du soldat passe, puissant et soutenu, à travers le long tube de métal, tout droit, grand comme la tuba antique. L'air s'engouffre en forçant le métal qui résiste, et du choc de l'esprit contre la matière, une note nait, vibrante, lugubre et frissonnante.

Puis, tandis que le son expire, je ne sais où, mais pas loin, une autre trompette résonne à la tierce, et les deux voix s'exaltent; elles chantent; elles s'enflamment.

Toute la nuit est envahie par ce concert sauvage. Les flammes des sarments dansent au vent et éclairent capricieusement la scène fantastique.

Que c'est beau! Tantôt les appels qui grondent éclatent à mon oreille comme la trompette de Sigurd, et j'attends les Khobols qui vont surgire dans la nuit. Tantôt, les accents, plus rauques et plus aigus, se font moqueurs et insultants, j'évoque les scènes de meurtre et d'horreurs que mes anciens m'ont si souvent racontées. Au loin, sur un piton, j'aperçois les pirates sonnant avec fureur dans leurs buccins triomphants, qui se raillent et défient la poursuite. En bas, dans la plaine, les villages flambent et les blessés gémissent. Les Français, impuissants, laissent échapper leur proie, et la note orgueilleuse fait frissonner l'éther....

Ce soir, ma peine est bien payée. J'accepte d'un cœur gai la rançon qui m'attend et je vais passer ma nuit dans la puanteur et la fumée de la soldatesque chinoise.

*
* *

Le commandant de Sing-Ning me fit cadeau d'une belle escorte. Ce n'étaient pas des soldats, mais je ne sais quelle sorte de vauriens. Le corps entouré d'une sorte de complet en toile qu'ils enfilaient par dessus leurs guenilles, les pieds protégés par des sandales en paille, le chef surmonté d'une casquette anglaise et par derrière les épaules, un immense chapeau de paille suspendu par un cordon, ils allaient à leur guise sans se préoccuper le moins du monde de mes ordres ou de mes reproches.

Le caporal surtout m'inspirait la plus franche méfiance. D'une maigreur fantastique, il avait enroulé autour de son ventre six pieds de flanelle rouge et par dessus il avait bouclé une ceinture bourrée de cartouches, comme un Nemrod qui part à la chasse. Son regard fourbe et cruel me fixait parfois avec une rare insolence et je l'entendais échanger avec ses compagnons quelques réflexions qui n'étaient point rassurantes.

Je presse le pas et je m'en vais tout en tête du convoi. Peu à peu la distance augmente; mon escorte guoguenarde en arrière et perd du terrain ; c'est ce que je désire.

Aujourd'hui l'étape est banale. Ce sont les paysages déjà vus, les mêmes incidents qui se sont déjà présentés la veille : les passages de rivière sur des bacs vermoulus, les ravines qui s'effondrent sous les pieds de mon cheval. Vers quatre heures du soir, nous arrivons au gros bourg de To-lou-seu.

Je cherche une auberge confortable. On m'en montre plusieurs, qui se ressemblent toutes, véritables trous à cochons.

Je n'ai jamais rien vu qui soit plus sale et moins conforme à l'idée que nous nous faisons d'une auberge. Dans les quatre coins, quatre bas-flancs ignobles attendent les voyageurs qui, par To-lou-sen, s'en vont en longues théories, porter leurs marchandises jusqu'aux confins du Thibet. A toute autre époque, ces lits de camp seraient encombrés d'une foule grouillante et moins habituée à ses soins que ma personne civilisée. Mais à cette époque, tout est vide et je peux loger tout mon monde dans une seule maison. J'espérais ainsi mieux avoir mes soldats sous la main et les préserver de la tentation.

Mes soldats se laissent faire ; il vont nicher dans une soupente. Mais je connais bientôt le secret de leur soumission : l'odeur de

l'opium et le bruit des gobelets qui tintent m'inspirent de nouvelles inquiétudes.

Enfin, la nuit se passe sans que mes hommes aient incendié la masure. Debout ! la route est longue. Nous avons soixante-dix kilomètres à faire, et je ne me soucie pas de traverser les montagnes de Taï-ping-fou à la nuit tombée. « Si vous devez rencontrer des bandits, c'est aux environs de Taï-ping-fou que vous les trouverez ».

Mais voilà que le caporal et ses acolytes sont envahis par les nausées. L'opium fait son œuvre et ils ne veulent pas marcher.

Tant pis ! En avant quand même ! Et me voilà en route sans escorte, avec mes seuls porteurs.

Si les soldats veulent me rejoindre, ils se dépêcheront. Mais, à midi, je constate avec stupéfaction que pour franchir le passage dangereux, toute mon escorte m'a rejoint. J'en aurai l'explication en arrivant à l'étape. Mes soldats portent la solde du détachement de Taï-ping-fou, et peu soucieux de se faire dévaliser, ils se serrent autour de mon revolver. Ce n'est pas moi qui suis escorté, mais c'est bien moi qui sert d'escorte.

La campagne a perdu son aspect calme et paisible. Maintenant, les gorges succèdent aux gorges, les rochers précipitent leurs masses heurtées, chaotiques, désordonnées, les criques s'allongent indéfiniment, et la vue ne parvient pas à franchir le cercle infranchissable des rochers, qu'une seule passe invisible au premier abord traverse timidement. Si des pirates tenaient les cimes que deviendrions-nous, seigneur !

Au loin, les pétards éclatent sur des pics escarpés ; la fumée bleuâtre s'élève dans les airs, marquant le repaire de je ne sais quel partisan farouche.

Parfois, la trompette chinoise fait vibrer l'air de son appel, et je me demande avec inquiétude si c'est mon passage qu'on signale ainsi.

Je me souviens particulièrement d'avoir éprouvé quelque émoi, en traversant un défilé long de plusieurs kilomètres ; deux énormes lignes de granit limitaient un espace large de deux à trois cents mètres, et dans cet espace restreint, les troupeaux paissaient des herbes épaisses et hautes. Nous passions : la main sur le revolver, je m'apprêtais à défendre mes bagages, et les silhouettes équivoques des pâtres, qui ricanaient en nous voyant, n'étaient

pas faites pour me rassurer. Pâtres, pirates, bandits, soldats : tout se vaut dans ce pays horrible !

Nous nous arrêtons dans un pauvre hameau pour prendre quelque repos. La neige tombe, le vent du nord nous transit. Pourtant, nos peines ne sont pas finies, car la route qui reste à faire est encore plus mauvaise.

Le sentier que nous suivons serpente au flanc de la montagne et s'accroche aux moindres aspérités. Parfois, mon cheval a juste la place pour passer, et cependant, s'il fait un faux pas, il roulera dans l'abîme. Il faut grimper, puis redescendre pour éviter un gouffre, et je me suis découragé à l'aspect d'un col, haut de soixante mètres, qu'il faut atteindre par un escalier à pic, taillé à même dans le flanc du roc. Heureusement, la nature a pourvu à tout. Les chevaux du Quang-si ne s'embarrassent point de pareils obstacles.

J'abandonne ma bête et je la chasse en avant.

Pleine de grâce et d'adresse, elle avance un pied, puis deux et saute de marche en marche avec l'adresse incomparable d'une chèvre. Parfois, en équilibre sur un rocher branlant, elle s'arrête pour happer une touffe d'herbe succulente, poussée dans quelque creux du granit et je m'aperçois, en souriant, qu'il ne faut jamais s'effrayer et se désespérer, car tout finit par s'arranger.

Gabriel Noll.

PROCÈS-VERBAUX

DES

Séances du premier semestre 1913

Séance du 30 janvier 1913

La séance est ouverte à 9 h. 15 sous la présidence de M. Dürrwell.

Etaient présents : MM. Dürrwell, président; Berquet, vice-président ; Josse, Louis Cazeau, Brandela, Bui-quang-Chieu, Granier, Baudry, Carle, Cotten, Ardin, Dr Montel et Arduser, membres.

M. R. Vitalis de Salvaza, candidat, au bureau.

Excusés : MM. Sagodira et Merle. En congé : MM. Isidore et Mercier Alexandre.

M. Berquet, en l'absence du secrétaire, est désigné pour remplacer ce dernier dans ses fonctions pour la présente séance.

Il donne, en conséquence, lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 décembre 1912.

La rédaction de ce procès-verbal est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Le président donne ensuite lecture de la correspondance du mois, après quoi il donne la parole à M. Louis Cazeau, ancien directeur du chemin de fer Saigon-Mytho, relativement à une demande de conférence qu'il a formulée le 5 janvier courant et qu'il désire faire à la Société des Etudes Indochinoises dont il est un des plus anciens membres.

M. Cazeau s'exprime en ces termes :

« Au moment où la question sucrière semble de nouveau intéresser la Colonie, après les tentatives malheureuses, je dirai, hélas ! reten-

tissantes (plus de huit millions perdus tant par le Comptoir d'escompte que par les actionnaires, etc...), j'ai pensé qu'il serait utile de faire connaître les causes d'insuccès, causes nombreuses, contre lesquelles l'illustre botaniste J.-B. Pierre, moins connu comme agronome, a vainement mis en garde les usiniers sucriers : V. Kresser à Bienhoa, G. Vinson dans la Plaine des Tombeaux, Contel, successeur Michelot, à Lac-an (Bienhoa).

« Bien que Pierre quitta la Cochinchine en 1877, il m'avait spécialement confié la mission qu'il s'était imposée, tendant à prouver le bien-fondé de ce qu'il avait cru devoir être la vérité.

« Il savait que j'avais passé ma jeunesse dans les usines sucrières (mon père était sous-directeur d'une importante usine sucrière, mes grands parents étaient propriétaires de plantations de cannes à sucre, de caféiers, etc..., que naturellement je surveillais).

« C'est dans ces conditions que je fus nommé directeur d'une ferme agricole à Pursat (Cambodge), de compte à demi entre les deux Gouvernements, qui n'eut pas d'exécution par suite de la révolte d'un frère du Roi Norodom, et attaché comme adjoint à la direction de la ferme expérimentale des Mares, puis sous-directeur et directeur du Jardin Botanique p. i.. Je démissionnais en janvier 1882 pour me livrer à la culture et à la fabrication de l'indigo au Cambodge à la suite des résultats inespérés que j'avais obtenus à la ferme.

« Mais revenons à la canne à sucre. Les expériences tant pour la culture que pour la détermination de la maturité de la canne, expériences contrôlées deux fois par semaine par les délégués de l'Administration, ont été l'objet d'une lettre de félicitations, que je recevais le 28 janvier 1878, ainsi conçue : « J'ai l'honneur de vous « accuser réception de votre lettre du 8 de ce mois, sur les expériences « des cannes de 1re et 2e coupe de diverses variétés. Le Gouver neur a « lu le travail avec un très vif intérêt et me charge de vous prier « d'adresser en son nom, ses félicitations à M. Cazeau pour la « direction intelligente donnée à ces expériences ».

« C'est vous dire, mon cher Président, que je me suis spécialisé, et depuis de plus en plus, sur la question sucrière, me nourrissant des traités d'auteurs éminents sur la culture de la canne à sucre, tels que les Wray, pour les Indes Anglaises, les Delteil, Baname, directeur des stations agronomiques de la Réunion et des Antilles françaises,

de Reynose pour Cuba et autres pays sous la domination espagnole, et enfin de renseignements tout à fait particuliers sur Java, pays dont la production a atteint en 1910 un million trois cent mille tonnes de sucre, production de 127.000 hectares ».

« Si donc vous pensez que je pourrai être encore utile à cette vieille Cochinchine, je me mets entièrement à votre disposition, ainsi qu'à l'honorable compagnie que vous présidez avec tant de largeur de vue, pour faire une conférence ».

Le Président remercie vivement son vieil ami Cazeau de sa délicate attention de choisir la Société des Etudes pour sa conférence. Le choix est d'autant plus heureux que notre Société n'a fait que continuer l'œuvre et prendre la suite de la Société Agricole de Cochinchine.

La question sucrière en Indochine et principalement en Cochinchine, à laquelle le conférencier futur a été mêlé, ne peut manquer d'intéresser vivement un grand nombre d'Européens et d'indigènes, dont ils pourront tirer grand profit, et il lui prédit un grand succès, car outre qu'il est un des plus anciens pionniers de la Colonie, la question qu'il se propose de traiter sera d'autant plus intéressante qu'elle sera en grande partie de l'histoire vécue par lui.

Cependant, on est obligé d'ajourner sa conférence au 31 mars 1913, par suite du droit de priorité de M. Bui-quang-Chieu, qui doit nous faire une conférence sur la sériciculture dans le courant du mois de février.

Cette conférence est fixée au 17 février 1913, à 9 heures du soir.

Le Président présente ensuite M. R. Vitalis de Salvaza, le distingué entomologiste dont les collections et les travaux sur la faune entomologique de l'Indochine sont très appréciés et universellement connus, et qui désire faire partie de la Société.

MM. Dürrwell et Berquet sont très honorés de la demande qu'il leur a adressée de lui servir de parrains.

M. Vitalis de Salvaza a entrepris un travail considérable sur la faune entomologique de l'Indochine, en collaboration avec les plus savants entomologistes et spécialistes du monde entier, notamment :

Coléoptères.— M. A. Vuillet, professeur, Station Entomologique, 16, rue Claude-Bernard, Paris.

Coléoptères.— M.C. Houlbert, directeur entomologique de Rennes.

Cicindélides.— M. le Docteur W. Horn, 20, Gosslerstrasse, Berlin-Dahlen.

Carabides. — M. le commandant Dupuis, 33, rue d'Abbaye, Bruxelles.

Staphylinides. — M. J. Bondroit, 95, rue Potagère, Bruxelles.

Clavicornes.— M. A. d'Orchimont, 58, rue de la Station, Menin (Belgique).

Coprides. — M. Joseph Gillet, 4, rue de la Religion, Nivelles (Belgique).

Rutélides. — M. Bourgoin.

Cétonides Buprestides. — M. Ch. Kerremans, 44, rue du Magistrat, Bruxelles.

Elatérides.— M. Fleutiaux, 6, avenue Suzanne, Nogent-sur-Marne.

Lampyrides.— M. Ernest Oliver, 10, rue de la Préfecture, Moulin.

Lucanides.— M. Boileau, 6, rue Pierre-Joyaux, Bois-Colombes.

Curculionides. — M. Heller, conservateur du Musée, Dresde.

Chrysomélides.— M. H. Clavareau, 56, rue du Maes, Bruxelles.

Prionides.— M. Aug. Lameere, prof. à l'Université de Bruxelles.

Longicornes.— M. P. Boppe, garde général des Forêts, Saint-Dié.

Paussides.— M. le Docteur Desneux, 19, rue du Midi, Bruxelles.

Hemiptères. — M. H. Schouteden, conservateur du Musée du Congo, Tervueren (Belgique).

Orthoptères.— M. Bolivar, directeur du Musée, Madrid.

Nevroptères Odonates.— M. René Martin, 20, rue d'Angouliance, Paris.

Non odonates.— M. R. P. Longin, Navas.

Thermites.— M. le Docteur Desneux, 19, rue du Midi, Bruxelles.

M. Dürrwell donne ensuite la parole à M. Vitalis de Salvaza, commis principal de la Trésorerie, qui est venu exprès de Pnom-Penh pour nous exprimer ses desiderata.

M. Vitalis répond pour paroles :

Monsieur le Président,

Messieurs,

Vous avez bien voulu vous intéresser à mes travaux entomologiques. Je viens donc vous donner une explication nette et précise de ces travaux, en me permettant de formuler mes desiderata.

Lorsque j'arrivais en Indochine, il y a treize ans, je savais que très peu de chose était connu de la faune entomologique de ce vaste et beau

pays et je résolus de consacrer à cette étude, non seulement toute mon activité, mais aussi tout le temps que me laisseraient mes occupations administratives. J'étais très ému et j'osais à peine embrasser ce vaste projet, mais je le tentais néanmoins. Je crois pouvoir affirmer maintenant que ce projet est en voie de complète réalisation.

Je ne parlerai pas de mes peines, mais qu'il me soit permis de remercier les hautes personnalités qui ont bien voulu s'intéresser à mon œuvre. Je citerai en première ligne : M. le Gouverneur général Albert Sarraut, M. le Résident supérieur du Cambodge Outrey, les regrettés Vandelet et mon ami Faraut; M. Dürrwell, le savant et si sympathique président de la Société des Etudes Indochinoises ; M. Brenier, directeur des Services Agricoles et Commerciaux de l'Indochine ; M. Gravelle, directeur de la Banque de l'Indochine de Phnom-penh, protecteur éclairé de tout ce qui peut intéresser les sciences et les arts ; Chabassière, trésorier particulier p. i. du Cambodge, que je remercie respectueusement de la haute bienveillance qu'il m'a témoignée ; MM. Dupuy, le président de la Chambre de commerce de Pnom-penh ; du plus aimable des notaires, j'ai nommé M. Charmey, ainsi que M. Tricon, président du Tribunal de Vinhlong, et MM. Bourdet et Faurie, amis de la première heure. A tous, je leur adresse mes sentiments de reconnaissance pour le haut appui moral qu'ils ont bien voulu me donner.

J'ai commencé, d'abord, par me procurer tous les matériaux possibles (je veux dire les sujets), soit par mes chasses et mes recherches, soit par celles des correspondants si dévoués que je me suis créé dans les différents pays de l'Union Indochinoise, soit enfin par mes voyages. Je me suis tout d'abord spécialisé sur l'étude des lépidoptères rhopalocères (diverses). Puis quand les matériaux recueillis ont été importants, je me suis occupé de rechercher parmi les personnalités du monde savant, les plus réputés et les plus remarquables spécialistes s'occupant des différents ordres des familles si nombreuses de l'entomologie. Grâce à mes relations et à mon nom, j'ose le dire, honorablement connu, j'ai pu réunir des adhésions unanimes.

Ces différentes personnalités reçoivent les insectes des familles dont ils font leur étude spéciale ; ils les déterminent, les classent, les nomment et font paraître des monographies en langue française généralement.

Je centralise toutes ces publications et dans cinq ou six ans je reunirai le tout et je pourrai alors publier l'ouvrage que j'envisageai dans mes idées ; c'est-à-dire la *Faune entomologique indochinoise*, sur le modèle de la *Faune Bristish India Ceylan and Burma*. J'aurai ainsi rendu un service non seulement à la science, mais aussi à mon pays d'adoption : l'Indochine française.

Jusqu'ici, j'ai pu, par mes seuls moyens, arriver à ce résultat ; mais maintenant que cette œuvre est en voie de réalisation, je viens faire appel à tous les dévouements, car je serais trop présomptueux de m'imaginer que je pourrais accomplir cette œuvre tout seul.

Que faut-il pour cela ? Tout d'abord, un local spacieux pour contenir ces collections qui sont déjà considérables ; un musée, en somme, et l'aide entière et complète du Gouvernement.

Ce ne seront pas des dépenses énormes et, d'autre part, combien profitables pour le pays.

Quels services ne rendent pas à l'agriculture, par exemple, l'étude des insectes ? Personne n'ignore l'intérêt primordial que représente cette branche de la science.

N'y a-t-il pas une corrélation continue entre toutes les manifestations de la nature ? Ne faut-il pas connaître tous les êtres *ailés* qui peuplent le pays que l'on habite ? Et cette science n'est-elle pas la plus utile et la plus pratique pour nous autres hommes.

D'autre part, je puis vous affirmer — et je m'appuie sur les découvertes des nouveautés que j'ai faites, très nombreuses, dans les différents ordres de l'entomologie — je puis affirmer, dis-je, que l'Indochine présente un champ des plus variés aux investigations de la science et que la faune de ce pays est très riche en espèces qui sont remarquables non pas peut-être par leurs brillantes couleurs, mais surtout par les formes bizarres et variées que cette faune représente.

Or, qu'il me soit permis de le dire, rien n'a encore été fait à ces ujet. Je viens donc faire appel, comme je le disais plus haut, à tous les dévouements et je vous demande l'appui de votre haute influence et de votre bienveillante protection.

En terminant, M. Vitalis nous donne lecture de la note suivante, que lui a adressée M. Ch. Gravelle, directeur de la Banque de l'Indochine à Pnom-Penh, ainsi conçue :

L'Indochine vue et mieux connue au travers de ses papillons, en attendant ses insectes, c'est un programme qui peut nous intéresser, nous séduire tous, sans besoin qu'on soit un savant.

Le long de la route, en venant de France, les beaux musées d'histoire naturelle de Colombo et de Singapore sont un exemple facile à suivre, que notre Indochine, si variée dans ses climats et dans ses terrains, permet au moins d'égaler.

Notre installation française prend assez d'ancienneté pour que l'indifférence devienne inexcusable. Nous appelons chez nous les touristes, ce qui signifie beaucoup d'étrangers d'abord, ceux-ci étant toujours les précurseurs vis-à-vis du pittoresque mondial. Or, les étrangers qui viendront les premiers seront souvent des savants, que l'examen, même sommaire, de nos richesses entomologiques séduira beaucoup. De telles organisations ne sont pas seulement d'amour-propre national, elles sont d'heureux et légitime calcul, ajoutant un attrait à tous ceux que, pour le bien de ces pays, nous voulons offrir aux voyageurs.

Le souci d'agriculture et de plantations qui commence à nous dominer, heureusement, ne pourrait-il aussi trouver son avantage dans l'étude suivie, raisonnée, de certains insectes? Lorsque l'artiste, le poète, saluent avec joie le papillon, le coléoptère éclatant, n'y a t-il pas des gens qui maudissent la chenille, la larve funeste aux récoltes ? Savoir, c'est combattre et vaincre. Et dans les terres vierges, sauvages, dans les forêts presque impénétrées, la « fleur volante » n'est-elle pas, pour celui qui sait, l'indication précise d'une plante, d'un arbre, d'une essence utile ou nuisible, d'un climat, d'un danger, de l'eau proche ou de la sécheresse. Bien connaître ses papillons et ses insectes, c'est bien

connaître l'Indochine. Il y a des fanatiques pour de telles recherches. Je me rappelle avoir rencontré en 1900, sur un bateau longeant l'Annam, le jeune savant Freihstorfer, allemand je crois, qui parlait assez bien le français. Il me disait ses enthousiasmes, ses courses à Java, Bornéo, comme chasseur de papillons et de serpents. Notre long Annam, ses montagnes boisées, ses vallées étouffées d'arrière-plan, le laissaient particulièrement ravi.

Tant de variétés de lépidoptères du Nord au Sud, se modifiant quelquefois avec la latitude, dans une même espèce ! Le Musée pour lequel il venait de travailler serait content de lui ! Un seul regret, la méfiance des sauvages, qui l'avaient quelquefois, de force même, empêché d'aller plus avant dans le secret des rivières, et ramené vers la côte... Une conclusion aussi de toutes ces ivresses vaillamment acceptées, supportées comme dans une extase : on est quelquefois mangé par les bêtes féroces ! Mais cela dit si simplement, avec une si belle acceptation du risque !

Quelles charmantes descriptions de la chasse aux cicindèles dans l'Inde nous devons à Maurice Maindron ! Et quel Indochinois n'a pas vu, velours noir, violâtre, dans les coins étouffés des bois ou des mares, ces énormes papillons crépusculaires, presque oiseaux d'envergure, que Pierre Loti célébrait il y a déjà trente ans...

Mais il y a autre chose, plus rare encore, à admirer, à trouver, à nous faireconnaître !... Sans sortir du Cambodge, le grand massif des montagnes de Kampôt et du Cardamome n'offre-t-il pas sur plus de 10.000 kilomètres carrés, en remontant vers le Siam, dans une zone parfois équatoriale, toutes espèces de richesses variées, qui attendent leur premier visiteur compétent, consciencieux ?

Combien d'autres terres, au Laos, dans la chaîne d'Annam, dans l'île de Phu-Quôc, dans les pays chams, dans les chaos montagneux des pourtours de Monkay, de Laokay, et de Mongtzeu, dans le cirque de Cai-Khinh, dans les amphithéâtres de Lang-Son, dans les îles de la baie d'Along, cachent encore des papillons et des insectes qu'il faudrait connaître, pour la joie des savants, et pour l'agrément de tout le monde !

Ces réflexions que je me suis faites dès longtemps, trouvent dans le travail, préliminaire encore, de M. Vitalis, un point d'appui, une raison d'espoir. Et ce sont de tels sentiments que, profane, simple colon de bonne volonté, je voudrais transporter et développer chez tous ceux qui liront l'étude qui va suivre.

En même temps, M. Vitalis remet au Président trois numéros de la publication mensuelle de la Station Entomologique de la Faculté des Sciences de Rennes, *Insecta*, numéros de février, avril et août 1912, contenant les deux premières études de M. A. Vuillet sur l'*Euschizomerus Vitdisi*, sur deux *Cicindelidoe* : le *Cicindela Sexpunctata*, qui fait la chasse à la punaise du riz, et le *Coltyris Emarginata*, un des ennemis du caféier; et le troisième, une description, par C. Houlbert, professeur à l'Université de Rennes, de deux espèces nouvelles appartenant au genre *Neolucanus* :

Sarranti et le *Neolucanus Maximus*. Ces insectes avaient été récoltés en Indochine par M. Vitalis de Salvaza. Ce dernier est chaleureusement applaudi.

M. Dürrwell remercie vivement M. de Salvaza de sa très intéressante communication. Il lui dit que la Société sera très honorée de voir comme membre et collaborateur un travailleur aussi acharné que M. de Salvaza qui, depuis de longues années, a consacré son temps et son argent à une œuvre scientifique aussi utile, appelée à rendre de réels services à l'agriculture et à l'arboriculture. Il sera trop heureux de l'aider de tout son pouvoir pour la réalisation de la belle œuvre qu'il a entreprise.

M. Berquet fait ensuite ressortir tout l'intérêt qu'aurait la Société des Etudes de s'attacher plus étroitement et définitivement un collaborateur aussi savant et aussi distingué que M. de Salvaza.

Il montre les avantages que retirerait la Colonie en aidant à la création à Saigon d'un musée scientifique et commercial, comme il en existe au Caire, à Colombo, à Singapore et dans la plupart des colonies étrangères.

Cette création de musée a été une des préoccupations constantes de la Société des Etudes Indochinoises de Saigon qui en a jeté les bases, et l'Administration locale, ainsi que la Ville de Saigon, particulièrement intéressée à cette œuvre, ne lui ont jamais refusé leur aide.

Malheureusement, les ressources modiques de cette société l'empêcheront toujours de créer un musée réellement digne de ce nom et capable de rendre tous les services que l'on peut attendre d'un établissement de ce genre.

Néanmoins, les collections de la société peuvent être évaluées à plusieurs centaines de mille francs, mais elles auraient besoin d'être cataloguées et classées par un homme du métier, qui y consacrerait tout son temps et rechercherait toutes les pièces et matériaux utiles à l'étude des pays de l'Indochine.

Cette œuvre a été faite au Tonkin par l'Ecole Française d'Extrême-Orient et le Musée Commercial, à la tête duquel l'Administration a placé un de ses fonctionnaires les plus distingués.

Ces musées dont la Ville de Hanoi s'enorgueillit à juste titre possèdent maintenant des richesses inestimables et ont déjà rendu de grands services au commerce et à l'industrie.

Nous ne pouvons que regretter que ces musées ne soient pas à Saigon, capitale de l'Indochine et son véritable centre, où aboutissent les grandes lignes de navigation et visitée par beaucoup d'étrangers et de touristes et par tous les Européens d'Indochine.

Ce serait une attraction de plus pour attirer dans notre beau pays ces nombreux touristes qui font en grande partie la richesse de Java et de Manille, évalués à plus de 60.000 et que le Syndicat d'Initiative a entrepris la noble tâche d'amener ici pour le plus grand profit de tous.

L'Indochine meurt surtout de ne pas être connue et il faut à tout prix la faire connaître. La Société des Etudes contribue de son mieux à la réussite de cette entreprise, qui est son but. Mais je l'ai dit, ses moyens sont fort limités, surtout pécuniairement. Il est absolument nécessaire que le Gouvernement général lui vienne en aide le plus possible.

Un de ces moyens serait de créer un véritable musée à Saigon, à la tête duquel serait un homme compétent qui y consacrerait tout son temps.

Ce musée pourrait être placé sous les auspices de la Société des Etudes, qui apporterait déjà le fonds de musée qu'elle possède et qui est fort appréciable.

M. Vitalis de Salvaza, qui a consacré de longues années de sa vie à des études des plus intéressantes et universellement connues sur l'Indochine, a l'intention d'y terminer ses jours et son désir le plus cher serait de pouvoir donner tout son temps à cette belle œuvre. Il me paraît, de par ses connaissances et ses travaux antérieurs, être des plus qualifiés pour la mener à bien.

Il n'a d'ailleurs pas de prétentions pécuniaires exagérées. Il ne demande qu'une solde suffisante pour lui permettre de vivre avec indépendance. Aussi M. Berquet émet le vœu de voir le Gouvernement créer à Saigon, sous la direction de la Société des Etudes Indochinoises, un véritable musée, à la tête duquel serait nommé M. Vitalis de Salvaza comme conservateur.

Cette proposition est chaleureusement applaudie et approuvée à l'unanimité et il est décidé qu'une démarche serait faite dans ce sens auprès de M. le Gouverneur général Sarraut et de M. Gourbeil, gouverneur de la Cochinchine, par M. Dürrwell.

M. Vitalis de Salvaza ratifie pleinement le vœu de M. Berquet, disant qu'il réalisait le plus cher de ses désirs et au cas où il serait nommé, il promet de faire don gratuitement au musée ainsi créé, de ses nombreuses collections qui comprennent plusieurs milliers d'insectes de toutes sortes.

De nombreux applaudissements accueillent cette nouvelle proposition de M. de Salvaza.

La séance est levée à minuit moins dix.

Pour le Secrétaire :
Le Vice-président,
O. Berquet.

SEANCE DU 28 AVRIL 1913

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Dürrwell, président.

Sont présents : MM. Berquet, vice-président; Merle et Mercier, membres du Comité ; Lieutenant Coulon, Josse, Sagodira et Mariadassou.

En ouvrant la séance, le Président demande à l'assemblée de s'associer à lui pour adresser un souvenir ému aux victimes du lâche attentat commis à Hanoi dans les circonstances que chacun sait et décide d'envoyer en son nom et en celui de la Société une lettre de condoléances au Général.

En l'absence du Secrétaire, M. Mercier est désigné pour le remplacer.

Le procès-verbal de la séance du mois de janvier dont lecture est faite par M. Berquet, est approuvé à l'unanimité.

Sur la proposition du Président, des remerciements sont adressés à M. Michel Tinh, pour son ouvrage traduit du chinois, *Origine de Confucius*, ouvrage que son traducteur a dédié au Président et aux Membres de la Société des Etudes Indochinoises.

Il est ensuite donné lecture de la correspondance du mois courant

Sur la proposition de M. Merle, une allocation de 100 francs est votée pour achat à M. Lan, alias Jean Jacnal, de son ouvrage *Rêves d'Annam.*

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures et demie.

Pour le Secrétaire :
Le Conservateur du Musée,
A. Mercier.

SÉANCE DU 26 MAI 1913

La séance est ouverte à 9 heures du soir, sous la présidence de M. Dürrwell, président.

Sont présents : MM. Dürrwell, président ; Berquet, vice-président ; Sagodira, trésorier ; docteur Dhoste, Brandela et Josse.

M. Sagodira, en l'absence du secrétaire, est désigné pour remplacer ce dernier dans ses fonctions pour la présente séance.

Après approbation du procès-verbal de la dernière réunion, le Président donne lecture de la correspondance du mois, qui consiste notamment en une demande de souscription par M. Alinot, géomètre principal à Bentré, à son ouvrage intitulé : *Géographie de l'Indochine Française*, dont le prix est de 7 fr. 50.

Après les observations et sur la proposition du président, il est décidé de souscrire à dix exemplaires.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures.

Pour le Secrétaire :
Le Trésorier p. i.,
A. Sagodira.

SÉANCE DU 30 JUIN 1913

La séance est ouverte à 9 heures du soir, sous la présidence de M. Berquet, vice-président.

Sont présents : MM. Berquet, Lieutenant Coulon, Merle, Jeantet, Soca, Mercier, Isidore.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

Le Président procède ensuite à l'adjudication des journaux (sous abonnement) pour le deuxième semestre 1913.

Cette opération donne les résultats suivants :

Excelsior, adjugé à M. Isidore, pour.....	4$	00
Fantasio, adjugé à M. Mercier, pour.....	2	25
Le Cri de Paris, adjugé à M. Merle, pour..	1	50
La Dépêche coloniale, adjugé à M. Lê-quang-Hiên, pour.....	4	00
L'Écho de Chine, adjugé à M. Dürrwell, pour	6	00
Le Courrier d'Haiphong, adjugé à M. Merle, pour.....	2	00
Le Courrier Européen, adjugé à M. Merle, pour	1	00
L'Opinion, adjugé à M. Merle, pour.....	2	50
Le Courrier Saigonnais, adjugé à M. Ducaroy, pour.....	3	30
Le Nouvelliste, adjugé à M. Soca, pour....	1	00

L'adjudication des autres journaux est reportée à la prochaine réunion.

La séance est levée à 10 heures.

Le Secrétaire-Trésorier,
P. Isidore.

Liste générale des Membres

DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDOCHINOISES

Président d'honneur

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE.

Vice-présidents d'honneur

MM. LE GOUVERNEUR DE LA COCHINCHINE.
le Général commandant la brigade de Cochinchine.
DE LAMOTHE, gouverneur de 1re classe des colonies.
DELONCLE, ex-député de la Cochinchine, ministre plénipotentiaire.
PARIS, député de la Cochinchine.
Monseigneur MOSSARD, vicaire apostolique, évêque de Médée.

Membre d'honneur

M. JOANNET, capitaine de vaisseau en retraite, à Paris

Membres honoraires

Sa Majesté l'Empereur d'Annam.
Sa Majesté le Roi du Cambodge.
MM. Le Résident supérieur au Tonkin.
Le Résident supérieur en Annam.
Le Résident supérieur au Cambodge.
Le Résident supérieur au Laos.
PICQUET, ancien gouverneur de l'Indochine.
DE LANESSAN, ancien gouverneur général de l'Indochine.
AYMONIER, directeur de l'Ecole coloniale, à Paris.
CONSTANS, sénateur, ambassadeur à Constantinople.
LE MYRE DE VILERS, ancien député, ambassadeur honoraire.
DOUMER, ancien gouverneur général de l'Indochine.
BEAU, ancien gouverneur général de l'Indochine.
NOEL PARDON, ancien gouverneur de la Martinique.
HARMAND, ministre plénipotentiaire.
GRISARD, secrétaire général de la Société d'acclimatation de France.

Membres correspondants

MM. Duleau, foreign booksellers, 37, Soho Square, London.
Nel, lieutenant de vaisseau à Toulon.
Valensi, enseigne de vaisseau, 57, boulevard Pereire, à Paris.
Poinsignon, employé de commerce, Casilla, 687, à Santiago (Chili).
Finot, ancien directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient de Hanoï, à Paris.
Salles, inspecteur des colonies en retraite, 23, rue Vanneau, à Paris.
Lapique, directeur des Messageries cantonaises, à Canton (Chine).
Pernet, docteur en médecine à l'Hôpital maritime de Toulon (Var).
de la Loge, commandant d'Infanterie coloniale, à Château-de-Montériun, par Feneu (Maine-et-Loire).
Combanaire, explorateur, à Châteauroux (Indre).
Jarillon, pasteur, place du Marché, La Rochelle (Ch.-Inférieure).
Comte d'Aldin.
Loyot, lieutenant d'Infanterie coloniale, à Lure (Haute-Saône).
Foucher, chargé de cours à la Faculté des lettres, directeur adjoint à l'Ecole pratique des hautes études, à Paris.
Ducaroy, négociant, 14, rue Lesueur, à Paris,

Bureau pour l'année 1913

MM. Durrwell, O. ✪., ✲., président.
Berquet, ✪., vice-président.
Ferrière, ✪., ✲., id.
Isidore, secrétaire-trésorier.
Merle, bibliothécaire-archiviste.
Mercier, conservateur du musée.

Membres titulaires

MM. Ardin C., imprimeur-éditeur, à Saigon.
Abor, procureur de la République, à Hanoi.
Alinot, géomètre principal du Cadastre, à Bentré.
Arouser, commerçant-industriel, à Saigon.
Ardin H., négociant, à Saigon.
Appaul, commis de l'Enregistrement, à Vinhlong.
Auza-Luc, ancien interprète, propriétaire à Mytho.
Achard, ingénieur-mécanicien, à Saigon.
Aymard, notaire, à Saigon.
Antoine, colon au Laos, à Luang-Prabang.
Balencie, administrateur des Services civils, à Hanoi.
Bosco, professeur de langues orientales, à Saigon.
Berquet, ✪., receveur-conservateur des hypothèques, à Saigon.
Brau, ✪, médecin-major de 1re classe des Troupes coloniales, à Saigon.
Brandela, électricien, à Saigon.
Bourdet, ✪, avocat-défenseur, à Pnom-penh.
Barlet, professeur au Collège Chasseloup-Laubat, à Saigon.
Boyer, ✪, ✲, conseiller à la Cour d'appel de l'Indochine, à Saigon.

MM. Baudry, colon, à Saigon.
Batault, administrateur des Services civils, à Hanoi.
Babé, ✻, lieutenant au régiment de Tirailleurs Annamites, à Bienhoa.
Baugé, notaire à Saigon.
Bollud, lieutenant au régiment de Tirailleurs Annamites.
Burguet, chef du Bureau de la Mairie de Saigon.
Brenier, ✪., ✻., inspecteur-conseil des Services agricoles et commerciaux de l'Indochine, à Hanoi.
Barthère, officier d'administration de 1re classe A. C.
Berland, commis des Douanes et Régies, à Saigon.
Butault, capitaine, chef de brigade géographique au Laos.
Bui-quang-Chieu, ingénieur agronome à Saigon.
Bui-Thê-Kham, ✪., ancien conseiller colonial, à Cantho.
Bulliard, directeur de l'Ecole primaire, à Saigon.
Bresson, garde stagiaire d'Artillerie coloniale, à Saigon.
Bassouls, conservateur du Théâtre municipal de Saigon.
Bardon, commerçant, à Saigon.
Cazeau, consul de Belgique, à Saigon.
Crémazy, avocat-défenseur, à Saigon.
Comte, payeur particulier, au Cambodge.
Counillon, ✪, chef du Service géologique, à Hanoi.
Cabane de Laprade, administrateur des Services civils.
Coatanéa, ✪, directeur de l'Ecole à Bienhoa.
Cuniac, ✻, avocat, maire de la ville de Saigon.
Cahuc, géomètre du Cadastre, à Travinh.
Ceccaldi, géomètre du Cadastre, à Travinh.
Carrière, Inspecteur chef du Service forestier, à Hanoi.
Camé, receveur de l'Enregistrement, à Pnom-penh.
Condamy, avocat-défenseur, à Saigon.
Cazaux, ✪, commis des Postes et Télégraphes, à Saigon.
Collin, clerc d'avocat, à Saigon.
Commaille, conservateur du Groupe d'Angkor, à Siem-réap.
Couturier, lieutenant d'Infanterie coloniale, à Saigon.
Carle, sous-inspecteur des Services agricoles et commerciaux, à Saigon.
Canque, industriel, à Khanh-hoi (Saigon).
Coulon, lieutenant d'Infanterie coloniale, à Saigon.
Crespin, photographe, à Saigon.
Chaalons, commis des Services civils, à Pnom-penh.
Chauvet, dessinateur du Cadastre, à Saigon.
Ciavatti, pharmacien de la Marine.
Cotten, brigadier des Douanes et Régies, à Saigon.
Chrétien, agent d'affaires, à Saigon.
Conte, syndic-liquidateur, à Saigon.
Durrwell, ✻, O. ✪, président de la Cour d'appel de l'Indochine, à Saigon.
Delost, négociant.
Dupuy (Martial), négociant, à Pnom-penh.
Doutre, ✻, avocat-défenseur, à Cantho.
Donnadieu, directeur de l'Ecole normale, de Giadinh.
Drouinot, avocat-défenseur, à Vinhlong.

MM. Doucet (G.), commis des Services civils, à Pnom-penh.
Doucet (Albert), avocat-défenseur, à Pnom-penh.
Mme Doucet, à Pnom-penh.
MM. Daver, inspecteur des Postes et Télégraphes, à Tourane.
de Lachevrotière, planteur, à Saigon.
de Mari, pharmacien de 1re classe, à Saigon.
Dufaux-Darius, greffier-notaire.
Détieux, détaché au Contrôle financier, à Hanoi.
Delpit, planteur, à Saigon.
Durrwell (G. R.), Société Bienhoa Industrielle et Forestière.
Dang-van-Hue, ✻, tri-phu, à Sadec.
Duong-van-Men, conseiller colonial, à Vinhlong.
de Villeneuve, dessinateur du Cadastre, à Saigon.
Dhoste, docteur en médecine, à Cholon.
Do-quang-Tru, tri-phu, à Cantho.
de Mérona, conseiller à la Cour d'Appel à Saigon.
Detchebarne, capitaine au 11e colonial, à Saigon.
de la Bruchollerie, directeur de la Banque de l'Indochine.
Ernst, négociant, à Saigon.
Ferrière, ✪., ✻., directeur du *Courrier Saigonnais*.
Frédiani, avocat-défenseur, à Mytho.
Faciolle, directeur des Douanes et Régies, en retraite.
Flandrin, ✻., docteur en médecine, à Saigon.
Freyssenge, avocat-défenseur, à Saigon.
Ferru, commis du Trésor, à Saigon.
Faurie, avocat-défenseur, à Pnom-penh.
Faussemagne, industriel, à Khanh-hoi (Saigon).
Fan-kiong-Hong, représentant de la maison Ban-teck-Guan, à Cholon.
Gigon-Papin, ✻., ✪., notaire, à Saigon.
Gozé, agent-comptable aux Services agricoles et commerciaux.
Guéry, planteur, à Giadinh.
Garnier, inspecteur des Services civils, à Vientiane.
Gourdon, inspecteur-conseil de l'Enseignement à Hanoi.
Grégori, entrepreneur, à Khanh-hoi.
Girard, avocat-défenseur, à Saigon.
Gallois-Montbrun, avocat-défenseur, à Saigon.
Ganesco, administrateur des Services civils.
Grandsaignes d'Hauterive, ✻., capitaine de l'Infanterie.
Gravelle, directeur de la Banque de l'Indochine, à Tourane.
Gage, ✻., ✪., directeur de la maison Denis Frères.
Granier, entrepreneur, peintre-sculpteur, à Saigon.
Haffner, directeur de l'Agriculture en retraite, à Thudaumot.
Hoppe, ingénieur des Travaux publics, à Huê.
Habert, magistrat.
Huynh-tri-Phu, commerçant, à Cholon.
Huynh-quang-Vi, doc-phu-su honoraire, à Saigon.
Huynh-dinh-Dien, commerçant, à Mytho.
Isidore (Paul), commis de l'Enregistrement, à Saigon.
Isidore (André), colon au Canal de Xano, à Cantho.
Ippolito, industriel, à Saigon.

MM. Joyeux, ✪., conseiller à la Cour d'appel, à Saigon.
Julien de Villeneuve, administrateur des Services civils, à Pnom-penh.
Jacque, ✪., ✲., négociant, à Saigon.
Josse, inspecteur des Bâtiments civils, à Saigon.
Jeantet, publiciste, à Saigon.
Klein, commis-greffier, à Poulo-Condore.
Kerbrat, surveillant des Télégraphes.
Laurent, inspecteur du Service des chemins de fer de l'Indochine.
Luong-khac-Ninh, ex-conseiller colonial, à Saigon.
Legros, ✪, secrétaire-archiviste de la Chambre d'Agriculture, Saigon.
Le Bret, administrateur des Services civils.
Lencou-Barême, ✪, vice-président de la Cour d'appel, à Saigon.
Le-van-Mau, tri-phu, à Mytho.
Ly-Lap, négociant, à Saigon.
Luya, propriétaire, à Saigon.
Lê-Quang-Hiên, O. ✪., ✲., doc-phu-su, conseiller privé, à Sadec.
Laurent, greffier du Tribunal de Mytho.
Lê-thanh-Long, secrétaire du Cabinet du Gouverneur, à Saigon.
Le Breton, professeur au Quôc-hoc, à Huê.
Liêu-Sanh-Hau, conseiller colonial, à Longxuyên.
Le-van-Phat, tri-huyen, à Vinhlong.
Littaye, directeur des Messageries fluviales, à Saigon.
Larre, magistrat.
Levier, docteur en médecine.
Le Coispellier, directeur des Messageries fluviales.
Lecœur, ✠., commissaire central de police, à Saigon.
Lelièvre, ✲., capitaine de gendarmerie, à Saigon.
Lan, inspecteur des Services agricoles et commerciaux.
Lim-Keng, Ban-Soon-An et Cie, à Cholon.
Le-van-Ngon, tri-huyen, à Travinh.
Lenfant, O. ✲., colonel d'Artillerie coloniale.
Le-tho-Tuong, secrétaire du Gouvernement de Cochinchine.
Le-huu-Nghia, secrétaire de l'Enregistrement, à Mytho.
Le-ba-Cang, interprète du Service judiciaire, à Cantho.
Le Bail, capitaine au long cours, à Saigon.
Lafrique, magistrat, à Saigon.
Le-van-Thong, propriétaire, à Saigon.
Lorin, négociant, à Saigon.
Marquié, ✪, ✲., avocat-défenseur, à Saigon.
Mayer, planteur, à Cholon.
Morange, directeur de l'Agriculture, à Saigon.
Massari, négociant.
Michel, commis des Douanes et Régies.
Milanta, huissier, à Saigon.
Merle, ✪., commis principal au Service de l'Immigration, à Saigon.
Mangon, négociant, à Saigon.
Monnot, agent voyer, à Tanan.
Mercier, commis des Services civils, à Saigon.
Mme Morlot, ✪., directrice de l'Ecole supérieure des jeunes filles à Saigon.
MM. Montel, docteur en médecine, à Saigon.

MM. Maitre ✪., directeur de l'Ecole Française d'Extr.-Orient, à Hanoi.
Maspéro, administrateur des Services civils, à Mytho.
Maurel, sous-inspecteur de l'Enregistrement, à Hanoi.
Magen, inspecteur de l'Agriculture.
Moutou, entrepreneur, à Mytho.
Morieul, commis au Service de l'Immigration, à Saigon.
Morère, lieutenant au Régiment de Tirailleurs Annamites au camp des mares, à Saigon
Macey, administrateur, commissaire du Gouvernement au Laos.
Moulin, de la maison Ban-Soon-An, à Saigon.
Mme Moulin.
MM. Magnenet, lieutenant au régiment des Tirailleurs annamites.
Morché, procureur de la République, à Pnom-penh.
Mariadassou, commis de l'Enregistrement, à Saigon.
Maitre, commis des Services civils, chargé de mission au Cambodge, à Pnom-penh.
Marie, dessinateur du Cadastre, à Saigon.
Nizet, magistrat, à Baria.
Nguyên-khac-Huê, instituteur principal à l'Ecole provinciale de Bentré.
Nguyên-du-Hoai, lettré principal du Tribunal de Bentré.
Nguyên-van-Hai, doc-phu-su, à Baria.
Nguyên-cao-Man, télégraphiste principal, à Phuloc (Soctrang).
Nguyên-tan-Su, tri-phu, à Cholon.
Nguyên-van-Cua, huyên honoraire, à Saigon.
Nguyên-tan-Loi, huyên à l'Inspection de Bentré.
Nguyen-ngoc-Can, interprète du Tribunal de Bentré.
Nguyen-bui-Tai, instituteur à l'Ecole provinciale de Bentré.
Nguyen-van-Hoi, huyen, chef du poste administratif de Baké.
Nguyen-vinh-Phuoc, directeur de l'Ecole de Soai-rieng.
Nam-hée, compradore de la Banque de Hongkong et Shanghai corporation.
Nguyên-van-Vinh, ✪., huyên, chef du poste administratif d'Omon.
Nguyên-van-De, huyên, chef du poste administratif de Rachgoi.
Nguyen-van-Qui, secrétaire de la Mairie de Saigon.
Nguyen-khac-Can, propriétaire au village de Phuoc-vinh-tay, (Cholon).
Mme Paris.
MM. Paris, ✻, avocat, député de la Cochinchine.
Passerat de la Chapelle, chef de la comptabilité de la Mairie de Cholon.
Péralle, ✪., chef du Service de l'Enseignement au Tonkin.
Portret, avocat-défenseur, à Mytho.
Planté, photographe, à Saigon.
Philip, chef de section au Service de l'Immigration.
Persuis, greffier du Tribunal de Haiphong.
Pham-cong-So, doc-phu-su, à Travinh.
Pham-van-Tuoi, ✻, doc-phu-su, à Vinhlong.
Pouyanne, directeur des Travaux publics.
Petillot, administrateur chef de la province de Tayninh.
Pujol, receveur de l'Enregistrement, à Cantho.

MM. Petin, avocat-défenseur, à Saigon.
Perrot, médecin major de 2e classe des Troupes coloniales.
Peysson, géomètre du Cadastre, à Mytho.
Pagès, huissier, à Cantho.
Paris, capitaine d'Infanterie coloniale.
Prêtre, ✪., chef du Service de l'Enseignement en Cochinchine.
Phan-Minh, représentant de la maison Ban-Guan et Cie, à Cholon.
Poillot, commissaire de Police, à Cholon.
Pierrat, payeur particulier du Trésor de Saigon.
Petit, lieutenant d'Artillerie coloniale, à Saigon.
Mme Quaintenne, directrice du *Réveil Saigonnais,* à Saigon.
MM. Renaux, commis des Postes et Télégraphes.
Rimaud, négociant, à Saigon.
Ricard, police municipale, à Saigon.
Rousseau, ✪., négociant à Saigon.
Renoux, pharmacien de 1re classe, à Saigon.
Rosel, ✲., directeur de l'Ecole des mécaniciens, à Saigon.
Ricou, lieutenant d'Infanterie coloniale, à Sisophon.
Richardson, ingénieur-mécanicien, à Cholon.
Schneider, ✲., imprimeur-éditeur, à Saigon.
Son-Diep, ministre de Sa Majesté le Roi du Cambodge, Pnom-penh.
Sambuc, avocat-défenseur, Saigon.
Sinnassamy, clerc de notaire, à Saigon.
Scott, caissier à la Chartered Bank.
Sagodira, commis de l'Enregistrement, à Saigon.
Samy, commis de l'Enregistrement, à Mytho.
Soca, commis de l'Enregistrement, à Saigon.
Salé, ex-commis des Services civils, colon au Laos.
Silvestre, ✪, administrateur chef du Cabinet du Résident supérieur du Cambodge à (Pnom-penh).
Stoll, directeur du *Bulletin financier* à Saigon.
Sagodira, commis-greffier, à Soctrang.
Thai-van-Bon, ✲, ancien conseiller colonial à Cau-gnan (Travinh).
Truong-ngoc-Bau, phu, chef du poste administratif de Tanchau.
Tran-quang-Tinh, employé de commerce, à Saigon.
Tran-quang-Thuan, ancien huyên, à Soctrang.
Tran-quang-Sam, huyen en retraite, à Giadinh.
Truong-van-Tu, interprète du Service judiciaire, à Cantho.
Tourdias, géomètre du Cadastre, à Mytho.
Thiéry, dessinateur du Cadastre, à Saigon.
Thuong-cong-Minh, conseiller colonial, à Bentré.
Tran-quang-Nghiem, ancien huissier, à Saigon.
Tran-minh-Ly, négociant, marchand de paddy, à Cantho.
Tran-van-Xuan, secrétaire à l'Inspection de Baclieu.
To-van-Tiên, huissier à Bentré.
To-van-Giai, ex-conseiller provincial de Giadinh, commerçant à Mytho.
Tran-van-Som, secrétaire à l'Inspection de Cholon.
Tran-van-Don, médecin indigène à l'hôpital de Choquan.
Truitard, O. ✪., architecte.
Thil, inspecteur des Bâtiments civils.

MM. Thiao-yang-Ung dit Pothin, commerçant à Saigon.
Truffer, lieutenant d'Infanterie coloniale.
Tran-Minh, commerçant en paddys, à Bentré.
Tjia-mah-Yan, ✿, directeur de la rizerie Ban-Guan et Cie, à Cholon.
Tao-dong-Trach, de la maison Hock-Guan, à Saigon.
Tulasne, lieutenant d'Infanterie coloniale, à Saigon.
Tan-eng-Teng, propriétaire, à Saigon.
To-duong-Xan, fondé de pouvoirs de la maison Nam-long, à Cholon.
Van Ryckeghem, lieutenant d'Infanterie coloniale.
Varin d'Ainvelle, Exploitation des chemins de fer.
Vo-van-Thom, interprète du Service judiciaire, à Cantho.
Vo-van-Tai, colon, à Bentré.
Vo-thanh-Long, secrétaire des Travaux publics
Vitalis de Salvaza, commis principal de Trésorerie, à Pnom-penh.

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDOCHINOISES

Année	1883	*Bulletin*	n° 1	1er	semestre	1fr.60
—	—	—	2	—	id.	1 75
—	—	—	3	— épuisé	id.	2 90
—	1884	—	4	—	id.	3 00
—	1885	—	5	—	id.	1 00
—	1886	—	6	1er	id.	2 75
—	—	—	7	2e	id.	3 00
—	1887	—	8	1er	id.	2 50
—	—	—	9	2e	id.	1 50
—	1888	—	10	1er	id.	3 00
—	—	—	11	2e épuisé	id.	4 90
—	—	—	12	—	id.	4 60
—	—	—	13	—	id.	5 30
—	1889	—	14	1er	id.	4 60
—	—	—	15	2e	id.	2 00
—	—	—	16	—	id.	0 80
—	1890	—	17	1er	id.	2 70
—	—	—	18	—	id.	1 30
—	—	—	19	—	id.	2 20
—	—	—	20	2e	id.	4 50
—	—	—	21	—	id.	3 30
—	1891	—	22	—	id.	3 40
—	1892	—	23	1er	id.	0 90
—	—	—	24	2e épuisé	id.	1 50
—	1893	—	25	—	id.	3 80
—	1894	—	26	1er	id.	3 00
—	—	—	27	2e	id.	1 30
—	1895	—	28	—	id.	6 00
—	—	—	29	—	id.	1 20
—	—	—	30	—	id.	2 40
—	1896	—	31	—	id.	2 20
—	—	—	32	—	id.	3 00
—	—	—	33	—	id.	2 70
—	—	—	34	—	id.	2 50

Année	1897	*Bulletin*	n° 35 épuisé	2e	semestre	5fr.	00
—	1898	—	36	—	id.	2	50
—	1899	—	37	1er	id.	2	50
—	—	—	38	2e	id.	2	00
—	1900	—	39	1er	id.	3	50
—	—	—	40	2e	id.	2	00
—	1901	—	41	1er	id.	3	50
—	—	—	42	2e	id.	3	30
—	1902	—	43	1er	id.	7	00
—	—	—	44	2e	id.	4	00
—	1903	—	45-46	1er et 2e	id.	4	50
—	1904	—	47	1er	id.	5	00
—	—	—	48	2e	id.	4	00
—	1905	—	49-50	1er et 2e	id.	5	00
—	1906	—	51	1er	id.	5	00
—	1907	—	52-53	1er	id.	6	00
—	1908	—	54	1er	id.	6	00
—	—	—	55	2e	id.	5	00
—	1909	—	56	1er	id.	3	00
—	—	—	57	2e	id.	4	00
—	1910	—	58	1er	id.	3	00
—	1911	—	59	2e	id.	2	00
—	—	—	60	1er	id.	1	00
—	1912	—	61	2e	id.	2	00
—	—	—	62	1er	id.	2	00
—	1913	—	63	2e	id.	1	00

Essais Agricoles et Industriels faits en Cochinchine depuis la fondation de cette colonie jusqu'en 1897 (2 volumes)..... 10 00

Situation du Christianisme en Cochinchine à la fin du XIXe siècle, par Monseigneur DEPIERRE, vicaire apostolique de la Cochinchine..... 1 50

Essais de culture du tabac faits à Hon-quang par le Jardin Botanique de Saigon, en 1887, par M. HAFFNER, directeur de l'Agriculture à Saigon..... 1 50

De la lèpre en Cochinchine et dans la presqu'île malaise, par les docteurs MOUGEOT ET COGNACQ..... 5 00

La Vaccine en Cochinchine et les idées chinoises sur la variole et la variolisation (ouvrage couronné par l'Académie de médecine), par le docteur MOUGEOT (Saigon 1901)..... 5 00

Le Livre foncier, suivi du rapport du Lieutenant-Gouverneur de la Cochinchine sur l'organisation de l'immatriculation foncière en divers pays, par M. Alfred SCHREINER, (Saigon, 1904)..... 5 00

Ma chère Cochinchine (trente années d'impressions et de souvenirs), février 1881-1910, par Georges DURRWELL, président de la Société des Etudes Indochinoises..... 3 50

L'Astronomie cambodgienne, par F. G. FARAUT..... 20 00

MONOGRAPHIES DES PROVINCES DE LA COCHINCHINE

Fascicule	1,	de la province de	Bienhoa	4 fr. 20
—	2	—	Hatien	4 30
—	3	—	Giadinh	6 20
—	4	—	Mytho	4 70
—	5	—	Baria et Cap Saint-Jacques	3 00
—	6	—	Chaudoc	3 00
—	7	—	Bentré	3 00
—	8	—	Sadec	3 00
—	9	—	Travinh	3 00
—	10	—	Cantho	4 00
—	11	—	Soctrang	4 30
—	12	—	Longxuyen	2 20
—	13	—	Phuquoc	2 20
—	—	—	Thudaumot (Bulletin n° 58)	3 00
—	14	—	Vinhlong	1 50

MONOGRAPHIES DES PROVINCES DU CAMBODGE

Fascicule	1,	de la province de	Pursat	3 00
—	2	—	Kompong-Cham	4 00
—	3	—	Kratié	3 00

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
1° Monographie de la province de Stung-Treng	5
2° De Saigon au Tonkin par la rivière de Canton (*suite*).....	35
3° Procès-verbaux des séances du 1er semestre 1913.....	99
4° Liste des membres de la Société.....	111
5° Publications de la Société,.....	119

Saigon, Imp. Commerciale, C. Ardin.

BULLETIN

DE LA

Société des Etudes Indochinoises

DE SAIGON

BULLETIN N° 65 2e SEMESTRE 1913

BULLETIN

DE LA

Société des Études Indochinoises

DE SAIGON

SAIGON
IMPRIMERIE COMMERCIALE C. ARDIN

1914

Paris (9e), le 10 novembre 1913.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que *l'Exposition Internationale Urbaine de Lyon*, placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République Française et du Gouvernement Français, s'ouvrira le *1er mai 1914*.

Elle se tiendra dans les bâtiments neufs des futurs abattoirs, avant leur utilisation définitive. Ces bâtiments couvrent environ 10.000 mètres carrés dans un espace clos de 25 hectares, situé en face du confluent du Rhône et de la Sâone. Un hall magnifique, une grande avenue couverte, autour desquels se groupent plus de 40 pavillons permettront de mettre en valeur toutes les Sections quelle que soit leur importance.

A cette Exposition, qui s'annonce comme devant avoir une importance digne de la seconde ville de France, et à laquelle participeront un certain nombre de Nations européennes, est annexée une *Exposition Coloniale Française,* dont vous trouverez ci-inclus le plan.

Cette dernière se trouve située dans un très bel emplacement, sur les bords du Rhône et à l'entrée même de l'Exposition Internationale Urbaine.

Une *convention* intervenue, *en date du 28 juillet 1913*, entre *la Ville de Lyon* et le *Comité national des Expositions Coloniales* charge ce dernier d'organiser *l'Exposition Coloniale Française* à l'Exposition de Lyon en 1914.

Par arrêté du Maire de Lyon en date du 4 août 1913, *M. Edmond du Vivier de Streel*, Membre de notre Conseil de Direction, ancien Chef de Cabinet du Ministre des Colonies, a été nommé *Commissaire de l'Exposition Coloniale*. C'est également un des nôtres, Membre de notre Conseil de Direction, *M. Gabriel Lordereau*, Ingénieur des Arts et Manufactures, qui a été désigné pour remplir les fonctions de *Commissaire-Adjoint*.

L'Exposition Coloniale, comprend les sections suivantes :

Section 53.— *Procédés de colonisation*. Rétrospective, Missions, Banques, Enseignement, Agriculture, Publications, Presse, Hygiène, Assistance et Mutualité, main-d'œuvre, etc.).

Section 54.— *Matériel colonial*.

— 55.— *Transports aux Colonies et Travaux publics*.

— 56.— *Produits d'Importation des Colonies*.

— 57.— *Produits destinés à l'Exportation dans les Colonies*.

1 *

Le *Comité National des Expositions Coloniales* a confié la *Présidence d'Honneur* à notre Président, *M. Saint-Germain, Sénateur*, et la *Présidence du Comité d'Organisation* à notre premier vice-Président, *M. Georges Schwob*, ancien Commissaire des Colonies Françaises à l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles 1910

Dans une ville où les initiatives et les capitaux ont contribué si largement à notre expansion d'outre-mer, une manifestation coloniale est assurée d'être accueillie par le public avec la plus grande faveur et nous avons la conviction qu'elle présentera un avantage certain pour tous les exposants qui ont intérêt à faire connaître aux capitalistes, industriels, commerçants ou consommateurs, le matériel, les marchandises et les produits qu'ils importent des Colonies ou qu'ils leur destinent.

En conséquence du mandat officiel qui nous a été confié, nous venons solliciter votre participation à *l'Exposition Coloniale Française de l'Exposition Internationale de Lyon 1914*.

A cet effet, nous vous adressons inclus une *Demande d'admission*, que nous vous prions de nous retourner remplie et signée si, comme nous l'espérons, cette Exposition vous intéresse.

Vous trouverez, annexés à la présente, les tarifs qui seront applicables aux exposants de la dite Exposition coloniale.

En raison de la rapidité des dispositions que nous avons à prendre pour organiser notre participation, il est indispensable que vous nous retourniez la *Demande d'admission* remplie, *dans la huitaine*, à l'adresse de notre Comité, *12, Rue Saint Georges*, à Paris.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires que vous pourriez désirer.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués

Inclus:
Demande d'admission.
Tarifs.

COMITÉ D'ORGANISATION

DE L'EXPOSITION COLONIALE FRANÇAISE

à l'Exposition Internationale Urbaine de Lyon 1914

Président d'honneur :

M. MARCEL SAINT-GERMAIN, sénateur.

Président :

M. GEORGES SCHWOB.

Vice-présidents :

MM. LOUIS BRUNET, député, EUGÈNE BUHAN, LUCIEN DELIGNON, GEORGES FRANÇOIS, MAURICE ORDINAIRE, ROUGET, A. TERRIER, J. P. TROUILLET VERGNES.

Secrétaire général :

M. RAOUL FRAGER.

Secrétaire général-adjoint :

M. RAOUL PEIGNÉ.

Secrétaires :

MM. CHARMETANT, HENRI GANS, ALBERT LEGRAND.

Trésorier général :

M. PAUL SCHWAEGERL.

Rapporteur général :

M. MAURICE RONDET-SAINT.

Secrétaire administratif :

M. Edmond Luquin.

Membres :

MM. Victor Ascoli.
Victor Ballot.
L. Bally.
Charles Bernel.
Paul Berr.
Paul Bessand.
Pascal Buhan.
Jules Chaubet.
Maurice Chevron.
E. Crassous de Medeuil.
René Cristiani.
Alexandre Darracq.
Barthélémy Durand.
Eugène Fettu.
Edouard Getting.
Max Getting.
Raoul Gradis.
MM. Samuel Guillelmon.
Saint-Michel Hayot.
Salomon Hirsch.
Paul Labbé.
Henri de Lamont.
Emile Ménétrier.
Léon Montier.
Maxime Noiré.
Georges Poncelet.
Edouard Prouvost.
Camille Rodrigues Ely.
Roger Ruffier des Aimes.
Maurice Thésé.
Henri Tréchot.
Pierre Viallar.
Philippe de Vilmorin.

PROCÈS-VERBAUX

DES

Séances du deuxième semestre 1913

SÉANCE DU 28 JUILLET 1913

La séance est ouverte à 9 heures du soir, sous la présidence de M. Berquet, vice-Président.

Sont présents : MM. Ardin, Baudry, Cazaux, Soca, Lieutenant Petit, Isidore, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Le Président donne ensuite lecture de la correspondance du mois notamment d'une lettre du Sécrétaire général de la « Solidarité Coloniale » à Paris, demandant le service du Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises en échange du Bulletin mensuel de cette Association.

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 10 heures du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 25 AOUT 1913

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Durrwell, Président.

Sont présents : MM. Berquet, Mercier, Brandela, Lieutenants Petit et Coulon, MM. Ardin et Isidore, secrétaire.

Le Président en ouvrant la séance est heureux d'adresser, au nom de la Société, ses affectueuses félicitations à M. Ferrière, vice-Président, à l'occasion de sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, M. Durrwell donne lecture de la correspondance du mois, notamment de la lettre suivante du Docteur Montel, Secrétaire général du 3e Congrès de la Far Eastern Association of Tropical Médecine :

Monsieur le Président,

Le prochain Congrès biennal de la « Far Eastern Association of Tropical Médecine » doit se tenir à Saigon du 8 au 15 novembre prochain.

De nombreux médecins appartenant aux armées et marines étrangères, aux divers services sanitaires doivent y prendre part, soit comme délégués officiels des nations voisines soit comme auditeurs libres.

J'espère que la Société des Etudes Indochinoises voudra bien participer à cette solennité scientifique.

Je vous prie de vouloir bien me faire savoir si le Comité de la Société des Etudes Indochinoises consentirait à ce que je fasse figurer dans le programme du Congrès la mention suivante :

« Tous les membres de la profession médicale prenant part au Congrès sont invités par la Société des Etudes Indochinoises pour la durée de leur séjour à Saigon à titre de membres visiteurs. »

Je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Signé : Docteur MONTEL.

La proposition du Docteur Montel est acceptée à l'unanimité, la Société se faisant un véritable plaisir de participer à cette solennité scientifique en accueillant en qualité de membres visiteurs pendant leur séjour à Saigon, les membres du Corps médical qui prendront part au Congrès.

La séance est levée à 10 heures du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
PAUL ISIDORE.

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 1913

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de de M. Durrwell, Président.

Sont présents : MM. Berquet, Mercier, Soca, Lieutenant Coulon, Mariadassou, Brandela, L. Cazeau, Cazaux, Isidore, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

Le Président donne ensuite lecture de la correspondance du mois, notamment d'une lettre de M. Nguyên-du-Hoai, lettré du Service judiciaire à Bentré, transmettant une traduction de la « Nomination d'un bonze de la pagode de Thiêt-Diêu ».

Il est décidé que ce manuscrit sera inséré dans un des prochains bulletins.

M. le Président donne encore lecture d'une lettre de M. Fargé mandataire de M. Moine, Administrateur des Services civils, en retraite, à Charmes-sur-Moselle (Vosges), par laquelle, au nom de son mandant, il prie la Société de vouloir bien accepter pour son Musée les objets suivants : II lances annamites, I fusil cambodgien, I piano cambodgien.

Des remerciements sont votés au généreux donateur.

M. Durrwell annonce que le stock de diplômes étant épuisé, il y a donc lieu d'en faire imprimer, mais il ajoute que le modèle actuellement en usage ne présente aucun cachet artistique, il demande en conséquence à l'Assemblée. de vouloir bien l'autoriser à faire une démarche auprès de l'artiste réputé qu'est M. Joyeux, afin d'obtenir sa collaboration pour l'exécution d'un diplôme digne de la Société des Etudes Indochinoises.

Adopté.

Sur la proposition du Président, une médaille d'argent pour sa collaboration dévouée est accordée au Lieutenant Coulon rentrant prochainement en France.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire-Trésorier,
PAUL ISIDORE.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1913

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Durrwell, Président.

Sont présents : MM. Daroussin, Directeur des bureaux du Secrétariat du Gouvernement de la Cochinchine, représentant le Gouverneur de la Cochinchine, vice-Président d'honneur ; Monseigneur Mossard, vice-Président d'honneur ; MM. Berquet, vice-Président ; Merle, Mercier, Isidore, membres du bureau ; Madame Quaintenne, MM. Lencou-Barème, C. Ardin, H. Ardin, L. Cazeau, Baudry, Capitaine Lelièvre, Lieutenants Babe, Tulasne, Petit, MM. Bui-quang-Chiêu, Granier, Brandela, Boscq, Nguyên-van-Cua, Nguyên-khac-Cân, Cotten, Commandant Lefloch, Docteur Montel, Pierre Jeantet André Isidore, Lafrique, Pouilias, Liotard, Soca, Burguet, Arduser Berland, Faciolle, Cazeaux, Pouroucha, de Méron, Rousseau, Albert Petin, Lecœur, Carle, Conte, Morange, Capitaine Régnier, Morieul, Trân-van-Don, Paul Lorin, Rossi, Caravaggio, Ricard, René Durrwell, Crespin.

M. Durrwell remercie les sociétaires qui sont venus si nombreux lui apporter l'expression de leur sympathie à l'occasion de son départ en France.

Il rend hommage à tous ceux qui l'ont précédé à la présidence de la Société et termine en adressant ses sincères remerciements à tous ses collaborateurs du Comité.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé et le Président donne lecture de la correspondance du mois.

M. Berquet, vice-Président prononce ensuite les paroles suivantes :

Mon cher Président,

Madame,

Messieurs,

Si l'on s'étonnait autrefois que, dans un pays comme la France, il se trouvât, en dehors de nos Missionnaires, trop peu de citoyens généreux et courageux qui osassent se dévouer aux dangers de la vie coloniale pour la grandeur et le développement de leur pays, on pourrait s'étonner aujourd'hui, qu'en si peu d'années, le nombre de ces hommes énergiques se soit accru dans de telles proportions qu'il n'est plus une colonie si éloignée et si déshéritée soit-elle, où l'intrépidité de ces vaillants pionniers n'ait trouvé un champ d'action.

Vous le voyez, Messieurs, le noble exemple de nos vieux coloniaux a été un exemple fécond. Cet exemple, M. le Président, vous l'avez donné pendant plus de 32 ans avec un désintéressement si parfait, nous le savons, nous que vous mettez au nombre de vos amis, que négligeant souvent vos intérêts propres, vous avez donné à tous votre temps, votre dévouement, votre cœur tout entier.

Cette « chère Cochinchine », vous l'avez aimée véritablement comme une patrie d'adoption et vous êtes passé en faisant le bien avec une inlassable bonté.

En dédiant votre beau livre si vécu « aux Annamites de Cochinchine, en témoignage de l'inaltérable attachement que vous aviez voué à leur petite patrie » vous ne faisiez que formuler et résumer toute votre vie coloniale.

Depuis le 2 mars 1881 où, la mine déconfite et presque tremblant, vous avez franchi au Palais du Gouvernement, le seuil de l'Ogre, pour employer votre mot pittoresque, vous n'avez cessé de dépenser au service de vos œuvres une activité et un labeur constant.

Nos bibliothèques de jurisprudence coloniale, que vous avez dotées d'ouvrages qui révèlent toute votre science de juriste éclairé, garderont précieusement la preuve du labeur de ces 30 années, Elles garderont avec prédilection les souvenirs racontés avec tant d'humour, les impressions éclairées de ce sourire indulgent et bon, un peu désabusé peut-être par une longue expérience, mais qui semble souvent se mouiller d'une larme car, Mon cher Président, chez vous la finesse est inséparable de la délicatesse, et l'esprit émousse sa pointe pour laisser parler le cœur.

Rappellerai-je ici, Mon cher Président, l'œuvre la plus chère à un homme de cœur tel que vous : l'Orphelinat de Cholon, pour lequel vous vous êtes tant dépensé ? Votre modestie me pardonnera de redire ici combien vous avez su faire œuvre d'éducateur et de bienfaiteur à la fois. Votre mémoire restera pieusement vénérée par ces enfants si chers que vous avez préparés à la vie du travail. Si pauvre soit-il, chacun des foyers

fondés dans l'avenir par eux gardera, comme à la place d'honneur, la mémoire du bienfaiteur auquel il devra la dignité et la santé du corps et de l'âme : Mens sana in corpore sano. Rappellerai-je cette colonie des petits abandonnés et réprouvés que, avec un homme de grand cœur, avec M. Rodier, vous avez établi dans cette colonie pour éveiller la conscience morale de ces malheureux et ouvrir leur jeune âme déjà touchée par le souffle du mal au sentiment de l'honnêteté. Ceux-là non plus n'oublieront pas qu'ils vous devront une vie respectée et que grâce à un homme de bien, ils n'auront pas été retranchés de la société.

Rappellerai-je l'heureuse influence que vous avez mise au service de la Société des Beaux-Arts et des écoles professionnelles de la colonie, spécialement de l'école des mécaniciens qui donnera à l'industrie les sujets dont elle a de plus en plus besoin ?

Mais j'ai hâte, mon cher Président, d'en venir à notre Société des Etudes Indochinoises qui nous réunit aujourd'hui autour de vous, comme une famille autour de son chef, afin de lui redire avant le départ toute son affection et toute sa reconnaissance. C'est le 14 février 1898 que la Société, présidée par le distingué Lieutenant-Gouverneur M. Picanon, eut l'heureuse fortune de vous compter parmi ses membres titulaires. Un an plus tard, reconnaissant, sous une modestie que tous nous admirons, votre mérite éminent, vos collègues vous ont choisi pour diriger la Société pendant une durée ininterrompue de 14 années, vous réélisant sans cesse comme président presque toujours à l'unanimité moins une voix que nous connaissons tous. D'un coup d'aile vous vous étiez élevé au premier rang où la haute compétence avec laquelle vous avez toujours dirigé nos travaux et présidé nos délibérations a su vous maintenir, comme elle a su vous élever par degrés au plus haut rang de la magistrature indochinoise. Et depuis la bonne volonté que, le 27 avril 1899, vous promettiez aux membres qui vous avaient confié la direction de leurs travaux ne s'est jamais démentie. Que dis-je ? Allant bien au delà de l'engagement que vous veniez de prendre, ce n'est pas tant de la bonne volonté qu'un dévouement sans bornes que vous nous avez donné. Ceux qui vous ont approché, Mon cher Président, ceux qui ont assisté à nos réunions ont gardé un souvenir profond du charme de votre parole, de la finesse spirituelle qui vous faisait trouver sans peine le trait caractéristique et surtout de cette science si érudite que vous aviez su mettre avec tant de simplicité à la portée de vos auditeurs. Plus qu'eux tous, mon cher Président, depuis plus de douze ans que je travaille à vos côtés, j'ai pu apprécier ces hautes qualités de l'esprit qui ne nuisaient en rien à celles du cœur. Chez vous, la main gauche ignorait les bienfaits que versait la main droite, et peu d'entre nous, au nombre desquels j'ose me ranger, pourraient raconter les générosités inconnues du grand nombre et les services multiples rendus avec cette délicatesse discrète qui en doublait le prix. Je ne veux pas ici soulever le voile que cachent avec tant de soin votre modestie et votre simplicité ; mais je croirais manquer à l'amitié si je n'exprimais pas aujourd'hui bien haut la pensée secrète de tous.

Mais pour ne pas mériter les reproches que vous m'avez déjà adressés « Trop de fleurs, Calchas» je m'empresse de revenir aux services généraux que vous avez rendus à notre Société. N'est ce pas grâce à vos démarches réitérées, Mon cher Président, que notre société a pu obtenir l'appui des représentants du Gouvernement pour être reconnue d'utilité publique ? N'est-ce pas grâce à votre haute influence qu'une subvention généreuse nous a été accordée et maintenue ? N'est-ce pas grâce à la bienveillante amitié que vous témoigne votre vieil ami, qui s'est excusé de ne pouvoir assister à notre réunion de ce soir, M. le Maire Cuniac, que nous avons pu bénéficier récemment pour notre Musée d'un don vraiment royal, adopté à notre local avec tant d'art et de goût par notre collègue M. Joyeux qui a fait en cela, et une fois de plus, preuve de rares qualités d'artiste ?

N'est-ce pas grâce à vous, Mon cher Président, que M. le Gouverneur Gourbeil qui a voulu aujourd'hui vous donner par la présence de son délégué, ne pouvant venir lui-même, un témoignage officiel de la haute estime dans laquelle vous tiennent les Pouvoirs Publics, que M. le Gouverneur, dis-je, nous a conservé l'appui financier de la colonie, reconnaissant par là nos efforts pour la prospérité et la grandeur de l'Indochine, nos efforts pour faire connaître au monde les richesses de ce beau pays et même diriger vers lui un flot de visiteurs qui aideront à mettre ses richesses en valeur ?

N'est-ce pas grâce à l'estime dans laquelle on tient en haut lieu notre cher Président que M. le Gouverneur général Sarraut témoigne à notre Société une bienveillance dont nous resterons dignes, une bienveillance qui s'est traduite encore dernièrement par la haute distinction dont vient d'être l'objet notre méritant vice-Président, notre ami M. Ferrière ?

Aussi, sûrs du passé, sommes-nous certains que vous ne nous abandonnerez pas dans l'avenir et que vous nous continuerez votre collaboration si éclairée, non seulement pendant votre congé, mais encore lorsque votre santé remise de longues fatigues vous permettra de reprendre la route de votre chère Cochinchine. En attendant, M. Ferrière et moi, ainsi que nos collègues du Comité, nous nous efforcerons de ne pas laisser péricliter l'œuvre à laquelle vous avez voué tant de soins pendant de si longues années et de garder l'impulsion si heureuse que vous avez su lui donner. Mais quand vous nous reviendrez, Mon cher Président, nous espérons avoir à vous féliciter du nouvel échelon si mérité que vous aurez gravi dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Aujourd'hui, réunis autour de vous, nous venons vous redire avec notre gratitude l'affection profonde que nous vous gardons.

Nous venons vous offrir nos souhaits sincères de bonne traversée et de prompt rétablissement pendant votre congé. Mais je vois à vos côtés, Mon cher Président, et le Représentant du Chef de la Colonie, que nous ne saurions trop remercier de l'honneur qu'il veut bien vous faire aujourd'hui en déléguant son Directeur des Bureaux et Chef de Cabinet notre

ami, M. Daroussin, pour le représenter et nous dire tous les regrets qu'il éprouvait de ne pouvoir assister en personne à cette réunion étant retenu par un dîner officiel, et Monseigneur Mossard, notre vice-Président d'honneur auprès de qui je me fais l'interprète de tous, pour lui dire combien nous sommes heureux de le voir au milieu de nous et combien nous le remercions de cette nouvelle preuve qu'il veut bien nous donner de sa sympathie.

Dans votre beau livre, mon cher Président, où vous avez résumé avec tant de verve vos impressions de 30 années, jetant un regard mélancolique sur le passé et songeant aux amis qu'a abattus cette rude cognée qu'est le climat de la Cochinchine, vous laissez échapper ce mot découragé « et ma jeunesse elle-même est morte avec eux ».

Non, votre jeunesse n'est pas morte. Elle restera tout entière dans les œuvres que vous avez créées et qui vous survivront longtemps. Elle restera dans le souvenir que vos amis garderont si profondément au cœur, souvenir aimé autant que respecté, souvenir que rappelleront vos traits que, grâce au talent de l'un de nos collègues, chacun de nous pourra bientôt contempler dans cette salle où vous avez tant travaillé pour nous.

Messieurs, levons tous nos verres à la santé de notre ami, de notre Président, en lui redisant :

Bon voyage et bonne santé.

Ce discours est chaleureusement applaudi par l'assistance. M. Durrwell remercie M. Berquet en termes émus.

Puis M. Arduser demande la parole pour adresser ce sincère hommage au président Durrwell :

Discours de Monsieur Arduser

Messieurs,

Daignez me permettre, en ma qualité d'enfant du pays que je revendique fièrement, d'apporter après la voix autorisée de notre vice-Président Monsieur Berquet, le juste tribut d'hommage que nous devons à notre très cher Président, Monsieur Durwell.

Les bruits alarmants pour nous Cochinchinois de naissance, sont venus troubler notre quiétude !

Nous serions sur le point de perdre celui en lequel nous fondions notre espoir en un avenir meilleur encore !

Celui qui fut et sera toujours pour nous le noble et vénéré protecteur de tant de pauvres enfants deshérités par la nature et la fortune, parfois aussi par leurs propres auteurs, doit quitter notre Chère Cochinchine, « la Chère Cochinchine », pour s'en aller après le dur labeur,

s'en aller, dit-on, sans esprit de retour, vers la France lointaine dont il fut ici un des représentants les plus qualifiés par ses qualités de cœur, le souci de ses hautes fonctions, l'aménité de son caractère, sa haute courtoisie, sa bonté innée.

Ce n'est point sans grosse émotion, sans un triste serrement de cœur, que nous verrons partir, surtout ceux d'entre nous les plus anciens des générations natives de la Colonie, l'homme de bien, l'homme de cœur qui s'était imparti la tâche, combien ingrate, de reparer dans la mesure de ses forces et moyens les tristes coups du sort injuste, l'insouciance de pauvres pères trop tôt disparus, de leur en tenir lieu toujours !

Ceux d'entre nous qui timidement ont essayé de le suivre en la voie si aride, si périlleuse même, savent ce qu'il en coûte de peines, de temps, de souffrances morales, d'abnégation de soi-même, pour mener à bien la tâche que le doux et vénéré protecteur de l'Enfance s'était imposée.

Si tel est le péril qui nous menace, nous formons des vœux sincères pour que cette résolution ne soit définitive, afin de le revoir bientôt parmi nous en notre Chère Cochinchine. à laquelle il s'est voué corps et âme, qu'il a pris dès l'abord, nouvelle Patrie pour ce fils de l'infortunée Alsace, touché plus que tout autre par le malheur de la Mère-Patrie !

Dans cette longue attente, pour nous tous Cochinchinois de naissance, sa douce figure auréolée par le souvenir de son apostolat fécond, se reflètera en nos cœurs reconnaissants.

Dans plus d'un foyer reconstitué par son œuvre, se souviendra-t-on de ce grand cœur qui eut toujours un faible marqué pour les déshérités, pour ces générations nouvelles cochinchinoises qui se forment à l'ombre du Drapeau de la France, en s'inspirant de son Génie, de sa Gloire, des grands Principes qu'elle a semés à tous les Vents et dont par lui, elles ont pu apprécier le plus noble entre tous : la « Solidarité dans l'Infortune » !

Cher Président Durwell, au nom des Cochinchinois de naissance, au nom de tant de ces pauvres enfants que vous avez arrachés à l'ambiance viciée, que vous avez guidés de votre foi inébranlable, malgré plus encore les préjugés si vivaces, malgré les révoltes mal déguisées parfois de ceux-là mêmes que vous avez ramenés au bien, au nom de ceux dont vous avez fait des hommes utiles au pays, merci du fond du cœur !

Et puisque, Enfants chéris de vous, par cela même rendus égoïstes, nous vous disons « prompt retour ! »

Après les paroles de M Arduser, la séance est levée à onze heures du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1913

La séance est ouverte à neuf heures du soir sous la présidence de M. Berquet, Président p. i.

Sont présents : MM. Ferrière, Vice-Président, Merle, Mercier, Berland, Lefloch, Cazeau, Brandela, Granier, Liotard, Soca, Petit, Pouroucha, Babé, Lelièvre, Ardin et Isidore, secrétaire.

En ouvrant la séance, M. Berquet adresse au nom de l'Assemblée ses vives félicitations à M. Ferrière à l'occasion de sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Monsieur Ferrière remercie.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Président donne lecture de la correspondance reçue pendant le mois, comprenant :

1° Une lettre-circulaire du journal « L'Opinion » au sujet d'une invitation à adresser au Président de la République à l'effet d'obtenir pour la Colonie la faveur d'une visite du Chef de l'Etat.

A l'unanimité, l'Assemblée charge son Président de transmettre au Rédacteur en Chef de « l'Opinion » ses voeux de réussite pour le projet d'un voyage du Président de la République en Indochine.

2° Une lettre du Président du « Comité National des Expositions Coloniales » demandant l'insertion dans le bulletin de la Société d'une notice sur l'Exposition Internationale Urbaine de Lyon qui doit s'ouvrir le 1er mai 1914.

Adopté.

La parole est donnée ensuite au Secrétaire-Trésorier qui expose la situation financière de la Société et fait connaître que le solde actif au 30 novembre dernier est de 4511$96.

Le Président procède à l'adjudication des journaux (Sous abonnement) pour le 1er semestre 1914.

Sont adjugés :

Le Temps, à M. Isidore pour.	4 $	00
Excelsior, à M. Granier pour.	4	25
Fantasio, à M. Ferrière pour	4	50
Le Cri de Paris, à M. Brandela pour	3	25
La Dépêche Coloniale, à M. Liotard pour	2	50
L'Echo de Chine, à M. Ardin pour	7	00
Le Courrier d'Haiphong, à M. Babé pour	3	25
Le Courrier Européen, à M. Merle pour	3	25
L'Opinion, à M. Lefloch pour	2	25
Le Courrier Saigonnais, à M. Brandela pour . .	3	00
Le Réveil Saigonnais, à M. Granier pour	0	50
Le Nouvelliste, à M. Babé pour.	1	50
Le Cri de l'Indochine, à M. Brandela.	1	75

Conformément aux statuts une commission composée de MM. Cazeau, Granier et Lieutenant Petit est chargée de la vérification annuelle des écritures du Secrétaire-Trésorier. Cette commission se réunira le 2 janvier 1914 et dressera un procès-verbal de ses opérations.

M. Ferrière demande la parole et rend compte de la mission dont le Comité de Beylié l'avait chargé en vue de rechercher le statuaire qui avait exécuté le buste du Général de Beylié. Ce buste se trouve à Grenoble, le statuaire est M. Urbain Bassette professeur à l'Ecole des Arts de Grenoble.

M. Cazeau demandant ensuite la parole fait connaître qu'il existe dans un pavillon du Jardin botanique une superbe collection des bois d'essences du pays et émet le vœu de voir ces bois transportés au Musée de la Société où ils se trouveront beaucoup plus en vue.

Le Président promet de faire des démarches pour la réalisation de ce vœu.

La parole est encore accordée à M. Ferrière qui, après avoir fait un exposé du tourisme en Indochine et en avoir montré tous les avantages, demande à la Société de s'inscrire comme Membre participant au Syndicat d'Initiative Sud-Indochinois.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président présente un très intéressant travail sur la pagode « Luu-Minh » dû à la collaboration du Capitaine Lelièvre et de M. Clouqueur.

Des félicitations sont adressées aux auteurs.

Sur la proposition de M. Merle, une excursion à cette pagode sous la conduite du Capitaine Lelièvre, qui se met très aimablement à la disposition de la Société, est décidée pour le dimanche 11 janvier à 9 heures du matin.

On remercie chaleureusement le Capitaine Lelièvre et on décide de lui accorder une médaille d'argent.

L'ordre du jour étant épuisé, on procède au dépouillement du scrutin pour le renouvellement du bureau de l'année 1914. Cette opération donne les résultats suivants :

Votants. 39

Ont obtenu :

M. M. G. Durrwell, *Président*. . . . . 37 voix élu.
O. Berquet, *Vice-Président*. . . . . 37 id.
J. Ferrière id. . . . . 39 id.
P. Isidore. *Secrétaire-Trésorier*. . . . . 36 id.
A. Merle, *Bibliothécaire*. . . . . 37 id.
A. Mercier, *Conservateur du Musée*. . . . . 39 id.

Obtiennent encore :

Divers: M. Berquet 2 voix comme Président, Lelièvre 2 voix comme, vice-Président: Brandela 2 voix comme secrétaire, Lano 1 voix comme secrétaire Boyer 1 voix, Sagodira 1 voix comme Trésorier-adj. Gallois-Montbrun 1 voix sans désignation de fonction, Joyeux 1 voix comme vice-Président, Madame Quaintenne 1 voix comme secrétaire.

A l'issue du scrutin M Berquet en son nom personnel et au nom des Membres du Comité, remercie vivement l'Assemblée et lui donne l'assurance que le bureau réélu s'efforcera de justifier la nouvelle marque de confiance qui vient de lui être accordée.

Enfin il demande à ses collègues de se joindre à lui pour adresser un respectueux souvenir au Président Durrwell actuellement en congé en France.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Le Secrétaire-Trésorier,
PAUL ISIDORE.

A. E. LELIÈVRE et CH. A. CLOUQUEUR

PAGODE DE DAKAO

AVANT-PROPOS

Notre intention, en noircissant ces quelques pages, a été, non pas de traiter de la religion bouddhique, ni de faire une description fournie de l'architecture et des temples chinois mais simplement de donner quelque publicité aux pagodes de Cochinchine en engageant vivement nos lecteurs à y puiser, en même temps que l'émotion forte qui se dégage de leurs mystérieux sanctuaires, de curieux enseignements sur les superstitions d'Extrême-Orient.

Statues gigantesques, génies terribles, merveilleux brûle-parfums, sculptures remarquables s'y entassent en un fouillis de richesse et de teintes que met en valeur la lourde demi-obscurité qui en estompe la sainteté et le recueillement.

Un trait de lumière s'étalant durement sur un masque le fait rugir ; sur un bras, le fait menacer ; cris d'existence plus saisissants encore dans ce repaire noir et mystérieux au milieu de monstres dont les yeux énormes suivent, surveillent, menacent, ou interrogent et de génies qui frôlent au passage !

De l'or de toutes les teintes dont l'éclat métallique se broie dans la chaude profondeur de l'obscurité; mille petits bruits du temps et de l'humidité qui rongent ; le batonnet d'encens qui se consume, le grésillement de la veilleuse sacrée ; la bizarre psalmodie du bonze scandant ses prières sur le grelot de bois, ces mille petits craquements plus saisissants qu'ils sont faibles, parlent, content, et enseignent en ces sanctuaires de l'immobilité et du silence.

Plus loin, ce sont les régions infernales aux châtiments horribles; à côté les réjouissances célestes ; c'est l'autel de la Maternité, celui de la miséricordieuse Quang-Yinn, et, dans la moindre chose, des enseignements curieux parfois, intéressants toujours. Chaque panneau conte son histoire, chaque groupe, de merveilleuses légendes.

Partout de délicieuses dentelles, en bois sculpté, étalent leur décor de fleurs et d'oiseaux, poétisent les luttes gigantesques, chantent les folles contorsions des dragons en délire, tout, en des panneaux merveilleux de vie et d'originalité.

Et toujours du nouveau, de l'imprévu, de nouvelles trouvailles, d'autres déductions du même sujet. Ne seraient-ce que ces statues de la Maternité à Dakao, qui, en même temps qu'elles donnent de sages conseils d'hygiène aux tendres mamans, parlent des jeux de l'enfance au Céleste-Empire : colin maillard, saute-mouton, le jeu du petit marchand et bien d'autres.

C'est une charmante chinoise aux minuscules petits pieds qui vient consulter Bouddha ; la domestique qui l'accompagne appuie les prières de la maîtresse en flambant d'énormes papiers d'or et d'argent. Et, que de choses amusantes : ce vieux chinois tout déconfit de la réponse néfaste qu'il vient de recevoir : ce grave tout petit nho qui

se prosterne longuement en faisant toc toc de sa tête contre le sol.

Que d'originalité dans le grand déploiement de victuailles devant l'autel du génie imploré, riz, poules, canards, fruits, gâteaux, thé, eau-de-vie, que le bonze couve d'un tendre regard, en souriant au plantureux festin qui l'attend. Et ces petites poupées de toutes couleurs déchiquetées dans du papier. Et ces tuiles aux naifs souhaits de santé.

Que de choses ! dont il faut se rendre compte par soi-même.

Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à profiter de leur séjour à la Colonie pour visiter les pagodes de Cochinchine. Ils y passeront des moments agréables dont ils garderont un excellent souvenir.

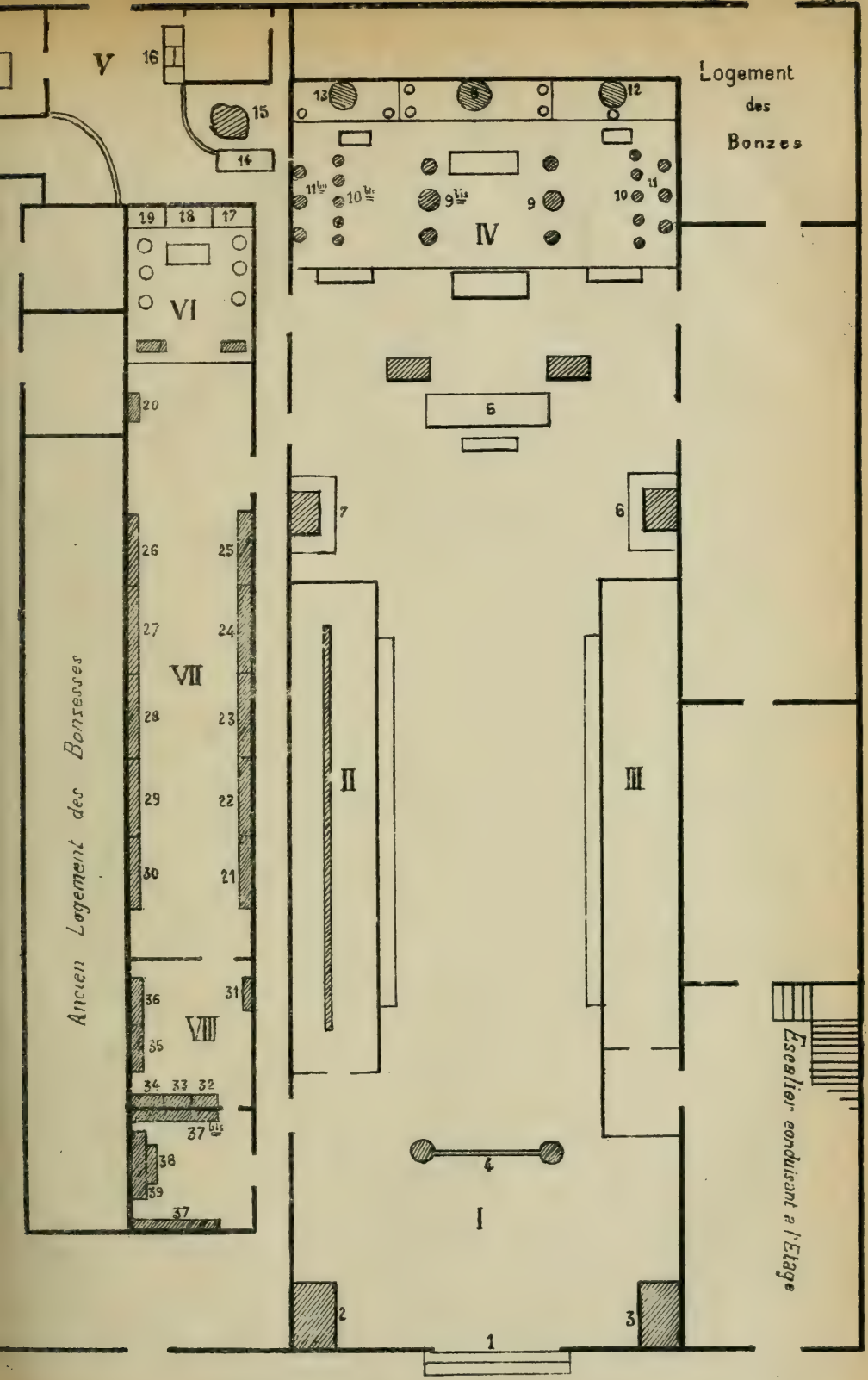

PAGODE LUU-MINH (NGOC-HOANG), A DAKAÔ
(Croquis d'ensemble)

LÉGENDE DU CROQUIS

PAGODE LUU-MINH (NGOC-HOANG), A DAKAO

---

1. Porte d'entrée.
I. Vestibule.
2. Génie de la Terre.
3. Gardien des portes.
4. Porte intérieure.
II. Arcades de gauche (huit objets précieux).
III. Arcades de droite (Fiches de l'oracle).
5 Maître autel.
6 et 7. Statues de deux gardiens.
IV. Sanctuaire.
8. Saint des Saints (Pur Auguste).
9 à 11 9bis à 11bis. Six rangées de statues.
12. Kouan-Yin.
13. Bac-dê.
V. Cour intérieure.
14. Pan de mur (ông da).
15. Tronc du banian sacré.
16. Statues du dragon bleu et du tigre blanc.
VI. Autel de la mort.
17. Génie patron des menuisiers.
18. Dieu tutélaire des villages.
19. Génie messager.
VII. Salle de l'Enfer.
20. Génie de la richesse.
21 à 30. Les dix enfers.
VIII. Salle adjacente aux enfers.
31. Génie de la mort.
32. Tribunal de Yama.
33. Kouan-Yin, déesse de la miséricorde.
34. Le Boddhisatva Dia-Tang.
35. Arrivée d'une âme aux enfers.
36. Transport des âmes au ciel.
IX. Salle de la maternité.
37 et 37bis Kouan-Yin aux enfants.
38. Barque et pont des séjours bienheureux.
39. Statuettes d'acteurs et de musiciens.

PAGODE DE DAKAO

La pagode de Ngọc-Hoàng, plus connue à Saigon, sous le nom de pagode de Dakao, est un des plus beaux temples de Cochinchine et des plus intéressants par la documentation curieuse qu'il donne sur la religion des Chinois en Indochine.

L'objet de notre étude étant d'attirer l'attention sur cette pagode et d'en intéresser les visiteurs, après un coup d'œil rapide sur son ensemble, nous en analyserons séparément chacun des principaux documents : panneau sculpté ou phrase sigillaire, ce qui nous permettra d'étendre nos explications sans souci d'une description littéraire.

CONSTRUCTION ET ORIGINE

La pagode de Dakao est de construction récente. C'est en 1900 que, sous la direction du chinois Luu-Minh et sur son initiative, les fondations en furent jetées.

Le travail long et pénible nécessita de gros frais ; aussi Luu-Minh dût-il parcourir plusieurs fois la Chine et la Cochinchine en quête de généreux donateurs.

En 1906, de grandes fêtes consacrèrent l'ouverture du temple.

La pagode de Dakao a sa légende :

Le chinois Luu-Minh, condamné à un emprisonnement perpétuel pour meurtre de son frère, aurait voué toute sa

fortune aux génies bienfaiteurs qui l'avaient délivré de la justice de son pays, en aidant son évasion (1), et aurait construit la pagode actuelle sur l'emplacement d'un arbre foudroyé qui aurait épargné dans sa chute de nombreuses personnes à l'abri sous son feuillage.

A vrai dire, la pagode de Lưu-Minh est construite sur l'emplacement de l'ancienne Miễu de Dakao dont on peut voir un pan de mur à côté de la souche de l'arbre sacré (2).

ARCHITECTURE

L'architecture de la pagode ne présente aucune particularité curieuse. A l'extérieur elle obéit au principe d'assemblage et de superposition qui caractérise les constructions chinoises. L'intérieur dénote cependant un certain souci du progrès et une adresse véritable dans l'adaptation du style européen, commun à la Colonie.

La façade a son cachet élégant, qui lui est donné aussi bien par ses galeries nombreuses et ses toits pagodons aux corniches tourmentées, que par le contraste violent entre les teintes chaudes des murailles peintes et l'éclat métallique des céramiques vernissées.

Cet amas de déchiquetures brillantes est d'ailleurs fortement rehaussé par un parvis très vaste, dessinant de

---

(1) Cette première partie de la légende est démentie par les nombreux voyages que Luu-Minh fit en Chine. Il parait même que celui-ci plus entreprenant que pieux, a eu comme but premier, en construisant une pagode, de s'assurer du travail et quelques bénéfices.

(2) Une miễu était une petite pagode que les notables faisaient construire sous le plus gros arbre du village, le plus souvent sous une espèce de banian « cây đa » ou « cây dung ». Tel est le cas de la pagode de Dakao.

jolies plates-bandes autour de brûle-papiers énormes et des élégantes portes de réservoirs à tortues (1).

La pagode de Dakao à en juger par les caractères chinois de la façade (殿皇玉, Điện-hoàng-Ngọc ou Temple de l'Empereur de Jade), a été élevée en l'honneur du " Pur Auguste ", le souverain roi du Ciel des Taoïstes modernes, l'Etre supérieur, le Sublime Souverain (上帝, Thượng-Đế), adoré du Chinois il y a plus de 4000 ans.

Nous ne pouvons cependant qualifier la pagode de Dakao de Taoïque, nous l'appellerons simplement et plus justement pagode chinoise, classification autorisée d'ailleurs pas la religion très spéciale du Céleste Empire (2).

---

(1) La tortue, un des quatre animaux symboliques est l'emblème de la longévité. Le fait d'élever des tortues dans les pagodes rappellerait vraisemblablement la science de la divination, dont la tortue était un des principaux agents de la religion primitive. On flambait la carapace enduite d'encre. Le nombre et la direction des craquelures produites par le feu, donnait une réponse positive ou négative, faste ou néfaste

(2) Rappelons en quelques lignes, avec leur caractéristique principale, chacune des trois sectes, dont l'influence réciproque de vingt siècles a créé, en les confondant, une religion presque unique en Chine:

1° Le Bouddhisme du Nord (Secte de Mahayana) purement métaphysique, importé en Chine deux siècles environ avant J. C.; s'y modifia complètement en adoptant certaines divinités locales ou nationales avec tous les errements de leur culte.

2° Le Taoïsme, doctrine de Lao-Tseu (老子 Lão Tử) auquel, sous prétexte d'honorer les mânes et les esprits de la nature, se sont greffées les superstitions grossières de la sorcellerie et de la magie.

3° Le Confucianisme, éthique et moral, basé sur les préceptes de Confucius (孔夫子, Khổng-phu-Tử), transmis et commentés par ses disciples.

Cette religion mélangée des trois sectes, a été répandue par les Chinois en Indochine. Aussi n'est-il pas rare de trouver dans beaucoup de temples l'accouplement bizarre de dieux ou génies taoïqnes et des saints bouddhiques, de philosophes confucianistes et de génies locaux.

INTÉRIEUR DE LA PAGODE

L'intérieur de la pagode est remarquable par l'art incontestable qui a présidé à la mise en scène et à la disposition des sanctuaires aux statues colossales qui menacent et interrogent, et aux génies terribles que l'obscurité et le silence font vivre.

La Porte d'Entrée massive et en bois dur, est une des curiosités marquantes de la pagode autant par la conception ingénieuse du sujet, que par la délicatesse et le fini de son travail.

Le brûle-parfum inférieur, symbolisant la prière et le sacrifice, élève des flammes qui atteignent un génie puissant et redoutable. A sa droite, agenouillé sur un tigre (force et adresse), le génie de la Foudre. A sa gauche, portant un éventail de parade celui de l'Eclair (1).

A droite et à gauche du sujet, des nuages dûment stylisés épousent la forme de chauves-souris (emblème du Bonheur).

Traduction : Bien heureux et forts ceux qui s'allient par la prière au tout puissant Bouddha.

VESTIBULE

De chaque côté du vestibule, deux autels de génies.

A gauche 土地 Thổ-Địa (2), le Génie de la Terre, divinité taoïque représentée habituellement assise, un lingot d'or ou d'argent à la main (richesse acquise par l'agriculture), ou quelquefois s'appuyant sur un bâton dont l'extrémité épouse la forme d'un soc de charrue.

---

(1) De tout temps, la foudre à été considérée comme l'acte effectif de la puissance divine.

(2) La prononciation annamite a été employée pour la traduction des caractères chinois.

Le génie de la Terre est aussi celui du bonheur et des bienfaits, comme l'indiquent du reste les caractères gravés sur sa tablette ;

土 地 旺 相 福 德 正 神 之 位
Thổ địa vương tương phước đức chánh thần chi vị

(Autel du Grand Génie de la Terre, dispensateur de la Prospérité, du Bonheur et de la Vertu).

A droite le redoutable Gardien des portes :

門 官 威 靈
môn quan oai linh

(Le puissant mandarin des portes)

Nous attirons l'attention sur la petite statuette de bois placée sur la console supérieure de chaque niche.

Ce sont les dieux de la Lune, qui président au mariage de tous les époux qu'ils ont unis dès leur naissance au moyen d'un fil rouge.

Les dieux du mariage sont très en honneur parmi les peuples prolifiques d'Extrême-Orient. On voit généralement leurs statues sur le toit principal des pagodes annamites ou chinoises.

PORTE INTÉRIEURE

Deux ravissants panneaux sculptés et laqués or. Les génies célestes luttent dans un tendre décor de feuillage et d'oiseaux. La foudre est représentée dans la panneau de droite par le génie aux pieds garnis de roues de flammes.

ARCADES

Sous les *Arcades de gauche* s'alignent les différents emblèmes pour processions, les éventails de parade, les huit objets précieux (1).

Sous les *Arcades de droite* se tient le bonze qui donne et explique aux fidèles les réponses de l'oracle.

Tout le monde connaît la façon employée par les indigènes pour consulter l'oracle :

Après maintes salutations devant le génie imploré, le fidèle lance en l'air deux petits croissants de bois, formés d'un tubercule de bambou (củ tre) coupé par le milieu, et recommence l'opération jusqu'à ce que ceux-ci retombent, l'un sur sa partie bombée, l'autre sur sa partie plane. C'est qu'alors le génie imploré daigne présider au choix de la fiche indiquant la réponse.

Nouveaux lais, nouvelles prières et, toujours prosterné, le fidèle secoue vivement un tube de bambou contenant 100 baguettes numérotées. La première baguette qui tombera seule indiquera la fiche à délivrer par le bonze.

Ces fiches sont de petites bandes de papier jaune couvertes de caractères chinois, au style très imprécis et habituellement favorable.

Chinois et Annamites consultent l'oracle aussi bien pour le choix d'un époux que sur un marché quelconque,

---

(1) Ces 8 objets précieux sont : la guitare, les flûtes accouplées, l'éventail, le livre, la corbeille à fleurs, les tablettes littéraires, le tam-tam de pierre, la calebasse.

sur leur famille, leur récolte, et semblent avoir en lui, les femmes surtout, une confiance réelle (1).

Ce système de divination taoïque par son caractère superstitieux, doit son origine aux brins d'achillée 筮, qui étaient avec la tortue 龜 , dont nous avons parlé plus haut, les deux principaux agents, sinon les seuls, de la divination primitive.

Le *Maître autel*, curieusement ouvragé, représente la musique et le théâtre aux régions célestes.

De chaque côté du maître autel deux colossales statues de gardiens du ciel :

A droite :

青龍大將 , Thanh Long đại tướng
(Le Grand héros Thanh Long)

A gauche :

伏虎大將 , Phục Hổ đại tướng
(Le Grand héros Phuc Hô)

---

(1) Nous avons noté quelques invocations des fidèles :

1° Un Annamite dans le besoin.

« Tôi cầu xin trời phật, không có đau, có phước, có phần, có tài, vân vân..»

(J'implore le ciel et les dieux de ne pas tomber malade, de m'accorder du bonheur, un sort heureux, des richesses, etc...)

2° Une femme annamite dont le mari européen vient de rentrer en France.

« Tôi có chồng tôi cầu xin trời phật đừng cho lày vợ và trở lại ở với tôi ».

(J'ai un mari, j'implore le Ciel et les Dieux de ne pas l'autoriser à prendre une femme et de le forcer à revenir habiter avec moi.)

Pour cette dernière prière, la femme annamite a souvent recours à un autre procédé :

A défaut de fiche signalétique, elle prend un objet quelconque ayant appartenu à son amant et le place, avant d'adresser sa prière, sous la statue de la divinité préférée.

A partir de ce moment, surtout si l'oracle est favorable, le pauvre européen sera tellement harcelé dans ses songes par des démons terribles que le génie imploré lui enverra, qu'il s'empressera de venir rejoindre sa petite épouse.

SANCTUAIRE

Trois autels, auxquels conduisent les six rangées de génies, constituant la cour du « *Pur Auguste* », statue maîtresse de la niche centrale.

Parmi les six divinités taoïques des rangées centrales nous remarquons :

A droite, au milieu, celle de 關夫子 Quan Phu Tử, le Dieu de la Guerre ; à gauche lui faisant face, celle de 文昌 Văn Xương, le Dieu de la Littérature.

Chacun de ces dieux est assisté d'un héros et d'un génie du ciel (天將 Thiên tướng et 天神 Thiên Thần).

Derrière ces deux rangées, deux autres, comprenant chacune cinq statues :

A droite,

1° 特國天將 , Tri Quốc thiên tướng
(Le Héros du ciel Tri Quốc)

2° 增長天將 , Tăng Tướng thiên tướng
(Le Héros du ciel Tăng Tướng)

3° 阿彌陀佛 , A-mi-đà phật (phonétique annamite de Amitahba, un des Dieux préférés des bouddhiques).

4° 多聞天神 , Da văn thiên thần.
(Le génie céleste Da-văn)

5° et 四天王 , Tứ thiên Vương
(Le roi céleste Tu)

A gauche :

1° 隆龍天王 , Long Long thiên Vương
(Le roi du ciel Long Long ou du Grand Dragon)

2° 伏犬天王 , Phục khuyển thiên vương
(Le roi céleste Phuc Khuyển)

3° 月光天神 , Nguyệt quang thiên thần
(Le génie céleste Nguyêt quang ou de la brillante lune)

4° 四天王 , Tứ thiên vương
(Le roi céleste Tu)

5° et 廣目天王 , Quang mục thiên Vương
(Le roi céleste Quang muc)

Une rangée supérieure étage de nombreux génies, que dominent à droite, le Phénix (鳳 Phụng), Aigle fabuleux et de bonne augure ; à gauche, le Dieu de la Foudre (天雷 Thiên Lôi) d'origine taoïque.

Dans la Niche de droite, la déesse Kouan Yin (觀音 Quan âm) aux mille bras, ancienne déesse du Sud de la Chine, que les Bouddhistes ont acceptée dans leur religion, en l'assimilant à Avalokitesvara, dieu Solaire, dont les bras nombreux étaient autant de rayons de sa gloire lumineuse (Wiéger).

En avant de la grande statue de Kouan-Yin, celle plus petite d'Amitahba, dieu persan du Soleil, importé en Chine deux siècles avant J. C.

Dans la Niche de gauche, Bắc-Đế, 北帝 le Dieu protecteur, le célèbre Guerrier noir, Trần-vỏ, appelé aussi Huyền Vỏ (玄武) souverain de la partie Nord du Ciel.

北方北極眞天鎮武玄天上帝
Bắc phương bắc cực chơn thiên trấn Vỏ huyền thiên thượng đè

(Le souverain maitre Trân Vo de la région Nord, du Pôle Nord du pur Ciel).

Cette divinité, qui préside aux changements de saison, est souvent implorée pour la pluie.

AILE GAUCHE DE LA PAGODE

Dans la Cour intérieure se trouve la souche de l'arbre sacré « Cây dung ».

Faisant face à l'entrée, le pan de mur de l'ancienne miêu de Dakao, laisse survivre le culte du génie de la pierre « Óng đá » aux guérisons miraculeuses (1)

Au centre du pan de mur, 4 caractères en losange :

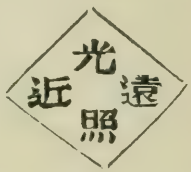

Quang chiêu cận viễn
(De prés ou de loin on est éclairé)

Deux sentences parallèles ou liễn đối, dont une celle de droite, se rapportant à l'arbre sacré « cây dung » sous lequel était construite l'ancienne miêu,

1° 榕 樹 神 靈 扶 利 澤
dung thọ thân linh phu lợi trạch

(Les génies efficaces de l'arbre « dung » protégent les bénéfices.)

2° 將 軍 威 勇 保 康 寧
Tướng quân oai dỏng bảo khang ninh

(Le courageux héros protecteur de la paix et de la tranquillité.)

---

(1) Une tuile plate d'argile, sur laquelle le bonze écrit le nom du malade est déposée ensuite par les fidèles, après chaque prière au pied de ce pan de mur.

Au fond et à droite de la Cour se trouve l'autel de deux génies : le Dragon bleu à droite et le Tigre blanc à gauche (1), entre lesquels se dresse un bloc de granit provenant, comme l'indique une inscription en caractères chinois, de la célèbre montagne de Thai Son (泰山 province de Chantoung, Chine), la plus renommée des cinq montagnes sacrées, au sommet desquelles les anciens Empereurs offraient des sacrifices au Ciel.

Le Dragon bleu et le Tigre blanc possèdent, comme Ông đá, la faculté de guérir les maladies, aussi les fidèles essayent-il de se les rendre favorables en entourant leurs statues de petites poupées en papier de différentes couleurs.

AUTEL DE LA MORT

Ainsi appelé par les fidèles. Les 6 génies, qui précèdent l'autel et les trois niches, portent les pinceaux et les planchettes destinées à établir l'état civil des défunts (2).

---

(1) Dans la Chine primitive, les 5 points cardinaux étaient représentés par des animaux ou images symboliques :

1° La tortue, emblème de Huyền Võ, 玄武 ou Trấn Võ 鎮武 le célèbre guerrier Noir, Dieu, du Nord.

2° Le moineau rouge, Chư tước 朱雀 Souverain du Sud.

3° Le dragon bleu, Thanh Long 青龍 Souverain de l'Orient.

4° Le tigre blanc, Bạch hổ 白虎 Souverain de l'Occident.

5° Et un assemblage de dessins et de carractères chinois dont deux représenteraient la lune 月 et le soleil 日 pour le zénith.

Quand un Annamite vient à décéder, les cinq amulettes représentant ces cinq points cardinaux sont placés dans son cercueil.

(2) D'après le bonze même ces génies auraient mission de présenter au « Très Pur », c'est-à-dire à l'Etre tout puissant, les requêtes de la famille du défunt.

Dans la niche du centre (城 隍 帝 Thành hoàng đế), le souverain des murs et des fossés, d'origine taoïque, dieu tutélaire des villages et dispensateur de la pluie. C'est au même qu'aprés chaque décès les parents éplorés confient leur peine en le chargeant d'intercéder auprés du « Pur Auguste ».

Dans la niche de droite, le patron des menuisiers et charpentiers chinois et annamites (1), reconnu comme tel par décret impérial commémoré par la tablette qui le souligne.

Dans la niche de gauche, un des 72 courageux grands génies de Thành Hoàng, Dieu tutélaire des villages.

SALLE DE L'ENFER

Une petite statuette du génie de la Richesse (地 方 財 神 Địa phương tài thần) trés en honneur parmi les fidèles à en juger par les nombreux présents dont on l'entoure.

Il y a dix régions infernales (十 殿 地 獄 thập điện địa ngục ou dix palais de l'enfer) (2) représentées chacune par un panneau, en tête duquel se trouve écrit en caractères chinois, le nom du souverain qui y préside.

---

(1) Cette statue semble vouloir rappeler les ouvriers, charpentiers, menuisiers et maçons, qui ont participé à la construction de la pagode.

(2) Les bouddhistes du Sud (secte de Hinayana) n'admettent que 8 enfers, mais ceux du Nord et les Chinois en admettent 10 dont 8 (de 2 à 9 inclusivement) comprenant chacun un tribunal et 18 petits enfers. L'hérésie ne semble d'ailleurs pas exister : la première et la dernière région étant absolument en dehors des supplices. 1re Région : Tribunal du miroir d'argent 10e Région : Roue de la métempsycose.

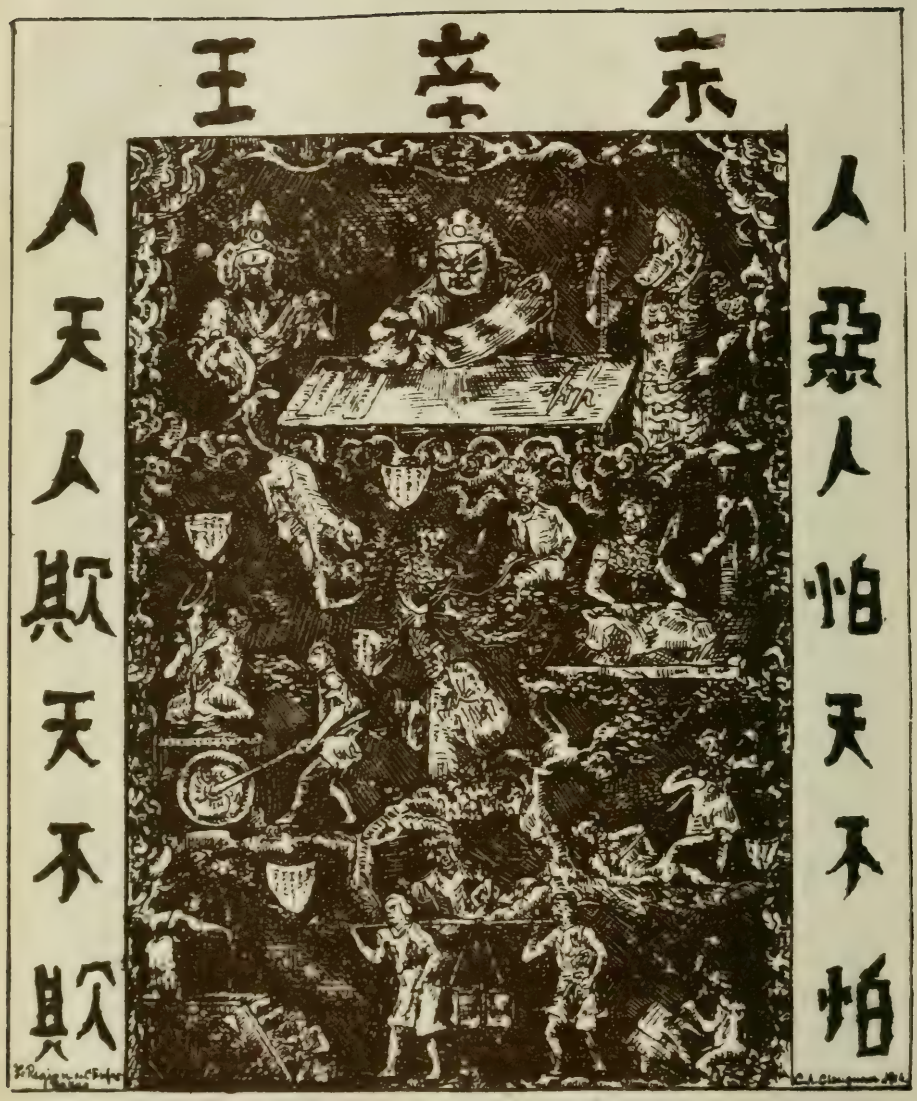

PAGODE LUU-MINH (NGOC-HOANG), A DAKAO

(3e Panneau)

TRADUCTION DES CARACTÈRES CHINOIS

écrits sur le 3e Panneau (Pl. VI)

En tête :

王 帝 宋 vương Đề Tông (Le roi Tôn đề)

Dans la colonne de droit :

人 惡 人 怕 天 不 怕
Nhơn ác nhơn bá thiên bất bá

(Les hommes méchants sont craints des autres hommes ; le ciel ne les craint pas.)

Dans la colonne de gauche :

人 天 人 欺 天 不
Nhơn thiên nhơn khi thiên bất khi

(Les hommes bons sont trompés par les autres hommes, le ciel ne les trompe pas.)

Dans le corps du panneau en allant de haut en bas :

1° 平 兩 過 功
Bình lương quá công

(L'équité est la meilleure des bonnes actions.)

2° 謀 財 害 命 之 報
Mưu tài hại mạng chi báo

(Punition pour ceux qui auront convoité par le meurtre.)

3° 註 寄 家 信 不 到 之 報
Đà ký gia tin bất đáo chi báo

(Punition pour ceux qui n'auront pas remis les lettres de famille (testaments) qui leur ont été confiés.)

et 4° 造 千 萬 人 往 來 之 倚
Tạo thiên vạn nhơn vảng lai chi ỷ
代 代 顯 達 吉 神 擁 護
Đại đại hiển đặt kiết thần dung hộ

(Ceux qui auront construit des ponts pour plusieurs générations d'hommes seront récompensés par une renommée éternelle.)

1e *Panneau.* — (Première région infernale présidée par le roi Tân quang 秦 廣 王).

On y remarque :

1° Le miroir ardent où se reflètent tous les actes commis pendant la vie.

2° L'enfer des bonzes distraits, chambre obscure, où ils doivent répéter jusqu'à satiété, les noms qu'ils auront omis ou écorchés en disant leurs prières.

3° A droite, la récompense de ceux qui auront brûlé les écrits pour les soustraire à la profanation.

2e *Panneau.* — (Deuxième région infernale présidée par le roi So Giang 楚 江 王.)

Supplice du depeçage, de la chaudière de cuivre, de la lance de fer et du fleuve de cendres.

Récompense des gens charitables.

3e *Panneau.* — (Troisième région infernale présidée par le roi Tông dê 宋 帝 王 .)

Où l'on est dévoré par les tigres, percé à coups de flèches, éventré, enchaîné à une colonne de bronze incandescent.

Les femmes de mauvaise vie y seront coupées en morceau.

Seront récompensés ceux qui auront construit des ponts et se seront rendus utiles à la chose publique.

4e *Panneau.* — (Quatrième région infernale présidée par le roi Ngù quan 五 官 王.)

Les faux monnayeurs seront exposés au soleil ardent, la corde au cou.

Ceux qui auront amidonné les étoffes pour les rendre plus lourdes seront pilés sous un pilon à paddy.

Ceux qui auront vendu de faux poids seront accrochés à une balance par la colonne vertébrale.

Seront récompensés ceux qui auront fourni des cercueils aux pauvres.

5e *Panneau.* — (cinquième région infernale présidée par le roi Diêm La 閻羅王.)

Terrasse de Vong Hương depuis laquelle les damnés voient et entendent ce qui se passe dans leur maison et déplorent la suite de leurs mauvaises actions.

Ceux qui auront laissé perdre des aliments seront transformés en animaux domestiques et condamnés à ne manger que du riz semé à terre qu'ils pourront difficilement saisir avec la bouche dont on les aura gratifiés.

Récompense de ceux qui auront été généreux.

6e *Panneau.* — (Sixième région infernale présidée par le roi Biên Thành 卞城王).

Crucifiement à une table garnie de pointes de fer, dépeçage; où l'on est scié entre deux planches.

Récompense de ceux qui auront construit des temples.

7e *Panneau.* — (Septième région infernale présidée par le roi Thái Sơn 泰山王).

Où l'on est dévoré par les chiens.

Où l'on arrache la langue et l'on perfore les joues, où l'on est plongé dans l'huile bouillante; Enfer de la chaleur.

Récompense des enfants qui ont pris la chair de leur bras pour la faire manger à leurs parents malades.

8e *Panneau.* — (Huitième région infernale présidée par le roi Bình Đẳng 平等王).

Où l'on est écrasé sous les voitures et torturé par étouffement.

Lac de sang corrompu où sont punis les perturbateurs, les insolents, les joueurs, les débauchés et les ivrognes.

Récompense de ceux qui pendant leur vie ont été respectueux envers les bonzes et qui ont donné de l'argent aux monastères.

9e Panneau.— (Neuvième région infernale présidée par le roi Đô Thị 都市王).

Supplice de la meule qui broie, montagne des épées, supplice du coq et de la lance.

Seront récompensés ceux qui auront dépensé leur argent pour aider les voyageurs en établissant des bacs et des auberges.

10e Panneau. — (Dixième région infernale présidée par le roi Chuyen Luân 轉輪王 c'est-à-dire le roi qui fait tourner la roue)

La roue de la métempsycose.

Enfer des femmes de mauvaise vie; où l'on est dévoré par les chiens.

SALLE ADJACENTE AUX ENFERS

Dans cette salle se trouvent six panneaux:

1° A gauche en entrant, celui du Génie de la Mort 活無常 Hoạt vô thường.

De face,

2° *Le Tribunal de Yama.* — Vestibule des Enfers (on frappe le gong pour annoncer une arrivée)

3° Kouan Yin, la déesse de la Miséricorde, entre le garçon d'or et la fille de jade.

4

KOUAN-YIN AUX ENFANTS

PAGODE LUU-MINH (NGOC-HOANG), A DAKAO

4° *Boddhisatva Địa Tạng*. — 地藏, chargé de conduire les âmes devant les Tribunaux de l'Enfer. Il est accompagné de Muc Liên (voir Légende de Mandgtya-yama de Groot-annales de musée Guimet).

5° *Arrivée d'une âme aux enfers.* — Tisane d'oubli que doit prendre tout damné avant de transmigrer pour lui enlever la mémoire du passé.

6° *Transport des âmes des justes au Paradis.*

DERNIÈRE SALLE DE L'AILE GAUCHE

Au fond la salle dite de la Maternité.

A droite et à gauche des statuettes en céramique vernissée représentent Kouan Yin aux enfants devant lesquelles les jeunes épouses viennent brûler des bâtonnets d'encens.

La personne désireuse de postérité choisit un garçon ou une fille dans les nombreuses statues d'enfants qui entourent la déesse, après quoi elle attache un petit cordon rouge à la jambe ou au cou de celui qu'elle choisit, comme pour l'attirer chez elle.

Sur l'Autel du fond, le pont rouge et la barque jaune conduisent aux séjours bienheureux.

De curieuses petites statues en terre cuite, représentant des musiciens et des acteurs se trouvent sur la console supérieure.

AILE DROITE

Le rez-de-chaussée, ne se compose que de deuxsalles vides coupées par un vestibule, destinées vraisemblablement à la sacristie et à la salle de réunion des bonzesses auxquelles l'entretien de la pagode avait été confié au début.

Premier étage. — Une petite chapelle exclusivement réservée aux membres fondateurs de la pagode, que nous qualifierons de bouddhique, malgré les emblèmes taoïques que l'on y rencontre, tels que la grue sur la tortue (souhait de longévité) parmi les objets rituels et les nombreuses petites statues d'Amida brahmans et de Lucines Taoïques qui peuplent les niches.

Au fond de la pièce, trois autels présentent leurs niches sculptées et laquées.

L'autel de droite est consacré au Dieu du Palais des Délices.

Celui du Centre à l'Illuminé l'Illuminateur du Sud (1) et celui de Gauche au Juste Suprême (2)

Les caractères chinois des tablettes honorent, en vanant leurs mérites, les nombreux immortels qui siègent parmi les lotus (3)

Leur faisant face, un panneau à la Mémoire de Bouddha, l'Illuminé, illuminateur de tous les génies du Ciel et de la Terre (天 地 神 明 Thiên địa thần minh)

Au premier étage s'ouvrent de nombreuses terrasses depuis lesquelles on jouit d'une vue magnifique, égayée du premier plan très curieux des corniches, des dragons et des toits élégants de la pagode.

---

(1) Bouddha veut dire l'Illuminé, l'Illuminateur.)

(2) Sur l'autel central repose le Livre sacré dont les prières, que le bonze vient psalmodier à genoux chaque matin, s'adressent aux six Kim curong : 金 剛 protecteurs très réputés du Bouddhisme.

(3) Un tableau tapissant le fond de la niche représente Confucuis.

[illegible]

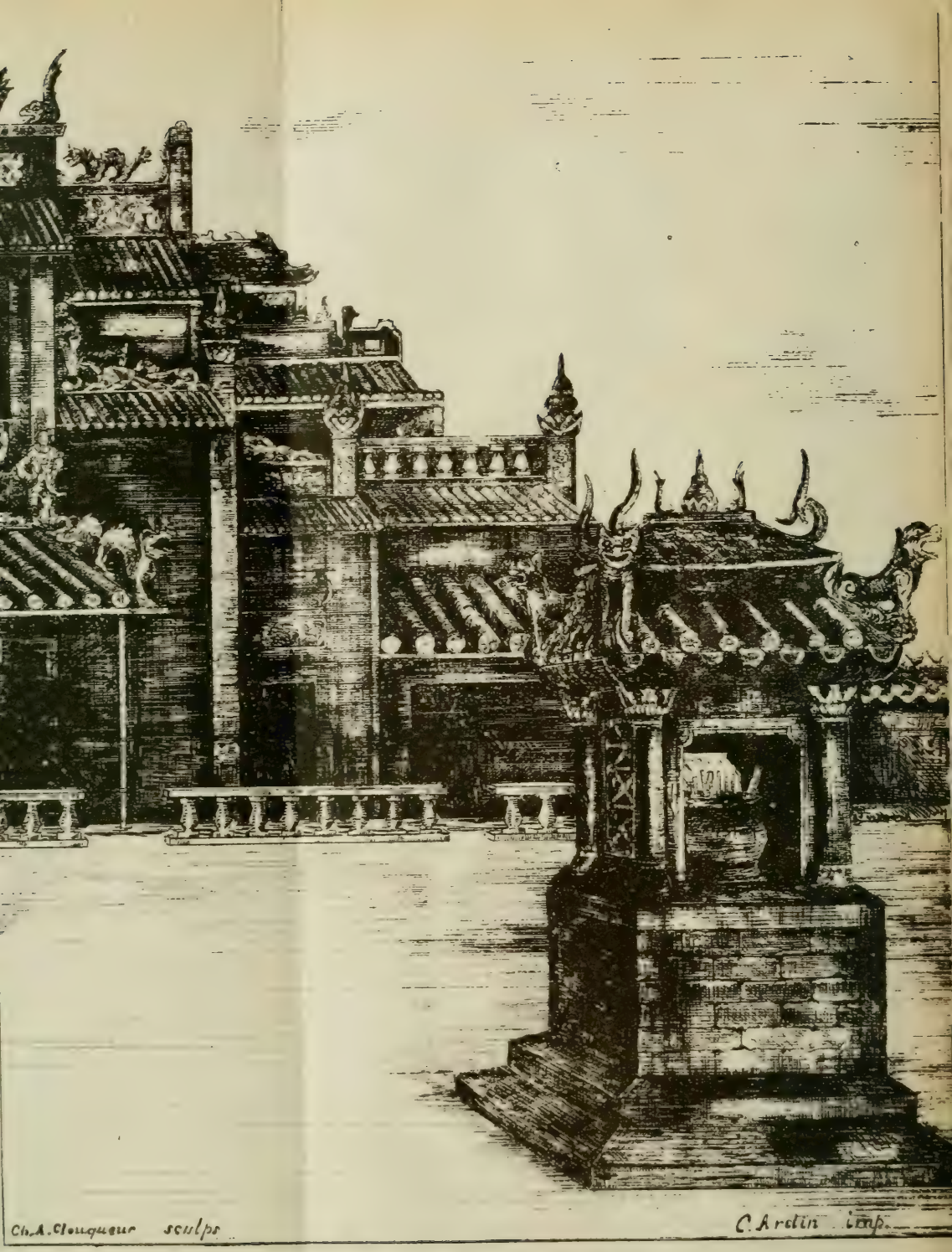

PAGODE LUU-MINH (NGOC-HOANG), A DAKAO

Les quatre pattes du chat

(CONTE CAMBODGIEN)

Il me fut conté ceci, un soir, sous les manguiers épais, alors que la lune étalait au ciel sa face curieuse et que, d'une bonzerie voisine, arrivaient les plaintes modulées d'un orchestre indigène.

Un riche marchand avait une jonque dans laquelle il entassait les marchandises que d'un pays à l'autre il allait offrir. Ces denrées précieuses représentaient une grande fortune et les princesses les plus difficiles trouvaient dans ses coffres de quoi satisfaire leur luxe; les étoffes tissées d'or et d'argent reposaient avec les soies chatoyantes, les pierres brillantes jetaient leurs feux sur les lourds bijoux où quelque orfèvre, habile et plein d'imagination, avait au gré de sa fantaisie ciselé des fleurs ou des animaux, des monstres ou des dieux.

Bien d'autres choses encore dormaient dans la jonque ; les ivoires côtoyaient les armes, le parfum des fleurs était emprisonné dans des flacons, les bois rares et les peaux de bête attendaient qu'un caprice leur permit d'orner quelque palais.

Cet homme avait d'un de ses voyages rapporté un chat, auquel il tenait beaucoup ; cet animal payait par maintes gentillesses les soins qu'il recevait.

Or, un jour, avant de partir de nouveau pour aller vendre au loin ses trésors, notre marchand voulut donner une fête d'adieu à ses amis. Il fit préparer un somptueux repas qui devait être servi sur la jonque à cet effet toute décorée de guirlandes et de feuillages.

La garde du chat pendant ce temps fut confiée à quatre domestiques chargés de veiller chacun sur une patte : ainsi, pensa le maître, il ne pourra lui arriver rien de mal.

Les serviteurs, jugeant que cette besogne n'était ni fatigante, ni absorbante, se réjouirent, se promettant de prendre part aux divertissements et de profiter des reliefs du festin. Cependant l'un d'eux s'aperçut que l'animal boîtait et, ayant examiné les pattes, il vit que celle dont il devait prendre soin était légèrement blessée.

Aussitôt avec un chiffon fin, qu'il trempa dans l'huile, il enveloppa délicatement le membre malade.

Mais le chat, flairant l'odeur des viandes destinées au repas, se dirigea du côté où se faisait la cuisine et s'étant approché du feu, il enflamma le chiffon. La malheureuse bête se sentant brûlée s'enfuit en poussant des miaulements de souffrance et faisant des bonds à tort et à travers, mit le feu aux marchandises en différents endroits. Tous ceux qui étaient à bord ne songèrent qu'a sauter dans les barques voisines sans tenter de rien arracher aux flammes et ainsi toute la fortune du marchand fut anéantie.

Celui-ci qui était absent pendant que l'incendie consumait ses richesses entra dans une violente colère quand il vit le désastre. S'il n'eut écouté que sa fureur, il eut tué les serviteurs négligents ; comme c'était un homme raisonnable, il se dit que pareille action serait, non seulement inutile, car elle ne ferait point surgir ses trésors de leurs cendres, mais qu'elle lui occasionnerait par surcroît d'autres ennuis. Il se contenta donc de déclarer aux quatre domestiques qu'il considérait comme responsables qu'il voulait être dédommagé par eux de tout ce qu'il avait perdu. Ceux-ci ne furent pas de cet avis et ils essayèrent d'abord de se rejeter mutuellement la faute. Ceux qui devaient surveiller les pattes qui n'étaient pas malades déclarèrent que, n'ayant pas eu de part à l'accident, ils ne paieraient rien : « Notre compagnon, disaient-ils, est seul coupable, car s'il n'avait eu la malencontreuse idée d'envelopper la patte du chat d'un linge imbibé d'huile, le feu n'eut point pris.» Et ils s'efforçaient de démontrer que cette patte ayant causé tout le mal en prenant le feu et en le transportant au travers des marchandises, celui qui en avait la garde devait seul payer.

Mais le quatrième protesta non moins énergiquement que les trois autres ne voulant pas être considéré comme le coupable : « Je fis mon devoir dit-il, en soignant l'animal ; ce n'est pas avec la seule patte dont j'étais chargé et qui de plus était malade qu'il put se

transporter près du feu et transmettre l'incendie à la jonque. Il lui fallut nécessairement se servir des trois autres pattes valides ; il faut donc conclure que mes camarades n'exercèrent pas une surveillance suffisante et, selon toute équité, ce sont eux qui doivent rendre à notre maître la somme qu'il a perdue ».

Les quatre serviteurs discutèrent ainsi longtemps et comme à cette époque de même qu'aujourd'hui il n'était guère d'usage que des gens d'un avis contraire se missent eux-mêmes d'accord, on fut obligé de confier aux juges royaux le soin d'arranger cette affaire.

Ces hommes scrupuleux, après avoir minutieusement examiné chaque raison, opposé l'un à l'autre les divers arguments, sondèrent leur conscience dans une longue méditation. Mais ils n'osèrent décider sur qui devait retomber la faute et n'eurent point de honte à déclarer leur sagesse en défaut.

Le roi qui gouvernait alors était un souverain renommé pour sa science et sa grande justice ; lorsqu'il tranchait une difficulté son jugement était si conforme aux meilleurs préceptes qu'il semblait qu'il ne put y en avoir d'autres. Il fut donc instruit très exactement de ce différend et la sentence qu'il prononça fut acceptée comme la meilleure. « Aucun des quatre domestiques ne peut-être rendu seul responsable de l'accident et ne doit seul en supporter les frais.

Celui d'entre eux qui, chargé de la patte malade la soigna en l'enveloppant d'un chiffon imbibé d'huile fut sans doute imprudent et la cause initiale de ce qui arriva, mais il lui sera tenu compte de sa bonté car il doit être fait hommage à cette vertu chaque fois qu'elle se manifeste même envers les êtres que nous croyons inférieurs et il est bon de rappeler aux hommes, qui l'oublient trop volontiers, qu'un geste obscur de pitié vaut mieux qu'une action d'éclat. Mais, d'autre part, comme nul animal ne peut marcher sur une seule patte, ses compagnons n'ont donc pas fait bonne garde et doivent payer le prix de leur négligence ; ils se sont désintéressés de la besogne que leur avait confiée le marchand, la considérant comme sans importance, croyant que pour garder un chat il n'était point besoin de tant de vigilance ; ils n'ont pas songé que la chose la plus infime importe dans la marche des événements.

C'est pourquoi l'effet de leur inattention fut considérable.

Telle sera donc la sentence :

Le prix des marchandises brûlées sera divisé en trois parties : un tiers sera payé par le domestique qui, chargé de la patte malade ne songea pas qu'un foyer était proche et l'huile inflammable.

Les trois autres domestiques paieront les deux autres tiers ».

Ce jugement ayant été reconnu comme équitable fut accepté et le marchand rendit grâce au roi très sage.

Adapté par Me Gerny Marchal.

Notice communiquée par M. E. Le Moult, cabinet Entomologique
4 rue Duméril, 4 Paris (XIIIe)

M, Le Moult est acquéreur par très grandes quantités et à bon prix d'insectes de tous ordres provenant de l'Indochine

---

INSTRUCTION PROVISOIRE

pour la récolte, l'emballage, l'expédition et la vente des Insectes

---

Dans les régions exotiques, où souvent entre les heures de service, les fonctionnaires, soldats ou autres, s'ennuient et ne savent que faire, il est un passe-temps qui peut être à la fois un amusement aussi bien qu'une rémunération très avantageuse : c'est la chasse et le commerce des insectes, qui semblent, de prime abord, remplis de difficultés, mais qui, cependant, sont d'une simplicité fantastique lorsqu'on est suffisamment documenté. Je me contenterai, dans la présente instruction, de donner succinctement les instructions générales utiles pour ce passe-temps lucratif.

LA CHASSE

Les principales chasses d'insectes sont les suivantes :

Chasse au Filet-Fauchoir, filet qu'on peut construire soi-même avec un fort bâton de la grosseur d'un manche à balai sur lequel on adaptera un cercle assez solide, comme ceux des épuisettes. On coud alors sur le cercle, un sac un peu plus profond qu'une épuisette ordinaire et fait de forte toile blanche. On se sert de cet instrument en avançant au milieu des herbes et en faisant le mouvement de faucher de droite à gauche, en tenant le cercle incliné

à 45° du côté où on donne le coup, en changeant alternativement suivant la direction donnée ; le mouvement doit être assez rapide afin que les insectes ne puissent s'envoler. Les insectes se trouvant sur les plantes basses tombent, suivant l'endroit plus ou moins riche, en plus ou moins grande abondance. Il ne faut pas attendre plus de sept à huit coups donnés pour retirer du filet les insectes qui s'y trouvent car ils finiraient, avec les débris végétaux, escargots et autres, qui y tombent, par se détériorer entièrement. Il faut prendre tout, depuis les plus grands insectes jusqu'aux plus petits, quels qu'ils soient, soit punaises, soit mouches (Diptères), soit hyménoptères (guêpes), soit sauterelles, grillons ou autres. Les insectes même de un millimètre ou d'un demi-millimètre ne devront pas être négligés, la taille n'étant pas une condition essentielle de la valeur d'un insecte, et, d'ailleurs, parmi les petits insectes on trouve des multitudes de bonnes choses et, en tous cas, on a l'avantage de les prendre en plus grandes quantités.

Les meilleures heures pour le fauchage sont le matin de bonne heure et le soir avant le crépuscule. Même, pendant la nuit, en opérant cette chasse, on peut récolter des choses très intéressantes qu'on ne pourrait jamais capturer dans le jour.

Chasse des insectes aquatiques. — Avec un filet analogue au précédent, mais construit avec une toile genre toile d'emballage, pouvant laisser passer l'eau plus facilement, mais toutefois, assez serrée pour ne pas laisser échapper les petits insectes, on peut, en promenant le filet dans l'eau prendre des multitudes d'insectes aquatiques très intéressants. La pratique montrera au chasseur quelles sont les meilleures positions et la meilleure façon de se servir de son troubleau. Toutefois, il est recommandé de le manier très rapidement, afin de ne pas laisser aux insectes le temps de s'échapper, et de faire le mouvement plusieurs fois au même endroit avant de le retirer.

On doit tenter cette chasse dans les eaux claires et dans les eaux troubles, — à la surface, au milieu des herbes, et au fond lorsqu'il n'y a pas trop de vase. Dans ce dernier cas on peut renverser son filet avec la vase sur un endroit dénudé du rivage, et on voit les insectes qui s'agitent de tous côtés.

Il est recommandé, pour prendre certaines catégories de bons insectes, de promener le troubleau le long de vieux bois morts immergés dans l'eau et contre les grosses pierres, et de tenir l'ouverture du filet toujours dans le sens opposé au courant. Dans cette chasse on devra prendre, non seulement des Coléoptères, mais aussi des Hémiptères et autres insectes.

Chasse sur les branches. — Avec un parapluie, de préférence une ombrelle blanche, ayant ses baleines garnies de fine toile pour que les insectes ne puissent se cacher entre, on peut faire, en battant sur les branches, des chasses très fructueuses. On tient le parapluie retourné, le dessus vers le sol, en le maintenant de la main gauche sous les branches, et de la main droite on frappe de toutes ses forces sur les buissons verts ou morts, ces derniers même de préférence à tous autres car ils donnent, en général, des espèces plus rares. Il suffit, au bout de quelques coups donnés, de ramasser dans des bocaux à cyanure tous les insectes qui circulent sur le parapluie ; il faut même se dépêcher car certaines espèces s'envolent presque aussitôt tombées. Cette chasse, faite avec persévérance peut être une des plus fructueuses.

— Un des procédés dérivant de cette chasse, consiste à faire de petits fagots avec branches vertes et branches sèches, qu'on laisse séjourner, les uns sur le sol, les autres attachés sur des branches. On passe tous les trois ou quatre jours visiter ces fagots ; on commence par en battre l'extérieur au-dessus de son parapluie et, après cette première récolte, on délie le fagot pour en battre les branches intérieures où sont venus se cacher des multitudes d'insectes pour y pondre leurs œufs. Il est très intéressant d'employer à cet égard le plus possible des branches d'espèces différentes et on doit avoir soin de persévérer longtemps sur les mêmes fagots car, au bout de quelques semaines, ou de quelques mois, beaucoup d'insectes y ayant pondu leurs œufs on possède alors un véritable réservoir se renouvelant pendant longtemps ; à un moment donné, on peut même ramener chez soi les débris qui semblent les plus contaminés et les mettre dans des boîtes en fer blanc. On n'a plus qu'à attendre et à surveiller chaque jour les éclosions qui s'y produisent, et, de temps en temps, tamiser au-dessus d'une toile blanche.

Il faut que le couvercle de ces boîtes s'applique hermétiquement, et qu'on ne ménage, au-dessus, pour l'aération. qu'une ouverture sur laquelle sera appliquée une toile métallique excessivement fine, à mailles de moins de un quart de millimètre, afin de ne laisser passer aucun insecte, si petit soit-il.

Un des systèmes les plus pratiques pour capturer les insectes qui éclosent dans les boîtes en question, est d'adapter dans le fond d'une boîte, à l'un des angles, une sorte de petit manchon métallique dont les joints devront être hermétiques, à l'orifice, la base de ce manchon devant partir du fond de la boîte et l'autre extrêmité devant se trouver placée au-dessus du goulot d'un bocal de dimensions *ad hoc*, auquel elle sera reliée par un autre manchon en toile fine qui devra être adapté et fixé sur l'extrêmité du manchon métallique soit au moyen d'une ficelle ou d'un caoutchouc très fortement serré, l'autre côté devant entourer le goulot du bocal et y être maintenu également avec une ficelle très fortement serrée qu'il suffira de délacer lorsqu'on voudra prendre les insectes qui seront tombés dans le fond du bocal.

Pour ce genre d'opération, il est indispensable que la boîte employée, à part l'ouverture donnant sur le bocal, soit hermétiquement close de tous côtés, sans aucune lumière pouvant y pénétrer par un autre côté, que le bocal. En effet, les insectes ayant une tendance à se diriger toujours du côté de la lumière, s'empressent de se précipiter dans le fond du vase placé là à cet effet. On peut, si on le juge utile dans certains cas, mettre dans le fond du flacon une très petite dose d'alcool d'un demi ou d'un centimètre de hauteur, qui fera mourir au fur et à mesure, les coléoptères qui s'y précipiteront.

Chasse sous les écorces.— Avec un écorçoir, instrument spécial, ou bien, lorsqu'on ne peut s'en procurer, une simple lame de fer, un sabre d'abatis ou tout autre ustensile pouvant soulever les écorces, on peut faire de très bonnes captures, le dessous des écorces d'arbres tombés renfermant généralement une faune tout à fait spéciale et très intéressante. Il ne faut pas croire que ce sont les arbres morts depuis longtemps qui sont les meilleurs, au contraire. J'ai remarqué que les arbres abattus depuis quelques mois, qui commençaient à se dessécher et dont les écorce

commençaient à travailler contenaient plus d'insectes intéressants, car les arbres qui sont trop pourris n'ont plus suffisamment de matière végétale pour la nourriture d'une multitude d'insectes qu'on trouve sur les arbres abattus plus récemment.

D'ailleurs, dans cette chasse, comme dans beaucoup d'autres, c'est surtout le flair du chasseur et la pratique qui seront la meilleure démonstration. Pour la capture des petits insectes se trouvant sous les écorces, le procédé le plus pratique est l'emploi d'un aspirateur, petit appareil, si on ne veut pas l'acheter chez les marchands, qu'on peut construire soi-même avec deux tubes en laiton passant au travers d'un bouchon, à l'un desquels on adapte une poire de thermo-cautère avec son tube, le tube appliqué sur l'insecte servant à l'aspiration. C'est le procédé le plus rapide pour saisir les petits insectes sans les détériorer.

Chasse sur les plaies d'arbres.— Dans les régions exotiques un des procédés les plus fructueux pour la chasse des Cétonides, Longicornes, etc.. et d'une multitude d'autres insectes, est sans conteste, la chasse, dans les heures les plus chaudes de la journée sur les plaies naturelles des arbres. On peut en provoquer à coup de sabre d'abatis et aller faire, chaque jour plusieurs fois la visite entre neuf heures et trois heures de l'après-midi.

Chasse dans les graines sèches.— On ne devra pas négliger de récolter les graines sèches des essences diverses habitant les forêts vierges et les ramasser dans des boîtes en fer blanc suivant le procédé indiqué auparavant pour la chasse sur les fagots. Au bout de quelques semaines, on voit éclore de ces graines toute une faune spéciale. Il en est de même pour les champignons ligneux qui ont également leurs parasites spéciaux. Pour la récolte, il faut les briser et tamiser au-dessus d'une nappe blanche ; ne pas jeter les débris et les remettre dans les boîtes, car il y reste des pontes.

Chasse sous les excréments d'animaux ou les viandes en putréfaction. — Cette méthode, quoique souvent un peu répugnante, n'est pas à dédaigner, car elle a l'avantage ordinairement de dédommager le chasseur par l'abondance de la récolte. On peut pratiquer de diverses façons, soit en cherchant sous les excréments

laissés naturellement par les animaux, soit en profitant de cadavres d'animaux laissés accidentellement sur le sol, soit, au contraire, en plaçant à des endroits voulus, lesdits appâts. On doit, non seulement examiner la surface du sol immédiatement au-dessous des matières en question, mais aussi creuser le sol même à une certaine profondeur bien souvent, jusqu'à ce qu'on trouve les insectes qui sont toujours dans les trous qu'on aperçoit alors à la surface du sol. C'est dans les trous les plus profonds que sont presques toujours les espèces les plus rares.

Un des systèmes de pièces les plus pratiques à cet égard, est, en employant des boîtes de conserves cylindriques d'au moins 15 à 20 centimètres de hauteur, d'adapter sur le couvercle, qu'on a ou soin de découper au préalable, une sorte d'entonnoir reversé à l'intérieur et soudé à la surface, avec orifice d'au moins deux ou trois centimètres, de façon à laisser passer les insectes assez gros (la base de l'entonnoir doit prendre la presque totalité du couvercle et l'orifice inférieur doit avoir 2 à 3 centimètres de diamètre). Il suffit alors de mettre au fond de la boîte un morceau de viande en putréfaction ou autre matière à forte odeur, puis d'enterrer la boîte de telle sorte que le couverte soit au ras du sol, en ne plaçant pas la boîte dans une partie en cuvette, mais plutôt sur un petit monticule, de façon qu'en cas de pluie l'eau ne puisse y pénétrer. Au besoin on peut, pour protéger le piège contre la pluie, placer au-dessus une sorte de petite toiture faite soit d'une feuille de bananier, soit d'une plaque de tôle supportée par trois ou quatre petits piquets. Chaque jour, en visitant son piège on trouve des multitudes d'insectes qui y sont entrés et n'ont pu en ressortir. Ne pas, dans cette chasse, négliger les plus petits insectes. Les morceaux de serpents morts sont ordinairement des appâts excellents pour certaines bonnes espèces.

Chasse au papier froissé. — Un procédé curieux de chasse consiste, dans un endroit déterminé à jeter une assez grande quantité de papiers qu'on aura froissés et de les visiter chaque jour, car des quantités de petits insectes sont venus se cacher dans les plis de ces papiers, pour y trouver un abri. Pour ne pas les perdre, il suffit, en les dépliant, de les secouer au-dessus d'une petite nappe blanche, (à propos de nappe blanche, la pratique de cet objet est con-

seillée chaque fois qu'on devra secouer des débris quelconques susceptibles de renfermer de très petits insectes, la nappe permettant par son fond blanc de distinguer toutes les petites bestioles qui peuvent remuer et qu'on ne pourrait jamais apercevoir courant sur le sol).

Chasse au crible. — Ce procédé est un des plus efficaces pour la capture des plus petites espèces de Coléoptères : Psélaphides, Clavicornes, Staphilinides, etc... On confectionne un genre de sac semblable par sa structure cylindrique, aux sacs d'incendie, mais dont le fond, au lieu d'être plein est garni d'un tamis plus ou moins large. Il est conseillé, d'ailleurs, d'avoir différents cribles avec mailles à largeurs différentes afin de tamiser plusieurs fois les mêmes détritus. Les tamisages doivent être faits au-dessus de nappes blanches sur lesquelles, comme il est indiqué plus haut on voit facilement courir les petits insectes. Ce procédé est un des plus fortement conseillé pour la capture des bonnes petites espèces. On peut ainsi cribler les détritus de mousses, de feuilles sèches, de brindilles, de graines sèches, les fourmilières et les termitières.

Chasse dans les fourmilières et les termitières

Suivant le procédé ci-dessus il est fortement conseillé de cribler dans les fourmilières et les termitières, avec des cribles à mailles de différentes grosseurs, les uns laissant les insectes plus petits que les fourmis, les autres, au contraire, laissant passer les fourmis et ne laissant pas passer les insectes plus gros, tels que les Cétonides ou Oryctides myrmécophiles. Les insectes myrmécophiles sont ordinairement les plus avantageux à chasser, car, ils ont un intérêt scientifique et commercial ordinairement assez important. Il ne faut pas non plus négliger de mettre à part dans des tubes avec alcool, les fourmis et termites qu'on peut rencontrer dans les termitières où on aura pu opérer, en ayant soin de mettre en même temps tous les états de la même espèce habitant le même nid, c'est-à-dire, soldats, reine, ouvrières, etc...

A propos de l'emballage en alcool, il est recommandé spéciale-

ment de ne pas laisser les insectes flotter dans l'alcool et d'employer l'emballage suivant :

Dans le fond d'un tube on place une couche de coton au-dessus de laquelle on met une couche d'insectes, plus une couche de coton, puis une couche d'insectes et ainsi de suite jusqu'à l'orifice en ayant soin que le tout soit bien tassé et imbibé d'alcool.

Chasse sous les pierres et les troncs d'arbres. — En soulevant les cailloux et les troncs d'arbres on trouve toute une catégorie d'insectes qui sont venus faire leur demeure sous ces abris. Entre autre il est recommandé quantité d'espèces intéressantes de Carabidæ, Tenebrionidœ, etc.,. qu'on peut y trouver ; en tous cas, tous les insectes qu'on y récolte sont bons à prendre. Toujours avoir soin de replacer au même endroit la pierre ou le tronc d'arbre, car en faisant ainsi on peut repasser tous les jours à la même place pour faire sa visite.

A propos de la chasse sous les pierres, une des chasses les plus intéressantes est celle pratiquée sous les pierres profondément enfoncées dans le sol qu'on peut arriver à soulever à l'aide d'un levier, surtout celles enfoncées à 30, 40 ou 50 centimètres dans le sol ; on peut trouver, en effet, sous ces dernières des espèces de Coléoptères aveugles excessivement rares. On a soin, aussitôt la pierre soulevée, de faire tomber au-dessus d'une nappe en toile cirée blanche tous les détritus adhérents à la pierre qu'on a soin de renfermer immédiatement dans une boîte en fer blanc bien close. On en fait de même, à part, de toute la terre se trouvant sur tous les bords formant les parois de trou laissé béant par la pierre qui vient d'être enlevée. Rentré chez soi, on peut commencer sur une nappe à faire l'examen de cette terre et il faut y recueillir les insectes qu'on y trouve, même les plus petits. Cette terre ne doit pas être jetée, mais au contraire, doit être conservée dans des boîtes en fer blanc hermétiquement closes sur lesquelles, au besoin, on peut pratiquer une ouverture garnie d'un morceau de verre du côté duquel viendront chaque jour les insectes qu'on n'aurait pu voir la première fois. En conservant cette terre un certain temps, il peut continuer à se faire des éclosions.

Chasse aux Omophrons. — Il est recommandé très instamment aux chasseurs de ne pas négliger cette chasse qui se pratique en

piétinant quelques minutes sur le sable au bord des rivières ou des ruisseaux. Après quelques instants on voit sortir du sol ces curieux carabiques que sont les Omophrons, et aussi quelquefois beaucoup d'autres insectes. Il faut agir très rapidement pour la capture des Omophrons qui filent, ordinairement, avec une très grande vitesse.

Chasse à la lumière. — La chasse à la lumière dont il sera parlé plus loin pour les papillons, est également pour les Coléoptères un moyen de capture excellent, surtout à chaque changement de saison. Il faut toujours persévérer dans cette chasse, car si pendant plusieurs nuits, on peut ne faire que des chasses médiocres ou moyennes, il arrive une fois de temps en temps, certaines nuits, que les insectes sont attirés en telle abondance, qu'on n'a pas le temps de les capturer tous.

Chasse dans les grottes. — Pour les chasseurs pouvant se trouver à proximité de grottes souterraines, il sera recommandé de demander des instructions complémentaires, cette chasse étant absolument spéciale et ne se faisant que dans de rares régions exotiques. Les résultats, en tous cas, en sont extraordinaires, au point de vue de la rareté.

Récolte des nids d'hyménoptères. — Il est recommandé particulièrement aux chasseurs de récolter soigneusement les nids d'Hyménoptères, soit ceux formés d'une sorte de carton agglutiné, soit ceux en terre agglomérée. Les uns comme les autres, petits ou grands, doivent être l'objet d'un emballage excessivement soigné, chaque nid devant être emballé séparément dans une boîte, avec des couches de coton assez épaisses, ou de toute autre matière pouvant amortir les chocs, car les nids sont d'une extrême fragilité. Un chasseur devra toujours à chaque nid attacher une papillote qui renfermera les insectes spécimens habitant le nid. Lorsque la colonie sera abondante, il pourra être fait, pour ces habitants, un emballage spécial à part, en ayant toujours soin, avec un numéro de référence d'indiquer à quel nid ils appartiennent. Il en est de même pour certains nids de termites, ou fractions, lorsqu'il est possible de le faire.

CHASSE AUX PAPILLONS

La chasse aux papillons est, sans contredit, pour le chasseur, orsqu'il veut s'en donner la peine, le rapport le plus gros de ses récoltes. Cette chasse est très variée ; voici quelques-unes des méthodes les plus pratiques employées ordinairement.

Chasse aux lépidoptères diurnes. — Tout le monde connaît la forme du filet à papillons qui est exactement de la forme d'une épuisette, mais avec une poche un peu plus profonde, qui, au lieu d'être en filet est en gaze de soie verte, ou même seulement, — ce qui arrive très souvent, en simple tulle blanc de moustiquaire, car aux Colonies, et dans beaucoup de régions tropicales, on est souvent très heureux de pouvoir utiliser ses vieilles moustiquaires pour en faire des filets à papillons, faute de plus belle étoffe.

Outre le filet, il est indispensable d'avoir en bandouillère un sac de toile très léger avec différentes poches ; une ou deux occupées par des flacons à cyanure, dont il sera indiqué plus loin le mode de préparation, une poche avec les papillotes vides et une autre plus grande où on jettera au fur et à mesure les papillotes qu'on a remplies avec les papillons capturés.

Il est inutile d'indiquer la façon de courir après un papillon, car ce n'est guère que le flair et l'habitude qui sont, dans ce cas, les meilleurs indicateurs. Toutefois, il ne sert pas beaucoup, lorsqu'on est un bon chasseur, de trop courir ; c'est souvent en se promenant tout doucement et en observant bien à droite et à gauche, qu'on arrive à faire les meilleures captures. Le fait le plus intéressant dans cette chasse est de bien choisir les localités où on opère et de surtout, bien savoir tuer ses papillons sans les détériorer, et aussi de savoir, entre plusieurs papillons qui volent, faire choix de celui ou ceux qui sont dignes d'intérêt et méritent qu'on s'en occupe.

Dans les régions tropicales forestières, les meilleurs endroits sont les lisières des forêts, ou bien les clairières situées à l'intérieur des forêts. Dans les parties défrichées et où l'agriculture s'est implantée depuis un certain nombre d'années, on est sûr de ne plus trouver que des espèces archi communes, valant à peine le papier qui peut servir à les envoyer ; on les trouve quelquefois en bien plus grande abondance, mais il vaut beaucoup mieux, au lieu de perdre son

temps à les chasser, d'aller courir après les spécimens beaucoup moins nombreux volant à l'intérieur des forêts, car ce n'est que là qu'on a beaucoup de chances de trouver bon nombre d'espèces inédites, ou tout au moins rares. Les plus petites espèces de jour, aussi bien que celles de nuit ne devront pas plus être négligées que les moyennes, grosses ou très grosses espèces, la grosseur ne faisant pas toujours l'intérêt d'un insecte.

a) Le moyen le plus pratique pour tuer les lépidoptères diurnes est d'arriver à emprisonner sa victime dans un coin du filet, en faisant en sorte, en repliant adroitement un coin de l'étoffe de la saisir au-dessous du thorax entre le pouce et l'index, — au moment où le papillon a ses ailes repliées au-dessus — et on serre suffisamment pour étouffer l'insecte, mais cependant pas assez pour le broyer. Avec un peu d'habitude en arrive rapidement à être d'une très grande dextérité pour tuer ainsi les papillons.

Après cette opération, en prenant le filet par le fond de la poche, le cercle en bas, on fait tomber le papillon ainsi étourdi, dans le creux de sa main gauche ; on tient alors le manche du filet entre les genoux, et au moyen d'une pince plate, qu'on a toujours soin de porter suspendue à son gilet afin de ne pas la perdre, on saisit de la main droite le papillon qu'on introduit dans l'une des papillotes se trouvant dans le sac en bandouillère ou faute de ce sac, placées dans une des poches d'un veston aménagé spécialement. Rentré chez soi, si certains papillons survivent, on peut les introduire dans un bocal à cyanure pour achever de les tuer. En chasse, l'emploi du flacon à cyanure peut-être très utile pour certaines petites espèces telles que les hespérides, qui ont un vol tellement rapide qu'il est très difficile d'arriver à bien les saisir entre les doigts sans les détériorer, et aussi pour les Lycænides et Erycinides.

b) En dehors de la chasse courante avec le filet, il est d'autres chasses aussi intéressantes avec certains appâts. Le vin sucré, additionné d'un peu de rhum et, au besoin, de quelques gouttes d'éther nitreux, est excellent pour attirer vers le sol bon nombre d'espèces volant très haut. Pour ce mode de chasse il ne faut pas placer le vin dans des récipients quelconques qui sembleraient peu naturels aux papillons, et on doit se contenter d'employer comme vases, de simples feuilles sèches gondolées, des graines desséchées, quel-

que morceau de bois incurvé sur lequel on versera quelques cuillerées de cette mixture. Cette opération doit être faite dans les heures les plus chaudes de la journée, c'est-à-dire, entre dix heures du matin et deux heures de l'après-midi. En se postant aux environs on est stupéfait, au bout de quelques instants, de voir s'approcher un à un, bon nombre d'espèces qu'on était habitué jusqu'ici, à contempler à des hauteurs fantastiques. Les papillons approchent d'abord timidement de l'objet de leur gourmandise ; puis ils se posent, à un moment donné, à proximité de la feuille où, après avoir déployé leur trompe, ils se grisent à tel point que lorsqu'ils veulent reprendre leur vol, ils sont comme un homme ivre et ne savent plus quelle direction prendre. Il est alors aisé de les capturer comme le plus vulgaire de papillons volant au ras du sol. Cette méthode réussit à merveille pour certaines rares espèces de Morpho de l'Amérique du Sud.

c) A propos de Morpho, un des procédés les plus curieux pour chasser certaines espèces bleu métallique, telles que le Morpho Menclaus, est d'employer un spécimen fraichement capturé, qu'on pique à l'extrêmité d'une branchette de 25 à 30 centimètres de longueur ; on tient alors le papillon ainsi fixé de la main gauche en ayant soin de l'agiter de telle sorte que les rayons du soleil se réfléchissent directement sur la partie métallique des ailes ; de la main droite on tient le filet à papillons. On se tient alors dans cette posture, au bord des rivières ou des ruisseaux où on a déjà vu, auparavant, voler bon nombre de ces Morpho. Au bout de quelques minutes infailliblement, on voit arriver un, puis deux, puis des dizaines d'autres Morpho qui apercevant de loin les reflets du papillon bleu que vous tenez, s'avancent pour jouer avec votre première victime. C'est alors une véritable hécatombe, car avec un peu de dextérité, on peut en une matinée prendre jusqu'à 30 à 50 et même plus de Morpho de la même espèce. C'est en somme, le seul procédé vraiment pratique pour capturer ces jolies espèces. Le Morpho Rhetenor vient difficilement à cet appât.

d) Comme procédé dérivatif du vin aromatisé, il en est un, un peu moins poétique, qui attire les papillons, mais alors par sa mauvaise odeur au lieu de son parfum agréable. Je veux parler des excréments qui attirent, surtout en Afrique et à Madagascar bon

nombre des plus intéressantes espèces de Charaxes, ces jolis papillons échancrés dont Madagascar possède une superbe espèce, le Charaxes Andranodorus à dessous presque entièrement couvert de plaques argentées. C'est un des seuls procédés reconnus bien pratiques pour capturer les individus de cette famille.

e) Un bon chasseur de papillons doit savoir aussi observer quelles sont les fleurs attirant particulièrement les papillons. Il est même bon, dans certains cas, si on a pu en découvrir quelqu'une, si cette fleur peut être cultivée facilement, d'en avoir continuellement dans son jardin des semis à différentes dates, de façon à avoir toujours prêts sous la main des plants capables d'être transportés dans les lieux de chasse favoris. En Amérique, une certaine plante analogue à la lavande, avec de longues grappes de fleurs bleu laiteux, a la propriété, lorsqu'elle est placée en pleine forêt au bord des sentiers, d'attirer des masses de Syntomidae, Ithomidae, Hypsidae et une très grande quantité d'Hyménoptères et de Diptères dont beaucoup miment les Syntomidae, venant voler sur la même plante.

En plaçant dans un même sentier 20 ou 25 de ces plants, espacés chacun de 25 à 30 mètres, il suffit pendant toute une après midi de faire la navette entre chacun d'eux, pour faire d'abondantes récoltes. Il arrive même quelquefois qu'on n'a pas le temps de capturer tous les papillons ou autres insectes voltigeant autour, tellement il en vient.

Le soir au crépuscule, sur certaines plantes, surtout aux Colonies, le lys royal rose, on peut capturer de très grandes quantités de Sphingidae qui viennent butiner sur ces fleurs. Il faut alors pour les apercevoir, s'accroupir sur le sol en ayant soin de placer la fleur entre ses yeux et le fond du ciel sur lequel se détachent les papillons. Avec de l'adresse et un peu d'habitude on peut arriver à faire d'excellentes récoltes.

Chasse à la lumière. — La chasse aux papillons la plus fructueuse et la moins fatigante, est la chasse à la lumière, pratiquée chez soi, sous ses vérandas. Lorsqu'on peut, aux Colonies, avoir une maison avec vérandas, dominant la campagne et surtout la forêt, on peut avoir, avec l'installation suivante, un piège fantastique pour les papillons nocturnes.

On commence par garnir tous ses murs de vérandas, même les portes et les fenêtres comprises, de calicot blanc de bonne qualité.

Il suffit de découper la toile à l'emplacement des portes et des fenêtres pour que cela ne gêne pas leur ouverture, et de telle sorte qu'une fois ces dernières fermées, la véranda ne forme plus qu'une immense toile blanche. Il faut aussi toujours, et ceci est le plus important, faire un faux plafond de véranda en calicot similaire le plus posible. Une fois le calicot bien apposé contre le mur, on place de 1m.,50 en 1m.,50 une bonne lampe à pétrole d'application contre le mur, sans y mettre aucun réflecteur, la réflexion sur la toile diffusant mieux les rayons lumineux. Lorsqu'on peut employer l'acétylène ou l'électricité, il suffit de placer une lampe de 25 à 50 bougies tous les 2 mètres. L'électricité est, sans contredit, l'éclairage le meilleur. Pour l'éclairage au pétrole il faut avoir soin de bien faire sa mèche, de façon à avoir une flamme ronde et bien régulière et aussi de nettoyer ses verres chaque jour afin d'avoir le maximum d'intensité lumineuse. L'éclairage doit commencer exactement au crépuscule et finir à l'aurore. On peut rester soi-même veiller pendant deux ou trois heures au début de la nuit, puis après il suffit de se lever toutes les trois heures ou toutes les les deux heures, pour faire la récolte de ce qui est venu sur les draps.

Certaines nuits on peut prendre, avec ce procédé, lorsqu'on a une ou deux vérandas installées, plusieurs centaines et quelquefois plus d'un millier de papillons dans une seule nuit. On capture les papillons qui sont à portée de la main sur les toiles, avec un bocal à cyanure dans lequel on fait tomber directement le papillon en plaçant au-dessous le goulot du flacon et en faisant en sorte de ne pas toucher les ailes. Ceux hors de la portée devront être pris avec le filet à papillons avec poche en soie verte, car les papillons de nuit sont beaucoup plus fragiles que les papillons de jour. Ceux pris au filet, doivent être introduits dans le bocal à cyanure en tenant le fond de la poche de soie en l'air et en introduisant par le bas un flacon à cyanure dans lequel on réussit vite, avec un peu de pratique, à faire pénétrer ses captures. Il serait trop long d'expliquer le manège qui sera vite acquis.

La chasse au dehors, à la lumière sur une nappe, est peu recommandée pour les régions exotiques, car elle est généralement impraticable, sauf pour les personnes se trouvant en exploration,

Un des pièges les plus utilisés par ceux qui n'ont pas grand temps à consacrer le soir, ou qui sont trop fatigués, est la confection d'une grande cage de toile blanche assez solide, formant un cube de 1 mètre, 1 m. 50 ou 2 mètres de côté, montée sur montants en bois ou montants métalliques, en ayant soin que les 4 arêtes verticales dépassent la base de la cage d'au moins 40 centimètres, afin qu'on en mette les pieds dans des boites remplies d'eau et de pétrole pour empêcher les fourmis de venir dévorer les captures de la nuit. Cette cage doit pouvoir s'ouvrir sur un des côtés, pour permettre, le lendemain, d'en sortir les papillons qui ont pu y pénétrer.

Sur chaque côté on ménage une ouverture carrée de trente à quarante centimètres de côté, à laquelle on adapte un tronc de pyramide dont la petite base aura seulement de 5 à 7 centimètres, de façon à former comme une entrée de nasse qui se prolongera jusqu'en face de l'endroit où on aura suspendu la lampe.

A l'intérieur on place des toiles attachées à différents endroiss sur les côtés et au-dessous, afin que les papillons qui ont pénétré dans la cage puissent se cacher dans les replis de ces toiles et ne voltigent pas trop les uns contre les autres.

Lorsqu'on a pu reconnaître la bonne efficacité d'un de ces pièges on peut alors en construire le nombre qu'on veut et en placer en différents endroits. Il n'y a plus, le lendemain qu'à faire la visite de ces pièges, les papilons entrés ne pouvant plus en sortir.

La mixture employée ordinairement pour la chasse à la miellée en Europe, peut être, dans les régions exotiques, remplacée par une sorte de bouillie de bananes très mûres qu'on aura délayée, avec une certaine quantité d'eau fortement sucrée et à laquelle on aura additionné un peu de rhum et quelques gouttes d'éther nitreux; le cas échéant, on peut même ajouter d'autres fruits très mûrs, à forte odeur, tels que ananas ou autres, On en badigeonne alors les arbres, les palissades, et on peut, plusieurs fois dans la nuit, aussi bien même que dans le jour, en faire la visite. La nuit on fait ses visites avec une lanterne et on peut prendre facilement avec le bocal à cyanure les papillons qui sont venus attirés par cette mixture.

Le jour, avec ce systême, on peut prendre multitude de certains papillons de jour et aussi de Syntomidae. Également on peut y

prendre quantité de bonnes espèces d'Hyménoptères et de Diptères, même quelquefois des Coléoptères tels que Cerambycidae et Cetonidae.

Elevage des chenilles. — Le procédé le plus recommandé pour obtenir des papillons excessivement frais, et souvent beaucoup d'espèces qu'on ne pourrait obtenir autrement c'est l'élevage des chenilles. Il faut en faire récolter par les indigènes le plus qu'on peut, en ayant soin de leur recommander de vous apporter en même temps que chaqne espèce, un échantillon de l'arbre ou de l'arbuste sur lequel on a trouvé la chenille. Lorsqu'on se promène sous certains arbres au-dessus de terrains dénudés, on peut s'apercevoir très facilement de la présence de chenilles, par la quantité de crottes qui peuvent se trouver sur les branches. C'est ordinairement une indication très utile.

L'élevage des chenilles est, en somme, analogue à celui des vers à soie. Il faut élever ces bestioles, très délicates, dans des boites assez spacieuses, bien propres et bien aérées qu'on nettoiera le plus souvent possible.

On devra renouveler la nourriture des chenilles une ou deux fois par jour, en ayant soin, chaque fois, délicatement et avec patience, d'enlever la vieille nourriture desséchée et salie. On doit éviter de mettre, dans un espace trop restreint, de trop grandes quantités de chenilles, car elles sont dans ce cas, rapidement attaquées par des épidémies qui pourraient faire perdre, en un instant le fruit de plusieurs jours ou plusieurs semaines de patience et de travail. Il faut, à ces bestioles, comme pour les gens, de l'hygiène à outrance.

Pour conserver la nourriture fraiche lorsqu'on ne l'a pas sous la main, il est recommandé de prendre une certaine provision dont on a soin de baigner la base des tiges dans un vase rempli d'eau. On ne doit jamais donner de feuilles par la rosée ou par la pluie; on doit alors, dans ce dernier cas, attendre qu'elles aient sèché légèrement. On doit avoir soin, tous les jours, avec un vaporisateur, d'envoyer de l'humidité dans les boites d'élevage et surtout dans celles où séjournent les cocons ou les chrysalides placées sur la terre, la chaleur humide étant ordinairement la meilleure condition pour l'éclosion.

Les boîtes doivent être suffisamment spacieuses pour que les papillons, à l'éclosion, ne puissent se détériorer les ailes. On doit toujours laisser sécher le papillon plusieurs heures après sa métamorphose, sans quoi il se déformerait en papillote. On ne doit, toutefois, pas lui laisser suffisamment de temps pour lui permettre de voler dans la boîte et s'abîmer les ailes contre les parois. La pratique également, dans cette opération, démontrera vite à l'éleveur le point exact où il doit tuer son papillon.

DIVERSES MÉTHODES POUR TUER LES DIFFÉRENTS INSECTES

Une des méthodes les plus courantes pour tuer les Coléoptères est l'emploi de la benzine. Dans un bocal quelconque, il suffit de mettre quelques tortillons de papier qu'on aura imbidés de quelques gouttes de benzine, pour foudroyer les insectes qui y seront introduits. Pour les petites espèces prises à l'aspirateur, on peut se contenter de les tuer directement dans un tube contenant de l'alcool, à moins d'avoir au fond de l'aspirateur une couche de préparation de plâtre au cyanure. Le procédé le plus pratique, en tous cas, est toujours le bocal à cyanure, aussi bien pour les Coléoptères que pour les Lépidoptères ou tous insectes d'autres ordres. Sa préparation est du reste très simple :

On emploie un bocal de dimension quelconque, à large ouverture ; on fabrique un petit pilon avec un bouchon qu'on adapte au bout d'une petite baguette. On place, dans le fond du bocal une couche de cinq millimètres de plâtre sec qu'on recouvre d'une couche de cyanure en plaquettes à 60 % puis au-dessus du cyanure on met une couche d'un centimètre de plâtre sec, qu'on compresse et qu'on égalise au moyen de son petit pilon. On fait faire prise à la surface de son plâtre avec un gros pinceau à poils fins qu'on imbibe d'eau et qu'on promène à la surface, très rapidement, de façon que la partie supérieure du plâtre ne soit mouillée que sur une épaisseur de 3 à 5 millimètres. Ce procédé à l'avantage sur les autres, de faire conserver au cyanure ses propriétés plus longtemps. Afin de ne pas détériorer les papillons qu'on tue au cyanure, il faut avoir soin de placer, sur le fond de son bocal, une mince couche de coton que l'on changera au fur et à mesure qu'elle sera salie, aussi essuyer avec un vieux chiffon les parois intérieures du bocal.

Les gros papillons qui viennent d'éclore peuvent être tués à l'aide d'une injection, au moyen d'une seringue Pravaz, d'une ou deux gouttes d'ammoniaque, de nicotine ou de chloroforme, dans l'abdomen.

Emballage. — Le moyen le plus recommandé pour l'emballage des Coléoptères est celui sur très minces couches de coton hydrophile, qu'on a eu soin de coudre au préalable, ou de coller, sur des feuilles de papier assez fort, de la dimension exacte des boîtes à cigares, à biscuits ou autres, qu'on pourra utiliser. On place sur ces couches et sur une même couche les insectes à peu près d'une grosseur égale, aussitôt après leur capture, c'est-à-dire avant qu'ils ne soient secs car on doit les faire dessécher sur ces couches même avec le système dont il sera parlé plus loin. On a soin de ne pas accumuler les uns sur les autres, mais de bien les placer, sur le ventre, les uns à côté des autres. On doit autant que possible, mettre ensemble les insectes d'un même ordre, car certains groupes sont plus ou moins longs à se dessécher. Lorsqu'on ne peut pratiquer le séchage artificiel, et par conséquent, la dessication complète, employer de préférence des boîtes à cigares en bois, mais lorsqu'on peut pratiquer le desséchage dont il est question plus loin, il est préférable d'emballer ses couches dans des boîtes en fer blanc qu'on pourra clore hermétiquement en collant sur le couvercle des bandes de papier pour intercepter toute introduction d'humidité dans la boîte. Le séchage au soleil est peu recommandé parce qu'il a quelquefois l'inconvénient de détériorer les couleurs et aussi de livrer les insectes aux nombreux parasites qui pourraient venir y pondre leurs œufs.

Le système le plus simple et permettant de dessécher rapidement des multitudes d'insectes, est de placer dans une grande boîte à biscuits, en fer blanc, de 20 ou 25 centimètres de côté, une certaine quantité de couches d'insectes superposées, pas plus de sept ou huit à la fois (parce qu'il ne faut pas en mettre trop) cette boîte devant servir d'étuve, sera placée sur un petit fourneau à pétrole ou à alcool, mais on aura soin, pour empêcher de griller les insectes, d'isoler la boîte de la flamme par plusieurs plaques de métal entre lesquels on aura mis une couche de sable d'un demi-centimètre et même d'un centimètre. Il faut, en somme, que la chaleur tout en étant suffisante, ne grille pas le papier, ni le coton, ni les insectes.

On s'aperçoit qu'il n'y a plus d'humidité dans les insectes en essuyant de temps en temps la buée qui se dégage contre le couvercle de la boîte à biscuits ; lorsqu'il ne se forme plus, après quelques instants, aucune condensation, il est alors temps de retirer les insectes, parce que si on les laissait trop longtemps, ils deviendraient trop cassants. On doit toujours placer les plaques de dessous de telle façon que le papier de chaque couche soit en contact direct avec les insectes de la couche inférieure ; on ne doit jamais mettre entre chaque couche, du coton au-dessus des insectes.

Aussitôt qu'on a retiré les couches d'insectes de cette petite étuve d'occasion, on les place dans les boîtes en fer qui leur sont destinées. Dans le fond de chaque boîte, on doit avoir soin de mettre une bonne demi-poignée de naphtaline. Au-dessus de la dernière couche on doit placer une feuille de papier de la largeur de la boîte et au-dessus une couche de coton d'un centimètre et demi à 2 centimètres de hauteur, dépassant un peu le niveau de la boîte de façon qu'en plaçant le couvercle, cela fasse une légère compression et évite tout ballottage.

Le coton employé sur ces couches devra être très mince et ne jamais dépasser, sauf pour les très grosses espèces 2 ou 3 millimètres d'épaisseur, car plus le coton est épais plus on risque de casser torses et antennes des Coléoptères et insectes d'autres ordres. Pour les très grosses espèces on pourra employer des couches un peu plus épaisses, en ajoutant même, entre chaque spécimen des petits tampons de coton pour empêcher tout ballottement pendant le voyage. L'emballage est le même pour les Hyménoptères et les Hémiptères.

L'emballage en alcool des Coléoptères est le même que celui indiqué pour les Termites et les Fourmis, c'est-à-dire, que dans le fond d'un tube on place une couche de coton au-dessus de laquelle on met une couche de Coléoptères, puis une couche de coton, une couche de Coléoptères et ainsi de suite jusqu'à l'orifice, en ayant soin que le tout soit bien tassé et imbibé d'alcool. Il est expressément recommandé de ne pas laisser les Coléoptères flotter au milieu de l'alcool.

Emballage des papillons. — Pour les papillons le seul et unique emballage est l'emploi des papillotes triangulaires formées de rec-

tangles de papier pliés suivant la diagonale du carré formé par le milieu du rectangle et en rabattant les deux marges extrêmes formées chacune par la moitié de l'excès du grand côté sur le petit, ce carré devant avoir, comme côté, le plus petit du rectangle. On doit toujours avoir soin de prendre du papier assez fort. Les toutes petites espèces minuscules, lorsque le chasseur en prendra en abondance la nuit, pourront être seulement dans le cas où le chasseur n'aurait pas le temps de les emballer isolément en papillotes, placées directement sur des couches de coton, semblables à celles employées pour les Coléoptères, mais en ayant soin que la couche de coton soit la plus mince possible, et en plaçant au-dessus, entre chaque couche, une mince feuille de papier de soie. On devra alors éviter de mettre de la naphtaline sur les couches, car ce serait un véritable désastre pour les ailes et les antennes. Egalement, pour les papillotes il faut éviter que la naphtaline ne puisse pénétrer à l'intérieur. On doit surtout bien plier ses papillotes et ne jamais en couper les angles, comme font beaucoup de chasseurs, mais plutôt les corner légèrement, afin qu'il ne puisse rien pénétrer dans la papillote.

Pour la dessication des papillons la méthode est la même que celle employée pour dessécher les Coléoptères. Au lieu de placer des couches d'insectes dans notre petite étuve, nous y placerons les unes sur les autres, les papillotes jusqu'au tiers de la hauteur de la boîte, en intervertissant de temps en temps, et en retirant du fond celles qui s'y trouvent pour mettre à leur place celles du dessus afin que la dessication soit égale pour toutes. La même recommandation est faite pour les couches d'insectes qui doivent être interverties de la même façon.

Emballage des Orthoptères et des Névroptères. — Les Orthoptères et les Névroptères devront être emballés isolément, chacun dans des papillotes, comme les papillons, et desséchés de la même façon.

Emballage des Diptères. — Tous les Diptères non fragiles peuvent être emballés comme les Coléoptères, sur minces couches de coton, mais les espèces fragiles, telles que les moustiques, devront être emballées primitivement dans une première papillote de papier de soie laquelle sera mise elle-même dans une autre papil-

lote ordinaire, comme celles servant pour les papillons. Dans chaque papillote on peut placer 5 ou 6 moustiques les uns à côté des autres. (La chasse des Moustiques, — quoique ces derniers n'aient pas une très grande valeur commerciale, — est très recommandée au point de vue scientifique).

EXPÉDITIONS

Il est recommandé de ne pas conserver trop longtemps ses chasses dans les régions exotiques, surtout dans celles où il règne une très grande humidité. Il vaut mieux faire ses envois en Europe tous les 15 jours si possible.

Pour les Colonies Françaises l'envoi par boîtes de un kilo comme lettres par la poste est le plus pratique et le plus économique. On doit prendre du bois suffisamment épais pour ne pas risquer l'écrasement pendant le voyage, ce qui arrive, malheusement, très souvent avec les sacs postaux lorsque les boîtes sont insuffisamment solides au départ.

L'envoi par la poste offre l'avantage d'éviter au destinataire les multiples ennuis de la douane et également les mains, souvent un peu brusques des douaniers qui sont plutôt funestes à la fragilité des insectes, et aussi l'avantage qu'on en a livraison beaucoup plus rapidement. Il est préférable de faire cinq ou six envois par poste qu'un seul colis postal.

Pour l'étranger on peut même faire des envois par paquets comme « Echantillons sans valeur » de 350 grammes.

L'art cambodgien moderne

Il est un côté de la race Cambodgienne actuelle dont, à mon avis, on ne s'est pas suffisamment occupé jusqu'ici et qui est encore sinon méconnu du moins mal connu. C'est le côté artistique.

On a une tendance trop générale à considérer le cambodgien comme un être de race dégénérée ? absolument bon à rien et dont il est impossible de tirer quoi que ce soit. Il est évident que ce dernier est de sa nature assez indolent et apathique et que, favorisé par un sol et un climat qui lui permettent de vivre avec le minimum d'efforts, il ne présente aucune aptitude spéciale pour le commerce et l'industrie.

Mais de ce que le Cambodgien fait un boy détestable, un coolie médiocre ou un mauvais commerçant, il ne s'ensuit pas que toutes les branches de l'activité humaine lui soient à jamais interdites. Le Cambodgien montre un penchant et des dispositions naturelles très marquées pour tout ce qui concerne les arts plastiques et la décoration ; il suffirait d'encourager et stimuler ces dispositions, d'éveiller et développer chez lui le sens artistique pour obtenir, j'en suis sûr, des résultats très satisfaisants. Malheureusement on a la déplorable habitude d'opposer au Cambodgien actuel le Cambodgien de jadis, le Khmer comme l'appellent des gens mal informés qui font de ce mot un usage inexact. En effet, si nous nous reportons à l'etymologie du mot, le terme Cambodgien vient de Kambuya qui sert à désigner les fils de l'ancêtre Kambu, chef mythique des conquérants qui vinrent s'établir dans cette partie de l'Indochine vers les premiers siècles de l'ère chrétienne. C'est à ces fils de Kambu qui composèrent l'aristocratie et la classe dirigeante d'alors, que sont dus les monuments et l'essor de civilisation qui constituent la période glorieuse de l'histoire du Cambodge ; au contraire, les khmers, peuplade autochtone et conquise par l'élé-

ment hindou, ne collaborèrent avec eux que comme esclaves et ouvriers. Je dois ajouter qu'aujourd'hui le mot Khmer sert à désigner d'une façon générale toute la race Cambodgienne.

Quoi qu'il en soit, quand on parle de l'art Khmer il est question des époques disparues où cet art atteignit à son apogée et dont les monuments d'Angkor perpétuent le souvenir.

Nombreux sont les ouvrages où cet art du passé est décrit, analysé, commenté à grand renfort d'érudition et d'archéologie mais où le côté artistique pur reste un peu effacé. Délaissant pour une fois les blocs en ruines outragés par le temps et sous ces vestiges des époques disparues je resterai en plein vingtième siècle et c'est d'artistes encore vivants, capables de produire, d'évoluer, de se perfectionner ou de dégénérer suivant les cas que je veux m'occuper ici.

Beaucoup de gens — de bonne foi sans doute mais incapables d'apprécier une œuvre d'art qui n'a pas encore été classée et cataloguée dans un musée — vont répétant à tous les échos que le Cambodgien moderne ne produit plus rien qui vaille.

Evidemment, si on juge de l'art Cambodgien par les produits exposés récemment au théâtre de Saigon où se mélangeaient de façon hétéroclite des influences du plus mauvais goût Annamite, Chinois et Européen, on peut avec raison classer cet art à côté de l'art indigène des Papous ou des nègres de l'Afrique centrale. Aussi n'est-ce pas là que j'irai chercher mes exemples, sinon pour déplorer la fâcheuse pente qui va entraîner l'art Cambodgien à une perte irrémédiable.

Je voudrais essayer de prouver que les obscurs artisans qui vivent dans la brousse, misérablement cachés dans quelque humble bonzerie perdue, comme il m'a été donné d'en voir pendant mes séjours au Cambodge, ne sont pas absolument indignes de leurs ancêtres qui sculptèrent les murs d'Angkor. D'ailleurs à qui m'objecterait le déclin et l'infériorité de ces artissans modernes je répondrais par le vers de La Fontaine :

« Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré ».

A l'heure actuelle l'art occidental est fortement imprégné d'individualisme, chacun cherchant à se dégager des lois et formules de la tradition pour affirmer, voire même exagérer sa personnalité avec ses défauts et ses qualités ; on veut avant tout être soi-même en dehors de toute école et de tout milieu. De là certaines tendances outrancières dont la peinture et la sculpture nous ont donné des

exemples récents aux expositions annuelles de Paris et qui font la joie du bon public. Les résultats sont très discutés et il ne saurait être question d'émettre une opinion car ce sont là des essais et non des réalisations : le mouvement artistique a subi lui aussi les lois d'évolution qui ont transformé si complètement la vie moderne.

Il est donc compréhensible que toutes ces manifestations d'art ne soient pas encore au point, et un jugement définitif ne pourrait être que hasardé et téméraire.

D'ailleurs quand il s'agit d'esthétique, on semble oublier trop facilement que la beauté n'est pas une et que chaque race en possède un type qui procède à la fois de son climat, de sa religion et de son ethnographie. Cela est surtout sensible chez les peuples où l'évolution des mœurs a été moins rapide et chez qui persistent encore les anciennes coutumes d'autrefois ; c'est le cas pour le Cambodge qui, n'étant pas placé sur la route des grandes navigations, a subi moins d'influences étrangères et est resté fidèle aux traditions malayo-hindoues qui l'ont pénétré.

Chez le peuple Cambodgien, contrairement à ce qui se passe dans nos pays occidentaux, l'art n'a pas cessé d'être une émanation collective ; il est anonyme, traditionnel et semble figé dans des formules qui vont se répétant sans cesse au risque de s'appauvrir. Mais l'ignorance des artistes Khmers, livrés à eux-mêmes, sans encouragement, ni direction, fait une nécessité de ces canons et dogmes auxquels ils restent astreints et cela seul a pu laisser subsister un art local.

L'art décoratif Cambodgien, indépendamment du caractère absolument particulier et unique au monde qu'il présente, sans parler même de l'intérêt historique qui s'y rattache, peut encore se défendre par lui-même et par sa valeur propre.

C'est ce que je vais essayer de faire en groupant et résumant les observations que j'ai faites au Cambodge.

L'artiste Khmer à une vision spéciale des choses, des lignes et des couleurs ; il ne se sert de la nature qu'il a sous les yeux que comme d'un tremplin pour vagabonder dans les limites les plus extrêmes de la fantaisie. Bien souvent le point de départ même reste obscur ; est-ce la plante, l'animal ou la géométrie pure qui sert de base à telle conception ornementale qui décore un pignon de pagode ? On ne saurait le dire mais, et c'est là l'important, l'en

semble est heureux, les courbes en sont gracieuses et il se dégage une grande harmonie décorative de l'aspect général. Le Cambodgien est avant tout et surtout décorateur ; copier la nature est une besogne dont il se soucie peu et il lui suffit de voir dans les contours des objets ou des êtres un prétexte à rinceaux, allégories ou arabesques.

J'ai souvent été témoin de la spontanéité et de la facilité dont font preuve les Cambodgiens dans leurs manifestations artistiques et cela, dans des endroits où l'on ne s'attendait guère à les rencontrer.

Visitant, par exemple, la prison de la ville de Pnom-Penh j'ai pu voir, tracés sur le sable même de la cour, des dessins exécutés par des prisonniers indigènes où l'on retrouvait cet heureux agencement des courbes et des lignes qui se remarque dans tous les dessins Khmers.

En somme, tout est prétexte pour les cambodgiens à décoration et ornementation ; quiconque a assisté à l'une de ces fêtes populaires, si fréquentes dans les bonzeries ou au Palais royal, a été frappé par architectures découpées et hardies des chars, édifices ou animaux fantastiques que les indigènes réalisent au moyen d'une simple armature de bambous recouverte de papiers dorés ou d'étoffes de couleurs garnies de clinquant.

Si de près l'effet est un peu grossier, de loin tout cela se fond et s'harmonise pour réaliser un ensemble gracieux.

Le costume même du Cambodgien (je ne parle nullement du costume d'apparat porté par les danseuses royales) est plein d'élégance et d'originalité ; c'est d'ailleurs le costume exact des dieux hindous représentées sur les bas-reliefs des temples de l'Inde et qui se compose de deux pièces d'étoffe, l'une pour le haut du corps qui est une sorte d'écharpe et l'autre pour le bas, sampot ou langouti. Les tons multicolores mais nuancés avec goût de ces vêtements font des foules Cambodgiennes un tableau chatoyant auquel le soleil prête l'éclat de ses rayons (1).

---

(1) Il est désolant de constater que de plus en plus la grande tunique chinoise ou annamite — que d'aucuns trouvent plus décente — remplace pour les cambodgiens l'écharpe.

Mais c'est surtout dans la construction des pagodes que le talent décorateur du Cambodgien trouve une utilisation ; la silhouette des pagodes emprunte à ses toits superposés et couverts de tuiles vernissées aux couleurs éclatantes une beauté réelle où la ligne est toujours très heureuse. Le bois sculpté y joue un rôle important ; abouts de pignons, faîtages, flèches, frontons se profilent sur le ciel en contours déchiquetés ; des colonnes extérieures soutiennent le débordement de la toiture au moyen de consoles dont le motif est le plus souvent soit le Naga, soit le Garouda, ces deux modèles admirables d'animaux stylisés. Il est dommage que la qualité tout à fait inférieure des matériaux utilisés rende la durée de ces constructions des plus éphémères.

Considérons maintenant la peinture, en nous plaçant toujours au point de vue décoratif pur. Je prendrai comme exemple les peintures murales qui entourent à PhnomPenh la Cour intérieure du Vat Pha Keo dans l'enceinte du Palais royal et qui représentent sur une longueur de près de 500 mètres les péripéties de la version cambodgienne du Ramayana.

Evidemment ces peintures ne sont pas exemptes de monotonie ; les mêmes scènes, les mêmes poses les mêmes gestes, les mêmes groupements d'individus se reproduisent de façon fastidieuse. La convention y règne en maîtresse; les êtres y sont divisés en catégories bien distinctes : Yeaks ou géants, hommes, singes, princes et princesses ; mais il est absolument impossible de distinguer dans ces catégories un géant d'un autre géant, un singe d'un autre singe, un prince d'un autre prince autrement que par la couleur du vêtement et du visage. C'est ainsi que l'on voit, au mépris de toute vraisemblance des figures de princes vertes, rouges ou bleues dans le but unique de distinguer les uns des autres, les différents héros.

Si l'on analyse un de ces personnages que le peintre Cambodgien a peints à la détrempe sur la muraille après les avoir dessinés au trait, on se rendra compte du principe qui constitue le fond de toutes les compositions Khmères. Un des motifs les plus caractéristiques en ce sens est peut-être la tête des géants ; à première vue on n'a que très vaguement l'impression d'une boîte crânienne revêtue de chair et de muscles, il faut même un peu d'attention pour reconnaître ce qui forme le nez, la bouche ou l'oreille parmi cette complication de lignes déchiquetées et flamméolées.

A peine le globe de l'œil et les dents peuvent-ils se lire assez clairement parmi cette exubérance d'ornements. Néanmoins, l'aspect décoratif de la tête, féroce et comique à la fois, n'est ni déplaisant ni choquant.

Il en est de même pour tous les personnages et animaux fantastiques représentés dans cette longue suite d illustrations du poème de Valmiky. Partout le même motif flamméolé et déchiqueté se répète, partout la ligne se retourne et se cabre en courbes élégantes. L'artiste qui exécuta ces peintures n'a eu en vue que de combiner et équilibrer pour l'œil des masses et des motifs présentant un ensemble agréable à regarder, c'est d'ailleurs d'une esthétique analogue que procédaient nos anciens artistes du moyen-âge quand ils composaient des cartons de tapisserie ou peignaient des miniatures.

En résumé en acceptant l'art Khmer tel qu'il subsiste de nos jours chez le peuple Cambodgien et non revu et retouché maladroitement par des correcteurs plus zelés qu'expérimentés, cet art tout dégénéré qu'il soit, pourrait alimenter de motifs decoratifs des industries telles que la céramique, la menuisserie la marquetterie les papiers peints, les vitraux la bijouterie, la broderie, etc. On pourrait en puisant dans l'art khmer trouver des modèles intéressants qui enrichiraient d'autant la décoration occidentale moderne.

Qui sait? Tout étant affaire de mode dans ces sortes de choses il se peut même que le « genre khmer » vienne remplacer dans nos salons mondains le style chinois, arabe ou persan et fasse fureur pendant quelque temps. En admettant que l'art pur n'eut rien à y gagner, car dès que le mobisme ou la mode s'emparent de quelque chose il est rare que ce soit pour l'embellir, au point de vue économique il y aurait là un débouché intéressant qui ne pourrait certainement que favoriser l'essor productif de notre colonie.

On se laisse trop facilement hypnotiser et fasciner par les splendeurs maintes fois decrites des monuments d'Angkor : l'admiration pour les susdits monuments, soigneusement entretenue et excitée dans le public par les guides, annonces et réclames de toutes sortes, fait tort aux modestes artisans cambodgiens encore vivants dont personne ne parle et dont on ne daigne pas regarder les œuvres.

L'art au Cambodge pour tout le monde est représenté par Angkor et le présent est totalement délaissé ou ignoré.

Et pourtant je me souviens un jour avoir vu dans une cour de pagode un sculpteur indigène qui taillait dans un linteau de pierre un motif de rinceaux encadrant un masque de Rahou dont l'œuvre aurait pu prendre place sans déchoir à coté de n'importe quelle sculpture de ses illustres ancêtres.

Nul doute que, si l'on eut trouvé ce bloc de sculpture rongé par la mousse, ravagé par le temps et catalogué dans un musée, tout le monde se fût épuisé en louanges et émerveillé sur l'habileté des artistes du temps jadis !....

Se tourner vers le passé, restaurer des ruines, admirer les artistes défunts, c'est fort bien, mais ne serait-il pas encore mieux de rechercher ce qui en peut subsister dans la race actuelle et s'occuper à en aider la renaissance.

Il ne faudrait d'ailleurs pas se dissimuler les difficultés à vaincre pour y parvenir : l'enseignement artistique reste encore à créer au Cambodge et devant la rapidité de la décadence que l'on constate dans l'art cambodgien moderne depuis quelques années il est permis de se demander avec inquiétude s'il n'est pas trop tard pour le sauver du péril qui le menace.

Mr Albert de Pouvourville protestait dans un article contre les exigences des acheteurs pressés et les appâts d'un lucre facile obtenu par un travail médiocre qui poussait les ouvriers indigènes à négliger leurs productions ; Il n'est que temps de se hâter si l'on ne veut pas voir disparaître à jamais les restes d'un art déjà sur son déclin.

H. Marchal.

Liste générale des Membres

DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDOCHINOISES

Président d'honneur

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE.

Vice-présidents d'honneur

MM. LE GOUVERNEUR DE LA COCHINCHINE.
LE GÉNÉRAL, commandant la brigade de Cochinchine.
DE LAMOTHE, gouverneur de 1re classe des colonies.
DELONCLE, ex-député de la Cochinchine, ministre plénipotentiaire.
PARIS, député de la Cochinchine.
Monseigneur MOSSARD, vicaire apostolique, évêque de Médée.

Membres honoraires

Sa Majesté l'Empereur d'Annam.
Sa Majesté le Roi du Cambodge.
MM. Le Résident supérieur au Tonkin.
Le Résident supérieur en Annam.
Le Résident supérieur au Cambodge.
Le Résident supérieur au Laos.
PIQUET, ancien gouverneur de l'Indochine.
AYMONIER, directeur de l'Ecole coloniale, à Paris.
LE MYRE DE VILERS, ancien député, ambassadeur honoraire.
DOUMER, ancien gouverneur général de l'Indochine.
BEAU, ancien gouverneur général de l'Indochine.
HARMAND, ministre plénipotentiaire.
NOEL PARDON, ancien gouverneur de la Martinique.
GRISARD, secrétaire général de la Société d'acclimatation de France.

Membres correspondants

MM. Duleau, foreign booksellers, 37 Soho Square, London.
Valensi, enseigne de vaisseau, 57 Boulevard Pereire à Paris.
Poinsignon, directeur de la Société Franco-Américaine pour le Commerce et l'Industrie, Casilla 2889, Santiago.
Finot, ex-directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.
Salles, inspecteur des colonies, en retraite, 23 rue Vaneau, Paris.
Pernet, docteur en médecine à Toulon.
De la Loge, commandant d'Infanterie coloniale, à Château-de-Montteriun par Feneu, (Maine-et-Loire).
Jarillon, pasteur, place du Marché, La Rochelle (Charente-Inférieure).
Loyot, lieutenant d'Infanterie coloniale à Lure.
Foucher, chargé de cours à la Faculté des Lettres, Directeur-adjoint à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, Paris.
Ducaroy, négociant, 14 rue Lesueur, 18e Arrondissement, Paris.

Bureau pour l'année 1914

G. Durrwell, ✻, O., ✪, président.
O. Berquet, O., ✪, ✻, vice-président.
J. Ferrière, ✪, ✻, vice-président.
P. Isidore, secrétaire-trésorier.
A. Merle, ✪, bibliothécaire-archiviste.
A. Mercier, conservateur du Musée.

Ardin, ✪, imprimeur-éditeur à Saigon.
Alinot, ✪, géomètre principal du Cadastre, à Bentré.
Arduser, commerçant-industriel à Saigon.
Ardin H., imprimeur-éditeur à Saigon.
Appaul, commis de l'Enregistrement à Vinhlong.
Anza-Luc, ancien interprète, propriétaire à Saigon.
Achard, ingénieur-mécanicien à Saigon.
Aymard, notaire à Saigon.
Antoine, colon au Laos.
André
Balencie, administrateur des Services civils à Saigon.
Boscq, professeur de langues orientales à Saigon.
Brenier, ✪, ✻, inspecteur-conseil des Services agricoles et commerciaux à Hanoi.
Berquet, O., ✪, receveur-conservateur des Hypothèques à Saigon.
Brau, ✪ médecin-major de 1re classe des Troupes coloniales à Saigon.
Brandela, électricien à Saigon.
Bourdet, ✪, avocat-défenseur à Pnom-penh.
Barlet, professeur au Collège Chasseloup-Laubat à Saigon.

MM. Boyer, ✿, ✻, conseiller à la Cour d'appel de l'Indochine, Saigon.
Baudry, colon à Saigon.
Batault, administrateur des Services civils.
Babé, ✻, lieutenant au Régiment de Tirailleurs annamites à Bienhoa.
Baugé, notaire à Saigon.
Bollud, lieutenant au Régiment de Tirailleurs annamites.
Burguet, administrateur, en retraite, chef de bureau à la Mairie de Saigon.
Barthère, officier d'Administration de 1re classe.
Borel, docteur en médecine.
Butault, capitaine, chef de la Brigade géographique à Hanoi.
Bui-quang-Chieu, ingénieur agronome, sous-inspecteur des Services agricoles et commerciaux à Saigon.
Bui-the-Kham, ✿, ancien conseiller colonial à Cantho.
Bulliard, directeur de l'Ecole primaire de Saigon.
Bassouls, conservateur du Théâtre municipal de Saigon.
Bardon, commerçant à Saigon.
Cazeau, consul de Belgique à Saigon.
Crémazy, avocat-défenseur à Saigon.
Comte, payeur particulier au Cambodge.
Counillon, ✿, chef du service géologique à Hanoi.
Cabanne de Laprade, administrateur-chef de la province de Mytho.
Coatanéa, ✿, directeur de l'Ecole provinciale à Bienhoa.
Cuniac, ✻, avocat, maire de la Ville de Saigon.
Cahuc, géomètre du Cadastre à Travinh.
Céccaldi, géomètre du Cadastre à Travinh.
Carrière, chef du Service forestier à Hanoi.
Camé, receveur de l'Enregistrement à Pnom-penh.
Condamy, avocat-défenseur à Saigon.
Cazaux, ✿, commis des Postes et Télégraphes à Saigon.
Collin, clerc d'avocat à Saigon.
Commaille, conservateur du groupe d'Angkor à Siem-réap.
Couturier, lieutenant d'Infanterie coloniale à Saigon.
Carle, sous-inspecteur des Services agricoles et commerciaux.
Canqué, industriel à Khanh-hoi (Saigon).
Coulon, lieutenant d'Infanterie coloniale.
Chaalons, commis des Services civils à Pnom-penh.
Chauvet, dessinateur du Cadastre à Saigon.
Ciavatti, pharmacien de la Marine.
Cotten, brigadier des Douanes et Régies à Saigon.
Chrétien, agent d'affaires à Saigon.
Conte, syndic-liquidateur à Saigon.
Canavaggio, négociant à Saigon.
Clouqueur, inscription maritime à Saigon.

MM. Durrwell, O. ✪. O. ✲, président de la Cour d'appel de l'Indochine à Saigon.
Delost, négociant.
Dupuy-Martial, négociant à Pnom-penh.
Doutre, ✲, avocat-défenseur à Cantho.
Donnadieu, directeur de l'Ecole normale à Giadinh.
Drouinot, avocat-défenseur à Vinhlong.
Doucet Albert, avocat-défenseur à Pnom-penh.
Mme Doucet, à Pnom-penh.
Doucet, Georges, commis des Services civils à Pnom-penh.
De Mari, pharmacien de 1re classe à Saigon.
Dufaux-darius, greffier à Mytho.
Détieux, sous-directeur des finances à Hanoi.
Delpit, planteur à Saigon.
Dang-van-Hue, tri phu à Saigon.
Duong-van-Men, ✲, conseiller colonial à Vinhlong.
De Villeneuve, dessinateur du Cadastre à Saigon.
Dhoste, docteur en médecine.
Do-quang-Tru, tri phu à Cantho.
De Mérona, avocat-défenseur à Saigon.
Detchebarne, capitaine d'Infanterie coloniale à Saigon.
De la Bruchollerie, directeur de la Banque de l'Indochine.
Ernst, négociant à Saigon.
Ferrière, ✪, ✲, directeur du Courrier Saigonnais à Saigon.
Frédiani, avocat-défenseur à Mytho.
Faciolle, directeur des Douanes, en retraite, à Saigon.
Freyssenge, avocat-défenseur à Saigon.
Ferru, commis du Trésor de Saigon.
Faurie, avocat, délégué au Cambodge à Pnom-Penh.
Gigon-papin, ✪, ✲. notaire à Saigon.
Gozé, agent-comptable au Jardin botanique.
Guéry, ✪, planteur à Giadinh.
Gourdon, inspecteur-conseil de l'Enseignement en Indochine, Hanoi.
Grégori, entrepreneur à Khan-hoi Saigon.
Garnier, inspecteur des Services civils au Laos, Vientiane.
Girard, avocat-défenseur à Saigon.
Gallois-montbrun, avocat-défenseur à Saigon.
Grandsaignes D'hauterive, ✲, capitaine d'Infanterie coloniale.
Gravelle, directeur de la Banque de l'Indochine.
Gage, ✪, ✲, directeur de la Maison Denis-Frères, Saigon.
Granier, entrepreneur, peintre-sculpteur, Saigon.
Haffner, directeur de l'Agriculture, en retraite à Thudaumot.
Hoppe, ingénieur des Travaux publics à Huê.
Habert, juge Président du Tribunal.
Huynh-Quang-Vi, doc phu su honoraire, à Saigon.

MM. Huynh-Dinh-Diên, commerçant à Mytho.
Isidore, commis de l'Enregistrement de Saigon.
Isidore, colon au Canal de Xano à Cantho.
Ippolito, industriel à Saigon.
Joyeux, ✪, conseiller de la Cour d'Appel, à Saigon.
Julien De Villeneuve, administrateur des Services civils, à Pnom-penh.
Josse, inspecteur des Bâtiments civils.
Jacque, ✪, ✲, négociant à Saigon.
Jeantet, publiciste à Saigon.
Klein, commis-greffier à Poulo-Condore.
Kerbrat, surveillant du Télégraphe.
Laurent, inspecteur au Service des Chemins de fer de l'Indochine.
Luong-Khac-Ninh, ancien conseiller colonial à Bentré.
Le Bret, administrateur des Services civils à Saigon.
Lencou-Bareme, vice-Président de la Cour d'Appel à Saigon.
Le-van-Mau, tri-phu à Mytho.
Ly-Lap, négociant à Saigon.
Luya, propriétaire à Saigon.
Lê-Quang-Hien, O. ✪. ✲, doc-phu su, conseiller-privé à Sadec.
Laurent, greffier du Tribunal de Mytho.
Le-Thanh-Long, secrétaire du Cabinet du L.-Gouverneur à Saigon.
Le Breton, professeur au Quoc-Hoc à Huê.
Liêu-Sanh-Hau, conseiller colonial à Longxuyên.
Littaye, directeur des Messageries Fluviales.
Larre, magistrat.
Levier, docteur en médecine.
Le Coispell er, directeur des Messageries Fluviales à Saigon.
Lecoeur, ✪. commissaire central de Police à Saigon.
Lelièvre, ✪. capitaine de Gendarmerie à Saigon.
Lim-Kêng, rizerie Binh-dong Saigon
Le-Van-Ngôn, tri-huyên à Travinh.
Lenfant, O. ✲, colonel d'Artillerie coloniale.
Lê-Tho-Thuong, secrétaire à l'Inspection de Longxuyên.
Le-Ba-Cang, interprète du Service judiciaire à Cantho.
Le-Huu-Nghia, secrétaire de l'Enregistrement à Mytho.
Le Bail, capitaine au long cours à Saigon.
Lafrique, magistrat, Saigon,
Le-Van-Thông, propriétaire à Saigon,
Lorin, négociant à Saigon,
Liotard, agent du Mont-de-Piété de Cholon (Choquan).
Lefloch, ✲, commandant, Chef de Bataillon d'Infanterie coloniale.
Lacour, receveur de l'Enregistrement à Nam-dinh, Saigon.
Lofler, contrôleur des Contributions directes à Saigon.
Lano, administrateur des Services civils à Chaudoc.

MM. Marquié, ✪, ✲, avocat-défenseur
Mayer, planteur à Cholon.
Morange, directeur de l'Agriculture à Saigon.
Massari, négociante.
Michel, commis des Douanes et Régies
Milanta, huissier à Saigon.
Merle, commis principal au Service de l'Immigration à Saigon.
Mangon, négociant.
Monnot, agent voyer à Tanan.
Mercier, commis des Services civils à Saigon.
Mme Morlot, directrice de l'Ecole supérieure de Jeunes filles, Saigon.
MM. Montel, docteur en médecine à Saigon.
Maitre, ✪., directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.
Maspéro, administrateur des Services civils
Maurel, sous-inspecteur de l'Enregistrement, à Hanoi.
Magen, inspecteur de l'Agriculture à Honquan, Thudaumot.
Mouton, entrepreneur, à Mytho.
Morieul, commis au Service de l'Immigration, à Saigon.
Moulin, de la maison Ban-Soon-An, à Saigon.
Mme Moulin id.
MM. Magnenet, lieutenant au régiment des Tirailleurs annamites.
Morché, procureur de la République, à Pnom-penh.
Mariadassou, commis de l'Enregistrement, à Saigon.
Maitre, commis des Services civils, chargé de mission à Pnom-penh.
Marie, dessinateur du Cadastre, à Saigon.
Nizet, magistrat, à Longxuyen.
Nguyên-khac-Huê, instituteur principal à l'Ecole provinciale de Bentré.
Nguyên-du-Hoai, lettré principal du Tribunal de Bentré.
Nguyên-van-Hai, doc-phu-su, à Baria.
Nguyên-cao-Man, télégraphiste principal, à Phuloc Soctrang.
Nguyen-tan-Su, doc-phu-su, à Cholon
Nguyên-van-Cua, huyên honoraire, à Saigon.
Nguyên-tan-Loi, huyên à l'Inspection de Bentré.
Nguyen-ngoc-Can, interprète du Tribunal de Bentré.
Nguyen-buu-Tai, instituteur à l'Ecole provinciale de Bentré.
Nguyen-van-Hoi, huyen, chef du poste administratif de Baké.
Nguyen-van-Phuoc, directeur de l'Ecole de Soai-rieng.
Nam-hée, compradore de la Hongkong et Shanghai Banque, à Saigon.
Nguyen-van-De, huyên, chef du poste administratif de Rachgai, Cantho.
Nguyen-khac-Can, propriétaire au village de Vinh-phuoc-tay, à Cholon
Nguyen-huu-Thuc, propriétaire à Cantho
Mme Paris.
MM. Paris, ✲, avocat-défenseur, député de la Cochinchine.
Passerat de la Chapelle, chef de la comptabilité de la Mairie.

MM. Péralle, ✪., chef du Service de l'Enseignement à Hanoi.
Portret, avocat-défenseur.
Planté, photographe.
Philip, commis des Services civils à Saigon.
Persuis, greffier
Pham-cong-So, doc-phu-su, à l'Inspection de Travinh.
Pham-van-Tuoi, ✪, ✲, doc-phu-su, à Vinhlong.
Pouyanne, ingénieur des Travaux publics.
Petillot, ✲, administrateur chef de la province de Vinhlong.
Pujol, receveur de l'Enregistrement, à Cantho.
Petin, avocat-défenseur à Saigon.
Peysson, géomètre du Cadastre à Mytho.
Pagès, huissier à Cantho.
Paris, capitaine d'Infanterie coloniale.
Pretre, ✪ chef du Service de l'Enseignement en Cochinchine
Phan-Minh, représentant de la Maison Ban Guan & Cie à Saigon.
Poillot, commissaire de police à Cholon
Pierrat, payeur particulier du Trésor.
Petit, lieutenant d'Artillerie coloniale à Saigon.
Pouillias, commis de la Marine (Arsenal de Saigon)
Mme Quaintenne, directrice du Réveil Saigonnais à Saigon.
MM. Renaux, commis des Postes & Télégraphes.
Rimaud, négociant à Saigon.
Ricard, police municipale à Saigon.
Renoux, pharmacien principal à Saigon.
Rosel, ✲ directeur de l'Ecole des Mécaniciens asiatiques à Saigon.
Richardson, ingénieur-mécanicien à Cholon.
Règnier, ✲ capitaine d'Infanterie coloniale à Saigon.
Rossi, colon à Saigon
Schneider, ✪, ✲, imprimeur-éditeur à Saigon.
Son-Diep, ministre de sa Majesté le Roi du Cambodge.
Sambuc, avocat-défenseur à Saigon.
Sinnassamy, clerc de notaire à Saigon.
Sagodira, commis de l'Enregistrement à Saigon.
Samy, commis de l'Enregistrement à Mytho.
Soca, commis de l'Enregistrement à Saigon.
Sale, ex-commis des Services civils, colon au Laos.
Silvestre, ✪ administrateur, chef de Cabinet du Résident supérieur au Cambodge.
Stoll directeur du Bulletin financier à Saigon.
Sagodira, commis-greffier à Rachgia.
Tourdias, géomètre du Cadastre à Mytho.
Thai-van-bôn, ✲ ancien conseiller colonial à Caungan (Travinh).
Truong-ngoc-bau, phu chef du Poste administratif de Tânchâu.
Tran-quang-Tinh, employé de commerce à Saigon.

MM. TRAN-QUANG-THUAN, ancien huyên à Soctrang.
TRAN-QUANG-SAM, huyên en retraite à Phu-Xuân (Giadinh).
TRUONG-VAN-LU, interprète du Service judiciaire à Cantho.
THIÊRY, dessinateur du Cadastre à Saigon.
TRUONG-CONG-MINH, conseiller colonial à Bentré.
TRAN-QUANG-NGHIÊM, ancien huissier à Saigon.
TRAN-VAN-XUAN, secrétaire à l'Inspection de Baclieu.
TO-VAN-TIEN, huissier à Bentré.
TO-VAN-GIAI, commerçant à Bentré.
THIAO-YANG-UNG dit Pothin, commerçant à Saigon.
TRUFFER, lieutenant d'Infanterie coloniale.
TRAN-MINH, commerçant en paddys, à Bentré.
TIA-MNH-YAN, ✿, directeur de la rizerie Ban-Guan et Cie à Saigon.
TULASNE, lieutenant d'Infanterie coloniale, à Saigon.
TESTARD, capitaine d'Infanterie coloniale à Saigon.
TAN-ENG-TENG, propriétaire, à Saigon.
TO-DUONG-XAN, fondé de pouvoirs de la maison Nam-long, à Cholon.
VAN-RYCKEGHEM, capitaine d'Infanterie coloniale.
VARIN D'AINVELLE, exploitation des Chemins de fer.
VO-VAN-THOM, interprète du Service judiciaire, à Cantho.
VO-VAN-TAI, colon à Bentré.
VITALIS DE SALVAZA, commis principal de Trésorerie, à Pnom-penh.

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDOCHINOISES

Année	1883	*Bulletin*	n° 1	1er	semestre	1fr.	60
—	—	—	2	—	id.	1	75
—	—	—	3	—	id. épuisé	2	90
—	1884	—	4	—	id.	3	00
—	1885	—	5	—	id.	1	00
—	1886	—	6	1er	id.	2	75
—	—	—	7	2e	id.	3	00
—	1887	—	8	1er	id.	2	50
—	—	—	9	2e	id.	1	50
—	1888	—	10	1er	id.	3	00
—	—	—	11	2e	id. épuisé	4	90
—	—	—	12	—	id.	4	60
—	—	—	13	—	id.	5	30
—	1889	—	14	1er	id.	4	60
—	—	—	15	2e	id.	2	00
—	—	—	16	—	id.	0	80
—	1890	—	17	1er	id.	2	70
—	—	—	18	—	id.	1	30
—	—	—	19	—	id.	2	20
—	—	—	20	2e	id.	4	50
—	—	—	21	—	id.	3	30
—	1891	—	22	—	id.	3	40
—	1892	—	23	1er	id.	0	90
—	—	—	24	2e	id. épuisé	1	50
—	1893	—	25	—	id.	3	80
—	1894	—	26	1er	id.	3	00
—	—	—	27	2e	id.	1	30
—	1895	—	28	—	id.	6	00
—	—	—	29	—	id.	1	20
—	—	—	30	—	id.	2	40
—	1896	—	31	—	id.	2	20
—	—	—	32	—	id.	3	00
—	—	—	33	—	id.	2	70
—	—	—	34	—	id.	2	50

Année	1897	*Bulletin*	n° 35 épuisé	2e	semestre	5fr.	00
—	1898	—	36	—	id.	2	50
—	1899	—	37	1er	id.	2	50
—	—	—	38	2e	id.	2	00
—	1900	—	39	1er	id.	3	50
—	—	—	40	2e	id.	2	00
—	1901	—	41	1er	id.	3	50
—	—	—	42	2e	id.	3	30
—	1902	—	43	1er	id.	7	00
—	—	—	44	2e	id.	4	00
—	1903	—	45-46	1er et 2e	id.	4	50
—	1904	—	47	1er	id.	5	00
—	—	—	48	2e	id.	4	00
—	1905	—	49-50	1er et 2	id.	5	00
—	1906	—	51	1er	id.	5	00
—	1907	—	52-53	1er	id.	6	00
—	1908	—	54	1er	id.	6	00
—	—	—	55	2e	id.	5	00
—	1909	—	56	1er	id.	3	00
—	—	—	57	2e	id.	4	00
—	1910	—	58	1er	id.	3	00
—	1911	—	59	2e	id.	2	00
—	—	—	60	1er	id.	1	00
—	1912	—	61	2e	id.	2	00
—	—	—	62	1er	id.	2	00
—	1913	—	63	2e	id.	1	00
—	—	—	64	1er	id.	2	00

Essais Agricoles et Industriels faits en Cochinchine depuis la fondation de cette colonie jusqu'en 1897 (2 volumes)..... 10 00

Situation du Christianisme en Cochinchine à la fin du XIXe siècle, par Monseigneur DEPIERRE, vicaire apostolique de la Cochinchine..... 1 50

Essais de culture du tabac faits à Hon-quang par le Jardin Botanique de Saigon, en 1887, par M. HAFFNER, directeur de l'Agriculture à Saigon..... 1 50

De la Lèpre en Cochinchine et dans la presqu'île malaise, par les docteurs MOUGEOT ET COGNACQ..... 5 00

La Vaccine en Cochinchine et les idées chinoises sur la variole et la variolisation (ouvrage couronné par l'Académie de médecine), par le docteur MOUGEOT (Saigon 1901)..... 5 00

Le Livre foncier, suivi du rapport du Lieutenant-Gouverneur de la Cochinchine sur l'organisation de l'immatriculation foncière en divers pays, par M. Alfred Schreiner, (Saigon, 1904)..... 5 00

Ma chère Cochinchine (trente années d'impressions et de souvenirs), février 1881-1910, par Georges DURRWELL, président de la Société des Etudes Indochinoises..... 30 50

L'Astronomie cambodgienne, par F. G. FARAUT..... 20 00

MONOGRAPHIES DES PROVINCES DE LA COCHINCHINE

Fascicule	1	de la province de	Bienhoa	4fr.20
—	2	—	Hatien	4 30
—	3	—	Giadinh	6 30
—	4	—	Mytho	4 70
—	5	—	Baria et Cap Saint-Jacques	3 00
—	6	—	Chaudoc	3 00
—	7	—	Bentré	3 00
—	8	—	Sadec	3 00
—	9	—	Travinh	3 00
—	10	—	Cantho	4 00
—	11	—	Soctrang	4 30
—	12	—	Longxuyen	2 20
—	13	—	Phuquoc	2 20
—	—	—	Thudaumot (Bulletin n° 58)	3 00
—	14	—	Vinhlong	1 50

MONOGRAPHIES DES PROVINCES DU CAMBODGE

Fascicule	1	de la province de	Pursat	3 00
—	2	—	Kompong-Cham	3 00
—	3	—	Kratié	3 00

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
1° Procès-verbaux des séances du 2e semestre 1913	5
2° Etude sur la Pagode de Dakao (MM. Lelièvre et Clouqueur).	21
3° Conte Cambodgien 55 (les quatre pattes du chat) par Me Gero Marchal	43
4° Note pour la conservation des divers insectes	47
5° L'art Cambodgien Moderne (H. Marchal).....	69
6° Liste des membres de la Société.....	77
7° Liste des publications de la Société 1883 à 1913.....	85

Saïgon, Imp. Commerciale, C. ARDIN

LA
CANNE ANNAMITE BAMBOU

CONFÉRENCE

Faite par M. L. CAZEAU

a la Société des Etudes Indochinoises

A Monsieur G. DURRWELL

Président de la Société des Études Indochinoises

Mon cher Président,

A l'auteur de « Ma chère Cochinchine », notre aimé et respecté Président, dont le dévouement est inappréciable pour tout ce qui a trait à ce pays que nous aimons tous ;

Au Président de notre Cour d'appel, dont la haut autorité fait loi ;

Au Président de tant d'œuvres dont l'utilité n'est plus à démontrer,

Je dédie cette modeste étude, fruit de mes longues observations depuis bientôt quarante ans passés en ce pays, aidé des documents de spécialistes les plus renommés.

Heureux si, dans ma modeste sphère, je puis rendre, parmi tant d'autres services oubliés, un nouveau service tendant à la prospérité de notre chère Cochinchine.

Votre bien cordialement dévoué.

L. CAZEAU,
Promoteur et fondateur
de la Société Agricole de Suzannah.

INTRODUCTION

Rapport relatif au rendement de la canne à sucre indigène à l'Usine de la Nouvelle Espérance

La commission nommée par décision de M. le Gouverneur en date du 17 janvier 1881, à l'effet de constater le rendement de la canne à sucre indigène à l'usine de la Nouvelle Espérance, s'est réunie, à l'usine même, dans la matinée du 18 janvier courant.

Étaient présents :

MM. Corroy, directeur du Jardin botanique, président ;
Boët, pharmacien civil, conseiller colonial ;
Léonard, pharmacien de la Marine ;
Moquin Tandon, licencié ès-sciences, rapporteur.

Rendement de la canne en vesou : 58,5°/₀.

1000 kilogrammes de canne bambou ont produit :

85 kilogrammes de sucre de premier jet,
29 kilogrammes de sucre de deuxième et troisième jets,

soit 114 kilogrammes, non compris les sucres intervertis et les principes salins.

Ce rendement effectif de 11, 4°/₀₀, sensiblement diminué par des pertes nombreuses occasionnées par une manipulation restreinte à une petite quantité de cannes (1.941 k.) et le passage du jus sucré à travers les tuyaux et les divers appareils, est beau.

En présence de ces résultats, la commission est donc en droit d'affirmer que la canne bambou, cultivée par les Annamites et traitée par des mains expérimentées, donne des résultats rémunérateurs; elle ne craint donc pas d'engager les cultivateurs à une culture qui reconnaîtra leurs efforts par des bénéfices certains.

Dans de telles conditions, et dans ces conditions seules, le Gouverneur de la colonie ne saurait qu'encourager de tels essais ; il contribuerait ainsi puissamment à doter la Cochinchine d une des plus riches industries agricoles.

Signé : Les membres de la Commission.

Indes Britanniques

Les diverses variétés de cannes qu'on rencontre dans les provinces unies sont généralement classées comme suit : les « ukh », qui sont des cannes minces et dures, *obtenues presque exclusivement en vue de la fabrication du sucre ; les « paunda », qui sont cultivées comme fruits surtout aux environs des villes, et sont épaisses et grandes ; les « ganna », qui constituent une sorte intermédiaire et sont employées tantôt comme fruits, tantôt pour l'extraction du sucre.*

(*Extrait du* Recueil Consulaire de Belgique.)

BETTERAVE

MOYENNE DE 1900 A 1910 (EN KILOS)

	SUCRE BRUT par hectare	PAR CENT KILOS betterave	RÉCOLTE par hectare
France.....	3.616	12,86	28.170
Allemagne.....	4.586	15,61	29.400
Autriche-Hongrie.	3.690	15,28	23.580
Russie.....	2.051	14,16	14.220
Belgique.....	4.164	14,01	29.800

Les pertes mélassigènes sont d'environ 3 °/₀ de la richesse en sucre. Dans la canne, cette perte est de 7 à 8 °/₀ par suite de causes diverses.

Le compte des frais culturaux pour la betterave s'élève, y compris le fermage et l'impôt, à 990 francs en France. (Extrait du Journal d'Agriculture Pratique, *année 1911).*

P. C. C.
L. CAZEAU.

LA CANNE ANNAMITE BAMBOU

Mon rapport de 1878 à M. le Contre-Amiral Gouverneur (1), relatif aux essais entrepris à la Ferme Expérimentale des Mares (entre Saigon et Cholon), est ainsi conçu :

« Il résulte de ces expériences que la manipulation doit être faite dans les trois premiers mois de sécheresse, c'est-à-dire de janvier à mars (confirmée en 1881 par une commission nommée par le Gouverneur de la Cochinchine), en ayant soin de réserver la canne annamite, qui est plus rustique que les autres variétés : blanche du Cap, rouge de Batavia, Guingan, pour le dernier mois, car elle ne se fendille point, et les tissus restent encore intacts le troisième mois. Cette dernière canne rend beaucoup plus à la deuxième coupe qu'à la première (les rejetons sont plus nombreux); mais les frais de coupe et de manipulation avec le moulin annamite sont très élevés ; aussi le cultivateur a-t-il avantage à la vendre à l'industriel européen, lequel, avec les moyens dont il dispose, peut seul en retirer un bénéfice plus considérable qu'avec les autres cannes.

La commission de 1881 a constaté également que la canne annamite bambou était incontestablement plus riche en sucre que les autres variétés ; or, en 1876, les essais faits à Bienhoa, sous le contrôle de l'Administrateur, accusent un rendement plus élevé à l'hectare que celui de la canne de Batavia.

---

(1) Félicitations du Contre-Amiral Gouverneur, par lettre « 3e bureau, nº 131, 28 janvier 1878 ».

Si, d'autre part, nous considérons que les membres de la commission sus-désignée ont contaté un rendement en sucre de 11,4 % pour la canne annamite, contre 9,5 % pour les variétés introduites ; que, d'autre part, du rapport des ingénieurs de Fives-Lille, le rendement n'est que de 8 % en tous jets, et qu'à Java, la moyenne est 10 %, — je mentionnerai que, depuis, l'industrie sucrière a fait de grands progrès en tant que maximun de rendement en jus, par la double et triple pression, — la supériorité de la canne annamite est incontestable à tous égards ; si, encore, nous considérons le rendement à l'hectare en matière première — il résulte, en effet, des expériences de la Ferme, que le rendement par hectare de la canne annamite est, en première coupe, de 70 tonnes environ, celui des variétés Blanche du Cap, Batavia, Guingan, de 54 t. 200 — le rendement en sucre serait le suivant :

Annam, 70 tonnes à 11,4 % = 7.980 kilos,

Autres variétés : 54 t. 200 à 9,5 % = 5.150 kilos,

soit une différence, en faveur de la canne annamite, de 2.830 kilos de sucre à l'hectare.

Or, en troisième coupe, la canne annamite a donné 100 tonnes de matière première, et les autres variétés, en moyenne, 35 tonnes.

Ce rendement de 11,4 est celui d'extraction à l'usine de la Nouvelle Espérance.— La canne annamite provenait de Thudaumot, cultivée en rangs serrés. — Il est donc incontestable que par la méthode en rangs espacés, cette canne aurait contenu plus de sucre extractif industriellement.

D'où peut provenir ce rendement en sucre, soit 11,4 %, de la canne annamite bambou ? Nous en avons l'explication en considérant ce qui s'est passé pour la betterave sucrière : chacun sait que c'est à M. Aimé Girard, membre de l'Institut, qu'est due la découverte de la formation du sucre, question qui, avant lui, avait été très controversée par les plus illustres agronomes.

En effet, ce savant a prouvé d'une façon définitive que le sucre, qui n'est composé que de carbone et d'eau, se forme

entièrement dans la feuille, par l'action des agents atmosphériques, air et lumière, et que les radicelles ne servent qu'à la nutrition saline de la plante ; que c'est pendant le jour que s'élabore le sucre qui passe dans la racine par les pétioles (tige pour la canne).

Par conséquent, comme on a remarqué que la betterave, petite ou grosse, avait *presque* le même feuillage, mais que la *grosse* betterave contenait plus de matières salines, nuisibles au sucre, les agronomes eurent comme objectif la recherche d'une betterave donnant à la fois satisfaction aux cultivateurs et à l'usinier : aux cultivateurs, pour le poids, et à l'usinier, pour la richesse saccharine. (1)

C'est M. Vilmorin qui a résolu le problème pour la betterave blanche à sucre, satisfaisant à la fois planteur et usinier ; mais, pour le planteur-usinier, il a créé un autre type, « la betterave améliorée Vilmorin », qui est fort petite ; son rendement à l'hectare en poids de racine est très faible ; celui en sucre par unité de surface du sol, plus considérable que les autres variétés sélectionnées. C'est cette betterave qui est cultivée par les usiniers-planteurs.

De ce qui précède, nous avons l'explication de la richesse observée sur la canne annamite bambou ; en poussant plus loin nos recherches, il est facile de comprendre la préférence des indigènes et des Chinois en Chine pour cette canne pour la fabrication du sucre en grains. Ici, les indigènes la cultivent dans les terrains élevés, c'est-à-dire non atteints par les marées ; seulement, ils la plantent en rangs trop serrés, ignorant la fonction prépondérante de la feuille, ainsi que l'a démontré M. Aimé Girard pour la betterave.

Pour la canne à sucre, une feuille pousse à chaque nœud, c'est par elle que se fait l'élaboration du sucre de ce nœud ; ce travail terminé, elle sèche ; les autres, qui naissent au-dessus au fur et à mesure de l'élongation de la canne, y contribuent également.

Mais pour que les agents atmosphériques, air, lumière, chaleur, puissent exercer tous leurs pouvoirs, il tombe sous

(1) La petite betterave est dure au toucher (Horsin-Déou).

le bon sens, que la plante doit être très aérée, — une feuille continuellement à l'abri des rayons solaires ne peut qu'avoir un pouvoir d'élaboration très restreint ; d'autre part, pour que la canne arrive à maturité, l'air chaud lui est indispensable, et plus sa circonférence sera petite, ce qui est le cas pour la canne annamite-bambou, plus sa maturité sera complète, se traduisant par une notable quantité de sucre cristallisable. *Comme conséquence* — à la condition expresse qu'il soit procédé méthodiquement à l'épaillage, — n'épailler que les feuilles sèches.

Voici, en effet, les observations faites par les spécialistes :

	Epaillage des feuilles sèches	Non épaillage	Epaillage à blanc : feuilles sèches et quelques feuilles vertes
Densité Beaumé. .	8°,10	7°,70	7°,50
Sucre.	13,40	12,20	11,60
Glucose	1,30	1,29	1,56

La plantation serrée a un autre désavantage : celui d'arrêter le développement de la canne, qui ne trouve plus dans le sol suffisamment de principes fertilisants, les racines s'enchevêtrant les unes sur les autres pour rechercher leur nourriture. Or, on sait que le développement des feuilles est en rapport direct avec celui des racines, celles de la canne constituent un véritable réseau chevelu, qui s'étend latéralement sur une longueur de quatre-vingt à quatre-vingt-dix centimètres. Il convient donc que les sillons aient entre eux une largeur de deux mètres, et chaque touffe un espace de soixante centimètres sur sillon. C'est ainsi qu'il a été procédé à la Ferme des Mares. Cela explique le rendement moyen des troisième, deuxième et première coupes de 80 tonnes, dans un terrain très ingrat, alors qu'il résulte des enquêtes ordonnées par l'Amiral Gouverneur, que celui de la canne annamite n'est que de 25 à 40 tonnes, suivant que le sol est plus ou moins fertile.

Les boutures devront provenir de la tige mûre.

Nous voyons donc que la canne cultivée par les Annamites

à l'abri des inondations, de l'excès d'humidité et des infiltrations d'eau saumâtre (ne pas confondre avec les autres variétés cultivées près des arroyos et d'où l'on retire des gateaux de sucre contenant énormément de matières mélassigènes), est bien celle qui contient le plus de sucre industriellement extrait, à la condition qu'elle soit bien cultivée, et non en rangs trop serrés, comme les indigènes la cultivent, et pour peu que le planteur soit bien convaincu de ce fait, d'une importance capitale, qui ne fait plus aucun doute depuis près d'un quart de siècle : que le sucre est élaboré dans la feuille, pour, de là, passer dans la tige, contrairement à ce que chacun croyait et que beaucoup de planteurs croient encore, que la terre, par les racines, créait le sucre. A chacun son rôle dans la vie, car le végétal vit comme l'animal ; ses besoins sont presque identiques ; il ne diffère de l'animal que par ses organes.

Cette merveilleuse découverte d'un savant français, si elle était appréciée des planteurs de cannes à sucre dans nos colonies, leur permettrait de retirer, de leurs champs de cannes, le double, si ce n'est le triple, de ce qu'ils en retirent actuellement.

En Europe, c'est de cette découverte qu'est venue la sélection des betteraves ; car il a été constaté, d'une façon définitive, et je ne saurais trop insister, que plus la betterave est petite, — les feuilles de la petite ne différant que très peu de la grosse, — plus, pour une même superficie de terre, la quantité de sucre produite est considérable.

Origine de la canne annamite bambou

Cette canne a été certainement indroduite par les Chinois à une époque qui se perd dans la nuit des temps. (Les Chinois font remonter à trois mille ans avant notre ère, la culture par eux de la canne.)

Canne de Chine (*Extrait du guide de N. Basset.*— Suivant le docteur Royle, cette canne possède l'avantage d'être si robuste et si solide qu'elle défie les pinces des *termites* et les

dents des *chacals*, ces deux redoutables ennemis des plantations de cannes aux Indes orientales. Le jus en est d'une extraction difficile avec les moulins ordinaires employés dans le pays (mêmes moulins que ceux des Annamites). La canne chinoise supporte la sécheresse beaucoup mieux que les autres variétés cultivées et elle fournit une récolte avantageuse ; même à la troisième coupe, elle fournit un produit double de celui des cannes communes du Bengale.

Cette variété talle considérablement, et Wray en rapporte une preuve convaincante : trois cents cannes plantées en tronçons de deux nœuds fournirent assez de plants pour une surface de plus de cent soixante ares.

Pendant la saison sèche, ces cannes ne souffrirent en quoi que ce fût, lorsque les autres espèces étaient ou desséchées ou coupées au ras du sol par les termites. A l'arrivée des pluies, le développemet de ces cannes fut vraiment merveilleux ; il y avait des touffes qui ne portaient pas moins de trente jets, qui devinrent, en septembre, de trois mètres soixante environ de hauteur, sur une circonférence de près de huit centimètres (circonférence de la canne annamite bambou ; sa hauteur, dans le sol de la Ferme des Mares, n'a atteint que 2,50 en moyenne), avec des entre-nœuds de quinze à vingt centimètres.

La distance moyenne entre lignes observée par les Chinois, suivant L. Wray, est portée à six pieds anglais ($1^{m}82874$).

Observations.— Il est certain que les Chinois ont reconnu deux faits :

1° Que la petite circonférence de la canne (huit centimètres) avait comme conséquence un rendement très élevé en sucre ;

2° Que, par la plantation à 1 m. 82874, cette canne tallait mieux. — Ces deux faits théoriques, pratiques dirai-je, confirment d'une manière lumineuse la célèbre découverte de M. Aimé Girard sur la formation du sucre par la feuille et les découvertes de M. Vilmorin sur les petites betteraves (graines sélectionnées). Ces deux découvertes ont complètement révolutionné l'industrie sucrière de la betterave, non

seulement par la petite betterave, mais encore par la méthode de culture.

Ainsi que nous le voyons, cette canne annamite est bien celle sur laquelle le planteur doit porter son choix ; elle a l'avantage d'être acclimatée depuis des siècles en Indochine, et les observations extraites du guide de M. N. Basset sont identiques aux miennes d'il y a près de trente-cinq ans.

Observations. — Comparaison : **grosse betterave** sucrière et **canne éléphant** (en annamite : *mia voi*).

Air, lumière et chaleur

Air, lumière et chaleur, telles sont les conditions essentielles que la canne doit trouver à sa disposition :

1° Air et lumière, ainsi que l'a définitivement prouvé M Aimé Girard, parce que le sucre est un composé de carbone et d'eau, sucre de betterave ou de canne, qui se forme entièrement dans la feuille par l'action des agents atmosphériques ; que, par conséquent, l'élément sucré ne peut provenir du sol, lequel ne fournit que les matières salines provenant de l'engrais ;

2° Des courants d'air chaud, pour activer l'élaboration du sucre et la maturité de la canne quand le sucre est contenu dans la tige.

Si l'on examine le chaume d'une canne à sucre, on remarquera qu'il est disposé eu éventail, c'est-à-dire qne chaque feuille est exactement au-dessus de l'autre, condition très défavorable, à première vue, pour recevoir le maximum d'air et de lumière ; mais cette feuille est longue et flexible, longueur et flexibilité qui la rendent apte à rechercher de l'air et de la lumière, ce dont il est facile de se convaincre en observant les feuilles d'une plante d'un appartement. Que ces feuilles ne puissent trouver à s'ètendre, à se développer dans toute leur longueur, qu'elles soient serrées les unes contre les autres, que leur dimension en largeur soit entravée, enroulée, il est donc bien certain que l'air et la lumière seront diminués au détriment de la formation de sucre.

Une observation fixera immédiatement les idées : la canne prise en bordure d'un champ contient plus de sucre cristallisable industriellement que celle prise au milieu ; que toutes les cannes du premier rang soient manipulées à part, et cette constatation sera éclatante.

La culture en rangs serrés est donc à rejeter.

La chaleur est aussi indispensable pour la transformation du sucre élaboré en saccharose ; il faut donc que des courants d'air chaud puissent baigner les tiges de la canne, pour en activer la maturité.

De ces principales conditions, air, lumière et chaleur, il convient de distribuer à la canne le maximum et, pour y arriver, de procéder de la façon suivante :

1° *Air et lumière.*— Disposer ses rangées de cannes du nord au sud, pour que toutes les feuilles soient baignées tour à tour par les effluves du soleil ;

2° Les courants d'air chaud ayant, suivant les moussons, une direction à peu près N. E. ou S. O., baignent toutes les tiges ;

3° Enfin, porter la distance des rangées à deux mètres, et celle entre chaque touffe à soixante centimètres.

Cette distance entre les rangées a encore une autre importance, importance inappréciable au point de vue de la nutrition de la plante ; on sait que les racines latérales de la canne ont une longueur de quatre-vingt-dix centimètres environ ; on sait encore que par le buttage léger des jeunes cannes, lorsque plusieurs nœuds se sont formés, de nouvelles racines naissent et concourent à la nutrition de la tige, nutrition qui n'est assimilable qu'après élaboration par les feuilles, d'où cette expression exacte : sève brute ascendante et sève élaborée descendante, ou encore, après cette transformation : sang végétal.

Les racines jouent donc un rôle aussi prépondérant que la partie foliacée, qui est l'ultime laboratoire de vie végétale.

Racines

Il est donc indispensable que ces nombreuses racines de plusieurs couches successives trouvent « à leur portée » une

nourriture abondante; je dis bien à leur portée, car ce ne sont pas les substances organiques et minérales contenues dans un sol riche qui sont aspirées par la racine, mais bien la racine, laquelle, par ses poils absorbants, se colle à chaque molécule de terre enduite d'une mince couche d'humus et de substances minérales, et qui, de cette molécule, passe à d'autres (Th. Schloessing).

C'est ce qui explique que la quantité d'engrais mis dans le sol doit être beaucoup plus considérable que la plante n'en absorbe, sauf pour les engrais organiques, qui, s'ils ne sont pas assimilés en entier, se perdent dans le sol, entraînés par les pluies, ou dans l'atmosphère, c'est le cas des engrais azotés.

Ces engrais ne sont pas les seuls à profiter à la plante, l'atmosphère y contribue aussi dans une très large mesure : azote, acide carbonique.

Pour que les engrais servent utilement, il est indispensable d'en mettre à la disposition de la plante en quantité suffisante pour qu'elle puisse en profiter au moment de sa croissance et au fur et à mesure de son développement, car si le végétal ne peut en disposer abondamment, si cet engrais lui est donné trop tard, c'est le ligneux seul qui se développe, exactement comme le squelette chez les animaux.

Donc, pour la canne à sucre principalement, dont l'évolution est rapide, fumer abondamment.

Engrais

Une condition de premier ordre qu'il est nécessaire de rencontrer dans le sol pour la végétation, est l'humus, qui en est le **substratum**. L'humus provient des matières végétales qui se décomposent dans le sol. Dix à douze pour cent d'humus constitue un sol riche. Si certains sols en sont dénués, ils sont frappés de stérilité, et l'on aurait beau y mettre tous les engrais possibles, les plantes qu'on y sèmerait n'auraient qu'une végétation précaire. La démonstration en a été maintes et maintes fois faite par les plus éminents agronomes.

Les terres de Cochinchine, sauf celles aptes à la culture de

la canne à sucre, de la région de l'Est, sont relativement pauvres en humus, pauvres en chaux, élément indispensable à la canne. On a remarqué, en effet, que plus le sol est riche en carbonate de chaux, plus la canne rapporte, et les spécialistes citent des pays où, grâce à la présence de la chaux, on fait de six à vingt récoltes de cannes, donnant un jus très sucré et très facile à travailler. On peut facilement se procurer du carbonate de chaux dans le pays.

Quant à l'humus, il faut en créer ou en acheter sous forme de fumier ; or le fumier manque pour la grande culture.

On est donc conduit à employer des légumineuses, enfouies à l'état vert, *au moment de la floraison* ; plus tard, les principes fertilisants profiteraient à la graine sans bénéfice pour la terre.

De toutes les légumineuses, celle qui convient le mieux à la canne (à bien d'autres végétaux également), est l'indigo, dont les racines s'enfoncent profondément dans le sol. Ses feuilles se décomposent rapidement sous l'action de la chaleur du sol ; mais les tiges et les racines y mettent un plus long temps, et contribuent. en dehors de ses principes fertilisants en matières organiques et minérales, à aérer le sol le plus compact, d'où facilité pour les racines de la canne non seulement de respirer, mais encore de pénétrer facilement dans le sol à la recherche de ses substances. L'emploi de l'indigo (légumineuse papilionacée, comme le lupin), est réellement merveilleux pour la canne à sucre et bien d'autres plantes. Mes expériences de la Ferme des Mares ont été concluantes ; ses heureux résultats ont été constatés également dans d'autres pays pour la canne à sucre, et je ne puis mieux faire que de citer l'extrait suivant de M. Léonard Wray (*Practical sugar planter*), rapporté par N. Basset, dans son *Guide pratique du planteur de cannes.*

« La méthode qui consiste à semer des haricots, des pois, de la luzerne, de l'indigo ou d'autres plantes entre les lignes de cannes après la plantation et à les enfouir ensuite dans le sol à l'aide de la charrue, lorsque ces plantes sont encore vertes et pleines de sucs, présente une action *puissante pour la fertilisation du terrain.* Lorsque ces opérations sont faites

entièrement à l'aide des instruments, elles peuvent être pratiquées sans grande dépense, même aux Indes occidentales, où le travail est rare et coûteux.

« L'indigo, comme fertilisant à enfouir en vert, apporte à la canne un engrais très riche, et les indigènes de l'Inde en font une application usuelle pour la culture de la canne, mais avant que la matière colorante en ait été extraite et que la plante soit déjà partiellement décomposée. Au contraire, les Chinois commencent par extraire la matière colorante, puis ils portent tous les résidus, solides et liquides, le long de leurs lignes de cannes, où ils les disposent soigneusement et régulièrement avant de les reconvrir de terre.

« Les Chinois obtiennent, de cette façon, des cannes excellentes, même dans des sols tellement sablonneux et stériles que pas un Européen ne songerait à y planter de la canne ».

Je disais que l'emploi de l'indigo peut être comparé à celui du lupin ; voici, en effet, un extrait du *Journal d'Agriculture Pratique de France*, fondé en 1837 :

Expérience comparative sur la pomme de terre, sur fumure et sur lupin :

1° A l'hectare. . .	20.000 kilos de fumier.
id.	200 kilos de poudre d'os.
id.	100 kilos de sang desséché.
2° A l'hectare. . .	80 kilos de graines de lupin.
id.	200 kilos de poudre d'os.
id.	100 kilos de sang desséché.

La profondeur du labour fut la même.

Constatations : L'expérience fut faite dans une année de sécheresse exceptionnelle. Les plantes sur fumier étaient d'un aspect malingre, d'une couleur vert pâle et d'une végétation médiocre, tandis que celles sur lupin étaient vigoureuses, d'un vert foncé et de très belle venue.

Rendement à l'hectare sur fumier : 14.640 kilos.
id. sur lupin : 23.360 kilos.
Frais sur fumure : 212 fr. 50.
Frais sur lupin : 55 francs.

Ainsi donc, supériorité, en Europe, du lupin sur fumure, avec cet avantage de conserver de l'humidité au sol.

Dans les pays à cannes, supériorité de l'indigo sur fumure et engrais chimiques ; donc réduction de frais d'acquisition et, surtout, conservation de l'humidité, puisque les Chinois cultivent de la canne dans les terrains les plus sablonneux.

L'engrais vert a encore un autre avantage très précieux avant l'enfouissement, surtout en saison sèche : c'est la rosée de la nuit se condensant sur les feuilles, descendant par les jeunes rameaux, pour, de là, suivre la tige et pénétrer dans le sol, ce qui équivaut à une véritable irrigation (démonstration faite dans beaucoup de pays).

Enfin, par l'enfouissement de l'engrais vert, on rend léger un sol compact ; or, la canne, pour se développer magnifiquement, se plaît mieux en sol léger, à la condition que le sous-sol ne soit pas imperméable, ce qui entraînerait à des dépenses coûteuses, il ne manque pas de terrains en Cochinchine pouvant réunir toutes les conditions désirables.

Néeanmoins, quelque soit le sol, il faut toujours l'assainir par le drainage.

Assainissement du sol

RÉSUMÉ DE TOUS LES SPÉCIALISTES

L'assainissement du sol est une condition *sine qua non* de réussite, surtout dans un pays où la couche d'eau pluviale est de plus de deux mètres par an ; à Java, c'est *la première* opération et le planteur y attache une très grande importance. Dans ce pays, la canne succède à la rizière irriguée avec de l'eau douce ; comme le sol en est encore imprégné, il s'agit de faciliter son écoulement. En effet, durant les grandes pluies, il est indispensable d'en faciliter l'écoulement, car, contrairement à ce que l'on croit généralement ici, il ne faut pas à la précieuse graminée un excès d'eau, eau qui stagnerait dans la couche des racines et entraînerait la mort de la plante ou produirait une végétation malingre ; autre inconvénient reconnu : la canne serait trop aqueuse, moins de sucre cristallisable par conséquent ; c'est ainsi que la coupe est arrêtée lorsqu'il pleut trop.

Il me faut dire, tout d'abord, que la canne est plantée ou transplantée dans des sillons profonds d'au moins vingt centimètres.

Méthode d'assainissement. — Le champ, pour les raisons que j'ai signalées sur l'action des agents atmosphériques ; air, lumière et chaleur, ne devra pas avoir plus de cinq mille mètres de superficie ; chaque champ devra être séparé par un espace libre, pour les mêmes causes, de trois mètres cinquante ; à chaque extrémité du champ, un fossé de cinquante centimètres vers le haut de la déclivité et moins profond vers le bas. Ces fossés sont facilement faits avec la charrue rigoleuse et à peu de frais.

Dans ces fossés s'écoule l'excès d'eau qui n'a pas été absorbée par terre. A cet effet, les sillons de cannes dont la direction est Nord-Sud, sont coupés transversalement, de douze mètres en douze mètres ou de dix mètres en dix mètres, par des sillons plus profonds de dix centimètres, opération qui se fait avec la billonneuse.

Ces opérations terminées le champ est prêt à recevoir la canne ; mais avant, il faut procéder au défoncement et aux labours.

Défoncement. — Labours

Les racines de la canne atteignent, en profondeur, de vingt à vingt-cinq centimètres, et comme le plant est placé dans un trou ou un sillon de vingt centimètres de profondeur environ, il devient donc indispensable d'ameublir la terre sur une profondeur d'au moins quarante centimètres pour que lesdites racines ne soient pas entravées dans leur développement, d'une part, et que, d'autre part, l'eau des pluies puisse circuler librement. Mais, pour atteindre cette profondeur, il est indispensable de connaître l'épaisseur de la couche arable, c'est-à-dire de la terre végétale, celle contenant au moins dix à douze pour cent d'humus ; de cette couche dépendent les opérations du défoncement, soit par le défoncement avec la charrue à versoir, soit par l'emploi simultané de cette charrue et de la charrue fouilleuse ; autrement,

d'une terre fertile, on fait une terre stérile en mélangeant une trop forte proportion du sous-sol, ne contenant aucune matière organique, au sol végétal.

Or, la couche de terre arable ou végétale n'est pas très épaisse dans les terres dont le planteur peut disposer : rouges ou grises; il convient donc de se servir des deux charrues, après avoir préalablement déchaumé le terrain soit avec l'extirpateur, soit avec le scarificateur, suivi d'un hersage énergique pour enlever les racines des mauvaises herbes. Ces racines, ramenées à la surface lors des autres labours, repousseraient.

Après le défoncement, opéré ainsi qu'il est expliqué, semis de graines d'indigo, à raison de 80 kilogrammes à l'hectare, et au moment de la floraison, enfouissement avec la charrue à disques.

Deux autres labours suivis d'enfouissement en vert suffiront pour donner à la terre une très grande fertilité et une grande perméabilité.

Ces diverses opérations exigent au moins un délai de neuf mois, temps absolument indispensable pour les terres neuves et celles qui sont restées longtemps en friches, pour que toutes les molécules soient parfaitement nitrifiées, nitrification indispensable pour que la végétation atteigne son maximum ; autrement, la plante végéterait mal ; elle serait malingre (aucun doute à ce sujet), exception faite pour les végétaux à racines superficielles.

Telle est donc la marche à suivre au début d'une mise en valeur du terrain. Pour les autres années, il suffit de trois à quatre mois de préparation, deux labours suivis d'enfouissement de l'indigo. Le sol, après la canne, peut être occupé par le manioc, dont la longueur du tubercule contribue à son aération. Le manioc rend en moyenne, dans un terrain ainsi préparé, 60.000 kilos à l'hectare.

De la méthode de culture

Il est maintenaint prouvé que tout réside dans les méthodes de culture les plus propres non seulement à porter au

maximum le rendement de la matière première à l'hectare, mais encore, ce que nous révèle la science, à donner à la canne le plus d'espace possible, espace déterminé, et par sa partie foliacée, de 1,20 à 1,60 de long, partie qui doit pouvoir, sans se gêner, profiter amplement de l'air et de la lumière, et par le développement latéral de ses racines. Une autre condition est essentielle en ce qui concerne la maturité ; il lui faut des courants d'air chaud baignant sa tige. Nous examinerons successivement ces conditions, au fur et à mesure du développement de cette étude.

1° Pour porter au maximum le rendement de la matière première, il convient que les tiges qui naissent à l'extrémité inférieure de la tige-mère puissent germer dans le plus court délai pour pouvoir suivre l'évolution des tiges-mères, arriver *en même temps à maturité*, et que toutes les feuilles reçoivent également l'air, la lumière, et, je dirai plus les effluves électriques ; (on sait maintenant, à la suite de nombreuses expériences, l'influence heureuse de l'électricité sur la végétation).

Pour arriver à ces résultats, les boutures prises sur la tige très mûre sont d'abord mises dans une eau courante durant vingt-quatre heures, ce qui a pour effet de précipiter la naissance des racines entourant chaque nœud ; ce sont ces racines qui aident à la nourriture de chaque œil (véritable graine), développant de la chaleur dans la partie sucrée, intervertie, et la rendant apte à la nutrition de la jeune plantule ; ainsi donc, les réserves nutritives de la canne ne manquent pas ; c'est, je crois, de toutes les graines, celle qui en est le plus abondamment pourvue. Les boutures retirées de l'eau sont mises en couches sur un lit de quinze centimètres de très bon terreau ; elles sont recouvertes de un à deux centimètres de ce même terreau, puis arrosées modérément, autrement elles pourriraient.

Quinze jours après, les jeunes plants bien triés sont aptes à être transplantés à leur place définive. Chacun sait que la transplantation a pour effet de retarder la végétation ; la feuille meurt ; il semble que la jeune plante va périr, il n'en est rien, comme l'on sait, parce qu'elle vit de ses réserves,

et ainsi que je le dis plus haut, elle en contient énormément. Aussi, que se produit-il ? Les jeunes germes se développent à leur tour, et il n'est pas rare de voir à chaque tige-mère, jusqu'à cinq à huit tiges, et comme on met deux boutures par touffe, contenant chacune trois yeux, il s'ensuit que si tous les yeux ne prennent pas, et qu'il n'en reste que quatre, on aura au minimum vingt-huit cannes à la touffe, vingt-huit cannes arrivant à maturité en même temps — d'un travail de jus (vesou) identique, car tout le sucre est entièrement élaboré, d'où un rendement plus considérable pour une même superficie.

Il est certain que dans le cours de son évolution, la canne peut beaucoup tiger ; mais le sucre est imparfaitement élaboré pour toutes les causes énumérées ci-dessus. Cette question est d'autant plus intéressante que la canne, pour arriver à maturité ici, en Cochinchine, parcourt son évolution, comme à Java, à Cuba, en douze mois, lorsqu'aux Antilles, à la Réunion, à Maurice, elle met de quinze à dix-huit mois et à la Louisiane, vingt-deux mois.

Pour mieux apprécier cette méthode de culture, il convient de se rendre compte de l'effet du repiquage du riz par les Annamites ; la canne ne se comporte pas autrement, assimilation complète des organes reproducteurs de la tige-mère.

Plantations et soins spéciaux

Les sillons étant disposés ainsi qu'il a été expliqué pour l'assainissement, deux boutures provenant de la pépinière, boutures conservées dans leur intégralité, sont placées au fond du sillon espacées de trois à quatre centimètres ; on les tasse légèrement, en les recouvrant de très peu de terre mélangée d'engrais, terre prise à la suface du sol, parce que sa nitrification est parfaite.

Si, après cette transplantation, à la suite d'une forte averse, trop de terre étouffe les jeunes plantes, il convient de la faire enlever à la main. A cet effet, employer comme coolies des femmes ou des enfants.

Lors du cannage, c'est-à-dire lorsque la canne a trois ou quatre nœuds bien formés, il est procédé à un buttage ne couvrant que deux nœuds pour faciliter l'émission de nouvelles racines ; par conséquent, plus de substances alimentaires à la plante (Le roulage du blé n'a pas d'autre but).

Pour éviter la croissance des mauvaises herbes, il faut avoir soin de semer à la volée, immédiatement après la transplantation, vingt-cinq kilos de graines d'indigo à l'hectare ; cet indigo sera enfoui à dix centimètres à la charrue, charrue dont l'entrure sera réglée pour cette profondeur, afin de respecter l'intégralité des racines.

On pourrait encore faire une dérayure profonde au milieu des rangées, et enfouir tout l'indigo fauché. Les racines latérales de la canne n'atteignant que vingt centimètres au plus de longueur à ce moment. Dans cette couche d'engrais vert, en saison sèche, les racines trouveront humidité et aliments.

Sarclage.— Le sarclage se fait à la houe à cheval dont l'entrure est réglable à volonté ; cet instrument sarcle et bine sans atteindre les racines. Cette houe conduite par un seul homme peut facilement travailler deux hectares par jour (il est facile d'empêcher l'animal de manger les jeunes feuilles). Plus le terrain sera aéré superficiellement, sans que le sol soit retourné, ce qui aurait pour effet de détruire les principes azotés sous forme de gaz, plus la végétation sera puissante, et si l'on considère que les racines de l'indigo qui a été fauché concourent à l'aération, on peut être certain d'obtenir le maximum de rendement.

Epaillage

La question de l'épaillage est encore, en ce moment, l'objet de nombreuses controverses, mais je suis convaincu que dans les régions comme la Cochinchine, l'épaillage des feuilles sèches s'impose, car l'excès d'eau de pluies durant les mois d'août et septembre, séjournant dans la gaine des feuilles sèches, aurait pour effet de faciliter le bourgeonnement des yeux, au détriment du sucre. Donc, l'épaillage s'impose. Un

premier épaillage devra être fait au moment des grandes pluies ; le deuxième et dernier épaillage devra être fait un mois avant la coupe, pour activer la maturité de la canne.

Rejetons

Les jeunes rejetons doivent être butés lorsqu'ils ont une vingtaine de centimètres de hauteur, buttage consistant à ramener autour des jeunes pousses, très peu de terre, pour en recouvrir leurs bases et faciliter l'émission de nouvelles tiges. Trop de terre aurait pour effet de les asphyxier.

Le sol est aéré avec la houe à cheval à cinq ou dix centimètres de profondeur, ce qui équivaut à un léger labour. Puis on sème de l'indigo pour l'enfouir en vert au moyen de la charrue, à quinze centimètres de profondeur, car, à ce moment, les racines latérales sont encore peu développées (les anciennes disparaissant peu après, c'est-à-dire mourant avec la plante qu'elles nourrissaient).

Les autres façons de culture sont les mêmes que celles observées pour les cannes de première coupe.

Coupe

La canne est coupée très près de terre : avoir soin de ne pas abîmer la partie restée en terre, qui porte les bourgeons qui doivent se développer à nouveau ; se servir d'une hâche bien affutée. — Epailler et étêter au moins trois nœuds en dessous du chaume, cette partie n'étant pas arrivée à maturité contient trop de glucoses.

La récolte doit commencer par les cannes les plus mûres, celles de première plantation.

L'approvisionnement de l'usine dépend entièrement de sa force, c'est-à-dire de ce qu'elle peut broyer en vingt-quatre heures ; car le jus de la canne est très fermentescible ; le sucre est interverti en glucose en grande partie, à ce point que l'on doit retirer les cannes blessées ou avariées, les envoyer à la distillerie. — La perte en sucre peut descendre jusqu'à 6 et 6, 20 % (constatations des spécialistes).

Rendement de la canne annamite bambou

Le rendement de cette canne à la Ferme des Mares, ainsi que je l'ai démontré au début de cette étude, a été en moyenne de 80.000 kilos en première, deuxième et troisième coupe. Mais il est bon de retenir que la plantation avait été faite suivant le système ordinaire employé par tous les planteurs, sauf ceux de Java, c'est-à-dire en mettant directement deux boutures en terre.

Deuxièmement, dans une terre ingrate, avec fumure de ferme et de la chaux.

Il est donc certain que, par la méthode en pépinière, qui a pour effet de multiplier le nombre de tiges de trois fois plus au minimum, complétée par l'enfouissement de l'indigo comme engrais vert et par une aération parfaite du sol, le rendement sera incontestablement plus élevé en matière première ; n'admettons qu'un rendement du double ; l'hectare produira cent quarante mille kilos à la première coupe, d'un rendement industriel de 11, 4 % au minimum, ce qui correspond à près de 16.000 kilos de sucre. Tel est le rendement que l'on doit retirer au minimum.

Mais n'attendons qu'un rendement de 10.000 kilos, produisant plus de 11.000 kilos de sucre marchand; le plus difficile sera satisfait. d'autant plus que, non seulement les rejetons accusent un plus grand rendement, mais encore que la canne est récoltée chaque année.

On est frappé du rendement de sucre à l'hectare à Java ; la machinerie est identique à celle des autres pays sucriers, pourtant. Ce rendement, qui varie de 10.000 à 15.000 kilos, ne doit être attribué qu'à la méthode de culture en pépinière. On a vu plus haut que l'usinier n'en extrait qu'une moyenne de 10 %.

CONCLUSIONS

DE LA MÉTHODE DE CULTURE ET DU RENDEMENT A L'HECTARE

Je ne puis mieux faire que de citer textuellement le *Guide pratique du planteur de cannes* de M. N. Basset :

« Le rendement minima de 100.000 kilos, ce qui est inférieur à la réalité, fera certainement hausser les épaules, provoquera des ricanements *d'hommes très considérables, dont l'opinion fait loi*, pour lesquels je deviens presque un ennemi par le fait même de vouloir déranger les planteurs dans leur indolente quiétude et leur aveugle confiance.

« Comment se peut-il faire que le célèbre M. X..., dont la jactance ne connaît pas d'obstacles, ne fasse que 3.500.000 kilos de sucre, répondant à 35.000.000 de kilos de cannes, lorsque sur les mille hectares qu'il fait cultiver, il devrait récolter cent millions de kilogrammes de cannes et extraire dix millions de kilogrammes de sucre, à dix pour cent d'extraction, sans compter les bas produits ?

« Assurément, il est très fort, M. X... ; il sait ce qu'il fait ; il peut faire ce qu'il veut, c'est le spécialiste qui se trompe. On ne discute pas la pratique de M. X..., etc..., etc... »

Or, je puis affirmer que, sur un are bien fumé, en terrain de jardin bien ameubli, j'ai obtenu 75 kilogrammes de cannes par touffe à la distance de deux mètres sur soixante, ce qui représente à l'hectare 350.000 kilos, rendement obtenu par M. N. Basset ; qu'à la Ferme des Mares, sur un terrain très ingrat, j'ai obtenu un rendement moyen de 70.000 kilogrammes, première et deuxième coupe, avec la canne annamite bambou, sur fumure ordinaire.

Voici les rendements des pays suivants :

1° D'après M. Malavois, produit d'un hectare de terre en cannes de bonne venue : 75 à 80.000 kilos ;

2° Dans les terres très fertiles, de 60.000 à 80.000 kilos ; moyenne des plants de rejetons : 30.000 à 35.000 kilos ;

3° A la Guadeloupe, suivant M. Boname, rendement extrême : 100.000 kilos ; rendements exceptionnels : au-dessus de 75.000 à 80.000 ; bonne moyenne pour les cannes de plants : 60.000 à 75.000 kilos ;

4° M. Reynoso, spécialiste espagnol, admet la possibilité d'une production de 300.000 kilogrammes, correspondant à une extraction de 30.000 kilogrammes de sucre, dans un sol porté au maximum de fertilité.

« Toutes les concessions du monde, déclare N. Basset, n'empêcheront pas ce fait : que l'on doit regarder un rendement de 100.000 kilos comme le *minimum* de ce que doit produire un agriculteur expérimenté ; et en comptant le chiffre fantastique de 825 fr. 37 par hectare pour les dépenses, le prix de revient cultural n'est plus de 19 fr. 51 aux mille kilos, mais bien de 8 fr. 25, et ce prix de revient est exagéré, parce que la culture d'un hectare de cannes vaut pratiquement 500 francs au maximum, pour faire la part de quelques parasites ».

Il est incontestable que ce prix de revient de 500 francs peut et doit être facilement atteint du seul fait de la substitution de l'engrais vert aux produits chimiques et au fumier de parc dont le prix de revient est en moyenne de 420 francs, engrais vert dont les semences peuvent et doivent être récoltées par le cultivateur, qui y affecterait quelques hectares pour la reproduction. (1)

Si, d'autre part, le cultivateur fait un usage judicieux et pratique des instruments aratoires : moteur agricole,

---

(1) A la Martinique, pour une extraction de 7,75 % en sucre de tous jets, les frais de fabrication pour une tonne de cannes donnant 77,50 de sucre, sont de 10 fr. 50 à 11 francs (*Journal d'Agriculture pratique*, 1895).

charrues spéciales, cultivateurs, houes à cheval, etc., ces frais descendront à 4 francs par tonne.

Les frais de direction et de personnel collaborateur ne devront pas grever l'exploitation en appointements exagérés ; il vaut cent fois mieux l'intéresser sur la production. Je me suis bien trouvé en employant ce système comme directeur de la Société Générale des Tramways et du Chemin de fer. C'est, du reste, le système en vigueur chez les Anglais et les Hollandais.

Je connais tel directeur qui ne touche que deux cent cinquante florins par mois et dont le pourcentage sur les bénéfices de l'exploitation s'élève de vingt-cinq à cent mille francs par an.

Tout, en agriculture, se réduit en ceci : Point de budgétivores, mais uniquement des intéressés, véritable association du capital et du travail.

Saigon, avril 1913.

L. Cazeau,
Ancien Sous-Directeur de la Ferme Agricole des Mares et du Jardin Botanique.
Ancien Directeur en retraite de la Société Générale des Tramways et du Chemin de Fer.

NOTES SUR L'ANACARDIER

Anacardier (pommier d'acajou) appelé par les Annamites *cây diêu* et le fruit *dao-lôn-hôt* se recommande pour : 1° sa gomme servant pour les vernis ; 2° l'amande servant pour les confiseurs ; 3° le fruit, dont les Annamites font un *nuoc mam* de très mauvaise qualité, mais dont on pourrait tirer de l'alcool ; 4° l'huile, se trouvant dans la péricarpe de l'amande, très caustique, servant de corricide.

La gomme se vend en France de 5 à 6 francs le kilo ; l'amande 1 fr. 80 à 2 francs le kilo : les parfumeurs sont arrivés à extraire de l'amande une huile que les produits chimiques ne peuvent altérer.

L'anacardier commmence à produire ses fruits la troisième année

Saigon. le 20 février 1916.

Nous sommes heureux de reproduire dans le Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises les notes de voyage si intéressantes d'un de nos collègues, M. Vitalis de Salvaza, qui se donne à nous comme un modeste entomologiste, mais dont la modestie est vraiment par trop exagérée. M. Vitalis s'est voué à l'idée de faire connaître la faune entomologique de l'Indochine et rien ne l'arrêtera dans cette œuvre essentiellement scientifique. Il a voué les loisirs de sa vie entière, et dépensé sa modeste solde à la recherche des insectes de nos pays indochinois dont il a la plus riche collection du monde. A la suite des Mouhot, des Pavie, des Membres de la mission de Lagrée, des Harmant, des Lavigne, M. Vitalis vient de visiter le Haut-Laos, après avoir passé de longues années en recherches ratives dans le Cambodge et la Cochinchine. Il a classé la faune des rives du Mékong et en a apporté dans un seul voyage une collection merveilleuse qui n'atteint pas moins de 2000 lépidoptères et de 5000 coléoptères.

En relation scientifique avec les sociétés entomologiques du monde entier depuis nombre d'années, il a été à même de faire profiter la science de ses découvertes intéressantes. Nous publierons ultérieurement la liste complète des insectes trouvés au cours de ce voyage, dont M. Vitalis nous a promis la primeur, lorsque l'étude de cette importante récolte sera terminée.

Nul n'ignore la difficulté et la lente patience qu'exige le travail délicat de l'entomologiste. Mais aussi nul de nous n'ignore les immenses services que peut rendre l'entomologie aux plantations et à l'agriculture de ce pays. Si nombre d'insectes sont utiles, la plupart sont un danger pour la culture. Les lépidoptères spécialement sont nuisibles et causent d'énormes ravages. Tels sont le bombyx processionnaire

dont la chenille mange les feuilles des arbres, le liparis dont la chenille porte la désolation dans les jardins et les plantations, la noctuelle et le phalène dont la chenille glabre ravage les arbres fruitiers, sans parler de la pyrale de la vigne qui a dévasté les vignobles français d'une manière si terrible, et plus spécialement le trop fameux rhinocéros, l'ennemi si redouté des planteurs de cocotiers.

Contre ces pirates invisibles de la culture, les Américains se sont défendus en votant des sommes considérables pour faire faire des études par de savants spécialistes.

Et nous, ne pourrions-nous pas essayer de protéger nos plantations contre les insectes nuisibles ? Ou devons-nous laisser les étrangers nous devancer dans ces études ? Aussi, s'il nous est permis d'exprimer un vœu, en adressant nos sincères félicitations à M. Vitalis de Salvaza pour sa remarquable documentation, nous souhaiterons de voir bientôt récompenser le zèle de ce modeste savant par la création d'un bureau d'entomologie indochinoise à la tête duquel serait placé un homme qui ferait faire un grand pas à cette science si utile et si difficile. Ce serait une précieuse garantie pour les planteurs et les agriculteurs de l'Indochine dont les travaux seraient protégés par des études qui les mettraient en garde contre des ravages qu'il faut savoir conjurer avant d'en être les victimes.

Signé : O. Berquet.
Président p. i. de la Société des Etudes Indochinoises et de l'Association des Planteurs de caoutchoucs de l'Indochine.

Monsieur Vitalis, Membre correspondant du Museum National d'histoire Naturelle, *à Monsieur le Gouverneur Général de l'Indochine.*

RAPPORT concernant une mission scientifique à lui confiée à l'effet de visiter la région de Luang-Prabang, Kieng-Khouang, Thathom et Vientiane, en janvier, février et mars 1915.

En service au Laos, je demandai et j'obtins une mission de la haute bienveillance de M. Garnier, Résident supérieur et M. Martineau, Trésorier particulier p. i. du Laos. Qu'ils me permettent de leur adresser mes vifs et sincères remerciements au nom de la science, car ils m'ont permis ainsi de résoudre une question encore inconnue : les zones d'habitat des lépidoptères rhopalocères indochinois.

Naturaliste opiniâtre, j'ai entrepris depuis de longues années de faire connaître la faune entomologique indochinoise. J'ai pu grouper autour de moi une quantité de savants, tous spécialistes connus dans le monde entier par leurs travaux et s'occupant d'insectes qui leur sont spéciaux.

Nous publions chacun, en ce qui nous concerne, le catalogue nominatif des espèces déjà connues et dénominatif pour les espèces nouvelles des insectes de la faune de l'Indochine Française. — A part le travail considérable que me donne la direction de ces travaux et l'envoi de tous les matériaux à mes collaborateurs, je me suis chargé, en collaboration avec mon excellent ami et collègue, M. Dubois, Directeur des Ecoles de Menin, Belgique, des lépidoptères rhopalocères vulgairement appelés papillons de jour. Nous

avons déjà fait paraître la première partie de cet ouvrage : *les Papilionides.* (1)

Ont aussi paru :

Coléoptères. — Cicindelidœ par W. Horn (2).

Coléoptères. — Hétéromeres et Malacodermes, par Maurice Pic (3) qui décrit 49 espèces nouvelles.

Névroptères. — Névroptères non odonates par R. P. Longin, Navas (4).

Homoptères. — Fam illes : Cicadida et Fulgorida par M. L. Distant du Bristich Museum ; 3 genres nouveaux et 19 espèces nouvelles. Doit paraître prochainement (5).

Cetonidae. — Par M. Bourgoin : bibliothécaire de la Société Ent. de Paris, 28 rue Serpente. Devait paraître en octobre 1914.

Longicornes. — Par M. Boppe : comprenant plus de 300 espèces dont 60 nouvelles.

Par M. J. Chatenay : ex-Directeur de la Station Ent. de la Marne, avec plus de 50 espèces nouvelles.

La guerre a arrêté ces deux dernières publications. Qu'il me soit permis de rendre ici un hommage si mérité au savant qu'était M. Chatenay qui a été tué à l'ennemi. De même à mon ami M. A. Vuillet, blessé très grièvement et porté comme disparu. Leurs travaux remarquables leur assurent une place distinguée dans les sciences naturelles et leur souvenir restera toujours parmi nous comme celui de savants consciencieux et d'amis véritables et dévoués.

D'autre part, j'écris la préface de l'ouvrage général et il y avait une question principale à traiter pour laquelle j'étais

---

(1) Annales de la Société Ent. de Belgique — T. LVIII, 1914.

(2) Annales de la Société Ent. de Belgique { 1re partie T.LVII 1913. 2e partie T.LVIII,1914.

(3) Mélanges exotico-entomologiques, Moulins ; 6 juin 1913.

(4) Insecte, Rennes ; avril 1914.

(5) Annal and Magasine of Natural History serie VIII, Vol. 3, juin, septembre et décembre 1913 et avril 1914.

insuffisamment armé. C'était la question de l'habitat des espèces des Lépidoptères rhopalocères. Cette question est de la plus haute importance ; et une région de l'Indochine m'échappait presque complétement : le haut Laos.

Avant de rendre compte de ma mission ; qu'il me soit permis d'exposer certaines réflexions qui s'imposent à tous ceux qui aiment et protègent les sciences et s'intéressent à la divulgation des problèmes scientifiques.

Je dirai tout d'abord qu'il est à constater que nous n'avons rien en Indochine qui puisse être comparé à ce qui a été fait par les pays qui nous entourent. La France, la première nation du monde en tant de choses, a complétement négligé cette branche de la science dans notre colonie. Que dire en voyant le Japon suivre les exemples de l'Amérique ; et faudra-t-il un jour que nous soyons obligés d'imiter le Japon : l'Angleterre, l'Amérique et la Hollande ont créé des Musées d'entomologie et d'histoire naturelle générale dans toutes leurs colonies et de nombreux « Bureau of Entomology » où l'on étudie les insectes et leurs dégâts. Et ce sont des millions sauvés en combattant les parasites.

Je citerai un exemple. Il y a quelques années, les Américains qui s'apercevaient que plusieurs de leurs Etats étaient infestés et ravagés depuis peu de temps par des chenilles et insectes nuisibles dont on ne connaissait auparavant aucun exemplaire dans le pays, étudièrent le cas et eurent vite fait de s'apercevoir que ces chenilles et insectes étaient introduits aux Etats-Unis dans les envois faits de France par des horticulteurs français exportateurs. Ils votèrent aussitôt des sommes considérables pour combattre ce fléau et ils sont arrivés à un résultat très satisfaisant puisqu'ils ont supprimé la cause du mal. Ce résultat fut obtenu par les études entreprises aussitôt par les savants spécialistes dans leurs « Bureau of Entomology » qui trouvèrent un parasite (un hyménoptère) de la chenille. Ils répandirent cet hyménoptère partout où se trouvaient des arbres attaqués et ces ennemis des chenilles eurent vite fait de les détruire. Mais il y eut autre chose. L'Ambassadeur des Etats-Unis se rendit au ministère de l'Instruction

Publique et déclara au Ministre que si l'on ne prenait pas en France les mesures nécessaires pour visiter les envois faits par les horticulteurs français et expurger de ces envois tous les insectes nuisibles, le Gouvernement américain était résolu à interdire complétement l'importation de ces boutures. Comme il s'agissait pour le commerce français, de l'Ouest principalement, de sommes importantes, il fut créé aussitôt plusieurs laboratoires d'entomologie. Des spécialistes sont attachés à ces laboratoires et des inspecteurs sont chargés d'aller vérifier chez les propriétaires tous les envois en partance pour l'Amérique. Je citerai le laboratoire d'entomologie de Rennes entre autres. Cette histoire a été racontée très longuement dans la Revue « Insecta » éditée à Rennes.

La faune indochinoise est des plus remarquables et il y a une nécessité absolue à favoriser l'étude des sciences naturelles dans un pays voisin du Japon qui a emprunté aux Etats-Unis toutes ses méthodes. Nous ne devons pas, sous peine de déchéance, laisser les Japonais être les éducateurs de notre colonie quelles que puissent être nos sympathies pour eux. Les races indochinoises sont très intelligentes et un Muséum colonial ne devra pas être exclusivement scientifique. On doit mettre en relief la valeur économique du pays, le musée technique et commercial de Hanoi remplit à peu près ce but. Mais il faut faire aussi connaître à la colonie les produits de la Métropole. Il faut multiplier les jardins d'expériences, où on étudierait le rôle des engrais, où l'on montrerait un modèle de jardin français ; je ne fais qu'indiquer ces idées mais le côté économique est tellement lié à la science pure, que l'un ne va pas sans l'autre.

1° — De Vientiane à Luang-Prabang.

Le première partie de mon voyage se fit par pirogue, de Vientiane à Luang-Prabang. Le voyage est très lent et j'ai pu bien des fois marcher longtemps sur les bords du Mékong, ce qui m'a permis de faire des chasses très intéressantes Je

suis parti en pleine saison sèche le 12 janvier 1915 et il serait nécessaire que je refisse ce voyage pendant la saison des pluies. Les époques exactes de ses saisons diffèrent un peu suivant les divisions de l'Indochine française, mais on peut dire en règle générale que la saison sèche commence en novembre pour finir en mai et que la saison des pluies dure de mai à octobre inclus. Cependant pour le Tonkin et une partie du haut Annam une période hivernale peut être indiquée, ainsi que pour la région de Xieng-Khouang et celle du Laos, frontière chinoise. Aussi la faune des divers pays indochinois diffère-t-elle dans ses grandes lignes, et suivant les saisons ; je parle surtout au point de vue des lépidoptères que j'ai étudiés tout spécialement.

Je dirai tout d'abord que de Vientiane à Luang-Prabang et de Luang-Prabang à Xieng-Khouang un brouillard froid et très dense s'élevait vers les heures matinales et ce n'est qu'entre neuf ou dix heures du matin qu'il se dissipait sous l'action du soleil ; celui-ci était très chaud jusqu'à 16 heures 1/2. A sa disparition la fraîcheur se faisait aussitôt sentir et quelquefois les nuits furent très froides, ce qui donne des alternatives de fraîcheur et de fortes chaleurs.

Le 30 janvier, près du village de Ban-Kokmen, nous subimes un véritable orage de pluie.

A cette époque de l'année, les papillons de cette saison sèche diffèrent de ceux de la saison des pluies. Les teintes et les formes sont souvent très dissemblables et, en règle générale, les espèces sont beaucoup moins nombreuses en saison sèche et plus difficiles à chasser. Il faut aussi expliquer qu'à côté d'espèces qui se reproduisent continuellement (ce sont les plus communes), d'autres espèces n'ont que deux générations par an et certaines qu'une seule. Les papillons hétérocères ou de nuit se rangent surtout dans cette dernière catégorie.

J'ai donc rencontré relativement peu d'espèces, mais par contre beaucoup de chenilles et de nymphes.

Jusqu'à environ 60 kilomètres en aval de Paklay, c'est-à-dire à l'endroit où le fleuve reprend la direction N. O. au-dessus de Paknong, la faune est la même que celle de

Vientiane et des parties du Laos moyen et bas jusqu'à Khône. Il est certain que ce n'est pas absolu et que l'on rencontre des espèces à Vientiane que l'on ne trouve pas à Savannakhet ou à Paksé. Mais lorsque, dans ces dernières provinces, on se trouve près de collines ou montagnes atteignant la même altitude qu'à Vientiane où dans ses environs on y trouve les mêmes espèces. Je citerai par exemple un Euthalia qui est très de l'E. annamita, Moore (1) mais que je crois une sous-espèce nouvelle. On le capture à Bassac près du Wath-Phou et il se retrouve dans les abords immédiats de Vientiane (2) et pas ailleurs. Ce papillon est très rare (3). On s'étonnera tout d'abord et l'on se dira que c'est bien invraisemblable que les faunes extrêmes de Vientiane et de Bassac se ressemblent. Eh bien non ; c'est le Mékong, ce fleuve remarquable, qui est ici le grand directeur et c'est lui qui régit les climats et par conséquent la faune.

Cela est si vrai que sur les contreforts de la chaîne annamitique, qui n'est pourtant pas très loin du Mékong à certains endroits, la faune du versant de la mer de Chine est absolument différente de celle du versant laotien et, cette, dernière est pareille à tous les territoires baignés immédiatement par le Mékong.

Au dessus de Paklay et jusqu à Luang-Prabang, la faune entomologique est identique. Je puis dire qu'elle est remarquable (en insectes coléoptères surtout) et tout à fait spéciale. J'ai pu m'en rendre facilement compte malgré le peu de temps que j'y ai passé ; car j'ai pu examiner en détail les

---

(1) Je n'ai jamais rencontré en Cochinchine ni au Cambodge l'E. Annamita de Moore dont une seule paire existe au Bristish Museum, avec Cochinchine comme indication de prise. Je doute très fort de cette affirmation et je crois plutôt qu'il s'agit de l'E. du Laos que je mentionne ici.

(2) Une autre preuve est celle-ci. J'ai trouvé à Donc Thoum, près de Khône sud, deux ex. de Cyclosomus flexuosus Fab. que j'ai retrouvé sur les rives du Mékong au-dessus de Vientiane à Ban-ba-Hon, tandis que je trouvais une autre espèce de Cyclosomus que je crois nouvelle à Xieng-Kouang et dans la région avoisinante.

(3) Je n'en connais qu'un autre ex. dans la collection de Mme Ricars à Paksé. Il a été capturé près de Bassac au Wath-Phou.

collections de M. Barrel, administrateur de la province et celle très remarquable de M. André May, Receveur des Douanes et Régies. Je remercie ces Messieurs de la généreuse et si aimable façon dont ils ont disposé de leurs trésors à mon égard. Le changement de la faune entomologique est due surtout au système montagneux très remarquable qui forme la contexture du pays. Cette faune se rattache beaucoup à celle de l'Assam et du Tenassérim très proches il est vrai, et à celle de la presqu'île de Malacca en général.

J'ai trouvé par exemple à Paklay un exemplaire de Brahmaéa (Lép. hét.) qui est presque identique au Brahmaéa japonica de Butler, à Luang-Prabang un coléoptère l'Euchirus Parryi, Gray qui se trouvait dans la collection de M. Meiller, commissaire du Gouvernement ; il avait été pris dans les environs immédiats de la ville

Mouhot, le célèbre entomologiste qui est mort en 1867 à Luang-Prabang, est le premier qui a fait connaitre une partie de la faune laotienne.

Pavie, le célèbre voyageur explorateur et naturaliste (de 1876 à 1888) a rapporté aussi des matériaux très importants et a publié sur ce sujet un ouvrage remarquable (1).

Les membres de la mission de Lagrée en 1867 et 1868 étudièrent la faune du Mékong jusqu'au Yunnam.

De 1872 à 1878 M.M. Harmand visite l'Indochine en explorateur et en naturaliste.

En 1885 et 1886 le Dr. Lavigne qui faisait partie de l'expédition du Tonkin envoyait en France beaucoup de choses. Mais tous ces hommes remarquables ont surtout étudié la faune des rives du Mékong et la frontière chinoise bordant le Laos et le Tonkin.

Plus récemment, en 1901 et 1902, M. Prühstorfer a visité les côtes d'Annam et une partie du Tonkin.

Je suis très heureux d'être le premier qui ait parcouru en entomologiste, la région de Muong-You à Xieng-Khouang et de Xieng-Khouang à Paksane sur le Mékong.

---

(1)— Mission Pavie en Indochine III vol. Paris 1904.

Voici quelles sont les principales étapes où j'ai pu chasser.

1° Région de Vientiane

12 janvier.	Déj. à Sikhay — R. G. Dîn. à Aug. R. G. Pris cicindèles et quelques coléoptères à la lumière.
13 janvier.	Déj. à Keng-Khai-R. G. longé le fleuve, pris surtout des lycénidœ. Dîn. à At-Kham-R. D. banc de sable, chasse à la lumière nulle.
14 janvier.	Déj. à Ban-Hap-Sane R. G. suivi un sentier longeant le fleuve ; sous les bambous pris des lép. chop. Dîn. à Houa-Sa-Dieng R.G. rien pris à la lumière.
15 janvier.	Déj. à Ban-Koh-Veo R. D. Sieng-Ton-Di capturé un citonida remarquable, et des papillons 2 espèces nouvelles. Dîn. à..... R. G. Banc de sable.
16 janvier.	Déj. à Ban-Sa-Ngao R. D. Dîn. à Ban-van... R. G. Banc de sable.
17 janvier.	Déj. à Ban-Kok-Sa-Nok. R. D. suivi à pied rive droite du fleuve pendant 12 km. Le sentier serpente sous la forêt de bambous. Vu un apatura (L. R.) que j'ai manqué. Au village les enfants me ramassent des ténébrionides carabides et une passalide. Dîn. à Pa..... R. G. Banc de sable ; sur la rive droite en face se trouve le gros village de Ban-Sou-Hom.
18 janvier.	Déj. à Xieng-Khan. R. D. Gros bourg siamois, un gouverneur. Environs très boisés ; je chasse 2 heures et je prends des papillons et des insectes. Dîn. à Pak-Hoeung. R. D. Banc de sable, chasse à la lumière nulle.

2e — Région de Paklay — Luang-Prabang.

19 janvier.	Déj. à Keng-Nai R. G. avant le rapide sur un banc de sable. Dîn. à Ban-Mouang. R. G. Banc de sable insignifiant.
20 janvier.	Déj. à Bang-Dong-Hou. R. D. pris quelques coléoptères (cérabides). Dîn. à Paklay. R. D.
21 janvier.	Déj. à Paklay R. D. chassé pendant la matinée autour de Paklay, pris de très intéressants papillons et coléoptères. Dîn. à Ban-Kou-Moun R. D. chasse à la lumière peu fructueuse.
22 janvier.	Déj. à Ban-Hay. R. D. Vu l'E. Dirtéa et de splendides Euthalia, c'est un lieu de chasse très important. Dîn. à Ban-Pak-Ha R. D.
23 janvier.	Déj. à Moung-Lup R. D. (1) Dîn. à..... banc de sable R. D.

(1) C'est là qu'il m'est arrivé un grave accident qui a été bien près de tourner au tragique. Vers les 2 h. de l'après midi les coolies s'arrêtent sur la rive droite du Mékong pour manger et se baigner, il faisait une chaleur torride et je voulus prendre un bain. J'étais près du bord quand je fus entrainé par un tourbillon que je n'avais pas vu, bon nageur je luttais ferme quand je fus pris d'une congestion. J'eus le temps d'appeler au secours et le conducteur d'une des pirogues se précipita et me saisit au moment où je coulais. Cet indigène s'appelle Sieng-ton-Di est originaire de Luang-Prabang et est âgé de 29 ans. Cet acte est d'autant plus méritoire que tous ses camarades lui criaient de rester tranquille, car nous coulerions ensemble disaient-ils. Mme et M. Parier trés émus furent témoins de ce sauvetage. A mon arrivée à Luang-Prabang je signalai ce fait à M. le Résident Supérieur et au Commissaire du Gouvernement par un rapport. On décida de lui donner une médaille en récompense.

Quant à moi, je le pris à mon service et je le considère comme mon fils. Ce fait doit être signalé, car généralement les indigènes restent impassibles même en voyant un des leurs en péril de mort et ne font rien pour venir à son secours.

24 janvier.	Déj. à Bac Met R. D. Din. à Kok Ha-Kha R. G. Mes chasseurs prennent des coléoptères.
25 janvier.	Déj. à..... banc de sable R. D. On passe des rapides et je prends dans les eaux bouillantes plusieurs gyrinides. Din. à Ban-Bouay-So-Son R. G.
26 janvier.	Déj. et din. à Pec-Noun R. G. Je prends quelques papillons ; les indigènes m'apportent des coléoptères, dynastides (trichogomphus) et des scarabeidae.
27 janvier.	Déj. à..... din. sur un rocher R. G. Avant le passage du célèbre rapide le Keng-Louang j'ai marché assez longtemps sur la rive G. Vu le P. Zaleucus, Hew. P. Dasarada, Moore. P. Philoxeanus Cray que j'ai du reste tous manqués.
28 janvier.	Déj. à Thadoua en face sur la R. G. Avons franchi le Keng Lay, je marche beaucoup ; ce sont des roches, je vois des papillons tous défraîchis, un serpent superbe se jette sur moi ; je puis me sauver heureusement. Din. à Keng Ha Moc R. G. sur un rocher.
29 janvier.	Déj. à Hat-San R. D. Banc de sable, les indigènes me prennent des carabes dans le sable, des chloenius surtout. Din. à Kok-Y R. G.
30 janvier.	Déj. à banc de sable R. D. Din. à Ban-Kok Man R. G. Chasse à la lumière nulle.
31 janvier.	Déj. à Pak-Loung R. D. - 2 heures de marche autour du village, région très riche en essences diverses, pris beaucoup de papillons. Très intéressante matinée. Lieu de chasse remarquable. Din. à Luang-Prabang R. G. Arrivé à 16 heures temps beau très chaud.

Il y a chaque mois deux convois qui partent de Vientiane pour Luang-Prabang en remontant le Mékong, ils se suivent à environ 15 jours d'intervalle.

Notre convoi se composait de six pirogues, montées par une trentaine de coolies, une de ces pirogues portait Mme et M. Parier, négociant à Xieng-Khouang et Luang-Prabang, quatre autres portaient des indigènes passagers et des colis, et j'en occupais une avec mon personnel.

La montée du Mékong est souvent des plus difficile et toujours très pénible ; on rencontre des rapides effrayants qui offrent des passages très dangereux. Il faut que les coolies soient en nombre, ce qui leur permet de se réunir afin de remonter l'une après l'autre les pirogues en les tirant à la corde.

Je résume mes observations concernant la chasse aux insectes.

Il faudrait parcourir à pied et très lentement :

1° La rive droite du fleuve de Xieng-Khan à Pak-Hœung.

2° la région autour de Pak-lay jusqu'à Ban-Pac-Ha.

3° de Pac-Yeur jusqu'au rapide de Keng-Lay.

4° Le pays autour de Pac-Loung ;

On ferait ainsi de très belles chasses et des découvertes très intéressantes.

J'ai remarqué tout particulièrement les environs de Pac-Loung, le sol y est d'une richesse merveilleuse et on pourrait y cultiver ce que l'on voudrait. La quantité d'essences différentes que j'ai notées, les différentes légumineuses que j'y ai aperçues et le commerce qu'y font les indigènes viennent confirmer mes prévisions.

Les bons endroits pour la culture sont nombreux le long du Mékong. Le climat y est bon et sain.

En somme dans cette première partie de mon voyage, j'ai capturé relativement peu d'insectes, qui peuvent se dénombrer ainsi ; une centaine d'espèces de lépidoptères rhopalocères et hétérocères, 152 espèces de coléoptères, et quelques Hémiptères, Homoptères, Diptères, Hyménoptères, névroptères, orthoptères et dermaptères.

Par contre ce sont pour la plupart des espèces très caractéristiques et plusieurs sont nouvelles.

Je les classerai dans les deux grandes régions fauniques. 1° La région de Vientiane et 2° Celle de Pak-Lay Luang-Prabang. Tous ces insectes sont étudiés et le résultat sera publié dans une brochure spéciale.

Je recommande aux personnes qui voudraient aller chasser les insectes, de toujours se faire accompagner par les coolies, au moins deux sont nécessaires. Il ne faut jamais aller seul dans ces contrées.

Et maintenant que je vais me séparer de mes piroguiers, je leur adresse des remerciements bien sincères.

Quels braves gens ! ces piroguiers avec qui je fis cette montée du Mékong qui dura 21 jours ; ils déploient un courage étonnant et sont d'une endurance remarquable.

Je les ai vus à l'œuvre, ils sont inouïs et ils connaissent parfaitement les dangers qu'ils courent. Ils avaient compris très bien que je recherchais les insectes et chaque fois qu'ils s'arrêtaient il y en avait toujours quelques-uns qui allaient m'en chercher.

2° Séjour à Luang-Prabang.

Je séjournai 23 jours à Luang-Prabang : je chassai le plus possible en explorant les environs. Le sol était très sec et la terre rendue très dure, j'ai trouvé bien peu de papillons et de coléoptères.

J'ai cherché à former des chasseurs dans le pays ; ce me fut chose impossible, les Laotiens de Luang-Prabang restent indifférents à ce genre de travail.

Je n'ai pu même intéresser les enfants à me chercher des insectes, je dois dire que c'est le seul endroit de mon voyage où le fait s'est produit. Partout ailleurs au contraire les petits s'empressaient à cette recherche mais ce sont surtout des scarabées qu'ils me rapportaient.

Dans toute la région de Xieng-Khouang au contraire j'ai pu intéresser les indigènes et ils ont montré des aptitudes sérieuses pour cette chasse. J'ai pu augmenter mes prises d'une façon très importante.

Je trouvai heureusement en Mme et M. Meillier, Commissaire du Gouvernement à Luang-Prabang, des collectionneurs émérites. M. Koenitz, surveillant des Postes et Télégraphes, s'occupe aussi dans ses loisirs à ramasser les insectes et les papillons. J'ai pu en examinant leurs collections, complèter mes observations.

Les premiers jours de février furent consacrés à mon installation. Je pus avoir un entretien avec le Résident Supérieur au Laos M. Garnier qui s'intéressa à mon voyage et se montra très bienveillant pour moi. Je le remercie bien sincèrement de ce qu'il a bien voulu faire pour la science ainsi que Mme et Meillier, M. Grange et M. Luccioni, commis des services civils, ainsi que M. Dru, garde principal. Leurs avis et leurs conseils m'ont été très utiles dans la deuxième partie de ma route et je leur en suis très reconnaissant.

Le 3 février, j'ai assisté au départ de M. le Résident Supérieur qui allait dans la haute région faire une très grande tournée d'inspection de quelques mois ; je lui fis tous mes vœux de bonne santé en lui disant au revoir (1).

Le 4 février, je suis parti en pirogue accompagné du fidèle et dévoué Sieng-Ton-Di et je remontai le Mékong jusqu'à Pak-Hou où je chassai toute la matinée du 4 février jusqu'à 2 heures de l'après-midi, la faune est identique à celle de Luang-Prabang et je pris les mêmes papillons, tous très ordinaires.

Les jours suivants je parcourus les environs immédiats de Luang-Prabang, les bords de la Nam-Kan entre autres et je pris quelques espèces intéressantes.

Le 14 je passai sur la rive droite à Xieng-Mon et je remontai pendant quelques kilomètres le Mékong. Je pris quelques papillons mais des mêmes espèces que les jours précédents. Je devais partir pour Xieng-Khouang le 16 mai, par suite du manque absolu de chevaux je fus obligé de remettre mon départ. Le 18 je fus sur la rive gauche de la Nam-Khan je

(1) M. le Résident Supérieur est accompagné par M. Benjamin Comte, de son zélé et dévoué secrétaire.

pris quelques insectes et manquai de très jolis papillons entre autres le P. philoxéanus gray. C'est un endroit à revoir et je l'ai signalé à M. Meillier. Le 19 je partis très matin pour gravir les contreforts des hautes montagnes qui s'élévent dans la direction ouest et que traverse le chemin qui conduit à Vientiane. Sur un des premiers mamelons, Xieng-Tong-Di me prit un magnifique eriboca, tribu des charaxidi, encore engourdi par la fraicheur du matin et par le brouillard. Il est près de l'E. delphis de doubleday mais je le crois une S. espèce nouvelle. Je n'en ai revu qu'un seul exemplaire dans tout mon voyage et je n'ai pu le capturer. Ce mamelon était grillé par le soleil et la végétation s'y trouvait bien clairsemée. C'est à partir d'un petit village laotien Ban-Na-Sanoue, près d'un très faible cours d'eau, que je pus attraper une quantité d'espèces de papillons et de névroptères, appartenant à des espèces déjà connues. Très peu de coléoptères. (Il est à remarquer que c'est surtout sur les rives des cours d'eau de faible volume que l'on trouve surtout les lépidoptères les plus beaux, quelquefois ils s'y montrent par quantité considérable) De même sur les excréments humains et animaux se trouvent des espèces très rares et les plus belles.

J'allai aussi à Na-Luong mais je ne trouvai rien d'intéressant.

Luang-Prabang et ses environs, quoique très riches en lépidoptères, coléoptères et autres insectes, ne m'ont livré en somme que très peu de leurs trésors ; heureusement que j'ai pu voir très sérieusement la collection Meillier qui m'a beaucoup aidé. C'était en effet une mauvaise époque ; les deux périodes intéressantes au point de vue de l'éclosion des chenilles sont les mois de juin et novembre.

La faune laotienne du Haut Laos a une sous région bien spéciale et aussi très riche en espèces; c'est la sous région de Xieng-Khouang. Cette sous région commence exactement sur la rive droite de la Nam-Kan en face de Muong-You, se prolonge à l'ouest jusqu'à Thado sur le Nam-Mo et au sud rejoint Tha-Thoum sur l'autre versant et dans le bassin de la Nam-San.

3° De Luang-Prabang à Xieng-Khouang

Je quittai Luang-Prabang le 24 février 1915 au matin : je n'avais qu'un pauvre petit cheval et je fis la route presque entièrement à pied jusqu'à Xieng-Khouang, je dédoublai plusieurs étapes et j'ai pu ainsi bien voir le pays et faire des chasses très importantes. Cette région, je l'ai dit plus haut, n'était pas connue au point de vue entomologique et je crois que mes recherches et mes trouvailles seront très utiles et rendront de très grands services à la science entomologique.

Les environs immédiats au N. O. de Luang-Prabang jusqu'au village de Ban-Don-Thio consistant surtout en vastes rizières, le pays est absolument plat sur environ 15 kilomètres ; puis le sol se mamelonne et la région devient vraiment montagneuse un peu avant Ban-Kok-Van. Aussi dans cette première journée je ne vis et ne pris que quelques papillons des espèces les plus connues.

Je m'arrêtai et couchai à la Sala de Ban-Kok-Van. Le soir à la lumière je pris quelques lép. très ordinaires.

Le 25 février, nous partons assez tard quoique debout depuis 5 h. 1/2. Le sentier serpente sur les collines, contreforts de la montagne que nous allons bientôt trouver. Nous marchons entre 5 et 800 mètres d'altitude. Ce sont des montées et des descentes continuelles et ce sera ainsi jusqu'à Ban-Xout. Notre sentier glisse sous une forêt de bambous pendant assez longtemps et dont l'ombre nous garantit du soleil. Mais par contre ces dessous de forêt sont très humides et très fiévreux. Peu de papillons ; je prends cependant quelques espèces intéressantes, entre autres un très bel exemplaire d'Euripus l'E. Haliterses, Doubl. Le passage est magnifique ; avec les grands sommets qui nous entourent, très boisés, et la délicieuse Nam-Pa qui coule à nos pieds ; les accidents de la route nous la font traverser deux fois et nous arrivons à Ban-Ta-Oui assez fatigués ; aussi la nuit est excellente, mais le froid nous réveille. Vite les couvertures et l'on se rendort avec plaisir.

Le 26 février nous partons à 7 h. 1/2, c'est un peu tard, mais la chasse aux insectes m'est rendue impossible par le

brouillard et mes observations sont presque négatives. Je résouds le problème ainsi : Je fais partir mes coolies et le bep en avant. Et une ou deux heures après je suis avec mon fidèle Xien-Tong-Di, mes trois chasseurs et deux coolies que je garde avec moi et qui connaissent la route.

Peu après avoir laissé Ban-ta-Oui nous entrons dans des gorges magnifiques, c'est vraiment grandiose et je recommande aux touristes l'étape de Ban-ta-Oui à Ban-ta-Pho. La Nam-Pa coule entre des bords très étroits et les montagnes qui nous entourent sont couvertes de très belles forêts. Et dans cet Eden je trouve et je prends une quantité de papillons, plusieurs Syntomida plaqués sur des feuilles de bananiers sauvages et d'autres insectes. Hélas le charme est rompu en arrivant pour déjeuner à Ban-ta-Pho. Là le paysage change complétement, nous reprenons les raidillons suivis des descentes très rapides. Le sentier n'a quelquefois que 0 m. 25 de largeur, aussi il faut surtout faire attention où l'on met ses pieds, du reste je suis tombé trois fois, sans mal sérieux heureusement et c'est avec une vraie satisfaction que nous arrivons à Ban-son-Vi. Pendant ce parcours nous avons traversé 13 fois la Nam-Pa et à chaque passage, nous avons pris des papillons très beaux et très intéressants qui se tenaient sur les bords de la rivière et venaient humer soit l'écume que produisent les remous de l'eau, soit les excréments des animaux. J'ai vu très peu de coléoptères ; il est vrai que je n'avais pas beaucoup de temps pour les chercher, forcé que j'étais d'arriver avant la nuit au gîte.

Dans nos pays d'Extrême-Orient on est obligé de chercher très attentivement les coléoptères car ils craignent (pour la plupart) la chaleur, il se cachent pendant une partie de la journée et ne sortent qu'au crépuscule et pendant la nuit. Plusieurs espèces de papillons ne paraissent aussi que vers la fin du jour. Quant aux chasses de nuit à la lumière elles ne me donnent que très peu de résultats à cause de la lune qui est dans son plein en ce moment. Ban-Sop-Vi se trouve placé au confluent de la Nam-Vi qui se jette dans la Nam-Pa. Ce sont de petites rivières en ce moment de la saison sèche mais qui deviennent des cours d'eaux très importants

en saison des pluies. C'est du reste le régime ordinaire des cours d'eaux de ces contrées qui sont en nombre considérable. Ils sont encore bien mal connus.

Le 27 février, je pars vers les 7 h. 1/2 du matin, le soleil a une attention pour nous, il dissipe le brouillard de bonne heure, mais par contre se fait sentir sérieusement. Nous marchons dans la forêt sous les bambous et des grands arbres qui nous protègent de ses rigueurs. Notre horizon est très limité, les montagnes qui nous entourent de très près ne laissent que juste le passage à la Nam-Pa que nous suivons en remontant son cours. Mais ce sont toujours les montées et descentes plus ou moins rapides. Je vois et je prends très peu de choses. Je fais toute l'étape à pied espérant toujours trouver quelques insectes intéressants et nous arrivons à Ban-Sop-Tia à 10 h. 1/2. Je profite de l'après-midi pour arranger mes insectes pris les jours précédents. Vers 15 heures je remontai le cours de la Nam-Pa et je pus capturer quelques papillons et névroptères (libellules). Je trouvai à louer deux chevaux qui feront les montures de Sieng-Ton-Di et de mon bep, très fatigués par les marches pénibles des jours précédents. Ban-Sop-Tia est un joli village peublé par des laotiens et des khas. Mes coolies étaient du reste presque tous des khas, hommes bien bâtis, solides et excellents marcheurs.

Ils portent leurs charges derrière le dos avec appui sur leur tête. Un peu en amont de Ban-Sop-Tia la Nam-Pa reçoit sur sa droite un petit affluent, la Nam-Tia. Le soir à la lumière j'ai une compensation, je prends 28 papillons hétérocères, tous de petite taille. Mais j'ai la fièvre et je me sens très fatigué ; la nuit est très froide et je dors mal.

Aussi c'est avec plaisir que dès le jour je réveille mon monde et qu'à 6 h. 1/2 je donne le signal du départ.

28 février — Je pars une heure après les coolies. Tout de suite nous traversons la Nam-Pa et nous commençons une montée très pénible. C'est avec beaucoup de difficultés que je marche et je veux monter à cheval. Quelques mètres plus loin, ma monture fait un faux pas et tombe m'entrainant avec elle. Je sens mes membres froissés et je veux essayer

de marcher, je fais bien une trentaine de mètres dans cette grimpette mais je suis obligé de m'arrêter et de retourner à Ban-Sop-Tia où je serai forcé de passer la journée ; j'ai pu faire prévenir mes coolies qui n'étaient pas trop loin. Je suis vraiment fatigué, je prends de la quinine mais vers les 2 h. de l'après-midi je n'y tiens plus et il faut que j'aille sur les bords de la Nam-Pa voir si je ne trouverai rien. J'ai bien fait, car j'ai pu capturer quelques papillons d'espèces communes et une quantité de coléoptères, de cicindèles et des carabes, des chloenius surtout. Je crois avoir trouvé deux espèces nouvelles. J'ai pu faire une belle récolte de dermaptères (vulgairement appelés perce oreilles) sous les cailloux bordant la rivière ; il y a bien une douzaine d'espèces différentes. Cela me remet tout à fait et je pourrai partir demain matin. Les coolies arrivent à 18 h. et nous sommes prêts à nous mettre en route.

1er Mars — Le lendemain matin à 5 h. 1 2 je sonne le réveil. La nuit a été très froide et nous sommes engourdis. A 7 h. mes coolies partent contents et moi, à ma honte, craignant de ne pouvoir marcher, je monte dans une chaise à porteurs que les coolies ont fabriquée hier à mon intention. La première partie de l'étape se fait ainsi. C'est une montée très dure et très pénible mais il fait plutôt froid et cela stimule l'effort. Le sentier est des plus étroits et nous déambulons dans la forêt, Mais arrivé sur la hauteur et en longeant les crêtes j'aperçois des papillons intéressants. Je descends aussitôt de ma chaise et je marche avec plaisir. Je suis guéri et la chaise ne me servira plus qu'à de très rares intervalles, ce qui fait la joie de mes coolies porteurs. A 200 mètres environ de la sala Pek-Bong nous eûmes un certain émoi : à quelques mètres de nous, deux panthères que nous avions dérangées, bondissent sur la route et s'arrêtent une minute. Mes hommes se mettent à pousser des cris affreux, les panthères nous regardent dédaigneusement et disparaissent dans la forêt. Aussitôt mes hommes souriants témoignent du plus grand mépris pour ces bêtes si peureuses. Que diraient-ils si elles reparaissaient ? Nous continuons et cinq minutes après cet incident nous arrivons à la sala située sur un sommet au

milieu d'une clairière (Alt. 1200 m.). Il est onze heures 1/2, nous déjeunons. L'après-midi je vais essayer de capturer quelques papillons sur le chemin que nous suivrons demain. Je revois encore les deux panthères qui s'enfuient. Seraient-elles vraiment inoffensives, je laisse à d'autres le soins d'élucider cette troublante question. Comme armes je ne possède que mes filets à papillons et c'est bien peu pour ces redoutables bêtes. Aussi revenant sur mes pas, je recommande à mes hommes d'être très prudents. Ils firent des feux toute la nuit et un bruit épouvantable ce qui m'empêcha de dormir et me fit maudire les panthères. J'ai pris quelques papillons hétérocères à la lumière. La nuit fut plutot fraîche.

2 Mars — Nous partons à 6h.3/4, nous cheminons à travers la forêt et en montant presque continuellement nous arrivons ainsi auprès du sommet du Phou-Hong. Les alentours de ce sommet sont déboisés, les indigènes ayant tout brulé pour faire leurs rays. C'est la jungle en miniature, les herbes très hautes ont tout envahi. Près de la route, à une cinquantaine de mètres plus loin, se trouve placé le signal de triangulation qu'un Anglais Mac Carthy a élevé en 1891. J'y grimpe avec mes chasseurs et de la nous jouissons d'une vue vraiment merveilleuse. Nous sommes à 1.800 mètres exactement d'altitude, c'est le sommet du Phou-Hong point culminant de la contrée. Sur ce sommet régne un vent glacial ; je vois cependant un papillon (Prioneris testhylis, Double) passer très près mais très vite : je ne puis l'attraper. C'est le seul insecte que nous voyons à cette hauteur ; Nous descendons par une série de plateaux, en cotoyant la rive droite de la Nam-Tia, puis nous redescendons encore à travers la forêt clairière ou serpente le Houei-Met, affluent de la Nam-Tia. Nous arrivons à Ban-Na-Mat à 13 heures. Nous avons gagné le déjeuner.

Ban-Na-Mat, est situé dans le creux d'une petite vallée où se trouvent quelques rizières. Le village est très pauvre ; il se compose d'une dizaine de maisons. Les habitants disposent de très peu d'eau pendant la saison sèche ; le Houei-Mat apparaît comme une miniature de ruisseau qui prend sa source à une centaine de mètres du village. La sala est plutôt en ruine.

Je ne prends presque rien à la lumière. Très fatigué je dors à poings fermés jusqu'au réveil. Cette étape a été très rude.

3 Mars — Nous partons à 7 h., le sentier longe la vallée, à gauche la montagne est très boisée mais peu après le chemin devient insipide, ce ne sont que des rays, aussi le soleil en prend à son aise et nous brûle littéralement. On ne voit que quelques bambous, très peu de papillons, je prends cependant 2 espèces de lethe très intéressantes.

Nous traversons plusieurs fois le Nam-Mat et nous arrivons à Moung-You à midi. Je suis très heureux d'y trouver une lettre de M. Barthélemy, Commissaire du Gouvernement de Xieng-Khouang et trois bons chevaux qu'il m'envoie. Muong-You est un gros village (40 maisons) centre important, il est situé sur la rive droite de la Nam-Khan que nous revoyons avec plaisir. Elle nous rappelle Luang-Prabang et nous la saluons joyeusement. La sala est très spacieuse et bien distribuée. Je passe l'après-midi à arranger mes insectes et à revoir mes colis. J'offre deux jarres de vin de riz à mes coolies qui les ont bien gagnées : ils m'ont pris des insectes. Je les ai depuis 4 jours et nous commençons à nous connaître : aussi nous nous séparons avec regret. C'est ici qu'à lieu la relevée.

La nuit est toujours très fraîche.

4 Mars — Nous partons à 7 h. 1 2, nous traversons la Nam-Khan sur un pont de bambous encore inachevé, et il faut se livrer à un véritable exercice d'équilibre. Les chevaux passent la rivière un peu plus en aval et aussitôt sur l'autre rive la montée commence très dure.

Je ne puis m'empêcher de signaler la conduite du Tesseng qui à l'encontre de ses collègues se montra très impoli vis-à-vis de moi. Le matin il ne se présenta pas pour me saluer avant mon départ, aussi les coolies manquèrent-ils. Je le fis envoyer chercher et lui exprimai l'étonnement que me causait sa conduite. Il voulut être aimable mais je lui demandai simplement de rassembler les hommes, ce qu'il fit ; c'est à cause de cet incident que nous partîmes relativement très tard pour une étape longue et très pénible. Nous montons

ainsi pendant une heure et demie et en arrivant sur le sommet nous suivons une ligne de crêtes. Le sentier passe en plein bois : la végétation est magnifique et je vois une quantité d'essences différentes ; des orchidées superbes quelques-unes en fleurs, j'en fais une récolte. Mais ce qui m'enthousiasme, c'est que je rencontre, dès que j'arrive sur la hauteur, des papillons superbes en grand nombre.

J'ai pris là : Discophora tullia Cramer, Enispe euthymius Doubl. Symphoedra dirtea Fab. et deux espèces nouvelles un Euthalia et un Lethe remarquables.

C'est un véritable paradis pour un entomologiste, aussi quel regret de ne faire qu'y passer.

Vers les 11 heures du matin nous voyons un abri sur la hauteur vers la droite ; à 150 mètres environ au-dessous se trouve un village Meo et mes hommes ont vite fait de reconnaître mon bep en train de converser d'une façon des plus animées avec les habitants. Comme la faim se fait sentir et qu'il est l'heure du déjeuner, nous descendons à ce village mais bien à contre cœur car la descente est des plus rapides et c'est à peine si l'on peut se tenir debout. Mais à mon grand étonnement je ne vois pas les coolies porteurs. Enfin j'appelle le bep à qui je demande où l'on déjeune. Il me répond en souriant que c'est beaucoup plus loin. J'étais furieux, car il fallait refaire la montée. Mon bep était descendu faire des achats pour son compte. Il était fier d'une horrible peau de singe qu'il brandissait fou de joie. Montant donc à cheval avec Xieng-Tong-Di, nous cherchons à rattraper les coolies. La halte devait avoir lieu à une sala appelée Pak-Kok. Hélas cette sala avait été anéantie par un incendie quelques jours auparavant et il n'en restait aucun vestige. Aussi nous dépassons l'endroit. Il était une heure de l'après midi et je voyais mon déjeuner très problématique quand le bep nous cria de nous arrêter.

Nous descendons de cheval et les coolies arrivent peu après. Nous déjeunons comme nous pouvons sur le sentier et tout s'arrange ainsi. Nous repartons aussitôt après. Nous montons assez haut et nous passons un col à 1.850 m. pour

atteindre la sala de Pak-Kong-Keng où nous arrivons à 16 h. 1/2. Cette sala est très bizarrement située, juste en pleine ouverture du col, ce qui l'expose à tous les vents. Aussi est-elle dans un état lamentable et nous passons deux heures à reconstituer un abri.

Pendant la nuit un véritable froid nous saisit. Je n'ai pas trop de trois couvertures et je vois arriver le jour avec plaisir. J'ai cédé à mes hommes une des deux pièces de la sala et ils n'ont pas eu trop froid.

5 Mars — Mes coolies se mettent en route à 7 h. et nous à 8 h. Je prends quelques dermaptères et trois petits carabes en retournant les pierres autour de la sala. C'est peu de choses mais nous sommes en hiver (si l'on peut se servir de ce mot). Peu après le départ une vue magnifique se déroule sur la droite ; on dirait un océan de montagnes, nous dominons du plus haut point et nous suivons la crète, mais bientôt ce panorama disparaît, nous commençons la descente. Ce sont des rays presque partout maintenant, aussi celà devient monotone et nous ne trouvons pas de papillons. Nous arrivons pour déjeuner à 11 h. 1/2 à Ban Kot qui est un très petit village. On repart presqu'aussitôt et nous rentrons sous bois où je capture quelques papillons : je trouve aussi des orchidées. Mais peu avant d'arriver à Ban-Soui, se sont encore les rays. Ban-Soui où nous sommes à 16 h. 1/2 est dans une petite vallée complétement déboisée. Il se produit une réverbération terrible et il y fait très chaud.

La sala est perchée sur une petite élévation de terrain. Elle est bâtie sur pilotis, mais c'est la maison tremblante. Tout se tient bien heureusement, je m'en suis assuré, et ma foi on en prend son parti ; l'eau n est pas bonne. Je suis éreinté et je ne fais qu'un somme.

6 Mars — Nous quittons la sala assez tard à 8 h. 1/2 ; la relève des coolies se fait difficilement, aussi je pars cette fois devant ; c'est une plaine légèrement mamelonnée tout d'abord, où coulent quantité de petits ruisseaux. L'élevage doit être très prospère ; j'essaye avec mon filet spécial de prendre des insectes aquatiques : dytisques, gyrins etc ; mais j'en suis pour mes frais. Les coolies nous rattrapent et nous prenons

sur la droite ; nous commencons à grimper mais le chemin est bon quoique très glissant, l'eau filtrant partout. Comme tout est déboisé, le soleil nous chauffe sérieusement. Nous arrivons à Ban-Pous à 12 h. 1/2 et nous descendons dans la pagode. Il est tard et j'apprends qu'il faudra 6 heures pour arriver à Ban-Sout. Je décide de rester.

Après déjeuner je vais avec Xieng-Tong-Di sur les collines à droite où je vois une certaine végétation. Je prends quelques papillons différents : des Junonia, vanesses et argines qui m'indiquent un changement de faune ; en effet nous sommes sur les hauts plateaux, mais un orage s'annonce et nous avons juste le temps de revenir à la pagode quant il éclate très violent ; il est 16 heures. Je suis avec les bonzes et j'arrange les insectes et les orchidées que j'ai trouvés, une d'elles est en fleurs et répand une odeur délicieuse. Pendant la traversée des rays, l'oreille est déchirée par le cri strident et continuel d'une cigale. Voici ce qu'on entend : Si pet, si pet, si sipet, si si pet et celà à l'infini. Mes hommes m'en prennent quelques-unes et Xieng-Tlong-Di a eu la chance de capturer un couple avant Pan-Pous. Je l'examine et je crois que c'est une espèce nouvelle se rapprochant beaucoup de l'Aola scitula de Distant.

Je l'enverrai du reste à ce dernier qui est mon collaborateur en vue d'une détermination. A propos de cette bestiole nous avons baptisé toutes les cigales du nom de si si pet ; mes hommes et les coolies rient beaucoup mais comprennent ce que je veux quand je leur dis de m'en chercher.

Nous faisons bon ménage les bonzes et moi. Ils sont trois desservant cette pagode tous encore jeunes, ils ont avec eux un autre bonze en visite. Ils sont très convenables et pas bruyants du tout. Assis autour d'un feu, à même un des côtés de la grande pièce unique où je suis aussi, ils causent, font leur prières à certaines heures et s'occupent de menus travaux. Ils sont très pauvres. Ban-Pous est un très modeste petit village. La pluie cesse à 17 h. 1/2 et je fais quelques pas autour de la pagode. On se couche de bonne heure et la nuit est très froide. Au matin un brouillard très épais nous

entoure ; mes coolies partent à 6 h. 1 2. Nous les suivons à 8 h. Mais le brouillard tient toujours.

Nons faisons d'abord une petite montée et nous redescendons presque aussitôt. De ce côté, le versant est très boisé et c'est une route charmante, mais il fait trop frais et le soleil a beau se montrer à 8 h. 1/2, très peu de papillons osent paraître ; en revanche quelques orchidées en fleurs.

Nous sommes bien sur les hauts plateaux,le pays est déboisé dans les environs de la route ; de temps en temps nous traversons quelques bouquets de sapins. Sur l'un d'eux j'aperois un superbe exemplaire mâle de l'Aotias selene (Hubn,) qui,plaqué les ailes étalées contre le tronc d'un sapin, avait l'air de dormir. Je puis le capturer sans l'abimer. Plus loin c"est un paon magnifique qui nous regarde dédaigneusement passer sans se déranger. Il est perché au sommet d'un pin immense et pousse des cris insupportables. Il surveille tout simplement la fuite de ses poules. Nous nous contentons de l'admirer en passant. A 11 h. nous sommes à Ban-Phion-Louang, je déjeune sous un abri ; il fait très chaud et je fais reposer mes coolies. Je capture là un purpuricenus (Longicorne) très beau qui a eu l'audace de venir voltiger auprès de moi. A 14 h. nous partons, le paysage devient de plus en plus monotone jusqu'à Ban-Xoui, et cependant le ciel me réservait une surprise. Peu avant d'arriver à Ban-Xout je rattrape les coolies et je vois mon bep courir triomphant. Il me présente un insecte en me disant qu'il était venu tomber devant lui et qu'il s'en était emparé. Je prends cet insecte, et je reconnais le chrysochroa japonica de Gory. J'avais pris à Laokay quelques années auparavant un ex. du même insecte et je l'avais envoyé ainsi que tous mes buprestes, à mon ami et collaborateur le célèbre Kerremans de Bruxelles. Ce dernier en me renvoyant les exemplaires déterminés m'écrivit qu'il était très étonnant que j'eusse trouvé cette espèce au Tonkin faune indochinoise, quand il était au contraire de la faune paléarctique et qu'il se trouvait surtout en Chine et dans le Nord du Japon.

Il avait l'air de mettre en doute le lieu de ma prise, aussi je suis très heureux de résoudre cette question d'habitat. Il est

prouvé maintenant que le C. Japonica, Gory se répand dans la région Nord du Tonkin et du Laos. (1)

C'est ici que j'ai trouvé la route magnifique que fait construire M. Barthélemy, Commissaire du Gouvernement à Xieng-Khouang. C'est tout à fait la grande route française, achevée elle rendra des services énormes à ce pays en lui permettant de communiquer rapidement avec Cua-Rao, Vinh et Hanoi d'un côté et Luang-Prabang de l'autre. Voilà un exemple qui devrait être suivi partout et le Laos ne serait plus un pays où il n'y a rien à faire comme le disait un de nos plus grands mandarins, qui ne l'a jamais vu du reste.

Nous sommes a Ban-Kout à 17 h. la sala se trouve sur un petit monticule très loin du village, on y jouit d'une très belle vue et un ruisseau coule à sa base. Il fait un vent très violent, je suis obligé de m'enfermer complétement pour pouvoir arranger mes insectes. Je recommande aux touristes les couchers du soleil de Ban-Xout. Ils sont merveilleux. La nuit se passe très calme mais très froide et nous partons à 8 heures.

8 Mars — Cette étape est la plus longue et la plus fatigante du parcours malgré la belle route que nous suivons.

J'y ai du reste attrapé un bon coup de soleil. L'absence d'arbres près de la route produit une reverbération très pénible. C'est un véritable supplice car au loin, sur les montagnes qui nous entourent, l'on voit des forêts superbes.

Nous déjeunons dans une bergerie. Nous repartons et nous suivons le bord de la montagne, c'est une vaste vallée très riche plantée de rizières et de cultures diverses jusqu'à Xieng-Khouang et très peuplée. Je compte plus de dix villages, mais je suis très fatigué et bien heureux d'arriver à Xieng-Khouang à 17 h. 1/2.

Je suis accueilli par M. Guérin, Commissaire du Gouvernement p. i., qui me donne des renseignements très

---

(1) J'ai reçu depuis, en mars 1915, deux ex. de cet insecte qui m'ont été envoyés de Xieng-Khouang où ils avaient été capturés par un de mes chasseurs laotiens.

aimablement. J'apprends avec regret le départ de M. Barthélemy qui est allé presser les travaux de la route vers Keng-Taka.

Mais je vais vite m'installer dans la maison que Mme et M. Perier ont bien voulu mettre à ma disposition et après dîner je suis pris d'un sommeil réparateur et bien gagné.

Quelques remarques sur cette partie de mon voyage.

Le pays, très accidenté depuis Ban-Kok-Van à Ban-Xoui, est sillonné par de nombreux cours d'eau formant le bassin de la Nam-Khan, affluent du Mékong. Cela forme une quantité de gorges et de petites vallées dont le sol est très riche en humus et qui conviendrait parfaitement à toute espèce de cultures. Le climat est très supportable. J'ai vu des forêts superbes renfermant des essences très variées. Il manque à ce pays pour prendre un essor remarquable, des moyens de communications. De Ban-Soui à Xieng-Khouang ce sont les hauts plateaux et l'élevage trouve là tout ce qu'il lui faut pour devenir très prospère. On peut cultiver tous les arbres fruitiers et tous les légumes d'Europe et l'on y jouit d'un climat tempéré. Celui de Nice. Voilà le vrai sanatorium de l'Indochine.

A partir de Ban-Soui nous sommes, au point de vue faune, dans la sous-région de Xieng-Khouang.

4° Séjour à Xieng-Khouang

Xieng-Khouang est situé à 1.100 m. d'altitude dans une vallée ceinturée de très hautes montagnes ; de nombreux cours d'eaux prennent leur source dans le massif voisinant et baignent la région. Entre autres la Nam-Sian qui se jette dans la Nam-Tian ;

Les abords immédiats de la ville sont déboisés, ce qui donne à cette partie du pays un aspect ingrat et plutôt triste. Mais aussitôt que l'on s'éloigne de quelques kilomètres, on retrouve une végétation très puissante qui couvre les flancs des montagnes. Cette région est un véritable paradis pour un entomologiste, j'y ai trouvé de véritables merveilles

pendant les 15 jours que j'y suis resté et je regrette d'avoir été obligé de quitter trop vite cette contrée si propice à mes recherches. Comme endroits de trouvailles vraiment intéressants, je citerai :

1° Le petit village de Ban-Na-Ban à 7 kilomètres environ de Xieng-Khouang, sur la route de Tha-Thoum, Borikhan, c'est le dernier village que l'on rencontre quand on commence à gravir le col, on doit laisser le village à droite et s'engager dans la forêt par un sentier très praticable, le suivre assez longtemps et chasser aux alentours.

2° Sur la route de Tha Do, près du petit village de Ban-Tinh : Suivre les bords d'un petit ruisseau et s'engager dans la gorge voisine.

3° Sur la route qui suit la Nam-Tian, puis son affluent la Nam-Sien, aller aussi loin que l'on pourra.

4° Suivre les bords de la forêt qui s'étage sur les parois de la montagne qui se trouve en amont de Xieng-Khouang sur le côté opposé de la grande route allant à la bergerie : marcher tout à fait sur la lisière de la forêt à flanc de coteau.

Les 9 et 10 mars, se passent en arrangements et en visites administratives ou autres.

Le 11, je commence mes promenades autour de Xieng-Khouang, je suis les bords de la Nam-Tian, rien d'intéressant.

Le 12, je porte mes pas en sens contraire et visite le camp retranché ; je ne fais rien non plus.

Les 13 et 14, je tourne autour de Xieng-Khouang, ramasse bien quelques insectes mais je ne trouve rien de bien particulier.

Le 15, je procède à une visite de mes boîtes et de mes insectes.

Le 16, je me décide à partir un peu plus loin ; je loue des chevaux et je pars avec Xieng-Tong-Di et deux chasseurs, un peu au hasard ; j'étais très étonné du peu de résultat de de mes chasses antérieures, et je savais pourtant que Xieng-Khouang était la région très riche en insectes. Nous allons sur la route de Borikhan, et au bout de quelques kilomètres,

dans la forêt, j'aperçois un petit village, Ban-Na-Ban. J'y fis mettre les chevaux et je m'engageai dans les sentiers de gauche. Je trouvai bientôt de très jolis papillons et quelques insectes. J'étais ravi de voir enfin mes recherches couronnées de succès.

Nous revenons à Xieng-Khouang à 16 heures. En arrivant, je trouve des indigènes venus chez moi m'apporter des insectes qu'ils avaient pris ; l'un d'eux me remet un superbe charaxidi l'E. eudamippus Doubl. et quelques passalides, voilà qui devenait intéressant. Je le questionne et il me dit habiter un village voisin de Xieng-Khouang. Je lui réponds que j'irai le lendemain sans faute. Nous dînons et je m'endors en rêvant aux trouvailles que j'allais faire.

17 Mars — Nous partons de bon matin, et nous arrivons à 8 heures à Ban-Tinh, petit village situé sur la gauche de la route de Thado, à environ 4 kilomètres de Xieng-Khouang.

Nous laissons au village les chevaux et les provisions et nous nous engageons dans les gorges avoisinantes. Je suis les bords d'un petit ruisseau ; ce sont des pins qui tapissent les flancs des collines qui m'entourent et qui forment l'étroite vallée dans laquelle nous marchons. Nous trouvons des passalides, lucanides, ténébrionides, mélolonthides et pas mal d'autres espèces de coléoptères : Très peu de lépidoptères et quelques nevroptères, le temps est à la pluie et brumeux. Nous rentrons satisfaits à Xieng-Khouang.

Le 18 — Nous retournons à Ban-Na-Ban et nous refaisons le même chemin mais en suivant le contrefort de la colline, tout à fait sur la gauche ; je prends une penthema superbe et plusieurs autres papillons. Il m'est arrivé dans cette petite vallée, une surprise agréable ; je me reposais un moment, il faisait très chaud, lorsque Xieng-Tlong-Di m'appelle et me crie de venir vite. J'accours et il me montre sur une branche d'arbre un gros insecte qui courait très vite. Je reconnais un tricténotoma superbe et je l'examine pendant près de dix minutes (mes observations me permettent de penser que le rang que l'on a affecté aux tricténotomidae, dans l'ordre des coléoptères, n'est pas exact. Ce que j'ai vu, m'autorise à l'affirmer. Je donnerai le résultat de mes réflexions dans la

brochure spéciale que je dois consacrer à ce voyage) malheureusement l'insecte s'envole et je le manque. Il était 19 h. 1/2. Notre chasse se continue et nous rentrons le soir à Xieng-Khouang. A peine à la maison, un orage éclate sur le pays avec une pluie torrentielle.

Aussi le lendemain 19 mars, comme il fait un temps passable, j'en profite pour aller sur un autre point ; nous suivons le Nam-Tian et nous arrivons à son confluent avec le Nam-Sien. Le paysage est très beau, et la route tantôt ombragée, tantôt découverte, est superbe. Des fougères de toute beauté et une végétation très riche couvrent le sol et si nous trouvons peu d'insectes, nous en sommes récompensés par la qualité. J'ai pris là, une espèce de rosalia (Longigicorne) très rare et plusieurs hémiptères très curieux. Mais le ciel se couvre, et nous avons juste le temps de rentrer.

Le 20 — Nous allons encore à Ban-Naban, nous rencontrons sur le chemin un arctiidœ (pap. hétérocères) très beau. Mais je le manque. Nous prenons d'autres papillons, quelques coléoptères et nous rentrons.

Le 21 — J'arrange mes colis et nous faisons nos préparatifs de départ pour le lendemain. Le temps est couvert, gare à la pluie.

Le 22 — Il fait un temps affreux, la pluie tombe à torrent et je suis obligé de remettre notre départ au lendemain.

Je dois dire que, contrairement à ce qui s'était passé à Luang-Prabang, les indigènes s'apercevant que je recherchais les insectes, s'empressaient de chasser et ils m'apportaient chaque soir, vers 18 heures, leurs prises ; deux d'entre eux me présentèrent des espèces très difficiles à trouver et partant fort rares. J'ai pu avoir ainsi beaucoup d'insectes dont quelques-uns très remarquables. J'ai regretté beaucoup de ne pas avoir pu séjourner plus de temps à Xieng-Khouang, qui possède une faune très riche et bien spéciale.

C'est une sous-région nettement caractérisée de la faune laotienne.

Xieng-Khouang offre par son climat plutôt tempéré et froid sur les hauteurs, chaud par conséquent dans ses vallées, une

végétation merveilleusement riche et variée et possède ainsi une faune entomologiste remarquable. Il serait bon d'y installer un laboratoire d'expériences et d'études, on rendrait un très grand service à l'agriculture que l'on devrait encourager ici de toutes les façons.

J'ai à remercier de toutes les attentions qu'ils ont eues pour moi et des avis éclairés qu'ils ont bien voulu me donner pendant mon séjour à Xieng-Khouang :

M. Barthélemy, Commissaire du Gouvernement à Xieng-Khouang, que je n'ai pu voir que la veille de mon départ, occupé qu'il était à diriger les travaux de la très belle route qu'il fait faire de Xieng-Khouang à Keng-Taka.

M. Guérin, Commis des services civils, qui m'a donné des renseignements très exacts sur la région.

M. le Dr Lê-Quang-Trinh, qui dirige avec grande compétence un laboratoire vaccinogène.

Je ne saurais oublier M. Maupin, le si dévoué Receveur des Postes et Télégraphes et M. Terré, Commandant la brigade de Gendarmerie.

De Xieng-Khouang à Vientiane.

Le 23 Mars — Nous partons à 8 h. 1/2. Le rassemblement de ma caravane prend beaucoup de temps. Des chevaux porteurs remplacent les coolies. Cependant j'ai toujours avec moi mes deux coolies qui portent mes orchidées et les choses indispensables pour mes insectes.

La route de Vientiane traverse d'abord une vallée couverte de rizières, pendant près de 4 kilomètres. Nous traversons plusieurs fois un petit cours d'eau et nous arrivons au pied de la montagne au bout d'une heure de marche. Là je trouve enfin la forêt que maintenant je ne quitterai plus. Le chemin est passable et la montée longue mais plus facile. Après le village de Ban-Naban la forêt devient épaisse jusque près de la crête et la végétation y est superbe. Peu d'insectes, le temps est très couvert et il bruine. Je rencontre beaucoup de voyageurs, cette route est très fréquentée par les indigènes. Mais

vers les 10 heures le ciel s'éclaircit un peu et contre les contreforts des rochers Sieng-Ton-Di me prend deux superbes papillons hétérocères que je ne connais pas.

Nous déjeunons presque au sommet du col près d'un petit filet d'eau qui s'échappe de la montagne goutte à goutte. Nous partons aussitôt le repas terminé et nous voilà bientôt à la ligne de partage des eaux et peu après sur l'autre versant. A ma grande surprise, je trouve là des papillons et des insectes très différents des espèces du versant de Xieng-Khouang. Je prends deux coléoptères, un rosalia de la sous-famille des Eurybatès et un campsosternus (élatéride) très beau. Puis je vois voler quelques papillons magnifiques que je ne puis attraper, des euthalia, des prothoe, des symphoedra etc. . .

La descente se fait plus rapide, les rays nous entourent et c'est la jungle. Nous laissons Muong-Tan à notre droite et suivons le cours du Nam-Tié pour arriver à Ban-Hinh à 17 h. 1/2. Le village est délicieusement situé : c'est absolument un paysage alpin. La forêt épaisse couvre les montagnes ; des rizières tapissent le fond de la vallée que partage dans son milieu la petite rivière à l'eau claire et limpide. Des troupeaux de bœufs et de buffles paissent aux alentours ; des éléphants sauvages aussi, paraît-il, mais je ne suis pas allé voir, n'en ayant pas le temps.

Le 24 au matin nous traversons la rivière que nous suivons quelque temps avant de gravir le sommet opposé et de redescendre dans le vrai bassin de la Nam-Sane, Cette partie de la route est très curieuse mais fatigante. Ce sont des descentes et des montées très rapides. Nous n'en pouvons plus. Mais j'ai eu la joie de capturer deux ex très près de P. Nausicaa, Frühs, un Euthalia énorme et pas connu de moi, 3 ex. de T. Lathyi, Frühs, et 3 Papilio très intéressants ; des formes que je crois nouvelles ; 2 femelles et un mâle de différentes espèces. Les femelles voisines du groupe Coon et le mâle du groupe Payeni, quelques longicornes de petite taille, des lamiides surtout.

Il est à remarquer que j'ai trouvé dans mon voyage relativement très peu d'espèces de longicornes, ce qui est extraordinaire vu la faune de ce pays. Mais j'attribue cela à la

saison sèche, d'abord et à ce que je n'ai pas pu chercher comme je l'aurais voulu, ayant trop peu de temps. Nous traversons et suivons le Nam-Hoi, affluent de la Nam-Tié, et après avoir gravi une montée assez raide, nous trouvons un abri couvert où nous déjeunons. Nous sommes infestés par des mouches innombrables qui nous piquent avec entrain. Beaucoup de papillons, d'espèces communes. Nous abrégeons le repas et repartons au plutôt. Je trouve encore de beaux papillons et nous arrivons à la sala construite sur la rive droite de la Nam-Tié à 17 h. 1/2. L'étape est superbe mais fatigante et longue.

En face de la sala se trouve le village de Ban-Chi, un pont de bambous à même le niveau de l'eau, conduit de l'autre côté de la rivière. Quel délicieux endroit ! Mais que de mouches !

Le 25 mes coolies partent à 6 h. 1/2, l'étape paraît-il n'est pas longue jusqu'à Thathoum et je ne suivrai qu'à midi avec mes chasseurs. Il y a tant de papillons sur les bords de la Nam-Tié que j'en suis ébloui. J'ai pu compter une centaine d'espèces différentes ; les unes en grand nombre à la fois se posent sur les bords de la rivière autour de l'endroit où je suis, c'est fantastique ! J'ai pris 45 papillons d'un seul coup de filet, mais ce sont des espèces ordinaires. Je capture cependant 2 ex. du Pap. Paris L. sous-espèce nouvelle et des penthéma superbes ; mais il faut partir. Cette étape comme la précédente a été marquée par des captures très intéressantes. J'ai pris de très belles espèces de papillons et d'insectes différents. La route après une montée assez raide au départ suit en pente douce le cours de la Nam-Tié. Le paysage est magnifique et le pays très boisé. C'est un endroit de chasse remarquable pour les amateurs de gros gibier. On y trouve les espèces les plus variées, le rhinocéros, l'éléphant, le tigre, les cerfs et chevreuils, je ne parle pas des paons et des oiseaux innombrables qui peuplent cette magnifique vallée. Sur la droite se dressent des montagnes assez élevées, presqu'à pic. J'ai pu ramasser quelques orchidées et mes chasseurs m'ont pris de très intéressants coléoptères de différentes familles, lucanidæ, cétonidæ et ténébrionidæ.

En arrivant à Thathoum, un joli village sur la rive droite de la Nam-Tié, à 17 heures, je trouvai là un bureau de poste où un gros courrier m'attendait.

Le 26 mars, nous passons la journée à Thathoum, où nous réglons les caravaniers et les coolies de Xieng-Khouang. Xieng-Tong-Di fait préparer les deux pirogues qui doivent nous emporter jusqu'à Paksane où nous rejoindrons le Mékong. Je fais un tour aux environs, mais le temps est à la pluie et je ne trouve que peu de choses. Les habitants du village, les enfants surtout, m'apportent des insectes.

6° De Thathoum à Paksane et Vientiane

Le 27 mars je m'embarque avec Xieng-Tong-Di, et les malles dans une pirogue, le bep, deux de mes chasseurs et les gros bagages dans une deuxième et nous nous laissons aller au courant. La rivière peu importante en saison sèche est parsemée de rapides qui rendent son cours dangereux à certains passages, mais nos piroguiers sont faits à cette navigation et l'on n'a rien à craindre avec eux.

A midi, nous arrivons au point où M. Besson fait une prospection sérieuse en vue de rechercher les gisements d'or qui existent dans la rivière. Je visite son installation très intéressante et il me fait voir le résultat de ses recherches qui sont très probantes. Il possède une drague puissante et un outillage sérieux.

Nous le quittons à 16 heures en lui souhaitant le succès. La descente se fait plus rapide, les bords se resserrent et nous voilà dans de superbes gorges. Nous arrivons à un rapide très dangereux, c'est un seuil; on tombe d'une hauteur d'au moins 30 centimètres au milieu d'un bouillonnement terrible. Un moment d'émotion, nous passons, mais la pirogue est pleine d'eau et nous coulons. Nous avons le temps de sauter sur les rochers et les coolies vident l'eau de l'embarcation. Une demi-heure après, tout est arrangé et nous repartons. Quelques caisses ont été mouillées, nos matelots aussi, mais le mal fut si vite réparé que nous n'eumes aucune

perte à regretter. Nous abordons à 1 h. 1/2 sur un rocher et nous allons y passer la nuit ; la soirée est gâtée par une vilaine pluie qui tombe sans discontinuer jusqu'au matin.

Le 28 nous partons à 6 heures, nous sommes toujours dans les gorges ; des singes gambadent dans les arbres. Nous déjeunons sur un rocher.

J'ai pu faire arrêter à plusieurs reprises les pirogueirs sur les bords de la rivière et j'ai pris deux penthema, quelques papilio très beaux et un C. Fabius F, de taille gigantesque. Nous faisons étape sur un blanc de sable dans un site ravissant. Je vais prendre un bain quand j'entends remuer au dessus de moi. Je lève la tête et je vois un paon magnifique ; il n'y avait pas vingt mètres de distance entre nous. Au bruit que je fais il prend son essor.

Le soir en dînant à la lumière, nous capturons quelques insectes et quelques papillons, hétérocères ; entre autres 2 sphingidœ que Xieng-Tlong-Di capture sur ma tête, ce qui amuse beaucoup mes laotiens.

Le 29 nous partons de bonne heure, la rivière s'élargit et devient plus imposante. Nous déjeunons à Borikhane à 13 heures puis nous repartons et nous allons camper sur un banc de sable que nous atteignons à 16 h.

Le 30, la descente se fait plus lentement, c'est un fleuve majestueux maintenant, aux eaux tranquilles ; de petits rapides de temps en temps accélèrent notre marche. Il fait un soleil de plomb et nos piroguiers rament bien doucement. Nous déjeunons à Patchoum ; Xieng-Tlong-Di dans un tronc d'arbre trouve un délicieux odontolabide. Nous partons et peu avant Paksane nous sommes arrosés par une pluie diluvienne. Enfin nous arrivons trempés à 17 heures. C'est avec joie et une véritable émotion que je revois le Mékong, et cependant j'ai un regret au fond de moi-même pour ce beau pays que je n'ai fait que traverser. Je sens que je voudrais y revenir ; j'aurais tant de choses à y trouver.

Le 31, à 11 heures, le *Colombert* des Messageries Fluviales nous emportait vers Vientiane. A bord se trouvait Melle et M. Poulin, Directeur des Bureaux de la Résidence Supérieure, ce haut fonctionnaire vient au Laos pour la

première fois et M. le Dr Boileau qui revient de tournée. Le bateau stationne à la nuit près de la rive siamoise et 1er avril part de très matin. Nous arrivons à Hong-Khai à dix heures. Nous rencontrons là le bateau descendant qui avait à son bord le Dr Pujol, médecin-chef, Directeur du service de santé du Laos, M. Leclanche, Directeur des Postes et Télégraphes et M. Tafforin, Directeur de l'Enseignement au Laos, tous en résidence à Vientiane. Ces Messieurs se rendent à Xieng-Khouang en tournée d'inspection, le bateau siffle et nous abordons à Vientiane au banc de sable, à 16 heures.

Ma mission est terminée. Je n'exprimerai qu'un désir : que l'on fasse des routes sérieuses, le Laos ne demande que des voies de communication pour pouvoir prospérer et grandir. Et je suis sûr que les résultats seront magnifiques.

On n'a qu'à voir ce qui a été fait dans certaine partie de l'Afrique où il n'y avait rien que du sable. Par des routes et des chemins de fer on a peuplé et organisé ce pays d'une façon merveilleuse. Que ne ferait-on pas ici où se trouvent partout de l'eau et du bois malgré le peu d'habitants, et par conséquent le peu de main-d'œuvre. Il n'y avait rien dans les déserts cités plus haut et maintenant ils sont habités : ce sera bien plus facile ici car le sol est très riche et son sous-sol ne lui cède en rien. Les rivières sont poissonneuses et le gibier abonde ; le bétail s'y multiplie dans des pâturages très gras et abondants. Que veut-on de plus ?

Mais je suis loin de mon sujet et pourtant l'étude de la faune entomologique m'amène tout naturellement à me rendre compte de ce que l'on pourrait faire ici. Tout se lie et se tient dans l'œuvre de la nature. Avant de terminer. Je remercie M. Stremler, Administrateur des Services Civils, chef de Cabinet de la Résidence Supérieure et M. Klein, Commissaire du Gouvernement à Vientiane, de la bienveillance avec laquelle ils m'ont encouragé et soutenu dans ma mission. Il me reste à exprimer un vœu : c'est qu'il est nécessaire de créer quelques laboratoires d'études scientifiques au Laos. On pourrait ainsi aider grandement les agriculteurs dans leur tâche et leur faciliter leur besogne ; on rendrait un immense service à la colonisation et à l'exploitation des terres si riches qui sont en

quantité au Laos et où dans certains endroits un Européen peut parfaitement vivre et travailler la terre.

J'ajouterai que j'ai tâché de conserver à ce rapport son point de vue, nettement entomologique. Si je me suis écarté quelque fois de mon sujet c'est que l'idée entomologique y était forcément rattachée. Je n'ai pas abusé de citations latines, préférant les réserver à mon ouvrage spécial. Je ferai paraître un catalogue de tous les insectes que j'ai pu trouver au cours de ce voyage : Catalogue citant non seulement les noms des insectes mais les dates et lieux de prise exacts, mais seulement quand la détermination des espèces aura été faite très scrupuleusement par mes collaborateurs spécialistes. Cela demandera un certain temps car j'ai capturé plus de 2.000 papillons et plus de 5.000 coleoptères ou insectes divers.

Vientiane, le 5 juin 1915.

R. Vitalis.

MONOGRAPHIE DE KOMPONG-CHHNANG

CHAPITRE PREMIER

Géographie physique

§ I. — Nom de la circonscription, étymologie. – Situation géographique. — Limites naturelles et artificielles. — Superficie. — Distance du chef-lieu aux chefs-lieux des provinces voisines.

Le nom de Kompong-Chhnang donné à l'ensemble de la circonscription, est composé de deux mots cambodgiens qui signifient littéralement « la rive des marmites ».

Kompông, rive, berge.

Chhnang, marmite en terre.

Ce nom a été donné à la circonscription parce que, dans la localité ou a été établi le centre administratif, on s'adonne à l'industrie des diverses poteries en terre englobées sous le nom de chhnang.

Khompông-Chhnang est situé entre le 11° 9' et 13° 8' de latitude Nord, 101° 29' et 102° 32' de longitude Est. Sa position était au Nord-Ouest du Cambodge, mais depuis l'annexion au Royaume du territoire de Battambang, elle est devenue plus centrale.

La circonscription est arrosée dans sa partie orientale par le Tonlé-Sap, bras de fleuve qui relie le Mékong aux Grands Lacs cambodgiens et qui la traverse du Sud aux Nord.

Ses limites sont :

Au Nord et au Nord-Ouest, la province de Battambang ; au Nord-Est, le Grand Lac et la province de Kompong-Thom ; à l'Ouest, la province siamoise de Kratt ; à l'Est, la province de Kompong-Cham ; au Sud, les provinces de Kandal et de Kampot ;

Depuis l'annexion de Pursat en 1910, la superficie de la circonscription atteint 18.400 kilomètres carrés.

La distance du centre administratif à Phnom-Penh est de 56 milles par la voie fluviale. La distance par voie de terre ne serait que de 85 kilomètres par la route coloniale N° V, dont le tracé s'éloigne peu du fleuve, mais, la construction de cette artère n'étant pas terminée entre Kompong-Luong et Phnôm-Penh, la circulation automobile emprunte les voies déjà construites sur le territoire de la province de Kandal et la longueur du parcours entre Kompong-Chhnang et Phnôm-Penh devient ainsi de 126 kilomètres.

La distance de Kompong-Chhnang :

à Kompong-Cham est de 110 kilomètres ;
à Kompong-Thom est de 70 kilomètres ;
à Battambang est de 212 kilomètres ;
à Kompong-Speu est de 95 kilomètres ;
à Kampot est de 230 kilomètres ;

La distance de Kompong-Chhnang à Pursat est de 95 kilomètres. L'exécution des terrassements de la route coloniale N° V est terminée et l'empierrement, poussé activement, sera terminé en 1914 jusqu'à Pursat.

On accède à Pursat par automobile, mais la circulation est évidemment un peu difficile pendant la saison des pluies, dans les parties de la route non encore empierrées.

On peut également atteindre Pursat par voie fluviale pendant la période des hautes eaux. Si la hauteur des eaux de la

Rivière de Pursat ne permet pas le passage de la chaloupe, on effectue en jonque, depuis le Vam, la montée de cette rivière.

Il n'existe pas de route permettant de se rendre directement à Kompong-Cham, mais on peut atteindre facilement par automobile Kompong-Speu, Takeo et Kampot.

§. 2. — Description physique, nature du sol, relief, géologie, cours d'eau, canaux, routes.

La circonscription de Kompong-Chhnang est traversée dans sa partie orientale par le Tonlé-Sap, qui fait communiquer les Lacs avec le Mékong. Ce fleuve, qui la coupe dans la direction générale Sud-Nord, baigne une immense plaine dont la portion avoisinant les bords est si basse qu'elle est en grande partie envahie chaque année par les eaux d'inondation.

La circonscription ne présente pas partout le même aspect : à l'Est du fleuve, ce sont des plaines entièrement inondées aux hautes eaux, avec de petits phnoms isolés ; à l'Ouest il y a des régions montagneuses beaucoup plus compactes, qui retiennent d'abord les eaux de l'inondation dans une limite très rapprochée du bord en partant du Sud, puis cette limite va s'élargissant de plus en plus jusqu'à Babaur et au delà.

Dans la région de Pursat le même phénomène d'inondation se produit sur les rives des Lacs pour atteindre une largeur considérable dépassant quelquefois 60 kilomètres.

Ce fait est remarquable et a une importance capitale au point de vue de la repopulation des grands Lacs et du Tonlé-Sap, en poissons qui abondent dans la région et constituent une des principales ressources du pays.

L'inondation a aussi une action particulièrement fertilisante sur les terrains dits de chamcars.

En dehors de ces limites, la plaine basse, qui s'est relevée insensiblement, est complètement à l'abri de l'inondation.

Les montagnes sont formées d'une pierre très dure, à cassure bleue, ne donnant aucune réaction sous l'action d'un

acide. Quelques personnes ont cru y reconnaître des schistes argileux.

Dans la région Kompong-Chhnang proprement dite, il y a de nombreux gisements de latérite à fleur de sol ; il n'en est pas de même dans la région de Pursat, qui est surtout sablonneuse ; aussi est-on obligé de transporter de fort loin la pierre nécessaire à l'empierrement des routes de Pursat.

Au pied du Phnom-Krang-dey-Méas, dans la province de Roléa-Péir, et à côté de Prey-Kri, dans la province d'Anlong Réach, il existe des gisements de terre à poterie que les indigènes utilisent pour la fabrication des objets de ménage les plus divers : marmites, fourneaux, gargoulettes, chandeliers, etc.

Le relief du sol est d'une nature particulière et ne ressemble en rien à ce que nous connaissons en Europe. Dans la partie qui avoisine le fleuve, ce sont çà et là de petites montagnes de forme généralement conique qui semblent jetées au milieu de la plaine. Entre les plus rapprochées, c'est à peine si on aperçoit souvent un léger relief pour les relier. Aussi, sur le bord oriental du fleuve, ces phnoms sont-ils, la plupart du temps, pendant les hautes eaux, séparés les uns des autres par l'inondation. Ils sont complètement dans l'eau et on peut se rendre jusqu'au pied pour charger en bateau des pierres de construction.

On a d'ailleurs admis, et, dit Aymonier, c'est la tradition constante chez les cambodgiens, que le pays a été autrefois occupé par la mer et c'est peu à peu comblé par l'apport des alluvions.

A l'Est du fleuve, ces montagnes ne semblent pas dépasser une hauteur de 250 à 300 mètres quoi qu'elles paraissent bien plus élevées.

En commençant par le Sud-Est, le principal groupe dans la province d'Anlong-Réach est celui de Prey-Kri qui comprend, du Phnom-Thom au Phnom-Dang : le Phnom-Man, le Phnom Kangok-Méas, le Phnom Chambak-Rosey, le Phnom Buor et le Phnom Khmoch.

Dans la province de Kompong-Leng, il y a quatre groupes pricipaux qui font suite à ceux d'Anlong-Réach,

Le premier groupe est dominé par le phnom Tépi et se trouve situé dans le voisinage du confluent du Stung Chinit et du Tonlé-Sap ; il comprend le phnom Ang-Thnip, le phnom Tépi, le phnom Bangro, le phnom Takomprey, le phnom Tiampa, qui ne sont en réalité que de très petits phnoms éparpillés dans la plaine.

Le deuxième groupe, déjà plus élevé et plus compact, est situé plus au Nord. Il est dominé par le phnom Néang-Kang-Rey que l'on aperçoit en face de Kompong-Chnang de l'autre côté du fleuve. Il est flanqué à l'Est du phnom Trabèk et au Nord du phnom Bak-Khêng.

Le troisième groupe est de beaucoup le plus important par son étendue et sa hauteur. Il forme un véritable chaînon de plus de 20 kilomètres de longueur qui prend le nom générique de phnom Tuk-Méas. Il comprend le phnom Trap, phnom Damrey, phnom Sruoch, phnom Réach, phnom Tuk-Das, phnom Samrang, phnom Kanseng, phnom Thmar-Bandêt, phnom Dambang-Dek, phnom Spong, phnom Tuk-Méas. Cette chaîne détache au Nord-Ouest un chaînon formé de petites collines connues sous le nom de phnom Prasar, phnom Kradas, phnom Trang, phnom Talat.

Le quatrième groupe n'est que le prolongement du troisième. Il est formé de 2 rangées de collines parallèles qui diminuent de hauteur au fur et à mesure qu'elles s'éloignent du groupe principal pour se perdre dans la plaine. Leur direction est N. N. E.

Le premier chaînon est formé du phnom Chœung-Srum, du phnom Kong, du phnom Ankep. Le deuxième chaînon comprend le phnom Chichrung, le phnom Komtep, le phnom Po, le phnom Monéak et le phnom Prea-Srey.

Sur la rive occidentale du fleuve l'aspect est différent. Le nœud principal des montagnes se trouve tout à fait à l'Ouest en arrière et forme presque la limite de la circonscription. C'est un chaînon qui vient de Pursat, s'avance dans la direction de Phnôm-Penh et occupe une assez grande étendue. Il se compose, en commençant par le Sud, des groupes compacts et élevés du phnom Chreou, du phnom Chomrey, du phnom Melou Sok, du phnom Reang-Kvaou, Choeung-Leang,

du phnom Komreng, et du phnom Pursat ou phnom Kravanh (montagnes de Pursat ou montagnes de cardamomes).

Ces montagnes ont été à peine reconnues. On sait cependant qu'elles sont assez élevées et atteindraient jusqu'à 1200 mètres de hauteur et même 1400 mètres à Pursat.

Elles sont recouvertes de forêts d'arbres de grande valeur. Le sol y serait d'une grande fertilité et permet aux rares habitants qui s'y trouvent de cultiver le bétel. Des sources nombreuses en sortent qui forment des rivières non taries en saison sèche.

C'est une région qui serait très intéressante à explorer et à relever. Mais ces montagnes, peu habitées et peu accessibles en raison du manque de chemins, ont une réputation d'insalubrité qui en éloigne les indigènes. Les rares tentatives qui ont été faites pour y accéder ont peu réussi jusqu'à présent, car les fièvres semblent y régner avec une certaine violence. Les habitants de la circonscription n'en parlent qu'avec respect et frayeur et se refusent obstinément à y aller. Ils prétendent que cette région est le repaire des mauvais génies ou néack-Ta. Le Roi Norodom, qui voulut y aller il y a quelques années afin de combattre ces superstitions, perdit une partie de ses compagnons, morts de fièvre.

Il importe évidemment de prendre de grandes précautions hygiéniques si l'on veut y séjourner et y aller en juin ou juillet pour éviter le froid assez intense qu'il y fait pendant le reste de l'année.

A Pursat, la haute région commence au village de Rovieng. A partir de ce point, c'est une succession ininterrompue de montagnes séparées de plateaux élevés par les lits profonds de nombreux torrents. C'est tantôt la forêt clairière à essences résineuses et aux grandes herbes ; mais le plus souvent c'est la forêt épaisse aux arbres de belle venue et d'essences précieuses. De l'épaisse couche d'humus qui recouvre le sol se dégagent les émanations les plus pernicieuses. C'est dans cette région malsaine qu'habitent les Pols et les Pahrs, qui font la cueillette des cardamomes. Ils établissent leur demeure sur des troncs d'arbres rapprochés et coupés à même

hauteur à une grande élévation au-dessus du sol pour se préserver des mauvais effets de l'humidité.

De cette ligne principale de montagnes se détachent de petites ramifications formées de phnoms non reliés entre eux, parfois assez groupés pour constituer de petits massifs, mais le plus souvent éparpillés dans la plaine. Ils s'avancent aux environs de Kompong-Chhnang jusque près du fleuve.

Les principaux sont : le phnom Krang-Leo, le phnom Krang-dey-Méas, le phnom Damrey-Romiel et le joli phnom Santuch, très peu élevé mais qui rapelle un coin de Bretagne ou du Morvan. Ce phnom est en effet constitué exclusivement de roches granitiques éparpillées dans un complet chaos et affectant les formes les plus diverses ; c'est un lieu de piété fameux pour les Cambodgiens, les Annamites et les Chinois. Il est relié à la Résidence par une belle route en forêt de 3 kilomètres.

Un peu plus au Sud se trouve le petit phnom de Prek Sala qui domine le fleuve ; c'est une montagne également très curieuse surmontée d'une pagode et située au milieu d'une immense plaine.

Géologie. — La géologie de la région est peu connue, car aucune étude spéciale n'a été faite à cet égard. La partie qui avoisine le ffeuve et toutes les îles qu'il a formées sont alluvionnaires.

Les parties un peu plus élevées sont généralement composées, dans la région qui est la plus rapprochée de Kompong-Chhnang, d'une couche de terrain sablonneux reposant sur une couche de latérite, qui vient parfois jusqu'à la surface du sol. Sous la latérite, à cinq ou six mètres de profondeur, se trouve une couche d'argile dont l'épaisseur n'est pas connue.

Dans la région de Pursat, il n'y a pas de carrières de latérite, le terrain est plutôt sablonneux. Il existe dans le canton de Khsang une chaîne de montagnes appelée «Phnom Keo» parce qu'elles renferment des carrières de marbre. Quelques habitants de la région en extraient des blocs avec lesquels ils fabriquent des vases, des pots à bétel, etc. Ce marbre, qui présente des veines multicolores, est très friable

au moment de l'extraction, mais il durcit à l'air. Quelques montagnes et phnoms sont granitiques ; la plupart sont de composition schisteuse ; il y en très peu de calcaires.

Cours d'eau.— La région de Kompong-Chhnang est traversée du Nord au Sud par le Tonlé-Sap, fleuve d'une direction générale Nord-Sud, qui mesure de 150 à 160 kilomètres et fait communiquer le Mékong avec les grands Lacs cambodgiens.

A partir du milieu du territoire de Kompong-Chhnang, il prend une direction Nord-Ouest qu'il conserve jusqu'aux Lacs.

Le Tonlé-Sap est le déversoir des eaux allant alternativement des Lac au Mékong pendant la saison des basses eaux et du Mékong aux Lacs pendant la saison des hautes eaux.

En pénétrant à Kompong-Chhnang, au Sud, il ne comprend qu'un seul bras, mais en remontant vers le Nord, il forme des îles de plus en plus nombreuses, s'étale sur une largeur de plus en plus grande et se divise ensuite en une multitude de ramifications qui se resserrent de nouveau dans le Véal-Phoc pour se jeter dans le Lac par une embouchure unique.

Les pays riverains sont formés dans leur ensemble de terrains très bas, vaseux, inondés cinq mois par an, dont certaines parties même ne sont jamais à sec, parsemées de monticules ou phnòms de nature rocheuse, de quelques chaînes de montagnes de très faible altitude et de plateaux sableux. C'est sur un de ces plateaux, à 2 kilomètres 500 environ du fleuve, et entouré de petites montagnes, qu'a été édifié le centre administratif. De nombreux puits ont été creusés, donnant une eau très satisfaisante ; la nappe souterraine suit les fluctuations du fleuve. Son débit, par suite est très restreint à la saison des basses eaux.

Au Sud, les berges ont une hauteur moyenne de 4 à 5 mètres ; à la saison des plus basses eaux elles tombent à pic et le fleuve paraît encaissé. Dans la partie septentrionale, elles s'abaissent, deviennent plus inclinées et plus marécageuses et le lit du fleuve est moins bien déterminé. Il y a lieu de remarquer que les berges du fleuve sont partout plus

élevées que la partie du pays qui se trouve immédiatement en arrière ; on dirait qu'il a été endigué comme la Loire. En arrière de ces élévations de terre il y a presque toujours des lagunes. En réalité, les eaux limoneuses du fleuve, toujours en mouvement, mises en contact avec les eaux claires des pluies qui ont envahi les plaines environnantes pendant l'inondation, se déposent, comme elles le font à leur arrivée dans la mer et donnent naissance à ces véritables digues.

Le Tonlé-Sap, venant de Phnôm-Penh, entre dans le territoire de Kompong-Chhnang au village de Lovek puis se divise presque immédiatement en deux bras dont l'un à l'Ouest passe à Kompong-Tralach, chef-lieu du khet Lovek, l'autre, à l'Est, passe à Khla-Krahim et à Ampil-Tuk, villages du khet Amlong-Réach. Ces 2 bras se rejoignent un peu au-dessous de Kompong-Tachés et forment ainsi l'île de Kas-Khla-Krahim, qui a une longueur approximative de 20 kilomètres sur une largeur moyenne d'environ 2 kilomètres. Au centre se trouve une dépression formant un étang, le beng Ampil-Tuk de un kilomètre de long sur 500 mètres de large. Au dire des indigènes, il y a 4 mètres d'eau à la saison sèche et de nombreux caïmans vivent sur ses bords. Au Sud de l'île se trouve le village de Chruôi-Panlas peuplé surtout d'Annamites.

Après avoir laissé Kompong-Tachés sur la berge occidentale, le fleuve gagne le village de Kas-Thkau situé sur la berge orientale et se divise en 3 bras principaux qui forment éventail. Ces bras se ramifient eux-mêmes en de nombreux preks (rivières) et forment les îles en nombre considérable qui forment la plus grande partie de la province d'Anlong-Réach.

A partir de Kas-Thkau, le bras occidental est seul employé par la navigation pendant la saison sèche, les autres sont réservés aux pêcheries ; ce bras passe à Prek-Sala, village du khet Roléa-Péir. Il détache un peu au-dessus, à l'Ouest, un bras minuscule, le prek Kang-Méas qui le rejoint en ligne droite un peu plus haut et qui sert de raccourci aux chaloupes dès que les eaux ont dépassé de un mètre l'étiage ordinaire.

Le bras occidental atteint Kompong-Chhnang après avoir laissé à l'Ouest le village de Kompong-Os et va se joindre aux autres bras du fleuve dans le Véal-Phoc.

Les 2 autres bras qui partent de Kas-Thkau vont, après avoir laissé la petite île de Sleng, se rejoindre un peu au-dessus du village annamite de Talay pour former la grande île de Rossey-Tang-Kuòch dans laquelle se trouve le village de ce nom. Le bras oriental arrose le village de Kompong-Prasau.

Au-dessous de Talay, nouvelle ramification à l'Ouest ; le prèk Péam-Talay, qui se détache de la portion principale, va rejoindre le bras de Kompong-Chhnang à Kompong-Os en laissant au Sud la grande île de Talay.

Le bras principal remonte au Nord en se rapprochant du bras oriental auquel il est relié par des coupures dont la principale est le canal artificiel de Dek-Dol en face de Kompong-Chhnang. Ils laissent entre eux la grande île de Kas-Kaèk (île aux corbeaux) et, plus haut, sur le même prolongement, l'île de Dek-Dol. L'île de Kas-Kaèk est assez cultivée sur les bords ; elle renferme un grand étang qui ne se dessèche jamais. L'île Dèk-Dol renferme le village de ce nom et est assez cultivée.

A l'Est de l'île Dèk-Dol, le bras oriental laisse la grande île de Kas-Babos, qui est coupée par un canal artificiel et l'île de Kas Hao. Il passe au village de Kompong-Hao qui appartient au khet de Kompong-Leng.

Au Nord de l'île Dèk-Dol, une autre coupure naturelle met en rapport les 2 bras du fleuve ; à partir de ce moment, le bras oriental se ramifie en un nombre considérable de preks qui appartiennent aux provinces de Rompong-Leng et de Babaur. Le prek principal est celui qui passe au village de Pralaiméas. Il est navigable pendant une grande partie de l'année. Tous ces cours d'eau vont se jetter au Nord dans le Véal-Phoc. Ils sont excessivement poissonneux et permettent l'installation de nombreuses pêcheries qui constituent la principale richesse du pays.

Le Veal-Phoc (plaine de boue) est, en vérité, pendant la saison sèche, une immense plaine à peine recouverte de

quelques décimètres d'eau. Pendant une certaine saison les plus petites pirogues même ont de la peine à passer ; encore faut-il parfois que les rameurs en descendent pour les faire glisser sur la vase. A la saison sèche le Véal-Phoc occupe une longueur approximative de 12 à 15 kilomètres sur autant de largeur. A la saison des hautes eaux, il quadruple d'étendue. Pourtant le changement ne paraît pas aussi sensible d'une saison à l'autre à cause des hautes herbes et des arbres qui occupent les parties découvertes en saison sèche.

Ce premier lac est en quelque sorte le vestibule des Grands Lacs ; il communique avec eux par un goulet assez étroit semé d'îles dont la principale est le Kas Chhnoc-Trou (porte des Lacs).

Le régime des Lacs est tellement particulier et il a sur la région une importance si grande qu'il mérite une mention spéciale.

A la fin de mars et jusqu'aux premiers jours de mai, le Tonlé-Sap est à son étiage. Le flux et le reflux des marées se font sentir jusqu'au Véal-Phok et sont accusés par des différences de niveau de 20 à 30 centimètres. Le fleuve est encaissé entre des rives recouvertes d'une végétation épaisse dont la monotonie n'est coupée que par de rares villages. Dès la fin de mai, sous l'influence du Mékong, qui commence à rouler ses énormes masses d'eau et sous l'influence aussi des pluies tropicales qui tombent déjà en abondance dans la région, le Tonlé-Sap grossit lentement. Le courant, venant de Phnôm-Penh, se dirige vers les Lacs. Au fur et à mesure qu'on avance dans la saison, le courant devient plus rapide et le niveau se met à augmenter de cinq à dix centimètres par jour. Les eaux atteignent bientôt les berges puis se répandent dans les plaines environnantes, recouvrant toutes les îles, les hautes herbes, la brousse. Les grands Lacs s'emplissent et deviennent une véritable mer intérieure. Bientôt on ne reconnaît plus les endroits les moins profonds qu'aux arbres dont la cime seule émerge ou aux herbes flottantes qui viennent former des prairies inondées. Au mois de septembre, quand les eaux ont atteint une hauteur variant à Kompong-Chhnang de 8^m à 8^m50 au-dessus de leur étiage,

le courant est devenu presque nul ; pendant 2 ou 3 semaines le niveau demeure stationnaire ; puis, vers la mi-octobre, le Mékong venant à baisser, le Lac, faisant son office de régulateur, lui renvoie son trop plein. Le courant change de direction et va du Lac au Mékong. La hauteur de crue diminue, les plaines se vident, le fleuve rentre dans son lit et, au mois de février, il ne reste plus que la multitude de bras décrits plus haut, la plupart inaccessibles à la navigation.

Le Tonlé-Sap reçoit sur sa rive orientale 2 affluents importants : le Stung-Sen et le Stung Chinit.

Le Stung-Sen a son cours entièrement dans la circonscription de Kompong-Thom ; il se jette dans le Véal-Phok un peu au-dessous de Chhnoc-Trou dans la portion de ce lac dépendant de Kompong-Thom.

Le Stung-Chinit a des sources mal déterminées qui se trouvent dans la province de Kompong-Thom. Il passe au village de Somrong-Sen, connu pour ses gisements de coquillage contenant des objets d'âge préhistorique et se jette dans le bras oriental du Tonlé-Sap au Sud de la province de Kompong-Leng près du petit phnom Tépi, en formant un delta. Cette rivière a une grande longueur et est accessible aux chaloupes pendant 8 mois jusqu'à Somrong-Sen; elle est en tout temps navigable pour les bateaux de petit tonnage. D'après certains renseignements, elle communiquait autrefois dans sa partie septentrionale, sur le territoire de Kompong-Tiam, avec le Stung-Sen par un canal qui maintenant n'est praticable qu'aux plus hautes eaux.

Le Stung-Chinit reçoit à gauche la rivière de Stung-Sen qui vient de la province de Barai.

Le bras occidental du Tonlé-Sap reçoit des rivières dont les plus importantes descendent des montagnes qui se trouvent en arrière de la circonscription à la limite des Résidences de Kompong-Speu & de Kompong-Chhnang. Ces rivières ont des sources très rapprochées ; elles ne tarissent jamais complètement, même en saison sèche. Elles pourraient être accessibles aux chaloupes pendant une grande partie de l'année, mais leur cours est le plus souvent encombré par une végétation arborescente assez touffue qui les rend

impraticables. Quelques jonques seulement les remontent en se frayant un chenal tortueux dans la brousse.

Ces rivières sont, en commençant par le Sud; le Stung Krang-Ponley, à la limite des provinces de Lovek et de Somrong-Tong. Il conserve assez d'eau en saison sèche pour permettre aux riverains d'utiliser, tout le long de son cours, des norias qui servent à l'irrigation des rizières. Il se jette dans le Tonlé-Sap au village de Kompong-Luông.

Entre les provinces de Lovek et de Roléa-Péir se trouvent les ruisseaux (aur) Aur Pomat, Aur Kabal Krabey, Aur Roung, Aur Beng- Po, ruisseau qui sert de déversoir au grand étang de Beng-Po, et enfin le Aur Tuk-Laak, qui a peu d'importance.

La province de Roléa-Péir est arrosée par le Stung Chrey-Bak, ainsi appelé parce qu'il passe au village du même nom. Il a la même origine que le Stung Babaur dont il va être parlé ci-après et aussi le même caractère. Pendant la saison sèche ses eaux sont utilisées pour des cultures de rizières.

Un peu plus au Nord, entre les khets Roléa-Péir et Babaur se trouve le Stung Srap-Ang-Kam, qui traverse une région peu habitée et sert pendant quelque temps de limite entre les provinces de Roléa-Péir et de Babaur.

Puis vient le Stung Babaur, qui se jette dans le Véal-Phok. Il traverse dans son cours supérieur une région forestière très riche et peu exploitée, passe à Babaur dans une région de rizières et vient déboucher au Sud de Chhnoc-Trou. Pendant la saison sèche, c'est un beau ruisseau aux eaux limpides, qui roule sur un lit de sable. A la saison des pluies c'est presque un fleuve qui a près de cent mètres de large.

La province de Pursat est arrosée par le Stung du même nom qui la divise en deux. Il est formé par trois rivières qui ont leur confluent au village de Kompong-Luông situé à environ 30k. en amont de Pursat. La première prend sa source dans le massif montagneux qui sépare la province de Pursat de celle de Roléa-Péir et de Samrong-Tong; c'est le Stung-Chinit ou Stung Klong-Krepenh grossi de nombreux ruisseaux.

Le seconde sert de déversoir à toute la chaîne des cardamomes : c'est le Stung Kravanh formé également par de nombreux ruisseaux qui en saison sèche ne sont que de minces filets de limpide eau de source.

Le Stung Aranh ou Arai traverse une région désertique à peu près inconnue. Il passe près du phnom Thmar-Kèo (montagnes de marbre) dont il draine les eaux.

La rivière de Pursat se jette par trois embouchures dans la partie étroite du Tonlé-Sap qui sépare le Grand Lac du Petit Lac. L'entrée en est indiquée par un phare à feu blanc fixe de huit milles de portée.

Le Stung de Pursat a un cours très irrégulier. Il ne conserve en saison sèche qu'une petite nappe d'eau claire encaissée par des berges hautes de plusieurs mètres, tandis qu'il coule à pleins bords et sort même parfois de son lit à la saison des pluies. En août, septembre, il n'est pas rare de voir l'étiage s'élever de plus de 2 mètres en moins de 24 heures et de constater que la rivière a baissé quelques heures après avec la même rapidité. Un régime aussi capricieux ne permet pas l'établissement d'un service régulier de chaloupes. Les jonques de fort tonnage fréquentent cependant la rivière et l'écoulement des paddys sur Phnôm-Penh et Saïgon donne lieu pendant toute la saison des hautes eaux à une circulation des plus actives.

De nombreux stungs (rivières torrentueuses) et aur (ruisseaux) envoient directement leurs eaux au Tonlé-Sap, mais le seul qui mérite d'être cité est le Stung Kompong-Prak appelé aussi rivière de Soaidonkeo qui sert de frontière, sur toute la longueur de son cours, entre la province de Pursat et celle de Battambang.

Canaux. — deux petits canaux seulement existent dans la circonscription. Ils ont été creusés vers 1904 par le Service résidentiel pour faciliter la navigation.

Le premier, situé en face de Kompong-Chhnang, coupe l'île de Kas Dek-Dol et met en relations les deux bras du fleuve Tonlé-Sap. Il a environ 300 mètres de long sur 8 mètres de profondeur.

Le second se trouve dans le prolongement du premier ; il traverse l'île de Kas Babos pour mettre en relations directes la province de Kompong-Leng avec Kompong-Chhnang. Sa longueur est de 1 kilomètre, sa profondeur 6 mètres, sa largeur 20 mètres. Ce canal met en relations le centre de Kompong-Chhnang avec Kompong-Leng et une partie de la circonscription de Kompong-Thom.

Routes. — Il existe un réseau complet de chemins cambodgiens qui permettent de circuler assez facilement en saison sèche, à condition de n'employer que la charrette à bœufs cambodgienne ou le cheval. Dès les premières pluies, ces chemins, généralement très encaissés, deviennent des torrents ou des fondrières et sont presque inacessibles.

Routes. — Le classement des voies coloniales et provinciales a fait l'objet d'un arrêté de M. le Résident Supérieur qui comprend, pour la province de Kompong-Chhnang les deux voies ci-après :

1° Route coloniale n° V, de Phnom-Penh à Battambang ;

2° Route provinciale n° 32 entre la Résidence de Kompong-Chhnang et le fleuve Tonlé-Sap.

La route provinciale n° 32, dont la longueur n'est que de deux kilomètres, est très fréquentée.

La route coloniale N° V, qui atteindra 330 kilomètres après sa construction complète, a une importance capitale pour le Cambodge. Elle permet l'accès de la province de Pursat si déshéritée avant cette construction et reliera Phnôm-Penh à Battambang, faisant ainsi rentrer dans l'action économique du pays une des plus riches régions de l'Indochine.

Un tronçon de cette route mesurant 94 k. 850 empierré sur 40 kilomètres, reliait déjà en 1912 Kompong-Chhnang et Pursat.

En 1913, grâce aux subsides du Budget Local, dans lequel ont été fondus les budgets résidentiels, cette route a été continuée jusqu'à Soaidonkeo sur une longueur de 35 k. 750. Des

travaux ayant été effectués également à Battambang, Phnôm-Penh se trouve actuellement relié à la deuxième capitale du Cambodge. De nouveaux efforts seront faits en 1914 et 1915, et, à la fin de cette dernière année, une belle route empierrée mettra Phnôm-Penh en communication avec Battambang en passant par Kompong-Chhnang et Pursat.

Le centre de Kompong-Chhnang possède un réseau important de voies urbaines dont l'empierrement est terminé. Le prolongement de ces voies dessert les villages voisins, ce qui facilite les relations et les transactions commerciales résultant de la fabrication des poteries.

Deux routes longent la rive gauche de la rivière de Pursat, l'une en amont de Pursat (route provinciale N° 31), l'autre en aval (route provinciale N° 30). Elles sont d'une utilité économique importante, car elles desservent une immense plaine de rizières très fertiles qui constituent la principale richesse de la région. La construction de ces routes a amené une augmentation considérable des superficies cultivées.

La route N° 30, qui va de Pursat à Kompong-Trabek, dans la direction du Grand Lac, a une longueur de 24 kilomètres. Elle ne peut guère aller plus loin que son terminus actuel, car elle tombe ensuite dans la grande forêt inondée et il serait nécessaire, pour l'achever, de faire des remblais d'une hauteur considérable.

La route N° 31 mesure 16 kilomètres ; son terminus actuel est Dap-Bat. C'est une voie de pénétration dans une région très fertile et qui se peuplera très vite dès qu'elle sera accessible. Il y aurait grand intérêt à poursuivre les travaux de ce côté.

On projette de construire une voie ferrée le long de la route coloniale N° V de Phnôm-Penh à Battambang. Elle contribuera largement au développement économique de la région traversée. Il serait plus pratique de faire d'abord le tronçon de Kompong-Chhnang-Battambang, puisque la voie fluviale relie constamment Kompong-Chhnang et Phnôm-Penh.

§ 3.— Climat, température, vents, pluies, salubrité, curiosités naturelles, grottes, cavernes, sources, etc.

Comme tout le Cambodge, la circonscription de Kompong-Chhnang subit les régimes alternatits des hautes et des basses eaux. La température, chaude la journée, se rafraîchit sensiblement la nuit, surtout passé minuit. Le premier trimestre est surtout une saison sèche, chaude la journée et rafraîchie la nuit par le vent du Nord-Est. Depuis fin janvier le soleil devient de plus en plus ardent ; la pluie n'est que l'exception et les puits presque taris fournissent à peine assez d'eau aux besoins de la population. C'est aussi l'époque des basses eaux qui ne permet plus aux bateaux des Messageries fluviales de remonter jusqu'à Battambang.

Les pluies commencent en juin et quelquefois fin mai. Dès les premiers orages, l'aspect aride et brûlé que présente le paysage pendant la saison sèche disparaît pour faire place à une végétation des plus intenses. Une herbe abondante remplace les maigres pâturages et fournit aux bestiaux une copieuse nourriture. Le niveau du Tonlé-Sap monte sensiblement, et, dès la première quinzaine de juillet, les bateaux des Messageries fluviales peuvent reprendre leur service jusqu'à Battambang. Le troisième trimestre est marqué par des pluies abondantes. C'est aussi la saison des hautes eaux permettant les relations avec Battambang, la région des Grands Lacs, Pursat et Kompong-Thom. Le niveau de l'eau dans le fleuve continue à monter, amenant fort loin dans les terres les colonies de poissons qui y vont se repeupler. A Kompong-Leng, on peut aller en sampan jusqu'à Kompong-Bang ; à Anlong-Réach, les îles sont inondées ; à Lovek les hautes berges du fleuve retiennent encore l'eau dans son lit, mais bientôt le débordement se produit et, de même que le Nil en Egypte, le Tonlé-Sap apporte partout l'action fertilisante de ses eaux limoneuses. Et quand viendra la baisse des eaux, quels merveilleux champs de culture présentera alors cette terre molle qu'on n'aura même pas la

peine de labourer en beaucoup d'endroits avant de lui confier les semences.

Octobre est très pluvieux ; novembre l'est moins et les pluies cessent en décembre. Dès novembre le niveau du Tonlé-Sap commence à baisser et il n'est plus possible en décembre de remonter jusqu'aux Lacs par les bateaux des fluviales. Le dernier mois est aussi celui où la température est la plus fraîche.

Dans la région montagneuse de Pursat les pluies sont plus fortes et plus fréquentes qu'ailleurs ; les cours d'eau qui prennent leur source dans cette région ont des crues plus subites et plus fortes qu'ailleurs.

Vents. — Deux moussons opposées se font sentir dans la circonscription de Kompong-Chhnang : celle du Sud-Ouest à la saison des pluies qui débute en mai-juin par des orages fréquents jusqu'à l'établissement des pluies quasi-quotidiennes ; celle du Nord-Est à la saison sèche de décembre en mai coupée de temps à autre par des pluies d'orages.

Une salubrité générale très satisfaisante caractérise le pays; seules les époques transitoires des saisons apportent quelques recrudescences des troubles digestifs et des manifestations paludéennes.

Curiosités naturelles. — L'exploration du pays n'a pas été faite complètement dans la région occidentale qui est montagneuse et boisée. Il existe comme curiosité naturelle près de Kompong-Chhnang le petit Phnòm-Santuch extrêmement pittoresque. Il y a aussi une quantité d'admirables sites dus à la juxtaposition des montagnes et aux aspects très divers qu'elles revêtent. Les hauteurs les plus accessibles sont presque toujours surmontées de pagodes originales et sont des lieux de pélérinage pour les cambodgions. Dans les hautes chaines de l'Ouest il y a des grottes et des vestiges curieux de l'ancienne civilisation.

La partie connue de la région de Pursat est très pauvre en curiosités naturelles. Les quelques grottes qu'on y trouve

n'ont aucun intérêt : ce sont de simples cavernes n'ayant que quelques mètres de profondeur. La haute région est très pittoresque mais n'est guère accessible. On y rencontre de nombreux ruisseaux d'eau vive mais il est difficile d'en découvrir les sources. Le Stung descend du Phnôm-Tompo en faisant une chute d'une trentaine de mètres.

§ 4. — Provinces et villages qui composent la circonscription. Description en détail de chaque province ou village. Itinéraire pour s'y rendre en partant du chef-lieu. Distance. Moyens de transport

La circonscription a été formée de cinq anciennes provinces ou khet cambodgiennes. Trois de ces provinces sont situées sur la rive occidentale du fleuve ; ce sont, en commençant par le Sud,

Le Khet de Longvek ខេត្ត លុងវ្វេក

Le Khet Roléa-Péir ខេត្ត រ៉ លាប្អៀ

Le Khet Babaur ខេត្ត បរីបូរ៍

Les deux autres provinces, situées sur la rive orientale, sont séparées des premières par le bras occidental du fleuve. Elles portent le nom de khet Kompong-Leng ខេត្ត្រកំពង់លែង qui est la plus septentrionale et de khet Anlong-Réach ខេត្ត អន្លុងរាជ

Par arrêté du 3 septembre 1910, la Résidence de Pursat a été supprimée et érigée en poste administratif placé sous l'autorité du Résident de Kompong-Chhnang. D'où il convient d'ajouter à la nomenclature précédente les provinces de Pursat et de Krakor.

Le Khet Pursat ខេត្ត ពោធិ៍សាត់

Le Khet Krakor ខេត្ត ក្រគរ

Chaque province est administrée par un Gouverneur indigène placé sous l'autorité du Résident. Elle se divise elle-même en khum (ឃុំ) ou villages à la tête desquels est placé un mesrok (មេស្រុក) assisté de chumtups (ជំនួញ). Le khum est divisé en hameaux ou srok (ស្រុក)

La province de Longvek est la plus importante au point de vue de la population. Elle comprend 30 villages :

Cambodgiens	4.872
Chams	767
Annamites	204
Chinois	118

Le centre principal est Kompong-Tralach (កំពង់ត្រឡាច) siège du Gouverneur, situé au bord du fleuve, peuplé de 3.500 habitants. C'est un marché important pour le commerce des bois de construction. On y fabrique des barques et des pirogues. Les indigènes y tissent des nattes rouges en jonc.

Le village de Kompong-Tachés (កំពង់ត្រជៀ) situé également sur le fleuve, un peu plus au Nord, est aussi un bourg assez peuplé. C'est encore un petit marché pour les bois ; on y fabrique aussi des jonques.

Les Annamites et les Chinois de la province habitent de préférence les villages de Kompong-Tralach, de Kompong-Tachés et aussi une autre bourgade située plus au Nord, sur le fleuve, Kompong-Prasat (កំពង់ប្រាសាទ)

Les centres de l'intérieur sont presque exclusivement peuplés de cambodgiens. Il s'y trouve cependant deux ou trois villages chams ; ce sont ceux de Prey-Pis ព្រៃពឺស, Andong-Beng-Roung អន្ទូងបិងរុង, Chhuk-Sar ឈូកសរ៍, O-Russey អូឬសីយ

La province de Roléa-Péir prend le deuxième rang dans l'importance des provinces de l'ancienne circonscription. Elle comprend 21 villages peuplés de :

Cambodgiens.	6.493
Chinois	534
Annamites.	348

Le siège du Gouverneur est à côté de la Résidence de Kompong-Chhnang.

Le centre principal est Kompong-Chhnang fleuve, village composé de salas flottantes, comptant environ 5.000 habitants. Il est situé au bord du fleuve, à 2 kil. 500 environ du centre administratif.

Situé sur la rive occidentale du Tonlé-Sap, ce village offre une particularité fort curieuse : toutes les maisons sont flottantes. Elles sont bâties sur de grands radeaux de bambous qui peuvent se déplacer à volonté. Et, de fait, suivant la saison, ces légères constructions en paillottes occupent tantôt un emplacement, tantôt un autre. Rangées en files serrées le long de la berge pendant la saison sèche et occupant une longueur d'environ deux kilomètres, elles disparaisseut avec les crues, pour aller se grouper plus en arrière, à l'abri des courants, et former une petite Venise dont les canaux sont sillonnés de jonques, de sampans et de chaloupes.

Kompong-Chhnang est un centre important et actif de commerce de paddy venant de Battambang par les Lacs, de Kompong-Thom et Pursat. C'est également un gros marché pour le commerce du poisson sec.

En général tout le commerce des Lacs profite à Kompong-Chhnang qui est, en venant de Phnôm-Penh,le premier centre d'approvisionnements.

Un autre commerce important, particulier à cette ville, est celui des ustensiles de cuisine en terre cuite, fourneaux, marmites, vases, pots, gargoulettes, etc... Il s'en exporte de grandes quantités dans tout l'intérieur du Cambodge et jusqu'en Cochinchine, au Laos et à Battambang.

Kompong-Chhnang, qui possède une très belle pagode de pur style cambdgien, celle de Yéai-Tèp, est le chef-lieu de l'Administration française dans le pays. Mais le centre européen est situé à environ 2 kil. 500 du fleuve sur un plateau salubre où sont venus se ranger les divers services de la colonie. L'eau est renommée par sa pureté et sa limpidité et favorisera la formation d'un centre très important. Les travaux qui sont faits tendent à fixer définitivement le village et à augmenter singulièrement les transactions commerciales.

Chhnoctrou se développera comme Kompong-Chhnang lorsque sera effectuée la construction de la route projetée pour relier ce centre à la route coloniale n° V près du village de Ponley.

Les principaux villages de la province sont Prey-Khmer et Chrey-Bak sur la route de Phnôm-Penh, Khsam, Pongro sur la route de Babaur-Pursat.

La province de Babaur vient au 3e rang. Elle comprend 7 villages peuplés de :

Cambodgiens..	3.207
Annamites	207
Chinois.	562

Le siège du Gouverneur est à Phsar, petite bourgade située sur la route de Kompong-Chhnang à Pursat au bord du Stung Babaur.

Le bourg le plus important de la province est Chhnoctrou, ville flottante du même genre que Kompong-Chhnang, qui se trouve dans le goulet formé entre le Véal-Phok et les

Lacs. Ce bourg est très commerçant et très actif à la saison des basses eaux et est le centre d'approvisionnements des pêcheurs qui exercent leur industrie dans le Lac.

Les principaux villages de cette province sont Ponley et Ponrey, Chak, Trapéang-Chan qui sont des centres agricoles importants.

Pour ces trois provinces, qui sont placées à la suite les unes des autres le long du fleuve, la population occupe principalement une bande de 25 à 30 kilomètres parallèle au Tonlé-Sap. En arrière, la densité de la population décroît très rapidement ; au fur et à mesure qu'on se rapproche des montagnes, les cultures deviennent plus rares, les forêts plus nombreuses. Au pied même de ces montagnes, il n'existe que quelques villages et une population infime,

La province de Kompong-Leng est la quatrième dans l'ordre d'importance. Elle compte 2.391 habitants répartis de la façon suivante dans 10 villages :

Cambogiens.....	1.698
Annamites.....	458
Chinois.....	235

Le siège du Gouverneur est Kompong-Bang, joli village bâti au milieu d'un bois verdoyant. Son activité est entretenue par une importante distillerie d'alcool dirigée par des Chinois.

Les principaux centres de la région sont : Pralaiméas, village de pêcheurs annamites, Somrong-Sen sur le Stung Chinit, célèbre par des découvertes préhistoriques. Cette dernière localité, placée sur une élévation, léger bourrelet du sol, au bord du Stung Chinit, est malgré tout, parfois envahie par les eaux. Le paysage avoisinant est sans doute monotone, constitué par une brousse presque perpétuellement inondée. Malgré cela, Somrong-Sen est une cité lacustre qui remonte à la période de l'âge de pierre. La population est commerçante, mais décimée par les fièvres et les épidémies quand elles se produisent.

La province de Kompong-Leng est, au moment de l'inondation, aux trois quarts submergée.

La province d'Anlong-Réach, la plus petite de toutes, est constituée surtout par les îles que forme le Mékong depuis Kompong-Chhnang jusqu'au Sud de Kompong-Tralach. Elle emprunte seulement à la terre ferme une étroite bande de terre et forme ainsi l'accès de la vaste province de Choeung-Prey au Tonlé-Sap.

Cette province est complètement submergée à l'époque des hautes eaux ; il n'y a d'exception que pour les petits phnoms de Prey-Kri.

Elle compte 1938 habitants répartis en 7 villages de la façon suivante :

Cambodgiens	1.534
Annamites	336
Chinois	68

Le siège du Gouverneur est à Russey-Dang-Kuoch dans l'île de ce nom.

La population est répartie dans les villages principaux de Talay, habité par des Annamites, de Prey-Kri au Sud. C'est un centre agricole important ; on y fabrique aussi des poteries du même genre que celles du Kompong-Chhnang et de la chaux à bétel.

Les deux provinces composant l'ancienne résidence de Pursat annexée aujourd'hui à Kompong-Chhnang sont Krakor et Pursat.

La province de Pursat compte 24 villages avec 25.000 habitants se répartissant comme suit :

Cambodgiens	22.200
Malais	300
Laotiens	120
Chinois	1.700
Annamites	640

La siège du gou verneur est à Phsar-Crom.

La province de Krakor compte 14 villages avec 12.250 habitants se répartissant comme suit :

Cambodgiens.	11.370
Chinois.	420
Annamites	460

Le siège du gouverneur est à Anlong-Thnot.

A l'exception de la province de Babaur, on peut se rendre de Kompong-Chhnang au chef-lieu de toutes les autres provinces en chaloupe ou en jonque. La voie de terre est ouverte cependant pour aller à Kompong-Tralach et à Pursat; c'est également la seule voie possible pour se rendre à Phsar, chez le gouverneur de Babaur, qui se trouve sur la route de Pursat.

La distance de Kompong-Chhnang à Phsar est d'environ 25 kilomètres ; elle est de 45 kilomètres environ pour aller à Kompong- Tralach, 18 kilomètres pour se rendre à Rossey-Tang-Kuoch, 5 ou 6 kilomètres pour aller à Kompong-Bang, 90 pour aller à Krakor et 100 à Pursat.

CHAPITRE II

Géographie économique

---

§ I. — Divisions agricoles. — Exploitation. — Travaux d'amélioration, défrichements, desséchements. — Cultures diverses (leur superficie). — Cultures arborescentes. — Bois soumis au régime forestier. — Essences forestières. — Arbres à fruits (leur culture). — Flore.

On peut diviser la circonscription au point de vue agricole en quatre régions bien distinctes.

1° La région des terres basses soumises à l'inondation occupée par des hautes herbes, des brousses, des rizières de saison sèche ou des rizières de riz flottants, des tabacs, du bétel, des chamcars.

2° La région moyenne des terres occupées par des rizières de saison, des bambous, des bois, des forêts faciles à défricher et ne contenant ni essences de grande valeur ni arbres de grosseur remarquable.

3° La région des grandes forêts ;

4° la région montagneuse.

La première région comprend toute la vallée du Tonlé-Sap avec ses nombreuses îles. Elle est formée en grande partie de terres d'alluvion très fertiles appelées chamcars (ចំការ) Elles sont propres à un grand nombre de cultures pendant la saison sèche, à condition d'être irriguées. La centième

partie à peine de ces terres est exploitée. Les habitants y entretiennent des rizières dans les parties les plus basses faciles à irriguer avec les eaux du fleuve en employant les moyens primitifs dont ils disposent. Ils y plantent des cotonniers, du tabac, du bétel, de l'indigo, du maïs, des concombres, des haricots, des patates et toutes plantes annuelles dont la croissance ne demande qu'une saison.

Les plantations sont généralement faites au retrait des eaux, quand la terre est encore molle et facile à remuer. Les indigènes se contentent la plupart du temps de la débarrasser des hautes herbes et des arbustes qui y croissent en les brulant, puis ils font des trous assez rapprochés suivant la culture qu'ils veulent entreprendre et y déposent les graines

Pour les rizières, les terres préparées d'avance ne demandent aucune fumure, les indigènes leur confient les jeunes plants de riz quand elles sont encore recouvertes de quelques centimètres d'eau ; il n'y a plus ensuite qu'à préparer de petites digues pour retenir les eaux d'irrigation. Cette région est susceptible de prendre un grand développement ; mais elle a besoin d'être peuplée. La plus grande partie est occupée par les hautes herbes qui atteignent plusieurs mètres, des broussailles formant des fourrés inextricables, des rotins qui donnent le plus souvent à ce riche pays une note de tristesse et de misère.

La deuxième région est actuellement la plus peuplée et la plus riche. Elle est principalement cultivée en rizières, mais d'immenses espaces occupés par des bois ou des forêts claires restent disponibles. Ils servent de pâturages et les cambodgiens y laissent paître en liberté leurs troupeaux de bœufs, buffles et chevaux. Ces animaux doivent y trouver la nourriture qui leur est nécessaire pendant toute l'année, car les cambodgiens ne se donnent aucune peine pour se procurer du fourrage et n'ont pas coutume d'en approvisionner leurs animaux. La nature y pourvoit dans une certaine mesure, car les herbes qui ont poussé au moment des pluies ne dessèchent pas sur pied et fournissent, pendant les 5 ou 6

mois de sécheresse une nourriture qui sans être abondante est du moins assez saine.

Dans cette région poussent en abondance les palmiers à sucre, les thnot ប្រាត. Ces arbres, qui s'élèvent parfois à 10 ou 15 mètres de hauteur, croissent sur les talus des rizières ; ils fournissent de novembre à mars une récolte abondante. Les indigènes dressent le long du tronc des tiges de bambous auxquels ils ont laissé quelques centimètres de branches. Ces tiges, attachées les unes à l'extrémité des autres jusqu'au sommet de l'arbre, servent d'échelles et permettent aux indigènes de grimper chaque jour jusqu'à la cime pour y chercher les tubes de bambous remplis de liqueur sucrée. Chaque arbre peut rapporter 3 ou 4 piastres par an à son propriétaire, mais un indigène ne peut guère s'occuper de plus d'une quarantaine de pieds. L'extraction du sucre est faite par évaporation. Les feuilles de ces palmiers servent aux indigènes pour faire des toitures provisoires. A côté des palmiers à sucre croissent les cocotiers, jaquiers, citronniers, orangers, pamplemoussiers, etc... L'ananas pousse à l'état sauvage et donne des fruits parfumés.

La troisième région est couverte de forêts généralement assez claires, peuplées d'essences de valeur. Elles servent surtout de réserves aux habitants qui y puisent pour leurs besoins sans en faire un commerce sérieux. Les principales essences sont : Krànhung, Néang Nuôn, Moras Prau phnôm, Thuong, Kroeul, Chau-Sâr, Tatrau, Kralanh, Krakos, Posnéac, Sockram, Trajung, Chhoeu-Khmau ou Haysang Koki, Trasék ou Tréas. — On trouve quelques bois de teck dans la province de Longvek.

La quatrième région est celle des montagnes situées en arrière des provinces de Longvek et Babaur. Elle est également boisée et a été jusqu'à présent réputée inaccessible en raison de son insalubrité.

A Pursat, quoique la superficie de l'ancienne province annexée dépasse le double de celle de Kompong-Chhnang,

la surface cultivée n'est pas considérable. Ce fait doit être attribué au dépeuplement de cette région par les guerres continuelles entre le Cambodge et le Siam et au manque de moyens de communication ; aussi la construction de la voie ferrée projetée est-elle ardemment souhaitée. La quantité de riz produite par cette unique région est évalué à 800.000 piculs par an, soit 5.000 tonnes.

Les propriétés du Roi et des mandarins sont d'ordinaire exploitées moyennant partage par moitié des récoltes. Les chamcars et les pontéas sont toujours mis directement en valeur par leurs propriétaires, Les instruments agricoles employés dans la région sont :

La herse ou roneas, la bêche ou chap, la faucille ou kandieu, le fléau ou damdiot, la charrue ou angkeal.

En tête de toutes les cultures se place le riz, qui est la spécialité des endroits bas et marécageux. C'est le riz qui est l'aliment par excellence et le soutien de la vie ; c'est le riz qui est la préoccupation de la population.

Le riz que l'on cultive dans la circonscription vient surtout dans les endroits inondés le long du Tonlé-Sap, dans les marécages et les endroits peu élevés que l'on dispose de manière à retenir les eaux des pluies, qui sont abondantes. Ces diverses espèces de terrains donnent lieu aux récoltes des riz flottants, des riz hâtifs et des riz de saison.

On cultive aussi beaucoup de maïs, quelques tubercules comme patates et ignames, des cucurbitacées, de la canne à sucre.

§ 2. — Animaux domestiques, espèces. — Elevage. — Faune. — Chasses. — Pêches

La volaille, poule et canard, est élevée en grande quantité ; les œufs sont un revenu assez net pour les pauvres gens. Une poule vaut en moyenne 0 $ 20, un canard 0 $ 50 et un œuf 0 $ 01.

Les pigeons, les dindons, les oies et les pintades sont assez rares.

Parmi les quadrupèdes, il y a le buffle, le bœuf, le cheval, le porc, la chèvre.

L'espèce bubaline est la plus importante par les immenses services qu'elle rend. Les buffles sont plus recherchés que les bœufs parce qu'ils sont plus forts, mais, chose curieuse, pendant les épizooties, on compte toujours beaucoup plus de victimes parmi les buffles que parmi les bœufs. Les statistiques révèlent l'existence, sur le territoire de la circonscription, de 26.000 de ces animaux se répartissant comme suit :

Buffles	9.800
Bufflesses	9.500
Bufflons	3.500
Bufflonnes	3.500

Les bœufs, moins forts et peut-être aussi moins délicats que les buffles sont plus nombreux. Ils servent plutôt pour la boucherie.

On compte sur le territoire de la circonscription 35.000 de ces animaux se répartissant comme suit :

Bœufs	13.300
Vaches	12.300
Veaux	5.000
Génisses	4.200

La nourriture des buffles et des bœufs est des plus simples et des moins onéreuses : elle consiste dans l'herbe verte des champs qui recouvre le sol avant le repiquage. Mais quand le paddy a été repiqué, ces animaux doivent se contenter de la paille sèche des gerbes de paddy coupées à la dernière récolte, que les indigènes conservent en meules. Ils sont parqués dans un enclos construit en bois ou en bambou sans aucun toit pour les abriter.

Ils sont tous presque exclusivement employés à la traction des charrettes et très peu au labourage, qui n'est pour ainsi dire pas pratiqué. Une bonne paire de bœufs vaut 80 $ en moyenne et une bonne paire de buffles jusqu'à 100 $ 00. Les

vaches et les génisses valent beaucoup moins, parce qu'on ne les fait pas travailler. Une vache vaut de 8 à 10 $ et une génisse de 3 à 4 piastres

Les chevaux sont petits de taille et valent 50 piastres en moyenne l'un. On les nourrit d'herbe et de paddy. Il y en a environ 3.000 dans toute la circonscription ; ils sont plutôt employés comme bêtes de selle.

Le porc, qui constitue avec le poisson la principale nourriture, n'est cependant pas l'objet d'un élevage sur une grande échelle. On le nourrit principalement avec le tronc du bananier ayant déjà rapporté ; cette tige est hâchée en menus morceaux.

On ne compte que très peu d'individus de l'espèce caprine qui n'est guère élevée que par les Indiens.

La faune sauvage est assez bien représentée par le tigre, l'éléphant, le bœuf et le buffle sauvages dans les régions montagneuses. La panthère, assez commune, vient au moment des hautes eaux ; elle ne s'attaque presque jamais à l'homme mais aux animaux domestiques de petite taille. Le sanglier, le cerf, le chevreuil, le porc-épic, l'ours à miel, le chhlus, le kadan, l'élan, le lièvre, sont les animaux à poils qui peuplent le plus communément les forêts.

Les singes sont en grand nombre dans la brousse, où l'on trouve aussi de gentils écureuils ou rats palmistes qu'on parvient facilement à apprivoiser.

Parmi les oiseaux, on trouve l'aigle, l'épervier, le grèbe, le hibou, le corbeau, la huppe, etc...

La poule sauvage et la caille pullulent partout. Le paon et la perdrix abondent dans certaines forêts.

Les oiseaux aquatiques sont fort nombreux. Il y en a de toutes dimensions, depuis l'énorme marabout, dont les plumes sont recherchées, jusqu'au joli petit martin-pêcheur bleu et rose. La sarcelle, le canard sauvage vivent en bandes énormes, mais préfèrent la tranquillité des étangs. Les bécassines font leur apparition en août et ne repartent qu'en décembre ; elles sont généralement fort nombreuses.

Parmi les oiseaux dont les plumes sont recherchées, on

peut citer le pélican ordinaire, aux pieds palmés, au bec large et gros, dont la partie inférieure est munie d'une membrane dans laquelle l'oiseau garde les poissons qu'il a pris ; le marabout à plume noire, à tête chauve, au bec muni d'une membrane comme celui du précédent ; le pélican gris, le geai bleu, l'aigrette grise et blanche, l'anhinga au cou de serpent, le héron, etc. . .

Les reptiles ne cèdent en rien comme variétés aux autres espèces. Parmi les amphibies, il faut citer la grenouille comestible, le caïman qui peuple les bords des rivières et qui est exporté en Cochinchine pour la consommation des Annamites et des Chinois, les tortues qui fournissent aux indigènes des œufs qu'ils adorent et des mets qu'ils recherchent.

Les serpents de toute espèce se rencontrent depuis le python aux proportions gigantesques jusqu'au cobra en passant par les couleuvres

Les chasses sont nombreuses; le gibier est surtout abondant pendant la période des hautes eaux ; il est alors réfugié sur les points les plus élevés et facile à trouver. Le gibier à poils et à plumes foisonne dans les forêts : on y trouve chevreuils, lièvres, sangliers et cerfs que les indigènes prennent au piège ; à une certaine époque de l'année on chasse le cerf pour avoir la petite corne gommeuse qui lui pousse au milieu du front et qui tombe au bout d'un certain temps : elle se vend excessivement cher et passe pour faire des cures merveilleuses.

Comme gibier à plumes, on trouve: l'alouette, la caille, la sarcelle, la bécassine, la poule d'eau, les poules et les canards sauvages, la tourterelle, le pigeon vert et beaucoup de paons en certains endroits.

Pêche. — La pêche est un des éléments les plus importants de richesse pour la région. Elle donne au Protectorat un revenu de près de 100.000 piastres par an.

Frais, séché ou salé, le poisson entre pour beaucoup dans l'alimentation des habitants et est l'objet d'un commerce étendu, susceptible encore d'un grand développement.

Toutes les rivières et les bras de fleuves, les lacs, les étangs sont mis en exploitation. La saison de pêche dure de décembre à juillet ; elle occupe une grande partie de la population du pays. Il arrive également de Cochinchine un nombre considérable d'Annamites qui montent avec leurs familles dans des sampans pour se rendre dans les pêcheries et se livrer à leur exploitation.

Il est à supposer que le peuplement extraordinaire des eaux du Cambodge, et en particulier de la région de Kompong-Chhnang, tient au régime du fleuve. La crue porte chaque année les eaux dans des plaines immenses couvertes de hautes herbes ou de forêts touffues. Le poisson doit s'y trouver dans des conditions exceptionnellement favorables à sa multiplication et à son développement. Et, de fait, pendant la saison des pluies, on trouve du poisson partout, jusque dans les rizières et dans les fossés des routes. Les mares, même isolées, se trouvent, après avoir été desséchées pendant plusieurs mois, peuplées comme par enchantement dès les premières pluies.

Les espèces de poissons sont des plus variées. Il en existe de toutes dimensions, depuis celles qui atteignent 60 kilos jusqu'aux plus petites.

Les plus communes sont le trey pras, trey ras, trey chdo, trey chhlang.

Les procédés de pêche peuvent être rangés en 2 catégories. La première est basée sur le retrait des eaux et est la plus employée; elle est la plus onéreuse, mais aussi la plus productive. Elle consiste à barrer, au moyen d'un clayonnage en bambou, l'entrée des rivières qui se desséchent à la saison des basses eaux. On arrive par le même moyen à recueillir entièrement le poisson des plaines inondées et ce travail est généralement facile. Les bords du fleuve sont relevés, ainsi qu'il a été dit plus haut, par un colmatage qui forme de véritables digues naturelles. Ces digues portent des coupures par lesquelles s'écoulent les eaux qui se sont répandues en arrière. Il suffit de barrer ces coupures pour capturer tout le poisson au passage.

L'installation d'un barrage nécessite la construction d'une solide charpente constituée par de fortes colonnes plantées en terre et réunies ensemble par de solides traverses. L'ensemble de l'ouvrage est consolidé par d'autres pièces de bois qui sont disposées en contre-fiches et qui s'opposent à la poussée du courant C'est sur ce barrage que viennent s'appuyer les clayonnages en bambou. Le barrage porte généralement à une de ses extrêmités une coupure qui est reliée à une nasse ou réservoir à poissons. La nasse est, en réalité, une grande cage à poissons dont les dimensions varient avec l'importance du barrage, mais qui peuvent atteindre 10 mètres de long sur autant de large. Elle est construite comme le barrage, mais avec encore plus de soin. Son entrée est munie d'une double et parfois d'une triple porte. Ces portes sont formées de petites baguettes de bambou disposées comme celles de nasses en osier de façon à permettre l'entrée du poisson et de s'opposer à sa sortie. La nasse est généralement construite le long d'une berge de façon à réserver un facile accès. C'est là que les pêcheurs viennent puiser chaque jour au moyen d'un filet les poissons qui s'y accumulent au fur et à mesure de la baisse des eaux, sans qu'il n'y ait d'autre travail que celui de surveillance. — Le système du barrage est également employé au milieu même du fleuve ; les cambodgiens l'appellent samras (សំរ៉ះ) On a eu soin de placer longtemps à l'avance dans certains endroits du fleuve reconnus les plus poissonneux des arbres entiers, des troncs, des branchages qui offrent un refuge au poisson. Chaque année on en ajoute un peu pour remplacer ceux qui sont pourris ou que le courant a emportés, de sorte que cette partie du fleuve peut être prise, suivant l'expression pittoresque d'un pêcheur, pour la forêt inondée.

Les bois les plus employés sont le Pchek, le Krakos ou d'autres espèces de grande densité et qui ne flottent pas. Il va sans dire que le barrage constitue un véritable immeuble sur lequel il y a un droit de propriété et que le fermier des

pêcheries laisse exploiter moyennant une redevance fixe. Dès que les eaux commencent à baisser, le pêcheur plante autour de cet amas de bois noyés des pieux verticaux espacés de un mètre environ les uns des autres. Il forme ainsi un rectangle dont la longueur variable est comprise entre 300 et 600 mètres et la largeur entre 100 et 300 mètres. A la saison des hautes eaux, il a préparé des claies en bambou, sorte de stores qui se roulent à volonté. Dès que les eaux sont assez basses, à la fin de janvier ou au commencement de février, le pêcheur fait attacher ces stores roulés au sommet des pieux, puis, aux deux extrémités du barrage, il dispose des nasses comme celles qui ont été décrites plus haut. Au jour fixé pour la pêche, qui est celui où l'on croit qu'il y a le plus de poissons, le propriétaire amène avec lui une centaine de coolies qui très rapidement déroulent toutes les claies. Le poisson est alors dans une immense cage. Il suffit de battre l'eau pour l'effrayer et le faire entrer dans la nasse. Quand il ne reste plus de poissons dans le barrage, on roule de nouveau les claies et on attend que d'autres poissons reviennent : il faut généralement de trois semaines à un mois. Un barrage peut être pêché trois fois ; mais la première est de beaucoup la plus fructueuse. On cite l'exemple d'un annamite qui a vendu en une saison pour une valeur de 700 barres d'argent ou 11.200 piastres de poissons provenant d'un pareil barrage.

Dans le grand Lac on force encore le poisson à entrer dans les barrages ou dans des nasses construites rapidement au moment voulu au moyen d'immenses filets qui ont parfois un ou deux kilomètres de largeur. A l'aide de ce filet, on cerne rapidement, en partant de l'entrée du barrage, un immense cercle qu'on rétrécit en tirant sur le filet de façon à amener tout le poisson dans le barrage. Mais il faut, pour cette opération, un grand nombre de coolies, car les hommes montés dans de petites barques ou descendus dans l'eau, si elle n'est pas trop profonde, doivent incessamment battre l'eau avec des bâtons pour effrayer le poisson et l'empêcher de rompre le filet en s'y jetant.

La deuxième catégorie d'engins de pêche comprend tous les instruments portatifs, filets, nasses, harpons, etc...

La préparation du poisson en vue de sa conservation donne lieu à des travaux importants.

Malgré ces pêches annuelles, le poisson ne diminue pas. En revanche les prix ont augmenté dans de notables proportions depuis quelques années. Les poissons secs se vendent de 12 à 14 piastres le picul suivant l'espèce, les poissons salés de 8 à 10 piastres, l'huile de poisson de 4 à 6 piastres.

Le prix de location de pêcherie a suivi la même marche ascendante. A chaque adjudication il augmente malgré les dépenses de plus en plus coûteuses nécessitées par l'exploitation des pêcheries.

§ 3. — Mines et carrières

La circonscriptiou de Kompong-Chhnang ne possède pas de mines, mais il y a de nombreux gisements de pierre de granit et de latérite. La région de Pursat, ne possède pas de latérite, mais on y trouve du marbre. La pierre des montagnes, qui offre une résistance à toute épreuve, est employée pour certaines constructions ; l'accès en est très facile à la saison des hautes eaux, car les jonques peuvent aller prendre les matériaux presque sur place.

Des carrières de latérite sont ouvertes tout près du chef-lieu pour l'empierrement des routes et particulièrement de la route coloniale N° V qui fait communiquer Kompong-Chhnang avec Pursat et Battambang. Une autre carrière est ouverte au village de Trapéang-Tian, qui se trouve au 39e kilomètre de la route de Pursat.

Au pied du phnom Krang-Dey-Méas, dans la province de Roléa-Péir et à côté de Prey-Kri, dans la province d'Anlong-Réach, il existe des gisements de terre à poterie que les indigènes utilisent pour la fabrication des marmites, fourneaux, etc..,

§ 4. — Industries diverses, indigènes ou autres. Commerce général de la province et particulier pour chaque centre important.

L'industrie n'est guère avancée dans la circonscription : l n'y a ni manufactures, ni machines perfectionnées pour la

transformation des produits de la région. Parmi les industries exercées pour la production du strict nécessaire à la consommation locale, il convient de citer : la fabrication de filets et engins de pêche (nasses, verveux, etc...) la distillation de l'alcool de riz, le tissage des nattes et des sacs en paille pour contenir le riz. La préparation du poisson, la fabrication des poteries et de la chaux à bétel donnent seules lieu à des exportations.

A Kompong-Tralach, les Cambodgiens fabriquent des nattes finement tressées. Ils savent un peu partout confectionner, au gré de leur fantaisie, des ouvrages de sparterie assez remarquables. Ils confectionnent eux-mêmes les filets et les engins de pêche, mais on n'exporte guère les produits ainsi confectionnés. On peut arriver à se procurer quelques objets de fabrication cambodgienne, mais il est nécessaire de les commander longtemps à l'avance et de les attendre patiemment.

Deux industries méritent cependant d'être citées, celle de la fabrication des poteries et celle de la préparation de la chaux à bétel. Les poteries sont fabriquées surtout à Kompong-Chhnang chef-lieu et dans les villages qui se trouvent dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de ce centre. On en fabrique également à Russey-Tang-Kuoch, province d'Anlong-Réach.

Quand la rizière ou la pêcherie leur en laisse le temps, les Cambodgiens vont extraire de la terre à poterie et la transportent chez eux en charrettes à bœufs. Ils font aussi provision d'herbes sèches et de brindilles de bois pour servir à la cuisson. Les femmes et les serviteurs, abrités par un auvent provisoire ou placés au-dessous des maisons, préparent la terre, la pétrissent et confectionnent avec une grande habileté divers ustensiles. Les produits de cette industrie ne sont pas très variés ; ils se composent de jarres et de terrines de toutes dimensions qui servent à l'usage indigène, de pots à fleurs, d'alcarazas connus sous le nom de gargoulettes, de fourneaux portatifs très employés dans les usages domestiques et indispensables à bord des bateaux.

Aucune de ces différentes poteries n'est émaillée ; la terre

en est extrêmement poreuse. Elles sont très fragiles à cause sans doute de leur cuisson imparfaite. L'usage du four est en effet inconnu et le procédé de cuisson est des plus primitifs. Il consiste à disposer sur le sol une couche de paille ou d'herbes sèches et de brindilles de bois sur laquelle on dispose une rangée d'objets à cuire, puis on la recouvre d'un lit d'herbes sèches et de brindilles de bois. On superpose ainsi deux ou trois rangées, on y met le feu et au bout de quelques instants la cuisson est terminée. Ces poteries sont en terre grossière, mais leurs formes sont régulières, parfois même élégantes. Les cambodgiens affirment le goût de leur race pour le côté artistique confectionnant tous ces ustensiles avec une grande habileté. L'usage du tour est inconnu, la poterie est fabriquée sur une bille de bois qui sert d'établi ; le fabriquant tourne autour de l'objet au lieu de faire tourner celui-ci, et les cruches sont parfaitement rondes, les terrines même de grandes dimensions ont des formes régulières. Les fourneaux sont également faits sur un modèle identique et la sûreté de main implique du coup d'œil en même temps qu'une grande habitude.

Les produits sont portés au marché de Kompong-Chhnang ou embarqués directement sur des jonques qui les acheminent dans toutes les directions. Le transport a lieu tantôt dans de grandes corbeilles portées à l'extrêmité d'un bâton en balance sur l'épaule à la façon chinoise, tantôt les chhnangs empilés l'un sur l'autre au nombre de cinq ou six, sont portés sur la tête par les femmes cambodgiennes. Tous ces objets sont vendus à très bas prix et les cambodgiens se font ainsi, à temps perdu, un revenu de 12 à 15 piastres par ménage et trouvent ainsi souvent la source d'une grande aisance.

A Pursat, un seul village, celui de O-Anlong (près Banteai-Chey) possède une fabrique de poteries, cette industrie n'y occupe d'ailleurs que 5 familles et y donne lieu à un commerce insignifiant.

Une autre industrie exercée dans la province de Kompong-Leng à Somrong-Sen est celle de la fabrication de la chaux à betel.

A Somrong-Sen il existe des gisements de coquillages, que les indigènes séparent de la terre, lavent et font cuire au charbon de bois dans des fours spéciaux. Ces fours ont une forme curieuse, ils figurent un cône dont le petit bout est en bas. Ils ont 2m50 de hauteur environ et sont en bois garni de petites briques réfractaires. L'extrémité inférieure est percée d'un trou qui sert à l'allumage et au nettoyage.

On fabrique aussi de la chaux à bétel à Kas-Thom, Kompong-Prasrau, Anlong-Phdau (province d'Anlong-Réach) avec des coquillages provenant du Grand Lac.

La situation de Kompong-Chhnang sur le Tonlé-Sap, voie fluviale qui sert de passage aux bateaux allant de Phnôm-Penh aux Grands Lacs, est favorable au commerce. C'est l'entrepôt des paddys venant de Battambang, Kompong Thom et Pursat et aussi de tout le poisson sec préparé dans les Lacs et dans les nombreuses pêcheries du Tonle-Sap. Une fois par semaine un bateau des Messageries fluviales et tous les jours de nombreuses jonques remorquées par des chaloupes chinoises mettent la circonscription en communications continuelles avec Phnôm-Penh ; aux hautes eaux ces mêmes moyens de locomotion la font communiquer avec Chhnoctrou, grand entrepôt de riz et de poissons secs, la navigation dans les Lacs étant souvent dangereuse. Dès la récolte des rizières les paysans amènent sur les marchés de Kompong-Chhnang, de Kompong-Tachés, de Kombong-Tralach, de Chhnoctrou, de Kompong-Hao des quantités de riz variables avec leurs besoins ; ils s'y approvisionnent en même temps et repartent pour l'intérieur. Le commerce de poissons secs a son centre principal à Chhnoctrou, mais bien des marchands vont acheter dans les pêcheries même.

Les centres de Kompong-Tralach et de Kompong-Tachés sont des marchés pour la vente des bois et des bateaux.

Le commerce de Pursat consiste uniquement dans l'exportation du paddy et du poisson sec.

CHAPITRE III

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET POLITIQUE

Histoire locale.— Noms anciens des lieux.— Lieux détruits. — Forts, citadelles cambodgiennes. — Evénements importants de l'histoire cambodgienne et contemporaine. Combats. — Grands fléaux.

Des renseignements très détaillés sur ce chapitre ont été donnés en ce qui concerne Pursat dans une Monographie spéciale de cette région faite par M. Marguet à une époque où Pursat constituait une circonscription indépendante. La Monographie en question a été publiée par la Société des Etudes indochinoises de Saigon. On y voit que Pursat a été plusieurs fois la capitale du Cambodge et qu'elle a été ruinée et dépeuplée par les incursions incessantes des Siamois.

Les habitants savent peu leur histoire locale. Des traditions transmises par leurs ancêtres il leur est resté l'impression que les cambodgiens étaient très malheureux à l'époque des incursions faites au Cambodge par les Siamois et les Annamites. Les maisons étaient alors constamment abandonnées et les habitants vivaient épars dans les forêts où ils ne se nourrissaient que de racines et de chasses. Beaucoup mouraient de faim et de maladie quand ils pouvaient échapper aux envahisseurs. Les conquérants pillaient les pagodes, emportant les statues de Bouddha en or, les objets précieux, les livres saints, etc...

Nous nous contenterons d'ajouter que Babaur et Lovek ont été également capitales de l'Empire Khmer. Au XVIe siècle, en effet, le Roi Ang-Chan installa sa capitale à Babaur

et à Lovek, qu'il embellit et fortifia. Il y construisit, notamment, un palais magnifique où il célébra, en 1529, la cérémonie de son sacre. En 1581, le Roi de Siam vint assiéger Lovek sans pouvoir s'en emparer. Mais il revint 6 ans plus tard avec des forces plus considérables, peut-être même avec des canons, et réussit à s'emparer de la ville.

A partir de la prise de Lovek commença la décadence du royaume Khmer qui n'allait plus être qu'un champ de bataille pour ses voisins Siamois et Annamites jusqu'à l'intervention française.

Les Cambodgiens racontent au sujet de la prise de leur capitale la curieuse histoire suivante, rapportée par Janneau « La citadelle de Lovek, disent-ils, était immense : le cheval le plus vigoureux ne pouvait en faire le tour au galop. Elle était protégée par une véritable forêt de bambous que l'on avait plantés tout autour de la ville. A l'intérieur, on avait élevé deux statues de Bouddha, appelés Préa Kou et Préa Kao ; leur ventre renfermait des livres sacrés où l'on pouvait apprendre des formules de prières et toutes les connaissances qu'un homme peut acquérir dans n'importe quel domaine.

« Le Roi de Siam, qui convoitait le Préa Kou et le Préa Keo, leva une armée et vint mettre le siège une première fois devant Lovek, mais n'ayant pu réussir à s'emparer de la ville, il eut l'idée de placer dans les fusils de ses soldats des balles d'argent, qu'il fit tirer de façon qu'elles pussent tomber tout autour de la forteresse. Puis les Siamois levèrent le siège et repartirent au Siam.

« Quand les cambodgiens se furent aperçus que les balles tirées par les Siamois étaient des balles d'argent et qu'elles étaient tombées au milieu des bambous, ils s'empressèrent de couper et d'abattre tous ces bambous pour ramasser plus aisément l'argent. Alors les Siamois revinrent et la ville n'étant plus protégée, ils purent s'en emparer facilement et prendre les deux statues qu'ils emportèrent au Siam. C'est depuis cette époque, ajoutent les cambodgiens, que le peuple Khmer est resté inférieur au peuple siamois dans toutes les branches des connaissances. »

D'après les traditions, toute la région du Tonlé-Sap fut, comme les villes d'Angkor et de Battambang, d'une civilisation avancée et d'une grande activité économique. On suppose que les pierres ayant servi à la construction d'Angkor Watt et d'Angkok Thom auraient été extraites des montagnes de Kompong-Leng et transportées à destination sur de grands radeaux.

En 1621, le Roi du Cambodge ayant épousé une fille du Roi d'Annam, les Siamois craignant de voir leur influence disparaître, ne tardèrent pas à déclarer la guerre ; les armées ennemies se rencontrèrent à Babaur ; les Khmers furent favorisés par le sort des armes et les Siamois défaits furent refoulés sur Pursat où on les poursuivit.

En 1701, sous le Roi Chey-Chettah, le Gouverneur cambodgien de Phnôm-Penh ayant livré la ville aux Annamites, Chey-Chettah dut se réfugier à Pursat d'où il revint avec une armée et marcha contre les Annamites. Ceux-ci furent complètement battus à Kompong-Chhnang et durent redescendre vers la Cochinchine.

Il existait autrefois des forts annamites à Phsar, province de Babaur et à Kompong-Chhnang. On retrouve encore quelques traces de ces emplacements.

Une légende explique ainsi le nom de Baribaur ou Babaur, qui veut dire abondance, donné à une des provinces de la circonscription.

Une reine hystérique régnait à Lovek et cherchait en vain un homme qui pût la contenter. Chaque nuit elle en changeait et chaque matin elle faisait mettre à mort un malheureux amant. Enfin, en passant au village de Toul Rokar, elle put rencontrer ce qu'il lui fallait. Lorsque les courtisanes vinrent s'informer si elle avait été satisfaite, elle répondit Babaur, (abondance), nom qui est resté à la province où se trouve ce village. La Reine emmena cet homme avec elle à Lovek.

Depuis l'intervention de la France, Kompong-Chhnang avait d'abord été érigé en poste administratif, créé par arrêté du 11 juillet 1897, puis devint Résidence par arrêté du 12 avril 1898 ; enfin l'arrêté du 3 septembre 1910 a érigé en poste administratif la Résidence de Pursat et l'a rattachée à la

circonscription de Kompong-Chhnang, qui s'est trouvée constituée telle qu'elle est actuellement.

Voici les Résidents qui s'y sont succédés depuis la création du poste :

M. Tiersonnier a été chargé de l'organisation du poste administratif depuis sa création le 11 juillet 1897 jusqu'à son érection en résidence le 12 avril 1898.

Les résidents qui se succèdent à partir de cette date sont :
Groslier, d'avril 1898 à novembre 1899.
Marquant, de novembre 1899 à mai 1900.
Carlinot, de mai à octobre 1900.
Guesde, d'octobre 1900 à juillet 1901.
Marquis, de juillet 1901 à janvier 1902.
Caillard, de janvier 1903 à juin 1905.
Adamolle, de juin 1905 à décembre 1905
Sargues, de janvier 1906 à décembre 1908
Pauher, de décembre 1908 à décembre 1912
Bon, de décembre 1912 à octobre 1913
Parent, depuis octobre 1913

§ — 2. Monuments : pagodes, églises, tombeaux célèbres ou vénérés ; curiosités archéologiques.

Il existe de nombreuses pagodes dans la circonscription ; chaque village en possède au moins une, mais aucune ne présente de traits remarquables, sauf la pagode de Kompong-Chhnang qui extérieurement est fort jolie et de bon style cambodgien.

Des découvertes archéologiques ont été faites à Somron Sen dans la province de Kompong-Leng. Dans les gisements de coquillages exploités pour la chaux à bétel, on a retrouvé un certain nombre d'objets de l'âge de pierre.

A Babaur, dans une caverne de la montagne de Phnôm-Tok il y a dix statues en pierre de Bouddha. Cette montagne est ainsi appelée parce qu'il y a une pierre en forme de table. Dans une autre montagne de la même province, appelée Phnôm-Krovah, on trouve une statue en pierre représentant Bouddha mort, la tête tournée vers l'Ouest, ainsi que quatre autres petites statues de la même divinité, c'est de cette montagne que prend sa source la rivière de Babaur appelée Stung Phsar.

CHAPITRE IV

Statisque et Administration

Fonctionnaires. — Garnisons militaires. — Industriels et colons. — Population française & indigène. — Races diverses. — Coutumes et traditions. — Fêtes. — Courses annuelles. — Langues (dialectes et particularités). — Organisation scolaire. — Cultes (bonzeries, chrétientés, etc. . .)

L'Administration du Protectorat est représentée à la tête de la circonscription par un Résident qui a le contrôle et la direction de tous les fonctionnaires indigènes. Il est assisté d'un administrateur-adjoint, qui peut le remplacer en cas de besoin, d'un payeur chargé de toutes les recettes et de toutes les dépenses de la province, d'un comptable et d'un administrateur-délégué, chargé de l'administration du poste administratif de Pursat, rattaché à Kompong-Chhnang. Il a également sous ses ordres deux détachements de la garde indigène, dont un à Kompong-Chhnang et l'autre à Pursat. commandés chacun par un garde principal ou un inspecteur européen.

Les divers services sont représentés à Pursat et à Kompong-Chhnang par deux médecins de l'ambulance, deux receveurs subordonnés européens des Douanes et Régies, celui de Kompong-Chhnang ayant sous ses ordres un agent à Kompong-Chhnang pour la vente du sel, un à Chhnoctrou pour la surveillance des Lacs, un à Kompong-Bang pour la surveillance d'une distillerie d'alcool indigène.

Le service forestier est représenté par un garde européen

dans chacun des postes de Kompong-Chhnang, Pursat, Kompong-Tachés et Kompong-Tralach.

Les Postes et Télégraphes sont représentés par un receveur annamite dans chacun des postes de Kompong-Chhnang, Chnoctrou, Pursat et Soai-donkeo.

Le service des Travaux Publics est représenté par un conducteur européen ayant sous ses ordres quatre surveillants.

A la tête de chacune des provinces est placé un gouverneur indigène, secondé par un balat, un ou plusieurs sophéas, un yokebat, des snang, des kralapéas, des mésroks khet.

Enfin à la tête de chaque village se trouve un mesrok assisté d'un chumtup par 50 habitants.

A côté du gouverneur et sous son autorité se trouvent des chefs de congrégation pour les chinois, des chefs pour les Annamites. Dans la circonscription il y a un chef de congrégation et un chef annamite par province.

La justice est rendue aux Européens, Chinois et Annamites par un tribunal résidentiel qui a les attributions d'un tribunal de 1re instance. Ce tribunal est composé du résident-juge président et de l'Administrateur-adjoint greffier. Il est du ressort de la Cour d'appel de Saigon.

La justice est rendue aux Cambodgiens par des tribunaux provinciaux à raison de un par province. Ces tribunaux sont composés du gouverneur président, assisté des deux sophéas et du yoskebat. Ils connaissent des affaires civiles et criminelles. Au-dessus de ces tribunaux existent un tribunal d'appel à Phnom-Penh, la sala outor, et une cour de cassation composée par le Conseil des Ministres.

Aucun industriel ni colon français n'est encore venu s'installer dans la région.

La population française est représentée par trente hommes, douze femmes et sept enfants.

La population indigène compte :

Cambodgiens	51.374.
Chams	1.107.
Annamites	2.633.
Chinois	3.637.
Laotiens	120.

Les Cambodgiens présentent parfois entre eux des différences éthniques assez considérables, qui tiennent au mélange imparfait des races autochtones.

Les Chinois et les Annamites venus au Cambodge se fusionnent entre eux et le nombre de métis sino-annamites est considérable. Il existe également de nombreux métis sino-cambodgiens. Ces métis ont des qualités d'intelligence et d'activité supérieures à celles de la race cambodgienne. Les métis cambodgiens-annamites sont très rares à cause de l'antipathie des deux races.

Dans la province de Longvek, il existe un certain nombre de chams qui vivent dans des villages séparés des cambodgiens. Ils ont d'ailleurs leurs mœurs, leurs coutumes spéciales, sont musulmans et ont plus d'activité que les cambodgiens.

Les coutumes à traditions de Kompong-Chhnang sont sensiblement les mêmes que dans le reste du Cambodge.

Les hommes et les femmes portent les cheveux courts ; ils ont un sampot ou espèce de jūpe qui leur couvre le bas du corps en laissant à nu les jambes ; les hommes tendent de plus en plus à se coiffer d'un chapeau à l'européenne et à porter une veste blanche comme les coloniaux venant de France. Beaucoup ont des chaussures à la française. Le costume des femmes diffère peu de celui des hommes ; le sampot a sensiblement la même forme quoique d'étoffes de couleurs plus voyantes ; le haut du rorps est recouvert d'une veste de cotonnade blanche qu'elles recouvrent souvent d'une écharpe de couleur jaune ou rouge. Les hommes portaient autrefois le sampot et la veste étroite fermée par 9 à 10 boutons. Aujourd'hui cette veste est remplacée par celle qui a la forme des vestons européens. Les femmes portaient la tunique longue, l'écharpe et le sampot qui traînait jusqu'aux talons. Aujourd'hui elles en relèvent les deux bouts comme le font les hommes et tendent de plus en plus à remplacer les tuniques longues par des vestes courtes à la façon siamoise. Les bonzes se recouvrent le corps d'une pièce d'étoffe jaune.

Les demeures des habitants sont presque toujours des cases en bois sur pilotis couvertes en paillottes, où on accède par des échelles plus ou moins abruptes ; le dessous de la

maison est généralement occupé par les bœufs et les animaux de basse-cour. Il n'y a guère que les pagodes qui soient construites en briques et recouvertes en tuiles.

Le mobilier n'existe pas la plupart du temps. Dans quelques maisons il y a un lit en bois avec fond en bambou, recouvert de nattes et de rideaux. Les bijoux consistent pour les hommes en bagues, boutons, chaînes de montre, ceintures en or et pour les femmes en boucles d'oreille, épingles à cheveux, bracelets, colliers, sautoirs en or. On trouve quelquefois dans les maisons des boîtes à bétel, pots à chaux, crachoirs et pots à eau en argent et en or.

Hommes et femmes ont coutume de prendre des feuilles de bétel, de les rouler après les avoir enduites d'un peu de chaux et de les mâcher avec un quartier de noix d'arec. Dans chaque maison on en offre aux visiteurs.

L'Etat est pour eux une personne morale sacrée ; aussi se font-ils un devoir de payer toutes leurs redevances sans contrainte.

La crainte et la terreur de l'inconnu, la peur des esprits et des diables malfaisants tiennent sous leur domination la masse des indigènes ; les plus lettrés d'entre eux, ceux qui ont l'esprit le plus cultivé n'échappent pas au domaine de la superstition. Leur vie est un commerce continuel avec l'invisible, un contact de tous les instants avec le monde que nous ne connaissons pas. Survient-il une maladie sur un membre de la famille, on fait immédiatement une cérémonie avec accompagnement de musique pour chasser les diables.

De même que beaucoup de peuples orientaux, les Cambodgiens sont polygames. Leurs mœurs ressemblent beaucoup à celles des Annamites à ce point de vue et aussi dans les cérémonies célébrées à l'occasion du mariage, de la naissance et de la mort.

Pour leur alimentation, ils ont coutume de pétrir en boules du riz cuit et de manger les sortes de gâteaux ainsi obtenus avec du poisson et de la saumure. Leur boisson ordinaire est l'eau, mais ils boivent volontiers de l'alcool de riz et de fruits, plus particulièrement celui du palmier à sucre appelé thnot.

Les bonzes mangent les mêmes aliments que les gens du peuple ; seulement la religion leur défend de prendre aucun aliment passé l'heure de midi, il ne leur est alors permis de prendre que du thé ou de l'eau. Il y a des bonzes qui font deux repas, le matin et vers midi, d'autres qui n'en font qu'un seul, vers midi. L'alcool leur est interdit.

Les bonzes apprennent aux enfants la langue cambodgienne dans les écoles dites de pagodes. Tous les cambodgiens mâles doivent prendre le froc au moins pendant une année pour être considérés. Ceux qui ne se sont pas conformés à cet usage sont toujours regardés comme des enfants, quel que soit leur âge.

L'usage des hamacs à porteurs employés autrefois dans les voyages a presque disparu ; aujourd'hui on voyage de préférence à éléphants dans la région de Pursat seulement et à cheval dans le reste de la circonscription, les gens du peuple voyagent en charrettes à bœufs. Un usage fort commode suivi au Cambodge est l'établissement de salas pour les voyageurs ; ce sont des abris spéciaux construits d'étape en étape aux frais de l'Administration ou des habitants à l'usage de tous les voyageurs indistinctement.

Dans les transactions entre indigènes, il arrive encore que les débiteurs insolvables font travailler leurs enfants ou leurs femmes chez leurs créanciers pour amortir les intérêts. Ce sont les engagés pour dettes. Les créanciers qui jouissent ainsi du travail de ces domestiques improvisés doivent les habiller et les nourrir ; de plus une ordonnance fixe à 2 ou à 3 piastres, suivant les cas, le chiffre d'amortissement mensuel des intérêts de la dette à l'aide du produit du travail. Ce système est venu remplacer l'esclavage pour dette qui existait auparavant.

Une coutume assez remarquable chez les Cambodgiens, en ce qu'elle diffère des Annamites et des Chinois, est celle d'incinérer leurs morts. Le cadavre est mis, dès la mort, dans un cercueil et placé dans une bonzerie. Pour les gens riches, on attend parfois plusieurs mois avant la cérémonie d'incinération qui a lieu en grande pompe.

Les ossements et les cendres sont recueillis dans des urnes en faïence ou en porcelaine qui sont placées au pied de pyramides ou colonnes surmontées de Bouddhas qui se trouvent dans les pagodes.

Les hommes et les femmes portent les cheveux courts.

Les fêtes cambodgiennes sont fort nombreuses. Celles qui sont célébrées avec le plus d'éclat sont le nouvel an, le Chaul prasar en juillet, qui est le jour où certains Cambodgiens entrent à la bonzerie, le chenh prasar en octobre ou fête de la sortie de la bonzerie (pour ceux qui quittent les ordres), le Kath en octobre, qui est le jour où on offre des effets aux bonzes.

Les fêtes familiales ont lieu au moment de la coupe des cheveux, qui correspond à l'époque de la nubilité chez les enfants, au moment des mariages et des cérémonies funèbres.

Dans l'intérieur du pays on ne parle que la langue cambodgienne. Sur les bords du fleuve, où les agglomérations annamites sont très nombreuses, la langue de ce peuble est très usitée. Les Chinois parlent entre eux le dialecte de leur pays d'origine, mais tous parlent plus ou moins le Cambodgien et l'Annamite et en savent assez pour se mettre en contact avec la population. Les Chams de Lovek ont conservé la langue malaise. Tous, à l'exception cependant des femmes, parlent la langue cambodgienne.

Ce qu'il y a de curieux à remarquer dans la langue cambodgienne, ce sont les expressions différentes employées suivant que l'ou parle au Roi, aux mandarins, aux bonzes et aux gens du peuple. Par exemple le verbe manger se traduit d'nne façon différente suivant la classe de la société à laquelle appartient la personne dont en parle. Cette coutume existe aussi chez les Annamites, mais à un degré bien moindre.

Organisation scolaire. — L'instruction publique fonctionne conformément aux dispositions de l'arrêté organique du 20 juillet 1905 et à celle de l'ordonnance royale du 10 novembre 1911 relative à l'enseignement de la langue cambodgienne dans les pagodes. Il y a un professeur européen à Pursat et

une institutrice pondichérienne à Kompong-Chhnang, ces deux centres possèdent chacun une école franco-cambodgienne. Il y a aussi une école franco-cambodgienne dans chacune des provinces de Lovek et d'Anlong-Réach.

Cultes. — Les Cambodgiens sont tous bouddhistes et restent très attachés à leur religion ainsi d'ailleurs qu'en attestent les nombreuses pagodes construites sur tous les points du Cambodge.

Les Chams de Lovek sont musulmans et malgré toute la tolérance qui est d'ailleurs la caractéristique des religions de ces pays, ils n'en restent pas moins attachés à leur culte.

Il existe une chrétienté à Pralai-Méas, province de Kompong-Leng avec un missionnaire français et une autre à Kas-Hos province d Anlong-Réach avec un prêtre annamite. Les catholiques, exclusivement recrutés parmi les Annamites, sont disséminés un peu partout.

Kompong-Chhnang, le 28 janvier 1914.
L'Administrateur-Résident,
Signé : PARENT.

N

D

A

CIRCONSCRIPTION DE KG. CHNANG

ÉCHELLE: 1/500.000

IMP D'EXTRÊME ORIENT HANOI-HAIPHONG

CIRCONSCRIPTION DE KG. CHNANG

ÉCHELLE: 1/500.000

IMP. D'EXTRÊME ORIENT HANOI-HAIPHONG

PROCÈS-VERBAUX

DES

Séances des 1er et 2e Semestres 1914

SÉANCE DU 29 JANVIER 1914

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *Président p. i.*

Sont présents : MM. Arduser, Lefloch, Petit, Clouqueur, Soca, et Isidore, *Secrétaire.*

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Président donne communication de la correspondance reçue pendant le mois.

Monsieur Berquet parle ensuite du Syndicat d'Initiative du Sud-Indochinois et fait connaître que cette jeune association encore à sa période de début, n'a pas de local à elle et est obligée en raison de ses ressources très limitées pour l'instant, de tenir ses séances dans un hôtel de la ville. Après avoir expliqué les inconvénients d'une pareille situation, M. Berquet poursuit en disant que la Société des Etudes Indochinoises, dont le but principal est de travailler au développement de la Colonie, ferait œuvre utile en accueillant la jeune Association et en lui offrant gracieusement son local pour y installer son siège social.

L'orateur termine en montrant les multiples avantages à retirer d'une collaboration étroite avec le Syndicat d'Initiative du Sud-Indochinois.

La proposition de M. Berquet mise aux voix est adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire-Trésorier annonce qu'il n'existe plus aucun exemplaire du catalogue de la bibliothèque et demande qu'il soit procédé à l'impression d'une nouvelle édition.

Plusieurs membres présents font remarquer à ce sujet que le catalogue actuel présente des lacunes dans sa disposition et qu'il serait nécessaire de le reviser,

On décide, en conséquence, qu'une commission ayant à sa tête M. Merle, bibliothècaire, procéderait d'abord à l'inventaire général de la bibliothèque et ensuite à la révision du catalogue.

M. le lieutenant Petit et M. Clouqueur sont désignés pour faire partie de la dite commission.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1914

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *Président p. i.*

Sont présents : MM. Ferrière, Mercier, Granier, capitaine Lelièvre, lieutenant Petit, Clouqueur, Ardin, Cazeau et Isidore.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé sans observation.

Après avoir donné lecture de la correspondance du mois, le Président annonce à l'assemblée que le capitaine Lelièvre et M. Clouqueur, poursuivant la série de conférences promenades inaugurées récemment avec un si grand succès, se proposent de faire dans le courant du mois d'avril, une seconde conférence au théâtre annamite de Cholon, avec représentation de deux pièces du répertoire par la troupe de ce théâtre.

Des remerciements sont votés aux conférenciers.

La parole est ensuite accordée à M. Ferrière qui se fait l'interprète d'un groupe de Français de l'Inde désireux de chercher l'origine de la venue des Indiens en Cochinchine. Ce groupement n'ayant pas de local pour se réunir sollicite le prêt à titre gracieux de la salle de réunion de la Société des Etude Indochinoises

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 10 heures et demie du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Signé : Paul Isidore.

SÉANCE DU 23 MARS 1914.

Laséance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *Président p. i.*

Sont présents : MM. Mercier, Merle, Lencou-Barême commandant Lefloch, capitaine Lelièvre, Clouqueur, Cazeau, Barlet, Cazaux et Isidore.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Président donne communication de la correspondance reçue pendant le mois.

M Berquet soumet ensuite à l'assemblée un projet de diplôme de médaille, œuvre très artistique dans le style Khmer, de M. Clouqueur.

Ce projet est adopté à l'unanimité après de vives félicitations à l'auteur.

Sur la proposition de plusieurs membres, on décide de faire éditer deux modèles de ce diplôme, l'un de membre de la Société des Etudes Indochinoises qui sera adressé à tout

sociétaire, sur sa demande, et contre le payement de la somme de une piastre; l'autre destiné aux récompenses attribuées par la Société.

La séance est levée à 10 heures du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Signé: Paul Isidore.

SÉANCE DU 27 AVRIL 1914.

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *Président p. i.*

Sont présents: MM. Granier, Clouqueur, Fourcade, Mercier, Brandela, Lefloch, Lelièvre et Isidore.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Président donne lecture de la correspondance du mois, notamment une lettre de M. Léon Mossy au sujet de la publication prochaine de son ouvrage «Principe d'administration générale de l'Indochine».

On décide à l'unanimite de souscrire à deux exmplaires de l'ouvrage.

M. Berquet propose l acquisition d'une armoire bibliothèque semblable à celle que le Syndicat d'Initiative à l'intention de placer dans la salle qui lui a été réservée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Mercier demande alors la parole pour faire quelques observations au sujet de l'installation du Syndicat d'initiative dans notre local.

M. Berquet propose encore de confier à M. Granier l'exécution d'une plaque indicatrice pour le portail extérieur de notre immeuble, celle existant étant actuellement hors d'usage.

Adopté.

La séance est levée à 10 heures et demie du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 25 MAI 1914

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *Président p. i.*

Sont présents : MM. Jeantet, Brandela, Lefloch, Liotard, Lelièvre, Isle de Beauchaine, Merle, Isidore.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Président donne lecture de la correspondance reçue pendant le mois.

Aucune question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 25 JUIN 1914

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *Président p. i.*

Sont présents : MM. Ferrière, vice-président, Mercier, H. Ardin, Cazaux, Clouqueur, André Isidore, commandant Lefloch, Lorin, Paul Isidore, *secrétaire.*

En ouvrant la séance, M. Berquet adresse un hommage ému à la mémoire de M. Merle, bibliothécaire-archiviste de la Société, récemment décédé.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance et communication de la correspondance reçue pendant le mois, le Président met l'assemblée au courant des démarches du Comité du Monument de Beylié et fait connaître que le Comité a choisi définitivement le Camp des Lettrés, côté parallèle à la rue Blancsubé, pour l'emplacement du futur monument.

On procède ensuite à l'élection d'un bibliothécaire-archiviste, en remplacement de M. Merle.

La candidature de M. Clouqueur présentée par le bureau, est acceptée à l'unanimité.

En conséquence, M. Clouqueur est nommé bibliothécaire-archiviste.

On passe après à l'adjudication des journaux pour le 2e semestre 1914.

M. Ferrière présente une motion au sujet de l'incorporation à la Société des Etudes Indochinoises, de la Société des Beaux-Arts de Cochinchine.

Après avoir montré le but parallèle des deux sociétés, M. Ferrière fait l'historique de la Société des Beaux-Arts de Cochinchine et expose la situation de cette association réduite à l'heure actuelle aux seuls membres du Comité et par suite dans l'impossibilité de continuer l'œuvre entreprise.

M. Ferrière demande à l'assemblée de ne pas laisser péricliter cette œuvre si utile pour le développement des arts locaux et propose l'incorporation, à la Société des Etudes Indochinoises, de la Société des Beaux-Arts de Cochinchine par la création d'une section des beaux-arts.

Après discussion à la quelle prennent part plusieurs membres, la motion de M. Ferrière est adoptée à l'unanimité.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 27 JUILLET 1914.

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *Président p. i.*

Sont présents: MM. Ferrière, Clouqueur, Lefloch, Lelièvre, Petit, Moreau, Thil, Fauvelle, Régnier, Philip, Granier, Bec, Wirth, Isidore

Le Président en ouvrant la séance souhaite la bienvenue aux membres de la Société des Beaux-Arts, nouvellement admis et les remercie du concours qu'ils venlent bien apporter à la Société des Etudes Indochinoises.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté et le président donne lecture de la correspondance du mois.

Une demande de « La Solidarité coloniale à Paris », au sujet de l'insertion dans le bulletin de la Société des Etudes Indochinoises, d'une circulaire, est adoptée à l'unanimité.

M. Berquet présente ensuite un travail de M. Nguyên-van-Diên intitulé « Thiên cô ky tho » (illustré), et propose à l'Assemblée de nommer une commission chargée de donner son avis sur ce manuscrit qui sera publié s'il y a lieu.

MM. Lelièvre, Régnier, Petit et Clouqueur acceptent de faire partie de cette commission.

Sur la proposition de M. Clouqueur une gratification de 30 $ est accordée au secrétaire Nguyên-van-Nên pour travail supplémentaire fourni à l'occasion de la refonte du catalogue de la Bibliothèque.

On passe ensuite à la question de l'impression du catalogue de la Bibliothèque.

Après discussion à laquelle prennent part la plupart des membres présents, on décide de confier à M. Ardin adjudicataire des impressions de la Société, l'impression de ce catalogue à la condition que les prix ne dépasseront pas ceux prévus au marché intervenu entre la Société et ce commerçant.

Dans le cas contraire, il serait procédé par la voie d'appel d'offres.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire-Trésorier.
Paul Isidore.

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 1914.

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *Président p. i.*

Sont présents : MM. Ferrière, vice-président, Clouqueur,

Mercier, membres du bureau, Madame Marchal, MM. Marchal, Rossi, Lencou-Barême, Basset, Morieul, Wirth, Granier, Petit, Lelièvre, Lecœur, Moreau, Isidore, *secrétaire*.

Le Président souhaite la bienvenue à Madame et Monsieur Marchal, nouveaux membres amis.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observation.

Le président annonce à l'Assemblée que M. de Laprade, Administrateur des Services civils, vient de faire don à notre Musée d'une coulevrine du XVIIe siècle, fabriquée à Hué sur les indications des officiers français qui apportèrent leur concours à la dynastie des Nguyên en 1789.

Des remerciements sont votés au généreux donateur.

Le Président fait ensuite connaître que la Société des Beaux-Arts de Cochinchine, récemment incorporée à la Société des Etudes Indochinoises, a versé à notre caisse la somme de 368 $ 76, représentant son reliquat disponible.

M. Berquet donne lecture de la lettre du Président du Comité de la souscription nationale pour les victimes de la guerre et propose le vote d'une somme de 400 $ comme participation de la Société des Etudes Indochinoises, la proposition mise aux voix est voté à l'unanimité.

En outre, la liste de souscription adressée à la Société, sera présentée à tous les membres pour recueillir leurs oboles.

Le Président communique le projet de budget de l'année 1915, établi pour être annexé à la demande de subvention adressée au Gouvernement de la Cochinchine. Ce projet est adopté sans observation.

Le lieutenant Petit demande la parole pour faire un compte rendu sur un travail présenté à la Société par Nguyên-van-Diên, M. le lieutenant Petit estime que l'ouvrage de M. Diên, qu'il a été chargé d'examiner, n'offre pas suffisamment d'intérêt pour permettre à la Société d'en faire l'acquisition.

Ces conclusions sont adoptées à l'unanimité et il est décidé que l'ouvrage en question sera rendu à son auteur.

M. Berquet, avant de lever la séance, se fait un devoir, au nom de la Société, de présenter ses vœux de bonne traversée

et d'heureuse campagne au capitaine Lelièvre qui sur sa demande est autorisée à aller combattre en France.

Il rappelle les éminents services rendus à notre Société par le capitaine Lelièvre, notamment les inoubliables conférences de la pagode de Luu-Minh et du théâtre annamite de Cholon et lui adresse ses plus chaleureux remerciements.

Il propose enfin à l'Assemblée de décerner dès maintenant, au capitaine Lelièvre, la grande médaille d'or de la Société.

La proposition du Président approuvée à l'unanimité, est saluée par de nombreux applaudissements.

La séance est levée à 11 heures du soir.

Le secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1914

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *Président p. i.*

Sont présents : MM. Clouqueur, Mercier, Isidore, membres du bureau, Madame Marchal, MM. Marchal, Basset, Brandela, Armand.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

Le Président demande à l'assemblée de décerner une médaille d'argent au lieutenant Petit qui part combattre en France et rappelle, pour appuyer sa proposition, les services rendus par notre collègue à la société notamment dans la réfection du catalogue de la bibliothèque.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la parole est donnée à M. Clouqueur.

M. Clouqueur demande que la Société organise l'exposition annuelle des Beaux-Arts de 1914, au profit de la souscription

nationale en faveur des victimes de la guerre et expose tous les moyens propres à réaliser cette manifestion.

La motion de M. Clouqueur est approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 11 heures du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1914

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *Président p. i.*

Sont présents : Mesdames Quaintenne, Marchal, MM. Ferrière, Mercier, Prêtre, Balencie, Josse, Thil, Vila, Marchal, Schneider, Canavaggio, Rossi, Kinh, Doc-phu Hon, Ardin, Cazeau, Crespin, Nguyên-van-Nam, Nguyên-van-Dat, Ricard, Vitalis de Salvaza, Isidore.

M. Berquet en ouvrant la séance, prononce l'allocution suivante :

Mesdames,

Messieurs,

Je ne saurais trop vous remercier d'avoir répondu nombreux à l'invitation que je vous ai adressée, au nom de la Société des Etudes Indochinoises et des Beaux-Arts. Je savais que je n'aurais pas fait un vain appel à vos cœurs généreux dans les circonstances terribles où la Patrie, aux prises avec un ennemi qui s'est mis en dehors de l'humanité par sa barbarie, la Patrie, dis-je, a besoin non seulement du sang de ses enfants, mais encore des sacrifices pécuniaires que tous nous serons heureux de nous imposer pour elle.

Aussi, notre réunion aujourd'hui n'a-t-elle pas la portée et l'objet de celles qui, les années précédentes, présidaient à l'ouverture de notre modeste salon indochinois.

Il ne s'agit plus d'une simple manifestation d'art qui conviait nos concitoyens à une visite purement gratuite. Il s'agit cette fois de vous convier, Messieurs, à participer et à faire participer à titre onéreux à une œuvre qui tout en restant une exposition des œuvres artistiques aura, avant tout, le but patriotique de procurer quelque soulagement à nos frères de France à l'heure où, victimes d'une guerre sans merci, ils versent pour nous leur sang au milieu d'horreurs que l'histoire hésitera à enregistrer.

Participer à titre onéreux, je reprends le mot, Messieurs. Les ruines s'amoncellent sur notre terre de France, et tout le cortège de deuils et de misères qui les suit appelle de notre par un geste d'autant plus large et dont la générosité soit en rapport avec la grandeur des souffrancs qu'il veut soulager.

Sans doute la souscription nationale a déjè marqué un grand effort de la Cochinchine. Mais de nouvelles initiatives ne pourront-elles pas poursuivre l'effort si bien commencé et apporter un appoint appréciable à cette œuvre de solidarité nationale de la souscription où la population annamite s'est montrée si véritablement fille de la France.

Je vous propose donc, Messieurs, de transformer notre exposition annuelle des beaux-arts en une exposition où viendront se ranger à la fois les œuvres de nos artistes indochinois et les dons même les plus modestes que la bonne volonté de nos concitoyens saura nous procurer. Ne craignez pas, Messieurs, de nous apporter le bibelot le plus petit. Nous ne dédaignerons aucun objet de France ni d'Extrême-Orient pourvu qu'il se recommande quelque peu par son caractère artistique ou original. Pas d'abstention.

Quant à vous, Mesdames, ne craignez pas de nous apporter, en nous accordant un concours précieux, la broderie, la dentelle, la peinture, en un mot, les mille petits objets qui sortent chaque jour si parfaits de vos doigts de fées, ce sera là, Mesdames, Messieurs, comme l'a écrit notre ami M. Ferrière, « Une contribution pécuniaire dépouillée de la trivialité d'un sacrifice matériel exclusif ». Ce sera « Un sacrifice d'ordre moral ». Tout sacrifice, vousl e savez, doit être marqué par

une souffrance ou une privation. Celui de nos frères blessés et mourants au champ d'honneur est marqué par une souffrance, que dis-je, peut-être par un martyre. Et nous, qui n'aurons rien souffert pour notre pays, hésiterons-nous, je vous le demande, mûs par un égoïsme criminel, à nous priver d'un bibelot ou d'un meuble qui souvent encombre nos salons, hésiterons-nous à faire un sacrifiee si infime qu'il ne pourra jamais payer le sang versé pour nous ?

Soyez assurés, Messieurs, que notre Société a déjà obtenu l'appui des pouvoirs publics. M. le Gouverneur de la Cochinchine a bien voulu en accepter la présidence d'honneur, et je ne doute pas que Sa Majesté le Roi Sissowath et M. le Résident supérieur du Cambodge ne patronnent notre œuvre, eux aussi, avec l'ardeur la plus patriotique.

Je ne doute pas du concours dévoué de leurs Altesses Royales les princesses de la Cour du Cambodge et particulièrement de leurs Altesses Royales les Princesses Sutharot, Yukanthor et Mallika qui patronnent avec tant de dévouement des écoles d'art si remarquables.

Celui de M. le Maire de la ville de Saigon est certain.

Je ne doute du concours dévoué de tous les Administrateurs, des directeurs de l'Enseignement, des directeurs de toutes les écoles et spécialement des écoles professionnelles auxquels nous avons recours comme jadis et qui tiendront à honneur de justifier le renom artistique si justement acquis par les précédentes expositions à leurs établissements, notamment l'école professionnelle de Bienhoa, celle de Thudaumot, celle de Saigon, celle des mécaniciens, celle de Phom-Penh etc. . ., sans oublier celle de la Protection de l'Enfance et celle des Sœurs de la Sainte Enfance.

Nous faisons appel à tous les maîtres pour éveiller chez les enfants qui leur sont confiés le sentiment du devoir solidaire envers la Patrie afin que ces enfants redisent à leurs parents ce qu'ils ont à faire pour la France, et pour qu'eux-mêmes participent, selon leurs petits talents à cette œuvre de fraternité française.

Je termine, Messieurs, ce n'est pas une réjouissance à une distraction banale que je vous convie aujourd'hui. Mais à

l'heure ou la Patrie en deuil attend notre secours, ne restons pas en arrière des colonies anglaises. Comme elles, montrons-nous solidaires de ceux qui souffrent et qui tombent. Tous, Français, Annamites, Cambodgiens, Tonkinois, Indiens, Chinois réunissons nos efforts et montrons que tous, confondus dans le même amour de la Mère-Patrie, ayant tous la même âme vibrante du même souffle, nous savons faire un sacrifice matériel digne de notre amour de la France et digne de l'Indochine.

Je vous propose donc, Messieurs, de constituer, dès cette réunion même, un Comité qui préparera les moyens d'exécution et qui établira le programme que nous devrons suivre pour nous mettre à l'œuvre, si vous approuvez notre manière de voir.

De nombreux applaudissements répondent à ces paroles.

Aussitôt après, le Président met aux voix les différentes propositions contenues dans son discours, principalement sur le but patriotique de l'exposition des beaux-arts de 1914, laquelle aura lieu sous la présidence d'honneur de M. le Gouverneur de la Cochinchine, de sa Majesté Sissowath Roi du Cambodge et de M. le Résident supérieur du Cambodge, et sous le patronage de MM. le Maire des villes de Saigon et de Cholon, de MM. les Administrateurs des services civils, chefs des provinces de Cochinchine et Résidents des provinces du Cambodge, de M. le Directeur de l'Enseignement en Cochinchine, sur l'extension à lui donner et l'appel à faire à tous les habitants de la Cochinchine et du Cambodge. Toutes sont adoptées à l'unanimité.

Il met ensuite en discussion les moyens de réaliser l'exposition des beaux-arts de 1914.

Les résolutions suivantes, après échanges de vues, sont adoptées par l'assemblée :

1° Toutes les recettes de l'exposition seront affectées intégralement, sans aucune remise, à la souscription nationale en faveur des victimes de la guerre.

2° Les œuvres et objets d'art exposés seront de deux sortent : ceux dûs à la production personnelle des artistes et

amateurs européens et asiatiques ; ceux offerts dans le seul but d'être vendus au profit de la souscription nationale.

Les artistes et amateurs exposant leurs productions seront tenus d'abandonner à la Société une de leurs œuvres destinée à être vendue au profit de la souscription.

La vente des œuvres et objets d'art aura lieu par la voix des enchères publiques, à la clôture de l'exposition. Elle le fera par le ministère de M. Tourniaire, commissaire priseur à Saigon, qui offre gracieusement son concours au comité.

3° L'entrée de l'exposition ne sera pas gratuite comme les années précédentes. Le prix d'entrés est fixé à 1 $ le jour de l'inauguration, et 0 $ 20 les autres jours. Les militaires et marins français et indigènes non gradés entreront seuls gratuitement.

En dehors de cette exposition, aucune entrée de faveur ne sera accordée.

4° Un catalogue, pour l'illustration duquel le Comité adressera un pressant appel aux artistes locaux, sera publié et vendu au profit exclusif de la souscription.

5° L'Assemblée décide d'installer l'exposition comme les années précédentes, au Théâtre Municipal, qui par sa situation au centre de la ville se prête mieux que tout autre local à l'organisation d'une exposition. A cet effet des démarches seront faites auprès de M. le Maire de la ville de Saigon.

Sur la proposition du Président, la date de l'ouverture de l'exposition est fixés au 24 décembre, sa durée à un mois.

Après le vote de toutes les résolutions qui précèdent le Président propose de nommer un Comité d'organisation qui comprendra :

Le Comité de la Société des Etudes Indochinoises,

Le Comité de la Société des Beaux-Arts,

Madame Rose Quaintenne, Directrice du *Réveil Saigonnais*, Présidente de la Croix rouge,

Madame Marchal,

M. le Doc phu Hon, conseiller privé,

M. Kinh, conseiller municipal de la ville de Saigon,

M. Nguyèn van Dàt (Maison Dao huong Mai).

Les chefs de Congrégations chinoises de Saigon et de Cholon,(Congrégations de Canton, Triêu chau, Phuoc Kien, 'Akas, Hainam).

M. Hui-bon-Hoa, directeur du Mont de Piété.

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Enfin sur la proposition de M. Berquet, on décide que le comité des Beaux-Arts constituera une commission exécutive chargée de procéder à l'installation de l'exposition et à la confection du catalogue. M. Thil accepte la présidence de cette commission. L'acceptation et le groupement des œuvres appartiendra à la seule autorité de la commission exécutive.

La séance est levée à 11 heures du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1914

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *Président p. i.*

Sont présents : MM. Lencou-Barême, Dartiguenave, Cazeau, Stoll, docteur Armand, Monlaü, Canavaggio, Luya, Mariadassou, Marchal, Granier, Ardin, Isidore, secrétaire.

Excusé M. Ferrière, vice-président.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance le Président donne lecture de la correspondance du mois.

M. Berquet met ensuite à l'assemblée annonçant des démarches entreprises par le Comité pour la réalisation de l'exposition des Beaux-Arts au profit de la souscription nationale en faveur des victimes de la guerre.

Il soumet des projets d'appel à adresser à la population française et aux populations indigènes de la Colonie à l'occasion de cette manifestation patriotique.

L'appel du Comité et le procès-verbal de la dernière séance, au cours de laquelle furent votées les conditions de la future exposition, forment une plaquette, qui sera envoyée, accompagée de bulletins d'adhésion, à toutes les personnes susceptibles d'apporter leurs concours.

Le Président donne encore lecture de projets de lettres au Résident supérieur du Cambodge, à Sa majesté le Roi Sissowath, à Monseigneur Quinton, pour obtenir leur haut patronage et leur concours.

Le tout est ratifié à l'unanimité par l'assemblée.

Le Président communique une nouvelle de mœurs locales due au capitaine Lelièvre et demande à M. Monlaü de vouloir bien en donner lecture.

Après cette lecture la séance est levée à 11 heures du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 DÉCEMBRE 1914

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *Président p. i.*

Sont présents : Mesdames Quaintenne, Marchal, MM. Ferrière, Ohl, Monlaü, Lecœu., Cazaux, Lavigne, Granier, Josse, Fauvelle, Marchal, Lencou-Barême, Pouillias, Ricard et Isidore.

M. Berquet ouvre la séance en adressant, au nom de la Société, un salut ému à tous ceux qui depuis cinq mois combattent avec une énergie admirable pour la Patrie, particulièrement aux membres de la Société, le capitaine Lelièvre, les lieutenants Petit, Coulon, Babé, Tulasne, le sergent Clouqueur, tous actuellement sur le front.

Le Président rend compte ensuite des travaux de la société pendant l'année 1914 ; il rappelle notamment les conférences promenades dont le succès fut si grand, la publication en une très belle édition illustrée de la conférence sur la Pagode

de Dakao, qui valut au Comité et aux auteurs MM. Lelièvre et Clouqueur, une lettre de félicitations du Gouverneur Général ; enfin l'incorporation à la Société des Etudes Indochinoises de la Société des Beaux-Arts de Cochinchine et l'organisation au profit de la souscription nationale en faveur des victimes de la guerre, de l'exposition des beaux-arts de 1914, sous le patronage des Pouvoirs publics de la Colonie.

Il adresse un hommage au Président Dürrwell actuellement en France et ajoute qu'il est heureux de constater que l'œuvre à laquelle, M. Dürrwell s'était attaché avec un si grand dévouement n'a pas periclité pendant son absence.

La vitalité de la Société des Etudes Indochinoises n'a cessé au contraire de s'affirmer sans cesse, si on en juge par le nombre de membres admis depuis le 1er janvier 1914 (46 membres) et par les travaux accomplis.

M. Berquet termine, en remerciant tous ses collaborateurs du bureau qui lui ont apporté un concours dévoué, demande à l'Assemblée de vouloir bien ratifier le vote des médailles d'argent décernées au Capitaine Lelièvre et au Lieutenant Petit avant leur départ pour France, aux séances des 7 et 28 septembre 1914 et propose d'attribuer une médaille d'or à M. Ch. Clouqueur actuellement sur le front, pour les services exceptionnels qu'il a rendus à la Société pendant l'année notamment pour sa précieuse collaboration à « La Pagode de Dakao ».

Ces propositions sont ratifiées à l'unanimité.

Sur l'invitation du Président, le Secrétaire-Trésorier fait l'exposé de la situation financière qui est la suivante :

Actif reporté au 31 décembre 1913. . , ...	4.114 $	20
Recettes du 1er janvier au 30 novembre 1914. .	5.731	99
Total. . . , ...	9.846 $	19
Dépenses du 1er janvier au 30 novembre 1914.	4.908 $	29
Différence formant l'avoir au 30 novembre 1914	4.937	90

Le Secrétaire-Trésorier donne aussi lecture d'un état du mouvement des membres pendant l'année 1914, duquel il

résulte qu'il y a eu pendant l'année 46 admissions pour 7 démissions et que la Société compte à ce jour 316 membres.

Après ces exposés le Président procède à l'adjudication des journaux (sous-abonnement) pour le 1er semestre 1915.

Les journaux « Le Courrier Saigonnais, L'Opinion, Le Réveil Saigonnais, Le Nouvelliste » n'ayant pas été adjugés, le Président demande à l'Assemblée de l'autoriser à traiter à l'amiable lorsqu'une occasion se présentera.

Proposition adoptée à l'unanimité.

On passe ensuite à l'appel d'offres sur soumissions cachetées pour la fourniture des imprimés nécessaires à la Société pendant les années 1915 et 1916.

4 Soumissions ont été déposées respectivement par MM. Ardin, Portail, Montégout et Phat-Toan.

En raison de la guerre les prix ayant été majorés de plus de 50 % pour les articles les plus importants, le Président propose de renvoyer l'adjudication « sine die » et d'autorisre le Comité à traiter de gré à gré jusqu'au moment où les circonstances permettront aux imprimeurs de consentir des tarifs moins élevés.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Conformément aux dispositions de l'article XX des statuts une commission est nommée pour la vérification annuelle des écritures du Trésorier, sont désignés : MM. Lavigne, Monlaü et Granier.

L'ordre du jour étant épuisé, on procède au dépouillement du scrutin pour le renouvellement du bureau de l'année 1915. Cette opération donne les résultats suivants :

Votants par correspondance	33
Votants présents	17
Total	50 votants.

Obtiennent :

Président, MM. Dürrwell.	43 voix élu.
Berquet	7 voix.
Vice-Présidents : MM. Berquet	42 voix élu.
Ferrière	46 id.

MM. Nizet, Montel, Sinner, Eudel, Puech, une voix chacun.
Secrétaire-Trésorier : M. Isidore . . . . 47 voix élu.

MM. Gallois-Montbrun, Couderc, une voix chacun.
Bibliothécaire : M. Marchal . . . . . 41 voix élu.

MM. Saint-Gratien 4 voix, Bui-quang-Chiêu 3 voix, Gendreau 2 voix, Mercier 2 voix, Arduser 2 voix, Barlet 1 voix, Isidore 1 voix, Nguyên-van-Cua 1 voix, Mercier-Beauné 1 voix.

Conservateur du Musée : M. Mercier. . 44 voix élu.

MM. Marchal 1 voix, A Joyeux 1 voix.

En conséquence le bureau de l'année 1915 sera composé de :

MM. G. Durrwell, *Président*,
O. Berquet, *Vice-Président*,
J. Ferrière, —
P. Isidore, *Secrétaire-Trésorier*,
H. Marchal, *Bibliothécaire-Archiviste*,
A. Mercier, *Conservateur du Musée*.

A l'issue du scrutin, M. Berquet, en son nom personnel et au nom des membres du Comité, remercie vivement l'Assemblée et lui donne l'assurance que le bureau réélu s'efforcera de justifier la nouvelle marque de confiance qui vient de lui être accordée et adresse à tous ses vœux de bonne année.

La séance est levée à 11 heures et demie du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

Liste générale des Membres

DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDOCHINOISES

Président d'honneur

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE.

Vice-présidents d'honneur

MM. LE GOUVERNEUR DE LA COCHINCHINE.
LE GÉNÉRAL, COMMANDANT LA BRIGADE DE COCHINCHINE.
DE LAMOTHE, Gouverneur de 1re classe des colonies.
DELONCLE, ex-député de la Cochinchine, ministre plénipotentiaire,
PARIS, ex-député de la Cochinchine.
Monseigneur MOSSARD, vicaire apostolique, évêque de Médée.

Membres honoraires

Sa Majesté l'Empereur d'Annam.
Sa Majesté le Roi du Cambodge.
MM. Le Résident supérieur au Tonkin.
Le Résident supérieur en Annam.
Le Résident supérieur au Cambodge.
Le Résident supérieur au Laos.
PIQUET, ancien gouverneur de l'Indochine.
AYMONIER, directeur de l'Ecole coloniale à Paris,
LE MYRE DE VILERS, ambassadeur honoraire.
DOUMER, ancien gouverneur général de l'Indochine.
BEAU, ancien gouverneur général de l'Indochine.
HARMAND, ministre plénipotentiaire.
GRISARD, secrétaire général de la Société d'acclimation de France.

Membres correspondants

MM. Duleau, foreign bocksellers, 37 Scho square, London.
Poinsignon, directeur de la Société Franco-Américaine pour le commerce et l'industrie, Casilla 2889 à Santiago (Chili).
Finot, directeur de l'École française d'Extrême-Orient à Hanoi.
Salles, inspecteur des colonies, en retraite, 23, rue Vaneau à Paris VIIe.
Pernet, docteur à l'hôpital maritime de Toulon.
Jarillon, pasteur, place du marché à La Rochelle (Chte Inférieure).
Foucher, Chargé de cours à la Faculté des lettres, directeur-adjoint à l'école pratique des hautes-études à Paris.
Ducaroy, négociant, 14 rue Lesueur à Paris 18e.
Goossens, en mission, Société A. des hnileries du Congo-Belge (Distriet du Kwango-Via inshasa, à Leverville.

Bureau pour l'année 1915

MM. G. Durrwell, O. ✪, O. ✲, Président.
O. Berquet, O. ✪, Vice-Président.
J. Ferrière, ✪, ✲, id.
P. Isidore, Secrétaire-Trésorier.
H. Marchal, Bibliothécaire-Archiviste.
A. Mercier, Conservateur du Musée.

Membres titulaires

MM. Ardin, (C) ✪, imprimeur-editeur à Saigon.
Alinot, ✪, chef du service du Cadastre à Saigon.
Arduser, commerçant-industriel à Saigon.
Ardin, H. imprimeur-éditeur à Saigon.
Auza-Luc, ancien interprète, propriétaire à Mytho.
Aymard, notaire à Saigon.
André, agent de l'Union commerciale Indochinoise, à Saigon.
Armand, médecin major des Troupes coloniales à Bangkok.
André, président du Tribunal de 1re instance à Pnom-Penh.
Arpin, dessinateur à l'Usine électrique de Saigon.
Balencie, administrateur-délégué du contrôle financier à Saigon.
Boscq, professeur de langues orientales à Saigon.
Brenier, ✪, ✲, inspecteur-donseil des services agricoles et commerciaux de l'Indochine à Hanoi.
Berquet, O. ✪, receveur-conservateur des hypothèques à Saigon.
Brandela, électricien à Saigon.
Bourdet, ✪, vocat-défenseur à Pnom-Penh.
Babé, ✲, capitaine d'Infanterie coloniale.

MM. Baugé, notaire (Etude Aymard à Saigon).
Burguet, administrateur en retraite, chef de bureau de la Mairie de Saigon.
Bui-quan-Chiêu, ingénieur agronome, inspecteur des services agricoles et commerciaux à Saigon.
Bui-thê-Kham ✪, ancien conseiller colonial à Cantho.
Bulliard, directeur de l'Ecole primaire de Saigon.
Bassouls, conservateur au théâtre municipal de Saigon.
Bardon, commerçant à Saigon.
Barry, directeur de la Compagnie française de tramways en Indochine, à Saigon.
Basset, service de l'Enseignement en Cochinchine.
Bec, architecte de la ville de Saigon.
Barbier, principal clerc de notaire (Etude Aymard à Saigon).
Bouteiller, directeur de l'Ecole résidentielle à Kompong-Cham.
Crémazy, avocat défenseur à Saigon.
Counillon, ✪, chef du service géologique à Hanoi.
Cabanne de Laprade, administrateur-chef de la province de Mytho.
Coatanéa, ✪, directeur de l'Ecole provinciale à Bienhoa.
Cuniac, ✲, avocat défenseur, Maire de la ville de Saigon.
Cahuc, géomètre du Cadastre.
Céccaldi, géomètre du Cadastre à Travinh.
Cazaux, ✪, commis des Postes et Télégraphes à Saigon.
Collin, clerc d'avocat. Etude Thiollier à Saigon.
Commaille, conservateur du groupe d'Angkor à Siém-Réap.
Canque, industriel à Khanhhoi (Saigon).
Crespin, photographe à Saigon.
Chaalons, commis des services civils à Pnom-Penh.
Cotten, brigadier des Douanes et Régies à Saigon.
Chrétien, agent d'affaires à Saigon.
Conte, syndic-liquidateur à Saigon.
Canavaggio, négociant à Saigon.
Coquerel, secrétaire-archiviste de la Chambre de Commerce à Saigon.
Chodzko, Messageries maritimes à Haiphong.
Champanhet, directeur de l'Est asiatique français à Saigon.
Chamrion, Maison Dumarest & fils à Saigon.
Couderc, payeur, chef de comptabilité de la Trésorerie de Cochinchine à Saigon.
Durrwell, O. ✪, ✲, président de la Cour d'Appel de l'Indochine, en retraite.
Donadieu, directeur de l'Ecole normale à Giadinh.
Doucet G., administrateur des services civils à Pnom-Penh.
Doucet, Alb., avocat défenseur à Pnom-Penh.
Mme Doucet, Alb., à Pnom-Penh,

MM. De Mari, pharmacien (Pharmacie normale à Saigon).
Delpit, planteur, mission agricole et commerciale au Laos.
Dang-van-Huê, Tri phu à Baclieu.
Duong-van-Mèn, ✻, ancien conseiller colonial à Vinhlong.
De Villeneuve, Georges, dessinateur du Cadastre à Saigon.
De Villeneuve, (Julien) administrateur des Services Civils à Phnom-Penh.
Do-quang-Tru, tri phu à Cantho.
De Mérona, avocat défenseur à Saigon.
Doyhamboure, agent général des Chargeurs-Réunis.
Dupuy, ingénieur civil à Saigon.
Defert, commis des services civils au Laos à Khône.
De Belakowicz, administrateur des services civils à Saigon.
De la Pommeraye, directeur de la société d'oxygène et acétylène d'Extrême-Orient à Saigon.
Ernst, négociant à Saigon.
Eudel, administrateur des services civils à Saigon.
Ferrière, ✪, ✻, directeur du Courrier Saigonnais à Saigon.
Faciolle, directeur de la Société immobilière à Saigon.
Ferru, commis du Trésor à Gocong.
Faurie, avocat défenseur à Phnom-Penh.
Foltzer, commis des Douanes et Régies à Saigon.
Gigon-Papin, ✪, ✻, notaire à Saigon.
Guéry, ✪, planteur à Saigon.
Gourdon, inspecteur-conseil de l'Enseignement en Indochine.
Garnier, inspecteur des services civils au Laos.
Girard, avocat défenseur à Saigon.
Gallois-Montbrun, avocat défenseur à Saigon.
Gravelle, directeur de la Banque de l'Indochine à Phnom-Penh.
Gage, ✪, ✻, directeur de la Maison Denis-Frères à Saigon.
Granier entrepreneur peinture-sculpteur à Saigon.
Gendreau, notaire (Etude Gigon-Papin) à Saigon.
Haffner, directeur de l'agriculture, en retraite à Saigon.
Hoppe, ingénieur des Travaux Publics à Vinh (Annam).
Huynh-quan-Vi, dôc-phu-su honoraire à Saigon.
Huynh-dinh-Dien, commerçant à Gocong.
Hauff, négociant à Saigon.
Mme Houssin, inspectrice des écoles à Saigon.
MM. Heidenger, commis principal des travaux publics à Saigon.
Isidore, Paul, commis de l'Enregistrement à Saigon,
Isidore, André, colon à canal de Xano (Cantho).
Ippolito, industriel à Saigon.
Isle de Beauchaine, commis aux Messageries Maritimes à Saigon.
Joyeux, ✪, avocat général à Saigon.
Jacque, ✪, ✻, négociant, Président du Conseil colonial à Saigon.
Josse, inspecteur des bâtiments civils à Saigon.

MM. Joyeux, inspecteur des bâtiments civils à Saigon.
Le Bret, administrateur des services civils à Soctrang.
Luong-khac-Ninh, ancien conseiller colonial à Bentré.
Lencou-Barême, président de la Cour d'appel de l'Indochine à Saigon.
Lê-van-Mau, ✲, dôc-phu-su à Mytho.
Ly-Lap, négociant à Saigon.
Luya, propriétaire à Saigon.
Le-quang-Hiên, O. ✪, ✲, dôc-phu-su en retraite à Sadec.
Laurent, greffier en chef de la Cour d'appel à Saigon.
Lê-thanh-Long, secrétaire au Cabinet du Gouverneur de la Cochinchine, à Saigon.
Liêu-sanh-Hau, ancien conseiller colonial à Longxuyên.
Littaye, directeur des Messageries fluviales, à Saigon.
Le Coispellier, directeur des Messageries fluviales à Saigon.
Lecœur, ✲, commissaire central de police à Saigon.
Lelièvre, ✲, capitaine de gendarmerie.
Lim-Keng, représentant de la rizerie de Binh-Dông à Saigon.
Lê-van-Ngon, phu-chef du poste administratif à Canglong.
Lê-huu-Nghia, secrétaire de l'enseignement à Mytho.
Lê-ba-Cang, interprète du service judiciaire à Cantho.
Lê-van-Thong, propriétaire à Chodui (Saigon)
Lorin, négocian à Saigon.
Lofler, contrôleur des contributions directes à Saigon.
Lano, administrateur des services civils.
Laurentie, pilote de la rivière de Saigon.
Lamorte, entrepreneur à Saigon.
Lê-van-Si, propriétaire à Tân-Huong (Bentré).
Lacouture, huissier à Saigon.
Lavigne, administrateur des services civils à Saigon.
Lamude, commis des travaux publics à Vientiane.
Luho, commis de la Marine à l'arsenal de Saigon.
Marquié, ✪, ✲, avocat défenseur à Saigon.
Mayer, planteur à Cholon.
Morange, directeur des services agricoles et commerciaux à
Michel, commis des douanes et régies à Tanan.
Monnot, agent-voyer de la province de Tanan.
Mercier, commis au service de l'Immigration à Saigon.
Montel, ✲, docteur, médecin de la ville de Saigon.
Maitre, ✪, directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient à Hanoi.
Maspéro, administeur des services civils.
Maurel, inspecteur de l'Enregistrement à Hanoi.
Magen, inspecteur de l'agriculture à Honquan (Thudaumot).
Moutou, entrepreneur à Mytho.

MM. Morieul, commis au service de l'immigration à Saigon.
Morché, procureur de la République à Hanoi.
Mariadassou, commis de l'nregeistrement à Saigon.
Moreau, architecte-chef du service des bâtiments civils à Saigon.
Marchal, inspecteur des bâtiments civils à Saigon.
Mme Marchal, à Saigon.
MM. Monlau, commis des services civils à Saigon.
Maillard, directeur au lycée franco-chinois à Choquan.
Morel, commis des postes et télégraphes à Saigon.
Nizet, conseiller à la cour d'appel à Hanoi.
Nuyên-khac-Huê, instituteur principal à Bentré.
Nguyên-du-Hoai, lettré principal du tribunal de Bentré.
Nguyên-van-Hai, doc-phu-su à Thuduc (Giadinh).
Nguyên-cao-Man, télégraphiste en retraite à Phuloc (Soctrang).
Nguyên-tan-Su, doc-phu-Su à Cholon.
Nguyên-van-Cua, huyên honoraire à Saigon.
Nguyên-tan-Loi, huyên-chef du poste administratif de Thanh-phu.
Nguyên-ngoc-Can, interprète du service judiciaire à Bentré.
Nguyên-huu-Tai, instituteur à Bentré.
Nguyên-van-Hoi, huyên en congé à Câungan (Travinh).
Nam-Hee, compradore de la Hongkong et Shanghai à Saigon.
Nguyên-van-Vinh, ✪., huyên-chef du poste administratif d'Omon.
Nguyên-van-Dè, huyên-chef du poste administratif de Rachgoi.
Nguyen-huu-Thuc, propriétaire à Cantho.
Nguyên-van-Hai, ancien conseiller colonial, phu honoraire à Gocong.
Nguyên-quang-Hièu, conseiller colonial à Mytra (Sadec).
Ohl, commis aux Messageries Maritimes à Saigon.
Paris, ✲, avocat, ex-Député de la Cochinchine à Saigon.
Philip, chef de section au service de l'immigration à Saigon.
Pham-cong-So, doc-phu-su à Travinh.
Pham-van-Tuoi ✪., ✲., doc-phu-su à Vinhlong.
Petillot, administrateur des services civils à Vinhlong.
Phan-Minh, représentant de la Maison Ban-Guan & Cie à Saigon.
Poillot, commissaire de police à Cholon.
Pierrat, payeur du Trésor.
Petit, capitaine d'Artillerie coloniale.
Prètre ✪., directeur de l'enseignement en Cochinchine à Saigon.
Poullias, commis de la Marine à l'arsenal de Saigon.
Perrin, industriel à Saigon.
Portail, imprimeur-libraire à Saigon.

MM. Puech, trésorier particulier de la Cochinchine à Saigon.
Perreaux, missionnaire apostolique.
Pons, docteur, médecin aide-major de 2e classe à Tayninh.
Mme Quaintenne, directrice du Réveil Saigonnais à Saigon.
MM. Rimaud, négociant à Saigon.
Ricard, police municipale à Saigon.
Renoux, pharmacien (Pharmacie principale) à Saigon.
Rosel, ✲., directeur de l'école des mécaniciens asiatiques à Saigon.
Rossi, colon à Saigon.
Schneider, ✪., ✲., imprimeur-éditeur à Saigon.
Son Diep, ministre de sa majesté le Roi du Cambodge.
Sambuc, avocat-défenseur à Saigon.
Sinassamy, clerc de notaire à Saigon.
Soca, commis de l'enregistrement à Saigon.
Sagodira, commis de l'enregistrement à Saigon.
Silvestre, ✪., administrateur-chef de Cabinet du Résident supérieur du Cambodge.
Stoll, directeur du Bulletin financier à Saigon.
Sagodira, commis greffier du service judiciaire à Rachgia.
Sinner, ingénieur des distilleries de Binhtây (Cholon).
Saint-Gratien, professeur au collège Chasseloup-Laubat à Saigon.
Thai-van-Bon, ✲., ancien conseiller colonial à Caugnan (Travinh)
Truong-ngoc-Bau, tri-phu à Bentré.
Tran-quang-Tinh, employé de commerce à Tândinh (Saigon).
Truong-van-Tu, Commis greffier du service judiciaire à Saigon.
Thuong-cong-Minh, conseiller colonial à Bentré.
Tran-quang-Nghiem, ancien huissier à Saigon.
Tran-van-Xuan, ancien secrétaire, propriétaire à Châuphu.
To-van-Tiên, huissier à Bentré.
To-van-Giai, conseiller de la province Giadinh, commerçant à Mytho.
Tran-van-Don, médecin indigène à Baclieu.
Thil, architecte-chef du service des bâtiments civils, en retraite à Saigon.
Thiao Yanh Ung, dit Pothin, commerçant à Saigon.
Tran-Minh, commerçant en paddys à Bentré.
Tjia-mah-Yan, O. ✪., directeur de la rizerie Ban-Guan & Cie
To-duong-Xan, fondé de pouvoirs de la maison Nam-Long Luu-Luc à Cholon.
Tan-kiong-Hong, de la maison Ban-Teck-Guan à Saigon.
Tamby, dessinateur du cadastre à Saigon.

TASTET, conducteur des ponts et chaussées à Cantho.

TRICON, O., ✿., procureur de la République à Saigon.

VO-VAN-TOOM, interprète du service judiciaire à Cantho.

VO-VAN-TAI, colon à Bentré.

VITALIS DE SALVAZA, commis principal de la trésorerie au Laos à Vientiane.

VILA, architecte diplômé par le Gouvernement (Maison Lamorte à Saigon).

VOREAUX, inspecteur des douanes et régies à Saigon.

WIRTH, secrétaire-adjoint au secrétariat général de la Mairie de Saigon.

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDOCHINOISES

Année	1883	*Bulletin*	n° 1	1er	semestre	1fr.60
—	—	—	2	—	id.	1 75
—	—	—	3	— épuisé	id.	2 90
—	1884	—	4	—	id.	3 00
—	1885	—	5	—	id.	1 00
—	1886	—	6	1er	id.	2 75
—	—	—	7	2e	id	3 00
—	1887	—	8	1er	id.	2 50
—	—	—	9	2e	id.	1 50
—	1888	—	10	1er	id.	3 00
—	—	—	11	2e épuisé	id.	4 90
—	—	—	12	—	id.	4 60
—		—	13	—	id.	5 30
—	1889	—	14	1er	id.	4 60
—	—	—	15	2e	id.	2 00
—	—	—	16	—	id.	0 80
—	1890	—	17	1er	id.	2 70
—	—	—	18	—	id.	1 30
—	—	—	19	—	id.	2 20
—	—	—	20	2e	id.	4 50
—	—	—	21	—	id.	3 30
—	1891	—	22	—	id.	3 40
—	1892	—	23	1er	id.	0 90
—	—	—	24	2e épuisé	id.	1 50
—	1893	—	25	—	id	3 80
—	1894	—	26	1er	id.	3 00
—	—	—	27	2e	id.	1 30
—	1895	—	28	—	id.	6 00
—	—	—	29	—	id.	1 20
—	—	—	30	—	id.	2 40
—	1896	—	31	—	id.	2 20
—	—	—	32	—	id.	3 00
—	—	—	33	—	id.	2 70
—	—	—	34	—	id	2 50

Année	1897	*Bulletin*	n° 35	2e	semestre	5 fr.	00
—	1898	—	36	—	id.	2	50
—	1899	—	37	1er	id.	2	50
—	—	—	38	2e	id.	2	00
—	1900	—	39	1er	id.	3	50
—	—	—	40	2e	id.	2	00
—	1901	—	41	1er	id.	3	50
—	—	—	42	2e	id.	3	30
—	1902	—	43	1er	id.	7	00
—	—	—	44	2e	id.	4	00
—	1903	—	45-46	1er et 2e	id.	4	50
—	1904	—	47	1er	id.	5	00
—	—	—	48	2e	id.	4	00
—	1905	—	49-50	1er et 2e	id.	5	00
—	1906	—	51	1er	id.	5	00
—	1907	—	52-53	1er	id.	6	00
—	1908	—	54	1er	id.	6	00
—	—	—	55	2e	id.	5	00
—	1909	—	56	1er	id.	3	00
—	—	—	57	2e	id.	4	00
—	1910	—	58	1er	id,	3	00
—	1911	—	59	2e	id.	2	00
—	—	—	60	1er	id.	1	00
—	1912	—	61	2e	id.	2	00
—	—	—	62	1er	id.	2	00
—	1913	—	63	2e	id.	1	00
—	—	—	64	1er	id.	2	00
—	1914	—	65	2e	id.	2	00

Essais Agricoles et Industriels faits en Cochinchine depuis la fondation de cette colonie jusqu'en 1897 (2 volumes)..... 10 00

Situation du Christianisme en Cochinchine à la fin du XIXe siècle, par Monseigneur DÉPIERRE, vicaire apostolique de la Cochinchine..... 1 50

Essais de culture du tabac faits à Hon-quang par le Jardin Botanique de Saigon, en 1897, par M. HAFFNER, directeur de l'Agriculture à Saigon..... 1 50

De la Lèpre en Cochinchine et dans la presqu'île malaise, par le docteur MOUGEOT ET COGNACQ..... 5 00

La Vaccine en Cochinchine et les idées chinoises sur la variole et la variolisation (ouvrage couronné par l'Académie de médecine), par le docteur MOUGEOT (Saigon 1901) 5 00

Le Livre foncier, suivi du rapport du Lieutenant-Gouverneur de la Cochinchine sur l'organisation de l'immatriculation foncière en divers pays, par M. Alfred SCHREINER (Saigon, 1904) 5 00

Ma chère Cochinchine (trente années d'impressions et de souvenirs), février 1881-1910, par Georges DURRWELL, président de la Société des Etudes Indochinoises..... 3 50

L'Astronomie cambodgienne, par F. G. FARAUT..... 20 00

Pagode de Dakao, par A-E Lelièvre et Ch. A. Clouqueur..... 2 50

MONOGRAPHIES DES PROVINCES DE LA COCHINCHINE

Fascicule	1,	de la	province de Bienhoa	4 fr.	20
—	2	—	Hatien	4	30
—	3	—	Giadinh	6	20
—	4	—	Mytho	4	70
—	5	—	Baria et Cap Saint-Jacques	3	00
—	6	—	Chaudoc	3	00
—	7	—	Bentré	3	00
—	8	—	Sadec	3	00
—	9	—	Travinh	3	00
—	10	—	Cantho	4	00
—	11	—	Soctrang	4	30
—	12	—	Longxuyen	2	20
—	13	—	Phuquoc	2	20
—	—	—	Thudaumot (Bulletin nº 58)	3	00
—	14	—	Vinhlong	1	50

MONOGRAPHIES DES PROVINCES DU CAMBODGE

Fascicule	1,	de la	province de Pursat	3	00
—	2	—	Kompong-Cham	4	00
—	3	—	Kratié	3	00

TABLE DES MATIÈRES

1° La canne annamite bambou Conférence par Me L. Cazeau... 9
2° Notes sur l'Anacardier..... 31
3° Rapport sur une mission scientifique dans la région de Luang Prabang, Kieng-Khouang, Thatom et Vientiane en janvier, février et Mars 1915 par Me Vitalis. 35
4° Monographie de la province de Kompong Chhnang..... 71
5° Procès verbaux des 1re et 2me semestres 1914..... 121
6° Liste des membres de la Société..... 141
7° Publications de la Société..... 149

BULLETIN

DE LA

Société des Etudes Indochinoises

DE SAIGON

BULLETIN N° 67 1er ET 2e SEMESTRE 1915

BULLETIN

DE LA

Société des Études Indochinoises

DE SAIGON

IMPRIMERIE COMMERCIALE C. ARDIN & FILS

1916

Reprinted by permission of the
Société des Etudes Indochinoises, Saigon

KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1970

Printed in Germany
Lessingdruckerei Wiesbaden

BULLETIN N° 67 1er ET 2e SEMESTRE 1915

BULLETIN

DE LA

Société des Études Indochinoises

DE SAIGON

IMPRIMERIE COMMERCIALE C. ARDIN & FILS

1916

Saigon 1916

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1970

BULLETIN N° 67 1er ET 2e SEMESTRE 1915

BULLETIN

DE LA

Société des Études Indochinoises

DE SAIGON

SAIGON
IMPRIMERIE COMMERCIALE C. ARDIN & FILS

1916

PROGRAMME

Causerie-Spectacle

AU

THÉATRE ANNAMITE

PAR

MM. Lelièvre et Clouqueur

SON-HAU
Ville du nord de la Chine
Capitale du Royaume de Tê-Quâc

(DRAME HISTORIQUE CHINOIS EN TROIS ACTES)

Sommaire des deux premiers actes

Après un règne prospère, le roi très sage Tê-Vương, bien aimé de son peuple, mourut laissant la couronne à son fils unique, Hoàng-Tữ, âgé de deux ans et demi seulement.

Profitant du jeune âge du souverain et de l'influence qu'il avait à la cour, Thiên-Lăng, mandarin très puissant de la famille des Tạ, aidé de ses trois frères, trame un complot, fait assassiner le fidèle Triệu-khắc-Thường, premier mandarin, précepteur du jeune roi et s'empare du trône.

Le jeune Hoàng-Tữ ne dut la vie qu'au dévouement de Kim-Lân, autre mandarin fidèle, de Phan-Diệm, fils de Phàn-Công et d'un eunuque qui protégèrent sa fuite.

Quant aux trois veuves du roi Tê-Vương, la première mourut de désespoir; la deuxième Thứ-Phi, sœur de Phàn-Diệm, réussit à s'enfuir; la troisième, sœur de Thiên-Lăng, l'usurpateur, demeura

à la cour, espérant par ses sages conseils ramener son frère dans la bonne voie.

IIIe ACTE.

1er Tableau

Les trois frères de l'usurpateur partent à la poursuite du jeune Hoàng-Tử et des mandarins qui l'accompagnent.

Très soucieux, Thiên-Lăng commence à douter de la réussite de ses envoyés. Sa sœur, Nguyệt-Kiều, lui conseille de restituer le trône. Voyant ses conseils méprisés, elle exprime sa volonté de se retirer dans une pagode pour consacrer ses prières en expiation des crimes de sa famille, puis quitte le palais.

2e Tableau

Thứ-Phi, la deuxième femme du roi Tê, sœur du fidèle Phàn-Công, après s'être enfuie de Sơn-Hậu devant l'usurpateur, cherche refuge dans une pagode. Pendant la nuit, le Chef des bonzes et un de ses aides essayent de pénétrer dans sa chambre pour la violer. Ceux-ci durent renoncer à leur criminel projet sous les coups de génies invisibles, gardiens émissaires du Bouddha.

C'est à la même pagode que Nguyệt-Kiều, emportée par un tigre céleste se refugie. Le Chef des bonzes et son acolyte, désirant la traiter de la même façon que Thứ-Phi et pour se ménager plus de chances de réussite, lui font prendre un breuvage qui la rendra muette et la nuit venue tentent de pénétrer dans sa chambre. Nouvelle intervention des génies invisibles qui les chassent.

Nguyệt-Kiều reconnaît Thứ-Phi ; étonnées et joyeuses de se rencontrer, elles tombent dans les bras l'une de l'autre. Elles gémissent sur leur sort !

3e Tableau

Kim-Lân et Phàn-Diêm, les deux mandarins fidèles qui on accompagné le jeune roi détrôné, élaborent le projet de chasser l'usurpateur et de rétablir Hoàng-Tu sur le trône de ses pères ; mais auparavant ils décident de sauver Thu-Phi, dont un songe leur a appris les malheurs et de châtier les bonzes indignes.

4e Tableau

Les bonzes, sentant que le châtiment de leurs nombreuses fautes est imminent, décident d'abandonner le pays ; ils veulent auparavant donner une grande cérémonie lucrative à l'issue de laquelle, déclarent-ils, le Chef des bonzes montera sur le bûcher en expiation

de ses fautes (leur intention étant, au contraire, de brûler vives les deux veuves).

5e Tableau

Kim-Lân et Phàn-Diêm, surgissant tout à coup, viennent troubler la fête, délivrent les deux femmes et font justice en faisant monter le Chef des bonzes sur le bûcher préparé.

Ils emmènent Thứ-Phi.

Nguyêt-Kiêu, soucieuse de son vœu, reste à la pagode.

6e Tableau

Guerre entre les frères de l'usurpateur et les deux fidèles mandarins de Hoàng-Tu.

Kim-Lân met en fuite Lôi-Nhuoc, frère de l'usurpateur, mais il est battu à son tour par On-Dinh. Celui-ci assez grièvement blessé par Phàn-Diêm bat en retraite à Son-Hâu.

N'ayant pu réduire ses adversaires, On-Dinh se venge en faisant arrêter Dông-Mau mère de Kim-Lân, dont il a découvert la retraite, et la menace de la brûler vive si elle n'écrit pas à son fils de venir la retrouver. Celle-ci, prévoyant un guet-apens, refuse et préfère la mort.

7e Tableau

Arrivée de Kim-Lân devant les murs de Son-Hâu. Il aperçoit sa mère déjà attachée au bûcher.

Lutte de générosité entre la mère et le fils qui veulent l'un et l'autre se sacrifier leur vie. Un délai de trois jours est accordé à Kim-Lân pour se décider.

Kim-Lân et Phân-Diêm retournent à la pagode. Nguyêt-Kiêu, à laquelle ils font connaître la situation, accepte d'être leur prisonnière et part avec eux sous les murs de Son-Hâu. Phàn-Diêm apprend aux usurpateurs qu'ils se disposent à la brûler vive. On-Dinh qui aime sa sœur consent, à titre d'échange, à donner la liberté à Dông-Mâu.

8e Tableau

Les hostilités recommencent. Lôi-Nhuoc est tué ; Ôn-Dinh, grièvement blessé, prend la fuite ; il est décapité par l'âme d'un mandarin mort en défendant la dynastie des Tê ; Lôi-Phuông est tué ; quant à l'usurpateur, il s'enfuit et se refugie dans la même pagode que sa sœur. Celle-ci intercède pour lui auprès de Hoàng-Tử et obtient sa grâce.

PROGRAMME GÉNÉRAL

1. — CAUSERIE SUR LE THÉATRE
2. — SOMMAIRE DE LA 1re PIÈCE SƠN-HẬU

1re Pièce

后山

SO'N-HAU, ville du nord de la Chine,

capitale du royaume de Tê-Quâc

(Drame historique chinois en 3 actes)

PERSONNAGES

1° Thiên-Lăng, roi usurpateur.
2° Ôn-Đình, général celèbre. } frères de Thiên-Lăng
3° Lôi-Nhược, guerrier. } frères de Thiên-Lăng
4° Lôi-Phuòng, guerrier. } frères de Thiên-Lăng
5° Nguyệt-Kiều, sœur de Thiên-Lăng, 3e femme de l'ancien roi Tê.
6° Tữ-Trinh, eunuque de la cour de Sơn-Hậu.
7° Hoàng-Tữ, fils héritier de l'ancien roi Tê.
8° Phàn-Diệm. } mandarins fidèles à la dynastie Tê
9° Kim-Lân. } mandarins fidèles à la dynastie Tê
10° Thứ-Phi, 2e femme du roi Tê.
11° Đỗng-Mẫu, mère de Kim-Lân.
12° Chef de bonzes boudhiques.
13° Bonzes divers et fidèles.
14° Quân (satellites représentant les armées)
15° Domestiques.

3. — IIIe ACTE DE SƠN-HẬU

4. — SOMMAIRE DE LA 2e PIÈCE

2e Pièce

LE MARCHAND DE PORC

(Comédie bouffonne en un acte)

PERSONNAGES

1° Thàng-Lãnh, mari imbécile.
2° Mai-Nương, femme de Thàng-Lãnh.
3° Un pirate, maître d'armes.
4° Second pirate.
5° Thây Bửu, bonze boudhique.

5. — PIÈCE COMIQUE DU MARCHAND DE PORC

LE MARCHAND DE PORC

(comédie bouffonne en un acte)

Exposé sommaire de la pièce

1er Tableau

Un ménage: lui, un idiot; elle, assez jolie, très délurée et surtout maîtresse de maison incomparable, porte la culotte, dirions-nous en France.

« Apporte une chaise et du thé », dit-elle à son mari qui refuse d'abord énergiquement, mais devient le serviteur le plus doux et le plus zélé grâce à quelques coups de rotin bien appliqués.

Elle lui ordonne ensuite d'aller vendre le gros porc pour dix ligatures. « Je ne sais pas compter », répond le paresseux. Mai-Nuong prend un rotin, dont les coups numérotent le nombre de sapèques à toucher.

Thàng-Lảnh part avec son porc ; mais avant de quitter la maison fait de nombreuses recommandations à sa femme et surtout, ajoute-t-il, « sois-moi fidèle ».

2e Tableau

Lảnh va de village en village; mais personne ne veut son porc. « Que dira ma femme », soupire-t-il, et il sent déjà les coups l'accueillir à son retour. Il croise deux individus en train de faire de la canne. Intéressé, il s'arrête et engage la conversation. L'un se donne pour un maître d'escrime renommé et fait des offres de service.

Mis en confiance, Lảnh lui conte ses déboires conjugaux. « Rien de plus facile, lui répond l'autre, je vais vous donner une leçon et vous enseigner quelques coups savants qui vous permettront de vous rendre maître chez vous ».

Thàng-Lảnh suit le conseil de son professeur; tout à sa leçon de canne et à répéter la phrase initiale de l'assaut, il oublie son porc, emporté, d'ailleurs, par le compagnon du maître..... et Lảnh

continue sa phrase et sa leçon, sans se douter que le professeur a été rejoindre le camarade et le cochon.

« Bast, se dit-il, après quelques instants d'angoisse en constatant la disparition de son bien, je suis le maître et j'ai un bâton ; rentrons chez moi et nous verrons ».

Chez lui, sa fougue disparaît devant les coups de rotin qui pleuvent dru. Sa femme le ligote au pied du bas-flanc et, dernier outrage, lui couvre la tête de son cai-quân.

3e Tableau

Thây-Bữu, bonze bossu, ami d'enfance de Thằng-Lảnh, passant devant sa maison, s'arrête pour lui demander de ses nouvelles.

« Ouvre-moi la porte, c'est moi, ton ami Thây-Bữu ».

« Impossible, lui répond Lảnh. Passe si tu veux sous la porte, je ne puis quitter mon bas-flanc. »

Intrigué, le bonze passe par l'ouverture et voit avec stupéfaction la position bizarre de son ami. Après avoir bien ri au grand désespoir de Lảnh, il lui demande des explications.

« Chut ! répond Lảnh, je suis en train de me guérir. Oui, j'étais bossu moi aussi, la fée de la montagne m'a indiqué une prière en même temps que la position que tu vois ; ma guérison est sûre. Regarde toi-même, ma bosse a complètement disparu et comme tu es un bon camarade, la fée doit revenir, je vais te dire la prière (il lui récite la fameuse phrase du maître d'armes), prends ma place ».

Le bonze voyant en effet que la bosse de Lảnh a disparu, prend avec joie sa place, prêt à tout supporter pour guérir son infirmité.

Lảnh délivré, se cache dans un coin d'où il pourra juger du résultat de sa farce.

4e Tableau

Retour de Mai-Nương qui, toujours furieuse de la bêtise de son mari et croyant avoir affaire à lui, administre au bonze une volée de coups de rotin, à la grande joie de Lảnh qui constate avec orgueil qu'il y a plus sot que lui.

Les coups se prolongeant, le bonze ne peut supporter d'avantage et implore Bouddha suivant la prière habituelle « Mô phật, mô phật ».

La femme de Lảnh, reconnaît son erreur, délivre le bonze et lui demande en pardon de terminer ses jours comme son épouse. Tous deux partent, laissant Lảnh seul avec son désespoir.

CONFÉRENCE

SUR LE

THÉATRE ANNAMITE

par le Capitaine LELIÈVRE

au Théâtre de Mme CO TAM, à Cholon, le 3 avril 1913

Ce qui frappe le plus ceux qui s'occupent des choses de ce pays, est de constater, non sans surprise, l'influence incontestable exercée, depuis plusieurs siècles, par le Chinois sur l'Annamite.

Comme la législation, l'administration, la religion, l'écriture, la littérature, la poésie, le calendrier et une grande partie des mœurs et coutumes, le théâtre annamite est essentiellement d'origine chinoise.

Si les acteurs annamites ont un jeu bien personnel et s'il existe quelques différences de détail, le fond reste toujours le même.

Aussi commencerai-je par vous dire quelques mots sur le Théâtre chinois.

Dès la plus haute antiquité, il y eut en Chine des danses religieuses pour symboliser certains actes de la vie, tels que les travaux agricoles, labours ou moissons, les malheurs de la guerre, les joies de la paix, les dangers des mauvaises passions, etc...

Les ballets, les pantomimes et les processions étaient aussi bien prisés par les grands que par le peuple; mais les ballets devinrent tellement licencieux que l'Empereur fut obligé à un moment donné d'édicter des lois très sévères pour les réglementer.

La musique accompagnait toutes ces fêtes, car bien avant les Grecs et les Egyptiens, exactement en l'année 2637 avant J. C. l'art musical fut coordonné en Chine d'une façon savante et très compliquée.

Pour chaque danse, il y avait une orchestration particulière. Chaque passion : joie, tristesse, amour, colère, avait des tons propres, exprimés en musique, et sans précisément connaître l'harmonie musicale, telle que nous la comprenons, c'est-à-dire suivant les règles du contrepoint, l'accord le plus parfait régnait entre la musique, la voix des chanteurs et les gestes et attitudes des danseurs.

Mais ces ballets et pantomimes étaient encore plus éloignés de l'art théâtral, que ne l'étaient nos anciens mystères.

Ce n'est qu'au VIIIe siècle, que l'art dramatique, tiré de l'art hindou, fut innové en Chine.

Quelques drames historiques ou légendaires parurent à cette époque, mais ce n'est qu'au XIIIe siècle, que la plupart des pièces chinoises actuelles furent composées.

Si, depuis, la vogue du théâtre n'a fait que croître, surtout chez le peuple, la littérature théâtrale, en revanche, est allée en diminuant; à part quelques comédies de genre ou vaudevilles très épicés, il n'a plus rien été produit par les lettrés chinois.

Le drame était à la fois héroïque, historique et légendaire et les sujets généralement choisis parmi ceux des périodes troublées qui ont ensanglanté la Chine, avant et après la célèbre dynastie des Han qui régna de 206 ans avant J. C. jusqu'à l'année 264 de notre ère.

L'histoire y était rarement respectée. A la façon de nos romans de cape et d'épée et suivant l'imagination des auteurs, les faits historiques étaient fortement amplifiés et dénaturés, la vérité faisant souvent place au merveilleux ou au légendaire.

Dans les drames bouddhiques, les personnages comiques représentant les bonzes, provoquaient le rire des spectateurs par des plaisanteries vulgaires, très prisées du gros public.

Comme chez nous, le drame scénique était souvent tiré par les acteurs eux-mêmes d'un drame littéraire, rédigé par un lettré épris de théâtre, mais peu au courant de la composition dramatique.

Ordinairement, les drames chinois comprenaient 3 ou 4 actes, souvent précédés d'un prologue dans lequel défilaient les principaux personnages.

Ceux-ci, tout en déclinant leurs qualités, venaient raconter au public les événements antérieurs nécessaires à la clarté de la pièce.

A la fin du dernier acte, il y avait toujours une conclusion morale : vertu récompensée ou crime châtié.

Ces drames manquaient d'ensemble; les différentes scènes qui s'y déroulaient étaient bien traitées, mais elles manquaient de relations entre elles, coupées à chaque instant par des monologues interminables et que rien dans le texte ne distinguait les unes des autres. Le caractère des principaux personnages n'y apparaît pas nettement comme dans nos pièces et les actions étaient mal analysées.

Les pièces étaient rédigées en styles assez différents. Le dialogue ordinaire était presque toujours écrit en langue vulgaire, alors que la prose littéraire, voire même la poésie, étaient employées pour dépeindre les sentiments élevés de l'âme.

Les personnages appartenaient à toutes les classes de la société : rois, mandarins, guerriers célèbres, courtisanes, artisans, le principal rôle étant aussi bien dévolu à un domestique qu'à un Empereur.

La comédie populaire, larmoyante ou de genre, était, en général, très licencieuse, aussi bien en gestes qu'en paroles.

C'est assez vous dire qu'elle était beaucoup plus suivie que le drame, le Chinois aimant la gaudriole, les propos lestes et obscènes.

Ces farces avaient beaucoup d'analogie avec celles de nos aïeux et représentaient comme elles, les mœurs de la vie courante, souvent tournées en ridicule.

Les sujets étaient constamment choisis parmi ceux côtoyés journellement dans la rue : mari benêt, commère bavarde, bonze libidineux et gourmand, guerrier vantard et ivrogne, fumeur d'opium vendant sa femme et ses enfants, se vendant lui-même pour satisfaire sa passion, etc...

Tous ces personnages étaient généralement bien charbonnés et pendant mon dernier congé à Paris, j'ai vu jouer, sous les auspices de l'Association amicale Franco-Chinoise, une comédie chinoise qui obtint un succès très légitime.

Pour ces comédies, il n'existait aucun texte, mais un simple canevas que les acteurs développaient suivant leur inspiration et leur auditoire, comme l'a fait depuis notre illustre Molière qui modifiait le texte de ses pièces suivant le goût du public.

Voyons maintenant le Théâtre annamite.

Aucun ouvrage n'ayant traité cette question, il m'a été impossible de fixer l'époque de la création du théâtre annamite ; mais il est fort probable, je dirai presque certain, qu'il a été copié servilement sur le théâtre chinois dès l'apparition de celui-ci, l'influence chinoise ayant commencé à se faire sentir en Annam dès l'année 111 avant J. C.

Comme pour le théâtre chinois, le théâtre annamite ou « Hát-bội » comprend deux sortes de pièces appelées *tuông*: le drame et la comédie.

Le texte des drames est resté chinois et si rares sont les sujets choisis parmi les personnages de l'histoire annamite, que ce n'est pas la peine d'en parler.

Toutefois, ce texte est toujours modifié par les acteurs annamites, ceux-ci supprimant radicalement des passages entiers ou développant au contraire, à leur fantaisie, ce qui leur paraît susceptible de plaire au public. C'est ainsi que dans la 1re pièce qui sera jouée tout à l'heure, la cérémonie burlesque de la fête bouddhique a été additionnée de détails multiples et très drôles que l'on pourrait chercher en vain dans le texte.

Ces drames, quoique écrits dans un style compris seulement par de rares lettrés, amoureux de prose chinoise ou voulant paraître tels, et où le snobisme ne perd pas ses droits, ces drames, dis-je, sont assez suivis par le peuple : le bruit du tam tam et des cymbales, le grincement des violons, charmant aussi bien son oreille que les costumes aux couleurs éclatantes, les combats des guerriers et les mimiques expressives des acteurs charment ses yeux.

Pour la comédie, les auteurs annamites tout en prenant les personnages parmi leurs compatriotes, se sont inspirés de la comédie chinoise. Comme pour celle-ci, il n'y a qu'un canevas que les acteurs développent par tradition.

Débitées en langue vulgaire, ces pièces sont préférées du gros public qui les comprend beaucoup mieux que les drames et qui aime à y entendre les grosses plaisanteries capables de faire rougir un corps de garde et fait retentir la salle d'un rire sonore et prolongé.

La deuxième pièce « Le marchand de porc » qui sera donnée à la fin de cette soirée est un spécimen de ce genre de comédie.

Nous avons voulu en cela imiter les directeurs de théâtre annamite, qui donnent en fin de séance, une bouffonnerie capable de réveiller les spectateurs que la monotonie des monologues chantés des drames, je pourrais ajouter d'une conférence, finit toujours par endormir.

Vous avez dû souvent entendre dire que les représentations duraient des journées entières. Ce n'est pas tout à fait exact.

Comme je vous l'ai dit à propos du théâtre chinois, les drames comportent 3 ou 4 actes appelés «thu», dont la durée pour chacun d'eux est de 4 heures environ (Rassurez-vous, nous avons fait de nombreuses coupures dans l'acte que nous allons vous donner).

Cependant, quelques-uns — mais c'est l'infime minorité—sont de plus longue durée. Dernièrement dans ce théâtre, la représentation d'un drame historique intitulé «Tam-Quôc» (les 3 pays) et comprenant une trentaine d'actes, a duré un mois entier.

N'allez pas croire que, pour cette longue représentation, l'ordre des actes ait toujours été observé. Non, car suivant les circonstances, l'affluence des spectateurs par exemple, le 15e acte a pu être joué avant le 6e, ce qui n'a pas dû empêcher de reprendre par la suite l'ordre normal des actes.

C'est ce qui vous démontre une fois de plus que le texte de ces drames est peu compris du public et qu'il s'en moque comme de sa première chemise (chemise est ici une façon de causer).

En dehors des troupes de théâtre dit «Hát bội», il y a, mais au Tonkin seulement, des troupes de femmes appelées «nhà trò». Ce ne sont pas des comédiennes, dans le sens du mot, mais plutôt des chanteuses sachant esquisser quelques pas de danse. Un orchestre composé principalement de flûtes, de violons, de guitares et de psaltérions accompagne leur chant.

Autrefois ces «nhà tro» passaient pour être très vertueuses et recherchées en mariage; malheureusement aujourd'hui, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte à Hànoi, ce n'est plus guère qu'une légende, toutes ces danseuses légères, c'est le cas de le dire, ayant contracté la fâcheuse habitude de dépenser sans compter leur dot matrimoniale.

Le temps me faisant un peu défaut, je vais passer très rapidement en revue tout ce qui a trait à l'aménagement du théâtre, aux décors, aux costumes, à la musique, aux génies et au personnel.

AMÉNAGEMENT

Depuis quelques années, des théâtres publics dans le genre de celui où nous sommes, mais plus petits, ont été construits dans certains grands centres.

Dans les đinh, pagodes communales, il y a toujours un local réservé pour le théâtre: quelques planches surélevées constituent une scène de 10 à 20 mètres carrés de superficie, en avant de laquelle sont diposés des gradins capables de recevoir tous les habitants du village.

Une troupe ambulante vient y jouer les jours de fête.

Mais le plus souvent, le théâtre est établi en plein air et en quelques heures par des troupes qui parcourent en jonques l'intérieur du pays et transportent avec elles tout leur matériel.

L'ossature est en bambous; des planches posées sur des tréteaux à 2 mètres environ du sol et recouvertes de nattes forment le plancher de la scène dont les 3 côtés fermés sont constitués par des toiles grossièrement peintes.

Il n'y a pas de coulisse, mais un simple passage étroit, derrière la scène servant de loge commune aux acteurs, et auquel on accède par un escalier latéral.

Contrairement à ce qui se passe chez nous, c'est au fond de la scène, quelquefois sur les côtés que se tient l'orchestre.

Quant aux spectateurs, ils se placent en plein air face à la scène, debout ou accroupis à même le sol, sur lequel les bà già peuvent cracher le bétel tout à leur aise sans courir de risque locatif.

DÉCORS

Il n'y a aucun décor, aussi bien au théâtre chinois qu'au théâtre annamite, car on ne peut réellement pas donner ce qualificatif aux toiles peintes que vous voyez, lesquelles sont du reste peu en rapport avec le texte des pièces.

Comme accessoires: une table, quelques chaises, une demi-douzaine d'objets divers et c'est tout.

Donc, aucune prétention à l'illusion.

Aussi doit-on recourir à une imagination, parfois très vive, pour se faire une idée des lieux où se déroulent les différentes parties du drame.

Il arrive, cependant, que, dans un monologue, l'acteur mette au courant le public de sa situation et du lieu où il se trouve de la manière suivante :

« Je suis un tel, descendant de la célèbre famille une telle, j'ai « pu m'enfuir de tel endroit et après tant de journées de voyage « me voici au pied de la célèbre montagne Tày-son. Je vais en « gravir les pentes abruptes pour, etc... etc.. »

Mais la plupart du temps, les gestes des acteurs et certains agencements conventionnels remplacent ces monologues qui deviendraient trop abondants.

Je vais vous citer quelques exemples :

Une table avec deux ou trois chaises empilées par dessous, indiqueront une montagne escarpée ou une large muraille que les acteurs chinois en particulier franchissent en faisant mille acrobaties.

Une muraille sera également représentée par deux ou trois chaises disposées l'une à côté de l'autre ou par une barricade quelconque ou bien encore par une toile tendue sur laquelle on aura dessiné un mur avec une coupure au milieu pour indiquer la porte d'entrée.

Parfois, l'acteur simulera les ascensions et les descentes par des mouvements pénibles exécutés tout en restant sur le sol.

Quatre coolies accroupis à chaque angle de la scène et tenant à la main un bâton surmonté d'un feuillage, représenteront une forêt.

Une table sur laquelle brûleront quelques baguettes d'encens figurera une pagode.

Pour une auberge, les baguettes d'encens seront remplacées par un plateau en bois, une bouteille et des verres.

Souvent, une simple pancarte suspendue au dossier d'une chaise ou à un panneau indiquera au moyen de deux ou trois caractères chinois, soit un palais, soit une pagode, soit un édifice quelconque.

Les génies protecteurs et les diables apparaissent et disparaissent au milieu d'un nuage de fumée provoqué par des détonations de pétards ou un jet de pétrole sur un tison enflammé. Le bruit des détonations est accentué par des roulements de tambour.

Lorsque ces génies doivent être rendus invisibles, ils portent un masque ou ont la tête recouverte d'un voile.

Dans les pièces légendaires, un voile tendu au-dessus de la tête d'un génie voudra dire que celui-ci se promène sous terre.

Le tigre et le dragon sont représentés par des acteurs vaguement recouverts d'une peau et de la tête de ces animaux.

Une voile suspendue derrière l'acteur représentera une barque et l'illusion sera complète si un ou deux figurants avec, chacun, un aviron à la main font le simulacre de ramer.

Une voiture ou une chaise à porteurs sera figurée par deux bandes de toile tenues verticalement de chaque côté de l'acteur et sur lesquelles une roue aura été dessinée.

Pour simuler un enlèvement, une jupe ou un morceau de toile sera tendu devant la figure de la personne enlevée.

Une tête en carton pâte noire, émergeant de vagues vêtements représentera un cadavre.

Pour un décapité, la tête seule sera jetée sur la scène.

Une bande de toile maintenue horizontale par deux piquets et à laquelle on pourra adjoindre un ou deux rideaux, indiquera une chambre à coucher.

Comme pour les veilles, l'arrivée de la nuit est annoncée par le tam-tam et quand le jour apparaîtra, des coups très espacés seront frappés sur le tambour.

Les armées sont annoncées par des satellites (quân) qui entrent sur la scène en agitant des drapeaux et en criant à tue-tête des phrases chinoises apprises par cœur, pour prévenir le public qu'il va se trouver en présence de telle armée commandée par tel chef.

Pour simuler le combat de deux armées, leurs chefs engagent entre eux des luttes homériques, semblables aux anciens exercices militaires chinois. Le tam-tam et les cymbales font rage.

Vêtus de robes amples et magnifiques qui les grossissent, chaussés de bottes à semelles très épaisses qui les grandissent, le visage outrageusement fardé d'une ou plusieurs couleurs, roulant des yeux menaçants, soufflant dans leur barbe en signe de mépris ou de violente colère, les guerriers ont un aspect hideux et terrifiant.

Ils commencent par s'adresser des injures, prennent les poses les plus comiques, font mille parades et passes savantes et inutiles mais toujours gracieuses, bondissent à tour de rôle comme des tigres, font mille contorsions, pirouettent sur l'un ou l'autre pied en s'entrecroisant à chaque instant sur la scène et en prenant des attitudes martiales les plus drôles et les plus exagérées.

Dans ces combats singuliers, les acteurs chinois se livrent à des acrobaties dignes de nos meilleurs clowns.

Une cravache symbolise le cheval.

Un coup de cravache sur la botte indique le départ du cheval au galop et pour montrer qu'il descend de cheval, le cavalier esquisse un geste en jetant sa cravache à terre.

Les changements de scène sont enfin indiqués par des roulements de tambour.

Il y a mille autres exemples de ce genre, tous très bien connus des indigènes, ce qui leur permet de suivre beaucoup plus facilement que nous les pièces, même quand ils n'en connaissent pas le texte.

Au théâtre chinois, la tâche est moins ardue, grâce aux nombreux gestes que font les acteurs, même pour les petites actions.

C'est ainsi que dernièrement, j'ai assisté à une scène de pansage très bien décrite. Tous les actes: conduire le cheval, l'attacher, l'étriller, le brosser, le laver, etc... étaient dépeints par les gestes d'une façon surprenante.

COSTUMES

Pour les drames, les costumes ont été à peu près copiés sur ceux que portaient les Chinois avant la dernière dynastie régnante. Ils sont légèrement modifiés pour les Annamites.

La vérité historique est aussi respectée que la richesse des propriétaires, des directeurs, ou des acteurs le permet.

Il y a des costumes distincts pour toutes les classes.

Les robes aux couleurs éclatantes des monarques et des grands mandarins civils sont brodées de fleurs et de dragons, le dragon pour l'Empereur ayant cinq griffes, alors qu'il n'en a que quatre pour les grands mandarins.

Ces robes ont de larges manches semblables à celles des kimonos. Légèrement fendues sur le côté, elles laissent voir le jupon de cérémonie aux mille plis et garni de bandes de couleur tranchantes.

Une ceinture porte sur chaque côté un aileron brodé.

Les robes des guerriers, constellées de pastilles disséminées au milieu des broderies représentant des animaux symboliques,

tombent jusque mi-jambe seulement et sont plus largement fendues laissant ainsi mieux voir le jupon de cérémonie.

Une large ceinture de couleur vive leur enveloppe les reins et deux petits drapeaux triangulaires sont placés en guise d'ailes en arrière des épaules.

Ils portent des armes anciennes chinoises, massues, piques, hallebardes, épées, etc...

La chaussure pour tous est la botte classique en velours ou en carton pâte, dont les semelles très épaisses se terminent par une pointe qui se recourbe jusque sur le coup de pied.

Les cheveux sont arrangés de façon à coiffer un casque monumental, constellé de facettes de clinquant, agrémenté de petites têtes de dragons et de pompons multicolores.

Pour l'Empereur et les mandarins civils pendent quelquefois, comme 2 pendants d'oreilles, deux franges de perles.

Pour distinguer les Chinois des occidentaux, deux longues plumes d'argus sont fixées sur le casque de ces derniers.

Les mandarins civils se fardent le visage, mais beaucoup moins que les guerriers et, en général, d'une seule couleur.

Presque tous portent une longue barbe. Celle-ci est châtain clair pour les vieillards.

Les lettrés sont vêtus d'une robe d'une seule couleur sur laquelle ils passent une espèce de gilet sans manches brodé de figures géométriques.

Leur coiffure porte en arrière une petite palette rectangulaire on affectant la forme d'une hélice.

Les bacheliers et les étudiants ont un costume encore plus simple. Leur toque en velours noir, légèrement brodée, présente vue de face, un trapèze légèrement rabattu vers l'arrière.

Les femmes d'un rang élevé ont une robe de couleur tendre, brodée de jolies fleurs et plus longue que celle des mandarins civils.

Leur casque est plus petit, mais il est muni de franges de perles magnifiques pendant sur le front.

Les bonzes sont toujours vêtus de robes grises d'une saleté repoussante. Les bouddhiques ont la tête complètement rasée. Un turban noir est enroulé autour de leur crâne.

Pour les cérémonies, le chef des bonzes a le chef coiffé d'une tiare tronconique rouge à pans coupés rappelant assez la coiffure de nos

bedeaux de cathédrale. Ils portent une grande chasuble à fond jaune qui les enveloppe entièrement et descend jusqu'à terre. Une étole de couleur rose quadrillée de jaune est passée diagonalement par dessus.

Les valets de la cour revêtent par dessus un cái quân une grande robe simple, de couleur sombre, bordée d'une large bande de couleur claire et se boutonnant par devant.

Les domestiques et les quân (satellites) portent des cái áo et des cái quân assez semblables à ceux des coolies pousse, le cái áo étant cependant un peu plus long.

Tous vont pieds nus et coiffent quelquefois le turban.

Pour la comédie, les costumes sont ceux de la vie courante, le cái quân des actrices étant seulement remplacé par le jupon de cérémonie.

Le bouffon n'a pas de tenue spéciale. Il n'a qu'une prédilection marquée pour le port du chignon tel que vous le verrez tout à l'heure.

Les costumes des acteurs chinois diffèrent peu de ceux des Annamites; mais ils sont beaucoup plus riches et dans les comédies, une actrice chinoise qui jouerait le rôle d'une personne de basse condition, se croirait déshonorée si elle ne se fardait pas comme une princesse et si elle ne revêtait pas un costume invraisemblable par son éclat et sa richesse.

En voici la raison:

Pour les acteurs annamites, qui jouissent d'un modeste traitement, ce sont les propriétaires ou les directeurs qui fournissent les costumes, aussi ceux-ci, économes par nature, dépassent rarement 150 $ 00 pour le prix d'un costume.

Au contraire, les acteurs chinois, grassement payés, s'habillent à leurs frais, et comme ils sont excessivement prodigues, ils n'hésitent pas à payer un costume de 800 à 1.000 $ 00

MUSIQUE

Les orchestres des théâtres chinois comprennent en général une dizaine d'instruments. Il n'y a ni gong ni tam-tam.

Un tambourin et une caisse sonore en bois sur lesquels frappe un musicien au moyen de 2 petites baguettes, servent à marquer

la mesure et parfois les changements de ton, lorsque ceux-ci ne sont pas indiqués par des castagnettes.

Pendant les actions guerrières, le son des cymbales devient assourdissant.

Suivant que le chant est animé triste ou gai, celui-ci est accompagné soit par le violon à 2 cordes, au grincement insupportable à nos oreilles, soit par le hautbois dont le son éclatant ressemble assez à celui de la tuba et de la cornemuse, soit par la flûte, soit par la guitare.

Autrefois, il y avait, comme pour les danses, de véritables orchestrations, mais l'art musical ayant toujours été en décroissant depuis l'invasion tartare, les musiciens chinois se contentent aujourd'hui d'apprendre par cœur 3 ou 4 motifs qui leur servent à rythmer d'une façon parfaite, il faut le reconnaître, les chants des acteurs.

La musique chinoise, comme toute celle de l'Extrême-Orient a 5 tons et 2 demi-tons, notés au moyen de caractères chinois. Ces caractères varient suivant que l'orchestration est faite pour les instruments à corde ou à vent.

Il n'y a pas bien longtemps, d'ailleurs, que notre notation musicale a été inventée par des moines et encore de nos jours, ce sont des lettres de l'alphabet qui servent à désigner les notes de musique en Allemagne et en Angleterre.

Les deux demi-tons sont rarement employés par les Annamites qui ne s'en servent guère que comme notes d'agrément.

L'orchestre du théâtre annamite diffère peu de l'orchestre chinois. Cependant il n'y a pas de guitares, remplacées par le gong et 6 tambours de dimensions différentes. Ces derniers instruments sont :

1° Le trông châu qu'on pourrait appeler le tambour de claque, car il sert surtout à applaudir les acteurs. Il est parfois mis à la disposition d'un mandarin ou d'un personnage très au courant des choses du théâtre et qui applaudit aux passages saillants en frappant de plusieurs coups le tam-tam.

Les acteurs ne sont jamais sifflés. Seul, le silence méprisant du « trông châu » ou 2 coups bien appliqués à la fin d'une scène leur indique la faiblesse de leur jeu.

Accompagné du gong (dông la) le tam-tam marque les pauses.

2° Le « trông trân » et le « trông chiên » ou tambours des batailles, de sons légèrement différents. L'un est placé derrière la scène, l'autre sur le côté avec les autres instruments de musique.

Le « trông trân », par quelques roulements annonce l'arrivée de la cour ou d'un grand mandarin (gouverneur, vice-roi).

Employé avec les cymbales, il marque les actions guerrières.

3° Le « trông com », tambour cylindrique accompagnant le violon à deux cordes « don co » et la flûte « ong sao » dans les chants tristes.

4° Et enfin le « trông bat câu » tambour tronconique placé sur la scène lorsque le roi donne une fête et le « trông cai » qui sert à rythmer le chant des acteurs.

Sauf pour le tam-tam on emploie deux baguettes pour frapper sur ces tambours.

Le violon à deux cordes accompagne à peu près tous les chants ; quant au hautbois (kèn), il remplace le (don co) violon dans les chants accélérés.

Il y a plusieurs sortes de chant : le chant ordinaire, le chant gai, le chant guerrier, le chant accéléré et le chant doux (tristesse, lamentations, chansons d'adieux).

Pour dominer le bruit de ces instruments — ce à quoi ils n'arrivent pas toujours, — les acteurs crient, plutôt qu'ils ne chantent, les rôles du drame, avec une voix de fausset très désagréable à notre oreille.

GÉNIES

Un décret impérial a fixé à 336 le nombre des génies protecteurs du théâtre. Ce sont pour la plupart d'anciens auteurs, directeurs ou acteurs qui ont contribué puissamment à développer l'art théâtral.

En dehors de ceux-là, chaque troupe annamite possède un ou plusieurs génies domestiques pour lesquels il est dressé un autel particulier.

Tous ces génies sont représentés par des figurines en bois, coiffées de turban rouge et vêtues d'habit de couleurs variées. Elles sont disposées sur une table parfois chargée d'offrandes sur laquelle brûlent constamment des bâtonnets d'encens et une petite veilleuse qui ne doit jamais s'éteindre même pendant les transports.

Avant d'entrer en scène, les acteurs font des « xa » aux génies, et lorsqu'une troupe doit entreprendre une nouvelle campagne, elle ne manque pas d'aller leur en rendre compte, comme le ferait à leurs ancêtres les chefs de famille avant de traiter une affaire importante.

Autrefois, surtout dans les théâtres chinois, ces génies étaient rangés dans une loggia placée en haut et au fond de la scène; mais depuis la dernière révolution, les acteurs chinois ont cru faire preuve de républicanisme en enlevant leurs génies. Quant aux Annamites, ils les conservent toujours avec un soin jaloux et prennent mille précautions pour ne pas les bousculer dans leurs déplacements.

Ils seraient dans la désolation la plus grande s'ils venaient à en perdre un seul, car leur mémoire disparaîtrait avec le génie et ils ne se rappelleraient plus leurs rôles.

Il y a, en Indochine, un fruit appelé « trai thi » d'une odeur pénétrante qui a le don de déplaire souverainement aux génies. Aussi, pour que ceux-ci ne quittent pas la troupe, il est formellement interdit de faire entrer ce fruit dans la salle.

A la fin de l'année annamite, tout comme les dieux Lares, les génies s'en vont au ciel rendre compte de leur mandat à l'Etre Suprême, puis ne reviennent qu'après trois journées d'absence pendant lesquelles il ne peut être joué aucune pièce.

Ceci ne doit pas vous paraître plus étrange que le voyage de nos cloches à Rome.

ACTEURS

Il y a quelques siècles, l'Empereur chinois Khien-Long, ayant épousé une actrice, un édit impérial interdit alors aux femmes de jouer au théâtre, et depuis cette époque les rôles féminins ne furent plus tenus que par des eunuques, comme dans les théâtres grecs et romains ou par des jeunes gens de 15 à 25 ans.

Il n'y a guère qu'une dizaine d'années que les actrices firent leur réapparition sur la scène.

Tout comme à Rome, où les acteurs devaient leur mauvaise réputation plutôt à leur origine qu'à leur profession, les comédiens chinois et annamites ont toujours été très mal considérés par leurs compatriotes.

Ni eux, ni leurs descendants jusqu'à la 3e génération ne pouvaient prétendre à un emploi officiel.

Ils jouissaient si peu de l'estime publique qu'on les désigne par le titre de « bôi bac » c'est-à-dire ingrats, l'ingratitude étant, paraît-il, un de leurs péchés mignons !

La plupart sont joueurs et opiomanes invétérés et vous ne pouvez pas entrer dans leur loge sans en voir 2 ou 3 allongés sur un bas flanc, tirant à qui mieux mieux sur le bambou.

Quant aux actrices, cependant assez jolies et spirituelles, elles accordent leurs faveurs avec une facilité qui n'a de comparable que celle montrée par leurs compagnons à en accepter le profit.

Il faut reconnaître à leur décharge que leur traitement est peu en rapport avec le travail fourni.

Logés et nourris, les premiers rôles gagnent au maximum 15$00 par mois, alors que leurs camarades chinois en gagnent 600, 800, et 1.000$00.

Les principales actrices chinoises gagnent également des sommes considérables et quoique n'étant parfois ni jeunes ni jolies, elles obtiennent auprès de leurs compatriotes un succès très enviable.

L'attrait des planches est aussi irrésistible en Chine qu'en France et dernièrement, une actrice de Cholon a reçu 500$00 d'un comprador pour jouer une toute petite pièce à huis clos.

Je dois ajouter que je tiens ce renseignement de l'intéressé lui-même. Or, comme il est de Canton, le Marseille de la Chine, il pourrait très bien se faire qu'il se soit un peu vanté.

Les troupes d'acteurs se recrutent parmi les enfants achetés ou loués à leurs parents, ou encore parmi ceux qui ont abandonné leur famille.

Les enfants des acteurs qui aiment à suivre la carrière de leur père fournissent également un recrutement sérieux.

D'abord figurants, le directeur leur apprend des rôles qui leur sont distribués vers l'âge de 15 ans.

Les troupes de théâtre ont une hiérarchie propre.

En dehors du directeur, il y a :

Le régisseur, acteur lettré chargé de la surveillance des jeux de scène. C'est lui qui choisit les pièces et remplit les fonctions de souffleur.

Le surveillant général chargé de la discipline et qui, en cette qualité, a le droit de donner 4 coups de rotin aux acteurs récalcitrants voire aux actrices car ici le beau sexe n'est pas très respecté.

Un 3e acteur est chargé des costumes; puis, enfin, il y a comme chez nous des premiers rôles, des bouffons, des rôles secondaires et des figurants.

Pour souffler les passages mal sus, le biên ne se dissimule pas comme notre souffleur dans une trappe, il se place carrément derrière le comédien ignorant, vêtu la plupart du temps de son costume habituel qui contraste singulièrement avec celui des acteurs.

Au commencement de chaque année, le propriétaire ou le directeur nomme aux différents emplois et, à partir de ce jour, chacun des membres de la troupe est désigné par son nouveau titre.

RÉNOVATION DU THÉATRE

Je vais terminer en communiquant particulièrement à MM. les Annamites quelques idées sur la rénovation de leur théâtre.

Ainsi qu'il est facile d'en juger, les Annamites pourraient devenir s'ils étaient instruits et mieux dirigés, des acteurs capables de lutter avec les nôtres.

Ce sont des comiques incomparables aux mimiques les plus expressives et sachant mettre en relief même leurs défauts, dont ils sont les premiers à rire.

Aussi je suis convaincu qu'avec peu d'efforts, vous obtiendriez le plus vif succès dans la comédie de genre.

Je n'en dirai pas autant pour le drame, où tout est à modifier, et je ne m'explique guère pourquoi vous n'avez pas encore puisé dans votre histoire nationale, les personnages de votre théâtre dramatique.

Cette histoire contient cependant de bien jolies pages et les Lê-Duyêt et les Phan-thanh-Giang et les nombreux capitaines qui se sont illustrés notamment pendant la révolte des Tây-son, valent bien les guerriers célèbres de la Chine.

Et si nous remontons jusqu'à l'origine de votre histoire, n'avez-vous pas comme nous, votre Jeanne d'Arc, la fameuse Trung-Trac qui, après avoir chassé les Chinois de votre royaume et gouverné pendant 3 ans avec la plus grande sagesse, a préféré se faire tuer avec sa sœur, plutôt que de se rendre au général chinois Ma-Vien.

En ce qui concerne la musique, il y aurait également peu de choses à accomplir. Votre musique des psaltérions, des flûtes et des guitares est douce et mélodieuse. Il suffirait donc de l'améliorer tout en conservant son adaptation aux paroles, car à cause des 6 tons de votre langue, il ne faudrait pas songer comme en Europe à préparer à l'avance des compositions musicales.

Ce ne sont pas les Français annamitisants, Messieurs, qui manqueraient pour vous aider dans cette tâche, car ils sauraient que tout en coopérant à une œuvre d'art, ils contribueraient à vous libérer de cette influence chinoise qui vous étreint depuis 2000 ans et vous empêche de marcher plus rapidement avec nous dans la voie du progrès et de la science.

CONFÉRENCE

SUR

les Mélodies Cambodgiennes

par M. Tricon

Faite à Saigon, le 20 décembre 1915

Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis d'adresser, tout d'abord, mes remerciements à la Société des Etudes Indochinoises pour l'honneur qu'elle me fait en me chargeant de faire une conférence au profit des orphelins de la grande guerre. Vous avez bien voulu répondre à cet appel et, grâce à votre générosité, des misères seront soulagées.

Les misères sont innombrables en ce moment, mais j'en connais peu d'aussi touchantes, d'aussi angoissantes que celles de ces enfants, de ces tous petits arrachés aux douceurs de l'affection, privés de ces caresses si tendres qu'on en garde toujours le souvenir.

Lancés brutalement dans l'existence, ils auront sans cesse devant les yeux l'horrible vision d'un père tombé sur un champ de bataille, d'une mère assassinée auprès du foyer dévasté. Il nous reste un grand devoir de solidarité humaine à remplir, les adopter, c'est-à-dire remplacer auprès d'eux ceux qui ne sont plus.

La réunion de ce soir prouve que vous avez compris ce devoir et que ces orphelins ne seront pas abandonnés.

Mesdames et Messieurs,

Il y a près de dix ans, que je conçus le projet de publier avec les airs notés, une édition des chansons populaires cambodgiennes. Je croyais avoir mené à bonne fin cette entreprise délicate trop

longtemps retardée par de graves obstacles et j'attendais l'apparition de l'ouvrage, envoyé à Bruxelles, à l'impression, quand j'appris l'entrée dans cette ville des Allemands. Je ne doutai pas, dès lors, du sort réservé à ce modeste manuscrit ; il est probable que ces gens qui ne laissent rien traîner le publieront un jour avec l'étiquette « Made in Germany ».

Les chansons populaires que vous entendrez tout à l'heure ont été recueillies dans toutes les provinces du Cambodge. Quelques-unes proviennent du Palais du Roi.

Voici comment, j'ai procédé pour les noter. J'ai convoqué des musiciens chez moi avec leurs instruments. Après avoir écouté la mélodie, interprétée successivement sur le violon cambodgien, sur la flûte, le hautbois, et le piano en bambous nommé « Roneat », je décidai de me servir de ce dernier instrument beaucoup plus perceptible à nos oreilles.

Le « Roneat » se compose de lamelles de bambou accordées sur la gamme d'Extrême-Orient, et sur lesquelles le musicien frappe avec deux baguettes munies d'un tampon de peau d'éléphant. La mélodie se joue à l'octave et à l'unisson.

Ayant trouvé un « Roneat » exactement accordé avec mon piano, je priai le musicien d'exécuter la mélodie, je reproduisis la phrase sur le piano et la notai immédiatement. Je croyais avoir trouvé le moyen idéal de reproduire correctement un air cambodgien, mais quel ne fut pas mon étonnement quand, après plusieurs exécutions, je m'aperçus que la mélodie reproduite sur le piano et celle jouée sur le « Roneat » présentaient de notables différences. Je crus d'abord à une erreur de transcription de ma part ; mais, je compris par la suite que le musicien, au gré de sa fantaisie, ajoutait des variantes et des notes d'agrément. Les musiciens jouaient en tzigane et interprétaient un thème harmonique ou « leitmotiv », au gré de leur fantaisie. De telle sorte que le même thème peut être exécuté par le même musicien avec des variantes, à plus forte raison s'il est exécuté par plusieurs musiciens appartenant à des régions différentes. L'artiste laisse errer ses doigts ou ses baguettes sur l'instrument recherchant les effets selon l'originalité de son sentiment musical. La musique cambodgienne n'est pas écrite ; elle se transmet par tradition et cela explique la pauvreté du répertoire des chanteurs. Je crois que le nombre des mélodies populaires ne

dépasse pas 300. La phrase est généralement carrée, c'est-à-dire comprenant deux demandes et deux réponses. Les thèmes qui ne présentent pas ce caractère sont des thèmes d'origine étrangère, siamoise ou laotienne, dont la formule a été adoptée par les cambodgiens et modifiée suivant leur inspiration et leur fantaisie, leur rythme est toujours franc. Le thème harmonique se confond avec le thème mélodique, il est figé dans ses modulations originaires et dans son rythme La mélodie est variée par l'emploi de notes autres que celles qui forment le thème mais le rythme reste toujours le même ; ces notes de passage constituent des broderies, plus que des appogiatures, étant placées entre une note réelle et sa répétition. La mesure employée est presque toujours à deux ou quatre temps, cependant on trouve quelquefois la mesure à trois temps. Toutes les mélodies sont écrites d'après la gamme pentatonique d'Extrême-Orient que certains ont appelée à tort gamme chinoise mais qu'on retrouve dans tous les pays d'Extrême-Orient, dans l'Inde aussi bien qu'au Japon. Les divers processus qui caractérisent la mélodie sont d'un usage esthétique extrêmement variable suivant les types sociologiques envisagés. Peut-être faut-il attribuer à une division en deux parties égales de la quinte, la tierce neutre, ni majeure, ni mineure, en usage chez beaucoup de primitifs. De même certaines gammes sont formées d'un seul intervalle, toujours le même, au lieu des deux au moins que comportent les nôtres. Ce procédé se combine fréquemment avec l'attraction et cette collaboration engendre des intervalles qui, inconnus de notre civilisation, sont caractéristiques du grand art pour les peuples, comme le cambodgien et plus encore l'annamite. Certains auteurs ont prétendu et même affirmé l'existence de tiers et de deux tiers de tons, les autres ramènent ces intervalles prétendus à de simples ornements par chevrotement. Vous n'avez certes pas été sans remarquer le chevrotement continuel des Annamites qu'ils reproduisent sur leurs instruments à corde par un léger tremblement ou glissement des doigts. La technique occidentale manque de moyens pour noter ces nuances et, quant à les saisir quand elles tombent des lèvres des orientaux, tous ceux qui en ont fait l'expérience savent que c'est chose bien difficile et presque impossible. Les mêmes intervalles semblent pour ainsi dire se compénétrer dans leur bouche,

changeant à chaque moment, et produisant tour à tour la sensation d'un ton et d'un demi ton tandis que, de fait, ils ne sont ni l'un ni l'autre. Ces nuances infinies sont la source de raffinements pour les orientaux. Vous comprendrez, dès lors, que notre musique est, par contraste, fort peu intéressante pour eux, ils attribuent à notre harmonie un caractère positivement inesthétique. A la vérité, pour les peuples primitifs qui se servent d'étoffe d'harmonie, cette dernière est surtout un prétexte à l'augmentation de l'intensité à la multiplication des timbres. Les témoignages abondent au sujet des étrangers qui jugent notre musique difficile, obscure. Faut-il rappeler celui des ambassadeurs siamois à la Cour de Louis XIV qui trouvaient trop de notes dans un air de Lulli accompagné de la harpe qui leur eut plu sans ce défaut. C'est une réprobation réfléchie, un goût positif qui exclut la polyphonie chez certains peuples où à certaines époques. Inversement, chez nous, d'excellents juges arrivent par une sorte de dédoublement de la conscience esthétique à se départir de leur façon harmonique de penser et à goûter une beauté positive et toute spéciale dans les modes du plain chant à condition qu'il ne soit pas étoffé. Il y a lieu de remarquer que nos anciennes mélodies d'Occident, et particulièrement celles d'Ecosse et des pays Scandinaves, s'écrivaient autrefois sur la même gamme que celle d'Extrême-Orient. Comme les mélodies cambodgiennes, elles comprenaient des phrases carrées ce qui fait que, le rythme à part, il existe une analogie presque complète entre notre musique primitive et celle du Cambodge. J'ai cherché à m'expliquer cette analogie mais je dois avouer que je ne puis m'arrêter qu'à des hypothèses. Je suppose qu'à l'origine cette gamme a été imposée par la forme même des instruments dont se servaient les primitifs comme la flûte, le hautbois par exemple, ce n'est que plus tard, par l'adjonction des clés à ces instruments qu'on a pu leur faire rendre tous les tons et les demi-tons. Les musiciens étaient donc obligés de s'en tenir pour la composition au moyen dont ils disposaient. Les constructeurs d'instruments primitifs usent même souvent d'artifices étrangers à leur art, les superstitions numériques plus ou moins religieuses ou magiques, l'équidistance des nœuds du bambou qui facilite la mesure, voir même l'aspect plus ou moins décoratif obtenu comme dans le kim chinois. De là des intervalles que la voix n'a jamais sans doute

plus pratiqué ; ce qu'il y a d'étrange c'est que les Chinois, dont tout le monde connaît l'esprit d'invention, n'ont jamais songé à perfectionner leurs instruments. Ce peuple semble cristallisé dans les formules qu'il tient de ses ancêtres, les cambodgiens eux aussi ne semblent pas avoir cherché à développer leur art musical. Dans quelques danses du Palais j'ai trouvé un semblant d'harmonisation mais il est à remarquer que les morceaux d'ensemble constituent non une orchestration mais une polyphonie dans laquelle chaque instrument guidé par le rythme des gongs suit le leitmotive en l'interprétant à sa fantaisie sans être soumis à une exécution rigoureuse sous la direction d'un chef d'orchestre. Comme dans l'orchestre tzigane il y a un instrument conducteur qui est le Roneat, piano en bambou, que vous entendrez tout à l'heure.

J'ai désiré garder toute la saveur de ces chants naïfs qui ont jailli spontanément de l'âme du peuple c'est pourquoi je me suis gardé d'y joindre un accompagnement ou de les orner d'une harmonisation qui les aurait dénaturés. Deux choses semblent caractériser le lied cambodgien et par là le différencier, à son avantage, d'un très grand nombre de mélodies françaises qui ne sont, certes, pas sans valeur. C'est d'abord qu'il est beaucoup plus près de la source populaire, qu'il en garde la vivacité, la fraîcheur, souvent la limpidité ; c'est ensuite qu'ayant choisi la poésie qui devait l'inspirer, il l'a respectée dans son esprit comme dans sa forme, et en a dégagé l'émotion vraie faisant corps avec elle. Ainsi puisé aux sources vives du sentiment il parlera toujours au cœur des Cambodgiens et devient la poésie même, la poésie chantée.

Je n'ai pas cru devoir vous parler dans cette conférence de la musique de danse toute différente de la musique des chansons populaires : la musique de danse se joue sur un rythme assez rapide.

De même que les troubadours qui ont été les poètes de la chevalerie, les « aèdes » cambodgiens parcouraient le pays. En relation avec les Indes, le Siam, le Laos, ils prirent rapidement leur essor. Magnificence de comparaison et d'image, exaltation des sentiments et des idées furent accueillies avec transport par ce peuple artiste et impressionnable qui en fit aussitôt ses principaux ornements.

En les écoutant, il se sentit charmé et il en est devenu meilleur. Les chansons populaires sont l'âme d'un pays sous tous ses aspects,

la vie laborieuse du paysan, la magnifique nature qui l'enveloppe, l'éveil de l'amour.

On peut dire que pour connaître la mentalité d'un peuple, il faut avoir entendu ses chansons populaires. Je suis certain que l'audition de ces mélodies cambodgiennes sera pour beaucoup d'entre vous une véritable révélation. Je serai heureux si, par cela même, j'ai contribué à vous faire aimer davantage ce peuple si délicat. Ces chansons sont anonymes; à quelle époque ont-elles été composées? nul ne le sait. Ces poètes charmants disparus ont laissé néanmoins à la postérité la meilleure part d'eux-mêmes et leur personnalité se révèle dans chacune de leurs œuvres et leur donne un tour particulier.

Toute œuvre, quelle qu'elle soit, comporte l'idée c'est-à-dire le produit de la réflexion, de l'imagination et la forme sous laquelle est condensée et exprimée cette idée. La première est indépendante de la langue que parle ou écrit l'auteur, la seconde lui est étroitement subordonnée, c'est le moule dans lequel s'adapte la pensée qui lui donne la forme définitive sous laquelle elle doit se présenter à nous.

Comment veut-on avec ces dissemblances profondes qui forment le génie particulier de chaque idiome, arriver dans une traduction à nous rendre cette forme avec ses inversions spéciales, ses tours propres, surtout quand vous la compliquez des difficultés du mètre, du rythme ou de la rime.

La langue cambodgienne diffère essentiellement de la langue française au point de vue de ce que l'on est convenu d'appeler le génie d'une langue en ce qu'elle laisse à celui qui la manie une liberté, une indépendance absolue. Chez elle aucune de ces règles, de ces principes étroits qui renferment le prosateur ou le poète français dans des limites précises, qui l'arrêtent à chaque pas et l'obligent, par un travail d'assouplissement intellectuel permanent, à pétrir l'idée. L'instrument dont joue le poète cambodgien est plus flexible, plus souple, se plie à tous les caprices et à toutes les hardiesses du génie, chaque poëte fait sa langue. C'est ce qu'a parfaitement compris M. Bellan, mon collaborateur, qui a fait une traduction littérale, qu'il a faite littéraire toutes les fois que la langue ne s'y opposait pas. Cette traduction honnête et sincère nous donne mieux l'idée ou plutôt la succession des idées, le tour des pensées, les produits de l'imagination de l'auteur.

Mesdames, Messieurs,

Tout homme a en soi une merveilleuse faculté d'expansion et de concentration, de se livrer au moins sans se perdre soi-même, de se quitter et de se retrouver tour à tour. Est-il possible que l'âme qui s'éveille et qui se trempe dans cet air si pur des nuits d'orient n'éprouve pas un frisson et ne se mêle pas à cette magnifique confidence du firmament et des forêts, des étoiles et des fleuves, de la brise et des arbres et qu'une rapide pensée ne s'élève pas de son cœur. Le Cambodgien semblait prédestiné par la nature; il a l'âme élevée, le cœur sensible, l'imagination impressionnable. Ce peuple n'avait qu'à se souvenir pour ramasser des trésors. A une époque où la barbarie couvrait le monde, il y avait un coin de terre où s'édifiaient des merveilles. C'est sous le dôme des forêts khmères que s'épanouissait la fleur de la civilisation. Les tours dorées du Bayon s'élançaient gracieuses vers le Ciel, tandis qu'au pied du monument couraient de fines dentelles de pierre qui racontaient la gloire du pays de Campoutchea sous l'œil des Apsaras, les gardiennes célestes.

Un sentiment profond se dégage de toutes les poésies et de toutes les mélodies populaires du Cambodge, celui de la tristesse. Les poètes et les musiciens khmers sont pessimistes et chantent la tristesse de la vie. Comment pourrait-il en être autrement? Sur ce peuple plane la mélancolie de son histoire. Cette dernière fut admirable. Les bas-reliefs des grands temples, les annales, les stèles nous révèlent la formidable puissance du peuple khmer. Après avoir connu les ardentes joies de la victoire, il éprouva les pires douleurs de l'invasion et de la guerre. Vaincu au Nord par le Siam qui s'installait en maître dans sa capitale, il était également vaincu au Sud par l'Annam qui le chassait de la Cochinchine. Ce peuple a longtemps erré dans ses montagnes et ses forêts pour échapper à l'étreinte de l'ennemi; et, tandis que ses palais et ses temples délaissés s'ensevelissaient dans leur linceul de verdure, le dernier roi Khmer, suivi par quelques serviteurs fidèles, emportait dans sa fuite, son unique bien, l'épée sacrée des ancêtres qui construisirent Angkor.

L'exil jetait ce peuple dans de pénibles et décourageantes pensées contre lesquelles il se refugiait dans les retraites de la poésie et de la musique.

Je ne connais pas de chanson de guerre de ce peuple. Je ne connais pas non plus ces exquises mélodies qui expriment la joie de vivre comme celle de notre pays de France où on a célébré la boisson, la bonne chère et la danse. Ce peuple chante sa tristesse et même lorsqu'il aime il exprime les douleurs et non les joies triomphantes de son amour.

Il existe sans aucun doute une correspondance entre la vie politique ou économique et la vie esthétique d'un peuple. Bien des personnes ont affirmé que l'art est un phénomène social, qu'il intéresse la sociologie, non seulement par son rôle dans la vie commune, mais par son essence même. Je crois, en ce qui me concerne que l'art a été souvent la pure manifestation des âmes qui souffraient et que c'est au milieu de l'excès de leurs misères que les peuples ont créé les plus beaux chefs-d'œuvres. Qui de nous n'a remarqué l'influence de la richesse sur les artistes. Les plus grands d'entre eux, prenons Balzac ou Verlaïne, par exemple, ont connu la pauvreté, et c'est au moment même où leur misère était la plus grande que leur génie se manifestait le mieux. Les peuples ont souffert comme les hommes, Avons-nous oublié les terribles épreuves de notre Moyen-âge ? C'est au milieu des guerres et de l'oppression que le peuple de France sentait s'accroître son être intérieur. Il exprimait ses sensations pures de foi et d'ardeur religieuse en construisant des cathédrales. Qui donc a dit que ces chefs-d'œuvres de pierre, expression de la souffrance humaine, n'étaient que des prières et tendaient vers le Ciel leurs tours comme des bras de suppliants ?

Vous remarquerez, Mesdames et Messieurs, que la plupart des chansons que vous allez entendre expriment le sentiment de l'Amour. L'Amour occupe une assez large place dans la vie pour qu'on ne le chicane pas trop sur celle qu'il a prise dans l'art cambodgien. Je reproche même à l'inspiration amoureuse d'avoir envahi presque toute notre musique occidentale franchement ou subrepticement.

Rien n'est plus rare qu'une poésie moderne à laquelle on puisse faire exprimer autre chose que de l'amour surtout si l'on veut que le sentiment soit tendre, affectueux.

La première souffrance d'amour, celle d'un amour non partagé puis, le charme profond de l'amour plus tardivement venu qui

cherche l'ombre et la paix. Ces affections, ces joies, ces émotions ne sont point rares en pays Khmer.

A coup sûr des hommes appartenant à une civilisation très différente de la nôtre ou vivant dans un état de civilisation inférieure ou à l'état plus ou moins sauvage, les ressentent autrement que nous ou plus faiblement que nous, mais sous des formes diverses on les retrouvera en des milieux extrêmement dissemblables au nôtre. Nous avons tous, je crois, le profond désir, qu'elles soient un jour éprouvées avec force par tous les hommes.

Mesdames, Messieurs,

Je vais avoir l'honneur de vous lire et de vous faire interpréter ces chansons populaires. Certes, elles ne valent pas les magnifiques inspirations des grands maîtres, mais la Majesté de l'Océan n'ôte rien à la grâce d'une source. Je crois qu'il y a dans la mélodie populaire une beauté incontestable et par suite une vertu éducatrice comme dans les grandes œuvres classiques. Je le crois parce que comme ces grandes œuvres, elles ont résisté à l'épreuve du temps pour parvenir jusqu'à nous par une voie périlleuse, la voie orale de la tradition.

OM TOUK

Nous commençons par l'audition de la mélodie la plus populaire du Cambodge, celle appelée « Om Touk », qui veut dire « pagayer la pirogue ». Cette chanson est chantée dans toutes les provinces du Cambodge et comporte des variantes infinies. Elle ne comprend pas moins de cent couplets.

Le rameur songe à sa bien-aimée. Il raconte naïvement ce qu'il voit dans son voyage, les cours d'eau qu'il traverse, les herbes qu'ils emportent, les fleurs qu'il cueille au passage, les oiseaux qui s'envolent à son approche.

Le rythme de cette mélodie est extrêmement puissant ; il correspond aux coups de rame des rameurs qui sont ainsi scandés. Généralement un chanteur entame le couplet et ses camarades le reprennent après lui.

Ôm tuk

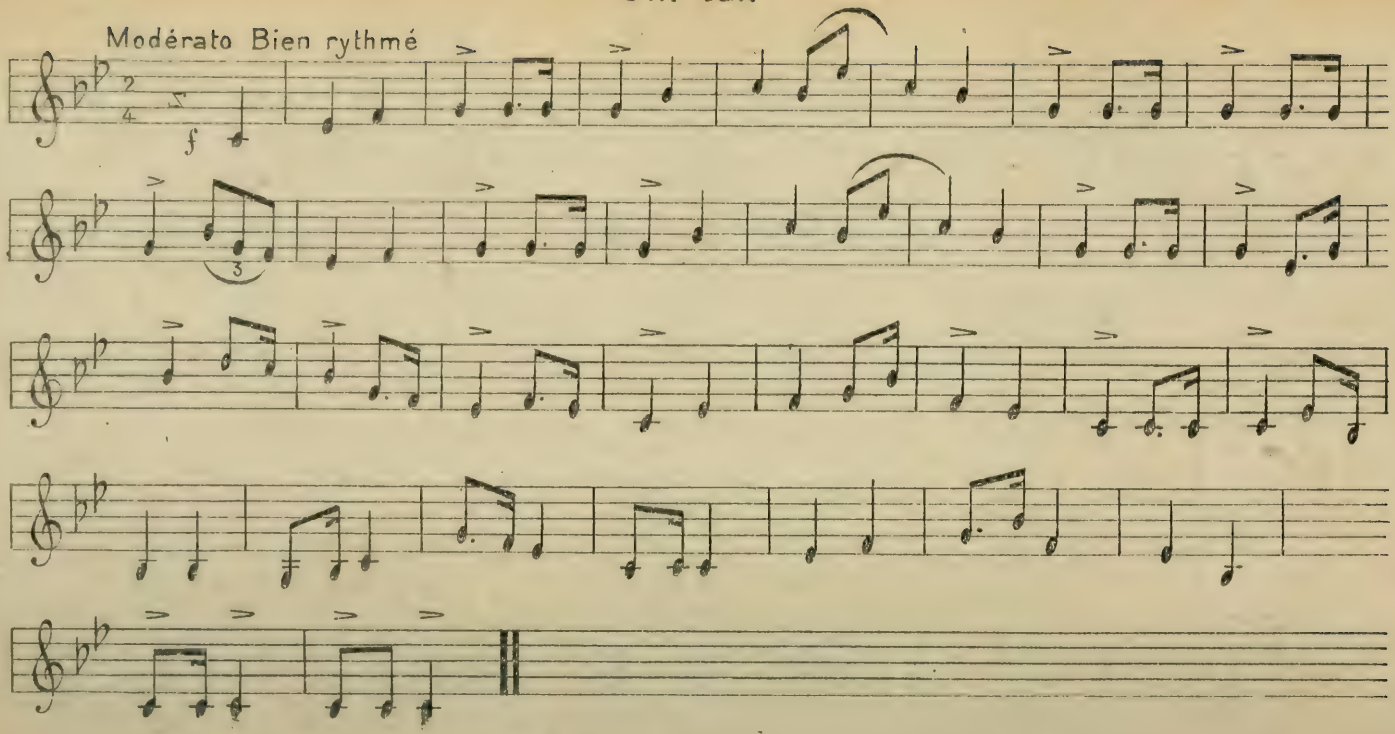

PAGAYER LA PIROGUE

Je pars en sampan;	
Le tolet oscille;	
De la main je relève mes cheveux	
Et essuie aussi mes larmes.	
O ma bien aimée !	
Et j'essuie aussi mes larmes.	
Je pars en sampan.	
Les rameurs font beaucoup [d'efforts,	
O ma petite aimée ! ne pleure pas	
Parce que je vais au lointain pays	
O ma bien aimée !	
Parce que je vais au lointain pays.	
Si tu te souviens de moi,	
Offre un cierge	
Au Néak ta (1) de ce pays	
Afin que je revienne vite	
O ma bien aimée !	
Afin que je revienne vite.	

(1) Neak ta : Génie.

[illegible]	Contemplez les aigrettes et les [pélicans,
[illegible]	Contemplez les détours du fleuve,
[illegible]	Contemplez les rompé (1)
[illegible]	Qui suivent les bancs de sable,
[illegible]	O ma bien aimée !
[illegible]	Qui suivent les bancs de sable.

[illegible]	Le fleuve a de nombreux bras
[illegible]	Les prêks (2) sont nombreux, mais [les îles rares.
[illegible]	O femme ! ne ruse pas.
[illegible]	Tu ne peux m'échapper.
[illegible]	O ma bien aimée !
[illegible]	Tu ne peux m'échapper.

[illegible]	Le fleuve a des multiples bras.
[illegible]	La multitude de Prêks complique [le parcours.
[illegible]	Jeune homme ! ne me suis pas.
[illegible]	Tu ne m'auras pas,
[illegible]	O mon cher !
[illegible]	Tu ne m'auras pas.

(1) Rompé : Sorte d'oiseau pêcheur.
(2) Prêk : Carreaux.

[illegible]	Ramons pour nous en aller,
[illegible]	Ramons vigoureusement
[illegible]	Pour cueillir les «Trakuon», (1).
[illegible]	Le Pralit (2) et le Slaptéa (3).
[illegible]	O mon cher!
[illegible]	Le Pralit et le Slaptéa.
[illegible]	Je pousse mon sampan et pars.
[illegible]	Je déploie pleinement ma voile.
[illegible]	Le courant du flux est puissant.
[illegible]	Il me favorise aussi,
[illegible]	O ma bien aimée!
[illegible]	Il me favorise aussi.
[illegible]	Je dis: Ramons.
[illegible]	Ramons sérieusement,
[illegible]	Pour aller couper des bambous pour [en faire radeau
[illegible]	Pour me ramener à ma mère,
[illegible]	O mon cher!
[illegible]	Pour me ramener à ma mère.

(1) Trakuon: Plante aquatique et comestible.
(2) Pralit: Plante aquatique et comestible.
(3) Slaptéa: Autre plante aquatique et comestible genre nénuphar.

[illegible]	Je rame pour aller
[illegible]	Cueillir la fleur du «Khtom», (1).
[illegible]	O mon amie! reste silencieuse.
[illegible]	Ecoute ma chanson berceuse,
[illegible]	O mon amie dors!
[illegible]	Ecoute ma chanson berceuse.

[illegible]	Le merle vole et va se poser.
[illegible]	O amie! ne l'insulte pas.
[illegible]	Comme nous qui sommes séparés,
[illegible]	Lui aussi éloigné de sa femelle,
[illegible]	O chère amie!
[illegible]	Lui aussi éloigné de sa femelle.

[illegible]	Non seulement je suis privé d'arec,
[illegible]	Mais aussi je suis privé de bétel.
[illegible]	Comme nous sommes séparés,
[illegible]	Je suis aussi privé de ma chique [de bétel,
[illegible]	O chère amie!
[illegible]	Je suis aussi privé de ma chique de bétel.

(1) Khtom: Arbre dont le bois est généralement employé comme bois de feu.

Je rame pour aller
A Battambang.
Je t'emmène aussi
Pour voir les danseuses siamoises,
O chère amie !
Pour voir les danseuses siamoises.

Si regarder les Siamoises danser
Ne te plaît pas,
Tu iras voir les Chinois piler le riz.
C'est beau et c'est bien,
O chère amie !
C'est beau et c'est bien.

Je rame pour aller
Ceuillir la frangipane.
Je t'aperçois;
Et alors, vraiment je deviens fou,
O chère amie !
Et alors, vraiment je deviens fou.

O Nuôn (1), chère Nuôn,
O Nuôn, — chère Nuôn
Tu es comme la fleur du «Trakuon»
Que Narayana a planté
O chère amie!
Que Narayana a planté,

Ses tiges sont savoureuses (Trakuon)
Et ses feuilles sont une médecine.
Narayana l'a planté.
Il faut que tu l'arroses,
O chère amie!
Il faut que tu l'arroses.

Il est midi juste ;
Il est midi juste ;
Je ne peux m'en aller.
Je suis attaché à toi par un philtre,
O chère amie!
Je suis attaché à toi par un philtre.

Nuôn, — Nom propre, signifie fine et veloutée.

KANSENG — KREHOM

Cette poésie, comme la précédente, est empreinte d'une charmante naïveté. Abandonné par son amie, le jeune amoureux n'a pour se consoler que l'écharpe rouge qu'il a reçue d'elle en cadeau, il ne peut la contempler, cependant, sans pleurer et voilà que nous retrouvons encore finement exprimé ce sentiment délicat d'un cœur qui souffre.

Kanseng Krahôm

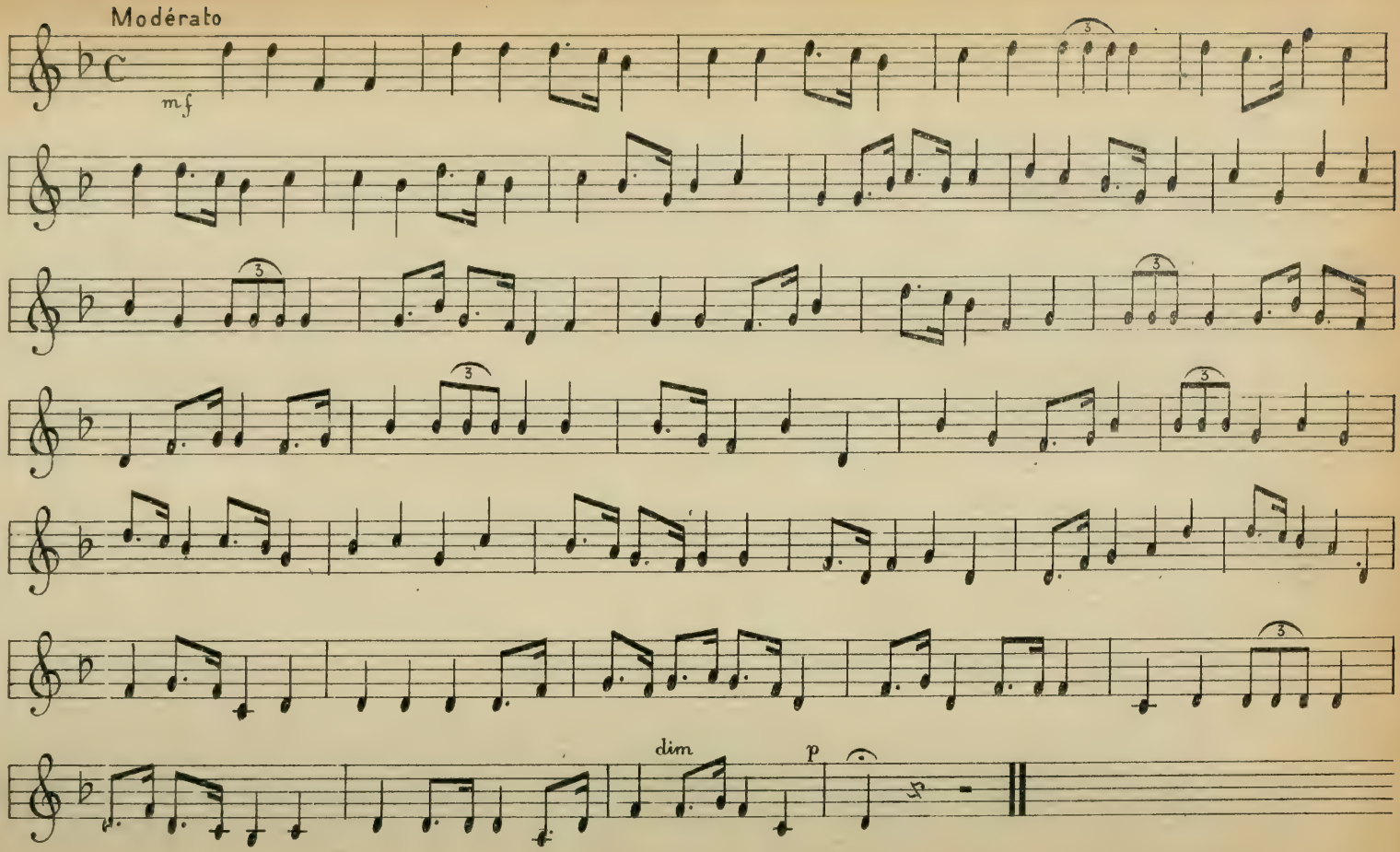

MOUCHOIR ROUGE

L'écharpe rouge	
Marche le long de la mare.	
Qui me cause du chagrin?	
C'est la femme à l'écharpe [rouge.	
Tristesse évoquée par l'écharpe	
A la couleur de rocou frais	
Et aux franges de fleurs de [« Khtom »	
Lorsque je la relève pour [éponger mon visage	
Je ne pense qu'à pleurer	
En voyant les franges à fleurs [de Khtom	
Que mon amie m'a envoyées.	
Ma maîtresse a bon cœur	
Il serait difficile d'en choisir [une pareille	
Mais disparue est ma tendre [aimée	
Je ne vois que l'écharpe.	
Echarpe blanche pure	
Teintée de prahût	
Et de rocou frais	
Que je viens de recevoir tout [nouvellement	
Ma maîtresse l'a préparée	
Et me l'a envoyée de ses [propres mains	
Afin que je m'en enveloppe.	

PHU CHONG LE LEA

Qui de nous ne connaît le jeu charmant qui consiste à effeuiller des marguerites. Il m'aime, un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout. Hélas, pour beaucoup d'entre nous, cet heureux âge est passé, il n'est pas près de revenir.

Les jeunes filles du Cambodge comme celles de France aiment à consulter l'oracle des fleurs, mais moins patientes qu'elles quand l'oracle ne répond pas au secret désir de leur cœur, elles jettent avec colère la fleur sur le sol en lui disant : va-t'en.

Phu Chong lé-léa

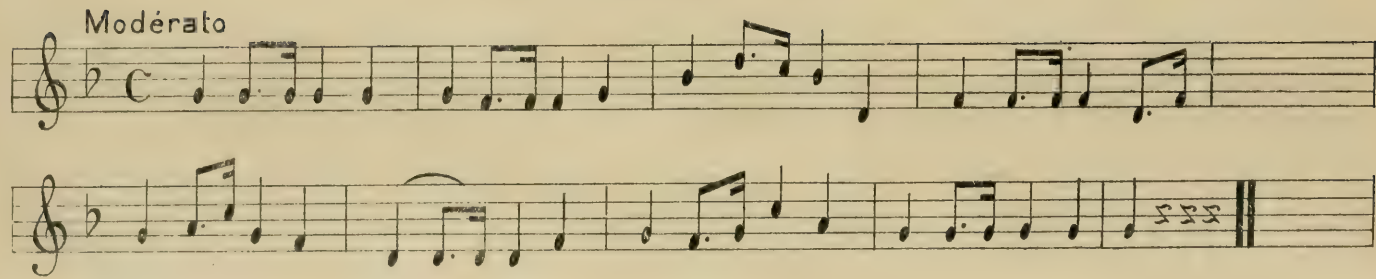

DRAGON EN MARCHE
(NOM D'UN RYTHME).

On dira l'histoire
De toutes les fleurs
Qui sont dans les jardins.
Le champa(1) me rappelle mon [attente
Des paroles dites,
Vraiment décevantes.
Le sralet: mon cœur aime.
La fille en pleine jeunesse,
Entièrement sans tache.
Le sraley : mais c'est bien fini [cette fois.
Le Romchak : tu m'as aban- [donné.
Le Romchek : va-t-en,
Le Romduol : tu te couches [ici.
Le Romdeuli tu as l'intention
De te séparer de moi.
Quel est le sujet de ton mé- [contement.
Tu ne me dis rien.
Et tu t'en vas.

(1) C'est une image qui consiste à comparer le nom des fleurs avec la vertu, la beauté ou le défaut d'une fille.

KRAM NEAI

La poésie de cette chanson est d'une beauté tragique. C'est un couple d'errants à travers la forêt. Ils ont abandonné leur pays, ils redoutent tout, jusqu'au cri d'un insecte dans la nuit.

On ne peut lire ces vers sans songer aux malheurs de ce peuple qui, il y a fort peu d'années encore, se réfugiait dans les retraites inaccessibles des bois et des cavernes. Il y a là un cri de douleur humaine que je trouve admirable.

Rômpê - Kromnéai - Som - nat

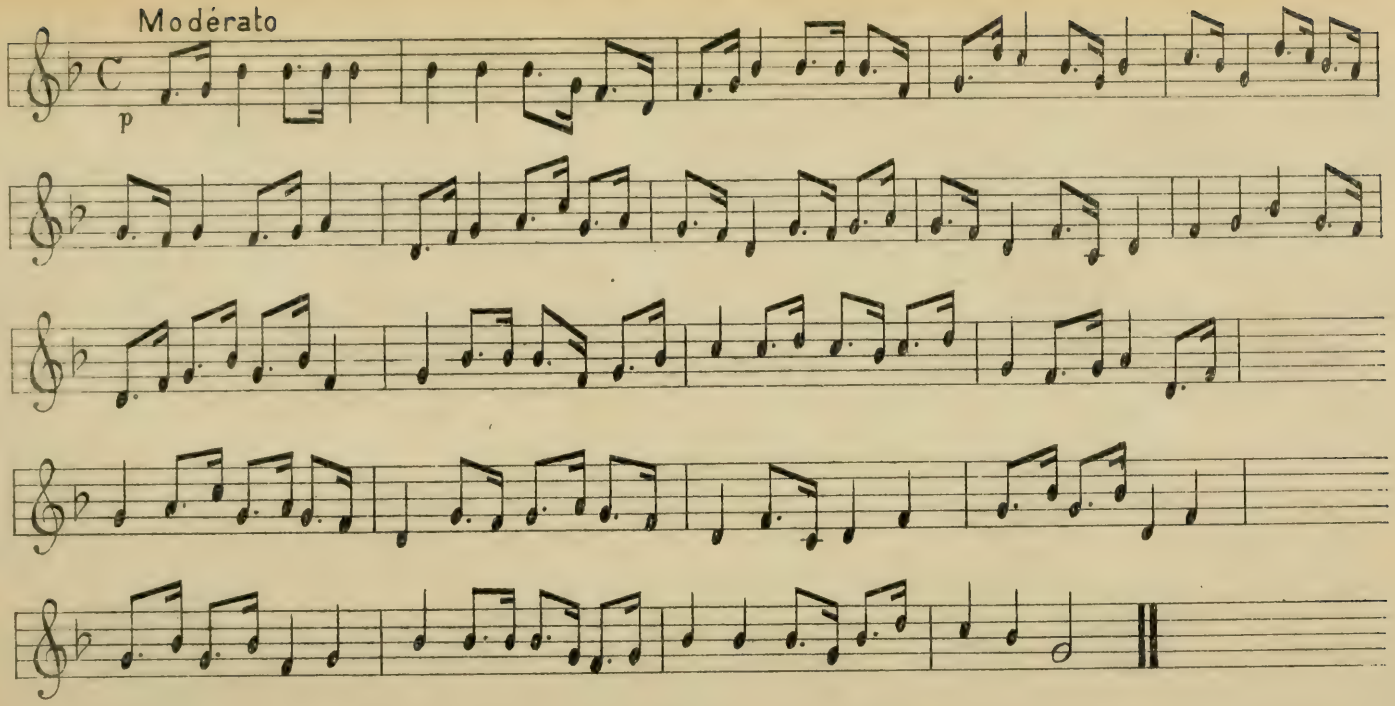

AU LOIN EN AMONT

Je descends au loin
Car suis dans la détresse
Depuis que j'ai quitté
Que j'ai abondonné mon pays.

Deux avec ma chérie
Que j'aime autant que ma vie,
Dans une situation lamentable
Nous avions partagé notre triste [sort.
Nous marchions, nous dormions [dans les bois
Le ventre vraiment serré
La bouche privée de nouriture
Le vêtement en lambeaux.

Nous n'entendions que le cri des [bêtes
Dans le silence effroyable
Une multitude de moustiques, de [sangsues de bois,
S'efforcent de nous piquer.

C'est justement
Le commencement de l'année
Le ciel est sombre et noir
Il est sombre et il pleut aussi.

DOMREY YOL DAY

La musique de cette chanson très populaire au Cambodge est admirablement rythmée. L'éléphant balance sa trompe ; le mouvement lent de son corps est rendu musicalement.

Domrey yol day

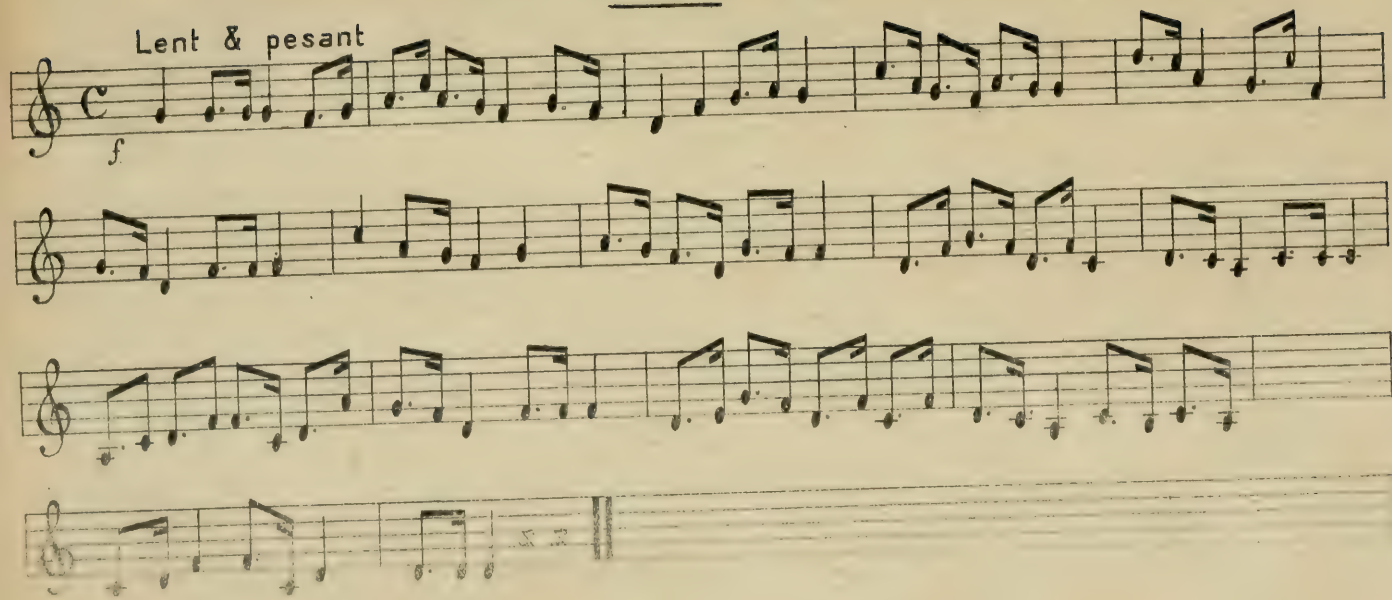

L'ÉLÉPHANT BALANCE SA TROMPE

Oeuy	
L'éléphant balance le pied	
Et raidit ses muscles,	
L'éléphant (*bis*) balance sa [trompe	
Et berce son palanquin.	
Oeuy	
Il ne boit	
Ni ne mange.	
Il court (*bis*) poursuivant [sa femelle,	
Son corps est tout amaigri.	

L'éléphant balance sa [trompe	
Et berce (*bis*) le palanquin,	
Il secoue (*bis*) tes seins, [ma chérie !	
Qui frémissent (*bis*) sous [ta chemise.	
L'éléphant à seule défense	
Est conduit (*bis*) au pied [des montagnes.	
Chérie ! (*bis*) ne pleure pas.	
C'est mon éléphant, chérie !	
L'éléphant balance le [palanquin	
Ainsi que tout son corps ;	
Il berce aussi (*bis*) ma [tendre chérie	
Et fait frémir ses seins.	

Srâ-nghe

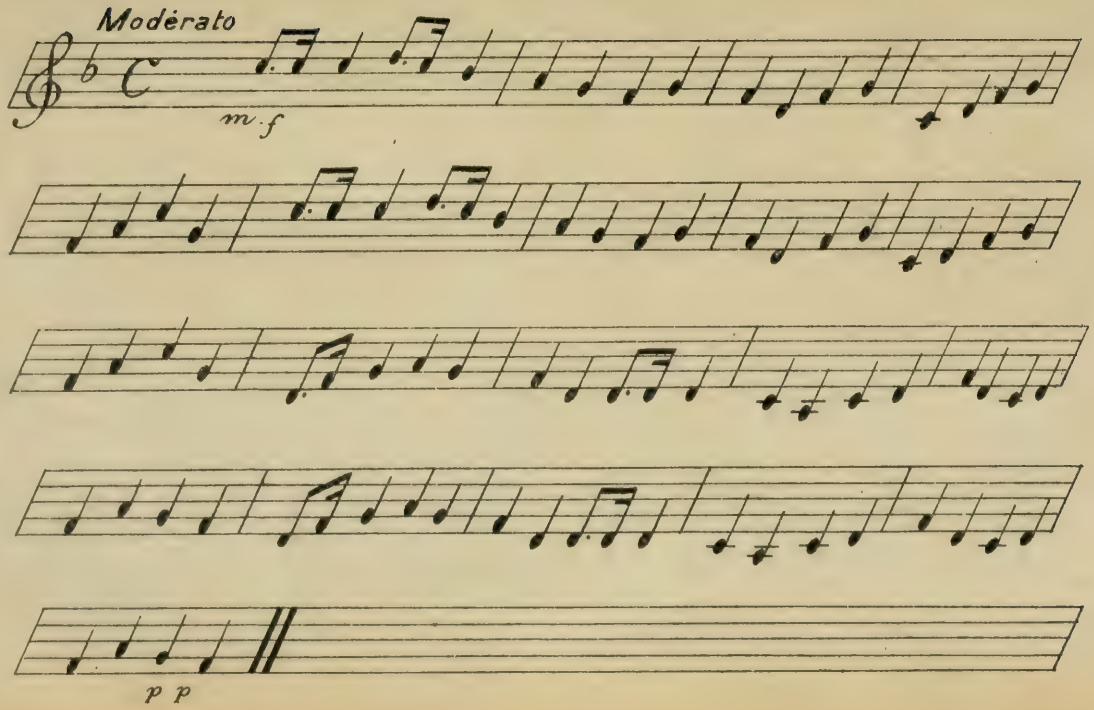

RIZ SAUVAGE

Je dis que le « Srângê »
A les épis déjà mûrs.
Femme fraîche et fine,
Va faucher le « Srângê ».

Srângê c'est Am
Je rame la barque, l'Aigle crie
Les crochets je les porte
Pour cueillir la fleur de goyavier
Pour ma petite amie
Mais femme au cœur changeant
Elle ne veut pas recevoir la fleur.
J'aime la fleur d'aubergine
Et déteste celle du choa.
Je déteste aussi les femmes volages.
Qui ne tiennent pas leurs promesses
Cinq ou six garçons
Ne leur suffisent pas
O hommes ! ici-bas
Ne vous fiez pas trop aux femmes.
Leurs bras sont courts
Elles veulent atteindre le ciel
Quiconque a foi en elles
Se perd inutilement.

PROM KUT — SANGSAR

Ces deux pièces constituent deux cantiques d'amour qui trouveraient leur place dans l'admirable « Cantique des Cantiques », c'est la même richesse d'expression, le même enthousiasme qui parcourt comme un souffle tout l'Orient, les métaphores ne paraissent ni trop hardies ni trop exagérées et quand le poète parle du tonnerre qui gronde dans le ciel il le compare aux mouvements tumultueux de son cœur.

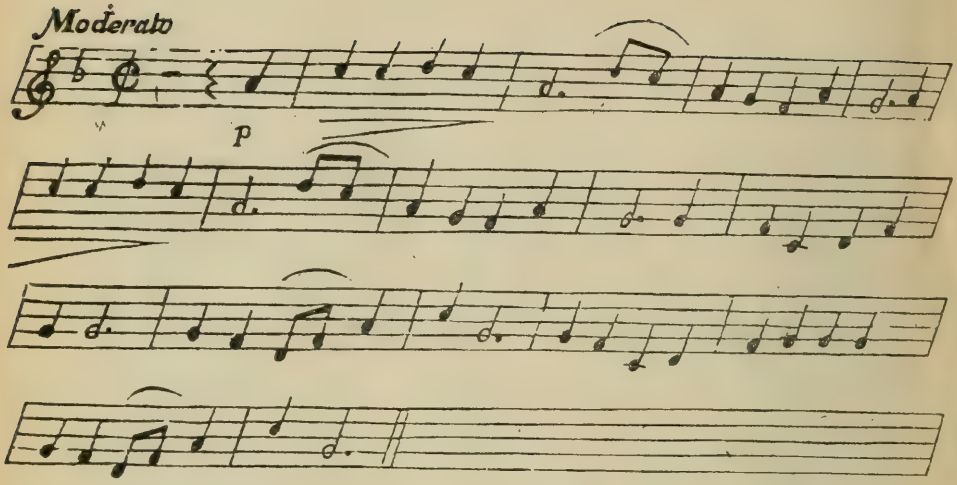

ព្រហ្មគិត

Prom Kut

ឧដួង មធាទេស
O duong monthéa Tès (1)

វំសាឆ្វកែសរមាឆ
Dont les cheveux s'épanouissent comme une [fleur,

ដូចខ្ញុំធដួងវីណា
C'est le parfum de ma chérie,

ក្រអូបដាប់ធៅមំសា ;
Parfum qui s'attache au corps.

បងបើបកក្ត្រជួជង់
J'embrasse son visage velouté,

រាក្ត្រប្រចង់ត្រចាសជ្ជា
Ses deux joues fraîches, douces et claires ;

បើបមាត់ មាត់ដំតស្ជា
Je baise sa bouche teintée de bétel

ហាចវីចាស្រស់ប្រៃប្រៃ ;
Qui s'entr'ouvre pour le baiser, son haleine est [fraîche,

(1) Nom de fleur.

ប្រម្រិមញញឹមព្រម	Elle s'épanouit et sourit, contente;
ត្រូវប្នឹតប្នមកែវិចរណ្យៃ	Il faut que j'adore ma belle
ជាកលេអាស្នសាស្នឹសៃ	Et la place sur un autel
យ៉ាសប្រសើជ្ជសំសោភា;	Sa démarche est harmonieuse et douce
សោភាពសភាប់ក្រៃ	Remarquable et onduleuse,
ល្អលើសស្រីទេពទេវា	Plus jolie que les femmes du paradis,
ទេវីគូពីគជាវ៉ា	Dans un cortège d'étoiles,
ព្រះចន្ទ្រត្រចាស់ចែង;	Telle la lune et sa blanche clarté.
សូមទ្របអង្គាកាម	Je demande à embrasser son corps
សៃពសព់សាម្ងតកុកកែ្នង	Partout dans ses moindres replis
សេប់ស្ងតហ្ងតហ្ងហ្ងៃហង	Sa chair, sa substance,
ប្រទ្បែងលោមលូងលីតជស់	A nous enivrer de caresses et à baiser ses sein

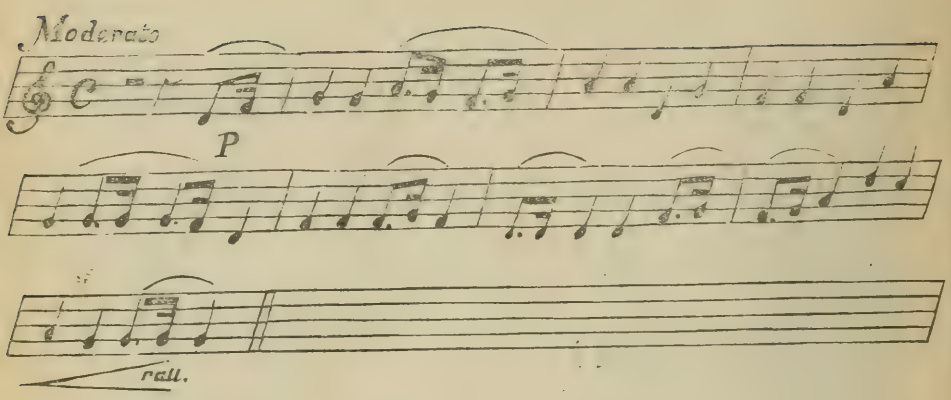

សង្សារ

Liaison

ស្រង៉ាក ស្តាប់ផ្គរ	Pensif, j'écoute le tonnerre,
សង្សារ អើ្យ	O mon aimée,
ផ្គរ ផ្ញឹ រងំម;	Les grondements répondent aux grondements.
ដ្យម្ជយ ដ្យៃម្ជយ ជ្ជមមុំ	Ma main te caresse,
ឱសង្សារ អើ្យ	O mon aimée,
ឲ្យមុំ ដេកលក់:	Afin de t'endormir.

ខ្ញុងបងជាមន្ត្រី	Je suis un mandarin,
ទ្រសង្សារ អ្រើ	O mon aimée,
ឲ្យស្រីប្រិចាប់គត់;	Mais tu me délaisseras.
ឲ្យមុំ ឲ្យមុំដេកលក់	Dors, dors profondément,
ទ្រសង្សារ អ្រើ	O mon aimée,
ដេកលើក៏ភ្លៅបង;	Dors sur mes genoux.
ផ្គរលាន់កន្ទាលមេឃ	Le tonnerre éclate au milieu du ciel,
ទ្រសង្សារ អ្រើ	O mon aimée,
ផ្គរលាន់កន្ទាលមេឃ;	Le tonnerre éclate au milieu du ciel,
អាស្ងរ អាស្ងរទ្រូងពេក	Aie pitié, grande pitié de mon cœur,
ទ្រសង្សារ អ្រើ	O mon aimée,
ទ្រូងយើងក៏ឥតភាប់;	De mon cœur privé de bonheur.

ឃ្នងមានប្ពុំហើរ	Tu as un mari,
ទិសង្ឆារ អើ្ស	O mon aimée,
រាក្សាក៏មិនណាប់;	Il te délaissera,
ទ្រងយើង ទ្រងយើង ឥតភាប់	O mon cœur privé de bonheur,
ទិសង្ឆារ អើ្ស	O mon aimée,
បានប្ពុំក៏ទោគ្យេ;	Et ton mari a d'autres maîtresses

LE NUI-ONG

(*Sanatorium d'altitude*)

PAR LE DOCTEUR F. NOC

L'organisation prochaine des sanatoria du Lang-Bian, dans les montagnes de l'Annam et de Tam-dao au Tonkin, sous l'impulsion éclairée de M. le Gouverneur général Roume, et les services que sont appelées à rendre à la population de l'Indochine ces installations depuis si longtemps souhaitées, nous invitent à faire connaître à nos compatriotes de Cochinchine, au moins à titre de documentation pour l'avenir, les ressources admirables que leur offre encore le Sud-Annam, dans les contreforts granitiques du Nui-ong.

Situation géographique du Nui-Ong

Le Nui-ong est situé sur le territoire de la province de Phanthiet, en Annam, à une vingtaine de kilomètres, à vol d'oiseau, des limites de la Cochinchine et à la même distance approximative du port de Phanthiêt.

Formé par l'abaissement terminal sud-ouest de la chaîne annamitique, il est constitué par un groupe de plateaux granitiques, surmontés par une crête atteignant 1250 m. d'altitude orientés nord-sud et exposés à l'influence directe des moussons nord-est et sud-ouest.

Borné au nord par un affluent du Donai, la Lagna, dont la vallée constitue un immense et verdoyant panorama que domine le massif; à l'ouest par le Song-cat ou rivière de Tam-Linh qui descend du Nui-ong pour aller rejoindre la Lagna; au sud, au sud-est et à l'Est par des Song ou leurs affluents dirigés vers la mer, le Nui-ong représente un soulèvement de granit recouvert d'une abondante végétation d'espèces forestières.

Sa constitution, peu perméable et aux pentes nombreuses, favorise particulièrement l'écoulement des eaux. On n'y trouve pas de cavités naturelles d'eau stagnante, mais plutôt, sur le trajet, des ruisseaux limpides qui glissent sur un lit de roches, des bassins naturels où, même en saison sèche, existe un léger courant. Cette

disposition et la rareté des herbages, sur des fonds de sable granitique, se prêtent difficilement à la vie des larves de moustiques et, en fait, ces insectes n'ont pas été rencontrés au Nui-ong.

Les plateaux du Nui-ong, d'orientation multiple, permettent d'admirer de beaux panoramas, soit sur la Lagna, soit vers le Nui-chua-Chan, soit vers la baie de Phanthiêt.

Conditions de température

Les conditions climatériques du Nui-ong sont remarquables par la douceur et les faibles variations de sa température en dehors de la saison des pluies.

Les observations météorologiques faites en 1907, à l'altitude de 960 mètres, par les soins de M. L'Administrateur Maspéro et de M. Oddera, du 20 avril au 14 juin et du 26 octobre au 31 décembre, ont permis d'établir les moyennes suivantes de température qui sont à mettre en parallèle avec les moyennes de la plaine Cochinchinoise.

Première période:

Avril (28 au 30)	Minima	19
	Maxima	25,5
Mai	Minima	18,5
	Maxima	21,8
Juin (1er au 14 juin inclus)	Minima	19,2
	Maxima	23,6
Températures extrêmes constatées durant cette période	Minima	18
	Maxima	26,4

Deuxième période:

Octobre (26 au 30)	Minima	18,9
	Maxima	23,5
Novembre	Minima	19
	Maxima	24
Décembre	Minima	17,7
	Maxima	22
Températures extrêmes constatées durant cette période	Minima	14,3
	Maxima	25,8

A l'altitude de 1000 m., le massif présente d'assez larges surfaces boisées capables de recevoir de nombreuses habitations. Sur l'une d'elles, que l'on appelle plus particulièrement le Plateau et qui présente l'emplacement le plus favorable à l'établissement de villas de repos (1060 m.), la moyenne de la température de la station d'altitude du Nui-ong, serait d'après les mêmes observations, en décembre :

Minima 15,7
Maxima 20,3

En mai 1915, au cours du récent voyage de M. le Gouverneur Gourbeil nous avons constaté :

Minima 18
Maxima 27

Or, en décembre, à Saigon, on constate les moyennes suivantes :

Minima 22,8
Maxima 31

et pendant le mois de mai :

Minima 25,2
Maxima 33,2

La comparaison la plus exacte que l'on puisse faire du Nui-Ong au point de vue de la température est qu'il présente des conditions aussi favorables que celles des altitudes moyennes en Nouvelle-Calédonie et l'on sait que la salubrité primitive de cette Colonie ne laisse rien à désirer.

Humidité atmosphérique

L'humidité atmosphérique, toujours élevée dans les régions tropicales ne constitue pas, sur le Nui-Ong, un inconvénient notable comme cela se produit au bord de la mer : les moussons assurent la ventilation régulière du massif et celui-ci émerge rapidement des brouillards, dès que la force du vent augmente.

Cette ventilation régulière fait souvent défaut au-dessus des marécages et des rizières de la plaine où s'accumulent l'acide carbonique et les autres émanations de la vie animale et végétale.

L'absence de ventilation à Saigon est un fait très fâcheux. Par certaines journées de mai, le thermomètre marque 28° à minuit comme à midi. Il suffit de le placer humide sous un ventilateur pour le voir baisser rapidement d'un ou deux degrés.

En plus de la ventilation, le Nui-Ong présente un sous-sol argileux, provenant de la lente décomposition du squelette de granit et laissant de grandes surfaces de roche presque à découvert. Par suite, la stagnation des eaux, la putréfaction et l'humidité naturelles du sol sont notablement réduites.

Pression atmosphérique

On sait que la pression atmosphérique baisse de 1 millimètre par 10 à 16 mètres d'élévation, soit de 1 centimètre par 105 mètres ; que la tension électrique, la richesse en ozone et la luminosité augmentent au contraire avec l'altitude. Ces dernières conditions ne sont très appréciables qu'à des altitudes assez élevées et ne sont pas toujours bienfaisantes.

Il n'en est pas de même de la faible diminution de pression qui correspond à une altitude de 1.000 mètres, et c'est le cas des plateaux habitables du Nui-Ong. Les faibles diminutions de pression ont des effets bienfaisants toujours recherchés en Europe pour les cures d'altitude et les sanatoria.

Sous leur influence, la respiration devient plus ample et plus rapide, le thorax se développe, l'acide carbonique du sang diminue, la pression artérielle augmente légèrement, toutes modifications désirables pour les anémiés, les neurasthéniques à hypotension, avec atonie des voies digestives, les arthritiques à surmenage cérébral et même pour les tuberculeux atteints de formes non congestives. Elles sont également favorables pour les sujets guéris de dysenterie ou de diarrhée, chez lesquels il faut stimuler l'appétit et la nutrition après ces maladies anémiantes.

Conditions générales du séjour en montagne

Les conditions climatériques du Nui-Ong sont des plus favorables au jeu normal de la nutrition chez l'adulte, au développement physique chez l'enfant, à la restauration des organes et des muscles chez les individus surmenés par la plaine cochinchinoise.

La plaine marécageuse tue ou amoindrit. La constitution physique des Moïs habitant les confins de la chaîne annamitique est à comparer à ce point de vue avec celle des indigènes de la Basse-Cochinchine. La plaine amoindrit par la sudation abondante qui entraîne journellement les chlorures indispensables au métabolisme, par l'amollissement des muscles que ne tonifie pas la température ambiante, par le ralentissement des fonctions hépatiques, spléniques et ganglionnaires qui ne reçoivent qu'un sang appauvri, et enfin par les causes nombreuses d'infection, paludisme et dysenterie en première ligne, inhérentes à la plaine, presque inconnues en montagne.

Les examens de sang pratiqués à l'hôpital militaire de Saigon, sur de nombreuses personnes atteintes des affections les plus diverses ou non infectées, m'ont démontré que l'anémie cochinchinoise se mesure beaucoup moins par l'appauvrissement en globules rouges et en hémoglobine que par la diminution des globules blancs. Alors que la coloration du sang est voisine de la normale, le chiffre des leucocytes chez un grand nombre d'Européens ne dépasse pas 3.000 par millimètre cube au lieu de 6.000, chiffre normal. L'anémie de ce pays, indépendamment de toute cause infectieuse, semble donc tenir surtout à la diminution de la leucocytose, et, sans doute, au ralentissement de la fonction des organes hématopoiétiques.

Le séjour, sur les montagnes, entraîne au contraire, le fait est démontré, la *polyglobulie*. Une température nocturne de 15 à 18° au Nui-Ong, nécessitant l'usage de couvertures de laine, dans une atmosphère plus sèche et plus pure, doit donc apporter au sang et aux tissus de rapides modifications, faire renaître l'appétit, suractiver les fonctions du foie et de la rate, augmenter la leucocytose et les forces.

Une telle température, qui ne comporte pas d'écart notable, ne pourra inspirer nulle crainte aux rhumatisants, aux diarrhéiques, aux bronchitiques. Seules, les personnes atteintes d'affections cardiaques et les phtisiques congestifs devront éviter le transport en altitude.

Les moyennes de température de la journée au Nui-Ong sont d'ailleurs assez élevées pour permettre la sudation nécessaire à ceux qui ne craignent ni l'exercice, ni le sport. Les excursionnistes

y trouveront de nombreuses promenades et les plaisirs habituels de la montagne, de même que les bains de rivière à une température agréable.

L'eau du Nui-Ong

Le Nui-Ong est abondamment pourvu d'eau potable. Le réseau aquifère du Nui-Ong est constitué par une série de ruisseaux en cascades qui vont se jeter dans un affluent de la Lagna, le Sui-Cat.

Le ruissellement des eaux de pluie, venues des plus hauts sommets, sur un lit granitique, leur filtration à travers une multitude de blocs isolés par ce ruissellement, un grand nombre de pentes et ruisseaux de filtration, tel est le régime qui préside à l'établissement du réseau aquifère du massif. Il s'agit d'une eau météorique, comme c'est le cas général pour le réseau aquifère des massifs indochinois. La région étant inhabitée, cette eau, pure à son origine, s'écoule indemne de souillure. Les abords des lits de ruissellement sont constitués par une couche d'argile et par un humus peu épais, suffisant pour assurer la multiplication d'un grand nombre d'espèces forestières.

L'humus prélevé au milieu de débris végétaux, à 1.000 mètres d'altitude, ne contient pas les espèces de protozoaires que l'on rencontre communément dans les alluvions de la plaine en Cochinchine.

Deux analyses d'eau ont été effectuées, la première en 1907, la deuxième en mai 1915. Elles ont démontré chaque fois la pureté des eaux du Nui-Ong. Les premiers échantillons avaient été prélevés à 870 m. et à 980 m. d'altitude; la température de l'eau était, à 4 heures du soir, le 2 février, de 19°, celle de l'atmosphère étant de 22°, 5. La deuxième série d'échantillons a été prélevée à 1.000 mètres.

Dans aucun d'eaux, on n'a pu trouver du Bacterium coli, ce qui n'a rien de surprenant. La flore microbienne ne comprend que quelques espèces atmosphériques inoffensives (B. fluorescens, etc.)

L'exploration d'un grand nombre de points n'a permis de déceler ni œufs, ni larves de culicides.

Au point de vue chimique, l'eau du Nui-Ong est totalement dépourvue de sels minéraux et contient une notable quantité de

matières organiques d'origine végétale (Bréaudat), mais ne renferme aucune substance nuisible pour l'organisme. L'absence de sels minéraux, fait assez souvent constater chez un grand nombre d'eaux d'alimentation aux pays chauds, diminue sa valeur alimentaire, mais il n'en résulte aucun inconvénient pour la santé humaine, les aliments usuels suffisant à apporter la quantité et la variété de sels nécessaires à l'organisme.

En somme, il suffira, comme prélude à toute installation au Nui-Ong, de capter l'un des affluents du Sui-Cat, de mettre la source sous canalisation, et d'en isoler les abords contre le passage des hommes ou des animaux. On placera les habitations à quelque distance en contre-bas du point de captation. Les affluents sont assez nombreux pour que, au fur et à mesure de l'extension des établissements, on puisse amener les eaux, au moyen de béliers ou de tout autre appareil, jusqu'aux points habités.

Habitabilité

Température égale et fraîche sans écarts excessifs, ventilation régulière, pureté de l'eau, tels sont les premiers avantages naturels qu'offre le Nui-Ong au voyageur. D'autres privilèges non moins précieux, sont à mettre en évidence en vue de toute installation durable.

L'existence de nombreuses pentes d'écoulement des eaux est un facteur important de salubrité, lorsqu'il s'agit d'élever des maisons d'habitation. L'évacuation des nuisances étant facilitée pour chaque plateau, la construction des habitations sera ainsi entourée de toutes les garanties : assèchement naturel du sol, éloignement facile des eaux résiduaires.

Un point capital doit retenir l'attention : les Anophèles vecteurs de paludisme n'existent pas au Nui-Ong. On sait qu'ils sont fréquemment rencontrés dans les plaines du Sud-Annam, mais on sait également que l'Anophèle adulte ne vole pas bien loin de l'endroit où il est né, sauf quand il est emporté par le vent et, dans ce cas, il n'a pas toujours la force de piquer.

D'ailleurs, un rideau d'arbres, une plantation arrêtent l'insecte, et, en pratique, le paludisme ne peut être véhiculé à des hauteurs de 600, 900 et 1000 mètres, au moins par les anophèles. D'ailleurs,

si des moustiques étaient apportés par des convois, une garantie contre le paludisme se trouve dans les minima de température du Nui-Ong qui s'opposent au développement des cocystes d'hématozoaire dans le corps de l'insecte. Des températures inférieures à 20° et 22° sont défavorables au développement des hématozoaires chez le moustique et en rendent pratiquement impossible la multiplication en série.

Le Nui-Ong n'étant pas habité actuellement, il n'y a pas lieu de redouter la présence d'hématozoaires provenant d'êtres humains. L'usage de la quinine préventive reste d'ailleurs toujours indiqué chez les impaludés de la plaine qui se transporteraient au Nui-Ong.

Conclusions

Par sa situation générale a proximité de Saigon, par son orientation, son altitude moyenne de 1.000 mètres, convenant à la plupart des Européens anémiés de Cochinchine, par la nature du sol et sa constitution en plateaux d'altitudes différentes, le massif du Nui-Ong peut être considéré comme un point convenable à l'installation d'un sanatorium. La pureté de l'eau de son réseau, sa température égale, l'absence de moustiques et d'insectes nuisibles, en saison sèche, l'existence de nombreuses pentes d'écoulement des eaux, répondent aux qualités que peut demander l'hygiéniste pour l'utilisation d'un emplacement destiné à une agglomération et a un séjour de repos pour les habitants des plaines cochinchinoises.

Signé : Dr R. Noc.

Nos Sociétaires morts au Champ d'Honneur

CHARLES CLOUQUEUR
(1888-1915)

Qui dira jamais toutes les œuvres: poèmes, tableaux, symphonies, que la guerre est venue interrompre, à peine ébauchées ou qu'elle a empêché de naître en supprimant trop tôt tant de jeunes et de courageux talents qui avaient à peine eu le temps de se connaître.

C'est là, une des conséquences, — et non des moins terribles, — de cette lutte que soutiennent en ce moment les races latines contre le Pangermanisme ; c'est dans ce qu'elles ont de plus beau, de plus noble et de plus fort qu'elles se voient frappées.

Hélas, il nous faut bien le constater, nous tristes spectateurs de l'arrière, la mort décime aveuglément l'élite intellectuelle de la jeunesse, ceux en qui s'incarne la grandeur future de la France. Certes, on n'arrête pas l'avenir d'une race et notre pays possèdera toujours des artistes et des savants, mais on ne peut s'empêcher de déplorer la disparition de ceux sur qui nous pouvions faire fonds, en qui nous avions mis tous nos espoirs et de qui nous étions en droit d'attendre de belles et de fortes œuvres.

Charles Clouqueur était de ce nombre.

Je n'avais fait sa connaissance que peu de temps avant son départ pour la France, mais ce peu de temps avait suffi pour me le faire apprécier pleinement, pour me faire partager ses enthousiasmes, tressaillir de ses juvéniles et ardentes envolées et ressentir à l'heure actuelle la perte que la Société des Etudes Indochinoises a faite en lui.

Il était arrivé à la Colonie débordant de fougue et de jeunesse et il aimait d'un amour profond cette Cochinchine qui lui avait révélé le milieu exotique : il l'aimait follement sous tous ses aspects. Il vivait intensément et sa joie de vivre s'exprimait par une activité fébrile, une ardeur qu'aucun travail ne lassait. Partout où il se trouvait il notait et observait. A pied, dans un pousse, au restaurant, dans la rue, il crayonnait rapidement de menus croquis, — types curieux ou détails amusants, — que, rentré chez lui, il se hâtait de

mettre au point ; paysages, habitants, pagodes; le milieu indigène s'était imposé à lui avec une telle précision qu'il semble qu'un génie invisible ait conduit sa main et l'ait guidé dans les nombreux dessins qu'il a laissés, tout empreints d'un talent personnel.

Evidemment le métier lui faisait défaut ; il n'avait pas une préparation suffisante pour exécuter tout ce qu'il entreprenait avec un zèle souvent téméraire, et ses croquis laissaient parfois à désirer au point de vue de la correction et du détail. Mais il mettait une telle volonté, une telle puissance de travail, une telle sincérité d'observation dans ce qu'il faisait que la réalisation dépassait tout ce qu'on aurait pu attendre des faibles moyens dont il disposait.

C'est pourquoi il ne laisse rien de définitif.

Comment, d'ailleurs, dans le peu de temps que son travail de bureau lui laissait, aurait-il pu parachever une œuvre ? Mais avec les fort nombreux documents qu'il avait accumulés, et fixés, soit avec la plume, soit avec le crayon, soit avec le pinceau, on sent très bien qu'il aurait un jour produit une œuvre où toute la Cochinchine aurait vécu et palpité.

Cette œuvre nous ne la verrons pas ; l'infatigable jeune homme qui la portait en lui a disparu à jamais.

Ce métier qui lui manquait, il l'eut acquis certainement : le travail ne le rebutait pas et quand il s'agissait d'apprendre pour se perfectionner, les heures, les veilles, les nuits ne comptaient plus.

La connaissance des lois de la perspective ou de l'anatomie qui ne suffit pas à faire un véritable artiste ne demande que de l'étude et de l'application; mais la passion du dessin, l'amour des formes, des lignes et des couleurs et, — chose peut-être plus rare, — l'émotion devant le sujet à représenter, sont des choses qui ne s'apprennent pas et qui étaient innées en Charles Clouqueur. Il dessinait avec une ferveur presque religieuse et se donnait tout entier à l'œuvre qu'il avait entreprise. Il ne savait pas se contenter d'un à peu près; reprenant cent fois la même esquisse il retouchait sans cesse et recherchait les conseils.

Que de fois je l'ai vu dans sa chambre recommencer un croquis à la poursuite d'un mouvement ou d'un geste, pour mener à bien la composition qu'il voulait terminer ! Et cette ferveur, cette assiduité, cette longue patience communiquait à tout ce qu'il faisait une marque de sincérité rarement égalée.

Sans doute de grands artistes, des peintres réputés feront entre deux escales des tableaux superbes où revivront les aspects si multiples et si colorés de la Cochinchine; mais à ces tableaux débordants d'habileté et de métier, d'une technique impeccable, il manquera quelque chose. Certes, ce quelque chose passera sans doute inaperçu de tous ceux qui n'auront pas vécu en Indochine, je dirai plus de tous ceux qui n'auront pas aimé et compris ce pays jusque dans ses moindres recoins, dans ses aspects les plus cachés.

Mais ce « je ne sais quoi » qui fixe et fait revivre tout un monde de sensations et d'émotions dans un simple croquis ou une pochade, Clouqueur le possédait au plus haut point, et certainement, sans la guerre, quand son jeune talent aurait atteint son plein développement, nous aurions eu de lui des œuvres d'une exactitude absolue et d'une originalité incontestable.

Parmi ses productions les meilleures, je citerai ses esquisses d'intérieur de pagodes et ses études sur les acteurs annamites où se révèle toute entière sa personnalité. Quel est celui, qui, maniant quelque peu crayons ou pinceaux n'a pas été tenté de reproduire un coin de pagode avec l'autel, les chandeliers, le brûle-parfum traditionnel, les broderies et tous les monstres grimaçants, hôtes habituels de ces lieux sacrés.

Jusqu'à Clouqueur, dans ces tableaux d'intérieur de pagodes les bois et les dorures avaient l'éclat du neuf et paraissaient vernis de fraîche date, les étoffes aux tons éclatants semblaient sortir de chez le marchand ; tout cela était brillant, pimpant, astiqué comme un joujou dans une vitrine ; les rutilances de couleurs d'une somptuosité sans égale avaient des fracas de fanfares et l'effet, très agréable peut-être pour l'œil, du morceau ainsi rendu avait peu de rapports avec la réalité. Dois-je l'avouer ? Je cherche encore à Saigon où dans ses environs, la pagode qui me donnera cette impression.

Dans toutes celles où je suis entré, au contraire je n'ai vu que demi-obscurité, loques poussiéreuses, bois décolorés, idoles fanées et partout des traces de saleté, de moisissure ou de vétusté.

Or, Clouqueur a traduit cela avec une telle intensité qu'en regardant certaine de ses aquarelles on croit sentir cette odeur spéciale et si caractéristique des pagodes, mélange de poussière, de fumée,

d'humidité et de crasse qui vous prend dès qu'on pénètre dans l'une d'entre elles.

Lui-même, dans ces quelques lignes que j'emprunte à l'ouvrage qu'en collaboration avec le Capitaine Lelièvre il a consacré à la pagode de Dakao, a résumé sa manière :

« Statues gigantesques, génies terribles, merveilleux brûle « parfums, sculptures remarquables s'y entassent en un fouillis « de richesses et de teintes que met en valeur la lourde demi- « obscurité qui en estompe la sainteté et le recueillement.

« Un trait de lumière s'étalant durement sur un masque le fait « rugir ; sur un bras le fait menacer ; cris d'existence plus saisis- « sants encore dans ce repaire noir et mystérieux au milieu de « montres dont les yeux énormes suivent, surveillent, menacent « ou interrogent et de génies qui frolent au passage.

« De l'or de toutes les teintes dont l'éclat métallique se broie « dans la chaude profondeur de l'obscurité ; mille petits bruits du « temps et de l'humidité qui rongent ; le bâtonnet d'encens qui « se consume, le grésillement de la veilleuse sacrée ;... ces mille « petits craquements d'autant plus saisissants qu'ils sont faibles, « parlent, content et enseignent en ces sanctuaires de l'immobilité « et du silence ».

Quant à ses notations d'acteurs annamites et chinois pour l'ouvrage qu'il a composé, en collaboration également avec le Capitaine Lelièvre, je ne sais rien de plus exact que ces croquis de gestes et d'attitudes où se retrouvent la grâce mignarde des actrices aux figures fardées et les sursauts désordonnés de ces guerriers de théâtres engoncés dans leurs costumes chamarrés, aux maquillages effarants et comiques à la fois.

A travers tout ce qu'il dessine ou ce qu'il peint, on sent l'attraction puissante qu'exerçaient sur lui l'Extrême-Orient et ce milieu exotique qu'il venait à peine de découvrir.

Et puisque ces lignes sont destinées au Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises je voudrais attirer l'attention sur le diplôme qu'il a composé et dessiné tout spécialement pour cette Société dont il fut un des membres les plus actifs et les plus dévoués.

Cette œuvre exécutée hâtivement, peu de temps avant son embarquement pour la France, et dans la fièvre des préparatifs du voyage, peut-être considérée comme son dernier travail.

Quelques personnes ont paru s'étonner que, pour une société dont le siège est en Cochinchine, ce diplôme fut uniquement inspiré de motifs Khmers empruntés aux glorieux vestiges d'Angkor.

A cela je répondrai d'abord que, parmi les chefs-d'œuvres que nous ont légués l'antiquité et les temps modernes, l'art Khmer occupe une place absolument à part, et les temples d'Angkor peuvent prendre rang parmi les merveilles architecturales du monde, à côté des temples fameux du Parthénon, de Louqsor et du Taj Mahal. Il est donc tout simple puisque ces beaux monuments Cambodgiens font partie du domaine Indochinois que la France a pris sous sa tutelle, de leur réserver dans une œuvre décorative la place de faveur.

Il ne faut pas oublier que le sol Cochinchinois il y a moins de deux siècles appartenait encore aux descendants des conquérants Khmers dont Angkor éternisera la gloire : or, ce pays de Cochinchine, peuplé surtout de refugiés de toutes conditions et de toutes races, n'a dans son passé ni dans ses traditions rien qui puisse entrer en comparaison avec les richesses artistiques des pays voisins.

Je sais donc gré à Charles Clouqueur de nous avoir épargné la banale et sempiternelle composition qui réunit dans la même page un échantillon de tous les styles et de toutes les productions des divers pays Indochinois avec l'inévitable allégorie représentant la France protectrice.

Ce qui est admissible pour un diplôme commercial ou d'Exposition universelle l'est moins pour celui d'une société qui possède une section artistique.

Si, en faisant un diplôme purement inspiré de l'ancienne civilisation Cambodgienne, Clouqueur s'est peut être montré exclusif, il a racheté cela en nous donnant une composition soutenue dans une belle harmonie de noirs et de lignes et dont l'unité de style est absolument parfaite. Si le détail, (j'ai dit plus haut dans quelles conditions hâtives cette œuvre avait été exécutée) est parfois un peu lâche et révèle çà et là quelques légères défaillances, la façon simple dont ce diplôme est composé en fait un morceau qui n'est pas dépourvu d'une certaine grandeur.

La frise des lianes enchevêtrées qui descendent et courent tout autour du motif principal : le masque énigmatique de Brahma ou plus probablement de Civa, forme un cadre symbolisant l'emprise

des forces de la nature indestructible sur les œuvres des hommes, au milieu duquel le texe se détache clairement.

Je le répète, c'est là une œuvre personnelle et qui dénote un tempérament d'artiste en même temps qu'une sûre compréhension des lois essentielles de la composition.

Et puisque j'ai essayé d'évoquer ici la radieuse et sympathique figure de ce jeune homme que tous ceux qui l'ont connu regrettent vivement, je veux terminer par quelques citations empruntées aux lettres qu'il m'adressait du front et dans lesquelles il se montre tout entier avec sa belle vaillance, sa fougue, sa jeunesse si tristement mais si glorieusement interrompues.

Aussi intrépide soldat qu'artiste consciencieux, il fut envoyé dès son arrivée en France dans les tranchées de 1re ligne à un poste des plus périlleux où il se conduisit en brave puisqu'avant de mourir il eut les honneurs d'une citation à l'ordre du jour.

Son tempérament de lorrain n'avait pas pu résister à la voix de ses ancêtres qui l'appelaient sur le sol de France malgré la situation qu'il occupait et qui le plaçait en état de sursis illimité à la colonie où il aurait pu continuer à vivre à l'abri de tout danger.

Tout d'abord d'une lettre datée du 13 décembre 1914 qu'il m'envoya dès son arrivée à Marseille, j'extrais ce court passage, dans lequel il narre brièvement une dernière vision qu'il eut à Colombo d'une des fêtes de ce pays d'Orient qu'il a tant aimé et dont le souvenir le hantera jusqu'au dernier moment.

« Aujourd'hui, la mer est meilleure, ce qui me vaut le plaisir de « faire encore le paresseux. Je deviens de plus en plus rossard, « c'est à peine si je touche un crayon. Bref de tout mon voyage j'ai « réussi à reconstituer tant bien que mal une scène de la fête du « feu que j'ai eu le plaisir de voir à Colombo, bizarre procession, « mascarade sauvage, populace hurlante, se battant, tout un fouil- « lis de teintes criardes qui se mariaient assez bien au soleil de « midi. C'est tout. Si, cependant chaque soir je potasse, pas bien « longtemps, une heure à peine mon anatomie ».

Puis, de Marseille, il est envoyé sur le front, en Argonne et il écrit le premier janvier 1915 :

« Je suis arrivé hier sur le front ; le bataillon auquel je suis « affecté étant actuellement au repos, je dois attendre encore le

« baptême du feu, ne goutant jusqu'à présent que la continuelle « canonnade. Ma santé est bonne malgré le froid assez vif et « l'humidité continue. Le 11e bataillon du 1er colonial a souffert « beaucoup de ce froid ; 75 % des évacués l'étaient pour les pieds « gelés, le reste par les bombes, les marmites.

« Les tranchées ennemies étaient distantes de 15 mètres au « maximum, jugez de la situation. 15 centimètres d'eau (par temps « sec). Impossible de regarder au créneau, au dessus les marmites « grenades, bombes des aéroplanes, etc. et au dessous les coups « de pioche de l'ennemi préparant la mine. J'essaierai de prendre « quelques croquis, ne serait-ce que des bonnes têtes de troupiers; « officiers et soldats ne se distinguent plus sous la boue. Plus de « galons et quelles tenues, les plus bizarres, pantalons de velours, « têtes emmitouflées de cache nez et passe-montagnes, et tout le « monde la pipe au bec, car on a du tabac, (au début on fumait « de l'écorce, de la mousse).

« Tout est pour le mieux et au dire de tous dans 6 mois ce sera « fini. Heureusement, en tout cas je me réjouis de revoir ma « chère Indochine ».

Un lettre non datée écrite à Valmy :

« Je pars tout à l'heure avec ma Compagnie prendre la place « de... (2 mots illisibles) (1)... qui ont été anéantis cette nuit».

D'une lettre datée du 6 janvier :

« Tranchées, front 1re ligne.

« Si vous voyiez le pauvre bougre qui vous écrit ou plutôt si « vous aperceviez la troupe d'êtres bizarres que je commande (2) « vous ririez pour n'en pas pleurer. Un seul mot peut qualifier « notre situation terrible : boue de la tête aux pieds. La misère est « grande, le courage (je parle des braves gens que j'ai l'honneur « de commander) l'est encore plus. Séjourner des heures dans l'eau « est accepté avec résignation. La tranchée est un vaste serpent « (1 m 60 de profondeur), remplie de boue, c'est là où l'on vit « (vivre c'est grelotter, pieds gelés, etc.) ; de nuit un homme sur « deux abandonne le créneau pour s'affaler dans la boue, l'autre

(1) Ces lettres écrites au crayon hâtivement sont assez difficiles à lire.
(2) Charles Clouqueur était parti de Saigon comme Sergent.

« veille. L'emplacement occupé actuellement par ma section est « particulièrement difficile : un long boyau conduisant à une tran- « chée que les allemands ont fait sauter il y a quelques jours. Il « faut que 4 hommes partent chaque 2 heures en défendre l'accès... « Cette nuit, j'ai piqué une attaque de fièvre terrible. Je vais mieux « ce matin grâce au moral qui malgré tout est bon.

« Avant-hier j'ai reçu le baptême du feu. J'ai été ravi comme « devait l'être un volontaire, amateur de sensations fortes. J'étais « avec ma section soutien d'artillerie.

« Etre soutien d'artillerie (je fais mon cours en petit tactitien) « c'est s'établir dans quelque trou abrité en avant d'une ou deux « batteries de façon à leur porter appui en cas d'attaque, préparer « sa retraite et fournir des sentinelles pour surveiller les avions. « Bref nous arrivons. On m'indique la tranchée, l'abri (au fond 0m15 « de flotte) je fais entrer mes hommes. — Zim ! zim ! zim ! — « Attention ! me crie-t-on en m'entraînant dans le trou. — Bing ! « l'obus allemand éclate à 20 mètres de nous. Je n'ai salué qu'après. « ... toute la nuit les Dzing prolongés ont fait trembler les quel- « ques planches qui au dessus du fossé de boue ne nous auraient « servi pas plus à nous garantir de la pluie (car il a plu) que des « éclats d'obus (qui nous ont épargnés).

« En somme, être soutien d'artillerie c'est être enfermé dans une « caisse placée à un endroit repéré..... Curieux le peu de cas « qu'on fait des balles. On coupe du bois quand même pour tasser « dans la boue, des balles sifflent, éclatent, pendant qu'au dessus « de nous les petites pièces de montagnes tirent sur l'ennemi..... « Impossible de faire quelque croquis. Le froid, le souci de ce boyau « qui d'un instant à l'autre peut-être chipé (en vous écrivant je « surveille) et cette maudite fièvre !

« Un obus vient d'éclater tout près. Un grand cri chez les Alle- « mands ! A droite et à gauche de mon petit poste des cadavres « allemands. Pour en revenir à mes croquis, l'impression de souf- « france se grave assez forte en nous pour nous en souvenir. Mes « pauvres amis, si je vis encore, quelques coups de crayon sauront « fixer et mettre au point, l'horreur de la tranchée, ses martyrs !...

« Ma lettre n'est pas gaie, mais je vous ai promis de vous causer « franchement. *Le moral est excellent* (on ne parle pas de la paix « désirée mais de la victoire finale la plus rapide). Quant à moi,

« pourrai-je aller jusqu'au bout, je n'en sais rien. Le courage ne « me manque pas, vous le savez, mais ce froid, cette fièvre. Enfin « j'aurai vu ce que je ne vous souhaite pas de voir. Je termine : « l'artillerie s'en mêle. Je vais rejoindre mon poste de comman- « dement. Au revoir. »

Après être resté ainsi 8 jours en tranchées de première ligne il s'éloigne pour prendre un peu de repos, dans un endroit où il n'a plus à combattre que le froid... mais de nouveau il revient en première ligne et le 19 janvier il m'écrit :

« Deux mots au cours d'une veille aux tranchées. L'ennemi doit « paraît-il attaquer : on attend ces messieurs, quitte à leur rendre « les honneurs qu'ils méritent. Ma deuxième section est décidée. « Rien de bien nouveau depuis ma dernière lettre écrite il y a « deux jours d'une ferme où nous faisions repos. Survint le départ « aux tranchées sans incident notable. L'installation est relative- « ment bonne. Ma cabane n'est pas mauvaise et le froid est sup- « portable. Pas de fièvre. Enfin ce deuxième séjour est bon. Ce « soir les boches sont en pleine tranquillité, quelques coups de « fusils à peine. Préparent-ils pour cette nuit l'attaque ?...

« J'ai hâte de recevoir une lettre de Saigon.

» Que j'aime, dans mes rares moments de calme, penser à mon « ancienne vie. Que j'étais heureux ! Puisse-je reprendre cette « existence ! Enfin j'espère toujours. Je ne regrette pas d'être « parti, au contraire ; il y a des moments, si terribles soient-ils qu'il « faut vivre et qui trempent le caractère.

« Je prends quelques croquis banals des tranchées, fosses humides « où, grelottant et enroulés dans leurs couvertures, se reposent les « hommes, enfin de petits coins qui me seront un bon souvenir et « que je vous montrerai en vous racontant un tas d'histoires.....

« Aujourd'hui, j'ai eu mon premier blessé. Si blasé et calme que « j'ai voulu paraître, cela m'a fait quand même quelque chose de « voir cet homme auquel je venais de causer un instant plus tôt. « Heureusement que la blessure n'est pas grave : le cou traversé « (région postérieure).

« Ne faites pas attention à mon écriture ni à la saleté de mon « papier, jamais plus sale fossoyeur (je suis habillé de boue et mon « papier est à moitié... (un mot illisible) ne s'est fourvoyé en un

« plus sale endroit. Enfin j'ai du tabac aujourd'hui et ma pipe « fume. J'attends l'ennemi de pied ferme.....

« Quand reviendrai-je ! Sitôt la guerre terminée je demande « quinze jours de permission pour embrasser ma famille, et crac ! « le bateau d'Indochine pour... (un mot illisible) et pour tou- « jours l'Inscription Maritime (1) et pour toujours une vie bien « tranquille à l'abri du froid pour soigner mes rhumatismes. Quoi « de neuf à Saigon ? Effervescence patriotique de la Mairie au « Continental ? Figures navrées devant les « situations inchangées » « Je vais faire ma ronde, histoire de vous quitter, histoire plutôt « de prendre un bain de pieds. Boum ! — boum ! — poum ! ! Zim ! « boum ! Tac ! Crac ! Tac ! tac !, voilà ce que j'entends. Vous ne « pouvez vous figurer ce que c'est, tas de pékins ! Au revoir vive « l'Indochine et la chaleur !

Et de plus en plus, dans sa correspondance s'accentue et se précise ce désir incessant comme une hantise de revoir Saigon, les amis qu'il y a laissés. Cela revient dans chaque lettre, presque avec les mêmes termes. Car il écrit souvent et longuement, demandant des réponses qu'hélas, il ne devait pas recevoir.

Le 24 janvier il écrit :

« Il est une heure trente de la nuit : je suis couché sur le flanc « gauche au milieu d'un tas d'hommes venant renforcer ma section « et qui en qualité d'inscrits maritimes et de pêcheurs d'Islande « s'entendent à nous faire entasser dans nos gourbis comme de « véritables morues en caisses.

« Nous sommes depuis deux jours ici jusqu'à demain au repos « dans un gourbi-abri ou plutôt baraque souterraine très rudimen- « taire, ancêtre très primitif de la canha annamite et sœur digne « des tranchées actuelles. C'est fait pour dormir. J'ai réussi hier et « avant hier, mais cette nuit, bernique ! on étouffe et la difficulté « de m'étendre empêche mes douleurs de se tenir tranquilles. Aussi « j'ai allumé une bougie, tiré un crayon et je vous écris. J'ai la « crampe dans le bras, forcé de stopper ; d'ailleurs mon pupitre

(1) Il travaillait au bureau de l'Inscription Maritime au moment de son départ pour la France.

« (le dos d'un vieux territorial, mon voisin), remue, il a une bron-
« chite du diable.

« La fameuse attaque qui nous avait été annoncée lors de notre
« dernier séjour aux tranchées et dont je vous avais parlé a eu lieu
« hier. Nous avons entendu la très vive canonnade, le moulin à
« café (mitrailleuse) et la fusillade. Les boches ont paraît-il été
« repoussés et nous leur avons pris un coin de tranchée. Cela a été
« un peu moins dur qu'avant hier où dans une tranchée voisine de
« la nôtre, on s'est battu au couteau.

« Ma santé est relativement bonne, abstraction faite de mes
« rhumatismes, j'ai très peu de fièvre et avec beaucoup de précau-
« tions je supporte assez bien le froid. J'ai un appétit féroce, je dors
« comme une marmotte, je dessine un peu, histoire de passer le
« temps mais..... (une phrase illisible). Forcé de travailler à l'abri,
« c'est-à-dire en pleine tranchée. Au dessus le ciel gris, un ou deux
« arbres déchiquetés par les balles ; à droite, à gauche et au dessous
« de la boue dans laquelle suffoquent à moitié les hommes. Jolie
« cette existence de sauvage au XXe siècle. Enfin chaque jour en
« nous approchant de la victoire finale nous venge (?) Quelques mois
« encore et les heureux (Ceux qui resteront) retourneront, leur devoir
« accompli, goûter la vie. Quelle veine si je suis de ceux-là. Avec
« quelle hâte je retourne en Indochine ! J'ose à peine penser à
« tant de bonheur. Décidement c'est par trop difficile d'écrire. Au
« revoir, je vais me retourner sur le côté droit, éteindre ma bougie
« et essayer de dormir ».

La lettre suivante est assombrie par de tristes nouvelles qu'il a reçues de sa famille : son beau père, le capitaine Alix disparu à la bataille de Soissons, un oncle tué, un autre blessé.... Le ton de sa lettre s'en ressent.

« Existence de taupes et de taupes enragées. » Peste-t-il contre la vie qu'il mène !

Néanmoins, il reprend courage à la fin et le ton se ranime : « Toujours ce sacré froid ! Deux mois encore et le soleil aidera la « marche en avant ; la baïonnette entrera en jeu. Ce seront de « grands coups, de grandes tueries, mais aussi l'annonce de « la victoire finale ! »

Le 31 janvier il écrit :

« Rien de bien nouveau, toujours les mêmes tranchées prises et « reprises, toujours les mêmes abris, les mêmes heures poignantes. « On s'y habitue, il le faut et c'est le plus sage. Nous sommes « depuis hier dans une position particulièrement hasardeuse. Au « repos au milieu des obus qui tombent. Inutile de vous parler des « accidents et je me refuse à rappeler le douloureux spectacle « auquel j'ai voulu assister, histoire de dompter ma sensibilité et « d'être à peu près calme si semblable catastrophe arrivait à ma « section. Il faut du cœur au ventre !

« Mes lettres ne sont pas gaies, c'est honteux pour un troupier « français. Mais ce sont les mauvaises nouvelles, voici les bonnes : « nous tenons ferme et les semblants d'attaques boches ont été « vertement repoussés hier et avant-hier. Le moral des hommes « est merveilleux et la confiance en la proche et définitive victoire « s'ancre de plus en plus. La victoire, n'est-ce pas la promesse « d'une vie normale, de la famille, du chez soi, de la propreté, « le bénéfice du devoir accompli ! Que nous allons être heureux, « nous, les miséreux de l'heure présente. Que nous allons aimer « l'existence ! Pour moi, le beau soleil, les copains, la bonne vie ! « On fait des projets et vlan ! vlan ! les obus tombent ! C'est « bizarre, j'ai confiance en la chance : vous verrez je m'en « tirerai indemne.

« Je dessine un peu, mais diable il fait froid et les envois boches « éteignent quelque peu l'ardeur artistique. Toujours la même chose « d'ailleurs. Ça se fixe dans l'esprit et la couche de boue et de crasse « qui nous couvre est assez forte pour assurer l'imperméabilité.

« Quoi de neuf à Saigon ?... (phrase illisible) mais encore « une quinzaine avant d'avoir des nouvelles, je les attends avec « impatience. Ecrivez moi beaucoup, le plus possible, ce que vous « voulez, cela me distraira et j'en ai besoin. »

D'un court billet daté du 1er février.

«... J'espère toujours. C'est le fait de l'homme et la seule « consolation qui nous est réservée. Au revoir, écrivez moi « souvent, j'ai hâte de recevoir des nouvelles. »

Puis je transcris intégralement ses deux dernières lettres datées respectivement du 2 et du 3 février. Il devait être tué le 7 février.

« Encore un petit mot, histoire de vous dire que je suis arrivé « à bon port aux tranchées. Il ne fait pas chaud, il fait même « froid et cependant ça chauffe ! J'en ai les oreilles cassées. « On s'y habitue. Ma santé est toujours bonne et j'espère « toujours passer au travers ! (Vous comprenez.) La journée est « plutôt mauvaise pour ma section. Espérons qu'elle se terminera « mieux. Ce matin j'ai assisté jumelles à la main à plusieurs vols « d'aéros, aux tirs de l'artillerie sur ces volatils courageux. Tout « poignant qu'est le spectacle on s'y intéresse à tel point que « l'angoisse est énorme (?) lorsque la fumée de l'obus éclatant « se rapproche. »

Son dernier billet écrit au crayon d'une petite écriture menue et hâtive, à peine déchiffrable, nous communique dans ses phrases hachées un peu de l'atmosphère de danger et d'épouvante où il fut écrit. Il est daté de l'Argonne.

« Ecrivez-moi.

« Aujourd'hui mes chers amis, ça chauffe ! Canons et tout le « saint frusquin, boches bavant de rage ! Ça tonne, ça pète ! ça « claque ! J'ai les oreilles en sang ! Autour de nous..... (mot « illisible) les bombes pleuvent littéralement. Heureusement qu'on « les voit venir, mais quel déplacement d'air !... (mots illisibles)... « et on en est quitte pour se boucher les oreilles. Ce..... « (phrase illisible)... de la canonnade de ce matin.

« O gens heureux de Saigon ! avec quel plaisir je vous reverrais. « Espérons-le ! Attendons ensemble et avec confiance la victoire. « Sus aux boches !

« Vive la liberté et le Progrès civilisé ! »

MARCHAL.

PROCÈS-VERBAUX

DES

Séances des 1er et 2e semestres 1915

SÉANCE DU 25 JANVIER 1915

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *président* p. i.

Sont présents : Madame Marchal, MM. Mercier, Josse, Granier, Brandela, Lencou-Barême, Marchal et Isidore.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Le Président donne lecture de la correspondance reçue pendant le mois.

Sur la proposition de plusieurs membres une gratification égale à un demi mois de solde est accordée au personnel indigène de la Société, à l'occasion des Fêtes du Têt.

Aucune question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures et demie.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 1er MARS 1915

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *président* p. i.

Sont présents : MM. Marchal, Mercier, Isidore, membres du bureau, Madame Marchal, MM. Lorenzi, Canavaggio, Lecœur Moreau, Josset, Cazeau et Ohl.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Président donne lecture de la correspondance du mois

M. Berquet rend compte ensuite des démarches entreprises par le Comité pour l'organisation de la Fête de Bienfaisance au profit des Réfugiés Belges, et annonce que cette fête aura lieu au Théâtre Municipal, le jeudi 11 mars, sous le patronage de M. le Gouverneur de la Cochinchine, de M. le Maire de Saigon et de M. le Consul de Belgique.

M. Cazeau, Consul de Belgique demande alors la parole et prononce les paroles suivantes :

M. le Président de la Société des Etudes Indochinoises,

Monsieur le Président,

« Tout ce que vous ferez pour venir en aide à mon malheureux peuple, sera reçu avec la plus grande reconnaissance » écrivait sa glorieuse Majesté le Roi Albert, au Comité Londonnien.

Dans tous les pays, ce noble et généreux appel fut entendu et vous, mon cher Président, quoique à trois milles lieues de distance, occupé d'abord à d'autres œuvres charitables, dont chacun vous est reconnaissant, vous n'avez pas voulu rester en arrière; de là, votre intervention en un vibrant appel à la générosité des indochinois au profit de nos malheureux frères, les réfugiés Belges.

Vous dirai-je que beaucoup d'entre nous n'attendaient que votre admirable et généreuse intervention, pour s'organiser définitivement en Comité sous votre présidence, et offrir en même temps en une magnifique manifestation, à chacun des généreux bienfaiteurs, une excursion en Belgique, par la contemplation des merveilles de l'art Flamand, ainsi qu'en France aux ruines de Reims, d'Arras, de Soissons, où de splendides monuments sont à jamais détruits ou menacés par ces innombrables descendants des Huns.

Excursions sous la forme de projections que deux membres de notre honorable compagnie, vous feront admirer, Messieurs Marchal, architecte et Brandela, électricien.

Vous dirai-je aussi que des concours spontanés nous sont venus de tous côtés et viennent encore s'offrir. — Vous dirai-je les noms de nos sociétés de secours qui se sont effacées généreusement dans leur appel annuel de bienfaisance; tout, d'abord pour nos frères Belges si malheureux.

C'est à vous, mon cher Président, que nous devrons la magnifique manifestation qui se prépare pour le 11 mars. Manifestation bien restreinte hélas, car le Théâtre mis gracieusement à notre disposition ne pourra satisfaire les généreux bienfaiteurs, mais, je m'empresse de vous dire que déjà j'ai reçu des dons qui viendront grossir les recettes du 11 mars.

A vous donc, à votre honorable compagnie, à tous et à toutes, merci du plus profond de mon cœur.

Et que dans un même cri l'anathème soit le partage de ceux qui sont plus barbares que les sauvages, et que les larmes que nous versons, se muent bientôt en joyeuse et bienfaisante rosée, en France, en Belgique et chez nos alliés.

Le Consul de Belgique à Saigon,
au Cambodge, au Laos et en Annam,
Membre de la Société des Etudes Indochinoises,
L. Cazeau.

Sur la proposition du Président, une commission est nommée pour vérifier et arrêter définitivement les comptes de l'Exposition des Beaux-Arts de 1914, organisée au profit de la Souscription Nationale en faveur des victimes de la guerre.

Acceptent de faire partie de cette commission MM. Marchal, Mercier et Ohl. La commission se réunira au siège de la Société et dressera un procès-verbal de ses opérations.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 29 MARS 1915

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, président *p. i.*

Sont présents : MM. Ferrière, Marchal, Mercier, Isidore, membres du bureau, Madame Marchal, MM. Ohl, Nguyen-cao-Man, Brandela, Josse, Cazaux et Canavaggio.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Président donne lecture de la correspondance du mois, notamment des lettres du Lieutenant Petit et de M. Clouqueur actuellement sur le front.

M. Berquet soumet ensuite à l'Assemblée une proposition de M. Brandela, relative à l'organisation d'un concours de photographies sur le sujet suivant :

« Les tombeaux indigènes indochinois ». Les photographies primées devant rester la propriété de la Société et constituer une

documentation très utile, soit pour une Monographie, soit pour tout autre ouvrage.

La proposition de M. Brandela après discussion, est approuvée à l'unanimité. Une commission composée de MM. Josse, Marchal, Mercier, Brandela est désignée pour étudier les moyens de réalisation du concours.

La séance est levée à 10 heures et demie du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 26 AVRIL 1915

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, président *p. i.*

Sont présents : MM. Berquet, Ferrière, Marchal, Mercier, Isidore, membres du Bureau, Madame Marchal, MM. Granier, Josse, Brandela, Lencou-Barême, Eudel, Ohl.

M. Berquet ouvre la séance en prononçant les paroles suivantes :

C'est avec une affliction profonde qui sera partagée par tous les membres de notre Société, qu'en ouvrant cette séance mensuelle j'ai le douloureux devoir de vous annoncer la mort glorieuse, le 7 février dernier, à l'hôpital de Sainte-Menehould, des suites de blessures reçues en Argonne où il était dans les tranchées de 1re ligne, d'un collègue qui a été pour nous, non seulement un collaborateur précieux mais encore un ami sûr et dévoué, Charles Clouqueur.

Je voudrais vous dire quelques mots de ce brave, mort au Champ d'honneur mais, devant la grandeur de son héroïsme nous nous sentons bien petits, nous qui n'avons aucun risque à courir et ma faible voix ne peut être qu'impuissante à redire la vie et la fin sublime de notre ami.

Je ne puis cependant pas passer sous silence le rôle si marqué que Charles Clouqueur a joué au sein de notre Société dans le temps, hélas ! trop court où il fut notre collègue. En rendant hommage à sa mémoire nous ne pourrons pas nous acquitter de notre dette, mais nous remplirons du moins un devoir sacré

de notre Société où le souvenir de Clouqueur vivra comme un grand exemple.

A peine reçu en décembre 1913 au sein de notre Société il se distinguait par son travail, par son assiduité et par son dévouement.

Le 25 mai 1914 il était admis au sein du Comité comme Bibliothécaire. Immédiatement il se mettait à l'œuvre avec le Lieutenant d'Artillerie Petit, lui aussi sur le front, pour la refonte de notre catalogue.

Il devint pour moi le plus précieux des collaborateurs et contribua dans une large part à maintenir le bon renom de la Société des Etudes Indochinoises. La conférence qui se fit à la pagode de Luu-Minh et la soirée qui eut lieu au Théâtre Annamite, organisées toutes deux par notre Société lui sont en grande partie redevables de leur succès.

Travailleur infatigable, ne connaissant ni dimanche, ni jour de fête pour le repos, tous les loisirs que lui laissaient ses occupations administratives il les consacrait à l'étude de l'art indochinois, étude à laquelle il s'était adonné avec toute l'ardeur de sa jeunesse.

Il avait un beau talent de dessinateur et d'aquarelliste, dont il nous laissa quelques spécimens et qui, au dire des connaisseurs sont de petits chefs d'œuvres. Pour notre Société notamment, il dessina un nouveau diplôme et fit les dessins de notre publication de la pagode de Dakao, œuvre si belle que M. le Gouverneur Général m'avait chargé de lui adresser ses plus vives félicitations. Aussi ce fut avec une joie unanime que, à la dernière séance de 1914 qui clôturait nos travaux de l'année, sur ma proposition, notre Assemblée générale lui attribua une médaille d'or et émit le vœu de lui voir décerner les Palmes Académiques. Cette récompense bien méritée nous avait été promise et devrait être comprise dans les prochaines propositions de M. le Gouverneur au Ministre.

La guerre le surprit au moment où il venait de terminer à peu près un ouvrage sur le Théâtre Annamite et Chinois, en collaboration avec un autre de nos dévoués sociétaires, le Capitaine de Gendarmerie Lelièvre, un brave lui aussi, actuellement sur le front de l'armée en Alsace. Tous deux sont partis, sur leur demande, dès le début de la guerre, alors qu'ils pouvaient demeurer tranquillement ici à l'abri de tout danger. Bel exemple de patriotisme ! Clouqueur, enfant de Nancy, fils d'un combattant de 1870, ayant

au cœur l'ardeur patriotique des français de l'Est qui ont vu de plus près l'ennemi exécré, n'a pas attendu avec une anxiété craintive que la Patrie le réclamât. Je me rappelle avec émotion sa joie au départ, le jour où il quitta l'Indochine avec son uniforme de sergent. Aussi dès son arrivée en France, réclama-t-il son envoi sur le front.

Il voulait, disait-il, gagner ses épaulettes d'officier sur le champ de bataille. Orgueil bien légitime après les déceptions qu'il avait éprouvées dans la Colonie ! C'est que le succès n'avait pas répondu aux espérances justifiées qu'il avait conçues et qu'on lui avait données. Cependant, cette âme d'élite ne s'était pas découragée et elle avait puisé dans le travail et dans l'amour maternel un dérivatif à ses désillusions.

C'est ainsi que Clouqueur avait dessiné pour sa mère une série d'études sur l'Indochine, que nous eûmes le bonheur de voir et qui sont de vrais chefs d'œuvres, « Ce sont me disait il à défaut d'argent, les étrennes de ma mère. »

Quel noble cœur !

Rempli d'idées généreuses, je dois le proclamer bien haut, le 1er il eut l'idée de faire servir notre Exposition annuelle des Beaux-Arts à la Souscription nationale, qui encaissa de ce chef plus de 20.000 francs.

Pour sa contribution personnelle à cette œuvre décidée en principe au moment de sa rentrée en France, il passa toute la nuit qui précéda sont départ à nous faire quelques petits dessins qui devaient être vendus au profit de l'œuvre qu'il avait préconisée.

Je suis heureux d'avoir pu acquérir ces derniers travaux qu'il fit sur notre sol l'Indochine, souvenir doublement précieux pour moi.

Dans les différentes lettres qu'il m'écrivait des tranchées, ainsi qu'à plusieurs de nos collègues, jamais il ne se plaignait de son sort. Il avait une foi inébranlable en la victoire finale, à laquelle, malheureusement, il n'aura pas, eu le bonheur d'assister et dont il n'aura pas, hélas ! cueilli les lauriers. Il comptait pour rien la souffrance et elle ne devait pas lui faire défaut. Quittant les chaleurs torrides de l'Indochine il comptait pour rien la pluie boueuse et le froid glacial de l'Argonne. Il a compté pour rien sa jeunesse

de 27 ans, résolu à donner sa vie s'il le faillait. Qu'importe, me disait-il au départ, si le succès de la France est au bout. Sur le front, son moral resta excellent.

Un amour inné du travail lui épargnait le découragement.

Les quelques loisirs que l'on trouve dans les tranchées, il les employait à écrire à ses amis des lettres charmantes, pleines d'humour et d'entrain, assaisonnées d'esprit gaulois. C'est que par l'agrément de son commerce, il s'était créé au sein de notre Société de solides amitiés qu'il entretenait avec l'espérance de venir reprendre après la guerre, la place que l'estime et la sympathie lui avait conquise au milieu de nous. Quand il n'écrivait pas, saisissant sur le vif quelque scène observée de la vie de tranchées, il la dessinait d'un crayon alerte. C'est ce qu'il appelait « étaler avec un peu de crayon beaucoup de boue sur son carnet ».

Ces croquis n'auront peut-être pas le brio et la joliesse des splendides gravures des Georges Scott et des Sabattier, mais ils auront le mérite d'avoir été vécus et d'être plus vrais.

Que de beaux talents perdus pour l'avenir dans ces jeunes gens tombés comme Clouqueur sur les champs de bataille ! L'art les avait nourris, façonnés ; et la dette qu'ils avaient contractée envers l'art, ils l'ont payée à la Patrie. Mais comme ils seront grands devant l'avenir ceux qui par leur sang versé ont préparé la victoire, ceux qui en luttant pour secouer le joug du pangermanisme sont morts en répétant le vieux cri : Potius mori quam fadari ! Ils ont combattu d'un pied ferme sans donner le signal de la fuite, ni de la peur. Ils s'étaient fait un cœur vaillant, un cœur qui comptait pour rien la vie si la honte de la Patrie vaincue en devait être le prix. Aussi, la victoire qui déjà déploie ses ailes emportera-t-elle leurs noms si haut, si haut que l'Univers entier sera contraint d'admirer.

Ah ! pauvre mère désolée, puisse cette pensée adoucir votre douleur. Clouqueur vous aimait, il aimait tous les siens, il aimait ses amis ; mais la Patrie résumait en lui tous ces amours. Aussi n'a-t-il pas hésité à mourir pour elle !

Et voilà pourquoi, Messieurs, pour nous Charles Clouqueur aura sa place marquée au livre d'or de notre Société. Voilà pourquoi il restera pour nous comme un des plus beaux exemples du dévouement absolu, de la droiture, de l'amitié et de tous les nobles sentiments.

Voilà pourquoi, nous nous inclinerons avec fierté devant sa mémoire.

Voilà pourquoi, son souvenir restera éternellement et délicieusement gravé dans nos cœurs.

Gloire au héros que nous avons connu et aimé !

Gloire à tous ceux qui sont morts et qui mourront encore pour la douce terre de France.

Après ce discours, la séance est levée pendant quelques minutes en signe de deuil.

A la reprise de la séance, plusieurs sociétaires demandent qu'une plaque commémorative rappelant la fin glorieuse de Charles Clouqueur, soit apposée dans la salle de la Bibliothèque de la Société.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président donne lecture de la correspondance reçue pendant le mois et met en discussion le projet de règlement du concours de photographies, organisé sur le sujet suivant : « l'Art Indigène Indochinois appliqué aux monuments funéraires ».

Les principales dispositions sont adoptées et l'Assemblée charge la commission exécutive d'élaborer le texte définitif de concours.

La séance est levée à 11 heures et demie du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 31 MAI 1915

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, président *p. i.*

Sont présents : MM. Ferrière, Mercier, Marchal, Isidore, membres du bureau, Mme Marchal, MM. Lecou-Barême, Josse, Granier, Ohl et Cazeau.

Le Président en ouvrant la séance fait part du décès de M. Albert (Edouard), secrétaire de la rédaction du journal « Le Courrier Saigonnais », membre du Comité de la Société des Beaux-Arts de Cochinchine, aujourd'hui incorporée à la Société des Etudes Indochinoises.

M. Berquet annonce que M. Albert avait été mobilisé au 21e régiment d'Infanterie Coloniale dès le début dés hostilités puis fait prisonnier le 3 février 1915, après avoir été blessé au combat de Massiges dans la Marne et qu'il est décédé en Allemagne le 28 mars dernier, des suites de ses blessures et surtout des privations endurées pendant sa captivité.

M. Berquet termine en rendant un hommage ému à la mémoire du disparu qui appartenait depuis son enfance à la grande famille Cochinchinoise où sa mort sera douloureusement ressentie et son souvenir pieusement conservé.

Le Président donne ensuite lecture de la correspondance reçue pendant le mois.

Aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul ISIDORE.

SÉANCE DU 28 JUIN 1915

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, président *p. i.*

Sont présents : MM. Mercier, Marchal, Isidore, membres du Bureau, Mme Marchal, MM. Josse, Canavaggio, Brandela.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le président communique la correspondance reçue pendant le mois.

Le Président donne ensuite lecture d'une lettre circulaire de l'Association « Les Orphelins de la Guerre », et recommande à la générosité des membres cette œuvre de Solidarité Nationale.

Sur sa proposition, la Société s'inscrit comme membre donateur pour la somme de 150 francs.

On décide, en outre, de faire circuler parmi les membres de la Société résidant à Saigon, une liste de souscription, afin de recueillir des dons qui seront adressés au siège de l'Œuvre par les soins du Comité de la Société.

Par suite du petit nombre de membres présents à la réunion, l'adjudication des journaux, pour le 2e semestre 1915, inscrite à l'ordre du jour n'a pas lieu. Le Comité est autorisé à céder les

journaux amiablement aux prix obtenus lors de la précédente adjudication.

Le Président demande de ne pas mettre en discussion le projet de concours de photographies, dont l'organisation a été votée à la séance du 29 mars 1915 et propose, en raison des circonstances actuelles créées par la guerre, le renvoi du concours « sine die ».

La proposition est adoptée à l'unanimité, aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures et demie.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul ISIDORE.

SÉANCE DU 26 JUILLET 1915

La séance est ouvert à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, *président* p. i.

Sont présents : MM. Ferrière, Marchal, Isidore, membres de bureau, Madame Marchal, MM. Josse, Brandela, Lencou-Barême, Mariadassou.

Le Président en ouvrant la séance prononce les paroles suivantes :

Messieurs,

La grande faucheuse frappe à coups redoublés dans nos rangs.

C'est avec une profonde tristesse, qu'en ouvrant cette séance, j'ai le pénible devoir de vous annoncer la mort de deux de nos sociétaires : le 1er M. Michel-Auguste-Louis Cazeau, consul de Belgique, ancien Directeur des exploitations réunies des tramways et du chemin de fer de Saigon-Mytho, décédé presque subitement à Saigon le 2 juillet 1915.

Il était notre doyen car depuis 1877, date de son admission au Comité Agricole, auquel succéda la Société des Etudes Indochinoises, il n'a cessé de nous apporter un concours aussi dévoué qu'éclairé.

Pendant ces 38 ans, M. Louis Cazeau qui fut secrétaire du Comité Agricole en 1879 prit une part active à nos travaux et à nos réunions dont il était un des membres les plus assidus. Il fit bénéficier d'un tarif de faveur les membres de nos Sociétés sur la ligne de Saigon-Mytho pendant qu'il en était le directeur, ce qui contribua à nous attirer un grand nombre de sociétaires.

Elève du savant botaniste Pierre, dont la renommée est universelle, il acquit avec ce distingué maître une certaine compétence en agriculture tropicale à laquelle il s'intéressa toute sa vie ; il était alors chargé de la ferme des Mâres, jardin d'essai où il fit des expériences heureuses sur la canne à sucre, et la plupart d'entre nous ont encore présente à la mémoire, la conférence aussi documentée qu'instructive qu'il fit sur la canne à sucre à la Société il y a quelques années. La longue carrière cochinchinoise et cambodgienne de ce pionnier de la première heure lui permit d'assister au développement de notre belle Colonie auquel il apporta une large contribution.

Ce fut toute sa vie un travailleur, aussi souffrait-il de l'oisiveté un peu forcée que son état de santé et son âge lui imposaient et à laquelle il ne pouvait se faire. C'est ainsi que tout dernièrement encore il adressait à l'A. P. C. I une demande pour trouver un emploi lui permettant d'utiliser encore ses connaissances agricoles. C'est ainsi qu'avec sa longue expérience, il venait de faire sur la canne à sucre en Cochinchine, son avenir et la richesse qu'elle pouvait donner au pays, une étude approfondie qu'il destinait à M. le Gouverneur Général. Il fut sur la brèche jusqu'à la dernière heure, ne voulant pas se laisser abattre par l'adversité, voulant faire profiter la colonie du fruit de ses travaux. Espérons que ces travaux dont il m'a donné un aperçu ne seront pas perdus. Il était Chevalier du Mérite Agricole et diplômé de la médaille d'Or et d'Argent de l'exposition de Marseille de 1906.

Comme tous les vieux cochinchinois il aimait par dessus tout son pays d'adoption dont il n'avait pu se séparer ; que cette terre de Cochinchine qu'il a tant aimée et dans laquelle il dort son dernier sommeil lui soit légère.

Mais il aimait aussi la grande Patrie, il aimait aussi le droit et la justice. Aussi nous avons tous connu les souffrances de son grand cœur lorsqu'il vit la valeureuse Belgique piétinée par un ennemi sans pitié. Nous nous rappelons avec émotion qu'il fut le promoteur de la soirée que la Société des Etudes Indochinoises donna au profit des Belges. Nous nous rappelons combien il fut heureux de transmettre à Sa Majesté le Roi des Belges les 31.500 francs que la générosité de l'Indochine mit à sa disposition.

Je me serais fait un devoir de rappeler brièvement sur sa tombe les services signalés que Louis Cazeau a rendus à notre Société et les regrets profonds qu'il laisse parmi nous, s'il n'avait témoigné avant de mourir le désir qu'on n'y prononçât pas de discours.

Au nom de la Société, j'ai fait déposer une couronne sur le cercueil de notre regretté Collègue et notre Comité assista en entier à ses obsèques.

Le second, dont je viens avec une douloureuse mais fière émotion vous rappeler le souvenir est Jean-Marie-Gabriel Coulon, capitaine d'Infanterie coloniale, tombé glorieusement aux Dardanelles au commencement de Mai après avoir été blessé grièvement une première fois le 21 août, cité à l'ordre du jour et décoré de la Légion d'Honneur. C'est le numéro du 20 juin du journal « Le Temps » qui nous a apporté la nouvelle de sa mort.

Comme le Colonel Grimaud, comme Clouqueur, comme Albert, il vient de payer de sa vie la folie sanguinaire de l'ogre teuton.

C'est le 17 janvier 1911 qu'il était reçu à l'unanimité au sein de notre Société. Il avait comme parrain le Capitaine Babé, un autre de nos plus distingués collègues, sinologue émérite, sur le front lui aussi, comme Coulon, depuis le début de cette terrible guerre.

Malgré son court passage au milieu de nous, il y occupait une place prépondérante par ses travaux et il avait acquis très vite la confiance et la sympathie de tous par l'aménité de son caractère. Il fut dès son entrée et jusqu'à son départ pour France un de nos plus précieux et dévoué collaborateur.

Lieutenant au 1er Tirailleurs Annamites à Cholon, il comprit de suite le profit intellectuel qu'il pouvait tirer de sa situation dans cette ville chinoise, pour se perfectionner dans l'étude si ardue des caractères chinois à laquelle il s'était adonné avec passion pendant un précédent séjour en Chine. Aussi par un travail acharné et incessant, consacrant à ses études de chinois tous les loisirs que lui laissait son métier militaire, devint-il un sinologue distingué. Cela lui valut d'être chargé d'une mission dans le Sud de la Chine pour étudier les changements produits par la révolution chez les Chinois, tant dans le domaine économique qu'au point de vue politique. Sous le pseudonyme de Gabriel Noll, il fit dans notre bulletin du 2e semestre de 1912 et du 1er semestre de 1913, une relation de son voyage qui fut très remarquée autant par la clarté,

la précision et l'élégance de son style que par son esprit d'observation, son érudition et la profonde connaissance des hommes et des choses de la Chine, ce peuple encore si peu connu et si peu compris des européens.

Il avait auparavant publié dans notre bulletin du 2e semestre 1911, une traduction d'une étude en caractères chinois sur le nouveau Kouang-Toung, du plus puissant intérêt.

Sa mort sera donc particulièrement pour la Société des Etudes Indochinoises, où il ne comptait que des amis, une perte inconsolable et irréparable.

En pleine jeunesse et ayant devant lui un brillant avenir la mort vint le surprendre au champ d'honneur. Martyr du devoir, il succomba avant d'avoir vu le triomphe final que nous attendons.

Saluons se noble officier tombé si prématurément à l'entrée de la carrière et avant d'avoir vu nos armées triomphantes franchir le Rhin après avoir repoussé un envahisseur maudit.

Inclinons-nous, comme le dit si éloquemment le « Courrier Saigonnais », avec autant de fierté que d'affliction, devant l'héroique soldat que nous avons eu le très cher honneur de compter, nous aussi comme collaborateur et ami.

Sur la glorieuse liste des membres de notre Société tombés au champ d'honneur, nous inscrirons avec un pieux et amical regret le nom de Jean Coulon.

Le Secrétaire donne ensuite lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est approuvé sans observations.

Puis le Président communique la correspondance du mois.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isodore.

SÉANCE DU 30 AOUT 1915

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, président *p. i.*

Sont présents : Mme Marchal ; MM. Ferrière, Mercier, Marchal, Armand, Moreau, Josse, Granier et Isidore.

En ouvrant la séance le Président annonce que le Capitaine Babé, membre de la Société, a été cité à l'ordre de l'armée et demande à l'Assemblée de s'associer à lui pour adresser des félicitations au Capitaine Babé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Président donne lecture de la correspondance du mois.

M. Berquet communique ensuite un travail en Quoc-Ngu de Nguyên-van-Diên qui en propose la cession à la Société.

Il est décidé qu'il sera statué sur cette demande après examen de l'ouvrage.

Aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures et demie.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1915

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, président *p. i.*

Sont présents : MM. Ferrière, Mercier, Josse, Pons, Isidore,

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le président donne lecture de la correspondance reçue pendant le mois.

Aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures et demie.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 1915

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, président *p. i.*

Sont présents : MM. Ferrière, Mercier, Marchal, Isidore, membres du Comité, Mme Marchal, MM. Josse, Tastet, Granier, Pouillias, Luho, Heidenger, Moreau, André, Isidore.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Président communique la correspondance reçue pendant le mois.

Sur la proposition de M. Marchal, on décide d'adresser un questionnaire sur la guerre européenne, à tous les membres de la Société. Le texte présenté par M. Marchal est adopté à l'unanimité.

Aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCES DU 29 NOVEMBRE 1915

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, président *p. i.*

Sont présents : MM. Marchal, Mercier et Isidore, membres du bureau, Mme Marchal, MM. Josse, Heidenger, Ricard, de Belakowicz, Tastet, Granier et Tricon.

M. Berquet souhaite la bienvenue aux nouveaux membres admis, MM. de Belakowicz et Tricon.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Président donne lecture de la correspondance du mois.

Le Président annonce ensuite que M. Tricon veut bien consentir à faire une conférence sur « Les Mélodies populaires du Cambodge ».

Sur la proposition de M. Marchal, il est décidé à l'unanimité que la conférence sera payante et que le produit des entrées ira à l'œuvre des Orphelins de la guerre.

M. Tricon propose de faire éditer des chansons Cambodgiennes qui seraient vendues également au profit de l'œuvre des Orphelins de la guerre.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La date de la conférence est fixée au lundi 20 décembre prochain à 9 heures du soir.

Aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures et demie.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1915

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de M. Berquet, président *p. i.*

Sont présents : MM. Ferrière, Mercier, Marchal et Isidore, membres du bureau, Mmes Quaintenne et Marchal, MM. de Belakowicz, Lavigne, Josse et Nguyen-van-Hai.

M. Berquet en ouvrant la séance adresse un salut ému aux sociétaires morts pour la Patrie depuis le début de la guerre et demande à l'Assemblée de décider que l'appel de leurs noms soit fait à chaque réunion de la Société.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président rend compte ensuite des travaux de la Société pendant l'année et rappelle que ces travaux, en raison des nécessités de l'heure, ont consisté surtout en œuvres charitables de guerre, telles que l'Exposition des Beaux-Arts, organisée au profit des victimes de la guerre, dont la recette nette a atteint le chiffre de 8.786 $ 04, la soirée au bénéfice des Réfugiés Belges qui a produit 13.119 $ 37, la souscription ouverte parmi les sociétaires, au profit de l'œuvre des Orphelins de la guerre qui s'est élevée à 555 $ 00 et enfin la conférence de M. Tricon qui a laissé un bénéfice net de 570 $ 34 versée également à l'Œuvre des Orphelins de la guerre.

Le Président termine en adressant ses remerciements aux membres du Comité et à tous ses collègues qui lui ont apporté une collaboration dévouée et prie l'Assemblée de voter les récompenses suivantes :

Médaille d'argent à M. Marchal ;
Médaille de bronze à Mme Marchal ;
Diplôme de mention honorable à Ho-van-Lang.

Sur l'invitation du Président, le Secrétaire-Trésorier donne lecture de la situation financière au 30 novembre 1915 qu'il traduit de la manière suivante :

Report de l'avoir au 31 décembre 1914.....	4.430 $ 72
Recettes effectuées du 1er janv. au 30 nov. 1915.	5.455 06
Total.....	9.885 $ 78
Dépenses effectuées du 1er janv. au 30 nov. 1915.	4.377 $ 35
Différence formant l'actif au 30 novembre 1915.	5.508 43

M. Marchal demande au Président de mettre en discussion l'impression du Bulletin de la Société.

Après diverses observations, l'Assemblée charge le Comité de réaliser une amélioration dans la composition typographique du Bulletin et de faire à cet effet, un appel d'offres aux éditeurs de la place.

M. Marchal propose encore que le Bulletin de l'année 1915, soit consacré aux sociétaires morts au champ d'honneur.

(*Proposition adoptée à l'unanimité*).

Le Président procède ensuite à la mise aux enchères des journaux pour le premier semestre 1916 (Sous-abonnement).

Avant cette opération dont les résultats suivent, M. Berquet propose de ne pas adjuger le journal « Le Temps » dont la collection depuis le début de la guerre sera conservée dans la Bibliothèque.

(*Proposition adopté à l'unanimité*).

Sur la proposition de M. Marchal des gratifications égales à un demi mois de solde sont accordées au personnel indigène à l'occasion du 1er de l'an.

Le Président fait voter ensuite la nomination d'une commission de trois membres pour la vérification des écritures annuelles du Trésorier. MM. de Belakowiez, Josse et Lavigne acceptent de faire partie de cette commission.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, le Président annonce qu'il va être procédé à l'élection du bureau de l'année 1916.

M. Ferrière demande à ce moment la parole pour exposer qu'en raison de l'absence prolongée de M. Dürrwell président, et de l'incertitude de son retour il y aurait lieu à son avis de nommer un Président effectif et de décerner à M. Dürrwell le titre de Président honoraire, la Société ne pouvant indéfiniment être dirigée par un président intérimaire.

Après discussion, on décide de maintenir le statut quo et d'écrire à M. Dürrwell pour connaître ses intentions.

On procède alors au dépouillement du scrutin pour le renouvellement du bureau.

Cette opération donne les résultats suivants :

Président honoraire	M. Dürrwell. . . .	une voix	
Président	MM. Dürrwell. . . .	34	—
id.	Berquet. . . .	5	—
Vice-Président	Berquet. . . .	34	—
id.	Ferrière. . . .	38	—
id.	Lencou-Barême .	2	—
Secrétaire-Trésorier	Isidore.	38	—
Bibliothécaire-Archiviste	Marchal. . . .	38	—
Conservateur du Musée	Mercier.	38	—

En conséquence le Président proclame le bureau de l'année 1916 qui aura la composition suivante :

Président.	MM. G. Dürrwell,
Vice-Président.	O. Berquet,
id.	J. Ferrière,
Secrétaire-Trésorier.	P. Isidore,
Bibliothécaire-Archiviste.	H. Marchal,
Conservateur du Musée.	A. Mercier,

A l'issue du scrutin M. Berquet en son nom personnel et au nom des membres du Comité, remercie vivement l'Assemblée et lui donne l'assurance que le bureau réélu s'efforcera de justifier la nouvelle marque de confiance qui vient de lui être accordée.

La séance est levée à 11 heures et demie du soir.

Le Secrétaire-Trésorier,
Paul Isidore.

Nous recevons de l'Association des Amis du Vieux Hué, la lettre ci-dessous que nous insérons au présent bulletin dans l'espoir qu'elle pourra intéresser les Membres de la Société des Etudes-Indochinoises.

A Monsieur le Secrétaire de la Société d'études-indochinoises,

Monsieur le Secrétaire,

Notre bulletin trimestriel a obtenu un succès que nous n'aurions point osé espérer au moment de la fondation de notre Association. Nos collections des années 1914 et 1915 sont complètement épuisées.

Le nombre de nos adhérents d'Annam, du Tonkin, de France même, augmente sans cesse et nous n'avons pourtant fait jusqu'ici aucune propagande.

En Cochinchine, nous ne comptons guère que cinq ou six sociétaires. J'ai l'assurance, pourtant, que de nombreuses personnes s'y intéresseraient à nos études, si elles n'ignoraient pas jusqu'à notre existence.

J'ai pensé que, peut-être, certains de vos sociétaires seraient d'autant plus désireux de s'abonner à notre revue que nous avons entrepris la publication de numéros tout à fait luxueux, tels que celui qui paraîtra incessamment sous le titre « Hué pittoresque ».

Nous avions déjà décidé précédemment d'augmenter de cent exemplaires le tirage de nos publications, à compter du numéro 1 de l'année 1916. Il nous sera ainsi possible de céder, dans les conditions fixées par nos règlements, aux nouveaux sociétaires qui pourraient se présenter à compter de janvier 1917, les exemplaires qui paraîtront pour chaque trimestre de 1916.

Nous vous serions très reconnaissants s'ils vous était possible de signaler aux collaborateurs de votre revue, à vos adhérents, à vos collègues, à vos amis, (*a*) que l'admission à notre Association s'effectue sur la présentation de deux membres (de votre Société ou de la nôtre), (*b*) que la cotisation annuelle est de 12 piastres. donnant droit, bien entendu. à tous les bulletins de l'année, (*c*) que la cession des bulletins parus antérieurement à l'admission, est consentie aux sociétaires au prix de 1 $ 50 le numéro. Ainsi une personne qui se ferait admettre à compter de janvier 1917 pourrait se procurer, moyennant six piastres, tous les bulletins de l'année 1916.

Vous avez pu constater que nos travaux. encore qu'ils comportent toujours des recherches de faits se rapportant soit au Hué préhistorique, au Hué cham, au Hué annamite, soit au Hué européen présentent très souvent quelque intérêt pour tous les Indochinois. Aussi espérons nous que notre démarche d'aujourd'hui ne vous surprendra pas. Nous serons heureux si elle nous procure l'occasion d'enregistrer quelques demandes d'admission. Nous vous en exprimons par avance tous nos remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs et l'assurance de notre cordial dévouement.

Le Président,
R. Orband.

Liste générale des Membres

DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDOCHINOISES

Président d'honneur

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE.

Vice-présidents d'honneur

MM. LE GOUVERNEUR DE LA COCHINCHINE.
Le Général, commandant la Brigade de Cochinchine.
DE LAMOTHE, gouverneur de 1re classe des Colonies.
DELONCLE, ex-député de la Cochinchine, ministre plénipotentiaire.
PARIS, ex-député de la Cochinchine.
Monseigneur MOSSARD, vicaire apostolique, évêque de Médée.

Membres honoraires

Sa Majesté l'Empereur d'Annam.
Sa Majesté le Roi du Cambodge.
MM. Le Résident supérieur au Tonkin.
Le Résident supérieur en Annam.
Le Résident supérieur au Cambodge.
Le Résident supérieur au Laos.
PIQUET, ancien gouverneur de l'Indochine.
AYMONIER, directeur de l'Ecole coloniale, à Paris.
LE MYRE DE VILERS, ancien député, ambassadeur honoraire.
DOUMER, ancien gouverneur général de l'Indochine.
BEAU, ancien gouverneur général de l'Indochine.
HARMAND, ministre plénipotentiaire.
GRISARD, secrétaire général de la Société d'acclimatation de France.

Membres correspondants

MM. Duleau, foreign booksellers, 37, Soho Square, London.
Poinsignon, directeur de la Société Franco-Américaine pour le Commerce et l'Industrie, Casilla 2889 à Santiago.
Finot, directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Hanoi.
Salles, inspecteur des colonies, en retraite, 23, rue Vaneau, Paris.
Pernet, docteur en médecine, à l'Hôpital maritime à Toulon.
de la Loge, commandant d'Infanterie coloniale à Château-de-Montériun, par Feneu (Maine-et-Loire).
Jarillon, pasteur, place du marché, La Rochelle (Ch.-Inférieure).
Foucher, chargé de cours à la Faculté des lettres, directeur adjoint à l'Ecole pratique des Hautes Études, Paris.
Ducaroy, négociant, 14, rue Lesueur, XVIIIe Arrondissement Paris.

Bureau pour l'année 1916

MM. G. Durrwell, O. ✻, O ✪, président.
O. Berquet, ✪, ✻ vice-président.
J. Ferrière, ✻, ✪, id.
P. Isidore, secrétaire-trésorier.
H. Marchal, bibliothécaire-archiviste.
A. Mercier, conservateur du Musée.

Membres titulaires

MM. Ardin (Claude) ✪, imprimeur-éditeur à Saigon.
Alinot (Paul-Frédéric), vérificateur du Cadastre à Saigon.
Arduser (Edouard-François), commerçant-industriel à Saigon.
Ardin (Hippolite), imprimeur-éditeur à Saigon.
Aymard (Camille), notaire à Saigon.
Antoine (Charles-Albert), colon au Laos.
André (Léon), agent de l'Union commerciale indochinoise à Saigon.
Armand (Pierre-Edmond-Jean), médecin-major des troupes coloniales à Bangkok (Siam).
André (François), président du Tribunal de 1re Instance à Pnom-Penh.
Arpin (Louis), dessinateur à l'Usine électrique à Saigon.
Audic (Jean-Eugène-Marie), capitaine au Long Cours à Saigon.
Balencie (Charles) ✪, administrateur-délégué du Contrôle financier à Saigon.
Boscq (Jean), professeur de langues orientales à Saigon.
Berquet (Arthur-Oscar-Joseph) ✪, receveur-conservateur des hypothèques à Saigon.
Brandela (Charles-Théodore), Electricien à Cantho.
Bourdet (Charles-Léon-Richard) ✪, avocat-défenseur à Pnompenh.
Bauge (Léon), notaire, étude de Me Aymard, à Saigon.
Burguet, administrateur en retraite, chef de bureau de la Mairie à Saigon.
Batault (Charles-Jacque-Léon), administrateur des Services civils au Gouvernement général à Saigon.

MM. Berland (Henri), commis des Douanes et Régies à Saigon.
Bui-quang-Chieu, ingénieur agronome, inspecteur des Services agricoles et commerciaux à Saigon.
Bui-thé-Kham ✿, ancien Conseiller colonial à Cantho.
Bullard (Louis-Edmond-Jules), directeur de l'Ecole primaire à Saigon.
Bassouls (Raymond-Lucien), conservateur du Théâtre Municipal à Saigon.
Bardon (Charles-Marie), commerçant à Saigon.
Barry (Pierre-Henri-Edouard), Directeur de la Cie de Tramways en Indochine à Saigon.
Basset (Pierre-René), Service de l'Enseignement en Cochinchine.
Bec (Alphonse), architecte de la Ville de Saigon.
Barbier (Maurice), principal clerc de notaire, étude Aymard.
Bouteiller (Armand-Louis), directeur de l'Ecole résidentielle à Luang-Prabang.
Baader (Henri), Ingénieur à la Société Cochinchine de Béton Armé à Saigon.
Blaquière (Henri), Directeur du « Courrier Saigonnais » à Saigon.
Crémazy (Louis-André), avocat-défenseur à Saigon.
Cabanne de Laprade (Côme-Dominique), administrateur des Services civils à Mytho.
Coatanéa (Yves) ✿, directeur de l'Ecole provinciale à Bienhoa.
Cahuc (Joseph-Jérome), géomètre du Cadastre à Saigon.
Céccaldi (Charles-Joseph), géomètre du Cadastre à Travinh.
Camé (Léon), receveur de l'Enregistrement à Pnom-Penh.
Condamy (Frédéric-Louis-Claude), avocat-défenseur à Saigon.
Cazaux (Lucien), ✿, commis des Postes et Télégraphes à Saigon.
Collin (Alfred-Joseph-Victor), clerc d'avocat, Etude Thiollier à Saigon.
Carle (Edmond), s/inspecteur des Services agricoles et commerciaux à Saigon.
Canque (François), industriel à Khanhhoi (Saigon).
Chaalons (Auguste-Victor), Commis des Services civils.
Chrétien (Auguste-Louis), Agent d'affaires à Saigon.
Conte (André) Syndic-Liquidateur à Saigon.
Canavaggio (Paul), Négociant à Saigon.
Coquerel (Albert-Jean-Baptiste), ✿ Secrétaire-archiviste de la Chambre de Commerce de Saigon.
Chodzko (Alexandre-Boreiko), Messageries maritimes à Haiphong.
Champanhet (Amédée-Florentin), Directeur de l'Est Asiatique Français à Saigon,
Chamrion, Maison Dumarest et Fils à Saigon.
Couderc (Clément), Payeur chef de comptabilité de la Trésorerie de Cochinchine à Saigon.
Cornet (Marie-Jean-Auguste), Chef de la 2e s/ Intendance Militaire à Saigon.
Coulet (Georges), Elève à l'école pratique des Hautes-Etudes, soldat au 11e colonial à Saigon.

MM. Corlier (Albert), Maison Denis Frères à Saigon.
Durrwell (Louis-Georges), O ✻, O ✪, Président de la Cour d'Appel de l'Indochine en retraite.
Dupuy (Martial), ✪, négociant à Pnompenh,
Donnadieu (Henri), Directeur de l'école Normale à Giadinh.
Doucet (Georges-Albert-Jacques), Administrateur des Services civils de Pnompenh.
Mme Doucet (Albert-Louis), à Pnompenh.
MM. De Mari (Henri-Jacques-François), Pharmacien à Saigon.
Delpit (Julien), Planteur-mission au Laos.
Dang-van-Hue, Tri-phu à Baclieu
Duong-van-Men, ✻, ancien conseiller à Vinhlong.
De Villeneuve, Dessinateur du Cadastre.
Do-quang-Tru, Tri-phu à Cantho.
De Mérona, Avocat-défenseur à Saigon.
De la Bruchollerie, Directeur de la Banque de l'Indochine.
Doyhamboure, Agent général des Chargeurs-Réunis.
Dupuy (Octave), Ingénieur civil à Saigon.
Dartiguenave, Conseiller à la Cour d'Appel à Saigon.
Defert (Emmanuel-Louis), Commis des Services civils à Không.
De Belakowicz (Ignac-Aloise), Administrateur des Services civils au Cap St.-Jacques.
De la Pommeraye (Joseph-Marie-Henri), Directeur de la Société d'Oxygène et Acétylène d'Extrême-Orient à Saigon.
Davant (Victor), Administrateur des Services civils à Saigon.
Delmas (Antoine), Commis à la Cie des Messageries Fluviales à Saigon.
Doan-phi-Phung, propriétaire au village de Tân-qui-dông à Sadec.
Ernest (Alfred), négociant à Saigon.
Frédiani (Charles-Félix), Avocat-défenseur à Mytho.
Faciolle, Directeur des Douanes en retraite à Saigon.
Freyssenge, (Gabriel) Avocat-défenseur à Saigon.
Ferru (Louis-Charles), Commis du Trésor à Saigon.
Faurie (André), Avocat-défenseur à Pnompenh.
Foltzer, Commis des Douanes et Régies à Saigon.
Guéry (Valére), ✪, Planteur à Saigon.
Garnier (Claude-Léon-Lucien), Inspecteur de Services civils au Laos à Vientiane.
Girard (Léon-Henri), Avocat-défenseur, à Saigon.
Gallois-Montbrun (François-Joseph), Avocat-défenseur à Saigon.
Gravelle (Charles-Jules-Paul), Directeur de la Banque de l'Indochine à Pnompenh.
Gage (Louis-René), ✻ ✪, Directeur de la Maison Denis Frères.
Granier (Théophile), Entrepreneur-peintre-sculpteur à Saigon.
Gendreau, Notaire (Etude Gigon-Papin) à Saigon.
Haffner (Charles), Directeur de l'Agriculture en retraite à Thudaumot.
Hoppe (Charles-Alexandre), Ingénieur des Travaux Publics à Hanoi.
Huynh-quang-Vi, Doc-phu-su honoraire à Saigon.
Huynh-dinh-Dien, Commerçant à Gocong.
Hauff (Peter), Négociant à Saigon,

Mme Houssin, Inspectrice des Ecoles à Saigon.
MM. Heidenger (Charles-Pierre), Commis principal des Travaux Publics à Saigon.
Ho-van-Kinh, Conseiller municipal à Saigon.
Isidore (Paul-Joseph-Emile), Commis à l'Enregistrement à Saigon.
Isidore (Andre), Colon à canal de Xano (Cantho).
Ippolito (Vincent), Industriel à Saigon.
Isle de Bauchaine, Commis aux Messageries Maritimes à Saigon.
Joyeux (Alexis), ✪ Avocat général à Saigon.
Julien de Villeneuve, Administrateur des Services civils à Pnompenh.
Jacque (Charles-Louis), ✲. ✪, Négociant à Saigon.
Josse (Jules), Inspecteur des Bâtiments civils à Saigon.
Joyeux (André-Michel), ✪, Inspecteur des Bâtiments civils à Saigon.
Luong-khac-Ninh, ancien Conseiller colonial à Bentré.
Le Bret (Georges-Alphonse-Paul), ✪, Administrateur des Services civils à Longxuyen.
Lencou-Barême (René-Louis), Président de la Cour d'Appel de l'Indochine à Saigon.
Le-van-Mau, Doc-phu-su à Mytho.
Ly-Lap, Négociant à Saigon.
Luya, propriétaire à Saigon.
Le-quang-Hien (Auguste), ✲. O. ✪, Doc phu-su en retraite à Sadec.
Laurent (Joseph), Greffier en chef de la Cour d'Appel à Saigon.
Lê-thanh-Long, Secrétaire au Cabinet du Gouverneur de Cochinchine.
Lieu-sanh-Hau, ancien Conseiller colonial à Longxuyen.
Littaye (Albert-Marie), Directeur des Messageries Maritimes à Saigon.
Lecœur (André-Pierre-Edouard), ✪, Commissaire central de police de Saigon.
Lafrique (Gaston-Alphonse), Magistrat.
Lelièvre (Emile-Alexandre), ✲, Capitaine de Gendarmerie.
Lim-Keng, Représentant de la Rizerie de Binh-dong à Cholon.
Le-van-Ngon, Phu chef du poste administratif de Thuduc.
Lê-huu-Nghia, Secrétaire de l'Enregistrement à Mytho.
Lê-ba-Cang, Interprète du Service Judiciaire à Cantho.
Lofler (Paul), Contrôleur des Contributions directes à Saigon.
Lano (Maurice-Henri-Emille), Administrateur des Services civils
Laurentie (Pierre), Pilote de la rivière de Saigon.
Lamorte (Victor-Nicolas), Entrepreneur à Saigon.
Le-van-Si, Propriétaire à Tân-huong, Minh-quoi (Bentre).
Lacouture (Emmanuel), Huissier à Saigon.
Lavigne (François-Alexandre), Administrateur des Services civils à Saigon.
Lamude (Henri-René-Jean), Commis des Travaux Publics à Vientiane.
Luho, (Joseph-Marc-Marie), Commis de la Marine à l'Arsenal de Saigon.

MM. LORTAT-JACOB, (Robert-André), Juge-suppléant à Saigon.
MARQUIÉ (Paul), ✻, ✪, avocat-défenseur à Saigon.
MAYER (Joseph), Planteur à Cholon.
MORANGE (Charles), directeur de l'Agriculture à Saigon.
MICHEL (Louis-Antoine), commis des Douanes et Régies, à Tanan.
MANGON (Paul), négociant à Saigon.
MONNOT (Henri), agent provincial à Saigon.
MERCIER (Alexandre-Jean-Baptiste), commis du service de l'Immigration et de l'Identité à Saigon.
MONTEL (Marie-Louis-René) ✻, médecin de la Ville de Saigon.
MAITRE (Charles-Eugène) ✪, directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient à Hanoi.
MASPÉRO (Gaston-Henri), administrateur des Services civils à Haiphong.
MAGEN, inspecteur de l'agriculture à Honquan (Thudaumot).
MOUTOU, entrepreneur à Mytho.
MORIEUL (Edouard), commis au service de l'Immigration à Saigon.
MORCHÉ, procureur de la République à Hanoi.
MARIADASSOU, commis de l'Enregistrement à Saigon.
MOREAU (Léon), architecte-chef du service des Bâtiments civils à Saigon.
MARCHAL (Henri), conservateur des ruines d'Angkor à Siem-Réap.
Mme MARCHAL (Marie), à Siem-Réap.
MM. MONLAU (Jacques), commis des Services civils à Hatien.
MAILLARD (Stanillas), directeur au Lycée Franco-Chinois à Choquan.
MOREL (Abel), commis des Postes et Télégraphes à Saigon.
MICHEL DE HUYNH-DINH, propriétaire-riziculteur à Gocong.
MARCHANT (Emile), comptable à Saigon.
NIZET (Charles-Emile) ✪, conseiller à la Cour d'Appel à Hanoi.
NGUYÊN-KHAC-HUÊ, instituteur principal à Bentré.
NGUYEN-DU-HOAI, lettré du Tribunal à Bentré.
NGUYÊN-VAN-HAI ✻, doc-phu-su en retraite à Baria.
NGUYÊN-CAO-MAN, télégraphiste-principal à Phuloc (Soctrang).
NGUYÊN-TAN-SU ✻, ✪, doc-phu-su à Cholon.
NGUYÊN-VAN-CUA, huyên honoraire à Saigon.
NGUYÊN-TAN-LOI, huyên, chef du Poste administratif à Mocay.
NGUYÊN-NGOC-CAN, interprète du Tribunal à Bentré.
NGUYÊN-VAN-HOI, huyên à Caungan (Travinh).
NAM-HER (Emile), compradore de la Hongkong et Shanghai Bangking Corporation à Saigon.
NGUYÊN-VAN-VINH ✪, tri-huyên à Cantho.
NGUYÊN-VAN-DÊ, huyên, chef de poste administratif de Rachgoi.
NGUYÊN-HUU-THUC, propriétaire à Cantho.
NGUYÊN-VAN-HAI, ancien Conseiller colonial, propriétaire à Gocong.
NGUYÊN QUANG-DIÊU, Conseiller colonial à Mytra (Sadec).
NGUYEN-NGOC-PHONG, propriétaire à Hoa-Tu (Soctrang).
NGUYEN-DANG-GIAU, secrétaire à la Mairie à Saigon.
OHL (René-Laurent-François), commis aux Messageries Maritimes à Saigon.
PARIS (Paul) ✪, avocat, ex-député de la Cochinchine à Saigon.

MM. Philip (Félix-Léon), commis des Services civils à Saigon.
Pham-van-Tuoi ✻. ✪., doc-phu-su à Vinhlong.
Pétillot (Louis), administrateur des Services civils à Vinhlong.
Pujol (Charles) ✪., receveur de l'Enregistrement.
Pagès (Léon), Huissier à Cantho.
Prêtre (Henri) ✪., directeur de l'Enseignement en Cochinchine à Saigon.
Phan Minh, représentant de la Maison Ban-Guan et Cie à Cholon.
Poillot (Ernest-Louis), commissaire de police à Cholon.
Perrin (Claudius-Camille), industriel à Saigon.
Portail (Albert-Antonin), imprimeur-libraire à Saigon.
Puech (Eugène-Gustave), trésorier particulier de la Cochinchine.
Perreaux (Emile-Albert), missionnaire-apostolique à Quinhon.
Pons (Albert-Etienne), médecin aide-major des Troupes coloniales.
Pinaire (Edmond), fondé de pouvoirs de la Maison Berthet et Charrière à Saigon.
Mme Quaintenne (Rose), directrice du « Réveil Saigonnais » à Saigon.
MM. Rimaud (Auguste), directeur de la Maison Dumarest fils à Saigon.
Ricard (Paul-Jacques), police municipale à Saigon.
Renoux (Gabriel), pharmacien à Saigon.
Rosel (Emmanuel-Marius) ✻., directeur de l'Ecole des mécaniciens asiatiques à Saigon.
Rossi (Jean-Dominique), colon à Saigon.
Reich (Henri-Guillaume) ✻., ingénieur, représentant de la Société de constructions de Levallois-Perret.
Schneider (François-Henri) ✻., ✪., imprimeur-éditeur à Saigon.
Son-Diep O. ✻. ✪., Ministre de Sa Majesté le Roi du Cambodge à Pnom-Penh.
Sambuc, avocat-défenseur à Saigon.
Sinnassamy (Joseph), clerc de notaire à Saigon.
Sagodira, commis de l'Enregistrement à Saigon.
Soca, commis de l'Enregistrement à Saigon.
Salé (Gustave) ✪., ex-commis des Services civils, colon au Laos.
Silvestre (Achille-Louis-Auguste) ✪., administrateur, chef de Cabinet du Résident Supérieur au Cambodge à Pnom-Penh.
Sagodira, commis-greffier du Service judiciaire à Rachgia.
Sinner (Charles), ingénieur des distilleries à Binhtay (Cholon).
Trai-van-Bon ✻., ancien Conseiller colonial à Cau-ngan (Travinh.)
Truong-ngoc-Bau, tri-phu à Bentre.
Tran-quang-Tinh (Michel), Employé de commerce à Saigon.
Truong-van-Tu, interprète du Service judiciaire à Cantho.
Thuong-cong-Minh, conseiller colonial à Bentre.
Tran-quang-Nghiêm, ancien huissier à Saigon.
Tran-vam-Xuan, ancien secrétaire, propriétaire à Baclieu.
To-van-Tien, huissier à Bentre.
To-van-Giai, conseiller provincial de Giadinh, commerçant à Mytho.
Tran-van-Don, médecin indigène à Baclieu.
Thie, architecte, chef du service des Bâtiments civils en retraite à Saigon.
Thiao-vang-Ung, dit Pothin, commerçant à Saigon.

MM. Tran-Minh, commerçant en paddys à Bentre.
Tjia-Mah-Yan ✿., directeur de la rizerie Ban-Guan et Cie à Cholon.
To-duong-Xan, fondé de pouvoirs de la Maison Nam-Long à Cholon.
Tan-Kiong-Hong, Maison Ban-Teck-Guan, à Cholon.
Tamby, dessinateur du Cadastre à Saigon.
Tastet, conducteur des Ponts et Chaussées à Saigon.
Tricon (Albert-Edouard) O. ✿., procureur de la République à Saigon.
Vo-van-Thom, interprète du Service judiciaire à Cantho.
Vo-van-Tai (Jacques), colon à Bentre.
Vitalis de Salvaza, commis principal de la Trésorerie à Hanoi.
Vila (Pierre-Jean-Corneille), architecte diplômé par le Gouvernement (Maison Lamorte) à Saigon.
Wirth (Louis-Damas-Marcel), secrétaire-adjoint au Secrétariat général de la Mairie de Saigon.

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDOCHINOISES

Année	1883	*Bulletin*	n° 1	1er	semestre	1fr.	60
—	—	—	2	—	id.	1	75
—	—	—	3	—	id. épuisé	2	90
—	1884	—	4	—	id.	3	00
—	1885	—	5	—	id.	1	00
—	1886	—	6	1er	id.	2	75
—	—	—	7	2e	id.	3	00
—	1887	—	8	1er	id.	2	50
—	—	—	9	2e	id.	1	50
—	1888	—	10	1er	id.	3	00
—	—	—	11	2e	id. épuisé	4	90
—	—	—	12	—	id.	4	60
—	—	—	13	—	id.	5	30
—	1889	—	14	1er	id.	4	60
—	—	—	15	2e	id.	2	00
—	—	—	16	—	id.	0	80
—	1890	—	17	1er	id.	2	70
—	—	—	18	—	id.	1	30
—	—	—	19	—	id.	2	20
—	—	—	20	2e	id.	4	50
—	—	—	21	—	id.	3	30
—	1891	—	22	—	id.	3	40
—	1892	—	23	1er	id.	0	90
—	—	—	24	2e	id. épuisé	1	50
—	1893	—	25	—	id.	3	80
—	1894	—	26	1er	id.	3	00
—	—	—	27	2e	id.	1	30
—	1895	—	28	—	id.	6	00
—	—	—	29	—	id.	1	20
—	—	—	30	—	id.	2	40
—	1896	—	31	—	id.	2	20
—	—		32	—	id.	3	00
	—	—	33	—	id.	2	70
			34	—	id.	2	50

Année	1897	*Bulletin*	no 35	épuisé	2e	semestre	5fr.00
—	1898	—	36	—		id.	2 50
—	1899	—	37	1er		id.	2 50
—	—	—	38	2e		id.	2 00
—	1900	—	39	1er		id.	3 50
—	—	—	40	2e		id.	2 00
—	1901	—	41	1er		id.	3 50
—	—	—	42	2e		id.	3 30
—	1902	—	43	1er		id.	7 00
—	—	—	44	2e		id.	4 00
—	1903	—	45-46	1er et 2e		id.	4 50
—	1904	—	47	1er		id.	5 00
—	—	—	48	2e		id.	4 00
—	1905	—	49-50	1er et 2e		id.	5 00
—	1906	—	51	1er		id.	5 00
—	1907	—	52-53	1er et 2e		id.	6 00
—	1908	—	54	1er		id.	6 00
—	—	—	55	2e		id.	5 00
—	1909	—	56	1er		id.	3 00
—	—	—	57	2e		id.	4 00
—	1910	—	58	1er		id.	3 00
—	1911	—	59	2e		id.	2 00
—	—	—	60	1er		id.	1 00
—	1912	—	61	2e		id.	2 00
—	—	—	62	1er		id.	2 00
—	1913	—	63	2e		id.	1 00
—	—	—	64	1er		id.	2 00
—	1913	—	65	2e		id.	2 00
—	1914	—	66	1er et 2e		id.	2 00

Essais Agricoles et Industriels faits en Cochinchine depuis la fondation de cette colonie jusqu'en 1897 (2 volumes) 10 50

Situation du Christianisme en Cochinchine à la fin du XIXe siècle, par Monseigneur DEPIERRE, vicaire apostolique de la Cochinchine..... 1 50

Essais de culture du tabac faits à Hon-quang par le Jardin Botanique de Saigon, en 1887, par M, HAFFNER, directeur de l'Agriculture à Saigon..... 1 50

De la Lèpre en Cochinchine et dans la presqu'île malaise, par les docteurs MOUGEOT ET COGNACQ..... 5 00

La Vaccine en Cochinchine et les idées chinoises sur la variole et la variolisation (ouvrage couronné par l'Académie de médecine), par le docteur MOUGEOT (Saigon 1901)..... 5 00

Le Livre foncier, suivi du rapport du Lieutenant-Gouverneur de la Cochinchine sur l'organisation de l'immatriculation foncière en divers pays, par M. Alfred Schreiner, (Saigon, 1904)..... 5 00

Ma chère Cochinchine (trente années d'impressions et de souvenirs), février 1881-1910, par Georges DUBRWELL, président de la Société des Etudes Indochinoises..... 3 50

L'Astronomie cambodgienne, par F. G. FARAUT..... 20 00

La pagode de Dakao, par A. E. LELIÈVRE et Ch. A. CLOUQUEUR... 2 50

MONOGRAPHIES DES PROVINCES DE LA COHINCHINE

Fascicule	1	de la province de	Bienhoa.	4fr.20
—	2	—	Hatien.	4 30
—	3	—	Giadinh.	6 30
—	4	—	Mytho.	4 70
—	5	—	Baria et Cap Saint-Jacques.	3 00
—	6	—	Chaudoc.	3 00
—	7	—	Bentré.	3 00
—	8	—	Sadec.	3 00
—	9	—	Travinh.	3 00
—	10	—	Cantho.	4 00
—	11	—	Soctrang.	4 30
—	12	—	Longxuyen.	2 20
—	13	—	Phuquoc.	2 20
—	—	—	Thudaumot (Bulletin n° 58).	3 00
—	14	—	Vinhlong.	1 50

MONOGRAPHIES DES PROVINCES DU CAMBODGE

Fascicule	1	de la province de	Pursat.	3 00
—	2	—	Kompong-Cham.	3 00
—	3	—	Kratié.	3 00
—	1	—	Kompong-Chhnang. . . . . (Bulletin n° 66)	2 00

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
1° Programme.— Causerie Spectacle au Théâtre annamite, par MM. Lelièvre et Clouqueur.	5
2° Le Marchand de Porc (comédie bouffonne en un acte).	9
3° Conférence sur le Théâtre annamite par le capitaine Lelièvre. .	11
4° Conférence sur les Mélodies cambodgiennes, par M. Tricon...	29
5° Le Nui-ong, par le Docteur F. Noc.	65
6° Nos sociétaires morts au Champ d'Honneur. — Charles Clouqueur, par M. Marchal.	73
7° Procès-verbaux des séances des 1er et 2e semestre 1915. . . .	87
8° Lettre de la Société des Amis du Vieux Hué.	105
9° Liste générale des Membres de la Société.	107
10° Liste des publications de la Société 1883 à 1914	115

Saigon, Imp Commerciale, C. Ardin et Fils

AS
492
S3
no.64-
67

Société des études indo-
chinoises de Saigon
Bulletin

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY